

regarde au travers de prismes. M. Dollond fit ensuite mouvoir de nouveau les plaques du prisme d'eau, jusqu'à ce qu'il leur trouva une inclinaison telle que les objets regardés au travers des deux prismes, fussent aussi destitués d'iris, que vus à l'œil nu; & alors leur hauteur apparente n'étoit plus la vraie; ce qui montrait que les réfractions ne s'étoient point redressées mutuellement, quoique les différences de réfrangibilité des rayons colorés, se fussent corrigées les unes par les autres.

M. Dollond, qui savoit qu'il y a deux fortes de verres bien plus propres les uns que les autres à la netteté des images, conjectura que cette différence de qualité venoit de celle de leurs vertus réfringentes ou dispersives, relativement aux rayons colorés. Il pensa que tel verre pourroit rendre la différence de réfrangibilité du rouge au violet, beaucoup plus sensible que tel autre, & causer par ce moyen des iris beaucoup plus étendus. Quoique la réfraction moyenne ne fût pas fort différente, il en conçut l'espérance de réussir mieux dans son objet, en combinant des lentilles de verres de différentes qualités, qu'en employant du verre & de l'eau, parce que l'eau & le verre, relativement à leurs réfractions moyennes, ne produisoient pas des différences assez sensibles dans les réfrangibilités des couleurs. Un verre très-blanc & fort transparent, appelé communément *crystal d'Angleterre*, est celui qui, suivant M. Dollond, donne les iris les plus remarquables, & par conséquent celui dans lequel la réfraction du rouge diffère le plus de celle du violet. Un verre verdâtre, connu en Angleterre sous le nom de *crownglass*, & qui ressemble beaucoup en qualité à notre verre commun, est au contraire celui qui donne la moindre différence dans la réfrangibilité: ce sont les deux matières dont M. Dollond imagina de se servir, après avoir mesuré leurs qualités réfringentes; ce qu'il fit d'une manière analogue à celle qu'il avoit employée pour le verre & l'eau. Il trouva que le rapport des différentes dispersions étoit celui de trois à deux, en sorte que le spectre coloré, qui, avec un prisme de *crownglass*, auroit deux pouces de longueur, en a trois avec un prisme de *flintglass* ou de *crystal d'Angleterre*. (*Mém. Acad. 1756, pag. 386.*)

Les premières lunettes qui furent exécutées par Dollond, eurent un très-grand succès. Les géomètres s'exercerent bientôt à chercher les courbures les plus propres à corriger les aberrations de réfrangibilité, & en même tems de sphéricité: on peut voir sur la théorie de ces lunettes *achromatiques* M. Clairaut (*Mém. Acad. 1756, page 380; 1757, page 324; 1762, page 578.*); M. Euler, dans ses trois volumes de dioptrique (*Mém. Acad. 1765, page 555, Mém. de Berlin, tome XXII, page 119.*); M. d'Alembert (*Opuscules math. d'abord dans le tome III, publié en 1764; & ensuite dans le tome IV, en 1768.*); M. Klingenshierna dans une pièce qui a remporté le prix de l'académie de Pétersbourg en 1762; M. de Rochon, dans ses *Opuscules* publiées en 1768, in-8°; le pere Boschovich, dans les cinq *Dissertations latines* qu'il a publiées à Vienne en 1767, in-4°; le pere Pézenas, dans la nouvelle édition de l'*Optique de Smith*, qu'il a donnée à Avignon en 1767; M. Duval le Roi, dans celle qu'il a donnée à Brest la même année; & l'article qui suit. Nous nous contenterons de rapporter ici les dimensions de deux lunettes excellentes, d'environ quarante-trois pouces de foyer, faites par Dollond, & qui surpassent tout ce qu'on avoit fait dans ce genre. L'objectif est composé de trois verres, dont un est de *flint-glass*, concave des deux côtés, placé entre deux lentilles, bi-convexe, de verre commun. Les six rayons des courbures, à commencer par celui de la surface

extérieure, sont, dans une de ces lunettes, de 315, 450, 235, 315, 320 & 320 lignes. Dans la seconde lunette, les six rayons sont de 315, 400, 238, 290, 316, 316 lignes: cette dernière a 43 pouces 5 lignes de foyer. Ces lunettes grossissent depuis cent jusqu'à deux cents fois, suivant les différens équipages qu'on y applique, & surpassent par conséquent les anciennes lunettes de vingt-cinq à trente pieds. Ces lunettes deviendront encore meilleures, lorsqu'on y emploiera trois especes différentes de verres, au lieu de deux, qui, à la rigueur, ne réunissent que deux fortes de rayons. (le Pere Boscovich, *Dissertation II, page 101.*) Voyez LUNETTES dans ce Supplément. (*M. DE LA LANDE.*)

ACHROMATIQUES, (LUNETTES) *Optique*. Personne n'ignore le grand degré de perfection que l'optique a acquis dans ces derniers temps par la construction des lunettes *achromatiques*; on les a nommées ainsi, comme l'on fait, parce que les objectifs de ces lunettes sont formés de plusieurs lentilles de différentes matières, qui, par leur disposition respectueuse, anéantissent entièrement ou au moins sensiblement les couleurs qui défigureroient trop les images dans un objectif simple. Plusieurs des lunettes qu'on a construites dans cette vue, soit en Angleterre, soit en France, ont eu un effet très-avantageux; mais une de ces lunettes construite en Angleterre, paroît très-supérieure aux autres: elle est d'environ trois pieds & demi de longueur; elle porte trois pouces quatre lignes d'ouverture, & augmente cent cinquante fois le diamètre des objets. Ainsi cette lunette est très-supérieure à un télescope de même longueur, parce qu'un tel télescope ne porteroit pas une plus grande ouverture, n'augmenteroit pas davantage l'objet, & auroit d'ailleurs moins de champ & beaucoup moins de clarté.

L'objectif de cette lunette est composé de deux lentilles convexes de *crownglass*, matière qui a beaucoup de rapport à notre verre commun, & d'une lentille concave de *flintglass* ou *crystal d'Angleterre*; on ne nous dit point d'ailleurs les dimensions de ces lentilles, qui paroissent même avoir été trouvées par une espèce de tâtonnement, à la vérité fort heureux.

Dans un mémoire que j'ai lu à l'académie, non-seulement j'ai donné les dimensions exactes que doit avoir cet objectif, j'ai fait voir encore qu'on pouvoit se servir, avec le même avantage, d'un autre objectif de forme très-différente, mais toujours composé comme celui-là de deux lentilles de verre commun qui en renferment une de *crystal d'Angleterre*. J'ai prouvé que l'avantage de ces objectifs consiste, non-seulement en ce que les courbures des surfaces y sont beaucoup moins grandes que dans les meilleurs objectifs construits jusqu'à présent avec deux lentilles, mais encore en ce que les erreurs qu'on peut commettre dans la construction des surfaces y produisent, pour la plupart, un effet beaucoup moins considérable que dans les autres objectifs.

Je dis pour la plupart; car il est une erreur dont l'inconvénient est le même dans tous les objectifs de même foyer, composés de tant de lentilles qu'on voudra; & s'il faut l'avouer, cet inconvénient est le plus dangereux de tous pour la perfection de ces objectifs. L'erreur dont je veux parler est celle qu'on peut commettre en mesurant le rapport de la diffusion des couleurs dans les différentes matières dont l'objectif est formé. Ce rapport, comme l'on fait, se détermine de deux manières, ou en mesurant l'espace qu'occupent les couleurs au foyer de deux différentes lentilles formées de ces matières, ou en mesurant l'angle de deux prismes adossés, dont l'un

est formé d'une de ces matieres, l'autre de la seconde, & à travers lesquels on fait passer l'image solaire. Or, il est visible qu'on peut se tromper aisément d'une quantité assez sensible dans ces différentes mesures, 1°. parce que l'image colorée du foyer des lentilles n'est pas bien exactement terminée, & qu'il est par conséquent difficile d'en fixer les limites à deux ou trois lignes près; or, comme cette image n'a jamais beaucoup d'étendue (car on ne peut employer commodément à cette expérience des lentilles d'un très-grand foyer), il est clair qu'une erreur de quelques lignes sur la mesure de l'image, peut être une quantité sensible par rapport à l'image totale. Par exemple, si l'image est d'un pied, ce qui suppose un foyer de douze pieds, & qu'on se trompe de trois lignes à chaque extrémité, l'erreur totale pourra être d'un vingt-quatrième. 2°. La mesure du rapport de la diffusion par le moyen des prismes peut être plus exacte, comme je le trouve par le calcul, qu'en se servant des lentilles; cependant comme cette méthode exige que les angles des prismes soient petits, & que ces angles ne sont pas faciles à mesurer avec une grande précision, il est clair qu'on peut aussi se tromper aisément d'une petite quantité dans la mesure de ces angles, & par conséquent d'une quantité qui sera assez sensible dans le rapport de cette erreur à l'angle total. Or l'effet de cette erreur devient encore beaucoup plus considérable dans le rapport qui en résulte pour la diffusion des couleurs; je trouve, par exemple, qu'en comparant la diffusion du verre commun à celle du crystal d'Angleterre, si on s'est trompé d'une certaine quantité dans le rapport des images des lentilles ou des angles des prismes, l'erreur qui en résulte dans la quantité qui exprime le rapport de diffusion, peut être plus grande que cette première erreur, en raison de cinq à trois ou même davantage. Ce n'est pas tout; l'effet de cette erreur est encore beaucoup plus grand dans l'aberration de l'objectif; car je trouve, toujours en comparant le verre commun au crystal d'Angleterre, que l'erreur commise dans le rapport de diffusion, est encore augmentée dans l'aberration de l'objectif, en raison de onze à trois; & cette erreur demeure toujours la même, de quelque manière qu'on dispose entr'elles les lentilles qui forment l'objectif composé, avec cette seule différence qu'elle deviendra de signe contraire, lorsqu'on donnera aux lentilles une disposition absolument différente.

De-là il est aisé de conclure qu'une erreur commise dans les premières mesures, augmentera plus de six fois dans l'aberration; ensuite que si on s'est trompé seulement de  $\frac{1}{50}$  dans ces premières mesures, ce qui est très-facile, l'aberration des couleurs au lieu d'être nulle, comme elle le devrait être dans l'objectif composé, sera encore plus d'un cinquième de l'aberration d'un objectif simple de verre commun. C'est sans doute pour cette raison que la plupart des lunettes *achromatiques* construites jusqu'à présent, quoique très-supérieures aux lunettes simples ordinaires, & même à plusieurs égards aux télescopes de réflexion, n'ont pas eu encore sur ces télescopes tous les avantages qu'on pouvoit désirer & même espérer. En effet, dans la plupart des objectifs *achromatiques* construits jusqu'à présent, on a supposé que la diffusion des couleurs, causée par le crystal d'Angleterre, étoit à la diffusion causée par le verre commun, comme trois à deux. Or si ce rapport, au lieu d'être de trois à deux, étoit de trente-deux à vingt, ou de huit à cinq, comme d'autres observateurs l'ont trouvé, l'aberration d'un objectif construit d'après le rapport de trois à deux, au lieu d'être nulle, ou au moins sensible comme la théorie le donne, ne seroit guere que le quart de

l'aberration d'un objectif simple. Ainsi une lunette de trois pieds, par exemple, construite avec cet objectif, ne produiroit l'effet que d'une lunette ordinaire d'environ douze pieds, tandis qu'un télescope de trois pieds produit l'effet d'une lunette de cinquante. Pour remédier à cet inconvénient, autant qu'il est possible, voici, je crois, le moyen le plus simple dont on puisse faire usage.

Supposons d'abord que l'erreur qu'on a commise dans la mesure du rapport de diffusion est en moins, c'est-à-dire, que ce rapport est un peu plus grand que celui qu'on a trouvé; on écartera tant soit peu la seconde lentille de la première, si on se sert du premier de nos objectifs à trois lentilles, ou la troisième de la seconde, si on se sert du second objectif; on parviendra par ce moyen à détruire sensiblement l'aberration pour les objets placés dans l'axe. De plus, si après ce premier écartement on écarte encore d'une petite quantité que l'expérience donnera, les deux lentilles qui étoient restées appliquées l'une contre l'autre, on parviendra à détruire l'aberration des couleurs, autant qu'il sera possible, pour les objets même qui ne seront pas placés dans l'axe.

Supposons ensuite que l'erreur commise dans la mesure du rapport de diffusion est en plus, c'est-à-dire, que le rapport trouvé est plus grand que le rapport véritable; en ce cas, on ne sauroit employer le moyen précédent, parce que l'écartement des lentilles ne feroit qu'augmenter encore l'aberration. Mais pour lors, il suffira de donner un peu moins de courbure à la première des surfaces de l'objectif, à celle qui est tournée vers l'objet, en laissant d'ailleurs les lentilles appliquées l'une contre l'autre. Il faudroit faire une opération contraire dans le cas où l'erreur seroit en moins, c'est-à-dire, que si on laissoit les lentilles appliquées l'une contre l'autre, il faudroit augmenter la courbure de la première des surfaces, ce qui est beaucoup moins aisé à faire que de la diminuer. Ainsi l'on voit que les deux cas d'une erreur en moins ou d'une erreur en plus, fournissent chacun un moyen particulier & fort simple de corriger cette erreur, lequel ne réussiroit pas aussi bien dans le cas opposé.

Cependant il est visible que le moyen de corriger l'erreur quand elle est en moins, se réduisant à un simple écartement des lentilles, est beaucoup plus facile, plus court & plus sûr que le moyen de corriger l'erreur quand elle est en plus, lequel exige qu'on retravaille tant soit peu la surface d'une des lentilles, ou qu'on ait à y substituer une autre lentille un peu moins convexe pardevant. Nous croyons donc qu'en général, lorsqu'on mesure le rapport de diffusion, il faut tâcher que l'erreur, s'il y en a, soit plutôt en moins qu'en plus. Ainsi dans les calculs qu'on fera pour déterminer les rayons des surfaces, il vaudra mieux supposer le rapport de diffusion un peu au-dessous de celui que l'expérience a donné, que de le prendre au-dessus.

Il y a encore un autre avantage à ce que l'erreur, si elle a lieu, soit plutôt en moins qu'en plus. C'est qu'on peut la corriger par le moyen de l'oculaire convexe, adapté à ces sortes d'objectifs; car il se trouve, par une circonstance heureuse, que l'aberration de cet oculaire est alors en sens contraire de l'aberration de l'objectif; d'où il est aisé de voir qu'on peut trouver facilement un oculaire dont l'aberration détruit, au moins presque entièrement, celle qui peut rester dans l'objectif. Il est vrai que si l'erreur étoit en plus, on pourroit employer au même effet un oculaire concave; mais on fait que ces oculaires ont l'inconvénient de diminuer le champ de la lunette. Cependant on pourroit encore, ce me

semble, s'en servir avec avantage, sur-tout si la lunette n'étoit pas trop longue.

A l'occasion des oculaires adaptés aux objectifs *achromatiques*, j'ai deux remarques essentielles à faire. La première, c'est qu'au lieu de construire ces oculaires de verre commun, on feroit très-bien d'y employer une matière dans laquelle la diffusion des rayons seroit plus grande, par exemple, une matière semblable à celle qu'a trouvée M. Zeiher, & qui ayant une réfraction moyenne à-peu-près la même que celle du crystal d'Angleterre, écarte les couleurs environ deux fois davantage que ce crystal, & trois fois plus que le verre commun. Ces oculaires auroient cet avantage, qu'avec un foyer beaucoup plus court que ceux du verre commun, ils représenteroient l'objet aussi nettement; & comme ils permettroient de donner aux objectifs une ouverture plus grande, ils donneroient donc à la fois plus de netteté, de grandeur & de vivacité à l'image.

La seconde remarque que j'ai à proposer, est sur le rapport des courbures qu'on doit donner aux surfaces de ces oculaires, pour que l'aberration qui viendra de leur figure sphérique soit la moindre qu'il sera possible. Les formules données jusqu'ici par les opticiens, assignent aisément ce rapport, mais ces formules ne sont bonnes que pour les objets placés dans l'axe; pour peu qu'ils s'en écartent, l'aberration devient plus considérable que dans des lentilles d'une autre forme. J'ai donc envisagé la chose autrement; j'ai cherché le rapport que doivent avoir les rayons d'une lentille simple, pour que l'aberration dans les objets placés hors de l'axe, ne soit pas plus grande que celle des objets placés dans l'axe même, ce qui se réduit à rendre nulle l'aberration en largeur; & je trouve que ces sortes de lentilles ont l'avantage de donner dans l'axe très-peu d'aberration, & l'aberration la moindre qu'il est possible pour les objets qui ne sont pas dans l'axe. Je ne doute donc point que ces sortes de lentilles ne soient en effet beaucoup plus avantageuses que les autres; le calcul fait voir qu'en employant des oculaires de cette forme, & dont la matière soit de verre commun, le rayon de la surface tournée vers l'objet, doit être égal à environ neuf fois la distance focale de l'oculaire, & le rayon de l'autre surface égal à environ  $\frac{1}{2}$  de cette même distance focale.

Cette observation, sur le rapport le plus avantageux entre les rayons des surfaces, est d'autant plus importante, qu'elle a lieu non seulement pour les oculaires, mais aussi pour les objectifs simples, lorsqu'on jugera à propos de construire des lunettes avec de tels objectifs. Je trouve, par exemple, que pour qu'un objectif simple de verre peu réfringent ait la moindre aberration, le rapport des surfaces ne doit pas être de 1 à 6, comme tous les opticiens l'ont cru jusqu'ici; mais que la première surface, celle qui est tournée vers l'objet, doit avoir un rayon égal à environ  $\frac{1}{2}$  de la distance focale, & la seconde un rayon égal à cinq fois cette même distance.

De pareils objectifs convexes de verre commun & d'une seule matière, pourroient, si je ne me trompe, être combinés fort avantageusement avec des oculaires simples concaves, formés de la matière trouvée par M. Zeiher, & construits suivant les proportions que nous avons données plus haut pour ces sortes d'oculaires: on en formeroit d'excellentes lunettes de poche, qui, en augmentant l'objet environ trois fois, ce qui est suffisant pour ces sortes de lunettes, auroient l'avantage d'être exemptes de couleurs, d'avoir d'ailleurs, par la courbure des surfaces, le moins d'aberration qu'il seroit possible, de souffrir une grande ouverture de l'objectif, & par conséquent de donner à l'image beaucoup de netteté & de vivacité.

Revenons aux objectifs composés de plusieurs lentilles. Je n'ai encore parlé jusqu'à présent que de la combinaison d'un seul oculaire simple avec ces objectifs; mais je trouve qu'en employant deux oculaires, même d'une matière semblable, on peut toujours donner à leurs surfaces une telle courbure, que l'aberration qui vient de leur figure sphérique, soit entièrement détruite; & il est évident que ce double oculaire étant supposé de même foyer que l'oculaire simple dont il a été parlé ci-dessus, aura l'avantage d'anéantir ou entièrement ou presque entièrement toute aberration, tant celle qui vient des couleurs, que celle qui vient de la figure des verres. Ainsi, une lunette construite exactement sur cette théorie & portant deux oculaires, tels que je viens de les proposer avec un objectif formé de trois lentilles, seroit infailliblement très-supérieure aux télescopes de réflexion.

On trouvera dans le mémoire dont celui-ci est l'extrait, le détail des calculs sur lesquels est fondée toute la théorie que je viens d'établir, avec quelques autres vues utiles pour remédier à l'inconvénient qui résulte de l'erreur qu'on peut commettre dans le rapport de diffusion des rayons, erreur dont l'effet est celui qu'on doit avoir le plus de soin d'éviter. A l'égard des inconvénients qui naissent des autres erreurs qu'on peut commettre, soit en mesurant le rapport de réfraction dans les deux matières, soit dans la construction des lentilles, d'après les mesures que donne la théorie, non seulement ces inconvénients seront beaucoup moins considérables, & auront même très-souvent un effet insensible, mais on peut trouver aisément différens moyens d'y remédier. Ces moyens consistent en général à multiplier les lentilles qui composent l'objectif, & à ne pas donner le même rayon aux surfaces contiguës de ces lentilles. Par-là on aura dans la solution du problème un beaucoup plus grand nombre d'indéterminées, qui mettront à portée de donner aux différentes surfaces, la courbure la plus propre pour anéantir (au moins presque entièrement) l'inconvénient qui naît de ces différentes erreurs. L'expérience fait voir que cette multiplication des lentilles est plus nuisible à la vivacité de l'image, dont elle peut d'ailleurs augmenter beaucoup la netteté: elle a de plus un autre avantage, c'est qu'elle offre un plus grand nombre de combinaisons pour la disposition des lentilles, & par conséquent pour trouver l'arrangement le plus avantageux qu'on puisse leur donner; car en n'employant que deux matières à la formation de l'objectif, il est aisé de voir que les lentilles qui le composent, peuvent être combinées en deux façons seulement, s'il n'y en a que deux; au lieu qu'elles peuvent l'être en six, s'il y en a trois; en douze, s'il y en a quatre; en vingt, s'il y en a cinq, & ainsi du reste, suivant une progression croissante, dont la différence est la progression arithmétique, 2, 4, 6, 8, &c. Il est vrai que ces différentes combinaisons exigeront d'assez longs calculs pour trouver celles qui seroient les plus avantageuses; mais on en sera dédommagé par l'avantage qu'elles produiront pour la perfection des objectifs.

Cette perfection, ou plutôt l'effet avantageux qui en résultera, pourra encore augmenter beaucoup, si on s'applique ensuite à perfectionner sur le même plan, la théorie du rapport des ouvertures avec les oculaires. J'ai déjà fait voir dans le troisième volume de mes *Opuscules*, combien la théorie donnée jusqu'ici par les opticiens pour assigner ce rapport, étoit fautive & imparfaite, & j'y ai substitué des formules beaucoup plus exactes, au moyen desquelles on pourra déterminer ce rapport d'une manière bien plus sûre & plus avantageuse. Je ne doute pas que par ces différens moyens on ne parvienne à donner aux lunettes *achromatiques*, de nouveaux degrés de

perfection très-considérables, & peut-être jusqu'à un point dont on n'auroit osé se flatter. Je fais qu'un grand géometre a paru douter qu'il soit possible de porter ces lunettes à un grand degré de perfection. La raison principale qu'il en apporte, c'est que le *crownglass* étant verdâtre, & par conséquent, selon lui, ne laissant passer sensiblement que les rayons verts, il n'est pas étonnant qu'il paroisse moins écarter les rayons colorés que le *flintglass* ou crystal d'Angleterre, d'où notre savant conclut que la mesure du rapport de diffusion qu'on trouve entre ces deux matières, par le moyen de l'expérience, est illusoire & fautive, & par conséquent, aussi la théorie qui en résulte pour les objectifs *achromatiques*. Il est facile de répondre à cette objection par l'expérience, qui fait voir que les objectifs déjà construits, d'après la théorie, sont excellens, ce qui ne laisse point douter qu'ils ne puissent le devenir encore davantage. D'ailleurs, quand le *crownglass* auroit l'inconvénient, par sa couleur verdâtre, d'absorber quelque partie des rayons rouges ou violets, cet inconvénient n'auroit pas lieu en se servant de notre verre commun qui est blanc, & qui par conséquent laisse passer tous les rayons. Je crois par cette raison que notre verre commun doit être encore plus avantageux que le *crownglass*, dans la construction des objectifs *achromatiques*. (Cet article est de M. d'ALEMBERT, & a déjà été inséré dans un journal peu répandu, d'où nous l'avons tiré.)

ACIS, (*Myth.*) devoit le jour à Faune & à la nymphe Symethe. A l'âge de seize ans il s'attacha à la belle Galatée, & en fut aimé; mais il eut pour rival le terrible Polypheme, qui l'ayant surpris un jour avec sa nymphe, déracina un rocher énorme, & le jeta sur cet amant infortuné, qui en fut écrasé: les dieux, à la priere de Galatée, le changerent en une divinité des eaux. Campistron & la Fontaine ont donné chacun un opera des amours d'Acis & de Galatée. Acis étoit un jeune Sicilien, qui ne pouvant posséder Galatée, ou quelque belle dont il étoit amoureux, se jeta de désespoir dans un fleuve, qui porta son nom dans la suite. Le fleuve Acis, en Sicile, sortoit du Mont Etna. La rapidité de ses eaux lui fit donner le nom d'Acis, qui signifie la pointe d'une fleche, parce que son cours ressemble à une fleche, dit Hérodote. (+)

ACLASTE, adj. (*Optique.*) Leibnitz se fert de ce mot (*Actes de Leipfick, pour le mois de sept. 1692.*) pour exprimer les figures qui ont les propriétés requises pour rompre les rayons de lumière, & qui cependant les laissent passer sans aucune réfraction. (J. D. C.)

ACMÉ, (*Hist. anc.*) fille d'une grande distinction, de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut si bien plaire à la femme d'Auguste, que cette impératrice la garda auprès d'elle. Cette jeune personne rendit de grands services à Antipater, fils du grand Hérodote; entr'autres elle lui en rendit un qui lui coûta la vie. Elle contrefit l'écriture de l'impératrice dans une lettre à Herode, contre sa sœur Salomé; la fourberie ayant été découverte, elle en fut punie de mort.

ACMODES, (*Géogr. anc.*) îles de la mer Calidonienne, reconnues pour les îles de Schetland du royaume d'Ecosse, dans la mer de Deucalidon, aujourd'hui le canal de Saint-George. Pline a parlé de ces îles: on a cru long-temps que c'étoient les Hebrides. Mainland est en la principale. (C. A.)

ACMON, (*Hist. anc. & Myth.*) dont l'histoire est confondue avec la fable, est regardé comme le patriarche des Cunbréens ou Saques, sans qu'on en donne des preuves bien convaincantes: on le fait antérieur de deux siècles à Abraham. Amon, dont on ignore l'origine, fut un héros aventurier, qui,

la tête d'une troupe de brigands, forma des établissemens vers le Pont-Euxin, sur les bords de l'Iris & du Thermodon: la terre alors étoit le domaine commun de tous ses habitans; & celui qui savoit le mieux piller, étoit le plus riche possesseur. Amon avoit un frere, qui faisoit auprès de lui les fonctions de prophete; & c'étoit l'instrument qu'il employoit pour justifier tous ses brigandages. Ce frere, nommé Doëas, avoit la réputation de pénétrer dans l'abîme de l'avenir; son nom, en langue Celtique, signifie dieu ou homme divin. Tous les illustres brigands de ces siècles barbares avoient toujours un devin, qu'ils avoient soin de consulter avant d'entreprendre quelque chose d'important; & comme il y a toujours eu des hommes intéressés à tromper, & d'autres qui se font un devoir de l'être, les ambitieux n'ont jamais manqué d'agens pour justifier leurs crimes. Amon ne pouvoit mieux choisir pour complice de ses impostures que son frere, intéressé à ses prospérités. Il avoit la force en main, & le peuple, séduit par Doëas, le regarda bientôt comme un dieu. Il parcourut la Cappadoce Pontique, qui fut appelée *Acmonie*. On donna aussi son nom à un bocage sacré, où il fut adoré comme un dieu ou comme un héros. Les plaines de Phrygie furent aussi appelées *Doëantiennes*.

Ces deux freres virent plusieurs nations se prosterner devant eux; mais tous les peuples ne furent point entraînés dans la séduction: les plus barbares furent les plus crédules. Ceux qui eurent à se plaindre de leurs vexations, leur donnerent le nom de *Saques*, que signifie voleurs ou méchans, dont la signification s'est conservée dans notre langue; & c'est de là qu'on dérive le mot *sac* ou *saccager*. Après avoir parcouru différentes provinces, ils se fixerent sur les bords de l'Euxin, où leur postérité devint la plus belliqueuse nation de toute la Scythie: c'est du moins l'idée que nous en donne Strabon. Les peuples qu'ils chassèrent de leurs possessions, formerent la nation des Parthes, qui signifie dispersés. Amon, possesseur d'une vaste contrée, se livra aux amusemens de la chasse, qui étoit alors un art de nécessité, puisqu'elle fournissoit tout aux besoins de l'homme, & qu'elle accoutumoit à supporter les fatigues de la guerre, dans un temps où tous les hommes s'égorgeoient & se pilloient avec gloire. Amon, épuisé des fatigues, termina une vie laborieuse par une maladie qu'il gagna à la chasse. Ses enfans lui décernerent les honneurs divins; mais les peuples qu'il avoit opprimés détestèrent sa mémoire. (T-N.)

ACOLCHI, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) espece de troupial du Mexique, qu'Eusebe Nieremberg appelle *pterophœnicus Indiarum*. *Hist. exot. liv. X, chap. 59.* Les Espagnols l'appellent *commendadoza*, & les Mexicains *acolchichi*, selon Fernandez, *acolchichi seu avis rubeorum humerorum*, *Hist. nov. Hispan. chap. 4, pag. 14.* C'est l'étourneau à ailes rouges de Catesby, qui en a donné une figure enluminée assez exacte, *vol. 1, planch. XIII.* Albin l'a aussi gravé sous le nom d'étourneau rouge-aile (*vol. 1, pag. 33, planch. XXXVIII.*); mais sa figure est enluminée avec moins de vérité. M. Brisson l'appelle *troupiale à ailes rouges: icterus niger (griseo admixto in faminâ) tetricibus alarum minoribus coccineis. . . . icterus Phœnicus (Ornitholog. vol. II, pag. 97.)* M. Linné l'appelle *oriolus phœnicus, niger alarum tetricibus fulvis.* (*System. nat. edit. 12, pag. 161, n°. 5.*)

Il égale en grandeur l'étourneau. Sa longueur totale du bout du bec à celui de la queue, est de huit pouces & demi, & jusqu'au bout des ongles de sept bons pouces. Son bec a onze lignes de longueur, sa queue trois pouces & demi, & le plus long de ses doigts, jusqu'au bout de l'ongle, onze lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque

jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue ; leur vol, quand elles sont bien ouvertes, est de treize pouces & demi.

Sa couleur générale est un noir lustré. Ses épaules seulement sont d'un beau rouge, qui n'est que fauve dans sa jeunesse, & qui par la suite devient d'un bel écarlate. L'iris de ses yeux est blanc, & la prunelle noire.

L'*acolchi* est si commun au Mexique, à la Louisiane, à la Virginie & à la Caroline, qu'il en devient incommode, parce qu'il s'assemble par troupes, fond sur les campagnes cultivées, & en dévaste les grains, sur-tout vers les côtes maritimes, qu'il fréquente plus volontiers. Ainsi rassemblés par nuages, ils craignent peu les hommes & les épouvantails qu'ils font pour les chasser. Ils se familiarisent aisément, & font leurs nids sur les arbres fort proches des habitations. Ils chantent & gazouillent agréablement, apprennent à parler, répètent nombre de mots, & font jouans & caressans ; de sorte qu'on les met volontiers en cage. Comme ils vivent de grains, on n'a pas de peine à les nourrir : ils mangent presque tout ce qu'on leur donne, sur-tout du pain & du maïs. Les Espagnols leur ont donné le beau nom de *commendadoza*, c'est-à-dire, *commandeur*, à cause de la marque rouge qu'ils portent sur les épaules, qui imite assez les marques de distinction que portent les chevaliers, appelés *commandeurs*.

*Remarques.* M. Brisson dit que cet oiseau fait son nid dans les joncs, au-dessus de l'eau, & que la femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est plus petite ; que sa couleur noire est mêlée de gris, & que le rouge de ses ailes n'est pas aussi vif. Mais certainement il a été trompé ; car Fernandez remarque, comme l'on a vu, qu'il niche sur les arbres, & que ce ne sont que les jeunes qui sont ainsi fouettés de couleurs foibles, qui n'acquièrent toute leur vivacité qu'à la seconde mue. (M. ADANSON.)

ACOLIN, f. m. (*Hist. nat. Ornitholog.*) nom que les Mexicains donnent, selon Nieremberg (*Hist. exoticoz. lib. X, cap. 22.*) à une espèce de courli qui a la grandeur d'une caille, le bec long & courbé en-dessous, les pieds longs, qui vole rarement, mais qui court avec une vitesse surprenante au bord des eaux.

Cet oiseau est commun autour du lac du Mexique, où il se nourrit de petits poissons, & sans doute aussi de vermineux. (M. ADANSON.)

ACOMAC, (*Géogr.*) province de la Virginie, dans l'Amérique septentrionale. C'est une presqu'île, bornée au nord par le Maryland, à l'orient & au midi par l'Océan, & à l'occident par la baie de Chesapeake. La nouvelle Oxford, qui est du Maryland, est située à sa base au septentrion, & le cap Charles est à sa pointe méridionale. Il y a deux petites villes dans cette presqu'île, Somer & Chingoteok. *Long. 51. 30. lat. 39.* (C. A.)

§ ACONIT, (*Mat. méd.*) Parmi les différentes espèces d'*aconit*, il en est trois qui sont connues en médecine, la première est le napel (*aconitum napellus* C. B. & Lin.) la seconde le tue-loup (*aconitum licoctonum luteum* C. B.) & la troisième *aconitum salutarium*, seu *anthora*.

La première espèce ou le nappel, regardé jusqu'à nos jours comme un des plus violens poisons sur les assertions de Dioscoride, Mathiolo, Wepfer, Mead, a été mis en usage par M. Storck, médecin de Vienne, dont les observations prouvent qu'il est un puissant sudorifique, très-utile contre toutes les maladies dont la cause peut être expulsée par les voies de la transpiration & de la sueur. Sprœgel & Von-liné s'étoient déjà convaincus que cette plante étoit moins venimeuse qu'on l'avoit cru. Storck emploie la tige & les feuilles de cette plante en extrait

ou en poudre, avec 60 parties de sucre blanc en poudre, contre une partie de cette plante ; on ne voit pas la raison de ce mélange singulier, & l'auteur ne paroît pas avoir éprouvé ce qu'auroit produit intérieurement une petite dose d'extrait seul.

La dose de ce mélange est depuis dix jusqu'à vingt grains, plusieurs fois par jour & pendant longtemps.

Le tue-loup regardé vulgairement comme un poison aussi actif que l'espèce précédente, est recommandé dans quelques pharmacopées comme utile en fomentation ou dans quelques onguents contre la gale & pour faire mourir les poux. *Licoctonum*, de *λυκος*, *lupus* ; & *κτενω*, *occido*.

La troisième espèce ou *aconitum salutarium*, n'est pas exempte de danger, comme l'observe M. Crantz. Une tradition très-ancienne fait regarder celle-ci comme le contre-poison des autres, & l'auteur de l'article *aconit* ne balance pas à regarder cette espèce comme alexitère, cordiale, stomachale, & bonne pour la colique venteuse ; le napel, ajoute-t-il, coagule le sang, & l'*aconit salutarium* agit en divisant les humeurs. Cette explication qui n'est que copiée de tant de recueils triviaux, copiés eux-mêmes des écrits des plus crédules naturalistes, seroit démentie formellement par les observations de M. Storck sur le napel, si l'on ne savoit d'ailleurs qu'il importe de ne pas croire sur parole tout ce que la seule observation a droit de confirmer. (Article de M. LAFOSSÉ, docteur en Médecine.)

§ ACORES, (*Géogr.*) les Portugais placent leur premier méridien au pied des Açores. L'île de Saint Michel est célèbre par la bataille navale que le marquis de Santa-Cruz y gagna en 1582, sur don Antoine, qui disputoit la couronne de Portugal à Philippe II, roi d'Espagne. (C.)

§ ACORUS, (*Mat. méd.*) vrai *acorus* (*calamus aromaticus*), jonc odorant. La racine de cette plante dont on peut voir la description à l'article *acorus* du *Dict. des Sciences*, &c. a une odeur très-vive & assez agréable lorsqu'elle est récente. Sa saveur est âcre, aromatique & amère. Elle abonde en principe spiritueux, assez volatil, & contient aussi une grande quantité de matière fixe d'une nature gommeuse, mêlée à un peu de substance résineuse. C'est à la partie spiritueuse qu'il faut attribuer l'odeur de la racine. Sa saveur amère appartient principalement à la partie gommeuse plus abondante, & l'âcreté paroît dépendre de la partie résineuse qui lui est mêlée, mais en moindre quantité, selon l'examen de M. Cartheuser. Cette racine contient d'ailleurs très-peu d'huile essentielle.

L'infusion aqueuse de cette racine est d'une odeur pénétrante & sa saveur est très-amère. Cette infusion évaporée perd presque toute son odeur, mais le résidu conserve toute son amertume. La teinture spiritueuse de cette racine n'a d'autre odeur que celle de l'esprit-de-vin, mais sa saveur est très-âcre, très-piquante, & mêlée le plus souvent d'un peu d'amer.

La racine trop récente a quelque chose de virulent mêlé à son odeur qui la rend plus désagréable que celle qui est desséchée ; on s'en sert dans toutes les foiblesses d'estomac ou des organes digestifs qui dépendent, comme on dit, de frigidité, laxité ou inertie. On l'emploie avec succès dans les dérangemens des menstres qui dépendent des mêmes causes, dans la leucophlegmatie, les différentes espèces d'hydropisie, dans les maladies venteuses, l'asthme pituiteux, les fluxions catharrales, le scorbut. Fallope assure avoir guéri plusieurs suppressions d'urine, par la décoction d'*acorus* dans du vin. Mayerne vante ce remède comme un spécifique contre le vertige qui dépend d'inertie ou de relâchement des nerfs ; on

l'a même regardé comme aphrodisiaque, ce qui lui a fait donner le nom de *radix venerea* par quelques-uns.

Cette racine est utile pour corriger la mauvaise haleine lorsqu'on la mâche; on l'emploie aussi dans les affections soporeuses: son suc, selon Dioscoride, exprimé dans les yeux, guérit la suffusion.

On la regarde encore comme alexipharmaque; s'il faut en croire Clusius, les habitans des confins de la Lithuanie, ont appris des Tartares à porter sur soi la racine d'*acorus*, & à ne boire d'eau qu'après y avoir fait macérer cette racine durant quelque tems. Il seroit sans doute utile, selon le précepte de Simon Pauli, de ne jamais boire d'eau bourbeuse dans les camps, qu'après avoir usé du même expédient que les Tartares: peut-être même est-ce par ces considérations qu'on a donné à cette même racine le nom de *radix nautica*, soit parce qu'elle corrige les qualités pernicieuses que l'eau, trop long-tems gardée, peut contracter, soit parce qu'elle prévient en partie le vomissement habituel qu'éprouvent ceux qui se mettent en mer pour la première fois.

On fait avec cette racine une espece de confecton qu'on appelle *calamus aromaticus confit*, dont les propriétés sont fort au-dessous de celles de la racine elle-même; on en fait aussi l'électuaire diacorus, on en tire un extrait & une huile distillée; quant aux sels qu'on en retire par l'incinération, il est absurde de prétendre qu'ils participent aux propriétés de la plante.

Observons en passant que la plante connue sous le nom d'*acorus verus* ou *vrai acorus*, n'est point la même que les anciens avoient décrit sous le nom de *calamus aromaticus*, & dont Prosper Alpin nous a laissé la description dans son traité de *plantis exoticis*, lib. II. cap. 7. Il paroît même que les anciens ne se servoient point d'une racine, mais d'une petite tige dont les propriétés étoient néanmoins très-analogues. (Article de M. LAFOSSÉ, docteur en Médecine.)

§ ACQS, (Géogr.) jolie petite ville de France, en Languedoc, dans le gouvernement de Foix. Elle est au pied des Pyrénées, sur une petite rivière, au sud de Tarascon. Son nom lui vient des eaux chaudes qui sont dans son voisinage, & dont l'usage est très-salutaire pour ceux qui en prennent les bains. Long. 19. 20. lat. 42. 40. (C. A.)

ACQUA, (Géogr.) bourg d'Italie, au grand duché de Toscane, où il y a des bains chauds que l'on vante. Long. 29. 20. lat. 43. 45. (D. G.)

ACQUA CHE FAVELLA, (Géogr.) fontaine d'Italie, dans la Calabre citérieure, au royaume de Naples, près de l'embouchure de la rivière de Crata, & des ruines appelées *Sibari ruinata*. On a cru que ceux qui se baignoient dans ses eaux, devenoient plus beaux & plus sains. (C. A.)

§ ACQUAPENDENTE, (Géogr.) ville d'Italie, dans la province d'Orviette, sur l'état Ecclésiastique. Elle est située sur un rocher d'où tombe une cascade naturelle que l'on entend en approchant de la ville. Cette cascade lui a fait donner le nom d'*acqua-pendente*. Près de la rivière passe la rivière de Baglia. On trouve, dans cette chétive cité, un évêché & seize couvens qui en occupent plus de la moitié. Elle est à 23 lieues nord-ouest de Rome. Long. 29. 28. lat. 42. 43. (C. A.)

§ ACQUI, (Géogr.) ville d'Italie, au duché de Montserrat, avec un évêché suffragant de Milan. Les anciens la nommoient *Aquæ stiatella*, à cause de ses bains d'eau chaude qu'ils estimoient beaucoup & dont on fait encore usage aujourd'hui aux mois de mai & de septembre. Quoique les eaux en soient bouillantes, l'herbe de son bassin s'y conserve très-verte. Les Espagnols prirent cette ville en 1745; les

Piémontois la reprirent en 1746; M. de Maillebois la reprit ensuite, & l'abandonna après en avoir fait faire les fortifications. C'est la patrie de Georges Merula. Elle est sur la rive septentrionale de la Bormia, à 10 lieues nord-ouest de Gènes. Long. 26. 5. lat. 44. 40. (C. A.)

ACRA, (Géogr.) ville d'Afrique, sur la côte de Guinée. Les Anglois, les Danois & les Hollandois, maîtres conjoints de cette ville, l'ont munie chacun d'un bon fort, & ont donné un village à chacun de ces forts pour dépendance particulière. Long. 17. 33. lat. 5. (D. G.)

§ ACRAMAR, ou ACTMAR, ou ARCISSA, ou ABACMAS, ou VAN, (Géogr.) ville de la grande Arménie en Asie, & capitale du gouvernement de Van. Elle est située au pied des montagnes du Diarbekir sur le bord d'un grand lac qui lui donne son nom, au nord-ouest du pays d'Aderbijan & au sud-est d'Erzerom. Sémiramis en fut, dit-on, la fondatrice, & la fit appeler *Semiramocerta*. Cette ville est grande, marchande & assez peuplée. Il y réside un bacha. Comme elle voisine des frontières de Perse, elle est souvent exposée au fort des armes, & voit alternativement dans ses murs, les Turcs & les Persans; son château est très-fort. Son lac a deux petites îles habitées par des religieux Arméniens; il reçoit une petite rivière, nommée *Bendmachi*, qui fournit une grande quantité de poissons d'une espece plus grande que le pélamide fort estimé en Perse. Long. 62. lat. 36. 30. (C. A.)

ACRATOPOTES, (Mythol.) c'est le nom d'un héros de la Grèce, qui étoit honoré, selon Athénée, à Munichia, un des bourgs de l'Attique. (+)

ACRE, f. m. (Arpentage.) mesure d'Angleterre; pour le terrain qui contient 43560 pieds anglois quarrés, ou 1135 toises quarrées de superficie, mesure de Paris; d'où l'on voit son rapport avec l'arpent de Paris, qui est de 900 toises quarrées; & avec celui des eaux & forêts, qui est de 1344  $\frac{1}{2}$  dans tout le royaume, suivant l'ordonnance des eaux & forêts. Voici une table des subdivisions de l'acre d'Angleterre,

Pouces.	Pieds.	Yards.	Paces.	Poles.	Rood.	Acre.
144						
1296	9					
3600	25	$2\frac{2}{3}$				
39204	$272\frac{1}{4}$	$30\frac{1}{4}$	10,89			
1568160	10890	1210	435,6	40		
6272640	43560	4840	1743,6	160	4	1

c'est-à-dire, que l'acre contient 4 roods, le rood 40 poles, & 1210 yards ou brasses chacune de trois pieds. Le pied d'Angleterre, suivant les dernières vérifications que M. Maskelyne, astronome royal d'Angleterre, en a faites sur les toises que je lui avois envoyées, est de 11 pouces 3 lignes & 1154 dix millièmes de ligne, pied de Paris, pris sur la toise de l'académie, qui sert actuellement de règle dans le royaume. (M. DE LA LANDE.)

§ ACRE, SAINT-JEAN D'ACRE, ACRA, ACCARON, PTOLEMAÏDE, ACCA, ACCO, (Géogr.) cette ville connue sous tous ces différens noms, & célèbre dans l'antiquité, fut engloutie en 1762, pendant un affreux tremblement de terre. Elle étoit située dans la Palestine, sur les côtes de la Syrie, & avoit un bon port de mer. Les Croisades lui donnerent de la réputation: prise & reprise par les Croisés & par les Mahométans; elle resta aux Soudans d'Egypte à qui les Turcs l'enleverent ensuite. Un marais infect occupe la place où on la voyoit autrefois. Long. 57. lat. 32. 40. (C. A.)

ACRISIE, f. f. (Médecine.) *acrisia*, d'a privatif & de *κρίνω*, juger ou séparer. On se sert de ce mot pour désigner

désigner l'état de crudité des humeurs, qui empêche la séparation de la matière morbifique & son expulsion hors du corps, ce qui est tout le contraire de la crise. Il signifie, suivant Galien, un défaut de crise, ou une crise qui ne se fait qu'avec difficulté & qui n'apporte aucun soulagement au malade, le malade se trouvant plus mal après qu'elle est arrivée, qu'il ne l'étoit auparavant. Il faut singulièrement faire attention aux maladies qui n'ont aucunes crises bien décidées; car si, suivant l'idée d'Hippocrate, les maladies qui ont été jugées imparfaitement, donnent souvent naissance à des récidives; *quæ post crislum relinquuntur, recidivas facere solent*, à plus forte raison doit-on craindre pour l'état d'un malade chez lequel on n'a apperçu aucune espèce de crise. Pour l'ordinaire, les maladies qui ont paru se terminer sans crises marquées, sont suivies d'une convalescence longue, difficile, laborieuse; un médecin éclairé doit alors être sur le *qui vive*; & pour parer à toute espèce d'accidens, il chargera l'art de faire ce que la nature auroit dû faire, il fera les frais d'une crise. C'est ainsi que l'application des vésicatoires, dans ces cas, fera suivie du plus grand succès. (A. & L. P.)

ACRISIUS, (Mythol.) roi d'Argos, père de Danaë, ayant été détrôné par son frère Proèteus, fut rétabli par son petit-fils Persée, qui le tua ensuite par un malheureux accident. Persée voulant un jour faire preuve de son adresse au jeu de palet, en présence de son grand-père, le malheur voulut qu'ayant jeté son palet de toute sa force, il atteignit Acrisius, & le tua sur la place. Ainsi s'accomplit la prédiction qui lui avoit été faite, qu'un jour son petit-fils lui raviroit la couronne & la vie, sans que les rigueurs qu'il avoit exercées contre sa fille l'en eussent pu garantir. (+)

ACRISTIA, (Géographie.) gros bourg de Sicile, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de *Schrietea*. Diodore fait mention de ce bourg, mais il ne dit rien de satisfaisant sur la ville de *Schrietea*, qui a dû être fort considérable dans l'antiquité, suivant quelques historiens-géographes. (C. A.)

ACROAMA, (Musique des anciens.) nom que les Romains donnoient aux musiciens qui jouoient d'un instrument, pour les distinguer de ceux qui chantoient. On prétend aussi qu'ils appelloient *acroama* la musique instrumentale, & sur-tout celle qui étoit gaie. (F. D. C.)

ACROCHIRISME, (Hist. anc.) espèce de danse joyeuse & de lutte avec les mains seulement; ceux qui s'exerçoient ainsi s'appelloient *acrochiristes*, & ne faisoient que se toucher du bout des doigts. (L.)

ACROCHORDON, (Médecine.) d'*ακρος*, extrémité, & de *χορδή*, cordon. C'est une excroissance ronde sur la peau, avec une base mince. Gal. *Def. Medic.*

Les Grecs donnent le nom d'*acrochordon* à toute excroissance qui se forme sur la peau, qui en a la couleur, dont la superficie a quelque chose de rude, & qui s'élargit à mesure qu'elle s'éloigne de sa base. Sa grosseur excède rarement celle d'une fève. Il n'est jamais seul; mais il en paroît plusieurs à-la-fois; quelquefois il disparoît subitement; d'autres fois il excite une légère inflammation, & souvent il suppure. Etant coupé, il ne laisse aucune racine, ce qu'il fait qu'il n'est pas sujet à renaître. Celse, *liv. IV. chap. xxviiij.*

On voit par-là que l'*acrochordon* est cette espèce de verrue, que Wiseman appelle *penfile*. On l'extirpe ordinairement lorsqu'elle commence à devenir incommode, soit en y faisant une ligature, soit en la coupant. (+)

ACROCHORINTHE, (Géogr. anc.) montagne près de la ville de Corinthe, & au bas de laquelle cette ville étoit située, dans une belle plaine. Elle

avoit sur son sommet un temple de Vénus qui étoit très-célèbre. Strabon dit que cette montagne étoit entourée d'une muraille, & qu'elle servoit de forteresse à cette ville. Pline la nomme aussi la *citadelle de Corinthe*. (C. A.)

ACROCOMES, (Géogr. & Hist. anc.) peuples de Thrace ainsi nommés, parce qu'il avoient les cheveux longs par devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes qui ne les portoient longs que par derrière. Ce nom vient de ces deux mots grecs *ακρος*, haut ou long, & *κόμη*, cheveux. (C. A.)

§ ACTE, s. m. (Beaux-arts, Poésie dramatique.) partie considérable de l'action dramatique, à la fin de laquelle tous les acteurs quittent la scène. La nature de l'action n'exige pas nécessairement qu'elle soit interrompue, ni que le lieu où elle se passe reste vuide pendant un certain tems. On ne sauroit donc déterminer ni les *actes* en eux-mêmes, ni leur nombre, par l'essence du drame. Il est probable que les *actes* tirent leur origine d'une cause purement accidentelle. S'il est vrai qu'originellement les spectacles dramatiques n'étoient que des chœurs, & que dans la suite on introduisit une action entre ces chœurs, comme Aristote & presque tous les anciens l'ont dit; il en faut conclure que les chœurs étoient l'essentiel du spectacle, & que l'action n'en étoit que l'accessoire: de-là vient qu'on nommoit *épisodes* tout ce qui se disoit sur la scène dans l'intervalle des chœurs. C'est donc de-là qu'il faut dériver l'origine de la division du drame en divers actes. Il est vrai que les anciens auteurs, en rapportant cette circonstance, ne l'affirment positivement que de la tragédie; mais il est néanmoins probable qu'elle est encore vraie relativement à la comédie. Ce genre avoit originellement aussi des chœurs; on les supprima dans la suite, parce qu'on s'apperçut que les spectateurs, ennuyés d'une trop longue interruption, sortoient du spectacle pendant les chœurs. On leur substitua un simple entr'acte; mais cet intervalle oisif entre les actes fut enfin aussi aboli: de-là vient que dans les comédies latines les actes se succèdent immédiatement, & qu'il est souvent mal-aisé de les distinguer.

Ce seroit donc en vain qu'on se tourmenteroit à chercher, dans la nature même du drame, le fondement de la fameuse règle d'Horace, qui exige cinq *actes*, ni plus ni moins, pour chaque pièce de théâtre. C'étoit assez la méthode des anciens, comme on peut l'observer dans plus d'une occasion, d'établir pour règle invariable, ce que les premiers inventeurs n'avoient adopté que par accident. Toutes les pièces dramatiques des anciens sont effectivement de cinq *actes*. Dans les tragédies il y a constamment un intervalle d'un *acte* à l'autre, qui étoit rempli par les chants du chœur. Cet intervalle manque dans quelques comédies latines. On dançoit au commencement dans les entr'actes des pièces comiques; mais cet usage n'a pas toujours été observé. La différence essentielle entre la pratique des anciens & la nôtre à cet égard, est que chez eux l'action n'avançoit que peu ou point, durant l'intervalle d'un *acte* à l'autre. Pour l'ordinaire l'*acte* suivant, dans les pièces anciennes, reprend l'action au même point où le précédent l'avoit laissée. On a des tragédies qui ne contiendroient manifestement qu'un *acte*, si l'on retranchoit les chœurs. Chez les modernes, au contraire, il se passe bien des événemens derrière la scène pendant l'entr'acte.

Cet usage n'étoit cependant pas entièrement inconnu aux anciens, & l'on en trouve des exemples dans les *Supplantes* d'Euripide, Thésée convoque le peuple d'Athènes, entre le second & le troisième *actes*, & l'on forme dans cette assemblée la résolution de faire la guerre aux Thébains, au cas que ceux-ci

refusent de laisser enlever les corps des Argiens qui avoient été tués, & qu'on vouloit ensevelir.

Sans insister sur l'usage de diviser le drame en trois ou en cinq *actes*, on peut alléguer diverses raisons de la nécessité & de l'utilité des *actes*. Il faut considérer d'abord, qu'une représentation suivie, dès qu'elle est un peu longue, peut fatiguer le spectateur. Or comme il est essentiel que l'attention ne se relâche point, on doit aussi recourir à des moyens artificiels de la soutenir dans toute sa vivacité; c'est ce qu'une petite interruption peut produire, d'autant mieux que chaque entracte, sur-tout quand l'*acte* a fini par un nœud embrouillé, forme une suspension dont l'effet est de réveiller & d'exciter l'attention du spectateur.

Ensuite le but des spectacles exige que le spectateur ait de loin en loin le tems de rassembler sous un point de vue général tout ce qu'il a déjà vu, & de réfléchir sur chaque partie de l'action qui a précédé. L'entracte lui en fournit l'occasion. Les chœurs des Grecs servoient à ce double usage; & l'on s'aperçoit clairement que la plupart ont été composés dans cette vue. Ce sont des repos qui servent à arranger & à affermir les impressions reçues; aussi rien de plus mal imaginé que de remplir ces intervalles par des danses, ou des concerts de musique, qui ne sont propres qu'à distraire l'attention. Voyez ENTRACTE, *Suppl.*

Dans certains cas enfin, l'interruption est nécessaire à l'action du drame. Il arrive souvent que le poète est obligé de faire paroître un personnage sur la scène, qui doit y venir seul; dans ce cas, il faut qu'il y ait eu une interruption de scènes. D'un autre côté, si l'acteur, qui est resté seul au théâtre, est obligé de quitter la scène, pour que l'action puisse avancer; lorsqu'il est question, par exemple d'aller prendre ailleurs quelque éclaircissement indispensable, la scène se trouve nécessairement vuide. Quelquefois encore le progrès de l'action dépend des choses qui ne peuvent point être mises sur la scène, en ce cas-là l'interruption devient inévitable. Le dénouement de la tragédie des sept capitaines devant Thebes, dépend, par exemple, du combat entre les deux frères ennemis; après que tout a été amené jusqu'à ce point, il faut de nécessité que l'action reste suspendue jusqu'à la fin du combat. Si le poète avoit voulu remplir cet intervalle, par des dialogues sur quelques lieux communs de morale, comme on en trouve dans des pièces modernes, il auroit ennuyé.

C'est de ces considérations que le poète dramatique doit tirer la distribution de ses *actes*. L'action doit toujours être interrompue de manière que la suspension soit fondée sur l'un ou l'autre des motifs que nous venons d'énoncer. La nature n'avoue point la règle arbitraire, & l'usage établi chez quelques modernes de faire tous les *actes* d'une étendue à peu près égale. Les anciens n'y ont jamais songé. Un même drame, chez eux, contient des *actes* fort longs & des *actes* très-courts.

Quoique le nombre de cinq soit généralement celui des *actes* chez les anciens, on ne péchera contre aucune règle bien établie, si dans la disposition d'une pièce de théâtre, on réduit les *actes* à un moindre nombre. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

Vossius, en marquant la division d'une pièce de théâtre en cinq *actes*, nous dit, que dans le premier on expose, que dans le second on développe l'intrigue, que le troisième doit être rempli d'incidens qui forment le nœud, que le quatrième prépare les moyens du dénouement, auquel le cinquième doit être uniquement employé.

Et si la fable est telle, qu'une scène l'expose, &

qu'un mot la dénoue, comme il arrive quelquefois, que devient la division de Vossius?

Quelle est la tragédie, la comédie bien composée, dont le nœud ne commence qu'au troisième *acte*, & dont le cinquième *acte*, en entier, soit employé à dénouer?

Le nœud est la partie de l'intrigue qui doit occuper le plus d'espace. C'est comme une labyrinthe, dont l'exposition fait l'entrée, & le dénouement la sortie.

Les poètes habiles dans leur art commencent le nœud le plutôt possible, & le prolongent de même, en le serrant de plus en plus. (*Voyez INTRIGUE, Suppl.*)

Avant la fin du premier *acte* de l'Iphigénie en Aulide, la situation a changé deux fois, en devenant toujours plus tragique:

*Non, tu ne mourras point, je n'y puis consentir....*

*Et si ma fille vient, je consens qu'on l'immole....*

*Je cède, & laisse aux dieux opprimer l'innocence....*

Iphigénie est arrivée, Achille demande sa main, & Calchas demande son sang: voilà déjà le nœud formé. C'est le modèle des gradations que le péril, le malheur, la crainte, la pitié, l'intrigue, en un mot, doit avoir.

Et en effet, qu'est-ce qu'un *acte*? son nom l'exprime: un degré, un pas de l'action. C'est par cette division de l'action totale en degrés que doit commencer le travail du poète, soit dans la tragédie, soit dans la comédie, lorsqu'il en médite le plan.

Il s'agit, par exemple, de démasquer Tartuffe, ou de le voir maître de la maison, diviser le fils & le père, dépouiller l'un, amener l'autre à lui donner tout son bien & la main de sa fille. Que fait Molière dans son premier *acte*? il met sous nos yeux le tableau de cet intérieur domestique. L'ascendant que Tartuffe a sur l'esprit d'Orgon, la prévention aveugle de celui-ci & de sa sœur en faveur d'un fourbe hypocrite, & la mauvaise opinion qu'a de lui tout le reste de la famille, se manifestent dès la première scène: le combat s'engage; l'action commence avec chaleur.

Dès le second *acte*, après avoir tiré de la bouche d'Orgon lui-même, l'aveu de son aveuglement pour le fourbe qui le détache de ses enfans & de sa femme, & qui, d'un homme foible & bon, fait un homme dénaturé, Molière lui fait déclarer que Tartuffe est l'époux qu'il destine à sa fille; celle-ci n'ose refuser; & de-là l'incident comique qui fait la querelle des deux amans.

Dans le troisième *acte* au moment que Damis croit pouvoir confondre Tartuffe, & que l'on touche au dénouement, l'adresse du fourbe, & la simplicité d'Orgon resserrent le nœud de l'intrigue, & l'intérêt redouble par la résolution que vient de prendre Orgon, pour punir ses enfans, de donner son bien à Tartuffe.

Dans le quatrième *acte*, Tartuffe est enfin démasqué & confondu aux yeux d'Orgon; mais tout-à-coup le fourbe s'arme contre son bienfaiteur des bienfaits même qu'il en a reçus; & par ses menaces, fondées sur un abus de confiance, il met l'alarme dans la maison.

Dans le cinquième *acte*, le trouble & l'inquiétude augmentent jusqu'au moment de la révolution, & s'il y a quelque chose à désirer, c'est un peu moins de négligence dans les détails des dernières scènes, & un peu plus de développement & de vraisemblance dans les moyens.

Les misérables critiques, en déprimant le dénouement du Tartuffe, ne cessent de rappeler ce vers:

*Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude;*  
& ils oublient qu'ils parlent avec dérision du chef-

D'œuvre du théâtre comique, d'une pièce à laquelle tous les siècles n'ont rien à comparer, & qui sera peut-être trois mille ans sans rivale, comme elle a été sans modèle.

L'analyse de cette pièce, relativement aux progrès de l'action, suffit pour indiquer les degrés qu'on doit pratiquer d'acte en acte & de scène en scène. Si l'action se repose deux scènes de suite dans le même point, elle se refroidit. Il faut qu'elle chemine comme l'aiguille d'une pendule. Le dialogue marque les secondes, les scènes marquent les minutes, les actes répondent aux heures. C'est pour n'avoir pas observé ce progrès sensible & continu, que l'on s'est si souvent trouvé à froid. On espère remplir les vides par des détails ingénieux; mais l'intérêt languit; & l'on peut dire de l'intérêt, ce qu'un poète célèbre a dit de l'ame: que *c'est un feu qu'il faut nourrir, & qui s'éteint s'il ne s'augmente.*

L'usage établi de donner cinq actes à la tragédie, n'est ni assez fondé pour faire loi, ni assez dénué de raison pour être banni du théâtre. Quand le sujet peut les fournir, cinq actes donnent à l'action une étendue avantageuse: de grands événemens y trouvent place; de grands intérêts & de grands caractères s'y développent en liberté; les situations s'ament, les incidens s'annoncent, les sentimens n'ont rien de brusque & de heurté, le mouvement des passions a tout le tems de s'accélérer & l'intérêt de croître jusqu'au dernier degré de pathétique & de chaleur. On a éprouvé que l'ame des spectateurs peut suffire à l'attention, à l'illusion, à l'émotion que produit un spectacle de cette durée; & si l'action de la comédie semble très-bien s'accommoder de la division en trois actes, l'action de la tragédie semble préférer la division en cinq actes, à cause de sa majesté, & des vastes ressorts qu'elle veut pouvoir faire agir.

Mais le sujet peut être naturellement tel que, ne donnant lieu qu'à deux ou trois repos, il ne soit susceptible aussi que de deux ou trois situations assez fortes pour établir les degrés de l'action. Alors faut-il abandonner ce sujet, s'il est pathétique, intéressant & fécond en beautés? ou faut-il le charger d'incidens & de scènes épisodiques? Ni l'un ni l'autre. Il faut donner à l'action sa juste étendue, suivre la loi de la nature préférable à celle de l'art; & le public qui se plaindrait qu'on s'est éloigné de l'usage, seroit le tyran du génie & l'ennemi de ses propres plaisirs.

Il en est de même de la division en deux actes pour de petites comédies: elle n'est pas bien favorable; mais la nature du sujet, heureux d'ailleurs, peut l'exiger; & rien de ce qui peut plaire ne doit être interdit aux arts.

Eschyle, l'inventeur de la tragédie, avoit négligé de la diviser en actes. Il y a bien dans ses pièces des intervalles occupés par le chœur, mais sans divisions symétriques; & lorsqu'on a voulu y en mettre, on a coupé l'action dans des endroits où évidemment elle étoit continue, comme du quatrième au cinquième acte de *Prométhée*. Dans la suite les poètes grecs se sont prescrit la division en cinq actes; mais on voit que les intermèdes étoient occupés par le chœur; & si l'on baïssoit la toile à la fin des actes, ce n'étoit guère que dans les cas, où le changement de lieu exigeoit un changement de décoration.

Quant à la durée, il suffit qu'il n'y ait pas d'un acte à l'autre une inégalité trop sensible; & l'étendue de chacun se trouve ainsi proportionné à celle de la pièce, qui, chez nous, peut aller de douze à dix-huit cens vers. Voyez *ENTRACTE*, *Suppl.* (*Article de M. MARMONTEL.*)

§ ACTE, (*Musique.*) partie d'un opéra séparée

Tome I.

d'une autre dans la représentation, par une espace appelé *entraacte*. Voyez *ENTRACTE*. (*Musique.*) *Supplément.*

L'unité de tems & de lieu doit être aussi rigoureusement observée dans un acte d'opéra que dans une tragédie entière du genre ordinaire, & même plus à certains égards; car le poète ne doit point donner à un acte d'opéra une durée hypothétique plus longue que celle qu'il a réellement, parce qu'on ne peut supposer que ce qui se passe sous nos yeux dure plus long-tems que nous ne le voyons durer en effet; mais il dépend du musicien de précipiter ou ralentir l'action jusqu'à un certain point pour augmenter la vraisemblance ou l'intérêt: liberté qui l'oblige à bien étudier la gradation des passions théâtrales, le tems qu'il faut pour les développer, celui où le progrès est au plus haut point, où il convient de s'arrêter, pour prévenir l'inattention, la langueur, l'épuisement du spectateur. Il n'est pas non plus permis de changer de décoration & de faire sauter le théâtre d'un lieu à un autre au milieu d'un acte, même dans le genre merveilleux, parce qu'un pareil saut choque la raison, la vraisemblance & détruit l'illusion, que la première loi du théâtre est de favoriser en tout. Quand donc l'action est interrompue par de tels changemens, le musicien ne peut savoir ici comment il les doit marquer, ni ce qu'il doit faire de son orchestre pendant qu'ils durent, à moins que d'y représenter le même cahos qui regne alors sur la scène.

Quelquefois le premier acte d'un opéra ne tient point à l'action principale & ne lui sert que d'introduction, alors il l'appelle *prologue*. Voyez ce mot (*Musique.*) *Supplément*. Comme le prologue ne fait pas partie de la pièce, on ne le compte point dans le nombre des actes qu'elles contient, & qui est souvent de cinq dans les opéra François, mais toujours de trois dans les Italiens. Voy. *OPÉRA* (*Musiq.*) *Supplém.* (S.)

ACTE de cadence, (*Musique.*) est un mouvement dans une des parties, & sur-tout dans la basse, qui oblige toutes les autres parties à concourir à former une cadence, ou à l'éviter expressément. Voyez *CADENCE*, *EVITER*. (*Musique.*) *Dictionn. rais. des Sciences, &c. & Supplément.* (S.)

ACTÉON, (*Myth.*) fils du célèbre *Aristée* & d'*Autonoë*, fille de *Cadmus*: étant à la chasse dans le territoire de *Mégare*, il trouva *Diane* qui se baignoit avec ses *Nymphes*, & s'en approcha, attiré par la nouveauté du spectacle. La Déesse, pour le punir de sa témérité, jeta sur cet audacieux de l'eau qui le métamorphosa sur le champ en cerf, & ses propres chiens le dévorèrent. Peut-être qu'*Actéon* fut réellement dévoré par ses chiens devenus enragés. Peut-être aussi veut-on faire entendre que la passion de la chasse avoit ruiné la fanté de ce prince, ou avoit épuisé ses biens par les dépenses excessives qu'il avoit faites. *Diodore* dit qu'*Actéon* fut regardé & traité comme un impie, parce qu'il avoit marqué du mépris pour *Diane* & pour son culte, & qu'il avoit voulu manger des viandes qui lui avoient été offertes en sacrifice. Selon *Euripide*, *Actéon* fut dévoré par les chiens de *Diane*, parce qu'il avoit eu la vanité de se dire plus habile qu'elle dans l'art de chasser. Ce malheureux prince fut pourtant reconnu, après sa mort, pour un héros, par les *Orchoménien*s, qui lui élevèrent des monumens héroïques. (+)

ACTEUR, ACTRICE, (*Musique.*) chanteur ou chanteuse, qui fait un rôle dans la représentation d'un opéra. Outre toutes les qualités qui doivent lui être communes avec l'acteur dramatique, il doit en avoir beaucoup de particulières pour réussir dans son art, ainsi il ne suffit pas qu'il ait un bel organe

V ij

pour la parole, s'il ne l'a tout aussi beau pour le chant; car il n'y a pas une telle liaison entre la voix parlante & la voix chantante, que la beauté de l'une suppose toujours celle de l'autre. Si l'on pardonne à un *acteur* le défaut de quelque qualité qu'il a pu se flatter d'acquiescer, on ne peut lui pardonner d'oser se destiner au théâtre, dépourvu des qualités naturelles qui y sont nécessaires; telles entr'autres que la voix dans un chanteur. Mais par ce mot *voix* j'entends moins la force du timbre que l'étendue, la justesse & la flexibilité. Je pense qu'un théâtre, dont l'objet est d'émouvoir le cœur par les chants, doit être interdit à ces voix dures & bruyantes qui ne font qu'étourdir les oreilles. & que quelque peu de voix que puisse avoir un *acteur*, s'il l'a juste, touchante, facile, & suffisamment étendue, il en a tout autant qu'il faut: il fera toujours bien se faire entendre, s'il fait se faire écouter.

Avec une voix convenable l'*acteur* doit l'avoir cultivée par l'art, & quand sa voix n'en auroit pas besoin, il en auroit besoin lui-même pour saisir & rendre avec intelligence la partie musicale de ses rôles. Rien n'est plus insupportable & plus dégoûtant que de voir un héros dans les transports des passions les plus vives, contraint & gêné dans son rôle, peiner & s'affujettir en écolier qui répète mal sa leçon, montrer au lieu des combats de l'amour & de la vertu, ceux d'un mauvais chanteur avec la mesure & l'orchestre, & plus incertain sur le ton que sur le parti qu'il doit prendre. Il n'y a ni chaleur ni grace sans facilité, & l'*acteur*, dont le rôle lui coûte, ne le rendra jamais bien.

Il ne suffit pas à l'*acteur* d'opéra d'être un excellent chanteur, s'il n'est encore un excellent pantomime, car il ne doit pas seulement faire sentir ce qu'il dit lui-même, mais aussi ce qu'il laisse dire à la symphonie. L'orchestre ne rend pas un sentiment qui ne doive sortir de son âme; ses pas, ses regards, son geste, tout doit s'accorder sans cesse avec la musique, sans pourtant qu'il paroisse y songer; il doit intéresser toujours, même en gardant le silence, & quoiqu'occupé d'un rôle difficile, s'il laisse un instant oublier le personnage pour s'occuper du chanteur, ce n'est qu'un musicien sur la scène, il n'est plus *acteur*. Tel excelle dans les autres parties qui s'est fait siffler pour avoir négligé celle-ci; il n'y a point d'*acteur* à qui l'on ne puisse à cet égard donner le célèbre *Chassé* pour modèle; cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, & s'efforçant toujours d'y exceller, s'est ainsi mis lui-même fort au-dessus de ses confrères: *acteur* unique, & homme estimable, il laissera l'admiration & le regret de ses talents aux amateurs de son théâtre, & un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. (S.)

ACTINIA - SOCIATA ou ANIMAL - FLEUR, (*Hist. nat.*) ce zoophyte qu'Aldrovande, Jonston & d'autres appellent *ortie de mer*, & auquel les Anglois ont donné le nom d'*animal-fleur*, semble réellement unir la forme d'une fleur à la structure & aux organes d'un animal, & démontrer d'une manière bien sensible que l'auteur de la nature en organisant la matière se joue de nos systèmes & de nos définitions. Quand il étend ses bras, comme *a*, *fig. 1. planche II*, d'*Histoire naturelle dans ce Supplément*, il ne ressemble pas mal à un anémone, ou à toute autre fleur radiée, telle qu'une marguerite, &c. Ceux que la figure représente ont la forme d'une figure dont le pied seroit fort allongé; mais il y en a d'hémisphériques & de cylindriques, qui sont comme autant d'espèces d'un même genre. Cet *animal-fleur* n'a qu'une seule ouverture qui est sa bouche, située au sommet de la partie supérieure de

son corps, qu'on peut regarder pour cela comme la tête de l'animal. Autour de cette bouche sont disposés ses bras qu'il allonge ou retire comme les cornes d'un limaçon. Avec ces bras il saisit avidement sa nourriture, des crabes, des huîtres, &c. qu'il avale; sa bouche ayant la faculté de se dilater suffisamment pour engouffrer des corps de deux & trois pouces de diamètre; & lorsque l'animal en a sucé ou mangé la chair, il rejette les écailles par la même ouverture. M. Ellis soupçonne que l'*animal-fleur* produit par cette même bouche, ses petits vivans, & garnis de petits bras qu'ils étendent pour chercher leur nourriture, dès qu'ils se sont attachés au rocher, ou à quelque substance dure, car ils ne flottent point sur l'eau, mais dès qu'ils sont nés, ils se fixent à quelque corps solide par leur pied ou tige, qui est un tube allongé, comme le représente la figure. Cette multiplication n'auroit peut-être rien de bien étrange; mais elle n'est pas prouvée. Il est plus sûr que l'animal *a*, *fig. 1*, attaché au rocher par sa tige, pousse un tube rampant sur le même rocher, d'où naissent d'autres zoophytes semblables les uns à côté des autres; on en voit ici de tout formés; & d'autres, *b, b, b*, qui viennent, pour ainsi dire, de naître, & qui n'ont pas encore acquis la perfection de leur forme, n'ayant encore ni bouche ni bras. Je ne serois donc guère porté à croire la première manière de multiplier par la bouche. Quoi qu'il en soit, l'*actinia-sociata* est d'une substance charnue, tendre, formée de plusieurs tubes qui s'enflent ou grossissent à mesure qu'ils s'élevaient vers la partie supérieure de l'animal, où ils se terminent en une bulbe au haut de laquelle est la bouche qu'entoure un seul rang de bras, ou de griffes ou de pinces, si l'on aime mieux leur donner ce nom. La *figure 2* est une section perpendiculaire d'un *animal-fleur*, afin de faire voir le gosier *c*, les intestins, l'estomac, & les fibres musculaires qui servent au jeu des pinces ou bras: *b*, est un jeune qui s'élève du bas de la tige.

ACTION, f. f. (*Belles-Lettres.*) Si l'*action*, en poésie, étoit, comme on l'a dit, ce qui fait le sujet ou la matière d'un poème, le poème didactique auroit son *action* comme les poèmes épiques & dramatiques; la nature seroit l'*action* du poème de Lucrèce, l'agriculture seroit l'*action* des Géorgiques de Virgile; ce n'est pas ce qu'on a voulu dire; on a donc mal défini l'*action*. Essayons d'en donner une idée plus précise & plus juste.

L'*action* finale d'un poème est un événement à produire; l'*action* continue est le combat des causes & des obstacles qui tendent réciproquement, les unes à produire l'événement, & les autres à l'empêcher, ou à produire eux-mêmes un événement contraire.

Dans la tragédie de Britannicus, la mort de ce prince est l'*action* finale. La jalousie de Néron, son mauvais naturel, sa passion pour Junie, la scélératesse de Narcisse en sont les causes. La vertu de Burrhus, l'autorité d'Agripine, un reste de respect pour elle, & de crainte pour les Romains, l'horreur d'un premier crime, en sont les obstacles; & le combat se passe dans l'âme de Néron.

Ainsi l'*action* d'un poème peut se considérer comme une sorte de problème, dont le dénouement fait la solution.

Dans ce problème, tantôt l'alternative se réduit à réussir, ou à manquer l'entreprise; comme dans l'*Enéide*. Tantôt le fort est en balance entre deux événemens, tous les deux funestes, comme dans l'*Œdipe*, ou l'un heureux, & l'autre malheureux, comme dans l'*Odyssée* & l'*Iphigénie en Tauride*. Ceci demande à être développé.

Les Troyens s'établiront-ils, ou ne s'établiront-ils pas en Italie? Voilà le problème de l'*Enéide*. On voit que, du côté d'Enée, le mauvais succès se réduit à abandonner un pays qui n'est pas le sien. La destinée des Troyens ne seroit pas remplie, Rome ne seroit pas fondée; mais ce malheur n'a jamais pu intéresser vivement que les Romains. La situation du côté de Turnus, est d'un intérêt plus universel & plus fort; il s'agit pour lui de vaincre, ou de périr, ou de subir la honte de se voir enlever sa femme, & les états de son beau-père: aussi les vœux sont-ils en faveur de Turnus.

Dans l'*Odyssée*, il ne s'agit pas seulement qu'Ulysse retourne à Ithaque, ou qu'il périsse dans ses voyages, ou qu'il soit retenu dans l'île de Circé, ou dans celle de Calypso; cet intérêt, personnel à un héros froidement sage, nous toucheroit faiblement. Mais son fils, jeune encore, est sous le glaive; sa femme est exposée aux violences des prétendants; son père est au bord du tombeau, incapable de s'opposer à leur criminelle insolence; son île est dévastée, son palais saccagé, son peuple & sa famille en proie à des tyrans. Si Ulysse revient, il peut tout sauver; tout est perdu, s'il ne revient pas: voilà tous les grands intérêts du cœur humain réunis en un seul; & c'est le plus parfait modèle de l'*action* dans l'épopée.

Dans l'*Iphigénie en Tauride*, Oreste poursuivi par les furies, en sera-t-il délivré ou non? Sera-t-il reconnu par sa sœur, avant d'être immolé? ou l'immolera-t-elle avant de le connoître? Enlevera-t-il la statue de Diane, ou sera-t-il égorgé au pied de ses autels? L'événement peut être heureux ou malheureux; & plus l'alternative en est pressante, plus elle est susceptible des grands mouvemens de la crainte & de la pitié.

Dans l'*Œdipe*, la peste achevera-t-elle de désoler les états de Laïus; ou le meurtrier de ce Roi sera-t-il reconnu dans son fils & dans le mari de sa femme? Voilà les deux extrémités les plus effroyables, & l'alternative la plus tragique qu'il soit possible d'imaginer. Le défaut de cette fable, s'il y en a un, c'est de ne laisser voir aucun milieu entre ces deux malheurs extrêmes, & de ne pas permettre à l'espérance de se mêler avec la terreur.

Je laisse à balancer les avantages de cette fable terrible & touchante d'un bout à l'autre, sans aucune espèce de soulagement pour l'âme des spectateurs, avec la fable de l'*Iphigénie en Tauride*, où quelques rayons incertains d'une espérance consolante brillent par intervalles, & laissent entrevoir une ressource dans les malheurs & les dangers dont on frémit; je veux seulement faire voir que tout se réduit à ces deux problèmes; l'un simple, & l'autre compliqué. Celui-ci, en faisant passer l'âme des spectateurs par de continuelles vicissitudes, varie sans cesse les mouvemens de la terreur & de la pitié; l'autre les soutient & les presse, en faisant faire à l'intérêt le même progrès qu'au malheur.

De cette définition de l'*action* considérée comme un problème, il suit d'abord qu'il est de son essence d'être douteuse & incertaine, & de l'être jusqu'à la fin; car si l'*action* est telle qu'il n'y ait pas deux façons de la terminer, & que l'événement qui se présente naturellement à la prévoyance des spectateurs, soit le seul moralement possible, il n'y a plus d'alternative, & par conséquent plus de balancement entre la crainte & l'espérance: tout se passe comme on l'a prévu; & s'il arrive une révolution, ou elle a besoin d'une cause surnaturelle, comme dans le *Philoctète* de Sophocle, ou elle manque de vraisemblance, comme dans le *Cid*. C'est un effort de l'art qu'on n'a pas assez admiré dans le *Télémaque*, d'avoir par la seule force de l'éloquence

d'Ulysse, rendu naturel & vraisemblable le retour de Philoctète, que Sophocle avoit jugé lui-même impossible sans l'apparition d'Hercule. A l'égard du *Cid*, Corneille n'a lçu d'autre moyen d'en terminer l'intrigue, que de ne pas la dénouer.

D'un autre côté, si, dans les possibles, l'*action* avoit deux issues, mais que par la maladresse du poète, & la prévoyance des spectateurs, le problème fût résolu dans leur opinion avant le dénouement, il n'y auroit plus d'inquiétude; & il ne faut pas croire que l'art de rendre l'événement douteux, & de laisser le spectateur dans ce doute, ne soit utile qu'une fois. L'illusion théâtrale consiste à faire oublier ce qu'on fait, pour ne penser qu'à ce qu'on voit. J'ai lu Corneille, je fais par cœur le cinquième acte de *Rodogune*; mais j'en oublie le dénouement: & à mesure que la coupe empoisonnée approche des lèvres d'Antiochus, je frémis, comme si je ne savois pas que Timagene arrive. Ayez seulement soin que, dans l'*action* même, rien ne trahisse le secret de la dernière révolution: j'aurai beau le savoir d'ailleurs, je me le dissimulerai, pour me laisser jouir du plaisir d'être ému; effet inexplicable, & pourtant bien réel, de l'illusion théâtrale. Mais autant la solution doit être cachée, autant les termes opposés, où l'*action* peut aboutir, doivent être marqués & mis en évidence. Je n'en excepte qu'une sorte de fable: c'est lorsqu'entre deux malheurs, dont il semble que l'un ou l'autre doive arriver inévitablement, il y a pourtant un moyen de les éviter tous les deux, & qu'on a dessein de tirer par cette heureuse révolution les personnages intéressés du double péril qui les presse. Ce moyen doit être caché comme l'issue du labyrinthe: mais tout ce qu'il y a de funeste à craindre, doit être connu, & le plutôt possible. Que, dès le premier acte d'*Œdipe*, par exemple, le spectateur fût instruit qu'*Œdipe* est l'assassin de son père & le mari de sa mère, des ce moment, tous les efforts de ce malheureux prince, pour découvrir le meurtrier de Laïus, feroient frémir; & l'approche des incidens, qui ameneroient les reconnoissances, rempliroit les esprits de compassion & de terreur. On peut rendre raison par-là de ce qui arrive assez souvent, qu'une pièce fait plus d'impression la seconde fois que la première.

De notre définition, il suit encore que plus les événemens opposés sont extrêmes, plus l'alternative de l'un à l'autre a d'importance & d'intérêt. Si, d'un côté, il y va de l'excès du bonheur, & de l'autre de l'excès du malheur, comme dans l'*Iphigénie en Tauride* & dans la *Méropé*, la solution du problème est bien plus intéressante, que lorsqu'il ne s'agit que d'un malheur peu sensible, ou d'un bonheur faiblement souhaité. Par exemple, dans *Polieucte*, supposons que Pauline fût passionnément amoureuse de son époux, le problème seroit bien plus terrible, & la situation de Pauline bien plus cruelle & plus touchante. Corneille, en la faisant amoureuse de Sévere, a évidemment préféré l'intérêt de l'admiration à celui de la terreur & de la pitié; en quoi il a obéi à son génie, & composé une fable plus étonnante & moins tragique.

Dans la comédie, même alternative; l'intérêt consiste 1°. à faire souhaiter que le ridicule puni par lui-même, soit à la fin livré à la risée & au mépris; 2°. à faire naître une curiosité inquiète, & une vive impatience de voir par quel moyen ce qu'on souhaite arrivera. L'*Avare* épousera-t-il Marianne, ou la cédera-t-il à son fils? *Tartuffe* sera-t-il confondu & démasqué aux yeux d'Orgon, ou jouira-t-il de sa fourberie? Voilà le problème à résoudre. Au lieu du trouble, & du danger qui regne dans la tragédie, c'est l'agitation des querelles domestiques: au lieu des revers, ce sont les méprises; au lieu du pathétique,

c'est le ridicule : mais le combat des intérêts, le choc des incidens est le même dans les deux genres, pour amener en sens contraires deux événemens opposés. Observons seulement que, dans le comique, si le malheur est grave, il ne doit être craint que par les personnages ; les spectateurs doivent au moins se douter qu'il n'en fera rien. C'est une différence essentielle entre les deux genres, & peut-être le seul artifice qui manque à l'intrigue du Tartuffe, dont le dénouement n'eût rien perdu à être un peu plus annoncé.

L'intérêt du Poëte, en effet, n'est pas, dans le comique, de tenir les spectateurs en peine, mais bien les personnages ; car il s'agit de divertir les témoins aux dépens des acteurs ; & à moins d'être de la confiance, il n'est guere possible de se divertir d'une situation aussi désolante que celle qui précède la révolution du cinquieme acte du Tartuffe. Peut-être Moliere a-t-il voulu que le spectateur, saisi de crainte, fût sérieusement indigné contre le fourbe hypocrite : mais ce trait de force, placé dans une piece où le vice le plus odieux est démasqué, ne tire point à conséquence ; & en général, dans le vrai comique, un danger qui feroit frémir, s'il étoit réel, ne doit pas être sérieux : il faut au moins laisser prévoir que celui qui en est menacé, en fera quitte pour la peur.

Si la définition que je viens de donner de l'*action*, soit épique, soit dramatique, est juste, comme je le crois, on a eu tort de dire que l'*action* du poëme de Lucain manque d'unité ; on a eu plus grand tort de dire que les poëmes d'Homere n'ont que l'importance des personnages, & non pas celle de l'*action*.

Il n'y a pas de problème plus simple que celui-ci : *A qui restera l'empire du monde ? Sera-ce au parti de Pompée & du Sénat ? Sera-ce au parti de César ?* Or, dans le poëme de la Pharsale, tout se réduit à cette alternative ; & jamais *action* n'a tendu plus directement à son but. On a déjà vu qu'un modele admirable de l'*action* épique, est le sujet de l'*Odyssée*. Celui de l'*Iliade* est moins intéressant ; mais par son influence, & comme événement, il est d'une extrême importance. La colere d'Achille va-t-elle sauver Troie, & forcer les Grecs à lever le siege, & à s'en retourner honteusement dans leur pays ? ou, par quelque révolution imprévue, Achille apaisé & rendu à la Grece, va-t-il précipiter la perte des Troyens, & la vengeance des Atrides ? Voilà le problème de l'*Iliade* ; & la mort de Patrocle en est la solution.

Qu'est-ce donc qu'on a voulu dire, en reprochant à l'*action* de ce poëme, & à celle de l'*Odyssée*, de manquer d'importance ? Et qu'a-t-on voulu dire encore, en donnant pour des différences, entre l'*action* épique & l'*action* dramatique, ce qui convient également à toutes les deux ? *La solution des obstacles est, dit-on, ce qui fait le dénouement ; & le dénouement peut se pratiquer de deux manieres : ou par une reconnoissance, ou sans reconnoissance ; ce qui n'a lieu que dans la tragédie : & pourquoi pas dans le poëme épique ?* Celui-ci, comme l'a très-bien vu Aristote, n'est que la tragédie en récit.

L'*action* de l'épopée est, sans doute, un exemple, mais non pas un exemple à suivre ; & comme celle de la tragédie, elle est, tantôt l'exemple du malheur attaché au crime, à l'imprudance, aux passions humaines ; tantôt l'exemple des vertus, & du succès qui les couronne, ou de la gloire qui les suit.

L'épopée est une tragédie, dont l'*action* se passe dans l'imagination du lecteur. Ainsi, tout ce qui, dans la tragédie, est présent aux yeux, doit être présent à l'esprit dans l'épopée. Le poëte est lui-même le décorateur & le machiniste ; & non-seu-

lement il doit retracer dans ses vers le lieu de la scene, mais le tableau, le mouvement, la pantomime de l'*action*, en un mot tout ce qui tomberoit sous les sens, si le poëme étoit dramatique.

Il y a sans doute, pour cette imitation en récit, du désavantage du côté de la chaleur & de la vérité ; mais il y a de l'avantage du côté de la grandeur & de la magnificence du spectacle, du côté de l'étendue & de la durée de l'*action*, du côté de l'abondance & de la variété des incidens & des peintures.

Dans la tragédie, le lieu physique du spectacle oppose ses limites à l'essor de l'imagination, elle y est comme emprisonnée ; dans le poëme épique, la pensée du lecteur s'étend au gré du génie du poëte, & embrasse tout ce qu'il peint. Mille tableaux qui se succèdent dans les descriptions de Virgile, se succèdent aussi dans ma pensée ; & en les lisant, je les vois.

Le poëte épique, à cet égard, est bien plus heureux que le poëte tragique. Combien celui-ci ne se trouve-t-il pas resserré sur le théâtre même le plus vaste, lorsqu'il se compare à son rival, qui n'a d'autres bornes que celles de la nature, qu'il franchit même quand il lui plaît.

Un autre avantage de l'épopée sur la tragédie ; c'est l'espace de tems fictif qu'elle peut donner à son *action*. Dans un spectacle qui ne doit durer que deux ou trois heures ; dans une intrigue, dont la chaleur doit sans cesse aller en croissant, parce qu'elle a pour mobile des passions sans relâche, & pour objet une émotion qu'il ne faut pas laisser languir, le tems fictif ne peut guere s'étendre avec vraisemblance au-delà d'une révolution du soleil. Mais le tems de l'épopée n'a de bornes que celles de son *action*, naturellement plus ou moins rapide, selon que le mouvement qui l'anime, est plus violent ou plus doux. Voilà donc le génie du poëte épique en liberté, soit pour le tems, soit pour les lieux, tandis que celui du poëte tragique est à la gêne.

La tragédie est obligée de commencer dans le fort de l'*action*, & assez près du dénouement, pour laisser dans l'avant-scene tout ce qui suppose de longs intervalles. Son mouvement accéléré d'acte en acte, est si continu, si rapide ; l'inquiétude qu'elle répand est si vive, & l'intérêt de la crainte & de la pitié si pressant, que ce qu'on appelle épisodes, c'est-à-dire, les circonstances & les moyens de l'*action*, s'y réduisent presque à l'étroit besoin, sans rien donner à l'agrément ; au lieu que dans l'épopée, la chaîne de l'*action* étant plus longue, & le dessein plus étendu, les incidens que je regarde comme la trame du tissu de la fable, peuvent l'orner, & l'enrichir de mille couleurs différentes. Faut-il, pour me faire entendre, une image plus sensible encore ? La tragédie est un torrent qui brise ou franchit les obstacles ; l'épopée est un fleuve majestueux qui suit sa pente, mais dont la course vagabonde se prolonge par mille détours. On voit donc que la tragédie l'emporte sur l'épopée par la rapidité, la chaleur, le pathétique de l'*action* ; mais que l'épopée l'emporte sur la tragédie par la variété, la richesse, la grandeur & la majesté.

Tout sujet qui convient à l'épopée, doit convenir à la tragédie, c'est-à-dire, être capable d'exciter en nous l'inquiétude, la terreur & la pitié ; car s'il n'étoit pas assez intéressant pour la scene, il le seroit bien moins encore pour le récit, qui n'est jamais aussi animé. C'est dans ce sens-là qu'Aristote a dit, que le fond des deux poëmes étoit le même. « Il faut, dit-il, en parlant de l'épopée, en dresser la fable, de maniere qu'elle soit dramatique, & qu'elle renferme une seule *action* qui soit entiere, parfaite & achevée. Il y a, dit-il encore, autant

» de sortes d'épopées, qu'il y a d'especes de tragédies; car l'épopée peut être simple ou implexe, » morale ou pathétique » : il ajoute que « l'épopée » a les mêmes parties que la tragédie; car elle a » ses péripéties, ses reconnoissances, ses passions », d'où il conclut que « l'épopée ne differe de la tragédie que par son étendue, & par la forme de ses » vers » : & il en donne pour exemple, d'un côté le sujet de l'Odissée dénué de ses épisodes, & tel qu'Homere l'eût conçu, s'il eût voulu le mettre au théâtre; de l'autre, celui d'Iphigénie en Tauride, avant d'être accommodée au théâtre, & tel qu'il dépendoit d'Euripide d'en faire un poëme épique, ou un poëme dramatique, à son choix.

En suivant son idée pour la développer, essayons de disposer le sujet d'Iphigénie, comme Euripide l'eût disposé lui-même, s'il en eût voulu faire un poëme en récit.

Oreste couvert du sang de sa mere, & poursuivi par les Eumenides, cherche un refuge dans le temple d'Apollon, de ce dieu qui l'a poussé au crime. Il embrasse son autel, Pimplore, lui offre un sacrifice; & l'oracle intéressé lui ordonne pour expiation, d'aller enlever la statue de Diane profanée dans la Tauride.

Oreste prend congé d'Eleëtre : il ne veut pas que Pilade le suive; Pilade ne veut point l'abandonner : ce jeune prince quitte un pere accablé de vieillesse, dont il est l'appui, une mere tendre dont il fait les délices, & qui tous deux l'encouragent, en le baignant de larmes, à suivre un ami malheureux. Oreste, présent à leurs adieux, se sent déchirer le cœur aux noms de fils, de pere & de mere.

Il s'embarque avec son ami; & si le petit voyage d'Ulysses & d'Enée est traversé par tant d'obstacles, quelles ressources n'a pas ici le poëte pour varier celui d'Oreste? Qu'on s'imagine seulement qu'il parcourt la mer Egée, où son pere, & tous les héros de la Grece ont été si long-temps le jouet des ondes; qu'il la parcourt à la vue de Scyros, où l'on avoit caché le jeune Achille; à la vue de Lemnos, où Philoctete avoit été abandonné; à la vue de Lesbos, où les Grecs avoient commencé de signaler leur vengeance; à la vue du rivage de Troie, dont la cendre fume encore; qu'il a l'Hellespont, la Propontide & l'Euxin à traverser, pour arriver dans la Tauride. Quelle carrière pour le génie du poëte!

Aux incidens naturels qui peuvent retarder tour-à-tour & favoriser l'entreprise d'Oreste, ajoutez la haine des Dieux, ennemis du sang d'Agamemnon, la faveur des Dieux qui le protegent, les furies attachées aux pas d'Oreste, & qui viennent l'agiter toutes les fois qu'il veut s'oublier dans les plaisirs ou dans le repos. Tous ces agens surnaturels vont mêler à l'action du poëme un merveilleux déjà fondé sur la vérité relative, & adopté par l'opinion.

Cependant Thoas épouvanté par la voix des Dieux, qui lui présage qu'un étranger lui arrachera le sceptre & la vie, Thoas ordonne que tous ceux que leur mauvais sort ou leur mauvais dessein ameneront dans la Tauride, soient immolés sur l'autel de Diane. Iphigénie en est la prêtresse; elle a horreur de ces sacrifices; & après avoir employé tout ce que l'humanité a de plus tendre, & la religion de plus touchant pour fléchir l'ame du tyran : « Non, » lui dit-elle, Diane n'est point une divinité sanguinaire & qui le fait mieux que moi? » Alors elle lui raconte comment destinée elle-même à être immolée sur son autel, elle a été enlevée par cette divinité bienfaisante. « Jugez, conclut Iphigénie, si Diane se plairoit à voir couler un sang » qu'elle ne demande pas, puisqu'elle n'a pu voir » répandre le sang qu'elle avoit demandé par la » voix même des oracles ». Le tyran persiste. Oreste

& Pylade abordent dans ses états; ils sont arrêtés, conduits à l'autel; & le poëme est terminé par la tragédie d'Euripide, dont je n'ai fait jusqu'ici que développer l'avant-scene.

On voit par cet exemple, que l'action de l'épopée n'est que l'action de la tragédie plus étendue & prise de plus loin.

Le Tasse ne pensoit pas ainsi. *Il poëma heroïco, dit-il, e una imitazione de attione illustre, grande & perfetta, fatta narrando con altissimo verso, affine di mover gli animi con la maraviglia, e di giovar diletando.* Il regarde le merveilleux comme la source du pathétique de l'épopée; & laissant à la tragédie la terreur & la pitié, il réduit le poëme héroïque à l'admiration, le plus froid des sentimens de l'ame. S'il eût mis sa théorie en pratique, son poëme n'auroit pas tant de charmes. Quelqu'admiration qu'inspire l'héroïsme, quelque surprise que nous cause le merveilleux répandu dans les fables d'Homere, de Virgile & du Tasse lui-même, l'intérêt en seroit bien foible sans les épisodes terribles & touchans qui le raniment par intervalle; & ces poëtes l'ont si bien senti, qu'ils ont eu recours à chaque instant à quelque nouvelle scene tragique. Retranchez de l'Iliade les adieux d'Andromaque & d'Hector, la douleur d'Achille sur la mort de Patrocle, & son entrevue avec le vieux Priam; retranchez de l'Enéide les épisodes de Laocoon & de ses enfans, de Didon, de Marcellus, d'Euriale, & de Pallas; retranchez de la Jérusalem la mort de Dudon, celle de Clorinde, l'amour & la douleur d'Armide, & voyez ce que devient l'intérêt de l'action principale, réduite à l'admiration que peut causer le merveilleux des faits ou la beauté des caracteres. On se lasse bientôt d'admirer des héros que l'on ne plaint pas: on ne se lasse jamais de plaindre des héros qu'on admire & qu'on aime. L'aliment de l'intérêt, soit épique, soit dramatique, est donc la crainte & la pitié. Il est vrai que la beauté des caracteres y contribue, mais elle n'y suffit pas: *Concorre la miseria delle attioni insieme con la bonta di costumi.*

La regle la plus sûre dans le choix du sujet de l'épopée, est donc de le supposer au théâtre, & de voir l'effet qu'il y produiroit. S'il est vraiment tragique & théâtral, son intérêt se répandra sur les épisodes; au lieu que, s'il n'avoit rien de pathétique par lui-même, en vain les épisodes seroient intéressans, chacun d'eux ne communiqueroit à l'action qu'une chaleur accidentelle, qui s'éteindroit à chaque instant, & qu'on seroit obligé de ranimer sans cesse par quelque épisode nouveau.

C'est, direz-vous, donner à l'épopée des bornes trop étroites que de la réduire aux sujets tragiques. Mais l'on verra que sans compter la tragédie Grecque, celle, dis-je, où tout se conduit par la fatalité, j'en ai distingué trois genres, dans lesquels sont compris, je crois, tous les intérêts du cœur humain. Si ce n'est pas l'homme en proie à ses passions, ce sera l'innocence ou la vertu éprouvée par le malheur, ou poursuivie par le crime; ce sera la bonté mêlée de foiblesse, entourée des pièges du plaisir & du vice, & obligée d'immoler sans cesse de doux penchans à de tristes devoirs. Or il y a peu de sujets intéressans qui ne reviennent à l'une de ces trois situations, ou mieux encore à quelqu'une de celles qui résultent de leur mélange.

L'action de la tragédie doit être importante & mémorable; de même & plus essentiellement encore celle de l'épopée. Or cette importance consiste dans la grandeur des motifs, & dans l'utilité de l'exemple.

Mais il faut bien se souvenir que l'intérêt commun

ne nous attache que par des affections personnelles ; & dans une *action* publique , quelque importante qu'elle soit , il est plus avantageux qu'on ne pense d'introduire quelquefois des épisodes pris dans la classe des hommes obscurs : leur simplicité noblement exprimée a quelque chose de plus touchant que la dignité des mœurs héroïques. Qu'un héros fasse de grandes choses , on s'y attendoit , on n'en est point surpris. Mais que d'une ame vulgaire naissent des sentimens sublimes , la nature qui les produit seule , s'en applaudit davantage , & l'humanité se complait dans ces exemples qui l'honorent.

Le moment le plus pathétique de la conjuration de Portugal , n'est pas celui où tout un peuple , armé dans un instant , se soulève & brise ses chaînes ; mais celui où une femme obscure paroît tout-à-coup , avec ses deux fils , au milieu de l'assemblée des conjurés , tire deux poignards de sous sa robe , les remet à ses deux enfans , & leur dit : « Ne me » les rapportez que teints du sang des Espagnols ». Combien de traits plus courageux , plus honorables , plus touchans que ceux que consacre l'Histoire , demeurent plongés dans l'oubli ! & quel trésor pour la poésie , si elle avoit soin de les recueillir !

Indépendamment de ces exemples répandus dans l'épopée , l'*action* principale doit se terminer à une moralité , dont elle soit le développement ; & plus cette vérité morale aura de poids , plus la fable aura d'importance. Voyez MORALITÉ , Supplément. (M. MARMONTEL.)

Dans la variété d'objets que les Beaux-arts savent peindre , il n'y en a point de plus remarquable que l'homme , lorsque son activité est excitée par quelque sujet intéressant. L'artiste qui fait pénétrer jusqu'au fond du cœur humain , & qui , à cet esprit d'observation , joint , comme Homère , l'art de tout peindre des couleurs les plus vives , saura mettre sous nos yeux les hommes déployant leur activité , de manière que dans leur *action* nous lisions distinctement leur génie , leur façon de penser , leur force , leur foiblesse , en un mot tout ce qui tient à leur caractère. C'est ainsi que , grâces aux talens d'Homère , nous connoissons aussi bien les plus célèbres héros de la Grèce & de la Phrygie , que si nous avions vécu de leur tems , & que nous eussions été les témoins de leurs exploits. Entre tous les ouvrages de l'art , le premier rang est dû à ceux qui représentent l'homme en *action*. De-là vient que les deux grands critiques , Aristote & Horace , s'attachent principalement aux ouvrages de ce genre , lorsqu'ils traitent de l'art poétique.

L'importance de ces ouvrages dépend en partie du caractère & du génie des personnes qu'on fait agir , & en partie aussi de l'*action* dans laquelle elles sont impliquées. Nous rapporterons ici quelques remarques sur la nature & les qualités de l'*action* , qui pourront donner lieu à des recherches ultérieures de la part de l'artiste.

La fable fournit le sujet de l'*action*. L'*action* elle-même est ce qui donne à la fable une existence réelle. La fable , qui fait le sujet de l'Iliade , peut être énoncée en deux mots : « Pendant le siège » de Troie , la dissension s'éleve entre Agamemnon & Achille , avec tant d'aigreur , que ce » dernier est prêt à retourner dans sa patrie , & » qu'il quitte l'armée. Les assiégeans , affoiblis par » cette retraite , craignent d'être réduits à lever » le siège. On tente inutilement de fléchir Achille , » lorsqu'un événement particulier le ramène tout- » à-coup à l'armée , & anime son courage invin- » cible d'une nouvelle ardeur. Ce retour coûte la » vie à Hector ; & la mort de ce héros , le plus » ferme appui de Troie , facilite la prise de cette

» ville ». Voilà la fable de l'Iliade. L'*action* c'est tout ce qui se passe , tout ce qui donne de la réalité à cette fable ; la dispute entre Achille & Agamemnon ; la retraite d'Achille , &c. Nous avons trois tragédies Grecques sur une même fable ; c'est » Oreste qui , après une longue absence , revient » dans la maison paternelle , & venge la mort de » son pere , par le meurtre d'Égisthe & de Clytem- » nestre » ; mais l'*action* est différente dans toutes ces trois piéces.

Les critiques ne distinguent pas toujours assez exactement les deux idées de la fable & de l'*action*. On exige souvent de celle-ci ce qui n'appartient qu'à l'autre. La fable est proprement l'événement même dont l'artiste se représente dans l'ordre successif , le commencement , le progrès & la fin. L'*action* est ce qui rend la fable possible , ce qui lui donne son commencement , son progrès & sa fin. Nous bornerons ici nos remarques à ce qui concerne l'*action*.

C'est proprement l'*action* , & non la fable , qui donne à un ouvrage de la grandeur & du prix. Ce qui rend l'Iliade un poème grand & intéressant ; ce n'est pas le sujet en lui-même , ce n'est pas la brouillerie d'Agamemnon & d'Achille , &c. mais c'est que les choses soient arrivées comme le poète les décrit ; c'est que l'*action* soit telle qu'elle est. Aucune des trois tragédies dont nous avons parlé , n'est remarquable du côté du sujet ; le même fait auroit pu être représenté de manière à n'intéresser personne. Mais l'*action* , ce qui réalise le fait , la façon de le réaliser , c'est ce qui donne de l'intérêt à ces tragédies.

La première qualité de l'*action* & la plus indispensable , c'est d'être vraisemblable & naturelle ; que chaque événement ait sa cause dans ce qui a précédé ; que les faits soient liés entr'eux d'une manière intelligible , & qui n'exige aucune supposition forcée. Si la piéce est en défaut à cet égard , l'attention se perd , & l'intérêt cesse. On juge , ou que l'artiste veut nous en imposer , ou que c'est un visionnaire dont l'imagination est dérégulée. Il faut donc que dans toute la durée de l'*action* , il ne se passe rien qui ne soit fondé sur le caractère des personnages , & sur la situation du moment. Cela suppose sans doute dans l'artiste , une profonde connoissance de l'homme. L'imagination la plus vive , & l'enthousiasme le plus fort , n'y sauroient suppléer. La vérité de l'*action* est une affaire de l'entendement & des lumières de l'esprit. L'Histoire fournit pour l'ordinaire le sujet , ou la fable , à l'artiste , ou bien celui-ci l'a imaginée & disposée dans sa tête avant de songer à l'*action*. Mais s'il n'a ni le génie ni le jugement requis pour traiter son sujet de manière que sa fable , telle qu'il l'a conçue , se développe naturellement , & se déduit intelligiblement des causes actuelles ; il aura fait une horloge qui paroîtra avoir toutes ses piéces , & qui néanmoins manquera de mouvement.

Dans toute *action* , & dans chaque partie de l'*action* , il y a des forces ; c'est-à-dire , des causes qui agissent , & des effets qui doivent leur être exactement proportionnés. On ne doit pas rassembler d'énormes forces pour opérer de petits effets , mais il ne faut pas non plus faire résulter de grands effets d'une petite force. Il est vrai que dans l'Iliade l'absence d'un seul homme expose l'armée des Grecs au danger d'une perte totale ; mais cet homme c'est Achille. Si le poète n'avoit pas eu assez de génie pour peindre ce héros aussi grand qu'il nous le montre , tout étoit manqué ; l'*action* de l'Iliade cessoit d'être naturelle.

La seconde qualité qu'on exige de l'*action* , c'est qu'elle

qu'elle soit intéressante ; il faut que l'esprit & le cœur de celui qui y assiste soient dans une activité soutenue, que rien n'interrompe. Il y a plus d'un moyen d'obtenir cet effet. L'affaire qui est agitée peut être si importante par elle-même, que les personnages qu'on y fait agir en acquièrent nécessairement le plus haut degré d'activité ; comme lors, par exemple, qu'il seroit question des grands intérêts d'une nation entière ; ou bien le sujet peut devenir important, par rapport aux personnages qui s'y trouvent intéressés, & qui attirent notre attention, soit par leur rang ou par leur caractère ; enfin des causes accidentelles peuvent exciter la curiosité pour un sujet peu intéressant par lui-même ; il suffit pour cet effet d'un obstacle imprévu, d'une intrigue singulière, ou de quelques incidents remarquables.

Des actions, qui par elles-mêmes sembleroient peu dignes d'attention, deviennent très-intéressantes, grâces à l'heureux génie de l'artiste. Quelques fugitifs de Troie s'embarquent pour aller chercher un nouvel établissement ailleurs : ce n'est-là qu'une action très-peu considérable en soi ; mais dans le point de vue d'où Virgile l'envisage, il la rend infiniment grande & importante. Ce petit nombre d'aventuriers compose les ancêtres d'une nation future, qui va dominer sur tout l'univers ; qui arrachera un jour l'empire du monde à un autre peuple alors florissant, & jouissant de la protection singulière de quelques divinités. Considérée de ce côté-là, l'action de l'Enéide acquiert une grandeur qui étonne, mais à laquelle le poète, dont le génie étoit plutôt beau que grand, n'a pas su atteindre. Que n'eût pas été l'Enéide sous la plume d'un Milton ou d'un Klopstock !

Il seroit à souhaiter pour l'utilité des Beaux-arts, qu'un habile homme prit la peine de rechercher par combien de divers artifices les grands artistes ont su rendre intéressantes des actions en elles-mêmes très-peu considérables ; car c'est-là où le génie se montre dans son plus beau jour. Combien d'actions très-ordinaires le génie créateur de Shakspeare, n'a-t-il pas su présenter sous le point de vue le plus intéressant ? Des artistes bornés tâchent ordinairement d'intéresser à force de complications & d'intrigues. Ce sont de très-foibles ressources ; elles peuvent, à la vérité, servir à occuper l'imagination ; mais elles laissent dans une inaction totale les forces les plus essentielles de l'ame, l'entendement & le cœur. Ce n'est pas dans les hors-d'œuvre de l'action, c'est dans l'esprit & dans le caractère interne du sujet, qu'il faut placer l'intérêt. Si l'on examine avec soin les ouvrages les plus célèbres de l'art chez les anciens & chez les modernes, & surtout les ouvrages dramatiques, on trouvera que les meilleurs sont précisément ceux où l'action est la plus simple.

Une troisième qualité essentielle de l'action, c'est qu'elle soit entière & complète. On doit pouvoir y observer distinctement le commencement précis ; connoître les motifs qui font agir les personnages ; sentir le vrai point de vue où il faut se placer pour suivre l'action ; en remarquer clairement le progrès ; & enfin en voir si évidemment la catastrophe qu'on n'ait plus à s'attendre à rien au-delà. Il faut qu'on sente qu'aucun des acteurs n'a plus rien à faire à cet égard. Cela n'est pas aisé ; & les grands maîtres eux-mêmes n'ont pas toujours réussi à terminer complètement l'action. Voyez CATASTROPHE, *Suppl.*

Enfin l'action doit être une. Cette unité d'action dans un ouvrage de quelque étendue qu'il puisse être, est une qualité si évidemment nécessaire, qu'il seroit superflu d'y insister, si les auteurs dramati-

ques ne péchoient si souvent contre cette règle. Ce n'est pas même assez pour qu'un drame soit parfait que l'action soit exactement une ; il faudroit encore qu'il n'y entrât point d'épisodes : les petites actions épisodiques, quelque bien liées qu'elles puissent être avec l'action principale, ne laissent pas de nuire sensiblement au tout. Les ouvrages les plus parfaits sont sans contredit ceux où l'attention demeure fixée depuis le commencement jusqu'à la fin sur un seul objet, sans en être distraite par aucun incident étranger. C'est en quoi les tragédies anciennes ont une supériorité bien décidée sur la plupart des pièces modernes ; l'œil y est attaché dès l'entrée sur un objet, qu'il ne perd plus de vue, & dont rien ne le détourne, pas même un instant. De même qu'un peintre intelligent distribue les jours de manière que l'œil ne s'attache qu'aux personnages principaux ; il faut que dans chaque action, tout ce qui ne tient pas à l'objet principal soit placé dans l'ombre, en sorte qu'il ne puisse être aperçu qu'autant qu'il contribue à faire ressortir l'ensemble.

On dit d'un ouvrage, qu'il y entre peu d'action, quand il remue plus l'imagination que le cœur ; car rien n'est proprement action que ce qui agit sur le cœur. On pourroit transformer l'Iliade en une narration, où tout ce qui est action disparaîtroit. Quand on n'observe que ce qui se passe, on ne voit point l'action, le jeu des forces ; on ne voit que l'événement qui en résulte. Mais quand nous entrons dans la situation d'esprit des personnages qui agissent, que nous sentons leurs desirs, leurs espérances, leurs agitations, leurs efforts, c'est alors seulement que nous les voyons agir.

Les Beaux-arts nous offrent plusieurs manières différentes d'exprimer une action ; & chaque manière a ses règles particulières à l'égard de la grandeur, de la forme & de l'arrangement total de l'action. Le poème épique, le drame, l'apologue, la peinture, le ballet, ont chacun une manière propre de traiter l'action. Voyez ÉPIQUE, DRAME, &c. *Suppl.* (Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts, de M. SULZER.)

§ ACTIONNAIRE, f. m. OU ACTIONNISTE, f. m. (Commerce.) L'auteur de cet article du *Dictionn. des Sciences*, &c. a confondu mal-à-propos ces deux substantifs qui ne sont rien moins que synonymes ; & il a eu tort d'avancer que les Hollandois appelloient actionniste ce que les François & les Anglois appellent actionnaire. En Hollande, comme en France & en Angleterre, on entend par un actionnaire le propriétaire d'une action, celui qui possède une action ou une part, soit dans les fonds publics, soit dans le capital d'une compagnie particulière, pour jouir de la rente de cette action. Mais un actionniste est une espèce d'agioteur qui commerce en actions par des achats & des ventes à termes, & par des primes.

Quelques auteurs politiques ont regardé les actionnaires & les actionnistes comme de mauvais citoyens, vivant dans l'oïveté aux dépens des gens laborieux. Un Anglois appelle les possesseurs des fonds publics, des gens à porte-feuille, des frêlons qui dévorent le miel des abeilles, une race ennemie de la charrue & des propriétaires en fonds de terre, race qui, dans un état, est toujours une peste publique, qui ne cherche nuit & jour qu'à accumuler son or pour en grossir son porte-feuille & augmenter le fardeau de l'état. Ceux qui sont dans ces principes, prétendent que le jeu d'actions ou agiotage, foment l'esprit de paresse, & nuit à toute autre espèce de commerce. D'autres écrivains politiques sont bien éloignés d'admettre ces plaintes comme légitimes : ils soutiennent, au contraire, qu'un intérêt dans les fonds publics est plus capable

d'attacher les cœurs à la patrie que de les en éloigner, plus capable d'entretenir le patriotisme que de l'éteindre, en unissant intimement l'intérêt particulier à la cause publique, & en obligeant les possesseurs d'actions à soutenir & favoriser le crédit national, dont leur fortune dépend. Pour ce qui est des *actionistes*, il est aisé de faire voir qu'ils produisent plus de bien que de mal. Ce sont les leviers qui font mouvoir la machine. Sans eux il n'y auroit point de circulation. C'est leur jeu d'actions qui a mis l'Angleterre en état de faire des emprunts énormes sans s'écraser. Les *actionistes* seuls ont l'art de faire sortir tout l'argent des coffres, & de le mettre en circulation pour le service du gouvernement. La facilité de vendre son fonds à terme, & de donner & prendre des primes sur ce même fonds, engage beaucoup de gens à placer ainsi leur argent, ce qu'ils ne feroient pas sans ces avantages. Il y a un grand nombre de gens pécunieux, tant en Angleterre qu'en Hollande, qui ne veulent pas placer définitivement leur argent dans les nouveaux fonds, pour ne point en courir les risques pendant la guerre. Que font-ils ? ils placent pour dix, quinze, ou vingt mille livres sterling en annuités, qu'ils vendent à terme aux agioteurs, au moyen de quoi ils tirent un gros intérêt de leur argent, sans être sujets aux variantes qui sont pour le compte de l'agioteur. Ce manège se continue pendant plusieurs années, & pour plusieurs millions : c'est ce qui a mis le gouvernement d'Angleterre en état de faire des emprunts qui, sans le jeu d'actions & les moyens ingénieux que les agioteurs ont mis en usage, auroient été absolument impossibles. De sorte que le gouvernement d'Angleterre a, par ce jeu-là, balayé non-seulement l'argent de ceux qui vouloient de ces fonds, mais encore tout l'argent de ceux qui n'en vouloient pas. L'avantage qu'il a tiré des *actionistes* est donc considérable. *Voyez le Traité de la Circulation & du Crédit d'où cet article est extrait.*

**ACTISANÈS**, (*Histoire d'Égypte.*) Les Égyptiens gémissant sous la tyrannie d'Aménophis, soupiroient après un libérateur. *Actisanès*, roi d'Éthiopie, fut touché du malheur de ses voisins, & voulant venger la cause des rois sur un monstre qui avilissoit le trône, il entra dans l'Égypte, moins par l'ambition de la conquérir que par la gloire d'effuyer les larmes d'un nation infortunée. Ses succès furent aussi brillans que ses motifs avoient été purs. Aménophis fut vaincu & puni, & la reconnaissance publique plaça sur le trône *Actisanès*, qui avoit été le libérateur des peuples. Il justifia le choix de la nation par la manière dont il la gouverna : modeste dans la fortune, il foula aux pieds la pompe du trône & le luxe de ses prédécesseurs, & ne mit sa gloire qu'à jouir du bonheur de ses sujets. L'Égypte & l'Éthiopie, gouvernées par un roi père & citoyen, furent purgées d'un esain de brigands qui troubloient la tranquillité publique ; & voulant rendre les châtimens utiles, il ne décerna point des peines de mort contre les coupables, il leur imprima une stérilité qui les distinguoit des autres citoyens, & après leur avoir fait mutiler le nez, il les réleva dans une ville qu'il fit bâtir au milieu des déserts arides. La stérilité du sol qui refusoit tout à leurs besoins, les rendit industrieux. La nécessité, féconde en découvertes, y fit germer l'abondance, & leurs marécages devinrent des plaines couronnées de moissons. *Actisanès*, après avoir fait le bonheur de son peuple pendant son règne, eut la noble ambition d'être après sa mort le bienfaiteur de la génération suivante : il pouvoit choisir dans sa famille un héritier ; mais persuadé qu'une nation est toujours la plus éclairée

sur ses intérêts, il laissa aux Égyptiens la liberté de lui donner un successeur. (*T-N.*)

**§ ACUTANGULAIRE**, *section acutangulaire d'un cône.* (*Géom.*) Les premiers géomètres qui considérèrent les sections coniques, ne firent attention qu'au cône droit, tel que le cône défini par Euclide (*Def. 18. livre XI.*) ; & ils s'attachèrent uniquement aux sections formées par un plan perpendiculaire à un des côtés du cône. Il est manifeste qu'une pareille section est une ellipse, si le cône est acutangle ; une parabole, s'il est rectangle ; & une hyperbole, s'il est obtusangle, parce que, dans le premier cas, le plan coupant rencontre le côté opposé du cône ; dans le second cas, le plan est parallèle au côté opposé ; & dans le troisième cas, le plan rencontre le cône opposé par le sommet au cône coupé. Aussi Archimède ne parle que de la section du cône acutangle, de celle du cône rectangle, & de celle du cône obtusangle. Les noms d'*ellipse*, de *parabole* & d'*hyperbole* se trouvent pour la première fois dans Apollonius, qui fut probablement le premier à considérer le cône scalène & les sections obtusangles. *Voyez Wallis Oper. tome I, page 293. (J. D. C.)*

## A D

**ADACA**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Plante annuelle des Indes, appelée *adaca-manjen* dans l'*Horvius Malabaricus*, qui en donne une très-bonne figure quoiqu'incomplète, *vol. X, page 85, pl. 43.* Les Brames la nomment *mundi*. Elle est du genre de celles que M. Vaillant crut pouvoir appeler *spharanthus*, c'est-à-dire *fleur en tête & boulette*, dont il donne le caractère & la figure des fleurs dans les *Mém. de l'Acad. pour l'année 1719, page 382, pl. 20.* M. Linné la désigne sous le nom de *spharanthus indicus foliis decurrentibus lanceolatis serratis, pedunculis crispatis.* *Systema nat. édition 12, page 581, n°. 1.* Mais ce nom de *spharanthus*, *fleur en tête*, *fleur en boulette*, pouvant convenir à deux cens autres plantes fort différentes, qui portent ainsi leurs fleurs rassemblées en tête, nous croyons devoir conserver à cette plante son nom de pays, *adaca*, plutôt que de le changer en un autre beaucoup moins propre ou trop général.

Cette plante croît en abondance dans les fables humides & maritimes de la côte du Malabar, où elle s'éleve à la hauteur de deux pieds ou environ, sous la forme d'un buisson ovoïde, qui a à-peu-près le port de l'échinope. Ses racines forment un faisceau de fibres blanches longues de cinq à six pouces, dont les plus grosses ne passent guère le diamètre de deux lignes. Sa tige, qui est nue & cylindrique à son origine, a quatre lignes de diamètre, & se divise du bas en haut en plusieurs branches alternes médiocrement ferrées, qui s'écartent sous un angle de quarante-cinq degrés, & qui sont ailées, c'est-à-dire garnies dans toute leur longueur, de membranes velues, dentelées, crepues, de deux lignes de largeur, qui sont le prolongement des feuilles. Celles-ci sont alternes, fort ferrées, & rapprochées à un demi-pouce de distance les unes des autres, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces, une fois moins larges, onduées, crenelées irrégulièrement & crepues, molles cependant, velues, visqueuses au point qu'elles se collent ensemble lorsqu'elles se touchent, relevées d'une grosse nervure sur les deux faces, & attachées sans aucun pédicule sur les tiges, le long desquelles leurs côtés membraneux se prolongent pour y former des ailerons, comme il a été dit.

Les extrémités des branches sont terminées par un bouton sphéroïde de neuf lignes environ de diamètre, porté sur un pédicule à peine de cette

longueur, ailé de trois à cinq membranes comme les branches. Ce bouton n'est autre chose qu'un calice commun, qu'une enveloppe composée d'environ cent écailles ou feuilles molles elliptiques, obtuses, fort courtes, imbriquées ou tuilées sur cinq à six rangs, qui contiennent autant de paquets de fleurs purpurines foncées. Chaque paquet est composé de six à huit fleurs, portées sur un petit pédicule entouré de douze à quinze écailles; & de ces six à huit fleurs de chaque tubercule, les trois ou quatre du centre sont hermaphrodites stériles, pendant que les trois ou quatre autres du contour sont femelles & fertiles. Ces fleurs sont toutes en fleuron, c'est-à-dire en tube fort menu & long, d'une seule pièce, marqué seulement de cinq dents à son extrémité, qui porte, dans les fleurons stériles seulement, autant d'antheres alternes avec elles, & cachées dans son intérieur. Chaque fleuron surmonte un ovaire cylindrique fort petit, qui porte un style à un seul stigmate dans les fleurons stériles, & à deux stigmates dans les fleurons femelles; il n'y a que ceux-ci qui soient fertiles, c'est-à-dire qui parviennent à maturité, & qui deviennent autant de semences ovoïdes, oblongues, rouffes.

*Qualités.* Toute cette plante a une saveur âcre & une odeur pénétrante, mais agréable dans toutes ses parties, racines, feuilles & fleurs.

*Usages.* Ses feuilles se mangent dans les maux d'estomac & les coliques; mais, pour les guérir, on se sert plus volontiers de la poudre de ses racines séchées au soleil. On boit aussi la décoction de ses tiges, feuilles & fleurs dans les coliques venteuses, en faisant en même tems des frictions sur le bas-ventre avec la poudre de cumin. La même décoction avec le miel se boit dans les toux violentes. On l'emploie aussi intérieurement en topique, en formant avec sa poudre & l'huile, un onguent contre la galle & les autres maladies de la peau. L'écorce de sa racine, broyée avec le petit-lait, s'applique avec succès sur les hémorrhoides.

*Remarques.* L'adaca méritoit, comme l'on voit, de faire un genre nouveau voisin de l'akoub & de l'échinope dans la famille des plantes composées, c'est-à-dire à fleurs rassemblées en têtes. Jean Commelin avoit assez bien désigné cette espece, sous le nom de *planta indica, alato caule, folio crenato & viscoso, flore glomerato purpureo*. J. Commel, *Hortus Malabaricus, volume X, page 86, dans les notes*; & il remarque fort à propos que le belutta adaca manjen, que Van Rheedé, auteur de l'*Hortus Malabaricus*, disoit être une seconde espece de l'adaca, est fort différente, & appartient à la famille des amarantes.

#### Deuxieme espece.

Il croit encore dans les Indes une seconde espece d'adaca, que M. Linné & M. Burmann ont cru pouvoir confondre avec la précédente; c'est celle que Plukenet appelle *scabiosa indica major, caule & pediculis foliosis, ex oris Coromandel* (*Almagest. p. 335.*), & dont il donne une figure très-médiocre, *planche 312, n° 6*. M. Burmann en a fait graver une figure un peu plus exacte, quoiqu'incomplète, sous la dénomination de *spharanthos purpurea, alata, serrata*. *Thesaurus Zeylanicus, page 220, planche 94, n° 3.*

Celle-ci se voit aussi, selon M. Burmann, dans Pile de Ceylan, où elle s'éleve rarement au delà d'un pied de hauteur. Sa tige, ordinairement simple, sans ramifications, a une ligne ou une ligne & demie au plus de diametre. Ses feuilles, aussi rapprochées que dans l'adaca, sont beaucoup plus petites, plus alongées, plus étroites, longues d'un pouce & demi, trois fois moins larges, dentelées plus finement, plus également, velues légèrement, sans viscosité,

Tome I.

sans aucune crispation. Elles se prolongent pareillement le long des tiges, sur lesquelles elles forment des ailerons, mais peu élevés, à peine d'une ligne de hauteur & sans crispations. Les têtes de fleurs ont à peine six lignes de diametre, & sont portées sur un pédicule ailé, mais une à deux fois plus long qu'elles.

*Remarques.* On jugera facilement par ces différences notables & constantes, que cette espece n'est pas une variété de la premiere, & que M. Burmann s'est laissé trop légèrement entraîner par le jugement de Petiver, qui regardoit non-seulement ces deux especes, mais encore la suivante, comme trois variétés de la même plante figurée dans ses différens âges, la premiere dans sa jeunesse, la seconde dans le moyen âge, & la troisieme dans sa maturité. Voyez Petiver, *Transactions philosophiques, n° 244, page 332*; & Ray, *Historia universalis plantarum, vol. III, page 235*. En pensant ainsi, ces trois auteurs & M. Linné n'étoient pas entrés dans les détails que nous a permis l'examen de ces plantes vivantes, qui les eût fait changer de sentiment.

#### Troisieme espece.

Voici la troisieme espece que Petiver croyoit n'être que l'adaca parvenu à sa maturité. Mais MM. Linné & Burmann ont reconnu depuis, que ce botaniste s'étoit trompé. Vaillant la nommoit *spharanthus folio oblongo minor* (*Mém. de l'Acad. pour l'année 1719, page 347.*). Plukenet en a donné une figure assez médiocre & incomplète, sous le nom de *scabiosa minor, alato caule, maderaspata* (*Almagest, page 335, planche 108, figure 7.*). M. Linné l'appelle *spharanthus africanus foliis decurrentibus ovatis, serratis, pedunculis teretibus*. *Systema naturæ, édition 12, page 581, n° 2*; & M. Burmann l'a figurée sous la même dénomination. *Indic. plant. page 58, n° 1.*

La différence la plus grande qui se remarque entre cette espece & les deux précédentes, consiste en ce que le pédicule qui porte les têtes de ses fleurs est nu, sans aucun aileron, à-peu-près d'égale longueur avec elles, & que ses feuilles sont comme celles de la seconde espece, mais plus courtes & plus larges à proportion, ayant à peine deux fois moins de largeur que de longueur.

*Remarques.* Nous avons observé encore quelques autres especes de ce genre au Sénégal; nous en donnerons l'histoire & la figure en son tems. (M. ADANSON.)

ADAB ou ADAD, (*Hist. sac.*) c'est le nom de plusieurs rois de Syrie & de Damas, qui se succéderent les uns aux autres de pere en fils, & firent long-tems la guerre aux Juifs. David en tua un. Son petit-fils vint assiéger Samarie sous le regne d'Achab, fut obligé de lever le siege, & fut fait prisonnier l'année suivante par le même roi, qui lui rendit la liberté, & fit une alliance avec lui. Adad libre recommença la guerre, & périt dans une bataille. Son fils, appelé Benadad, assiégea Ioram dans sa capitale, & le réduisit à la plus grande famine, & l'auroit obligé à se rendre ou à mourir de faim, si Dieu n'eût envoyé une terreur panique dans le camp des Syriens, qui leur fit lever le siege. Benadad en tomba malade de désespoir, & fut étouffé par Hazaël son fils qui lui succéda.

\* § ADAD ou ADOD, (*Mythol.*) divinité des Assyriens; & ADOD, nom que les Phéniciens donnoient au maître des dieux, sont le même, savoir le soleil, comme Bochart l'a prouvé dans son *Chanaan, liv. II, chap. 8.* (*Lettres sur l'Encyclopédie.*)

ADAKODIEN, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Nouvelle espece d'asclépias ou dompte-venin, qui n'est indiquée nulle part que dans l'*Hortus Malabaricus*, où elle est assez bien représentée sous ce nom, *vol.*

X ij.

IX, page 9, planche 7, Jean Commelin l'appelle *apocynum scandens, flore variegato, siliquis ericu similibus*; ibid. page 10, dans les notes.

Cette plante est grimpante, de huit à dix pieds de hauteur, à branches cylindriques, noueuses, vertes, de deux lignes de diamètre, à bois blanc, qui s'appuient sans se tortiller sur les plantes voisines, en y recourbant seulement assez légèrement le pédicule de ses feuilles qui y forme une espèce de crochet ou d'anse. Le long de ces branches sortent, à trois ou quatre pouces de distance, des feuilles opposées deux à deux en croix, taillées en cœur, alongées de quatre pouces de longueur, une fois moins larges, molles, lisses dessus & d'un vert clair, brunes dessous à grosses nervures, & portées sur un pédicule cylindrique sinueux, de moitié plus court qu'elles.

À côté de l'aisselle des feuilles intermédiaires sort alternativement un corymbe, presque sessile, de trois à cinq fleurs en bouton sphéroïde ou conique, de six à sept lignes de diamètre, portés chacun sur un péduncule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice monophyle, découpé jusqu'à son origine en cinq portions égales, qui sont striées en bas de plusieurs veines rouges, arquées, qui accompagnent l'ovaire presque jusqu'à sa maturité, & d'une corolle deux fois plus longue, d'une seule pièce en foucoupe ouverte en hémisphère d'un pouce de diamètre, & découpée jusqu'aux trois quarts, en cinq pétales égaux, triangulaires, concaves, blanc-verdâtres extérieurement, d'un verd-jaune au-dedans, avec une raie purpurine au milieu, & une autre tout autour. De l'origine du tube de la corolle s'élèvent cinq cornets, que M. Linné appelle improprement *des neçaires*; ce sont les filets mêmes des étamines réunies ensemble en un cylindre pentagone, qui enveloppe l'ovaire, & qui porte, entre les sommets noirs de chacun de ses angles, une anthere creusée de deux loges ou fossettes ovoïdes, remplies par une petite lame elliptique, composée de petites molécules, ovoïdes, blanchâtres, transparentes, réunies ensemble, & qui sont la poussière féminale. Le centre du calice porte un disque assez élevé, sur lequel sont deux ovaires un peu distans de la corolle, mais rapprochés entr'eux & contigus, ayant chacun un style qui enfle le cylindre des étamines, au-dessus duquel ils sont couronnés par un stigmate commun en disque pentagone qui leur sert de couvercle. De ces deux ovaires, il en avorte communément un; l'autre, en mûrissant, devient une capsule ou silique ovoïde, enflée, molle, membraneuse, assez semblable à celle du beidelsar ou de l'éricu, longue de quatre à cinq pouces, presque une fois & demie plus étroite, un peu plus ventrue sur sa face intérieure, qui est tranchante ou relevée de trois côtes ou nervures longitudinales: c'est par cette côte du milieu qu'elle s'ouvre ou se fend seulement de ce côté, en laissant sortir un placenta cylindrique, qui étoit attaché dans toute sa longueur à ses bords, & qui est couvert tout autour de quatre ou cinq cens graines tuilées, elliptiques, minces, d'abord verd-jaunes, ensuite rougeâtres, longues de quatre lignes, couronnées d'une aigrette d'un millier de poils soyeux blanc-argentins, luisans, longs d'un pouce, par lesquels elles pendent, attachées par étages autour du placenta. Chaque graine est une espèce de pepin à deux enveloppes, dont l'extérieure est une membrane appliquée immédiatement sur un corps charnu qui renferme l'embryon: celui-ci est droit, à deux cotyledons ou lobes elliptiques très-minces, & à leur extrémité supérieure une radicule conique qui pointe vers le ciel.

*Qualités.* Toutes les parties de l'*adakodien* étant coupées, rendent un suc laiteux très-abondant. Elles n'ont nulle odeur, non plus que les fleurs. Leur saveur est fade & sauvage; sa racine est fibreuse, blanche, avec un filet ligneux au centre.

*Usages.* La principale vertu de cette plante est ophthalmique. Pour dissiper le nuage & autres maladies des yeux, on mange sa racine cuite dans le beurre, ou avec les feuilles du figuier d'enfer, & la racine du talu-dama cuite d'abord dans de l'eau que l'on rejette, ensuite dans du lait de vache mêlé avec du sucre. On emploie aussi en topique la même racine, en répandant sa poudre sur les yeux, ou bien en la réduisant à la consistance d'un onguent cérat par une décoction à feu lent, faite avec le beurre frais, un oignon, la racine du palmier sauvage & du scelengu pilés, auxquels on ajoute un peu de santal & de jiribeli noir, pour l'appliquer ainsi en emplâtre. Sa poudre mêlée avec le santal citrin & le sucre, se réduit encore en pillules que l'on fait prendre dans toutes les douleurs des yeux qui proviennent de l'abondance de la bile.

*Remarque.* Si M. Linné eût suivi ses principes, il eût dû placer ce genre de plante dans la classe 19 de la *syngénésie monogamie*. (M. ADANSON.)

ADALI, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante de la famille des verveines, & du même genre que celui que Houston & M. Linné ont appelé du nom de lippi, *lippia*. Cette espèce n'a encore été décrite ni figurée que dans l'*Hortus Malabaricus, volume X, planche 47, page 93*, où elle est désignée sous son nom malabare *anacoluppa*, & sous celui d'*adali* que lui donnent les Brames, & que nous adoptons, comme plus court & plus facile à retenir, d'autant plus que le nom d'*anacoluppa* indique chez les Malabares une affinité entre cette plante & le coluppa, qui n'y a pas le moindre rapport, étant de la famille des amarantes. Voyez nos *Familles des plantes, page 268*. Jean Commelin désigne l'*adali* sous la dénomination suivante; *ranunculi affinis, planta indica, floribus purpureis*. Elle croît dans les tables du Malabar.

C'est une herbe vivace, longue de deux à trois pieds, à tige cylindrique de deux lignes de diamètre, rampante dans presque toute sa longueur, & produisant à des intervalles de deux à quatre pouces, des nœuds d'où sortent des feuilles opposées deux à deux, en croix, & au-dessous d'elles un faisceau de racines fibreuses, capillaires, d'un pouce environ de longueur. Les feuilles sont elliptiques, longues d'un pouce, moitié moins larges, rudes au toucher, verd-brun ou rougeâtres, obtuses à leur extrémité supérieure, qui est crénelée ou marquée de cinq à sept dentelures, & pointues à leur extrémité inférieure, par laquelle elles sont attachées à la tige, en se réunissant pour former autour d'elle une espèce de petite gaine sans aucun pédicule. De leur aisselle il sort ordinairement quatre feuilles plus petites, qui les font paroître comme verticillées ou étagées, & une branche d'un côté, & une tête de fleurs de l'autre, de sorte que les branches & les têtes de fleurs se trouvent disposées alternativement: on voit aussi de ces têtes de fleurs au bout de certaines branches, sur-tout lorsqu'elles sortent dans le tems où la seve commence à s'arrêter. Avant leur développement les feuilles sont pliées en deux, & ainsi opposées par leur tranchant.

Les têtes de fleurs sont d'abord hémisphériques ou sphéroïdes, de trois lignes de diamètre, lorsque leurs premières fleurs, c'est-à-dire celles d'en bas, commencent à s'épanouir; puis elles s'allongent jusqu'à huit lignes, sous la forme d'un épi ovoïde obtus aux deux bouts, du même diamètre de trois à trois lignes & demie: le péduncule qui les porte est cylindrique, & n'a guère que cette longueur. Chaque tête est formée de l'assemblage de cent fleurs ou environ, purpurines, tuilées, sessiles, contiguës, extrêmement ferrées, accompagnées chacune d'une écaille tuilée, & qui s'ouvrent dix à douze en même

remis, par étages en anneau successivement. Le calice de chaque fleur forme un tube court à deux divisions, qui enveloppe une corolle à tube court, dont le bord évasé est crénelé de cinq divisions irrégulières, & qui porte à son milieu quatre étamines très-courtes, dont deux sont plus hautes. Au centre du calice est un disque orbiculaire, qui supporte un ovaire sphéroïde surmonté d'un style & d'un stigmate orbiculaire, qui lui est implanté non pas sur le milieu, mais sur le côté & obliquement. Cet ovaire, en grandissant, devient sphéroïde un peu comprimé, d'abord verd-clair, ensuite blanchâtre au moment de la maturité, avec un sillon longitudinal au milieu, par lequel il se sépare en deux capsules hémisphériques, qui ne contiennent chacune qu'une seule graine de même forme.

*Qualités.* Toute la plante a une saveur amère qui est âcre dans les racines & aqueuse dans les feuilles. Ses fleurs n'ont aucune odeur.

*Usages.* Les Indiens regardent son suc comme l'antidote le plus souverain contre la morsure du serpent cobra-capella, pour laquelle ils le font boire avec un peu de poivre en poudre.

*Remarque.* Le nom de feu M. Lippi n'étant point connu dans l'Inde, nous croyons que les Botanistes nous sauront gré d'avoir rendu à cette plante son nom *adali*, sous lequel les Brames & autres Indiens seront à portée de les entendre, & de la leur procurer dans le besoin, nous réservant la faculté de donner le nom de M. Lippi, qui a bien mérité de la botanique, à quelqu'autre plante qui n'aura jamais encore été baptisée; car on ne sauroit trop éviter la multiplicité des noms dans une science aussi étendue que la botanique. (M. ADANSON.)

ADAMARAM, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante qui vient naturellement dans la famille des *elaëgnus*, c'est-à-dire dans la famille des plantes qui ont le calice & les étamines sur le fruit, sans aucune corolle. L'*Hortus Malabaricus* en a donné une assez bonne figure, quoiqu'incomplète, vol. IV, page 5, planche 3, sous son nom malabare *adamaram*, que les François ont corrompu & changé en celui de *badamier*. Son auteur, Van Rheedé, nous apprend que les Malabares l'appellent aussi *faros*, les Brames *chibé* ou *jibe*, les Portugais *pinha*, les Hollandais *katappes*, d'après les habitans de Java & de Malacca. Rumphé l'a décrit & figuré un peu mieux au premier volume de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom de *catappa*, page 174, planche 68. Selon ce dernier, les Malays appellent cet arbre *catappan*, les habitans de l'île Ternate *ngussu* & *nussu*, ceux de Banda *teley* & *teleyo*. M. Linné, qui paroît se plaire à changer les noms les plus généralement reçus, a substitué à celui-ci celui de *terminalia*, dont il nous donnera peut-être un jour l'explication, ainsi que de beaucoup d'autres aussi impropres, voyez son *Systema natura*, edit. 12, p. 674; mais quelques raisons qu'il s'efforce de donner pour appuyer sa nouvelle philosophie, on est persuadé que l'usage & les naturalistes lettrés conservent toujours aux productions de la nature leurs noms de pays, sur-tout à celles qui, comme l'*adamaram*, sont trop connues & d'un usage journalier. Rumphé en distingue trois espèces que nous allons décrire.

*Première espèce. ADAMARAM ou CATAPPA.*

L'*adamaram* proprement dit, le *badamier* ou *catappa*, est un très-grand & très-bel arbre, de quatre-vingts pieds de hauteur, dont la forme pyramidale est comparable à celle du sapin, ou plutôt du panja ou ceiba, étant composé de même de branches rayonnantes ou disposées circulairement par étages, & étendues presque horizontalement, de sorte que

son diamètre est au moins de quarante à cinquante pieds. Son tronc n'a guère plus de quinze pieds de hauteur, sur trois à quatre pieds de diamètre. Ses jeunes branches sont cylindriques, vertes & velues; mais les vieilles, ainsi que le tronc, sont d'un bois très-dur, recouvert d'une écorce rouge au-dedans, lisse & cendrée au-dehors. Sa racine est cendrée intérieurement, & couverte d'une écorce rougeâtre.

Le long des jeunes branches, à des distances de cinq à six pouces, les feuilles sont opposées, étagées ou verticillées & rayonnantes au nombre de deux à six à chaque étage, elliptiques, longues de cinq pouces sur les vieilles branches, de douze pouces sur les jeunes, une fois moins larges, assez molles, lisses & verd-gai dessus, velues, d'un verd-jaune dessous, & relevées de grosses nervures, plus larges à leur extrémité supérieure qu'à l'extrémité inférieure, où elles sont un peu échancrées en cœur; leurs bords se recouvrant, ainsi que le pédicule cylindrique assez court qui les porte & qui est rouge & velu. Lorsqu'elles sont vieilles, elles rougissent & prennent une couleur à-peu-près semblable à celle de l'écrevisse quand elle est cuite.

De l'extrémité de chaque branche, il sort deux épis pendans comme deux grappes de groseilles, à-peu-près de la longueur des feuilles, composé chacun d'une trentaine de fleurs, disposées d'une manière assez lâche, & comme opposées deux à deux en croix depuis leur extrémité supérieure jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & portées chacune sur un pédicule presque égal à elles; l'axe de ces épis est rouge & velu. Ces fleurs sont hermaphrodites, mais le plus grand nombre est stérile & tombe; il n'en mûrit communément que deux ou trois sur chaque épi, ce sont les inférieures. Elles ne sont accompagnées d'aucune écaille, néanmoins on voit au-bas de l'épi deux à trois folioles caduques, dont l'inférieure semble former une sorte de gaine.

Chaque fleur consiste en un calice à cinq divisions ouvertes en étoile, elliptiques, une fois plus longues que larges, vertes au-dehors, blanches au-dedans, faisant corps avec l'ovaire au sommet duquel elles portent. Les étamines, au nombre de dix, sortent du sommet du même ovaire, disposées sur deux rangs, de manière que cinq sont épanouies horizontalement entre les cinq feuilles du calice, avec lesquelles elles sont l'alternative & qu'elles égalent en longueur, pendant que les cinq autres s'élevent droit autour du style de l'ovaire: toutes sont couronnées d'une anthere blanche sphéroïde. Le style, qui part du centre de l'ovaire, est verd & velu, de la longueur des étamines, & terminé par un stigmate simple & tronqué.

L'ovaire, qui se trouve au-dessous de la fleur, devient en mûrissant une écorce d'abord verte, lisse, luisante, puis rougeâtre ou incarnat, striée de jaune, semblable à l'amande ou à la mangue, ou mieux encore, à un batteau ou un œuf coupé en deux, long de trois pouces, une fois moins large & deux fois moins profond, convexe en-dessous, applati en-dessus, où il est marqué de deux sillons, par lesquels il s'ouvre de lui-même en une loge à deux battans inégaux, épais chacun de cinq à six lignes, charnus, rouges de cerise, recouverts d'une pellicule sous laquelle ils sont velus. Ces deux battans, en s'ouvrant, laissent tomber un noyau ovoïde, lisse, luisant, brun ou marron, long de deux pouces, deux à trois fois moins large, très-dur, à une loge qui ne s'ouvre point à moins qu'on ne le casse, & qui contient une amande blanche ovoïde, de même forme, composée de deux cotylédons orbiculaires roulés l'un sur l'autre en spirale, le côté droit de l'un embrassant le côté gauche de l'autre, la radicule étant logée dans une petite crénelure pratiquée à leur

extrémité supérieure, de manière que l'embryon est soutenu pendant par cette radicule dans le fruit.

*Qualités.* L'*adamaram* est insipide & sans odeur dans toutes ses parties, excepté dans ses feuilles qui sont amères, & son fruit qui répand une odeur assez agréable, lorsqu'on l'ouvre récemment cueilli.

*Usages.* Ses amandes se mangent crues, & se servent sur les meilleures tables dans toute l'Inde, où les Européens les estiment plus que celles du Nanari, pour faire des gâteaux d'amandes, quoiqu'elles ne soient pas aussi huileuses, & même Rumphe assure qu'on n'en peut pas tirer d'huile; néanmoins Rheede dit qu'on en tire par expression une huile semblable à celle de l'olive, mais qui a la bonne qualité de ne rancir jamais. On en fait aussi des émulsions, comme avec nos amandes. Suivant Rheede, les Indiens font avec ses feuilles de petits gâteaux qu'ils mangent aussi. Ils les emploient encore dans plusieurs maladies, par exemple, ils en boivent le suc tiré par expression, & mêlé avec l'eau de riz, ou l'infusion de riz, pour modérer la colique, l'ardeur de la bile, & les migraines qui ont pour cause de mauvaises digestions. Les mêmes feuilles frottées d'huile de palmier s'appliquent en topique sur les tumeurs de la gorge; & avec les plus tendres unies au lait de la noix d'Inde, c'est-à-dire du cocos, on prépare un onguent souverain contre la galle, la lepre & semblables maladies de la peau.

*Culture.* L'*adamaram* croît naturellement dans les forêts du Malabar, sur-tout dans les terrains sablonneux; mais l'utilité que les Indiens tirent de son amande & de son vaste ombrage, & sa belle forme, font qu'ils le cultivent dans leurs jardins & autour de leurs habitations, où ils le plantent avec symétrie & par allées pour jouir de son ombrage. Ils plantent au-dessous des bancs & des sièges, où ils vont se reposer & prendre le frais. Cet arbre croît aussi à Banda, à Java, à Baleya, & dans quelques autres îles adjacentes des Moluques, mais non pas à Amboine, où il a été transporté de l'île Baleya, où les rois en ont ordonné de tout tems des plantations régulières comparables à celles de nos jardins de l'Europe. Il leur tient lieu de nos amandes & de nos noisettes, car il porte du fruit trois fois l'an, & à chaque fois qu'il fleurit, il pousse de nouvelles feuilles; dès que celles-ci sont développées, il quitte les vieilles qui alors sont d'un rouge très-agréable à la vue. Il fleurit dès la troisième année, & continue ainsi communément pendant 80 ans.

*Remarques.* Il seroit important pour les Botanistes, & nous désirerions savoir, pour les progrès de l'Histoire naturelle, sous quelle autorité M. Linné a avancé que l'*adamaram* a des fleurs mâles, sans ovaires quelconques, mêlées avec des fleurs hermaphrodites, qui l'ont déterminé à placer cet arbre dans la 23<sup>e</sup> classe de la polygamie monoécie entre l'érule, l'arroche & la pariétaire, avec lesquels il n'a pas plus de rapport que l'éléphant n'en a avec l'ail, ou le paresseux & le tatou. Ce n'est certainement pas ce qu'en disent Rheede & Rumphe, les seuls auteurs qu'il cite & qu'il semble avoir suivis; car de ce que nombre de fleurs avortent, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces fleurs soient des fleurs mâles, & qu'elles n'aient que des étamines sans ovaires, puisqu'il n'y a presque pas d'arbres à fruits un peu gros qui ne perdent ainsi le plus grand nombre de leurs fleurs, quoiqu'hermaphrodites bien complètes.

*Seconde espece. SAROS.*

L'*Hortus Malabaricus* donne encore à la planche 4, du vol. IV, sans aucune description, la figure d'une autre espece d'*adamaram* bien différente de la première, & qui pourroit bien être celle qu'il nous apprend que les Malabares appellent *saros*. Voici les principales différences qui sont exprimées dans

cette figure. Les jeunes branches sont plus fortes, à-peu-près de la grosseur du doigt; les feuilles plus petites, environ de six à sept pouces de longueur, finieuses ou marquées de chaque côté de deux ou trois sinuosités, qui leur donnent parfaitement la figure de celles d'un chêne, & seules sans aucune apparence de pédicule, l'épi de fleurs plus serré, deux fois plus court que les feuilles; l'écorce du fruit moins longue & plus large à proportion, presque hémisphérique, ayant un de ses battans presque orbiculaire & semblable à un couvercle; le noyau ou l'osselet plus petit & plus étroit à proportion de sa longueur.

Tant de différences nous paroissent suffisantes pour distinguer le *saros* de l'*adamaram* comme une autre espece.

*Troisième espece. SALISSA.*

La seconde espece d'*adamaram* de Rumphe, qui est notre troisième, est décrite dans cet auteur, vol. I<sup>er</sup>, page 175, sans aucune figure, sous le nom de *catappa littorea*, d'après le nom Malays, *catappa-laut*, qui exprime la même idée. Les habitans d'Amboine l'appellent *salissa*, nom que nous avons adopté; ceux de Macassar, *talissa*; & ceux de Banda, *talyo-batu*, parce qu'il croît sur les rivages pierreux.

En effet, cet arbre se plaît particulièrement aux bords de la mer, entre les rochers escarpés, d'où il affecte, pour ainsi dire, de se pencher & d'étendre ses branches au loin sur ses eaux, comme pour les ombrager. Lorsqu'il se trouve dans une bonne terre franche, il s'élève plus haut que l'*adamaram*, & étend ses branches, en les inclinant, comme le chêne autour d'un tronc fort épais; mais sur les rivages, où il croît plus communément, il a beaucoup moins de régularité; quoique ses branches soient opposées de même que celles de l'*adamaram*, elles s'inclinent & se courbent souvent, de manière qu'une partie plonge sous les eaux. Leur écorce, ainsi que celle du tronc, est unie, égale, arrondie, d'un verd gai, à-peu-près comme celle du platane ou du frêne. Son bois récemment coupé, est blanc-rougeâtre, mais en séchant il devient cendré; il est composé de fibres grossières, qui forment des anneaux quelquefois réguliers, quelquefois obliques & finieux.

Ses feuilles sont étagées au nombre de cinq à six autour des branches, comme dans l'*adamaram*, mais un peu plus longues, plus étroites à proportion, plus velues, plus chargées de nervures parallèles le long de la côte principale. Ses fruits sont plus petits, conservent plus long-tems leur couleur verte, & contiennent un noyau plus arrondi à ses extrémités.

*Usages.* On fait peu d'usage des amandes du *salissa*, quoiqu'elles soient assez douces & du goût de la noisette, parce qu'elles ne sont pas aussi tendres que celles de l'*adamaram*, & qu'elles restent entre les dents; on les néglige aussi à cause de leur petitesse, d'où il arrive que le rivage est quelquefois tout couvert de celles que la mer y rejette. Son bois, qui est léger & durable dans l'eau de mer, est fort recherché pour la construction des vaisseaux.

*Remarques.* Cet arbre est très-commun dans toutes les îles orientales des Moluques, sur-tout à l'île Célèbe, où les habitans le regardent comme une simple variété de l'*adamaram*, selon Rumphe; mais combien d'especes de plantes qui n'ont pas entr'elles autant de différences?

*Quatrième espece. LALIA.*

Dans les mêmes îles, on rencontre aussi, mais moins fréquemment, une autre espece d'*adamaram*, que Rumphe appelle *catappa sylvestris*, d'après le nom Malays, *catappa-watan*, & que les habitans d'Amboine nomment *lalia*, sur-tout dans le quartier d'Hittoë. Elle ne s'observe que loin de la mer, dans les forêts, en plaines & le long des rivières.

Les principales différences du saliffa consistent en ce que ses feuilles sont plus longues, plus étroites, plus veinées, plus nerveuses, rangées avec moins d'ordre, & plus ferrées sur le bout des jeunes branches, qui sont couvertes, ainsi que leur pédicule & leur face inférieure, d'un duvet roux. Ses fruits sont plus petits, plus ronds, d'un verd-jaune de pomme mêlé d'un peu de rouge; & leur amande ne se mange pas plus que la précédente, seulement parce qu'elle a trop peu de chair, & qu'on ne veut pas se donner la peine de casser son noyau pour l'en tirer. Son tronc n'est pas incliné, mais droit, & répand ses branches en parasol.

*Usages.* Le bois du lalia ressemble à celui du saliffa, mais il est plus sec, & a des veines plus grandes; il sert aux mêmes usages. Ses feuilles sont si grandes, que souvent les habitans s'en servent comme de nappes, de serviettes & de plats, lorsqu'ils sont obligés de manger dans les forêts pendant leurs voyages. Elles ont, aussi bien que leur écorce, la propriété de teindre en noir, & ils s'en servent, sur-tout de leurs écorces, pour procurer à leurs dents une couleur noire & pour faire leur encre. (M. ADANSON.)

ADAMBOE, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante, de la famille des myrtes, c'est-à-dire des plantes qui ont, comme le myrte, un calice & une corolle polypétale posés sur le fruit, & plus de douze étamines. Van Rheedé en distingue deux espèces qui toutes deux croissent au Malabar.

*Première espèce. ADAMBOE.*

La première espèce est appelée *adamboe* par les Malabares, & figurée assez bien sous ce nom dans l'*Hortus Malabaricus*, vol. IV, page 45, planches 20 & 21. Les Malabares l'appellent encore *cadeli-poea*, les Brames *sotulari*, les Portugais *catupinacada-serra*, & les Hollandois *baak-roofen*.

C'est un arbrisseau de sept pieds de hauteur, toujours verd, qui vit long-tems, & qui croît en abondance à Mangatte & à Cranganor, sur la côte du Malabar, sur-tout au bord des rivières, dans les terrains sablonneux & pierreux, où il fleurit en juillet & août, & porte ses fruits mûrs en novembre & décembre. Sa forme est à-peu-près sphérique par la disposition de ses branches qui se répandent autour de lui circulairement depuis la cime jusqu'à la racine. Celle-ci a le bois blanc, recouvert d'une écorce cendrée. L'écorce des branches est rude, d'abord verte, ensuite roussâtre.

Le long des branches les feuilles sortent alternativement sans ordre, fort rapprochées les unes des autres, portées sur un pédicule cylindrique assez court, renflé, ouvertes à peine sous un angle de quarante-cinq degrés, & disposées sur les branches de manière qu'elles forment un feuillage applati en éventail. Elles sont elliptiques, à-peu-près de la forme de celles du nœflier, longues de sept pouces, presque deux fois moins larges, lisses, verd-noires dessus, verd-roussâtres dessous, rudes au toucher par les côtes & nervures blanchâtres qui les traversent.

Chaque branche est terminée par une panicule de vingt à trente fleurs purpurines, luisantes, semblables à des roses de deux pouces & demi de diamètre, disposées pour l'ordinaire trois à trois au bout de chacune des ramifications de la panicule, qui semblent opposées, & portent à leur origine deux petites feuilles en écailles opposées. Chaque fleur, avant son épanouissement, représente un bouton turbiné ou conique renversé, arrondi en-dessus, long de six lignes, un peu moins large, porté sur un pédicule un peu plus court, & relevé de douze côtes longitudinales, dont six correspondent au-dessous du milieu des six feuilles ou divisions du

calice, pendant que les six autres correspondent à leurs incisions. Le calice couronne entièrement l'ovaire avec lequel il fait corps, & au sommet duquel il se partage en six feuilles égales à sa longueur, triangulaires, équilatérales, vertes, qui subsistent jusqu'à sa maturité. Six pétales orbiculaires concaves, mous, un peu crépus, purpurins, d'un pouce un quart de longueur sur un pouce de largeur, & qui tombent de bonne heure, sortent des bords du calice, situés alternativement entre ses divisions; viennent ensuite cinquante à soixante étamines de grandeur inégale, relevées, une fois plus courtes que la corolle, blanches à leur origine, rougeâtres vers leur extrémité qui est couronnée par des anthers ovoïdes, applaties, jaunâtres & luisantes. L'ovaire, qui fait corps avec le calice sans le déborder d'abord, & qui est terminé par un style rougeâtre en-bas, verd en-haut, avec un stigmate conique de la hauteur des étamines, le débordé ensuite de moitié en grandissant, & devient une capsule ovoïde longue d'un pouce, moitié moins large, verd-brune, luisante, partagée intérieurement en six loges pleines d'une chair blanche, & qui en séchant s'ouvre jusqu'au calice seulement, en six battans cartilagineux partagés, comme ceux du ketmia ou du pariou, chacun dans leur milieu par une cloison membraneuse aux bords de laquelle sont attachées de chaque côté six à huit graines ou pepins ovoïdes pointus, longs de deux lignes sur une ligne de largeur.

*Qualités.* Toutes les parties de l'*adamboe* ont une faveur astringente sans odeur, excepté ses racines qui ont une odeur forte, sauvage, & une faveur onctueuse.

*Usages.* La décoction de sa racine dans l'eau sert en gargarisme pour les aphtes & autres ulcères de la bouche, du palais & du gosier. On la fait bouillir encore, puis on la pile pour l'appliquer en cataplasme sur les tumeurs que l'on veut amollir & amener à suppuration. La décoction de l'écorce du tronc & des branches, avec ses feuilles & fleurs dans l'eau, fournit une boisson très-apéritive & diurétique, qui soulage beaucoup les hydropiques, & qui dissipe les obstructions du foie, de la rate & des autres viscères. Sa semence porte à la tête, comme celle de la coriandre, & y cause des vertiges & une espèce d'ivresse.

*Seconde espèce. KATOU-ADAMBOE.*

Le *katou-adamboe* est une seconde espèce d'*adamboe*, selon Rheedé, qui en donne une bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, volume IV, page 47, planche 22. Selon cet auteur, les Malabares l'appellent encore *katou-cadeli-poea*, les Brames *dava-sotulari*, les Portugais *catupinacabrava*, les Hollandois *wilde-baak-roofen*.

Il croît pareillement au Malabar, mais dans les montagnes des provinces de Mala & Poiga, où il fleurit en mai, juin & juillet, & fructifie en décembre, il diffère particulièrement de l'*adamboe* en ce que, 1°. il est plus grand, ayant jusqu'à neuf ou dix pieds de hauteur; 2°. ses branches sont velues, ainsi que ses feuilles qui ont jusqu'à huit pouces de longueur; 3°. ses fleurs sont portées sur des pédicules plus longs & sans écailles; 4°. le calice & la corolle ont sept feuilles au lieu de six, & les pétales, au lieu d'être ronds ou orbiculaires, sont elliptiques, pointus, de moitié plus longs que larges; 5°. la capsule est sphéroïde, longue d'un pouce un quart, large de près d'un pouce, s'ouvrant en sept battans & toute hérissée de poils.

*Usages.* Ses feuilles pilées avec l'amande du cocos forment un emplâtre, qui s'applique avec succès sur les bubons vénériens & autres tumeurs glanduleuses.

*Remarques.* Nous n'avons tenu aucun compte de la remarque de Rheede sur le style de cette espece, qu'il dit être blanc, fourchu en deux, & sur ses étamines qu'il prétend être au nombre de cinq seulement au milieu de la cavité de la fleur, & blanches, à sommets rouges; nous attribuons cette singularité, contre l'essence des caracteres communs aux plantes de la famille de l'adamboe, à une infidélité d'observations de la part de Rheede. C'est avec aussi peu de fondement que Jean Commelin, dans ses notes, dit que ces deux plantes peuvent être rapportées au genre du pariti, qui est de la famille des mauves. (M. ADANSON.)

\* § ADANA ou ADENA, (Géogr.) ville de la Natolie sur la riviere de Chaquen (*lisez* Choquen); & ADENA ou ADANA, ville de la Cilicie, dans l'Anatolie (*lisez* la Natolie) sont la même ville. Voyez le *Didion. Géogr.* de la Martiniere. On a eu tort d'en faire deux articles. Il falloit se contenter de renvoyer de l'un à l'autre. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ADAQUESA, (Géogr.) jolie petite ville d'Espagne, en Aragon, au diocèse de Balbastro. Elle est près de la rive occidentale du Vero, au nord de Balbastro & à l'ouest de Graus. *Long. 9. 50. lat. 41. 58. (C. A.)*

ADARCON, (Hist. anc.) Adarcon étoit une espece de monnoie qui avoit cours du tems de David & de darius l'ancien, quelques-uns la confondent avec la Daride; d'autres prétendent que l'adarcon étoit un simple morceau d'or ou d'argent, sans figure & sans nom. Il est impossible d'éclaircir cette question, puisqu'il ne reste dans le cabinet des curieux aucune monnoie des Lydiens ni des Perses, & que les plus anciennes médailles qui sont toutes grecques, n'ont été frappées que sous le regne d'Amintas, pere de Philippe de Macédoine. (T-N.)

\* § ADARGATIS, ADERGATIS ou ATERGATIS, (Mythol.) déesse qu'on prend pour la Derceto des Babyloniens; & ATERGATIS, déesse des Syriens, sont évidemment la même, dont on a encore fait un troisieme article au mot DERCETO. *Adargatis, Adergatis, Atergatis, Adirdaga, Argatis, Athara, &c. sunt ab Europæis depravata Dagonis nomina. Dagon in deam demigravit. Voy. Selden de diis Syriis, syntag. 2. (Lettres sur l'Encyclopédie.)*

ADEA ou ADDÉE, (Géogr.) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Ajan, borné au nord par celui d'Adel, à l'occident par celui d'Alaba, au midi par celui de Madagoxoet, & à l'orient par la mer des Indes. Ce royaume est peu considérable, il n'a environ que 20 lieues d'étendue sur la côte. Il n'y a de remarquable que le village d'Adée, qui est le lieu principal du royaume. On y fait quelque commerce de poivre & d'encens. Le pays produit aussi du millet & du froment. *Long. 60. 64. lat. 4. 5. (C. A.)*

§ ADEL, (Géogr.) royaume d'Afrique, sur la côte d'Ajan, à la pointe de Guarda-foui. Il est borné au nord par le détroit de Babelmandel, à l'occident par l'Abissinie, au midi par le royaume d'Adéa, & à l'orient par la mer des Indes. Sa capitale est Zeila; ses autres villes sont Adel, Arat, Aucagurel & Barbara, qui sont toutes des places de commerce. Quoiqu'il ne pleuve presque jamais dans ce pays, il ne laisse pas d'être fertile à cause des rivieres dont il est arrosé; la principale de ces rivieres est la Harrafé. Le sol produit du millet, de l'encens & du poivre. Il y a des brebis dont la queue pese jusqu'à vingt-cinq livres. Ce royaume est gouverné par un roi Mahométan. Quelques géographes modernes croient que ce pays est l'Aczania de Ptolemée. *Long. 63. 69. lat. 5. 11. (C. A.)*

ADELODAGAM, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbrisseau de la famille des personées, c'est-à-dire des plantes qui ont, comme la digitale ou la linnaire ou

Porobanche, les fleurs d'une seule piece, irrégulieres, en gueule, avec un fruit qui renferme des semences. Rheede en a fait graver une figure fort bonne, quoiqu'incomplète, dans son *Hortus Malabaricus, volume IX. planche 43, page 81*, sous son nom malabare *adel-odagam*; les Brames l'appellent *adulaffo*.

Cet arbrisseau croît dans les terrains sablonneux du Malabar où il s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds. Il a la forme d'un buisson hémisphérique de cinq à six pieds de touffe ou d'épaisseur, qui produit de sa racine plusieurs tiges cylindriques, noueuses, cendrées, dont le bois est blanc. Ses branches sont opposées en croix, distantes de deux à quatre pouces, quarrées d'abord & vertes dans leur jeunesse, & divergentes sous un angle de 45 degrés. Ses feuilles sont pareillement opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues, longues de trois à cinq pouces, trois à quatre fois moins larges, crénelées légèrement sur leurs bords, lisses, plates, molles, d'un verd-brun avec une côte élevée en-dessous, & portées sur un pédicule assez court, creusé d'un sillon en-dessus.

De l'aisselle de chacune des feuilles supérieures qui terminent les branches, sort une fleur blanche, longue d'un pouce environ, portée sur un péduncule deux ou trois fois plus court, verd, strié. Le calice est verd-clair, d'une seule piece, divisé jusqu'à son origine en cinq portions elliptiques, pointues, assez égales, deux à trois fois plus longues que larges. Il contient une corolle blanche d'une seule piece, cylindrique, trois ou quatre fois plus longue que lui, partagée jusqu'à son milieu en quatre découpures très-inégaies, qui forment deux levres, de maniere que la levre inférieure consiste en une seule de ces découpures qui est triangulaire fort grande, pendant que la levre supérieure est quarrée & découpée de trois crénelures rondes assez courtes: ces deux levres sont striées ou veinées en travers, crispées & transparentes. Du bas du tube de la corolle s'élevent deux étamines appliquées sous la levre supérieure, presque aussi longues qu'elle, blanches, terminées chacune par une grande anthere, verte, triangulaire en fer de fleche à trois pointes. L'ovaire fort d'un petit disque orbiculaire qui fait corps avec lui sur le fond du calice: il est ovoïde verd, une fois plus court que le calice, & terminé par un style blanc dont le sommet est fendu en deux stigmates cylindriques de la hauteur des étamines. Cet ovaire devient en mûrissant une capsule à deux loges qui s'ouvre en deux battans & répand plusieurs semences.

*Qualités.* Cette plante n'a point d'odeur, mais une faveur amere.

*Usages.* On tire, par expression, de ses feuilles & racines mortifiées sur le feu, un suc recommandé pour l'asthme. La décoction de ses feuilles se boit dans la toux, le crachement de sang & le marasme qui provient des maladies de la poitrine. On les emploie aussi en fumigation dans la goutte, ou bien on les applique en cataplasme après les avoir fait amortir & flétrir sur le feu.

*Remarques.* Quoique Rheede n'ait point vu les fruits mûrs de l'adelodagam, nous savons qu'ils sont semblables à ceux de l'adhatoda, dont cette plante est une espece, & par conséquent elle appartient à la section des véroniques, c'est-à-dire, des plantes qui n'ont que deux étamines dans la famille des personées. (M. ADANSON.)

ADELSTAN, (Hist. d'Angleterre.) Ce ne fut point à l'éclat de sa naissance, ce fut encore moins à la légitimité de ses droits qu'Adelstan dut la couronne d'Angleterre. Le sceptre passa dans ses mains, parce qu'alors il n'y en avoit point de plus dignes de le porter. Comment concilier la barbarie qui régnoit

en Europe dans ces tems reculés, avec l'hommage que les peuples rendoient aux vertus éminentes, aux talens distingués ? Car, il faut avouer que ce furent là les seuls titres du successeur d'Edward ou Edouard l'ancien ; & ces titres, qui, dans des siècles plus éclairés, n'ont pu frayer à l'ambition la route de la souveraine puissance, applanirent tous les obstacles qui s'opposoient à l'élevation d'*Adelstan*. Ce grand prince n'étoit que le fils naturel d'Edouard, dont le fils légitime eût dû, suivant les loix & les usages établis, recueillir la succession : mais cet héritier présomptif étoit encore dans l'enfance, & l'Angleterre subjuguée en partie par les Danois, menacée par les Northumbres, agitée par la division des citoyens & par les factieux qui ne cherchoient que l'occasion de rallumer les feux mal éteints de la guerre civile, avoit besoin d'un prince actif, connu par sa valeur, & dont les triomphes passés inspirassent à la nation la plus entière confiance, & aux ennemis de l'état la plus grande terreur. C'étoit par ces motifs que le sage Edouard, craignant d'ailleurs les maux que produit ordinairement une minorité, s'étoit déterminé à préférer son fils naturel à son fils légitime. L'événement justifia cette conduite, injuste en apparence. A peine *Adelstan* fut monté sur le trône, que les Danois recommencerent leurs hostilités. Ces anciens oppresseurs de l'Angleterre se rendirent alors d'autant plus redoutables, qu'ils s'étoient secrètement ligués avec Alfred, l'un des plus puissans seigneurs Anglois, jeune, ambitieux, qui, mécontent du choix qu'avoit fait Edouard, ne craignoit point de conspirer contre son souverain, & mourut, par permission divine, disent les écrivains de ce tems, pour avoir porté l'impiété jusqu'à jurer aux pieds du Pape Jean, qu'il n'étoit point coupable du crime dont on l'accusoit. Délivré des complots d'Alfred, *Adelstan* se hâta d'aller à la rencontre de ses ennemis ; il les joignit dans le Northumberland, les combattit, remporta la victoire, les dispersa & subjuga les Northumbres ; mais à l'inquiétude naturelle des habitans de cette province, jugeant qu'ils ne porteroient jamais que forcément le joug anglois, il en donna le gouvernement, avec le titre de roi, à Sithric, seigneur Danois, qu'il crut s'attacher encore davantage, en lui faisant épouser sa sœur Editha. Sithric ne trompa point les espérances d'*Adelstan*, mais il mourut un an après, & ses deux fils, Anlaf & Goodfrid, nés d'un premier mariage, persuadés, ou feignant de l'être, qu'ils avoient des droits à la souveraineté, s'en emparèrent, sans daigner même demander le consentement d'*Adelstan*. Le roi d'Angleterre irrité marcha contr'eux, les renversa du trône & les força de s'éloigner. Anlaf se retira d'abord en Irlande ; il se joignit ensuite à quelques pirates Danois, & ne pouvant régner, il se mit à écumer les mers. Goodfrid s'enfuit en Ecosse auprès de Constantin, qui y régnoit alors, & qui, ne voulant point le livrer aux Anglois, l'avertit & protégea sa fuite. Goodfrid n'ayant plus ni sceptre ni ressource, fit aussi le métier de pirate & mourut peu de tems après. Constantin méritoit l'estime d'*Adelstan* pour avoir refusé de trahir un prince malheureux ; mais soit que le roi d'Angleterre manquât de générosité, soit qu'il ne cherchât qu'un prétexte, il entra en Ecosse à main armée, ravagea ce royaume, & n'accorda la paix qu'aux plus dures conditions. Aussitôt que Constantin crut pouvoir se venger, il se liguait avec Anlaf qui infestoit la mer suivi d'un nombre très-considérable de pirates Danois : il se liguait aussi avec quelques princes Gallois, & tous ces confédérés firent inopinément une irruption en Angleterre. *Adelstan* ne leur laissa ni le tems, ni la liberté de poursuivre le cours de leurs dévastations ; il rassembla toutes ses forces, rencontra les ennemis

dans le Northumberland, & remporta sur eux une victoire éclatante, que les anciennes chroniques attribuent à la valeur de Turketal, chancelier d'Angleterre ; car on fait que dans ce tems, il n'y avoit point de place éminente, civile ou ecclésiastique qui obligeât de renoncer au métier des armes. La défaite de Constantin, & l'humiliation des princes Gallois, laisserent jouir *Adelstan* d'une tranquillité qui ne fut plus troublée. Les Danois craignirent sa valeur & respectèrent sa puissance. Il ne songeoit qu'à rendre ses sujets heureux, & ses vues eussent été remplies, s'il eût eu assez de tems pour exécuter les projets que sa sagesse avoit médités ; un événement cruel, un crime affreux que sa jalouse méfiance, irritée par l'imposture de quelques dénonciateurs, lui fit commettre, l'empêcha de suivre le plan qu'il s'étoit fait. On lui persuada qu'Edwin, son frere, conspiroit contre lui ; & sur les rapports infidèles des détracteurs d'Edwin, il fit exposer ce jeune prince sur un petit navire, sans voiles, sans cordages, à la merci des flots, qui bientôt l'engloutirent. *Adelstan* ne tarda point à reconnoître l'innocence de son frere, & fut déchiré de remords : il crut les appaiser par les largesses qu'il fit au monastere. Mais le souvenir du malheureux Edwin, le poursuivant toujours, il ne put se pardonner l'excès de sa barbarie : il mourut accablé de chagrin, de honte & de remords, quoiqu'il se fût d'ailleurs couvert de gloire : il desiroit la mort qui exauça ses vœux en 941, âgé de 46 ans, après en avoir régné 16. On ignore s'il fut marié, mais on fait qu'il n'eut point d'enfans, & qu'il laissa à Edmond & Edred, qui lui succéderent, de grands exemples à imiter. (L. C.)

ADELUS, ou ADILSE, (*Hist. de Suede & de Dan.*) roi de Suede. Il étoit fils d'Othar qui périt dans un combat contre les Danois. Ces barbares lui refuserent les honneurs de la sépulture. Les Suédois indignés de l'outrage qu'on avoit fait aux mânes de leur prince, se hâterent de placer sa couronne sur la tête de son fils en 560 ; ils l'exciterent à venger la mort de son pere : il n'avoit pas besoin qu'on lui mît les armes à la main pour une si belle cause. Il étoit dans cet âge, où l'on n'éprouve point de sentimens modérés, & où l'on ne doute jamais du succès d'une entreprise ; le jeune prince équipa une flotte, & se mit en route, pour chercher celle de Jarméric, roi de Danemarck : il la rencontra bientôt ; le combat dura trois jours, la mer fut couverte de cadavres & des débris des vaisseaux ; cependant la victoire demeura indécise. On négocia en pleine mer. La paix fut conclue ; & pour la mieux cimenter, Jarméric épousa Swavilda, sœur d'*Adelus*. Peu de tems après, ce prince l'accusa d'adultere, & la fit fouler aux pieds des chevaux. Tous les anciens historiens se réunissent pour attester son innocence. *Adelus* résolut de venger sa sœur, & descendit sur les côtes de Danemarck avec une puissante armée. Le peuple ne s'opposa point à sa marche triomphante : Jarméric lui étoit odieux ; la compassion que lui avoit inspiré la mort de Swavilda, redouloit encore sa haine. Il regardoit *Adelus* plutôt comme un libérateur, que comme un ennemi. Jarméric abandonné par ses sujets, se retira avec ses gardes dans un château que sa politique sombre & déshante avoit fait bâtir, pour se défendre contr'eux. La place fut emportée : Jarméric fut coupé par morceaux. *Adelus* réunit au Gotland la Scanie, le Halland, & la Beklingie, qu'il venoit de conquérir. Il laissa cependant la couronne de Danemarck au jeune Broder, fils de Jarméric ; exigea de lui un tribut, & repassa en Suede. Il voulut offrir aux dieux un sacrifice solennel, pour leur rendre grâces du succès de ses armes. Mais on prétend qu'en faisant le tour du temple

d'Upsal, son cheval s'abattit, & qu'il mourut de de cette chute. (M. DE SACY.)

§ ADEN, (Géogr.) ville d'Asie, dans l'Yemen ou Arabie Heureuse, avec un bon port sur le détroit de Babelmandel, au sud-est de Moka, & au nord-ouest du Cap de Guardafou. C'est une des plus belles villes de l'Arabie. Sa situation au pied des montagnes, en rend l'aspect charmant, & le séjour délicieux; elle est entourée de murailles du côté de la mer, & défendue par trois ou quatre châteaux forts qui sont sur le sommet des monts voisins. On lui donne cinq ou six mille maisons, & un superbe aqueduc construit à un quart de lieue de la ville, qui lui fournit de très-bonne eau. Les marchands s'y rassemblent durant la nuit, pour éviter les excessives chaleurs. Les Turcs se rendirent maîtres de cette ville en 1539, sous la conduite de Soliman Bacha; mais ils furent depuis contraints de l'abandonner aux princes Arabes qui la possèdent aujourd'hui. Il vient tous les ans dans son port plusieurs vaisseaux des Indes avec leur cargaison d'épices, que l'on transporte de-là au grand Caire. Long. 63, 20. lat. 13. (C. A.)

\* § ADJAXTIES, (Mytholog.) lisez AJAXTIES, fêtes célébrées en l'honneur d'Ajax. Lettres sur l'Encyclopédie.

§ ADIPEUX, EUSE, adj. (Anatomie.) Les conduits adipeux ne sont fondés que sur une conjecture de Malpighi qui a cru que l'analogie demandoit pour la graisse des conduits excrétoires, comme toutes les autres humeurs en ont à elles. Mais la graisse est trop visqueuse; elle a trop de peine à couler, pour que des vaisseaux étroits d'une certaine longueur puissent lui convenir. Elle fuit certainement de toute la longueur des artères; l'injection imite cette sécrétion, & le suif injecté se trouve disposé dans la même proportion, & le long du tronc de l'artère, & à l'extrémité de ses branches. Si la graisse naissoit uniquement de cette extrémité, il seroit bien difficile d'empêcher, visqueuse comme elle est, qu'elle ne s'accumulât pas autour de ces branches, & qu'elle n'y fût beaucoup plus copieuse que le long des artères. Malpighi a lui-même laissé appercevoir dans ses ouvrages posthumes, qu'il n'étoit pas persuadé de l'existence de ces vaisseaux.

La membrane adipeuse n'est que la cellulaire, dont nous donnerons un article. Le tissu de la surface intérieure de la peau devient plus lâche vers l'intérieur; les petites lames, dont elle est composée, laissent des espaces où il se trouve de la graisse peu copieuse, immédiatement sous la peau, & presque par-tout plus abondante à mesure que la cellulose approche des muscles. Il y a un peu de graisse sous la peau du front, & entre cette peau & le muscle frontal. La membrane commune des muscles n'est qu'une cellulose. (H. D. G.)

ADMETE, (Myth.) roi de Phères en Thessalie, fut un des Argonautes, & un des chasseurs de Calydon; il étoit cousin de Jason. Apollon ayant été chassé du ciel, fut contraint de se mettre au service de ce prince, pour avoir soin de ses troupeaux. Le bon accueil que lui fit le roi, l'engagea dans la suite à devenir le dieu tutélaire de sa maison. Admete étant menacé de la mort, Apollon trompa les Parques, & le déroba à leurs coups; mais il fut dit que quelqu'autre prendroit sa place au tombeau. Le roi eut beau fonder ses amis ou ses proches, même son pere & sa mere qui étoient très-vieux, personne, excepté son épouse Alceste, ne voulut sacrifier ses jours pour sauver ceux d'Admete. (+)

ADMETE, (Myth.) fille d'Euristhée, inspira à son pere l'ordre qu'il donna à Hercule de lui apporter la ceinture de la reine des Amazones, parce que cette fameuse ceinture avoit tenté Admete. Athé-

née raconte de cette princesse une histoire singulière. Admete s'étant enfui d'Argos, aborda à Samos, & croyant devoir l'heureux succès de sa fuite à Junon, elle voulut prendre soin de son temple. Les Argiens irrités de sa fuite, promirent à des corsaires Tyrréniens une bonne somme d'argent, s'ils pouvoient enlever du temple de Samos la statue de Junon, espérant de faire porter à Admete la peine de ce vol, & d'en tirer vengeance par les mains des Samiens. Ces corsaires volèrent la statue, l'emportèrent sur leur vaisseau, & leverent l'ancre pour se retirer au plus vite, en ramant d'une grande force; mais quelque effort qu'ils pussent faire, ils n'avançoient point, & demeuroient toujours en même place; croyant que c'étoit une punition divine, ils mirent la statue à terre, faisant quelques cérémonies autour d'elle pour appaiser la déesse. Admete s'aperçut au point du jour que la statue manquoit, en donna avis aux Samiens, qui l'allerent chercher de tous côtés, & la trouverent enfin sur le bord de la mer. Ils crurent que Junon, de son propre mouvement, avoit voulu s'enfuir au pays des Cariens, & de peur qu'elle ne prit une seconde fois la fuite, ils la lièrent avec des branches d'arbres. Admete vint ensuite, délia la statue, expia le crime des Samiens, & remit Junon en sa place ordinaire. Depuis ce tems-là les Samiens portoient tous les ans la statue de Junon au bord de la mer, la lioient comme la première fois, & célébroient une fête qu'ils appelloient *Tenea*, parce qu'ils avoient tendu des branches d'arbres autour de la statue. (+)

ADMIRATION, (Beaux-arts.) c'est un sentiment vif qui s'éleve dans l'ame à la contemplation d'un objet qui surpasse notre attente. Si l'on y réfléchit bien, on s'apercevra que l'admiration est toujours accompagnée d'une contention d'esprit, qui s'efforce de pénétrer la raison de la chose que nous admirons. Plus cette raison paroît cachée, plus l'admiration redouble; elle monte au plus haut degré, lorsque ce que nous voyons, semble être contraire à nos conceptions. Si l'on veut distinguer avec M. Home deux especes différentes d'admiration, on peut nommer *étonnement*, le sentiment que produit en nous un événement contraire à notre attente, & restreindre l'admiration au sentiment qui naît de la considération d'une force extraordinaire & inconnue. Dans ce sens, l'admiration pourroit être nommée une passion de l'esprit; car elle a ceci de commun avec les passions, qu'elle est accompagnée d'un effort inquiet, qui tend à élever nos conceptions à la hauteur de l'objet qui nous occupe. C'est par cette considération sans doute, que Descartes a mis l'admiration dans la classe des passions. Wolf, au contraire, l'en a exclue, par la raison que ce sentiment, malgré sa vivacité, n'est accompagné ni de desir, ni d'aversion pour l'objet qu'on admire, bien qu'il semble qu'on éprouve quelque chose d'analogue.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'admiration est un sentiment très-vif, & qui par conséquent peut être du plus grand usage pour porter l'homme au bien, & le détourner du mal. A cet égard, c'est un des sentimens que les beaux-arts doivent savoir exciter. Le mal porté à un certain degré, est aussi propre que le bien, à produire ce mouvement. La méchanceté extraordinaire du satan de Milton & de Klopstock, ou celle de certains personnages tragiques de Shakespear, excitent en nous une admiration toute aussi forte, que le caractère le plus sublime d'un héros vertueux pourroit le faire. La seule différence est dans l'effet: nous abhorrons & détestons les premiers, nous respectons, & nous nous efforçons d'imiter celui-ci.

La règle qui résulte de ce que nous venons d'observer, c'est que l'artiste ne doit jamais négliger

l'occasion d'exciter ce sentiment. Les occasions s'en offrent toutes les fois qu'on a lieu de représenter de grands caractères & de grandes actions. Dans le poème épique, dans la tragédie, dans l'ode, dans les tableaux d'histoire, dans les portraits, soit au pinceau, soit au ciseau, & même dans la musique d'un genre grave & sérieux. Nous avons décrit ailleurs les diverses sources du merveilleux. Voyez l'article MERVEILLEUX, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

Il ne suffit pas, au reste, pour qu'un artiste puisse exciter l'admiration, qu'il connoisse les sources du merveilleux; il faut encore qu'il sache lui-même penser & sentir dans le grand. Celui à qui la nature n'a pas accordé la grandeur d'ame, entreprendroit inutilement de nous inspirer de l'admiration. Ceux pour qui toute la nature rit & badine; ceux qui ne voient dans les actions des hommes, & dans les événemens du monde, que le côté burlesque; ceux qui veulent mettre par-tout de l'esprit, de la finesse, & des jeux d'imagination; ceux enfin qu'une jolie fleur, ou une contrée agréable touche plus qu'une onde bruyante, ou qu'un désert hérissé de rochers, ne réussissent jamais à exciter nos ravissements. Ce don n'est réservé qu'à un artiste que la nature a doué d'une grande ame, qui a profondément médité sur les grands objets de la nature & de la vie civile; qui s'est beaucoup exercé à ramener tout à de grands points de vue, & qui a fortifié ses talens par le commerce des personnes à grands sentimens, & par une étude sérieuse & soutenue des ouvrages les plus sublimes de l'art. (*Cet article est tiré de la théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

ADNOTATION, (*Hist. anc.*) chez les Romains étoit un rescrit du prince, signé de sa propre main, & que l'officier de l'empire, appelé *magister memoriae*, écrivoit. Ce rescrit ne se donnoit guere que pour accorder le pardon d'un crime, & n'étoit autre chose que ce que nous appellons, *lettres de grace.* (L.)

ADOLIA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante du Malabar, ainsi nommée par les Brames, & dont Rheede a publié une figure assez bonne, mais incomplète, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V. page 61, planche 31, sous son nom Malabare *kal-vetadagou*: les Brames l'appellent *adolia*, les Portugais *nanida ferra*, & les Hollandois *berg cruum bessen*.

C'est un arbrisseau toujours verd, qui croît à la hauteur de six pieds, entre les rochers des montagnes de Teckencour, sur la côte de Malabar, où il fleurit une fois l'an, en février, & fructifie en mars.

Sa racine est fibreuse, d'un blanc rouffâtre.

Il n'a presque pas de tronc, ou pour parler plus exactement, son tronc, qui n'a pas deux pouces de diamètre, est garni, presque dès la racine, de branches alternes, cylindriques, écartées horizontalement, très-étendues, menues, assez souples, disposées à-peu-près sur un même plan en éventail, ce qui lui donne un peu l'air d'un jujutier ou d'un nerprun. Les vieilles branches sont, ainsi que le tronc, un peu creusées à leur centre, couvertes d'une écorce cendrée ou blanchâtre, qui est d'un verd rougeâtre & lisse dans les jeunes. Ce sont celles-ci seulement qui portent les feuilles; elles y sont disposées fort ferrées alternativement sur un même plan, de manière que le feuillage est applati comme dans le jujutier; par leur forme elles ressembleraient assez à celles de l'alaterne ou du nerprun, étant elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, de moitié moins larges, épaisses, & cependant molles, lisses, luisantes en-dessus; ternes en-dessous, relevées de nervures, entières dans leur contour, & portées sur un pédicule assez court, demi-cylindrique, plat en-dessus,

Tome I,

De l'aisselle des feuilles, ou à leur côté, & quelquefois à leur opposé, sortent tantôt une, tantôt deux, & rarement trois fleurs rougeâtres, fort petites, ouvertes en étoile de deux lignes à deux lignes & demie de diamètre, portées sur un pédicule de même longueur. Chaque fleur est composée d'un calice d'une seule pièce, ouvert en étoile, & partagé jusqu'à son milieu en cinq dents triangulaires, équilatérales. Il accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité. Celui-ci est fort petit & peu sensible au centre du calice; il devient en mûrissant une baie sphéroïde de trois lignes de diamètre, jaune orangé, à cinq loges qui contiennent chacune un osselet triangulaire allongé, à dos convexe, long d'une ligne & demie, blanc d'abord, ensuite rougeâtre, enfin noir.

Qualités. Toute la plante est sans odeur; mais ses feuilles sont amères, & ses fruits ont de l'acidité.

Usages. De ses feuilles pilées & cuites avec l'huile de Sesame, on fait un liniment dont on frotte le ventre des femmes qui ont de la difficulté à accoucher, & on prétend que ce liniment les délivre de l'arrière-faix.

Remarque. Van Rheede nous a laissé ignorer si l'*adolia* a une corolle, le nombre de ses étamines & des styles ou stigmates de son ovaire; néanmoins, soit qu'elle ait cinq pétales comme l'alaterne, soit qu'elle n'en ait point, comme le nerprun, *ramnus*, il est facile de voir par tous ses autres caractères, que cet arbrisseau est de la famille des jujubiers, & qu'il forme un genre particulier voisin de ces deux genres.

Deuxième espèce. VÉTADAGOU.

Le *vetadagou* est une autre espèce d'*adolia*, figurée pareillement dans l'*Hortus Malabaricus*, à la planche 30, du cinquième volume, page 59. Les Brames l'appellent *polti*, les Portugais *nani*, les Hollandois *cruum bessen*.

Il diffère du précédent en ce qu'il est plus grand dans toutes ses parties. Il a sept pieds de hauteur; les feuilles plus arrondies, longues d'un pouce & demi; les fleurs blanches un peu plus grandes, de trois lignes de diamètre, à divisions rondes & non pas triangulaires, les raies pourpre-noirâtres, du diamètre de quatre lignes.

On le rencontre dans divers lieux de la côte du Malabare, mais particulièrement à Angiecaimal; il fleurit deux fois l'an, & porte ses fruits en mars & en septembre.

Du reste il ressemble parfaitement à l'*adolia* par ses vertus & ses usages. (M. ADANSON.)

ADOLPHE, ou ADOLFE de Nassau, (*Histoire d'Allemagne.*) vingtième roi ou empereur depuis Conrad I, fils de Walleram, comte de Nassau, & d'Adélaïde de Kadzen Elenbogen, est élu le 6 janvier 1292, meurt le 2 juillet 1298.

Ce prince fut élu par les mêmes motifs qui avoient fait élire Rodolphe, son prédécesseur: il dut la couronne au peu de crédit de sa famille, & à sa valeur. Il avoit peu de biens & peu de fiefs; mais il s'étoit distingué dans plusieurs batailles: on le favoit capable de soutenir la gloire de l'Empire à la tête des armées, mais trop peu puissant pour l'asservir. Heïss attribue l'élection d'*Adolphe* au stratagème de l'archevêque de Mayence, qui, se flattant de regner sous son nom, avoit extorqué les suffrages qui penchoient pour Albert d'Autriche, fils aîné de Rodolphe. Suivant cet auteur, dont on ne doit pas toujours adopter le sentiment, l'artificieux prélat, chargé de recueillir les voix, fit croire à chacun des électeurs, qui étoient divisés, que le plus grand nombre étoit pour *Adolphe*. Alors tous, pour faire la cour au prince qu'ils

Y ij

ne croyoient pouvoir exclure, lui donnerent leur voix. Albert, le voyant préféré, prêta serment & se retira en Autriche, après en avoir reçu l'investiture. Mais son ambition mécontente ne lui permit pas d'y vivre en paix; il chercha tous les moyens de monter sur un trône dont il avoit occupé les degrés. Une somme qu'*Adolphe* reçut du roi d'Angleterre, qui lui demandoit des secours contre Philippe-le-Bel, lui ouvrit une voie facile. *Adolphe* s'étoit servi de cet argent pour acheter le landgraviat de Turinge, qu'Albert, le dénaturé, gendre de Frédéric II, prétendoit aliéner, moins par nécessité que pour en priver ses fils légitimes & faire un fort à un de ses fils naturels. Les princes dépouillés réclamèrent les loix qui ne permettoient pas l'aliénation de ces fiefs, & voyant que ce cri étoit impuissant, ils prirent les armes & trouverent des partisans: l'empereur éprouva même une défaite. Albert, voyant que les procédés d'*Adolphe* soulevoient les esprits, fit une ligue avec Wincelas, roi de Bohême, & le duc de Saxe. L'archevêque de Mayence, qui trouvoit moins de complaisance dans l'empereur qu'il ne s'en étoit promis, approuva les desseins des ducs rebelles & promit de les féconder. Des bruits malignement semés rendirent *Adolphe* odieux. On l'accusoit d'avoir blessé la majesté de l'empire en se rendant le pensionnaire d'un roi étranger pour dépouiller, contre les loix, une illustre famille. Philippe-le-Bel ne laissa pas échapper cette occasion de se venger contre l'empereur de l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Angleterre: il appuya les rebelles & leur fit passer des sommes considérables. Alors ils déployèrent l'étendard de la guerre civile, & firent déposer l'empereur dans une diète. *Adolphe* marcha contre eux aussi-tôt, mais la colere qui le transportoit l'ayant empêché de faire les préparatifs nécessaires, il fut vaincu près de Géliem, & perdit le trône & la vie. Il avoit eu de l'impératrice Imagina, cinq fils dont quatre moururent jeunes, & ne laisserent aucune postérité; Gerlac, le cinquième, est regardé comme la tige des princes de Nassau-Ufingen, de Saarbruck & de Wielbourg. Il eut encore une fille qu'épousa Rodolphe, comte Palatin. On croit que ce fut sous son regne que les villes impériales eurent part pour la première fois aux délibérations publiques. (M-r.)

ADOLPHE, (*Histoire de Danemarck.*) fils de Gérard, comte de Holstein & duc de Slewigh. Il n'avoit que trois ans lorsque son pere marcha contre les Dythmarfes, & perdit la bataille & la vie: il fut élevé à la cour de l'empereur. On remarqua dans lui, dès sa plus tendre enfance, un mépris profond pour le luxe. Il rejetta, avec une espece d'horreur, une chaîne de perles dont Marguerite, reine de Danemarck, vouloit enrichir sa parure. Cette princesse regarda comme un symptôme de haine, & le présage des plus grands malheurs, ce qui n'étoit, dans cet enfant, que l'effet d'une sagesse prématurée. Ce ne fut qu'en 1440 qu'il reçut des mains de Christophe III, roi de Danemarck, avec le drapeau ducal, l'investiture du duché de Slewigh. Il s'occupa du bonheur deses sujets, étouffa peu-à-peu l'esprit de révolte dont ils étoient animés, & rendit aux loix, presque oubliées, leur première vigueur; estimé de ses contemporains, il fut peu connu des siècles suivans. Tous les historiens du nord n'ont daigné prendre la plume que pour décrire des batailles & de grandes révolutions; & parce qu'*Adolphe*, adonné tout entier au gouvernement de ses états, ne songea point à troubler ceux de ses voisins, ils ont peu parlé de lui. On ne connoît qu'un trait de sa vie; mais ce trait seul vaut l'histoire la plus belle & la plus longue. Après la mort de Christophe III, la couronne de Danemarck lui fut

offerte par la nation, & il la refusa, en disant que ce fardeau étoit au-dessus de ses forces. Ce fut par ses conseils qu'on la mit sur la tête de Christiern I, son neveu. Il mourut en 1459. (M. de Sacy.)

§ ADOM ou ADON, (*Géog.*) petit royaume de la Côte d'Or, en Guinée. Il est borné à l'ouest par Taben, au sud par Guaffo, au nord par Vassabs, & à l'est-nord-est par Abrambo. Il s'étend en droite ligne au long de la riviere de Seham, & contient plusieurs îles ornées de belles villes & de villages. Son gouvernement consiste dans un conseil de cinq ou six des principaux de la contrée, dont l'un est néanmoins aussi puissant qu'un roi. Le pays abonde en grains, en fruits. Les rivieres y sont remplies de poissons; on y voit des animaux farouches & privés, & on y trouve des mines d'or & d'argent. Les habitans font le commerce avec Axim & Boutro, & quelquefois avec le petit Comendo. Long. 18. 19. lat. 7. 8. (C. A.)

§ ADONNER, v. n. (*Marine.*) ne s'emploie qu'en parlant du vent lorsqu'on est à la voile: il signifie devenir moins contraire, ou même tout-à-fait favorable. Le vent *adonne* toutes les fois qu'il quitte la direction qu'il avoit, pour en prendre une nouvelle qui permette au vaisseau de marcher d'une maniere plus directe & plus favorable, relativement à la route qu'il veut faire. On ne s'en fert guere cependant lorsque le vent étant déjà grand-largue, passe tout-à-fait de l'arrière. La raison en vient peut-être de ce qu'alors le vent est rarement plus avantageux, & qu'*adonner* présente avec lui une idée de gain & d'avantage. On dit « le vent » nous a *adonné* de quatre quarts, ce qui nous a » permis de mettre en route. Si le vent continue à » *adonner*, nous pouvons appuyer les bras du vent ». (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ADONIAS ou ADONIA, (*Histoire sacrée.*) nom propre qui signifie, le Seigneur éternel. C'est le nom du quatrième fils que David eut de Haggith, II. Rois, ij. 4. Imitateur de l'ambitieux Absalom, il voulut se faire proclamer successeur de son pere du vivant de celui-ci. Il crut réussir en faisant un festin où il invita tous ses freres excepté Salomon. Mais le prophete Nathan instruisit Bathzebah de ce complot, & par ses conseils elle se présenta devant David, pour lui rappeler la promesse solemnelle qu'il lui avoit faite de laisser le trône à son fils. Cette démarche, jointe aux exhortations de Nathan qui vint pour appuyer la demande de Bathzebah, décida le roi à faire proclamer Salomon pour son successeur. *Adonija*, craignant le ressentiment de celui-ci, se réfugia auprès de l'autel; mais Salomon le fit appeler pour lui accorder son pardon. La témérité qu'il eut de demander Abisag pour femme lui coûta la vie; III. Rois j. ij.

Il est parlé d'un autre *Adonija*, que le pieux Josaphat envoya dans les villes de Juda pour enseigner le peuple, II. Chron. xvij. 8. Il y eut aussi un *Adonija* parmi ceux qui signerent l'alliance, Néh. x. 16. C'est le même qui est appelé ADONIKAM, c'est-à-dire, le Seigneur s'est élevé, Néh. vij. 18. Esdr. ij. 13. viij. 13. (CC.)

ADONIE, (*Musique des anciens.*) air que les Lacédémoniens jouoient sur des flûtes appellées *embatériennes*, quand ils alloient au combat. Voyez EMBATÉRIENNE (*Musiq. instr. anc.*) dans ce Supplément. (F. D. C.)

ADONI-BESECH, (*Hist. anc.*) roi de la ville de Besech en Chanaan, fut un prince féroce qui ayant fait prisonniers soixante & dix rois, leur fit couper les extrémités des pieds & des mains, & ne voulut pas qu'on leur donnât d'autre nourriture que ce qu'il pouvoit ramasser avec la bouche des restes qu'il leur jettoit de sa table. Il fit la guerre

aux Hébreux, qu'il avoit juré d'exterminer. Mais les Hébreux le battirent, lui tuèrent dix mille hommes, le firent prisonnier, & le traitèrent comme il avoit traité les soixante & dix rois ses captifs.

ADONIDIE, (*Musiq. des anc.*) Vossius, *Liv. III. chap. xiiij. §. 4*, de ses *Inst. Poët.* parle d'une chanson à l'honneur d'Adonis, & il l'appelle *Adonidie*. (*F. D. C.*)

ADONIS, (*Mythol.*) fruit de l'inceste de Cyniras avec sa propre fille Myrrha, fut la divinité de plusieurs nations. La princesse, pour cacher sa honte, se retira dans l'Arabie, où elle mit au monde *Adonis*. L'enfant fut élevé dans des antres, & les femmes les plus distinguées du pays, attendries sur son sort, prirent soin de son éducation. Dès qu'il fut sorti de l'enfance, il se rendit à la cour de Biblos, en Phénicie, dont il fit toutes les délices. Les femmes, éprises de sa beauté, briguerent à l'envi sa conquête, & ce fut Astarté qui subjuga sa fierté, & à qui il s'unit par le mariage. Vénus, lui donnant la préférence sur tous les dieux, abandonna le séjour du ciel, de Paphos, d'Amathonte & de Cythere, pour le suivre à la chasse dans les forêts du mont Liban. Il y fut blessé par un sanglier; & Astarté, craignant que sa blessure ne fût mortelle, fit retentir le pays de ses gémissements. L'Egypte partagea ses alarmes, & il y eut un deuil public dans toute la Phénicie. Sa guérison fit succéder la joie à la tristesse; on institua une fête annuelle, où, après l'avoir pleuré mort, on se livroit aux transports de la plus vive allégresse, comme s'il fût ressuscité. Arsinoë, sœur & femme de Ptolomée Philadelphie, donna dans Alexandrie le spectacle d'une de ces fêtes; le premier jour elle parut sous la forme de Vénus pleurant son amant. Le second, elle célébra son retour à la vie, & le troisième, qui termina la solemnité, elle se montra sur un char, traîné par des cignes. On faisoit des processions où les femmes portoient les représentations de cadavres, ressemblant à un jeune homme. D'autres tenoient dans leurs mains du bled nouvellement germé, des fleurs nouvelles, des herbes naissantes, symbole d'un jeune prince moissonné dans son printemps. Phurnutus, Lactance & Macrobe, expliquent cette fable en disant que la mort d'*Adonis* marquoit l'éloignement du soleil pendant l'hiver, & son retour au bout de six mois vers le pôle du septentrion. D'autres prétendent qu'*Adonis* désigne la semence renfermée pendant six mois dans les entrailles de la terre, & qui, parvenant ensuite à sa maturité, produit de riches moissons. Son culte ne fut pas le même chez les différentes nations. On lui préparoit des festins devant les portes & sur les toits & dans les places publiques. Ce culte dégénéra en licence, & servit de modèle aux saturnales des Romains. (*T-N*)

ADONIS, (*Géogr. Mythol.*) fleuve de Phénicie, appelé, par ceux du pays, *Nahar-alcab*, *fleuve du chien*. Il prend sa source vers le mont Liban, & va se rendre dans la mer de Syrie, près de la ville de Giblet, autrefois nommé *Byblos*. Il est ainsi appelé d'*Adonis* fils de Cyniras, roi de Chypre, & favori de Vénus, auquel on avoit bâti un temple sur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de sa mort avec des lamentations publiques. Lucien rapporte que le jour de cette fête, les eaux de cette rivière paroissent rouges comme du sang; parce que à tel jour on y avoit lavé la plaie d'*Adonis*. Ce qui donnoit lieu à cette fable, c'est que l'eau en devenoit rouge par les fables que le vent y pouffoit du mont Liban dans certaine saison de l'année. Ce fleuve divisoit le royaume & le patriarcat de Jérusalem du côté de Tripoli & du patriarcat d'Antioche. Il y a près de son embouchure de hautes

montagnes escarpées, que les géographes appellent *chinox*, & qui s'élevent les unes sur les autres. L'empereur Antonin y fit couper un petit passage large de deux coudées, & long de quatre stades que l'on nomme le *pas du chien*, à cause du fleuve *Adonis* ou *fleuve du chien*, qui se jette en cet endroit dans la Méditerranée. (*C. A.*)

ADONISEDECH, (*Hist. sacrée.*) roi de Jérusalem, fut défait par Josué avec les rois ses alliés, dans cette fameuse journée où Dieu arrêta le soleil à la prière de Josué, pour lui donner le tems de compléter sa victoire.

ADONY, (*Géog.*) très-jolie ville de la Transylvanie Hongroise. Elle est au pied des montagnes, sur la rivière de Beretio, dans une situation très-agréable & dans un pays fertile. *Long. 45, 18. lat. 47, 12.* (*C. A.*)

\* § ADOPTIF, (*Jurisp.*) Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Méiers*, au lieu de ces mots vers adressés à cet empereur, lisez vers adressés à cet auteur, ou vers adressés à lui-même.

\* § ADOPTION, (*Hist. mod.*) L'adoption est fort commune parmi les Turcs, & encore plus parmi les Grecs & les Arméniens. Il ne leur est pas permis de léguer leurs biens à un ami, ou à un parent éloigné; mais, pour éviter qu'ils n'aillent grossir le trésor du grand-seigneur, quand ils se voient sans espoir de lignée, ils choisissent dans une famille du commun, quelque bel enfant de l'un ou l'autre sexe, le menent au cadî, & là, en présence & du consentement de ses parens, ils déclarent qu'ils l'adoptent pour leur enfant. En même tems les pere & mere renoncent à tous leurs droits sur lui, & les remettent à celui qui l'adopte: on passe un contrat en bonne forme, & dès-lors l'enfant ainsi adopté ne peut être déshérité. Milady Montaguë, qui rapporte cette forme d'adoption dans ses lettres, dit avoir vu plus d'un mendiant refuser de livrer ainsi leurs enfans à de riches Grecs, tant la nature a de pouvoir sur le cœur d'un pere & d'une mere, quoique les peres adoptifs aient en général beaucoup de tendresse pour ces enfans, qu'ils appellent *enfans de leurs ames*. Cette coutume seroit beaucoup plus de mon goût, ajoute cette judicieuse Angloise, que l'usage absurde où nous sommes de nous attacher à notre nom. Faire le bonheur d'un enfant que j'éleve à ma manière, ou (pour parler turc) *sur mes genoux*, que j'ai accoutumé à me respecter comme son pere, est, selon moi, plus conforme à la raison, que d'enrichir quelqu'un qui tient, des lettres qui composent son nom, tout son mérite & toute son affinité.

ADOPTION PAR LES ARMES, (*Hist. milit.*) L'adoption militaire a pris naissance chez quelques peuples du nord, ou parmi les Germains; ce qui est à-peu-près la même chose, les uns & les autres ayant une même origine. Ces peuples rapportoient tout à la guerre, & ils ne quittoient point leurs armes. C'étoit dans une assemblée publique que l'un des chefs de la nation, le pere ou quelque parent, armoit pour la première fois l'enfant parvenu à l'âge de puberté. C'étoit cette cérémonie, dit Tacite, qui en faisoit un citoyen, & elle tenoit lieu de l'acte par lequel les Romains prenoient au même âge la robe virile.

Cette cérémonie a les caractères d'une adoption militaire, par laquelle les Germains étoient reconnus enfans de la république; mais on y voit cette différence, qu'ici c'est une permission de porter les armes; au lieu que les adoptions militaires étoient une récompense pour les avoir portées avec gloire.

C'est dans l'histoire des Goths & des Lombards qui s'établirent successivement en Italie, qu'il est plus souvent fait mention de cette adoption militaire, dont l'usage a pu passer par eux à la cour des

empereurs Romains. Procope est le premier qui en ait parlé.

Cebades, roi de Perse, voulant placer sur le trône Cosroës, le plus jeune de ses trois fils, songea à lui procurer l'appui de l'empereur d'Orient, Justin. Il proposa à ce prince, contre lequel il étoit en guerre, d'adopter Cosroës. Justin auroit faisi avec joie cette occasion de terminer une guerre fâcheuse, si on ne lui eût fait observer que l'adoption juridique des Romains donneroit à Cosroës des droits sur l'empire. On proposa au Persan de l'adopter par les armes à la manière des Barbares; ce que Cosroës refusa avec mépris, & la guerre continua.

Les adoptions militaires se faisoient par la tradition des armes, en donnant ou envoyant à celui qu'on adoptoit, différentes sortes d'armes ou d'instrumens de guerre, & quelquefois en le revêtant ou le faisant revêtir par des Ambassadeurs, d'une armure complete; car ces adoptions n'étoient en usage que chez les souverains. Elles étoient ordinairement accompagnées de présens plus ou moins considérables, suivant la circonstance ou les personnes.

Elles donnoient les noms de pere & de fils, comme l'adoption romaine, & l'on se faisoit un honneur de prendre ces noms dans les souscriptions des lettres, & dans les actes publics. Telle étoit l'idée qu'on avoit chez les Goths & chez les Lombards de cette adoption. Elle étoit regardée comme le premier degré d'honneur de la milice. Leurs rois n'admettoient point leurs fils à leur table, qu'ils n'eussent été adoptés par quelque prince étranger; & ceux-ci alloient chercher cet honneur jusques chez les princes ennemis.

C'est ce que fit Alboin, fils d'Audoïn, roi des Lombards; il alla se faire adopter par le roi des Gepides, & devint son fils par la tradition des armes. L'usage de cette adoption chez les Lombards a fini avec leur monarchie, détruite par Charlemagne; mais depuis ce tems on en trouve encore des traces chez les empereurs d'Orient.

Godefroi, duc de la basse Lorraine, conduisant en 1096 à la Terre-Sainte une armée de croisés, se rendit au palais des Blaquernes près Constantinople, où l'empereur Alexis, pour l'attacher à ses intérêts, l'adopta pour son fils, en le faisant revêtir des habits impériaux avec toute la solemnité & la coutume du pays. La valeur de Godefroi, l'usage des empereurs d'Orient d'adopter ainsi les princes étrangers, les circonstances de l'entreprise de la Croisade, tout annonce une cérémonie guerrière.

Le prince d'Edesse adoptant de cette manière Baudoin, frere du même Godefroi, le fit entrer nu sous sa chemise, & le serra fortement entre ses bras, pour signifier qu'il le tenoit comme sorti de lui. Mais il n'est pas facile de décider si quelques rois des premières races ont été adoptés par les armes, par quelqu'autre prince, s'ils ont fait usage de cette adoption, & s'ils ont adopté eux-mêmes des princes de leur sang ou des étrangers. On trouve différens monumens historiques qui constatent que les rois de France ont été adoptés par des princes étrangers. On trouve une adoption militaire de Théodebert par Justinien, dans une médaille du premier.

A l'égard des adoptions faites par les rois de France, les historiens parlent distinctement de deux sortes d'adoptions dont ils firent usage, l'une par la barbe, l'autre par les cheveux. L'adoption par la barbe se faisoit en touchant la barbe de celui qu'on adoptoit, ou en en coupant l'extrémité.

Par un traité de paix entre Clovis & Alaric, il fut conclu qu'Alaric toucheroit la barbe de Clovis, & deviendroit par-là son parreïn, ou son pere adoptif. Cet accommodement n'eut point lieu, parce que les Goths vinrent armés à la conférence, &

Clovis continua la guerre. Ceci se passa à la bataille de Vouillé.

Les adoptions par les armes doivent leur origine aux Goths ou aux Lombards: l'usage en a cessé en Italie à la destruction de leur monarchie, & il a duré en Orient jusqu'au tems où commencerent les ordres de chevalerie. (+)

ADORIAN, (*Géogr.*) petite ville de la Transilvanie hongroise, près du fleuve d'Eer. Elle est au nord-nord-ouest du grand Varadin, & dans un fort beau pays. *Long. 44, 40. lat. 47, 18.*

\* § ADOS, (*Jardinage.*) Nous ajouterons ici une forme d'ados qui va de pair, à peu de chose près, avec les chassis vitrés pour les pois de primeur & pour les fraisières, ainsi que pour quantité de nouveautés. En voici la construction telle que nous la lisons dans le *Dictionnaire pour la théorie & la pratique du Jardinage*, &c. par M. l'Abbé Roger Schabol.

« Au lieu d'élever son ados de quatre, cinq à six pouces de haut, comme on a de coutume, l'exhausser d'un pied & même de quinze pouces par derrière, venant en mourant par devant, & même creusant sur le devant, pour charger d'autant sur le derrière. Au moyen de cette pente précipitée, deux effets ont lieu: le premier, de jouir durant l'hiver, lorsque le soleil est bas, des moindres de ses regards; le second, de n'avoir jamais, lors des gelées & des frimats, aucune humidité nuisible; toutes tombent de toute nécessité, & vont se perdre dans le bas.

Cette sorte d'ados se pratique à l'exposition surtout du midi, le long d'une plate-bande; mais on a un espalier à ménager, & voici pour cet effet comme on s'y prend. On laisse entre le mur & l'ados dix-huit pouces de sentier; ces dix-huit pouces suffisent pour aller travailler les arbres. Il faut, pendant quelques jours, avant que de semer les pois, laisser la terre se plomber tant soit peu.

Au lieu de faire en long ses rigoles pour semer, les pratiquer en travers du haut en bas de l'ados, puis semer, après quoi garnir de terreau les rigoles & les remplir.

Lorsqu'arrivent des gelées fortes, des neiges, &c. garnir avec grande litière & paillassons par-dessus, qu'on ôte & qu'on remet suivant le besoin.

Pour les fraisières, on en a ou en pots ou en mottes, que l'on met là en échiquier, en amphithéâtre. Ceux en pots, les dépoter sans endommager aucunement ni offenser la motte: il faut bien se garder de couper tout autour & en-dessous les filets blancs qui tapissent le pourtour de cette motte, comme il se pratique dans le jardinage; c'est ce que les jardiniers appellent *châtrer la motte*, vilain terme, procédé plus nuisible, puisqu'en retranchant tous ces filets blancs, on fait autant de plaies par lesquelles, de toute nécessité, la sève flue, & qu'il faut que la nature guérisse. Il faut instruire les jardiniers à ce sujet, & leur apprendre que ces filets blancs qu'ils coupent prennent leur direction naturelle vers la terre, & qu'ils se détachent de cette motte pour darder dans terre & s'y enfoncer. Laissons, autant qu'il est possible, la nature faire à son gré; elle en fait plus que nous: ne nous mêlons de ses affaires que quand elle nous requiert. Quant aux fraisières en pleine terre à mettre sur ces ados, on ne peut non plus prendre trop de précaution pour les lever scrupuleusement en motte, les ménager dans le transport & dans la transplantation.

Cette sorte d'ados a un autre avantage; favoir, de renouveler tous les ans la plate-bande, & d'en faire une terre neuve. Quand on a ôté les pois, on rabat la terre & on la met à plat, comme elle étoit, ensuite on y sème des haricots nains, qui y viennent à foison, ou tout autre plant convenable, sans que la terre se lasse.

Ces ados pratiqués de la sorte, doivent être faits dans les derniers jours d'octobre, & semés au commencement de novembre. On est sûr, par ce moyen, d'avoir des pois & des fraises quinze jours ou trois semaines plutôt que les autres. C'est ainsi qu'avec peu & sans frais on fait beaucoup ».

**ADRAMMELEC**, (*Myth. Hist. sacrée.*) Ce nom est dérivé, suivant Reland, de *vet. ling. Perf. c. jx*, du Persan, & signifie *feu royal*; selon d'autres il est absolument hébreu, & désigne un *roi magnifique*. Il se prend dans l'écriture pour une divinité assyrienne, dont le culte fut introduit dans la Samarie, après la transplantation des Cuthéens, & qui fut particulièrement honorée par les habitans de Sepharvajim, *IV. Rois xvij. 32.*

Les rabbins Kimchi, Jarchi Abarbabanel, lui ont donné la figure d'un mulet; les thalmudistes Babyloniens, celle d'un paon. Mais leur sentiment n'est pas de grand poids, lorsqu'il s'agit de caractériser les divinités des payens, & sur-tout celles des Samaritains, parce qu'ils se plaifoient à les charger de traits ridicules & grotesques.

Les savans conviennent assez généralement que les dieux *Adrammelec* & *Hanamelec*, dont il est parlé au même endroit, étoient la même divinité que *Moloch*, dieu des Ammonites & des Moabites; & ils le prouvent premièrement par les noms mêmes; car *Melec*, *Molec*, *Milcom*, signifient également *roi*; & les additions *adra* ou *adar* & *hana*, ne sont que des adjectifs destinés à relever les attributs de cette divinité. Ainsi *Adrammelec* signifie *roi magnifique & puissant* du mot מלך, & *Hanamelec*, *roi exauçant*, du verbe נשׁא, répondre. On tire une seconde preuve du culte même de ces divinités, qui consistoit, comme celui qu'on rendoit à *Moloch*, à faire passer ses enfans par le feu. Consultez *Vossius*, de *Idolol. Gentil. Pfeiffer*, *dub. vex. c. iij.* *Jurieu*, *Hist. des dogmes*, page 569. *Budæi*, *Hist. Eccles. V. T. t. ij*, page 529. *Selden*, de *Diis Syris. L. II. c. jx.* (C. C.)

**ADRAMMELECH**, fils de *Sennacherib*. Lui & *Sarazar* son frere tuerent leur pere à son retour de Jérusalem, où l'ange exterminateur lui avoit tué cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Leur frere *Ashardons* s'empara du trône, & les deux parricides se réfugièrent dans l'Arménie.

\* § **ADRAMUS**, (*Mythol.*) lisez **ADRANUS**. Lisez de même *Adran*, au lieu d'*Adram* & d'*Adrame*. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

**ADRASTE**, (*Hist. anc. Mytholog.*) fut un de ces infortunés qui vivent déchirés de remords, sans s'être rendu coupables. Il tua par imprudence son frere; & quoique ce meurtre fût involontaire, il fut banni par son pere *Gordius*, roi de Phrygie, & fils de *Midas*. Après avoir long-tems erré sans patrie, il se réfugia à la cour de *Crépus*, roi de Lydie, qui le reçut comme le fils d'un roi, dont il étoit l'allié & l'ami; mais il n'exerça envers lui l'hospitalité, qu'après qu'il se fut soumis aux purifications usitées en Lydie par les meurtriers qui vouloient se faire absoudre. Un sanglier monstrueux désoloit alors le territoire d'Olympe, & les plus intrépides chasseurs n'osoient essayer contre lui leurs traits. Les habitans consternés firent supplier *Crépus* de leur envoyer son fils à la tête d'une jeunesse courageuse, pour les délivrer de ce fléau. Le monarque effrayé par un songe où il avoit vu son fils *Atis* percé d'un dard, consentit avec répugnance à leur demande. Il fit appeler *Adraste* qui, depuis son malheur, s'étoit condamné à vivre sans gloire & sans éclat, & il lui annonça qu'il l'avoit choisi pour accompagner son fils avec une troupe d'élite, & tout son équipage de chasse. Dès qu'ils furent arrivés sur le mont Olympe, ils poursuivirent sans relâche l'animal furieux. *Adraste* qui venoit d'être purgé d'un meurtre, lance un trait

qui perça le malheureux *Atis*, qu'il ne voyoit pas. *Crépus* inconsolable de la perte d'un fils, implora les vengeances de *Jupiter expiateur*, & il se plaint au dieu de l'hospitalité, d'un coup porté par un étranger qu'il avoit reçu dans sa maison, & qu'il venoit d'absoudre. *Adraste*, plus affligé que ce pere, se présente devant lui, & le sollicite de le faire égorger sur la tombe de son fils. *Crépus* touché de sa douleur & de son désespoir, fut assez généreux pour lui pardonner. *Adraste* honteux de survivre à son frere, & au fils de son bienfaiteur, ne voulut pas que ses meurtres restassent impunis. Il assiste à la pompe funebre d'*Atis*; & à la fin de la cérémonie, il s'élance sur la tombe qu'il arrose de ses larmes, & se plonge un poignard dans le sein. (T-N.)

**ADRASTE**, (*Hist. anc.*) roi d'Argos, étoit fils de *Talaüs*, & petit-fils par sa mere de *Polibe*, roi de Sicione. Ce fut dans la guerre de *Thebes* qu'il fit son apprentissage militaire; & de tant de chefs qui embrassèrent la querelle des deux freres, il fut le seul qui ne périt pas. Quoique sa valeur lui donnât une place parmi les héros de son siecle, il étoit plus estimé encore par la sagesse de son administration. La mort de son pere & de son beau-pere fit passer dans ses mains les sceptres d'Argos & de Sicione. Alors la royauté ne lui parut point une stérile décoration; & pour être grand roi, il voulut être citoyen. La félicité dont il fit jouir ses sujets, lui mérita les honneurs de l'apothéose: on lui érigea un temple & des autels. Le culte qu'on lui rendit, subsista jusqu'au tems de *Clistene*, tyran de Sicione, qui l'abolit, parce que le souvenir des vertus de ce prince étoit une censure de la dureté de son gouvernement. *Adraste* avoit deux filles qu'il ne voulut point marier, sans avoir consulté l'oracle. La réponse qu'il en reçut, alarma sa tendresse. Le prêtre répondit que l'une épouserait un sanglier, & l'autre un lion. Quelque tems après *Polynice* le Thébain parut à la cour de Sicione, couvert de la peau d'un lion; vêtement d'*Hercule*, dont il se disoit descendu. Sur ces entrefaites le prince de *Calidon* arriva vêtu d'une peau de sanglier que son frere *Méléagre* avoit tué. *Adraste* leur donna ses filles, persuadé que c'étoit les deux époux que l'oracle avoit désignés. Le cheval d'*Adraste*, nommé *Arion*, a joué un grand rôle dans le pays des fables. On lui donne une origine miraculeuse, en assurant que *Neptune*, d'un coup de trident, le fit sortir de la terre, auprès d'*Athenes*. D'autres le disent fils du *Zéphire*, pour marquer sa légèreté, ou peut-être pour accréditer l'opinion que les jumens deviennent fécondes, en se tournant du côté du vent. On ajoute qu'il avoit l'intelligence & la parole humaine: hyperbole qui se réduit à le faire regarder comme un cheval docile & bien dressé. (T-N.)

\* **ADRIA**, (*Géogr.*) Cette ancienne ville d'Italie, dans le *Polesin* de *Rovigo*, appelée par les Latins *Atria*, donna son nom à tout le golfe, que l'on nomma *mer Adriatique*, *Hadriatique*, & enfin *Adriatique*, & aussi *golfe de Venise*. C'est une ville épiscopale; & quelques-uns croient que l'évêché en est fort ancien. Mais un auteur, qui a fait des recherches exactes à ce sujet, dit n'avoir trouvé aucun de ses évêques avant le concile de *Lattran*, sous le pape *Martin*. Cette ville étoit comprise dans la *Flaminie*: il n'en existe plus que des ruines, au milieu desquelles habitent quelques pêcheurs. Les inondations l'ont mise en cet état. L'évêque d'*Adria* réside à *Rovigo*. *Strabon* nous apprend que de son tems, cette ville étoit peu considérable, mais qu'elle avoit été autrefois très-puissante. C'étoit une colonie *Toscane*. Les restes d'un théâtre trouvé sous les fondemens d'une église, prouvent son ancienne splendeur.

**ADRIANO A SIERRA**, (*Géogr.*) montagne de

Guipuscoa dans la Biscaye. C'est une des plus hautes des Pyrénées. On la passe pour aller de la Biscaye à Alaba & dans la Castille vieille. Pour cet effet, il a fallu y tailler dans le roc un chemin fort sombre, de quarante à cinquante pas. On ne rencontre sur cette montagne que quelques cabanes de bergers. (C. A.)  
 § ADRIATIQUE (MER), (Géogr.) La mer Adriatique,

que, qu'on nomme aussi le golfe de Venise, est une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend du sud-est au nord-ouest depuis le quarantième degré de latitude jusqu'au quarante-cinquième degré cinquante-cinq minutes. La bouche de ce golfe entre la Canina & Otrante peut avoir quatorze lieues communes d'ouverture.

TABLE DE LA MER ADRIATIQUE.

LA MER ou GOLFE ADRIATIQUE.

Pays qui confinent à la mer Adriatique.	L'Albanie, La Dalmatie, La Croatie, L'Istrie, La Carniole, La Seigneurie de Venise, L'Etat de l'Eglise, Le Royaume de Naples,	} dans la Turquie en Europe. } dans l'Etat de Venise. } en Allemagne, dans le cercle d'Autriche. } en Italie.	} De l'est au sud par le nord.
Principales îles de ce golfe.	Fanu, Merlere, Pélagosa, Méleda, Agusta, Curzola, Cazzola, Cazza, Saint-André, Lissa, Lesina, Braffa, Bua, Solta, Grossa, Mélade, Scardo, Pago, Arbe, Offero, Cherfo, Veglia, Grado, Les soixante-douze îles où Venise est bâtie. Les îles de Tremiti.	} à l'entrée. } vers le milieu. } dans la mer de Dalmatie. } dans le golfe de Quarner. } au fond du golfe.	} De l'est au sud par le nord.
Petits golfes particuliers qui s'y trouvent.	} Les golfes de	} Drin. } Cattaro. } Narenza. } Quarner. } Trieste. } Manfredonia.	} De l'est au sud par le nord.
Plusieurs mers qui prennent leur nom des pays voisins.	} Les mers	} d'Albanie. } de Dalmatie. } de Quarner. } d'Istrie. } de Puglia.	} De l'est au sud par le nord.
Principales villes & forteresses de ce golfe.	Venise, Chiofa, Pola, Spalato, Curzola, Zara, Antivari, Budua, Cattaro, Trau, Sebenico, Castel-Nuovo, Raguse, Docigno, Castelli del Porto di Malamocco, Segna, Lisina ou Lesina, Ancone, Fano ou Fanu, Marano, Sinigaglia, Castel del Porto di San-Nicolo, Ravenne,	} (au fond du golfe. } dans l'Etat de Venise, dans une petite île près des Lagunes, } dans l'Istrie. } dans l'Etat de Venise. } dans l'île de ce nom. } en Dalmatie, sujette aux Venitiens. } entre les golfes de Drin & de Cattaro. } en Dalmatie, sujette aux Venitiens. } au fond du golfe de ce nom. } en Dalmatie, sujette aux Venitiens. } en Dalmatie, sujette aux Venitiens. } en Dalmatie, sujette aux Venitiens. } en Dalmatie, sur le golfe de Cattaro, sujette aux Venitiens. } dans les Etats de la République de ce nom. } dans l'Albanie. } en l'île de même nom, dans l'Etat de Venise, au Dogat. } dans la Morlaquie, en Croatie. } dans l'île de ce nom. } dans la Marche d'Ancone. } dans l'île du même nom. } dans l'Etat de Venise, dans le Frioul, } dans l'Etat de Venise, au Dogat. } dans l'île de ce nom. } dans l'Etat de l'Eglise.	

ADRIEN (ÆLIUS), *Hist. rom.* fils adoptif, & successeur de Trajan, sortoit d'une famille illustre, qui s'étant anciennement transplantée en Espagne, étoit retournée en Italie du tems des Scipions. Ses flatteurs prétendoient que ses ancêtres avoient donné leur nom à la mer Adriatique. Il naquit à Lyon; & son pere, en mourant, le mit sous la tutelle de Trajan qui, dans la suite, lui fit épouser sa petite niece. Il étoit à la tête des armées d'Orient, lorsqu'à la mort de Trajan il fut proclamé empereur par les intrigues de l'impératrice Plotine, à qui il avoit inspiré un amour adultère. Trajan avoit long-tems refusé de l'avoir pour successeur, & ce ne fut que par complaisance pour sa femme, qu'il consentit à ce choix. Plusieurs rivaux lui disputèrent l'empire; mais il les fit rentrer dans le devoir. Un d'eux s'étant présenté pour obtenir son pardon: le voilà, répondit-il, en l'embrassant. Quoiqu'il se proposât Trajan pour modèle, il étoit en secret envieux de sa gloire. Ce fut par un motif aussi bas, qu'il rendit aux Parthes l'Assyrie, la Mésopotamie & l'Arménie, qui étoient les conquêtes de Trajan. Il voulut que l'Euphrate fût les barrières de l'empire: il se proposoit aussi d'abandonner la Dacie; mais il n'exécuta point cette résolution imprudente, sur les remontrances qu'on lui fit que ce seroit livrer les citoyens Romains à la discrétion des barbares. Trajan avoit peuplé cette grande province de colonies Romaines, à qui il avoit donné les terres & les villes. A l'exemple de Trajan, il parcourut toutes les provinces, pour y établir l'ordre, & en réformer les abus. Tant qu'il résida dans Rome, son palais fut le temple des sciences & des arts. Les gens de lettres perfectionnoient leur goût avec lui, & les savans trouvoient à s'instruire dans sa conversation. Le philosophe Favorin disputoit souvent avec lui; & quoiqu'il eût souvent raison, il avoit la politique de lui céder la victoire. Ses amis lui reprocherent cette basse complaisance; le philosophe leur répondit: *Il est dangereux d'avoir raison avec un homme qui a trente légions pour réfuter vos argumens.* La persécution contre les chrétiens ne fut que passagère. L'apologie de leur religion, par Quadratus & Aristide, le convainquit de la pureté de leurs dogmes, & de l'innocence de leurs mœurs. On prétend qu'il forma le dessein de bâtir un temple au Dieu des chrétiens, & de l'admettre parmi les autres dieux. Il conçut une passion criminelle pour le jeune Antinoüs qui, l'ayant accompagné en Egypte, se noya dans le Nil. *Adrien* inconsolable l'honora de l'apothéose: il bâtit sur le bord du fleuve une ville qui porta son nom; il eut un temple, & des prêtres qui rendirent des oracles. Ce fut sous son règne que le Juif Barchochebas sema sa doctrine, & prétendit être le messie. Les Juifs se rangerent en foule sous ses enseignes. Cette révolte fut éteinte dans le sang de ces fanatiques. Il fut défendu aux Juifs de mettre le pied dans Jérusalem; & pour leur en ôter la tentation, on mit un pourceau de marbre sur la porte qui regardoit Bethléem. Cette ville sainte étoit également respectée des chrétiens. *Adrien*, pour les en éloigner, fit placer une statue de Jupiter dans le lieu où J. C. étoit ressuscité; une de Venus, dans le lieu où il étoit né. Le calvaire fut planté d'un bois qui fut consacré à Adonis; & ce fut dans la caverne où le Sauveur étoit né, qu'on célébra ses mystères licentieux. Les fatigues de ses longs voyages le firent tomber dans le dépérissement. Les souffrances lui rendirent la vie importune; il s'en seroit débarrassé, si ses domestiques, qui veilloient auprès de lui, n'eussent empêché qu'il n'attentât sur lui-même. Les vers qu'il fit dans les derniers momens de sa vie, prouvent qu'il vit sans émotion sa fin prochaine. Sa femme Sabine, vivement soupçonnée d'adultère, le fut également d'avoir hâté sa mort par le poison.

Tome I,

*Adrien* mourut à Bayes, l'an 138 de J. C., à l'âge de soixante-deux ans. (T-N.)

ADRIN, (*Géogr.*) petite ville de la Transylvanie Hongroise, sur la rivière de Sebeskeres, & au pied des montagnes de Vedra. Elle est au nord-est du grand Varadin. Cette ville & ses environs n'ont rien de remarquable. Long. 45, 25, lat. 47, 9. (C. A.)

ADVENTICE, adj. (*terme de Logique.*) ce qui n'est pas naturellement dans une chose; ce qui y survient de dehors. Quelques philosophes ayant considéré toutes nos idées, relativement à leur origine, les ont divisées en idées innées, idées *adventices*, idées factices. Ils entendent par idées *adventices*, celles qui viennent des sens, de façon que, sans les impressions faites sur nos organes, nous ne saurions les avoir dans l'état présent des choses: telles sont toutes celles qui entrent dans notre esprit par la vue; par l'ouïe, par le goût, par l'odorat, par l'attouchement. Elles sont *adventices* en ce qu'elles sont produites, ou occasionnées en nous par les objets extérieurs. (+)

ADVENTICE, *terme de Jardinier.* Les plantes *adventices* sont celles qui croissent sans avoir été semées; telles sont les mauvaises herbes, & les bonnes qui viennent de Dieu grace, comme on dit vulgairement. Les racines *adventices* sont celles qui se forment après coup aux arbres, dont les jardiniers maladroits ont inhumainement coupé les racines primordiales qu'ils auroient dû respecter. Ces racines *adventices* ne sont jamais aussi franches que les autres; c'est pourquoi on ne sauroit trop ménager celles-ci.

\* ADVERSITÉ, s. f. (*Gramm.*) Ce mot, au singulier, signifie un état d'infortune ou de malheur qu'éprouve l'homme par un ou plusieurs accidens fâcheux. les *adversités* sont des accidens malheureux; l'*adversité* une continuité de malheurs.

\* AEVERSITÉ, (*Morale.*) « La raison veut que l'on supporte patiemment l'*adversité*, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles; qu'on n'estime pas les choses humaines au-delà de leur prix; qu'on n'épuise pas à pleurer ses maux, les forces qu'on a pour les adoucir; & qu'enfin l'on songe quelquefois qu'il est impossible à l'homme de prévoir l'avenir, & de se connoître assez lui-même pour savoir si ce qui lui arrive est un bien ou un mal pour lui. C'est ainsi que se comportera l'homme judicieux & tempérant, en proie à la mauvaise fortune. Il tâchera de mettre à profit ses revers même, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hasard lui amène; & sans se lamenter comme un enfant qui tombe & pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il saura porter, s'il le faut, un fer salutaire à sa blessure, & la faire saigner pour la guérir ». Voyez ci-après AFFLICTION.

ADULA, (*Géogr.*) nom d'une contrée des Alpes, qui est entre les Grisons, les Suisses & les Valésiens. Elle comprend le Crisport & le Vogelsberg, où sont les sources du Rhin & du Ruffi. Elle renferme le mont S. Gothard, & celui de la Fourche, d'où sortent le Rhône, le Magia & le Tessin; & elle contient le mont *Adula* qui lui donne son nom, & d'où sort la source méridionale du Rhin. Toutes ces sources montrent que c'est un pays très-élevé, & peut-être le plus élevé de l'Europe. (C. A.)

## A E

ÆGIBOLIUM, (*Hist. des Relig.*) l'*Ægibolium*, le *Taurobolium*, le *Criobolium* étoient des sacrifices expiatoires dont il n'est pas fait mention avant le second siècle. Les cérémonies qui se pratiquoient dans ces expiations, nous ont été transmises par le poète Prudence. C'est lui qui nous apprend que les prêtres

Z

du paganisme creusoient une fosse où descendoit le souverain Pontife, revêtu des attributs de sa dignité. On couvroit ensuite l'ouverture avec des planches percées en divers endroits, afin que le sang du taureau ou du bélier qu'on immoloit, pût tomber sur le souverain Pontife, qui, après cette effusion sortoit tout fumant du sang de la victime. Dès qu'il s'étoit ainsi sanctifié, il conservoit le plus long-temps qu'il lui étoit possible ses habits dégouttans, pour assurer l'efficacité du sacrifice; ensuite il les suspendoit dans le temple, afin de communiquer leur vertu sanctifiante à ceux qui auroient le bonheur de les toucher.

Le souverain pontife n'étoit pas le seul qui offroit ce sacrifice expiatoire. Tous ceux qui se faisoient initiés aux mystères, immoloient un taureau, ou un bélier, ou une chèvre, dont ils faisoient dégoutter le sang sur leurs habits. Quiconque, par ces expiations, ambitionnoit une renaissance mystique, devoit se soumettre aux épreuves les plus douloureuses; & ceux qui les soutenoient avec persévérance & fermeté, étoient admis aux initiations. On exigeoit d'eux une continuité de vertus sans mélange de faiblesses, des austérités qui maîtrisoient leurs sens, & qui les rendoient comme impassibles. Leurs habits, teints du sang précieux de la victime, inspiroient la plus profonde vénération; ils les conservoient, & les portoient long-temps, parce que plus ils tomboient en lambeaux, plus ils imprimoient de respect. Quand enfin ils étoient absolument usés, on les attachoit aux colonnes du temple. Ces sacrifices se renouvelloient tous les vingt ans, & alors on recommençoit les supplices du noviciat. On en comptoit quatre-vingts espèces différentes, avant que d'être initié aux mystères du dieu Mythra.

Lorsque les Césars, pour mieux faire respecter leur autorité, eurent mis dans leurs mains l'encensoir avec le sceptre, ils dédaignèrent la décoration de ces robes teintes de sang. Ce fut pour n'être point assujettis à ces cérémonies sales & dégoûtantes, qu'ils établirent des pontifes subalternes qui rampeaient dans tous les détails de la religion. Les premiers empereurs chrétiens ne dédaignèrent point la robe pontificale. Gracien fut le premier qui se dépouilla des livrées du paganisme, & ne conserva que le titre de souverain pontife, dont il ne remplit jamais les fonctions. (T-N.)

\* **ÆGYPTIAC**, f. m. (*Mat. méd. Pharm.*) espèce de composition, dont Mesué passe pour l'inventeur. On ne lui donne pas le nom d'onguent, parce qu'il n'y entre ni huile, ni graisse, suivant cette formule tirée du dernier *Codex* de la Faculté de Médecine de Paris.

Prenez. De miel blanc, quatorze onces.

De vinaigre très-fort, sept onces.

De verd-de-gris pulvérisé, cinq onces.

Mélez le tout & le faites cuire sur un feu modéré, en remuant sans cesse avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge, & qu'il cesse de se gonfler. Il faut le conserver dans un lieu sec.

*Usage.* C'est un excellent détersif, & fort recommandé pour emporter les excroissances fongueuses. On peut le rendre plus ou moins actif, en augmentant ou diminuant la dose de verd-de-gris. *Diction. de Chirurgie.*

**AÉRIA**, (*Musiq.*) mot qu'on a formé des voyelles du mot *alleluia*, comme *evovac* de *secularum amen*. (F. D. C.)

**AÉRIENNE**, (*PERSPECTIVE*) *Optique.* Illusion d'optique qui change l'apparence des couleurs, des jours & des ombres dans les objets, suivant les différens degrés de leur éloignement. Voici comment la décrit le comte Algarotti, grand connoisseur,

parlant des objets vus dans la chambre obscure. (*Saggio sopra la Pittura, nel tom. II. delle sue opere pag. 153, 154. édit. de Livourne 1764.*) « Le tableau » que nous offre la chambre obscure, différencie à » merveille les figures qui sont plus près ou plus » loin du spectateur. Non seulement la grandeur » des objets y diminue à mesure qu'ils s'éloignent » de l'œil, mais aussi leurs couleurs & leur lumière » s'affoiblissent, & leurs parties se confondent. Plus » l'éloignement est considérable, moins les objets » sont colorés, moins on distingue leurs contours, » & le jour étant plus foible ou plus éloigné, les » ombres sont moins fortes. Au contraire, lorsque » les objets sont plus près de l'œil & plus grands, » les contours sont plus précis, les ombres plus vives, & les couleurs plus éclatantes. C'est en cela » que consiste la perspective qu'on nomme *aérienne*. » La perspective linéaire consiste dans le changement du contour. Voyez *PERSPECTIVE* dans le *Dict. des Sciences, &c.* (J. D. C.)

§ **AERSCHOT**, (*Géogr.*) ville forte des Pays-bas Autrichiens dans le Brabant, avec titre de duché. Elle est située sur la rivière de Démer à l'orient de Malines, & au nord de Louvain. La France l'abandonna aux alliés quelque temps après en avoir forcé les lignes en 1705. Elle fut encore prise par le roi en 1746. Elle appartient aujourd'hui à la maison d'Artemberg. On y trouve une église collégiale, & quatre couvens. *Long. 26. 10. lat. 51. 5.* (C. A.)

**AÉTIUS**, (*Hist. de l'empire d'Orient.*) gouverneur des Gaules, l'un des plus grands capitaines de son tems, fut le fléau d'Attila, qui, lui-même, se faisoit appeler le fléau de Dieu & des hommes, étoit fils de Gaudentius, un des plus distingués de cette portion de la Scythie, qui étoit tombée sous la domination des Romains. Sa mère, née dans l'Italie, étoit issue d'une famille opulente & illustrée par les plus nobles emplois, ce qui fraya le chemin des honneurs à son fils qui, au sortir de l'enfance, servit dans les troupes de la garde du prince, où il annonça ce qu'il devoit être un jour. Il fut donné pour otage au roi Alaric, & ensuite aux Huns dont il étudia les mœurs & la discipline militaire. Ce fut l'an quatre cent vingt-cinq qu'il obtint le gouvernement des Gaules dévastées par les Visigots. Le bruit de son arrivée releva les courages abattus. Arles assiégée alloit par sa destinée décider de celle de toutes les provinces. *Aétius* se met en mouvement pour la délivrer, les Visigots levent le siège, & sont attaqués dans leur retraite par un général actif, qu'ils croyoient encore éloigné. Le carnage qu'il fit des Barbares les mit dans l'impuissance d'étendre leurs conquêtes. Les Gaules auroient été bientôt pacifiées si *Aétius* n'eût été chargé de chasser les Juthunges de la Norique, & de faire rentrer les habitans de cette province dans l'obéissance dont ils s'étoient écartés. Cette expédition eut tout le succès qu'on devoit attendre de la sagesse d'un général expérimenté. *Aétius*, après avoir fait de l'Espagne le théâtre de sa gloire, délivra Metz & Toul, de l'oppression des Bourguignons qui vouloient s'en rendre maîtres. On ignore s'il employa les armes ou la négociation.

L'an quatre cent vingt-huit, les Francs se répandirent dans les Gaules, où ils prétendoient vivre libres & indépendans comme dans leur pays, mais *Aétius* les obligea de repasser le Rhin. Ses services furent récompensés par la charge de maître de la milice, qui mettoit toutes les forces de l'empire dans les mains de celui qui en étoit revêtu. Sa fortune suscita l'envie; il se forma une conspiration contre sa vie, & il en fit assassiner les auteurs. Cet abus d'autorité n'eût pas resté impuni, si l'éclat de son mérite ne lui eût point acquis autant de partisans. Placidie, qui gouvernoit l'empire, aima mieux

fermer les yeux sur son attentat, que de s'exposer au danger de le punir. Leur reconciliation ne fut qu'exterieure. *Aëtius*, devenu coupable par ambition, sema les troubles dans tout l'empire, en accusant Boniface de vouloir envahir l'Afrique. La perfidie de sa délation fut découverte, & il fut dépouillé de la dignité de maître de la milice, qui fut conférée à Boniface.

*Aëtius*, au lieu de souscrire à sa dégradation, aima mieux être rebelle. On négocia un accommodement, & il fut stipulé qu'il se retireroit sur ses terres, pour y mener une vie privée. Il y fut informé qu'on avoit formé des desseins contre sa vie. Alarmé du péril, il fut chercher une retraite chez les Huns qui le chérissoient, parce qu'il avoit été nourri dans leur camp; & ce fut sous le prétexte de le venger qu'ils fondirent sur l'Italie, privée alors de ses plus braves défenseurs. L'empire, menacé d'une guerre sanglante, prévint sa chute par une paix humiliante. *Aëtius* fut nommé patrice, dignité qui lui donnoit le droit de commander par-tout où l'empereur & le consul n'étoient pas. Il signala son retour dans les Gaules par la défaite des Bourguignons, & après leur avoir accordé une paix simulée, il les fit exterminer par les Huns. Après qu'il eut vaincu les Visigots & reprimé la rébellion des Armoriques, il se rendit à la cour de Valentinien, où l'on devoit discuter les intérêts de ces deux peuples. Pendant son absence les Scythes auxiliaires, qui servoient dans son armée, excitèrent des troubles qui ne furent apaisés que par la réduction d'Orléans. Sa politique étoit de diviser ses ennemis; il arma les Alains contre les Armoriques, qui s'affoiblirent également par leurs victoires & leurs défaites. Ce fut dans ce temps que Clodion traversa les Ardennes, se rendit maître de Tournai, de Cambrai, & de tout le pays qui est entre ces villes & la Somme. Les garnisons Romaines furent passées au fil de l'épée. *Aëtius* se mit en mouvement pour l'arrêter dans ses conquêtes. Le combat qu'il livra près du vieux Hedin, sans être décisif, réduisit les François à quitter les bords de la Somme pour se retirer dans la Belgique. La guerre qu'il eut à soutenir contre Attila mit le comble à sa gloire. Ce prince barbare entra dans les Gaules, & Metz fut sa première conquête. Il marcha contre Orléans, qu'il prit & qu'il évacua à la nouvelle qu'*Aëtius* s'avançoit pour le combattre, & tandis qu'il veut regagner les bords du Rhin, il est attaqué par *Aëtius*. Jamais on n'avoit vu deux armées si nombreuses se disputer l'honneur de vaincre. Attila vaincu fit sa retraite à la faveur des ténèbres. Sa ruine eût suivi sa défaite, si *Aëtius*, que la guerre rendoit nécessaire, n'eût favorisé sa retraite pour lui laisser le temps de lever une nouvelle armée: ce fut par une suite de cette politique criminelle que, chargé de s'opposer à une nouvelle irruption, il négligea de couper les voies militaires, & de retrancher les défilés. Sa conduite devint suspecte, mais il étoit trop redoutable pour n'être pas respecté de ses maîtres. Valentinien, parvenu à l'empire, eut l'humiliation de traiter avec son sujet comme avec un égal; il usa d'artifice pour mieux assurer sa vengeance, il lui accorda tout ce qui pouvoit flatter un cœur ambitieux. Séduit par des démonstrations affectueuses, il se présenta devant son maître, qui ne vit en lui que le rival de son pouvoir; & dès qu'il l'eut en sa puissance, il le fit massacrer. Ce fut lui qui lui donna le premier coup de poignard. Boèce, qui étoit préfet du prétoire d'Italie, fut assassiné avec lui, quoiqu'on ne pût lui reprocher que d'avoir été son ami; les précautions dont la cour de Ravene usa pour justifier ce meurtre, l'apologie que l'empereur envoya dans toutes les cours, de sa conduite, montrent combien ce général étoit puissant &

Tome I.

respecté. Occylla, né Barbare & ami d'*Aëtius*, vengea sa mort sur Valentinien, qu'il massacra dans le temps que ce prince montoit dans une tribune pour haranguer le peuple. (T-N.)

## A F

\*AFFABLE, adj. m. & f. (*Gramm.*) Un homme *affable* est celui qui reçoit & écoute avec douceur, honnêteté, bonté & affection quiconque a affaire à lui. Il y a une certaine relation entre les qualités *affable*, honnête, civil, poli & gracieux. Les manières *affables* sont une insinuation de bienveillance; les honnêtes sont une marque d'attention; les civiles sont un témoignage de respect; les polies sont une démonstration d'estime; les gracieuses sont une preuve d'humanité. Nous sommes *affables* par un abord doux & facile à nos inférieurs, quand ils ont à nous parler; nous sommes honnêtes par l'observation des bienséances & des usages de la société; nous sommes civils par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre; nous sommes polis par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation, & dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons; nous sommes gracieux par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous. *Le grand Vocabulaire François.*

\* AFFABLEMENT, adv. peu usité: d'une manière affable, avec affabilité.

\* AFFADIR, v. a. (*Gramm.*) rendre fade ou insipide au goût. Ce verbe s'emploie au figuré en parlant d'ouvrages d'esprit, de propos, de louanges. Votre langage m'affadit le cœur. *Le grand Vocabulaire François.*

\* AFFADISSEMENT, f. m. C'est l'action d'affadir ou de rendre fade, ou plutôt l'effet que produit la fadeur; il ne se dit qu'au propre. J'ai un grand affadissement d'estomac.

§ AFFAIRE, (*Droit naturel.*) lorsque l'on fait les affaires d'un homme absent, sans un ordre de sa part, & à son insu, il résulte de-là une convention tacite, en vertu de laquelle, après s'être employé utilement à ménager ses intérêts, on a droit d'exiger qu'il nous paye notre peine, & qu'il nous rembourse les frais qu'il a fallu faire. Car on présume que, s'il savoit ce qui se passe, il donneroit une approbation formelle aux soins dont on s'est chargé pour lui.

Dans le préjugé où étoient les Jurisconsultes Romains, qu'il n'y a point d'obligation envers autrui qui ne soit fondée sur le consentement de celui qui y est astreint, lorsqu'il ne paroïssoit aucune ombre de consentement en certaines choses, auxquelles néanmoins ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître qu'on ne fût tenu, ils le supposoient; & c'est ce qu'ils appelloient *quasi-contrat*. C'est là-dessus qu'il fondeoient la gestion des affaires d'autrui sans commission; le manement d'affaires communes sans société; l'administration d'une tutelle; l'addition ou l'acceptation d'une hérédité; le paiement d'une chose qui n'étoit pas due. Mais en tout ce cas-là l'obligation vient, ou d'une convention tacite, proprement ainsi nommée, ou d'une loi positive, ou des maximes toutes seules de l'équité naturelle; de sorte qu'ici, ou il y a un vrai consentement tacite, & alors il n'est pas besoin de le feindre, ou le consentement, ni exprès, ni tacite, n'est nullement nécessaire, l'autorité de la loi ou la nature seule de l'affaire suffisant pour établir l'obligation; & ainsi on n'a que faire de supposer un consentement, que celui qui ignore la chose dont il s'agit, ne pouvoit pas donner en aucune façon. Voyez *Instit. lib. III, tit. XXVIII. De obligationibus qua quasi ex contractu nascuntur.* (D. F.)

\* AFFAIRE, ÉE, adj. (*Gramm.*) signifie en terme

Z ij

familier, occupé, embarrassé, qui a beaucoup d'affaires. *Il est toujours affairé.*

\* AFFAISSAGE ou AFFAITAGE, f. m. (*terme de Fauconnerie.*) c'est le soin que l'on prend de l'oiseau pour le rendre de bonne affaire, c'est-à-dire, pour l'appivoiser, le dresser.

\* AFFAISSER, (*terme d'Architecture.*) Un bâtiment s'affaisse, lorsque manquant par les fondemens il s'abaisse par son propre poids; un mur s'affaisse, lorsqu'il sort d'à-plomb; un plancher s'affaisse, quand il perd son niveau, soit par une trop grande charge ou autrement.

\* AFFAITER, v. a. (*terme de Fauconnerie.*) signifie la même chose qu'affaisser. Voyez ce mot dans le *Dict. des Sciences, &c.*

AFFAITER, (*terme de Tanneur.*) Affaiter des peaux, c'est les façonner à la tannerie.

AFFAITER, (*terme d'Architecture.*) Affaiter un bâtiment, c'est en réparer le faite.

AFFALÉ, adj. & part. pas. (*Marine.*) Voy. AFFALER, qui suit.

§ AFFALER, v. a. (*terme de Marine.*) c'est peser ou généralement faire effort sur une chose pour vaincre le frottement qui la retient. C'est en ce sens que se servant de ce verbe à l'impératif on dit: *affale* telle manœuvre.

On est presque toujours obligé d'affaler les cargue-fonds des voiles, lorsqu'elles sont carguées, & qu'on veut les orienter; parce que le poids de la voile n'est pas suffisant pour vaincre la résistance qu'éprouvent ces cargue-fonds à glisser dans leurs poulies, & dans le frottement des différentes choses qu'elles rencontrent & qu'elles touchent. Pour les affaler, il faut donc que des matelots passent sur les vergues ou aux endroits convenables, & fassent effort avec les mains sur ces manœuvres, afin de les obliger de céder. On affale de même, & pour les mêmes raisons les galiottes, &c. & généralement tout ce qui est retenu par le frottement qu'il a à vaincre.

On dit d'un matelot qui, au lieu de peser sur une manœuvre avec les seules mains pour l'affaler, la saisit & se laisse descendre avec elle, qu'il s'affale avec cette manœuvre, & par extension; on dit aussi qu'il s'affale le long d'une manœuvre, lorsqu'il se laisse glisser le long d'une manœuvre fixe.

AFFALER (s'), v. a. (*terme de Marine.*) c'est s'approcher trop d'une côte, dont on court risque de ne pouvoir ensuite s'éloigner. Ce vaisseau va s'affaler, s'il continue à courir encore quelque tems comme l'a fait. J'avois bien prévu que ce vaisseau alloit être affalé.

Être affalé, est une situation dangereuse ou tout au moins fort inquiétante; & que conséquemment il faut avoir le plus grand soin de juger & de prévenir. On peut donner comme une règle générale de ne jamais s'approcher d'une côte s'il n'y a de l'utilité à le faire, & encore doit-on combiner l'avantage sur le tems & sur les risques. La force du vent, ou celle des courans ou même le calme, font affaler un vaisseau malgré lui: alors on doit avoir recours à ce que l'expérience & les connoissances doivent avoir appris; & employer les manœuvres qu'elles dictent pour se tirer de cette position. Les ancres sont une ressource, sur-tout quand ce n'est point un coup de vent qui charge ainsi en côte: en mouillant on peut attendre que le tems change & permette de s'éloigner. C'est-là cependant le dernier moyen à employer; & on n'en doit faire usage qu'au cas seulement où toute autre manœuvre seroit inutile, & qu'en restant sous voile on s'approcheroit toujours de la côte: car mouiller, n'apporte point un changement réel à la situation du vaisseau.

Il semble qu'être affalé s'emploie plus particulièrement pour désigner que c'est le vent qui charge

en côte: lorsque le vaisseau y est porté par les courans ou par le calme, on emploie plus ordinairement d'autres termes: on dit être porté à terre; être jetté; être drossé; termes tous, à la vérité, synonymes.

Des vaisseaux affalés ont quelquefois été forcés de se jeter à la côte, choisissant un endroit commode, d'où l'équipage pût gagner la terre. On sent bien qu'un parti pareil ne peut être autorisé que par l'impossibilité totale de se relever; & la certitude de périr corps & biens, si l'on s'échouoit dans tout autre instant (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* AFFAMÉ, ÉE, adj. & part. passif; (*Gramm.*) pressé par la faim. *Un loup affamé.* *Prov. ventre affamé n'a point d'oreilles;* c'est-à-dire celui que la faim presse n'écoute guère ce qu'on lui dit: l'éloquence a peu de force pour appaiser les murmures d'un peuple qui souffre de la famine.

\* AFFAMER, v. a. faire souffrir la faim, en ôtant ou coupant les vivres. On affame une province par l'exportation des bleds; on affame une armée en lui coupant les vivres.

AFFECTATION, f. f. (*Belles-Lettres.*) manière trop étudiée, trop recherchée de s'exprimer.

L'affectation est dans la pensée, dans l'expression, dans le choix des mots, des tours, ou des images. Quand on a l'idée de l'affectation dans la contenance, dans la démarche, dans la parure, on a l'idée de l'affectation dans le style.

L'affectation est quelquefois jusques dans le soin trop marqué d'être naturel, dans la familiarité, dans la négligence.

L'affectation de Plin, de Voiture, de Balzac, de le Maître, de Fontenelle, de la Motte, de Marivaux, n'est pas la même.

Voiture, en parlant d'une expression recherchée de Plin le jeune, « ne m'avouerez-vous pas, dit-il, que cela est d'un petit esprit, de refuser un mot qui se présente, & qui est le meilleur, pour en aller chercher, avec soin, un moins bon, & plus éloigné? »

Cette critique semble annoncer l'homme du monde le plus naturel dans sa façon de penser & d'écrire. C'est pourtant ce même Voiture qui, écrivant à mademoiselle Paulet, qu'il s'est embarqué sur un navire chargé de sucre, lui dit que s'il vient à bon port il arrivera *confit*, & que si d'aventure il fait naufrage, il aura du moins la consolation de mourir *en eau douce*. Le maréchal de Vivonne disoit à son cheval, au passage du Rhin, *Jean le Blanc*, ne souffrez pas qu'un général des Galeres soit noyé dans l'eau douce; mais ceci est de meilleur goût.

C'est ce même Voiture qui écrit à une femme; *je crois que vous savez la source du Nil; & celle d'où vous tirez toutes les choses que vous dites, est beaucoup plus cachée & plus inconnue.*

C'est lui qui dit de Balzac, *il a inventé un potage que j'estime plus que le panegyrique de Plin, & que la plus longue harangue d'Isocrate.*

C'est lui qui, félicitant Godeau des fleurs qui naissent dans son esprit, lui dit qu'il en a reçu un bouquet sur des bords où il ne croît pas un brin d'herbe. Et il ajoute: *L'Afrique ne m'a rien fait voir de plus nouveau que vos ouvrages: en les lisant à l'ombre de ses palmes, je vous les ai toutes souhaitées; & en même tems que je me considérois avoir été plus avant qu'Hercule, je me suis vu bien loin derrière vous.*

C'est ce même Voiture qui écrivoit à Costard, qu'il vouloit s'abstenir de recevoir de ses lettres, à cause qu'on étoit en carême, & que, pour un tems de pénitence, c'étoient de trop grands festins. *Pour vous, vous pouvez sans scrupule recevoir ce que je vous envoie, ajoutoit-il, à peine ai-je de quoi vous faire une légère colation.... Je ne vous servirai que des*

*légumes ; & dans le même sens figuré , vous faites des sauces avec lesquelles on mangeroit des cailloux.*

Comment le même homme qui, dans son style, emploie des tours si recherchés, des jeux de mots si étudiés, des rapports si singuliers & si faux entre les idées, en un mot une plaisanterie si peu naturelle & si froide, comment peut-il être blessé de l'affectation de Pline le jeune, mille fois moins affecté que lui ? en voici la raison.

L'affectation de Voiture n'étoit pas celle qu'il reprochoit à Pline. Il ne voyoit dans celui-ci que la recherche de l'expression, sans même être blessé du tour antithétique & artificiellement compassé que Pline avoit dans son éloquence. Mais si Pline avoit lu Voiture, il eût été blessé de même du rapport forcé des idées & des images qu'il emploie, & surtout de la peine qu'il se donne, pour traiter familièrement les grands sujets, & plaisamment les choses les plus graves.

Balzac, dont l'affectation est encore d'une autre forte, car elle consiste dans la recherche d'un style périodique & soutenu avec dignité, ou, comme il l'a dit de lui-même, dans une gravité tendue & composée, ou, comme Boileau en a jugé, à ne savoir dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur; Balzac ne laisse pas de donner aussi quelquefois dans le faux bel esprit de Voiture.

Il écrit à un homme affligé, *voire éloquence rend voire douleur vraiment contagieuse ; & quelle glace, je ne dis pas de Lorraine, mais de Norvege & de Moscovie, ne fondroit à la chaleur de vos belles larmes ?* Ce n'est point-là de la froide plaisanterie comme dans Voiture, mais un sérieux du plus mauvais goût.

Lorsque Balzac veut être plaisant, il est encore plus forcé que Voiture. Il écrit à madame de Rambouillet qui lui a envoyé des gants « quoique la grêle & la » gelée aient vendangé nos vignes au mois de mai ; » quoique les bleds n'aient pas tenu ce qu'ils promettoient, & que la belle espérance des moissons » se trouve fautive dans la récolte ; quoique les avenues de l'épargne se soient rendues extrêmement » difficiles, &c. tous ces malheurs ne me touchent » point ; & vous êtes cause que je ne me plains, ni » de l'inclémence du ciel, ni de la stérilité de la terre, » ni de l'avarice de l'état. Par votre moyen, madame, » jamais année ne me fut meilleure, ni plus heureuse que celle-ci. » C'est dire avec bien de l'emphase qu'on est flatté d'avoir reçu des gants ; & il faut avouer que le style de Charleval, d'Hamilton, de M. de Voltaire, dans le genre léger, est de meilleur goût que tout cela.

Le faux bel esprit n'étoit naturel ni à Balzac ni à Voiture. Balzac en prenoit le ton par complaisance, Voiture par contagion, par vanité, par habitude. L'hôtel de Rambouillet l'avoit gâté. On dit qu'une lettre leur coûtoit souvent quinze jours de travail ; ils auroient mieux fait en un quart-d'heure, s'ils avoient bien voulu s'abandonner à leur génie.

Balzac, stoïcien par humeur & par principes, avoit de l'élevation dans l'esprit & dans l'ame. On trouve dans ses lettres des mots dignes de Montagne.

*Vous m'avouerez, dit-il à madame des Loges, que l'absence qui sépare ceux qui vivent de ceux qui ne vivent plus, est trop courte pour mériter une longue plainte.*

Cela peut être mis à côté de ce grand mot cité par lui-même : *il n'y a que la première mort, non plus que la première nuit, qui ait mérité de l'étonnement & de la tristesse.*

Il ne manquoit à Voiture qu'une société moins gâtée du côté du goût, pour faire de lui un excellent écrivain. Voyez la lettre sur la prise de Corbie, où d'un style véhément & simple, en donnant au cardinal de Richelieu de grandes louanges, il lui donne

encore de plus grandes leçons. Quelle distance de cette lettre à ce qu'on admiroit de lui dans le cercle de Rambouillet !

C'est le mauvais goût de ce tems-là que Moliere a tourné en ridicule dans les *Précieuses* & dans les *Femmes Savantes*, & dont il a dit dans le *Misanthrope* :

*Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure ;  
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.*

L'affectation est un Prothée dont les métamorphoses se varient à l'infini. Celle de l'avocat le Maître & des orateurs de son tems, consistoit à aller chercher, le plus loin qu'il étoit possible de leur sujet, des figures & des exemples. Le Maître, dans son plaidoyer, pour une fille défavouée, dit que son pere a été pour elle un ciel d'airain, & sa mere une terre de fer. Prendra-t-on, dit-il encore, en parlant de la jalousie du pere, pour un astre du ciel cette funeste comete de l'air, si féconde en maux & en désordres ? Il dit, en parlant des larmes que la mere laissa échapper en défavouant sa fille, cette partie si tendre (le cœur) étant blessée, pousse des larmes comme le sang de sa plaie. Il dit de la jeune fille, que le soleil de la providence s'est levé sur elle ; que ses rayons, qui sont comme les mains de Dieu, l'ont conduite ; il dit, à propos des moyens qu'avoit employés un clerc pour séduire une servante, qui ne fait que l'amour est le pere des inventions ; qu'il anime dans l'Iliade toutes les actions merveilleuses des héros ; que Sapho l'appelloit le grand architecte des paroles, & le premier maître de rhétorique ; qu'Agathon le surnommoit le plus savant des dieux, & soutenoit qu'il n'étoit pas seulement poète, mais qu'il rendoit les amoureux capables de faire des vers ; que Platon a remarqué qu'Apollon n'a montré aux hommes à tirer de l'arc qu'à cause qu'il étoit blessé de la fleche de l'amour, ni enseigné la médecine qu'étant agité de cette violente maladie, ni inventé la divination que dans l'excès du même transport ? (Voy. BARREAU, Suppl.)

L'affectation de Marivaux ne ressemble ni à celle de Pline, ni à celle de Voiture, ni à celle de Balzac, ni à celle de le Maître. Elle consiste, du côté de la pensée, dans des efforts continuels de discernement pour saisir des traits fugitifs, ou des singularités imperceptibles de la nature ; & du côté de l'expression, dans une attention curieuse à donner aux termes les plus communs une place nouvelle & un sens imprévu, souvent aussi dans une continuité de métaphores familières & recherchées où tout est personnifié, jusqu'à un oui qui a la physionomie d'un non. C'est un abus continuel de la finesse & de la sagacité de l'esprit.

On a été trop sévère lorsqu'on a dit de Marivaux, qu'il s'occupoit à peser des riens dans des balances de toile d'araignée ; mais lorsqu'on a dit de lui qu'en observant la nature avec un microscope, il faisoit voir des écailles sur la peau, on n'a dit que la vérité, & on l'a dite de la maniere la plus ingénieuse. Pour bien peindre la nature aux yeux des autres, il faut ne la voir qu'avec ses yeux, ni de trop près, ni de trop loin. C'est avoir beaucoup d'esprit, sans doute, que d'en avoir trop, mais c'est n'en pas avoir assez.

L'affectation de Fontenelle, la plus séduisante de toutes, consiste à rechercher des tours ingénieux & singuliers, qui donnent à la pensée un air de fausseté, afin qu'elle ait plus de finesse. Ce mot de lui, pour exprimer la ressemblance du portrait d'un homme taciturne, on diroit qu'il se tait, & celui-ci au cardinal Dubois : vous avez travaillé dix ans à vous rendre inutile ; & celui-ci, en louant la Fontaine, il étoit si bête qu'il ne savoit pas qu'il valoit mieux qu'Esopé & Phedre, font sentir ce que je veux dire. Le mot de Charillus à un Ilote, si je n'étois pas en

colere, je te ferois mourir sur l'heure, & celui d'un autre Lacédémonien qui revenoit d'Athènes, & à qui on demandoit comment tout y alloit, le mieux du monde, tout y est honnête; & ce mot de Pyrrhus, après avoir battu deux fois les Romains, & perdu les meilleurs capitaines, si nous gagnons encore une bataille nous sommes perdus, font des mots dignes de Fontenelle. On lui a reproché en général le soin d'aiguïser ses pensées & de briller ses discours, en ménageant pour la fin des périodes un trait failant & inattendu. Mais cette affectation, qui n'en étoit plus une, tant l'habitude lui avoit rendu ce tour d'esprit familier & facile, ne peut pas être celle de tout le monde: Marivaux, avec bien de l'esprit, s'étoit perdu le goût en voulant l'imiter.

Ce que Fontenelle paroît avoir recherché avec tant de soin, c'est cette simplicité délicate & fine qu'on attribuoit à Simonide, & à propos de laquelle M. le Fevre a dit: il faut vieillir dans le métier pour arriver à cette admirable, à cette bienheureuse & divine facilité. Ni Hermogène, ni Longin, ni Quintilien, ni Denis encore ne feront cette grande affaire. Il faut que le ciel s'en mêle, & que la nature commence ce que l'art achevera peut-être un jour.

La Motte étoit moins étudié que Fontenelle dans sa prose; mais dans ses fables toutes les fois qu'il a voulu être naïf, il a été maniéré: c'est que naïveté ne lui étoit pas naturelle, & que tout l'esprit du monde ne peut suppléer au talent. Voyez FABLE, Suppl. (M. MARMONTEL.)

\* AFFECTER, v. a. (Grammaire.) Ce verbe a plusieurs significations. Affecter quelqu'un, c'est lui marquer de la prédilection, un attachement particulier, c'est-à-dire que, dans ce sens, il signifie presque la même chose qu'affectionner. Affecter des vertus ou des sentimens qu'on n'a pas, c'est en faire une vaine parade. Affecter des manières ridicules, un air de dignité, un langage particulier, c'est emprunter tout cela, ou s'en servir avec affectation. Affecter signifie encore émouvoir, intéresser; cette tragédie m'a beaucoup affecté. S'affecter signifie être sensible; elle s'affecte trop aisément des moindres choses, elle y est trop sensible. Affecter une dignité, c'est la briguer, la rechercher avec ambition.

AFFECTER, seindre. Il affectoit de penser comme vous; il affectoit d'admirer vos sentimens, & d'exalter vos talens.

AFFECTER, signifie encore la disposition des corps à prendre certaines formes. L'eau en se gelant, affecte la forme triangulaire: les cristaux de la glace font de petits triangles.

AFFECTER, terme de Médecine, faire une impression fâcheuse, attaquer. La goutte affecte les articulations.

AFFECTER, terme de Jurisprudence, hypothéquer, engager, obliger. Il a affecté cette terre au paiement de ses dettes.

AFFECTER, (Gramm.) annexer, attacher. On a affecté de beaux privilèges à cette dignité.

\* AFFECTIF, IVE, adj. (Gramm.) signifie à-peu-près la même chose qu'affectueux, & ne s'emploie qu'en parlant des choses pieuses: une prière, une dévotion affective. Voy. AFFECTUEUX dans ce Suppl.

\* AFFECTIONNÉ, ÉE, adj. & part. passif. (Gramm.) signifie dévoué, attaché, qui a de la bienveillance, de l'amour, pour quelqu'un ou pour quelque chose. C'est un jeune homme fort affectionné à ses devoirs. C'est un domestique fort affectionné à son maître. J'avois un protecteur qui m'étoit fort affectionné, qui avoit beaucoup de bienveillance pour moi.

\* AFFECTIONNEMENT, s. m. terme suranné. Voy. AFFECTION dans le Dict. des Sciences, &c.

\* AFFECTIONNER, v. a. avoir de l'affection, de l'attachement, de la bienveillance, du zèle pour quelqu'un ou quelque chose. Ce ministre affectionnoit singulièrement notre famille. Il affectionnoit cette belle & grande entreprise. Un cœur sensible & humain affectionne les malheureux.

\* AFFECTUEUSEMENT, adv. (Gramm.) avec affection, d'une manière affectueuse. Parlez-lui affectueusement, & vous en ferez tout ce que vous voudrez.

\* AFFECTUEUX, EUSE, adj. (Gramm.) plein d'affection, qui marque beaucoup d'affection. Un prédicateur pathétique & affectueux. Un discours affectueux; une dévotion affectueuse.

\* AFFENIQUE ou AFFENICUM, (Chymie.) c'est, suivant Johnson, le nom que les chymistes donnent à l'ame des choses.

\* AFFEOS ou AFFROS, (Chymie.) écume. Ce mot est corrompu du Grec ἀφρος. De-là se forme l'adjectif affroton, écumeux.

\* AFFETERIE, s. f. (Gramm.) ce mot signifie toutes sortes de manières, de gestes, d'actions étudiées & hors du naturel. Voyez AFFECTATION, dans le Diction. des Sciences, &c. & le Suppl.

AFFETTUOSO, adj. pris adverbiallement (Musique) Ce mot écrit à la tête d'un air, indique un mouvement moyen entre l'andante & l'adagio; & dans le caractère du chant, une expression affectueuse & douce. (S.)

\* AFFICHER, v. a. (Gramm.) se dit aussi au figuré, & signifie, publier, divulguer, rendre public, faire parade. J'afficherai par-tout vos procédés indignes à mon égard. Il a affiché sa honte. Ergaste affiche le bel esprit. Julie s'affiche pour une femme galante.

\* AFFICHER, (terme de Cordonnier.) Afficher des femelles, c'est en couper les extrémités avec le tranchoir, lorsqu'elles sont éendues sur la forme.

\* AFFIDE, ÉE, adj. (Gramm.) Une personne affidée est celle à qui l'on a donné sa confiance. On dit aussi substantivement un affidé pour signifier un homme affidé.

Les académiciens de Pavie prennent le nom d'affidés.

\* AFFINAGE, (terme de manufacture de lainage.) L'affinage des draps est la dernière tonture qu'on peut leur donner. Le règlement de 1708 ordonne que les draps de Languedoc, de Provence, &c. destinés pour le Levant, seront tondus d'affinage avant que d'être envoyés à la teinture, en donnant pour le moins trois façons aux plus fins, & deux aux communs.

AFFINAGE des aiguilles. Les aiguilliers entendent par-là la dernière façon que l'on donne aux aiguilles; elle consiste à en adoucir la pointe sur une pierre d'émeril que l'on fait tourner par le moyen d'un rouet.

\* AFFINER, v. a. (Agriculture.) Les labours multipliés affinent la terre.

AFFINITÉ, s. f. (Chymie.) Ce terme n'a eu long-tems qu'un sens vague & indéterminé, qui indiquoit une sorte de sympathie, une véritable propriété occulte, par laquelle les différens corps s'unissoient plus ou moins facilement; il exprime aujourd'hui l'action que les parties constituantes de ces corps exercent les unes sur les autres. Ainsi il y a affinité toutes les fois qu'en mettant ensemble deux substances dans l'état qui favorise l'exercice de cette action, les parties constituantes de l'une attirent les parties constituantes de l'autre, & contractent réciproquement une force d'adhérence; cet effet cessant, il n'y a point d'affinité, ou pour parler plus exactement, il n'y a point d'affinité connue,

c'est-à-dire, que l'on n'est pas parvenu à produire les circonstances dans lesquelles cette action seroit sensible; car, comme nous faisons dépendre les *affinités* d'une propriété générale de la matière, il suit nécessairement que tous les corps ont entr'eux une certaine *affinité*.

On a dit: toutes les fois qu'on met ensemble deux substances dans l'état qui favorise l'action de l'*affinité*, cet état est l'équipondérance qui suppose elle-même la présence d'un fluide, ces conditions seront développées à l'article DISSOLUTION, *Supplément*.

L'*affinité* & l'aggrégation reconnoissent bien sûrement la même cause, mais comme il importe d'avoir des dénominations propres & exactes, il faut conserver soigneusement la distinction établie entre ces deux effets. L'aggrégation n'est que l'union de plusieurs parties d'un corps semblable sans décomposition, & que l'on nomme en conséquence *parties intégrantes*. Deux gouttes d'eau qui se réunissent forment une aggrégation. L'*affinité*, au contraire, compose un nouveau corps des parties constituantes de deux ou de plusieurs corps différens, & sous ce point de vue, la réunion de deux parties de sel marin, par exemple, pour en former un seul cube, de deux parties de métal pour en former un seul lingot, n'est pas une simple aggrégation, parce que cela ne peut se faire que par l'interposition d'une fluide dissolvant & à raison de son *affinité*. Voyez DISSOLUTION, *Supplément*.

L'*affinité* ne se borne pas à unir deux corps simples, comme un acide & un alkali; si l'une des substances que l'on présente à l'autre dans l'état qui favorise la dissolution, est elle-même déjà composée, il arrive, ou que la substance simple a une *affinité* égale avec chacune des parties constituantes de la substance composée, ou qu'elle a une *affinité* plus forte avec une de ses parties qu'avec l'autre, ou que le corps simple a moins d'*affinité* avec chacune des parties constituantes du corps composé, qu'elles n'en ont entr'elles. Dans le premier cas il y a combinaison des trois parties constituantes; c'est ainsi que se forment le foie de soufre & une infinité de sels encore peu connus. Voyez HÉPAR, *Supplément*. Dans le second cas, le corps simple se combine avec l'une des parties constituantes du corps composé, tandis que l'autre se sépare, tombe ou s'élève suivant sa pesanteur spécifique; l'alkali, par exemple, s'empare de l'acide d'un sel métallique. Voyez PRÉCIPITATION. Dans le troisième enfin, il ne résulte qu'une simple mixture sans nouvelle composition, & par conséquent sans *affinité*.

Il est aisé de juger par-là de ce qui doit arriver lorsque l'on met des substances composées à portée d'exercer leur *affinité*, ou, pour mieux dire, les *affinités* de leurs parties constituantes; il en résultera de nouvelles combinaisons par une sorte d'échange, & c'est ce que l'on nomme *affinité double*. Mais il faut bien prendre garde que cette dénomination n'est point exacte, lorsqu'on l'approprie aux *affinités* qui ne se manifestent que dans le concours de plusieurs parties constituantes, par exemple dans la formation du bleu de Prusse. L'erreur est précisément la même que quand on dit que l'on produit une *affinité* par intermédiaire; en effet, ou la substance qui sert d'intermédiaire entre dans la nouvelle combinaison, ou elle n'y entre pas; si elle y entre, ce n'est point une *affinité double*, c'est un concours de plusieurs *affinités*; si elle n'y entre pas, il est évident qu'elle ne produit que la circonstance qui manquoit pour que l'*affinité* se rendît sensible, & non pas l'*affinité* même.

Tout ceci suppose, comme l'on voit, différens degrés d'*affinité* entre les différens corps; on les a

nommés *rappports*, & l'on trouvera sous ce mot le résultat des observations d'après lesquelles on a essayé de les réduire en table. Cette inégalité qui produit tant d'êtres divers, non-seulement dans le laboratoire du chymiste, mais encore dans celui de la nature, n'a pas peu contribué sans doute à accréditer le système des causes occultes, par l'impossibilité où l'on étoit d'en assigner le principe; mais des hommes de génie ont peu-à-peu soulevé le voile, & il nous est du moins possible aujourd'hui de concevoir ce mécanisme admirable qui échappera toujours à nos sens.

L'utilité de la recherche des causes mécaniques des *affinités*, a été long-tems elle-même un problème; on peut compter au nombre de ceux qui l'ont révoquée en doute, Staal, Boerhaave, Hoffmann, & en dernier lieu M. Spielman; d'autre part, Freind, Keil, Barchusen, Lémery, Bohn, &c. ont travaillé à découvrir ces causes dans les loix de l'attraction newtonienne, & quoiqu'ils n'aient pas atteint le but, leurs efforts n'ont pas été tout-à-fait infructueux. L'Académie de Rouen avoit demandé en 1748, une explication mécanique des *affinités*, elle couronna deux dissertations dont les principes étoient bien différens; dans l'une M. le Sage élevoit son système sur l'hypothèse des corpuscules ultra-mondains, sur le plus ou moins de facilité ou d'obstacles que les dispositions, figures & grandeurs des pores, présentent aux courans de ces corpuscules. M. Jean-Philippe de Limbourg, auteur de la seconde, nia formellement la réalité des causes mécaniques demandées, & n'obtint sans doute les suffrages qu'à la faveur d'une nouvelle table de rapports fondée sur plusieurs observations nouvelles; mais quand on examine sa théorie, on est étonné de voir qu'il revient malgré lui à l'explication mécanique, puisqu'il dit expressément, que les *affinités* ont lieu quand les matières qui s'attirent ont des parties ou des pores relatifs, en quoi il est certain qu'il se rapprochoit beaucoup plus de la vérité, que M. le Sage.

M. Macquer est un de ceux qui a le plus avancé à cet égard nos connoissances, non-seulement en ajoutant à la somme des faits, mais encore en rapprochant & généralisant leur théorie; il a saisi une circonstance bien importante, circonstance qui forme réellement la condition essentielle des dissolutions, des fusions, des cristallisations, en un mot de tous les phénomènes qui appartiennent au système des *affinités*, lorsqu'il a soupçonné que, vu la petitesse presque infinie des molécules élémentaires, & la distance infiniment petite à laquelle elles peuvent s'approcher entr'elles, il falloit considérer comme nulle leur pesanteur vers le centre de la terre. Il lui a été facile après cela de concevoir combien l'attraction prochaine réciproque devenoit puissante dans cette hypothèse, & bientôt l'action dissolvante lui a paru un effet nécessaire de cette loi, & le point de saturation un véritable équilibre. *Dictionnaire de Chymie au mot pesanteur*.

On ne peut donc s'empêcher de reconnoître aujourd'hui que « les loix d'*affinité* sont les mêmes » que la loi générale par laquelle les corps célestes » agissent les uns sur les autres, que ces attractions particulières ne varient que par l'effet des » figures des parties constituantes, parce que cette » figure entre comme élément dans la distance ». C'est à M. de Buffon que l'on doit cette belle idée qui démontre en quelque sorte ce qu'elle explique, qui indique la route à suivre pour parvenir à calculer les *affinités* comme la marche des astres, qui ouvre une carrière immense de connoissances nouvelles dans la détermination des figures des parties constituantes. L'auteur de cet article s'est attaché à

rapporter à cette théorie lumineuse, tous les phénomènes de la dissolution & de la cristallisation dans un *Essai Physico-chymique* sur ces opérations.

Les Neutoniens rejettent avec raison l'attraction comme qualité qui résulte des formes particulières de certains corps. Voyez *ATTRACTION*, *Dict.* p. 847. Mais il faut bien prendre garde que dans l'hypothèse de M. de Buffon, la forme ou la figure ne produit qu'une variété de distance & non pas une qualité distincte; qu'ainsi, bien loin d'exclure la propriété générale & proportionnelle à la masse, elle a, au contraire, l'avantage de simplifier le système des loix primordiales de la nature, en rendant la loi du carré applicable à la force du contact & de cohésion, en faisant cesser la nécessité de changer ce terme en une puissance plus élevée, & levant ainsi tous les doutes, terminant toutes les célèbres contestations qui se sont élevées à ce sujet depuis que Newton a enseigné que cette espèce d'attraction décroît plus qu'en raison inverse du carré de la distance. Voyez *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, années 1745, & *ATTRACTION*, *Dict. des Scien.* (Cet article est de M. DE MORVEAU.)

**AFFIRMATIF**, *IVE*, adj. qui affirme.

*Raisonnement affirmatif*, (*Logique.*) celui par lequel on prouve qu'une idée, qui est l'attribut, est renfermée dans une autre qui est le sujet, en faisant voir que cette première est renfermée dans une autre idée, qui elle-même est renfermée dans le sujet. *A*, qui désigne l'attribut, est contenu dans *B*; *B* avec tout ce qu'il contient, est renfermé dans *C*, qui est le sujet: donc *A* est contenu dans *C*; c'est ce qu'il falloit prouver. Ne pas punir les innocens, est une idée renfermée dans l'idée de juste; l'idée de juste est renfermée dans l'idée de Dieu: donc l'idée de Dieu renferme l'idée d'un Etre qui ne punit pas les innocens. Le raisonnement *affirmatif* peut être universel ou particulier, & c'est la conclusion qui détermine à cet égard le caractère du raisonnement, qui est universel si la conclusion est universelle; & particulier, si la conclusion est particulière.

Tout animal est sujet à la mort, tout homme est un animal, donc tout homme est sujet à la mort, est un raisonnement *affirmatif* universel.

Tout être doué de raison est comptable de ses actions, Pierre est doué de raison, donc Pierre est comptable de ses actions, est un raisonnement *affirmatif* particulier.

Comme un raisonnement est un assemblage de propositions, tout ce que nous dirons ci-dessous au mot *proposition affirmative*, doit s'appliquer ici aux raisonnemens.

Pour que le raisonnement *affirmatif* soit bon, il faut qu'il porte les caractères énoncés dans la définition que nous en avons donnée, c'est-à-dire que l'attribut soit renfermé dans l'idée moyenne, & l'idée moyenne dans le sujet; & se souvenir qu'il ne dépend pas de notre volonté, ni des termes que nous assemblons pour exprimer un raisonnement, que ces idées soient renfermées les unes dans les autres; mais que cela dépend uniquement de la nature même des choses; & que raisonner, ainsi que juger, c'est voir que les choses sont réellement telles. (*G. M.*)

*Proposition affirmative*, (*Logique.*) c'est une phrase qui exprime un jugement *affirmatif*, ou une affirmation. Comme dans toute affirmation il y a au moins deux idées qui s'offrent à l'ame, & qu'elle distingue; quoiqu'elles se présentent à elle comme ne faisant qu'un seul & unique tout, l'une étant renfermée dans l'autre, avec tout ce qu'elle renferme elle-même, il faut aussi, pour l'exprimer, que la proposition ait au moins deux expressions pour nommer, & les idées qui sont contenues & celle qui les contient: il faut de plus un troisième terme qui

indique cette liaison, cette union intime des deux idées qui les identifie en quelque sorte; & ce terme qu'on nomme la copule *affirmative*, doit être exprimé ou au moins tellement sous-entendu, que l'on ne puisse pas ne le point appercevoir. De ces deux termes d'une proposition, l'un qui se nomme le *sujet*, désigne toujours l'objet, dont l'idée que nous en avons renferme l'idée de l'autre: le second terme, qui se nomme l'*attribut*, désigne l'idée qui s'offre à l'ame comme renfermée & contenue dans celle du sujet: Dieu est juste, Dieu est le sujet; juste est l'attribut; le verbe est, sert à indiquer affirmativement l'union des deux idées: dire, Dieu est juste, c'est dire, je vois en Dieu tout ce qu'on nomme *justice*, ou l'idée que j'ai de Dieu renferme l'idée que j'ai de la justice; je ne saurois avoir l'idée de Dieu, sans avoir l'idée d'un Etre juste.

Il est, au sujet des propositions *affirmatives*, quelques observations à faire pour en déterminer le sens: nous avons cru devoir les inférer ici.

Les propositions *affirmatives* peuvent être générales, comme quand je dis, tout vrai chrétien est un honnête homme; ou particulières, comme quand je dis, quelque honnête homme n'est pas chrétien.

Si dans une proposition *affirmative* générale on fait entrer une négation, la proposition devient alors négative particulière: tout chrétien est honnête homme, est une proposition générale *affirmative*; en y mettant la négation, j'en fais une négation particulière, tout chrétien n'est pas honnête homme, qui ne signifie autre chose sinon quelque chrétien n'est pas honnête homme. De même: tous ceux qui me disent, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieus, signifie: quelques personnes qui me disent, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieus.

Dans toute proposition *affirmative*, l'attribut est pris dans toute sa compréhension, c'est-à-dire que je regarde le sujet comme contenant tout ce que signifie l'attribut, toutes les idées essentielles qui sont renfermées dans celle de l'attribut, & qui la constituent. Ainsi quand je dis, le vrai chrétien est honnête homme, j'attribue au chrétien tout ce qui entre dans l'idée d'honnête homme. Sera-t-il nécessaire d'observer ici qu'il ne faut pas, dans ce cas, confondre l'étendue de l'idée avec sa compréhension. Car, dans ce dernier exemple, je n'ai pas voulu dire qu'un chrétien étoit tout honnête homme qui existe, mais qu'il étoit tout ce qui constitue un honnête homme?

Mais le sujet différant en cela de l'attribut est pris dans la proposition *affirmative*, selon toute l'extension qu'il a dans la proposition. Si je dis: tout homme est mortel, je veux dire, tout être qui est homme renferme toutes les idées qui constituent celle d'un être mortel.

L'extension de l'attribut est resserrée par celle du sujet, & n'en doit pas avoir davantage. Si je dis: les hommes sont des animaux, le terme *animaux* ne désigne pas tous les êtres qui sont animaux, mais seulement les animaux qui sont hommes.

Il suit de ces observations, sur les propositions *affirmatives*, combien il importe de se faire une juste idée de la compréhension & de l'extension de nos idées; & de pousser cette connoissance, sur chaque sujet dont nous parlons, aussi loin que nous en sommes capables. Car souvent, faute d'avoir bien saisi la compréhension entière de nos idées, ou leur extension complète, nous attribuons à un être une qualité qui ne lui convient qu'en partie; ou bien, nous attribuons une qualité à toute une classe d'êtres, tandis qu'elle n'existe réellement que dans quelques-uns. (*G. M.*)

**AFFIRMATION**, *s. f.* (*Logiq. Psychol.*) terme abstrait qui, étant employé pour exprimer ce qui se

passé

passé dans l'ame, doit désigner l'état de l'ame qui voit & qui sent qu'elle voit, qu'une idée est renfermée dans une autre idée; que l'idée de bonté, par exemple, est renfermée dans l'idée de Dieu; que l'idée de désordre moral, est renfermée dans l'idée de mensonge; c'est-là précisément ce qui fait l'essence de l'affirmation: elle n'est pas une action, un mouvement volontaire de l'ame, mais elle en est un sentiment, qui, dans son essence, emporte aussi peu un acte de l'ame, que la connoissance, l'idée, la perception d'une chose qui lui est présente, ou le sentiment de ce qui se passe en elle. Une boule de cire parfaitement blanche & exactement ronde s'offre à ma vue, je la vois blanche, je la vois ronde; je sens que je la vois telle, j'y découvre ces deux propriétés, ou autrement je sens qu'elles sont sur moi une impression qui me prouve leur existence. Dans le fond, c'est-là ce qui s'appelle un jugement affirmatif, tant que par ces mots je veux désigner uniquement ce qui se passe dans mon ame. Un jugement affirmatif, ou une affirmation, n'est donc dans mon ame qu'une connoissance intuitive, ou un sentiment clair de l'existence d'une idée dans une autre idée, ou de l'objet d'une idée dans l'objet d'une autre idée. La négation ou le jugement négatif pris dans le même sens, ne fera donc que la connoissance intuitive, ou le sentiment clair de l'absence ou non-existence d'une idée dans une autre idée, ou de l'objet d'une idée dans l'objet d'une autre idée. Je vois, je connois, je sens que la droiture n'est pas dans la trahison, que l'idée d'équité n'est pas renfermée dans l'idée de larcin, que l'objet de l'idée d'étendue n'est pas renfermé dans l'objet de l'idée de pensée.

L'affirmation, sous ce point de vue, n'est connue que de moi seul, je veux la faire connoître aux autres, je dois l'exprimer par des mots qui indiquent aux autres ce que je vois, ce que je connois, ce que je sens; les mots par lesquels je l'exprime, forment ce qu'on nomme une proposition qui est affirmative, si je vois une idée renfermée dans une autre idée; négative au contraire, si je vois une idée absente d'une autre idée, & non renfermée en elle. Le jugement affirmatif exprimé, ou cette affirmation manifestée au-dehors par la parole, n'emporte d'autre action de l'ame que celle qui met en mouvement les organes de la parole, pour prononcer ce que je viens de nommer une proposition.

A certain égard cependant, l'affirmation, aussi bien que la négation, c'est-à-dire, tout jugement peut dépendre de la volonté, & exiger, pour avoir lieu, un acte libre & volontaire de l'ame: mais c'est uniquement dans des cas où ni l'une, ni l'autre idée ne s'est offerte assez clairement à l'esprit, pour qu'il ait vu d'abord ce qui en étoit; dans ce cas, il peut dépendre de ma volonté d'examiner mieux chacune de ces idées, jusqu'à ce que je voie, que je connoisse, que je sente réellement que telle idée en renferme une autre: mais dès qu'une fois j'ai vu, connu & senti, j'ai aussi jugé & affirmé; l'affirmation, le jugement & la vue ne sont ainsi dans mon ame qu'une seule & unique chose, à laquelle, mal-à-propos, on a donné différens noms. L'affirmation exprimée dépend alors de la volonté; je puis dire, ou ne pas dire, ce que je vois être, selon que je le veux; mais ma volonté ne change rien à ce que je vois réellement. J'ai fait un crime digne de châtiement, en vain je dis, j'affirme qu'il est injuste de me punir, mon ame confirme le contraire, c'est-à-dire, voit l'idée de justice renfermée dans l'idée de ma punition, & il ne dépend pas de moi de ne le point voir.

On ne doit pas définir l'affirmation un acte de l'ame qui juge, mais l'état de l'ame qui voit que

telles choses est. Dans ce sens, il vaudroit mieux employer le mot de jugement, & se souvenir que juger ce n'est pas agir, mais sentir & voir, & que la volonté n'y a d'autre part que de nous faire examiner avec attention les choses sur lesquelles il nous importe de voir la vérité.

Dans le raisonnement, l'affirmation est, tout comme dans le jugement, la vue réelle ou crue telle, la connoissance, le sentiment intime qu'une idée est renfermée dans une autre, avec cette différence, que dans ce dernier en voyant l'une on voit l'autre la contenir, ou y être contenue; au lieu que dans le raisonnement, je vois la troisième dans la seconde, & la seconde dans la première. La seconde sert à l'ame de moyen de voir la troisième idée dans la première; je vois l'idée de la figure sphérique renfermée dans l'idée d'une surface dont tous les points sont également éloignés du centre, & je vois l'idée de tous les points de la surface également éloignés du centre dans une masse de cire: je vois donc l'idée de la figure sphérique renfermée dans la masse de cire en question; si-tôt que ce rapport est mis devant mes yeux, qu'on l'a fait connoître à mon ame, je n'ai pu m'empêcher de voir que cette masse de cire étoit sphérique. Je dirai donc ici du raisonnement ce que j'ai dit plus haut sur le jugement; l'affirmation en elle-même est un état, une vue, une connoissance, un sentiment involontaire de l'ame qui voit le vrai. Exprimer un raisonnement ne fera qu'indiquer le rapport que l'ame voit, & la manière par le secours de laquelle l'ame voit le rapport entre trois idées dont la troisième est contenue dans la seconde, & celle-ci contenant la troisième, est comprise dans la première.

Il ne faut donc pas parler de l'affirmation comme d'une action libre de l'ame, mais comme d'un état de l'ame, qu'elle peut, si elle veut, manifester au-dehors, ou déguiser par un discours qui l'exprime, ou qui ne le représente pas. Je n'ajoute plus sur ce sujet qu'une remarque: c'est que par la définition même de l'affirmation, elle ne peut avoir lieu qu'autant que nous avons au moins deux idées dans l'esprit, dont l'une renferme l'autre, & que nous voyons ou croyons voir l'une renfermée dans l'autre, pour ne faire ensemble, par rapport à l'ame, qu'un seul tout, un seul objet d'idée composée; tandis que pour les sens qui voient le jugement écrit ou qui l'entendent prononcer, elles forment un assemblage de pièces séparées, mais liées ensemble par une coupole. (G. M.)

AFFIRMATIVE, adj. pris subst. (Gramm.) on sous-entend dans l'usage de ce mot le substantif proposition. Je me détermine pour l'affirmative, pour la négative, &c. (C. C.)

AFFIRMER, v. a. (en Philos.) c'est exprimer la connoissance & le sentiment que l'on a, ou que l'on fait semblant d'avoir, qu'une telle idée est renfermée dans telle autre idée. Dans la morale & dans le discours ordinaire, c'est dire d'une manière positive qu'une chose est.

On affirme ou simplement, en disant que la chose est de cette manière, ou par serment, en demandant que Dieu, qui fait tout & qui déteste le mensonge, nous punisse comme il le jugera à propos, si le fait n'est pas tel que nous le disons être.

Dans l'un & dans l'autre cas, celui qui affirme, pour être innocent dans son affirmation, doit être bien instruit de ce dont il parle, en sorte que chacune des circonstances, dont il fait mention, lui soit connue telle qu'il la décrit: en second lieu, que son affirmation ne porte absolument que sur cela seul qui lui est réellement connu: en troisième lieu, qu'il soit bien convaincu que ce qu'il affirme est exactement conforme à ce qu'il connoît.

\* AFFLEURÉ, ÉE. Voyez AFFLEURER, qui suit.

\* AFFLEURER, v. a. (*Arts mécaniques.*) C'est réduire deux corps contigus à un même niveau. Quand, au défaut de pierres assez grandes, on est obligé d'en mettre plusieurs les unes sur les autres, pour former une colonne, il faut avoir soin de les bien affleurer.

\* AFFLICTIF, IVE, adj. Terme de palais. Une peine *afflictive* est toute sorte de peine corporelle. En France, les gens du roi ou des seigneurs, ont seuls caractère pour conclure à peine *afflictive* contre les accusés, comme dépositaires de la vindicte publique. Ces sortes de peines, toujours diffamantes, ne doivent s'infliger qu'avec beaucoup de circonspection, & que sur des preuves bien constantes. *Le grand Vocabul. Franç.*

AFFLICTION, (*Théol. Mor.*) tiré du latin *afflictio*, du verbe *affligo*, qui signifie proprement abattre une chose en la jettant contre terre: *affligere ad terram*, Plaut. On emploie ce mot, pour désigner tout mal qui accable l'ame & qui l'abat; calamités publiques ou particulières, infirmités ou maladies douloureuses, indigence ou privation de plusieurs choses nécessaires, travail trop long ou trop pénible, mépris, contradictions, injustices, persécutions, contre-tems, accidens & revers, perte de biens, deuils occasionnés par la mort de parens ou de personnes qui nous sont chères, honte & remords causés par le sentiment de nos péchés & de nos imprudences, la mort enfin avec tous les avant-coureurs, telles sont les principales *afflictions* dont la vie humaine est traversée.

Il y a des *afflictions* qui nous sont dispensées par la main de Dieu, comme des épreuves salutaires; il en est d'autres qui sont une suite naturelle de nos péchés, ou qui peuvent être envisagées comme de justes châtimens que Dieu nous inflige. Les unes & les autres n'ont rien qui ne soit exactement d'accord avec les perfections de Dieu, & la fin générale qu'il se propose dans cet univers, c'est-à-dire, la manifestation de sa gloire, & le plus grand bien de toutes les créatures intelligentes.

On n'est point surpris que des pécheurs, qui persévèrent volontairement dans l'habitude du crime, soient exposés à diverses *afflictions*, qui sont la juste rétribution de leur conduite vicieuse. Mais on trouve étrange que les gens de bien, que les fideles qui ne pechent que par surprise, par inadvertence, & qui se relevent bientôt de leur péché par la repentance; on trouve, dis-je, étrange qu'ils soient aussi exposés à des *afflictions*, souvent même plus sensibles que celles dont les méchans sont visités. J'avoue que ce phénomène seroit absolument inexplicable, si nous étions réduits à en chercher la solution dans un système purement mondain, qui ne présente que de mauvais côtés dans les souffrances de cette vie. Mais le système de l'évangile, d'accord avec les lumières de la philosophie la plus pure, en nous faisant considérer notre intérêt spirituel & éternel, ou le salut de notre ame, comme notre grande fin à laquelle toute autre chose doit être subordonnée, nous découvre dans les *afflictions* une source d'avantages ineffimables, qui compensent bien les disgrâces passagères qui les accompagnent.

Je ne nierai pas que les maux ne soient des maux. Si cependant un mal quelconque a des suites, ou produit des effets capables de dédommager avec avantage de ce qu'il a fait souffrir, on ne niera pas qu'il ne puisse, & ne doive être envisagé comme un bien réel, & que tout homme raisonnable n'aimât mieux l'avoir que de ne l'avoir pas.

Mais les *afflictions* peuvent avoir des suites de cette nature, parce qu'une prospérité constante endort les hommes; une chaîne de plaisirs qui se sui-

vent sans interruption, rendent l'ame inaccessible à toute pensée sérieuse; un état opposé les fait rentrer en eux-mêmes, les dispose à penser, & leur dicte même en quelque sorte les sujets sur lesquels ils doivent arrêter leurs réflexions.

Un homme qui souffre & qui sent ses maux, doit tout naturellement penser aux moyens de s'en délivrer, parce qu'il s'aime lui-même. Ce desir l'obligera de méditer sur la source & les causes de ses disgrâces. Si ses maux sont du genre de ceux qui font une suite naturelle, une production nécessaire des fautes qu'on a commises, ne doit-il pas se dire, pourquoi Dieu, qui est un être plein de bonté, a-t-il disposé les choses, de manière que le péché porte avec soi sa propre punition? N'est-ce pas pour en éloigner les hommes? Mon sort fournit une preuve que Dieu ne voit pas leur conduite d'un œil indifférent: & quand ces maux ne seroient pas un effet naturel & nécessaire de la conduite qu'on a tenue, un homme qui croit une providence, viendra aux mêmes conclusions; il se verra comme forcé de réfléchir sur ses actions; & cet examen pourra dicter d'utiles réflexions, & inspirer de bonnes résolutions.

Quoiqu'en général toutes les *afflictions* disposent à réfléchir, elles ne donnent pas précisément les mêmes leçons. La perte de nos biens doit nous dire que ces avantages si recherchés sont de nature à ne pouvoir s'y fier: & comme les pensées naissent les unes des autres, cette première réflexion devroit donner lieu à cette autre. N'est-il donc aucun bien solide, & qui mérite qu'on s'y attache? L'homme veut être heureux, ce desir ne le quitte jamais: s'il ne trouve pas ce bonheur si désiré dans de certains objets, il s'attache à d'autres; & n'est-il pas naturel qu'en faisant les réflexions qu'on vient de proposer, on se dise tout de suite: il faut donc chercher en Dieu ce que ses créatures me refusent; le ciel me fournira ce que je ne trouve pas sur la terre.

Les maladies, comme toute autre *affliction*, ont de quoi humilier. Mais elles ont ceci de propre, qu'elles rappellent une idée qu'on cherche à éloigner, c'est celle de la mort: & quels bons effets n'en devroit-on pas attendre? Voyez *Pf. XC. 12. Ecclésiastique, VII. 37. Ecclésiaste, VII. 2.*

Les *afflictions* en général, rendent l'homme compatissant. Celui qui n'a jamais connu de disgrâces, est peu touché de celles d'autrui: l'homme qui en a éprouvé, à la vue des malheureux, se rappelle ce qu'il a souffert lui-même; il souffre à cet aspect; c'est une espèce de soulagement pour lui que d'adoucir leur misère. Rien de mieux pensé que cette réflexion tant de fois citée, que Virgile met dans la bouche de Didon:

*Non ignara mali miseris succurrere disco.*

Il semble aussi qu'un homme guéri de quelque vice par ses *afflictions*, doit l'être plus radicalement, & plus à l'abri des rechûtes, que s'il l'eût été de quelque autre manière. Son état lui donne, & même d'une manière si intelligible, cette leçon qui se lit, *Jean v. 14*, qu'il semble impossible qu'elle ne produise quelque effet. Ce qu'il a souffert, doit le rendre circonspect, précautionné.

*In pace ut sapiens aptabit idonea bello.*

*Hor. Sat. 2, Liv. II.*

Elles donnent lieu encore de pratiquer plusieurs vertus, dont l'exercice ne sauroit avoir lieu dans la prospérité. Ici l'on pourra me dire, je l'avoue, que, comme on n'est pas coupable, en ne faisant pas ce qu'on n'a pas occasion de faire, il seroit plus heureux de n'avoir pas à courir le danger de ces épreuves: mais on ne pense pas qu'un homme de bien, pour mériter ce titre, doit être en état de remplir

la généralité de ses devoirs, & disposé à faire, s'il le falloit, les choses les plus difficiles, si Dieu exigeoit de lui ce témoignage de son amour. Et l'homme peut-il se connoître avant que d'avoir été éprouvé? Après tout, si l'on s'en tire honorablement, la satisfaction que fait goûter une semblable victoire, est un riche dédommagement, & l'on sera d'ailleurs glorieusement récompensé dans le siècle à venir. *Jacq. j. 12.*

Je fais qu'elles ne produisent pas toujours ces bons effets. Quelquefois elles hébetent, & empêchent ceux qu'elles attaquent, de s'occuper de quoi que ce soit, que du sentiment de leurs maux. D'autres fois elles sollicitent l'homme au murmure : d'autres font tentés à employer des moyens illégitimes, pour rendre leur condition meilleure. En pareil cas, elles sont encore plus nuisibles qu'elles ne le paroissent; mais il suffit qu'elles puissent être utiles, & contribuer à notre bonheur, pour ôter tout prétexte d'accuser les voies de Dieu. L'on pourra appliquer ici la pensée d'un ancien qui fait dire à Jupiter : les hommes sont bien injustes à notre égard; ils nous imputent tous les maux qui leur arrivent, lors même qu'ils ne souffrent que par leur folie :

Σοῦσι ἀτασθαλίῃσιν ὑπερ μόνον ἄλλα πάσαι  
ἔργα καὶ ἡμῶν. *Hef.*

Il seroit bon d'écouter ceux qui ont passé par cet état, & qui ont su le mettre à profit. David, loin de se plaindre, en bénissoit Dieu, *Pf. CXIX, v. 67. I Pier. iv. 12, 13 & suivans. (C. C.)*

**AFFLIGÉ, FACHÉ**, (*Gramm. Synonymes.*) On est *affligé* de ce qui est triste; on est *faché* de ce qui blesse. Je suis *affligé* du malheur qui vous est arrivé, & *faché* que vous ne m'en ayez point fait part.

Dans un autre sens, *faché* dit moins qu'*affligé*. Je suis *faché* d'avoir perdu mon chien, & *affligé* de la mort de mon ami. (*O.*)

\* **AFFLIGEANT, EANTE**, adj. (*Gramm.*) qui afflige, qui cause du chagrin, de la tristesse. Voilà une nouvelle bien *affligeante*.

\* **AFFLIGER**, v. a. (*Gram.*) causer du chagrin ou de la tristesse. Cette nouvelle m'*afflige*.

**AFFLIGER** (*s'*), v. réciproque. Ressentir du chagrin, du déplaisir, de la tristesse. Le sage ne *s'afflige* point des sottises d'autrui.

**AFFLUENTE**, *matière affluente*. (*Physique.*) Le célèbre abbé Nollet distingue dans l'électricité la *matière affluente* de l'*effluente*. La première est celle qui se rend de toutes parts au corps électrisé; & la seconde, celle qui en sort. *Voyez FEU ÉLECTRIQUE dans le Dict. des Sciences, &c. (J. D. C.)*

\* **AFFLUER**, v. n. (*Gram.*) se dit au propre des eaux qui vont se rendre dans un même endroit: un grand nombre de fleuves *affluent* dans la Méditerranée; & signifie au figuré, survenir en abondance, arriver en grand nombre: les denrées *affluoient* aux marchés; les étrangers *affluent* à Paris.

\* **AFFOIBLI, IE**, part. passif du verbe *affoiblir* qui suit.

\* **AFFOIBLIR**, v. a. (*Gram.*) diminuer ou abatre les forces, énerver, rendre foible. Ce verbe se dit au propre & au figuré. Les débauches *affoiblissent* le corps & l'esprit.

**AFFOIBLIR** la monnoie, c'est en diminuer la valeur, soit au titre ou au poids. *Voyez ci-après AFFOIBLISSEMENT des monnoies.*

**AFFOIBLIR** une pièce de charpente, c'est en diminuer l'épaisseur ou la grosseur.

**AFFOIBLIR**, v. n. & **S'AFFOIBLIR**, v. réfl. (*Gram.*) devenir foible. Ce parti *affoiblit*, ou *s'affoiblit* tous les jours.

\* **AFFOIBLISSANT, ANTE**, adj. (*Gram.*) qui affoiblit, qui abat ou ôte les forces. La faignée est naturellement *affoiblissante*.

Tome I.

\* **AFFOIBLISSEMENT**, f. m. (*Gram.*) diminution de force & de vigueur, au propre & au figuré. L'*affoiblissement* du corps & de l'esprit ont souvent leur cause dans les débauches d'une jeunesse imprudente. L'*affoiblissement* de l'autorité vient quelquefois de la violence des moyens qu'on emploie pour la maintenir.

**AFFOIBLISSEMENT des monnoies**, c'est la diminution de leur valeur, soit au titre, soit au poids. Il y a plusieurs moyens d'affoiblir la monnoie. 1°. En diminuant le poids ou la bonté de la matière; 2°. en augmentant le prix de l'espece; 3°. en changeant la proportion des métaux; 4°. en chargeant les especes d'une forte traite, laquelle ne devroit être que suffisante pour payer les frais de fabrication; 5°. en augmentant les remèdes de poids & de loi; 6°. en faisant fabriquer une si grande quantité de bas billon & de cuivre, hors de la proportion observée entre l'or & l'argent, que ces especes, qui ne sont faites que pour payer les menues denrées, entrent dans le grand commerce, & soient reçues en nombre au lieu des bonnes especes d'or & d'argent.

Les grands inconvéniens qui naissent, & qui sont inséparables des *affoiblissements* des monnoies, sont que les souverains perdent plus que les peuples; qu'ils occasionnent les guerres en appauvrissant leurs états, donnent lieu à la fonte des bonnes especes, & à l'enchérissement des marchandises: les étrangers ne commercent plus, & n'apportent plus leur argent; c'est une taille que le prince leve sur ses sujets.

Par les *affoiblissements* des monnoies, qui se font par un excès de traite, le prince invite l'étranger & le faux monnoyeur à contrefaire les especes.

Quant aux *affoiblissements* qui se font par la différence de proportion, le naturel, le billonneur & l'étranger transportent impunément celles des especes d'or & d'argent qui sont le moins prisées dans leur état.

Quant à ceux qui se font par la diminution du poids de la bonté intérieure, & par le surhaussement du prix des especes, le prince en donne le profit à ceux de ses sujets qui ont le plus de ces especes, & lequel ils reçoivent, lors de l'exposition d'icelles.

Le prince ne doit jamais affoiblir ses monnoies pendant la guerre, les troubles, ou mouvemens civils qui se font dans son état, parce que, pendant ce tems, le prince laisse la liberté de fabriquer de semblables especes, & par ce moyen de retirer le profit qu'il croit recevoir seul par cet *affoiblissement*.

Affoiblir les especes d'or, sans affoiblir les especes d'argent, & *vice versa*, c'est de même que si le prince affoiblissoit les especes d'or & d'argent, puisqu'il est au choix du débiteur ou du payeur, de payer en especes d'or ou d'argent.

Quand le prince a affoibli les monnoies, dès qu'il peut revenir à la bonne & première monnoie, il y profite plus qu'aucun de ses sujets. (+)

**AFFOLÉ, ÉE**, adj. & part. passif, (*Marine.*) On qualifie ainsi l'aiguille d'une boussole qui est lente à prendre sa direction, ou qui a beaucoup de mouvement d'oscillation. *Affolée*, en ce sens, signifie être *dérangée*, être *folle*.

Avoir été mal aimantée, ou avoir perdu sa vertu magnétique, sont des raisons suffisantes pour *affoler* une aiguille. On prétend que certains parages, qu'un orage violent peuvent produire le même effet: je ne le nie point; mais jamais, malgré mes informations, je n'ai trouvé personne qui m'eût dit en avoir été témoin. Prenons garde que ce fait, qui passe pour assez constant, ne soit cependant que l'enfant d'une imagination épouvantée, & ne se soutienne qu'à la faveur d'une tradition jamais approfondie.

A a ij

Quoi qu'il en soit, on doit avoir attention de ne point se servir d'une boussole dont l'aiguille est *affolée*: on sent combien cela pourroit influer sur l'estimation de la route du vaisseau. Si l'on vouloit se contenter de faire aimanter de nouveau l'aiguille pour lui rendre sa première qualité, je conseilerois, avant de s'en servir, de la comparer soigneusement avec une autre de la bonté de laquelle on seroit sûr: nous connoissons en effet trop peu la cause de la propriété de l'aimant, pour n'être pas fort défiant sur tout ce qui paroît s'écarter de la coutume. D'ailleurs une aiguille peut être *affolée*, parce qu'elle ne tourne pas librement sur son pivot. Voyez ci-après AIGUILLE. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* AFFOLER, v. a. (Gramm.) rendre passionné à l'excès & jusqu'à la folie. On dit en style familier; cet officier *affolé* cette jeune personne.

\* AFFOLER une aiguille. Voyez ci-dessus AFFOLÉ.

\* AFFORER, v. a. terme de Coutume, qui signifie la même chose qu'*asseurer*. Voyez ce dernier mot dans le Dict. des Sciences, &c.

\* AFFOURAGÉ, ÉE, part. passif. Voyez ci-après, AFFOURAGER.

\* AFFOURAGEMENT, s. m. (Econ. rust.) c'est l'action de donner du fourrage, de la paille, du foin au bétail.

\* AFFOURAGER, v. n. (Econ. rust.) *Affourager* les bœufs, les vaches, les brebis, c'est leur donner du fourrage, de la paille, du foin.

§ AFFOURCHE, (Marine), *ancre d'affourche*, c'est celle qui sert à affourcher le vaisseau (Voyez ci-après AFFOURCHER). Il y en a une particulièrement destinée à cet usage, qui porte le nom d'*ancre d'affourche*. L'*ancre d'affourche* est la plus petite des grosses ancres du vaisseau: elle pèse, ainsi que les autres ancres, environ la moitié du poids du cable auquel elle tient. L'*ancre d'affourche* est une des deux ancres des bossoirs: elle est placée à babord, lorsque la première ancre est placée à tribord; & elle est placée à tribord, lorsque la première ancre est placée à babord. Si les vaisseaux ne placent pas tous l'*ancre d'affourche* du même côté, cela vient de la différence des rades qu'ils font le plus en usage de fréquenter. A Brest, par exemple, où l'on *affourche* E. S. E. ou O. N. O., où il est avantageux d'avoir la première ancre mouillée dans l'O. N. O. (Voyez AFFOURCHER), & où les vents sont le plus communément de la partie du S. O., on place toujours l'*ancre d'affourche* à babord. Un vaisseau en effet, dans cette rade, a souvent le cap au S. O.; si son *ancre d'affourche* mouillée à l'E. S. E., c'est-à-dire à babord de lui, passoit dans l'écubier de tribord, il faudroit que le cable d'*affourche* fût croisé sur le taille-mer. Il en seroit de même alors de la première ancre, dont le cable se croiserait également sur l'éperon, & avec le cable d'*affourche*, frottement qui seroit nuisible, & qu'il est très-bon d'éviter.

AFFOURCHE, *cable d'affourche*, c'est le cable qui tient l'*ancre d'affourche*. Il y en a un particulièrement destiné à cela dans les vaisseaux, qui porte le nom de *cable d'affourche*. Le *cable d'affourche* a toujours un pouce de moins de circonférence que les autres cables. On diminue ainsi sa circonférence pour le rendre plus facile à manier, lorsqu'on a besoin de dépasser les cables. Le *cable d'affourche* a cent vingt brasses de long: il est étalé à l'organeau de l'*ancre d'affourche*, passe dans l'écubier le plus près de l'étrave, & va s'amarrer aux bites. On le fourre à l'endroit de l'écubier, jusqu'à quelques brasses en dehors du vaisseau, pour le garantir du frottement qu'il peut éprouver sur le couffin d'écubier, sur le taille-mer & avec les autres cables. On le fourre également à son étalin-

gure. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* AFFOURCHER, (Charp. & Menuis.) *Affourcher* deux pièces de bois, c'est les joindre par un double assemblage avec languette & rainure de l'une dans l'autre.

§ AFFOURCHER, v. a. (Marine.) c'est mouiller une seconde ancre, de sorte que les deux ancres mouillées & le vaisseau lui-même forment une ligne droite dont les ancres soient les extrémités, afin que le vaisseau, tenu par deux cables qui ont des directions opposées, ne change presque point de place aux changemens du vent & de la marée. La direction de cette ligne donne le nom à la manière dont on est *affourché*; ainsi, si la direction de cette ligne est est & ouest, on dit que l'on est *affourché* E. & O. Il y a une ancre particulièrement destinée à *affourcher*, qui porte le nom d'*ancre d'affourche*: cependant lorsque l'on est dans un endroit pour peu de tems, & que l'on n'a rien à craindre de la force du vent ni de la marée, on se contente quelquefois d'*affourcher* avec une ancre à jet, à cause de la facilité beaucoup plus grande que l'on a à la mouiller & à la lever.

*Affourcher* est une opération presque nécessaire; pour peu que l'on séjourne dans une rade, & surtout lorsque cette rade est sujette aux marées, qui feroient fréquemment changer de place à un vaisseau. Car des vaisseaux qui, aux changemens de marée, n'éviteroient pas du même côté, ou ne le feroient pas en même tems, courroient risque de s'aborder, à moins qu'ils ne gardassent une distance considérable entr'eux; de plus, le vaisseau que la marée fait ainsi changer de place, traîne son cable après lui sur le fond, & peut l'endommager: ce cable peut faire une demi-clef sur la patte supérieure de l'angle, & peut s'y couper ou faire déraper l'ancre. Si le vaisseau, dans son mouvement, parcourt une ligne droite en passant perpendiculairement au-dessus de son ancre, alors il viendra à faire force sur l'ancre dans un sens diamétralement opposé à la première force, & il tendra conséquemment à soulever la verge dans une situation perpendiculaire; inconvénient dont il doit résulter, ou de faire cabaner l'ancre, ou d'en casser la patte. Enfin un des avantages d'*affourcher*, est de le faire de façon que l'on se trouve retenu par les deux ancres, lorsque les vents viennent de la partie où ils sont le plus à craindre. C'est ce que nous verrons en parlant de la manière d'*affourcher*.

Malgré ces avantages, il y a des cas où l'on doit ne pas *affourcher*. Il est bon de ne le pas faire, par exemple, en tems de guerre, dans une rade foraine, d'où un ennemi supérieur peut vous contraindre à fuir précipitamment, & à couper les cables; ou dans une rade dont le mouillage est mauvais, & de laquelle il faut être prêt à partir dès l'instant qu'il vient à y venter un peu frais. Toutes les fois que l'on n'est point *affourché*, il faut avoir grande attention à se tenir éloignés les uns des autres, pour pouvoir éviter sans crainte de s'aborder; & l'on doit, toutes les fois que l'on évite, empêcher le vaisseau de courir au-dessus de son ancre, en tenant toujours le cable tendu à l'aide de l'artimon & du perroquet de fougue, ou à l'aide des canots & chaloupe, s'il fait calme.

La manière d'*affourcher* n'est point indifférente; & la règle générale est d'*affourcher* de façon, qu'une ligne droite tirée d'une ancre à l'autre soit perpendiculaire à l'air de vent qui est le plus à craindre dans la rade où l'on est, afin qu'alors les deux cables travaillent en même tems à retenir le vaisseau. C'est de cette position que sont venus les mots *affourche* & *affourcher*; car quoique j'aie dit, en définissant le mot *affourcher*, qu'un vaisseau *affourché* formoit avec ses deux ancres une ligne droite dont elles étoient

les extrémités, cependant cela n'est point exactement vrai, à cause du mou qu'ont les cables, & qui permet au vaisseau de s'écarter. Alors, en appelant sur ces deux cables, il forme avec eux un angle dont ils sont les côtés: c'est cet angle qu'il a plu de comparer à une fourche, & qui a fait dire qu'un vaisseau étoit *affourché*. Cette méthode générale d'*affourcher* ne peut cependant pas être suivie par-tout; & dans le pays où il y a marée, c'est la marée qui détermine la façon dont on doit *affourcher*. On *affourche* alors d'une manière directe à la marée, c'est-à-dire que si la marée court E. & O., on mouille les deux ancres l'une par rapport à l'autre, dans une ligne E. & O. Ce qui oblige à suivre ainsi la direction de la marée, est la vibration qu'éprouveroient les cables par la percussion continuelle du courant, s'ils étoient en travers à la marée; vibration qui, en les faisant frotter sur le fond, ne tarderoit pas à les ronger & à les couper. Lorsque les vents les plus à craindre s'approchent de la direction de la marée, on *affourche* cependant un peu de biais; c'est-à-dire que si la marée court E. & O., & que les vents de O. S. O. soient les plus violens, on *affourche* alors E. S. E. & O. N. O.

Presque toujours la marée suit la direction de l'entrée de la rade; ainsi on *affourche* presque toujours suivant la direction de l'entrée de la rade. L'ancre qui tient le vaisseau contre le flot s'appelle *ancre de flot*; & celle qui le retient contre le jusant s'appelle *ancre de jusant*. Ordinairement c'est la première ancre ou ancre de poste qui sert d'ancre de flot, parce qu'elle est alors mouillée du côté du large, d'où ordinairement les vents sont les plus forts. Ce seroit au contraire l'ancre d'*affourche* qu'on mouilleroit pour ancre de flot, si les vents du large étoient les moins à craindre. La raison pour laquelle on mouille toujours l'ancre de poste du côté d'où les vents ont le plus de force, même lorsqu'on *affourche* avec une grosse ancre, vient de ce que l'ancre d'*affourche* n'est jamais aussi forte que l'ancre de poste; & que, si l'on craignoit de chasser, on pourroit d'ailleurs filer une plus grande quantité de cable de celui qui tient l'ancre de poste.

On peut donc *affourcher*, soit avec une petite ancre, soit avec une grosse ancre. Quelquefois on se sert de la chaloupe pour porter l'ancre d'*affourche* où elle doit être mouillée, quelquefois on la porte avec le vaisseau. Lorsqu'on veut *affourcher* avec une petite ancre à l'aide de la chaloupe, on embarque cette ancre dans la chaloupe; & pour cet effet on frappe une herse sur la verge à toucher le jas contre lequel on la fait avec un raban; & on met une autre herse sur la croisée de l'ancre. On croche la caliorne du mât de mizaine sur l'herse du jas, & le palan d'étai sur celle de la croisée. Cela fait, on largue les ferre-bosses qui tiennent l'ancre sur le bord du vaisseau, & on l'amène doucement sur l'arrière de la chaloupe dont on a démonté le gouvernail. L'ancre doit être posée de façon que le jas soit en dehors de l'arrière de la chaloupe dans une position verticale; que la verge porte sur le rouet qui est sur l'arrière de la chaloupe, & que les pattes soient posées horizontalement sur les caissons de la chambre de la chaloupe, sur lesquels on met un banc de la chaloupe ou une forte planche pour empêcher l'ancre de les enfoncer. Lorsque l'ancre est appuyée sur la chaloupe, on ôte les herfes, & on étalingue à l'organeau un grélin que l'on écuille dans la chaloupe. Au bout de ce grélin, on en ajuste un second par le moyen de deux ou trois amarrages que l'on fait sur les deux bouts des grêlins qui se replient sur eux-mêmes: mais on garde à bord du vaisseau ce second grélin afin de ne pas trop charger la chaloupe; & c'est du bord qu'on le file, en observant de le filer

le premier. On a soin de frapper l'orin sur l'ancre; & tout étant ainsi préparé, la chaloupe nage vers l'endroit où elle doit mouiller l'ancre. On dirige la marche de la chaloupe avec un compas de route, & lorsqu'elle est rendue dans l'air de vent & à la distance convenable, elle laisse tomber son ancre qu'elle jette à la mer à force de bras. Dès qu'elle est mouillée, la chaloupe revient au vaisseau, & on vire le grélin au cabestan du gaillard d'avant pour le roidir. On l'amarre ensuite avec plusieurs génopes en le laissant tout garni au cabestan.

Lorsque c'est avec une grosse ancre que l'on veut *affourcher*, il faut mouiller une petite ancre comme si c'étoit avec elle que l'on dût *affourcher*, & on s'y prend de la même manière, observant seulement de la porter un peu plus loin que l'endroit où l'on veut mouiller l'ancre d'*affourche*. La nécessité de mouiller une petite ancre vient de l'impossibilité où seroit la chaloupe de se rendre avec ses avirons à l'endroit où elle doit laisser tomber l'ancre d'*affourche*, surchargée comme elle l'est par le poids de cette ancre, & traînant après elle un cable qui, quoiqu'on le file du vaisseau, offre une résistance considérable à vaincre. Il faut donc un point d'appui, & un moyen de s'y rendre, & c'est-là l'office de la petite ancre sur laquelle la chaloupe se halle le long du grélin, soit à force de bras, soit en s'aidant de palans que l'on frappe sur ce grélin. Lorsque la petite ancre est mouillée, la chaloupe revient au vaisseau, & va se présenter sur le bossoir pour recevoir l'ancre d'*affourche*, à laquelle le cable est déjà étalingué. L'ancre d'*affourche* se pose non pas en dedans de la chaloupe, mais de l'arrière & en dehors, de la manière suivante: l'ancre doit être suspendue au bossoir par la bosse-debout & le capon; & la chaloupe doit présenter l'arrière pour la recevoir, de sorte que lorsqu'on a filé du capon & de la bosse-debout elle touche presque la verge de l'ancre. Lorsque le jas de l'ancre est encore un peu au-dessus de l'arrière de la chaloupe, on passe autour de la verge un fort cordage que l'on appelle *cravate*, on prend aussi l'orin & on laisse descendre l'ancre en douceur jusqu'à ce que le jas soit au ras de la partie supérieure de l'arrière de la chaloupe, sa longueur étant parallèle à la largeur de la chaloupe: alors on roidit & on amarre solidement la cravate & l'orin aux bancs de la chaloupe, & on largue entièrement le capon & la bosse-debout. Par ce moyen l'ancre se trouve suspendue à l'arrière de la chaloupe par la cravate & l'orin qui doivent porter sur le rouet qui est sur l'arrière de la chaloupe & que l'on doit avoir attention de faire travailler également. On met le reste de l'orin dans la chaloupe, & on laisse la bouée à la mer en la saisissant par son égoulette à un toulet. Tout étant ainsi disposé, on file le cable d'*affourche* du vaisseau, & la chaloupe se halle tout le long du grélin jusqu'à l'endroit où elle doit laisser tomber l'ancre. Pour faciliter le chemin à la chaloupe, on envoie un canot qui, lorsqu'on a filé une partie du cable, le fait avec une garçette, & le tient ainsi soulagé jusqu'à ce que la chaloupe soit rendue. Alors elle avertit le canot de se tenir prêt à laisser aller le cable; & larguant d'abord la cravate & ensuite l'orin, l'ancre tombe & le vaisseau est *affourché*. On a ses raisons pour larguer la cravate avant l'orin, & si l'on a bien suivi la méthode, on verra que moyennant cette précaution, il est presque impossible que l'ancre en coulant engage son jas ou ses pattes avec le cable. La chaloupe va tout de suite lever la petite ancre, & on vire dans le vaisseau sur le cable d'*affourche* pour le roidir. Lorsque la petite ancre est levée, on vire au petit cabestan sur le grélin, & on amène ainsi à bord & la petite ancre & la chaloupe qui la tient; plus ordinairement, cependant

les gens de la chaloupe, après avoir détalingué le grélin de la petite ancre, reviennent à bord avec les avirons, & le grélin se halle du vaisseau à force de bras.

Il reste encore à parler de la façon d'affourcher avec le vaisseau, lorsqu'on n'a point de chaloupe, ou lorsqu'un gros tems empêche de s'en servir. Il faut que le vaisseau ait fort peu d'air lorsqu'on laisse tomber la première ancre; puis en filant du cable il faut continuer à gouverner à très-petites voiles sur l'endroit où on veut mouiller l'ancre d'affourche. Lorsqu'on y est rendu, il faut amortir entièrement l'air du vaisseau avant de la laisser tomber & border ensuite l'artimon pour venir vent debout. L'ancre d'affourche mouillée, on doit faire tête dessus & filer du cable pour cela s'il est nécessaire, ensuite on vire sur la première ancre; & filant à mesure du cable d'affourche, on met le vaisseau dans le poste qu'il doit occuper. Cette manière d'affourcher, est très-bonne, & elle abrége le travail; cependant elle a ses inconvéniens: il est à craindre, par exemple, que l'épissure qui joint les cables, ne s'arrête à l'écubier, & ne fasse traverser le vaisseau. C'est pour cette raison que l'on garde fort peu de voile en allant mouiller l'ancre d'affourche, dans la crainte que le cable ne puisse se filer assez promptement. On n'auroit point cela à craindre si le vent ou la marée portoit à l'endroit où l'on veut mouiller l'ancre d'affourche; car alors après avoir mouillé comme à l'ordinaire la première ancre & fait tête dessus, on fileroit du cable, & on se laisseroit culer sur cet endroit pour y laisser tomber l'ancre d'affourche. On pourroit même dans ce dernier cas attendre que la marée eût changé de direction avant de virer sur le premier cable, parce qu'alors il n'y auroit plus qu'à filer le cable d'affourche, & à virer sans peine sur le premier cable. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

**AFFRAICHIR** ou **AFFRAICHER**, v. n. (Marine) ce terme est écrit **AFRAISCHER** dans le *Dict. des Sciences*, &c. il ne s'emploie qu'en parlant du vent, & il signifie devenir plus frais ou plus fort. On ne se sert plus guère de ce mot, & il est remplacé par celui de *fraîchir*. On l'emploie encore cependant à l'impératif, & on dit: *affraiche*, pour témoigner le désir que l'on a que le vent augmente. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* **AFFRANCHIR**, v. a. (Gramm.) au propre donner la liberté: *affranchir* un esclave: s'*affranchir* du pouvoir d'un tyran; par extension, exempter; on l'a *affranchi* de la taille; au figuré, délivrer: la mort nous *affranchit* de bien des misères.

\* **AFFRANCHIR un tonneau**, (terme de Marchand de vin) c'est lui ôter un mauvais goût qu'il a.

\* **AFFRETÉ**, ÉE, adj. & part. passif, (terme de Marine.) Une tartane *affrétée*, est un tartane laissée à louage.

**AFFRETEMENT**, f. m., (terme de Marine) c'est l'action d'affreter, ou le prix que paie au propriétaire celui qui se sert d'un navire qui ne lui appartient pas. Sur la Méditerranée on dit *noilissement* pour *affretement*. *Nolis* est synonyme de *fret*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

**AFFRETER**, v. a. (terme de Marine.) c'est convenir d'un prix avec le propriétaire d'un navire pour se servir de ce bâtiment, & l'employer à son usage. On *affrete* ordinairement à tant par tonneau, par mois ou par voyage.

Il ne faut pas confondre *affreter* avec *fréter*; & c'est à tort qu'on emploie assez souvent ces deux mots l'un pour l'autre. *Affreter*, c'est se servir d'un navire appartenant à un autre. *Fréter* au contraire, c'est être payé pour prêter le vaisseau à celui qui veut s'en servir. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

**AFFRETEUR**, f. m. (terme de Marine) c'est le

nom que l'on donne à celui qui paye pour se servir d'un navire qui ne lui appartient pas. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

\* **AFFRICHER**, v. n. (terme d'Agriculture.) Laisser une terre *affricher*, c'est négliger de lui donner des labours convenables.

\* **AFFRONT**, f. m. (Gramm.) injure, outrage par paroles ou voies de fait. Faire ou recevoir un *affront*. Boire un *affront*, le souffrir, le supporter patiemment. On a de la peine à digérer un *affront*, ou à ne pas s'en venger.

L'*affront*, dit l'abbé Girard, est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique & mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. L'*insulte* est une attaque faite avec insolence; on la repousse ordinairement avec vivacité. L'outrage ajoute à l'insulte un excès de violence qui irrite. L'*avanie* est un traitement humiliant qui expose au mépris & à la moquerie du public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaider pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font d'insulte à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'outrage est plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejeter avec dédain ce qu'elles offrent. Quand on est en butte au peuple, il faut s'attendre aux *avanes*, ou ne se point montrer.

\* **AFFRONTER**, v. a. (Gramm.) attaquer avec hardiesse & intrépidité: *affronter* l'ennemi, *affronter* une armée entière avec peu de monde; au figuré, s'exposer hardiment: *affronter* la mort, les dangers.

**AFFRONTER**, tromper, duper, se dit sur-tout des marchands qui vendent une marchandise fardée.

\* **AFFRONTEUR**, **AFFRONTEUSE**, adj. & subst. (Gramm.) se dit du marchand ou d'une marchande qui trompe les gens en leur vendant une marchandise qui, avec de l'apparence, ne vaut rien.

\* **AFFUBLE**, ÉE, part. passif. Voyez ci-après **AFFUBLER**.

\* **AFFUBLEMENT**, f. m. (Gramm.) terme familier qui signifie toute espèce de voile ou d'habillement singulier qui couvre & enveloppe la tête, le visage & le corps.

\* **AFFUBLER**, v. a. (Gramm.) Envelopper la tête, le visage & le corps de quelque vêtement ou habillement. Qui vous a *affublé* de la sorte? S'*affubler* d'un manteau.

**AFFUT** des nouvelles pièces de campagne ou de bataille, (Art Militaire, nouvelle Artillerie, planche II.) L'*affut* des nouvelles pièces de campagne ou de bataille, diffère autant des anciens, que les pièces même diffèrent de celles auxquelles elles ont succédé (Voyez **ARTILLERIE** & **CANON** de bataille, dans ce Suppl.). L'objet principal a été de rendre les nouveaux *affuts* beaucoup plus légers que les anciens, & on en a diminué en conséquence toutes les dimensions. Cette diminution ne pouvant pas se concilier avec la solidité qui leur est nécessaire, on les a couverts & presque enveloppés de ferrures, en sorte qu'ils pèsent plus que les anciens, à l'exception de celui de la pièce de quatre, & n'en ont ni la solidité, ni la simplicité: car plus les flasques sont minces, plus les alternatives de sécheresse & d'humidité doivent les altérer; la précision & la propreté des ferrures qui les couvrent & les chargent, exigent de l'intelligence & des soins de la part des ouvriers, dont tous ne sont pas capables; d'où naît la difficulté des radoubs dans les occasions où, n'ayant pas d'excellens ouvriers à portée de soi, on est obligé d'employer ceux qu'on trouve sous sa main. Ils sont donc moins simples, plus fragiles que les anciens, & coûtent davantage.

Les essieux de fer ne sont pas d'un service aussi commode que ceux de bois, auxquels on les a

substitués: les essieux de bois se suppléent aisément, au lieu que ceux de fer, cassant dans des marches, dans des affaires, ne peuvent pas se réparer sur le champ, & la piece est hors de combat. Si l'on se propose d'en porter une grande quantité de rechange, on perd de vue la premiere intention, qui étoit d'alléger beaucoup les équipages d'artillerie.

L'encastrement de route *f*, où se logent les tourillons de la piece, lorsqu'on est en marche, est pris des étrangers, & sert à repartir le poids de la piece sur l'affut & l'avant-train, & à rendre par-là la voiture plus roulante; mais il est inutile dans les momens où le charroi est le plus vif, le plus embarrassant & le plus difficile, c'est-à-dire, à portée de l'ennemi. En effet, lorsque la piece tire & qu'il est question de la porter avec célérité, dans une autre position, auroit-on le tems de faire *nager* la piece, entre les flasques, pour faire occuper ce second encastrement par les tourillons, & de la ramener, étant arrivée sur son terrain, dans les encastremens *e*, où les tourillons doivent être placés lorsque la piece est en action?

Les flasques arrondis à leur extrémité inférieure, en forme de traîneau, ont moins de frottement sur la terre, & donnent plus de facilité aux canonniers pour tenir la crosse élevée, par le moyen des leviers qu'ils passent dans les anneaux de manœuvre *m*, lorsqu'il faut aller en avant ou en arriere; mais cette coupe de la crosse contribue à augmenter le recul, aussi-bien que les boîtes de fonte, placées dans les moyeux des roues.

Le coffret *s* contient cinquante coups tout faits, à boulets ou à cartouches: il se place dans les marches, entre le flasque *w*, & sur l'avant-train, lorsque la piece est en action.

La charge de poudre de ces coups tout faits, est renfermée dans un sac ou gargouille de ferge ou de camelot, lequel est attaché & fixé à un culot de bois, sur lequel pose le boulet ou la boîte de fer-blanc qui contient la mitraille. Ces coups tout préparés ont, comme toutes les choses de ce monde, leur avantage & leur inconvénient. Ils sont avantageux en ce qu'ils rendent le service très-prompt & très-sûr; très-prompt, puisque la poudre & le boulet ou la cartouche, se mettent en un seul tems dans la piece; très-sûr, parce que la poudre étant enfermée dans un sac, il ne s'en répand point, & on évite par-là les inconvénients des traînées de poudre, qui peuvent s'allumer, porter le feu aux barils & occasionner de grands accidens: mais d'un autre côté, les gargouilles fournissent toujours une charge égale pour toutes les circonstances, & il en est où il seroit avantageux de la diminuer, lorsqu'il seroit utile, par exemple, de tirer à ricochet.

Les roues plus basses des anciens avant-trains étoient préférables aux roues hautes des nouveaux, pour tourner fort court dans certains chemins qui ne permettent pas de faire autrement. Le long timon substitué aux limonnières, est également nuisible dans ce cas, & il se présente souvent dans le cours d'une campagne; il est d'ailleurs difficile de remettre l'affut sur l'avant-train, tirailé à droite & à gauche, par deux chevaux attelés de front: ce qui s'exécute aisément avec un avant-train à limonnière & un seul cheval, que le charretier fait avancer & reculer aisément & qu'il conduit avec facilité dans tous les cas. Cette maniere d'atteler avec des timons & des chevaux de front, est très-bonne pour les grandes routes, mais elle est impraticable dans les chemins de traverse, ferrés & difficiles. Tout officier d'artillerie conviendra, écrivoit M. de Mouy, lieutenant-général des armées du roi, officier d'artillerie, d'une expérience consommée, dans le compte qu'il rendoit de ces nouveautés, « que l'avant-train à timon seroit

» très-embarrassant pour conduire du canon en batterie dans un siege, où le charretier se couvre de son limonnier contre le feu de l'assiégé, ce qu'il ne peut faire avec un avant-train à timon, puisqu'il faut qu'il monte à cheval. Qu'on ne dise pas que l'équipage de campagne est indépendant de celui de siege; nous pouvons citer les campagnes terminées par la paix d'Aix-la-Chapelle, où les sieges ont été extrêmement fréquens, & ne furent exécutés qu'avec les chevaux attachés à l'équipage de campagne. On n'en seroit pas venu à bout, si on n'avoit eu des limonnières harnachées convenablement, pour conduire les pieces de canons en batterie, avec des avant-trains à limonnière & des charrettes, pour y transporter la poudre & les balles, lesquelles on ne peut espérer de faire décharger à la main, sous le feu, souvent très-vif, qui part de la place. Le seul bien du service & notre longue expérience, ajoutoit ce respectable militaire, nous forcent à insister sur ce point ».

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail sur les affuts du nouveau système d'artillerie. La planche II représente celui de la piece de douze avec la plus exacte précision; ceux de huit & de quatre n'en diffèrent que dans leurs proportions. La légende qui suit, rapporte le nom de toutes les pieces qui les composent, & les dimensions des principales sont indiquées dans la table que nous y ajoutons.

- A. Flasques de l'affut.
- B. Entretoise de volée.
- C. Entretoise de support.
- D. Entretoise de lunette.
- E. Semelle de pointage.
- F. Moyeux des roues.
- G. Rais des roues.
- H. Jantes couvertes de leur bandages.
- I. Armons.
- K. Saffoire.
- L. Petite saffoire, couverte d'une bande de fer.
- M. Volée.
- N. Paloniers.
- O. Timon.
- P. Volée du devant, placée au bout du timon, pour atteler quatre chevaux.
- Q. Coffret portant les munitions de la piece.
- R. Le même coffret, vu intérieurement.
- S. Le même coffret fermé, il est couvert de tôle.
- T. Bras du coffret, servant à le placer sur l'affut dans les marches, & sur l'avant-train, lorsque la piece est en action.
- V. Déclardement des flasques ou encastrement pour loger le coffret.

#### Ferrures.

- X. Boulons rivés pour empêcher les flasques de se fendre.
- Y. Boulons d'assemblage qui resserrent les flasques & concourent avec les entretoises à empêcher leur écartement.
- Z. Crochets où les canonniers attachent leurs traits, pour aller en avant. Voyez planche III, des manœuvres.
- É. Double crochets où les canonniers attachent alternativement leurs traits, pour aller en avant & en arriere. Voyez planche III.
- a. Rosette servant de contre-rivure aux boulons, lesquels sont à écrou.
- b. Tête de l'affut.
- c. Bouts d'affuts.
- d. Recouvrement du talut des flasques.
- e. Sous-bandes pour l'encastrement des tourillons, lorsque la piece tire.
- f. Sous-bandes pour l'encastrement des tourillons, dans les routes.

- g. Chevilles à tête plate.
  - h. Chevilles à mantonnet; elles servent à contenir la fousbande par une de ses extrémités, la tête plate entre dans l'autre, & une clavette la fixe; les fousbandes couvrent les tourillons.
  - i. Liens des flasques.
  - k. Lunette; la contre-lunette est en-dessous.
  - l. Anneaux d'embrelage.
  - m. Anneaux de pointage pour passer des leviers, afin de diriger la pièce à la volonté du canonnier qui pointe. *Voyez planche III.*
  - n. Anneaux carrés de manoeuvre, où les canonniers passent deux leviers, pour soutenir & élever la croffe, lorsque la pièce va en avant ou en arrière. *Voyez planche III.*
  - o. Deux plaques de fer, pour préserver l'affut du frottement des roues & de la fassoire.
  - p. Erou de cuivre pour la vis de pointage, vu de plan & de profil; cet érou est soutenu par deux crapaudines pratiquées dans les flasques.
  - q. Vis de pointage.
  - r. Manivelle pour tourner la vis de pointage.
  - s. Plaque de fer qui couvre la femelle, laquelle soutient la culasse de la pièce.
  - t. Bandeau de la femelle; il y a au-dessous de la femelle une calotte, pour recevoir la tête de la vis de pointage.
  - u. Charnière de la femelle, au moyen de laquelle on élève ou on abaisse la volée de la pièce, avec la vis de pointage.
  - x. Essieu de fer; il est encastré dans les flasques, qu'il ne déborde que de trois lignes, & est soutenu par deux bandes de fer, fixées sous les flasques, avec des écrous.
  - z. Flottes à crochet, placées aux bouts de l'essieu, auxquelles les canonniers attachent leurs traits pour marcher en avant. *Voyez planche III.*
  - 8. Effie.
  - w. Selette qui couvre l'essieu de fer de l'avant-train; cet essieu est encastré dans un faux essieu de bois, sur lequel pose la selette.
  - 1. Cordon du moyeu des roues.
  - 2. Frettes.
  - 3. Bandages des roues.
- Nota.* Les roues des affuts & des avant-trains, sont garnies de boîtes de cuivre.
- 4. Charnières avec leurs branches, pour le couvercle du coffret.
  - 5. Equerres de tôle, pour garantir les angles du coffret.
  - 6. Etrier tenant l'essieu & la selette.
  - 8. Coëffe de la selette.
  - 9. Cheville ouvrière.
  - 10. Chaîne d'embrelage.
  - 11. Tirans de volée.
  - 12. Plaques d'armon.
  - 13. Plaquettes de volée.
  - 14. Plaquettes de palonniers.
  - 15. Anneaux joignans les plaquettes de palonniers & de volée.
  - 16. Frettes de tête d'armon.
  - 17. Boulon de la tête des armons, traversant la tête du timon.
  - 18. Happe à virole & à crochet, pour le bout du timon.

19. Seau rempli d'eau, où le canonnier plonge son écouvillon, pour laver & rafraîchir la pièce.

CALIBRES.....	LONGUEUR DES FLASQUES.		CEINTRE DES FLASQUES.	HAUTEUR DES FLASQUES DANS LE TRACÉ.			ÉPAISSEUR DES ENTRETOISES.	LARGEUR DES ENTRETOISES.		DISTANCE DU CENTRE DE L'ESSIEU A LA TÊTE.	HAUTEUR DES ROUES.	OUVERTURE DES BOÎTES AU GROS BOUT.	
	à la tête.	au centre de mire.		au centre de croffe.	d'arrière l'entretoise de lunette.	de voûte.		de lunette.	pièds.				lig.
De douze.....	14	12	10	9	8	4	8	14	8	19	4	6	3
De huit.....	13	11	9	8	7	3	7	13	9	19	4	6	3
De quatre.....	11	9	8	7	6	3	6	11	10	14	4	2	2

Poids des nouveaux affuts de bataille, avec leurs avant-trains..... de 12. de 8. de 4.  
 1954 l. 1727 l. 1219 l.  
 1766 l. 1479 l. 1288 l. (A.A.)

\* AFFUTAGE, f. m. (*Artillerie.*) Ce canonnier entend bien l'affutage, c'est-à-dire, qu'il fait bien affuter un canon, le pointer, le mettre en mire, en un mot le disposer à terre.

\* AFFUTER, v. a. (*terme d'Artillerie.*) affuter un

un canon, c'est le pointer, le mettre en mire & le disposer à tirer.

AFIN, (*Grammaire.*) conjonction causale ou motivale, c'est-à-dire, qui désigne le motif, la cause ou la raison pourquoi on fait une chose. Elle régit la préposition de ou le que conjonctif. *J'étudie afin de m'instruire, ou afin que je m'instruise.*

\* AFIOURME, f. m. (*Commerce, Manuf.*) on nomme ainsi une sorte de lin qu'on tire du levant par la voie de Marseille.

§ AFRIQUE, (*Géog. anc. & mod.*) l'une des quatre parties de notre globe, la plus grande après l'Amérique & l'Asie. Elle est en forme de pyramide dont la base fait face à l'Europe, & dont le sommet avance dans l'Océan méridional au-delà du solstice d'hiver. Ce continent ne tient aux deux autres, l'Europe & l'Asie, que par l'isthme de Suez qui le joint à l'Asie. Il forme une péninsule environnée & bornée de toutes parts par des mers: au nord par la Méditerranée, à l'occident par la mer Atlantique, au midi par celle des Indes, & à l'orient par la mer Rouge en partie. Son étendue n'est pas la même par-tout; il a depuis Tanager jusqu'à Suez, environ 800 lieues; depuis les Cap Verd jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, sur la côte d'Ajan 1420; & du Cap de Bonne-Espérance jusqu'à Bone 1450. Long. 1. 71. lat. mérid. 1. 35. lat. sept. 1. 37. 30.

Quelques-uns veulent que l'Afrique ait tiré son nom d'Ophres, petit-fils d'Abraham & de Cethura; d'autres qu'il vienne du mot hebreu אפר, *aphar*, poussière; le savant Bochart le fait dériver du mot arabe *phérick*, qui signifie *épi de bled*; tous ces mots peuvent être étymologiques & avoir contribué à nous transmettre le nom de cette partie du globe, sous la dénomination qu'elle a aujourd'hui parmi nous; ce seroit donc une chose inutile, & tout-à-fait extravagante de chercher à prouver lequel de ces trois mots a l'avantage exclusif.

L'Afrique a été connue en partie par les anciens; les Romains y ont fait la guerre & en ont conquis une portion. Les Vandales s'en emparèrent après eux; mais ils en furent chassés par les troupes de Bélisaire, sous le regne de Justinien. Les Arabes & les Sarrazins s'en rendirent ensuite les maîtres & possèdent encore le pays qui avoit été soumis aux Romains. Pline, *livre V. de son Histoire naturelle*, nous apprend que Scipion Emilien, faisant la guerre en Afrique, confia à Polybe, l'historien, une flotte pour côtoyer l'Afrique, à l'occident. Il parle aussi d'un Hannon, Carthaginois, qui fut chargé de faire le tour de l'Afrique, & donna des mémoires qui furent copiés par les Grecs & par les Romains. Il ajoute, en parlant de ces mémoires, qu'ils sont pleins de choses fabuleuses, & qu'ils font mention de villes & d'autres choses dont on ne trouvoit nulle trace. Les Nunes & les Dias furent certainement les premiers qui de cap en cap parvinrent jusqu'à celui de Bonne-Espérance; & le tour ou le périple de l'Afrique ne fut jamais fait avant Vasco de Gama, Portugais, qui, en 1497, doubla ce cap, ouvrit par ce moyen une nouvelle route au commerce des Indes & fit tomber celui qui se faisoit par Alexandrie. Cependant cette grande région n'est encore guère connue que sur les côtes, & il seroit assez difficile de déterminer très-positivement qu'elles sont les parties de l'Afrique moderne qui répondent aux divisions & aux dénominations des anciens.

Quelques géographes terminoient l'Afrique au Nil: à ce compte l'Egypte étoit pour eux partie en Asie, partie en Afrique; il n'avoient apparemment pu pénétrer plus loin: car, s'ils eussent été bien instruits, il leur eût paru bien plus raisonnable d'établir pour limites de l'Afrique la mer Rouge & l'isthme de Suez.

Tome I.

L'Egypte étoit le pays le mieux connu & celui sur lequel il n'y a pas d'équivoque. On lui donnoit pour bornes ce qu'on nommoit *Catabathenus*, c'est-à-dire, la descente qui conduisoit depuis la Lybie en Egypte. On distinguoit les contrées voisines sous le nom de *Lybie Ammonienne* & *Carthaginoise*. Celle qui étoit contiguë à l'Egypte du côté d'occident se nommoit *Marmorique*, & suivoit la *Cyrénaïque*, ainsi nommée à cause des cinq villes qu'on y voyoit, Bérenice, Arsinoë, Ptolemaïs, Apollonie & Cyrene. Ce pays étoit terminé par l'Afrique propre ou la petite Afrique commençant vis-à-vis de la grande Syrte, bornée au midi par des montagnes qui la séparoient des Gétules, & au nord par la mer. Elle contenoit divers peuples, les Nasamones, les Pshylls, & entr'autres la fameuse ville de Carthage. Au midi de la petite Afrique étoient les déserts de la Lybie, au-delà les Troglodytes & les Garamantes.

Plus avant, du même côté, on trouvoit la Numidie, puis la Mauritanie, bornée au nord par la Méditerranée & le détroit de Gibraltar, & au midi par le petit Atlas qui la séparoit des Gétules, ou la divisoit en deux parties, la Mauritanie Césarienne & la Mauritanie Tingitane. Les Gétules qui s'étendoient jusqu'au mont Atlas, étoient au midi des pays dont on vient de parler. Au-delà étoit la Lybie intérieure qui s'étendoit jusqu'au fleuve Niger. Tout ce qui étoit au-delà portoit le nom d'*Ethiopie*. Au reste tout ce que les anciens en ont dit n'est pas entièrement exact.

On divise aujourd'hui l'Afrique en deux parties générales qui sont le pays des blancs ou bazanés, & le pays des noirs.

Le pays des blancs comprend l'Egypte & la Barbarie, divisée en six parties, qui sont la province de Barca, les royaumes de Tunis où Tripoli est compris, celui de Tremecen où est Alger, celui de Fez, de Maroc & de Dara. On met encore dans cette partie le Biledulgerid & le Zaara ou Désert.

Les provinces du pays des noirs, situées sur les côtes, sont la Nigritie, la Guinée, le Congo, la Cafrie, la côte de Sofala, celle d'Abex, d'Ajan & de Zanguebar. Les pays au-dedans des terres sont la Nubie, l'Ethiopie ou Abyssinie, le Monoë-mugi & le Monomotapa.

Les deux plus grands fleuves de l'Afrique sont le Nil & le Niger. Les rivières les plus considérables sont le Sénégal, le Zaire, la rivière de Gambia ou Gambie, celles de Camarones, de Coanza, de Gubororo sur la côte occidentale, & celles du Saint-Esprit & de Zambese sur la côte orientale.

Ses montagnes les plus célèbres sont le mont Atlas & les montagnes de la Lune. Le premier s'étend d'occident en orient, depuis la mer Atlantique jusqu'à l'Egypte, bordant toute la Barbarie à 60, 70 & 80 lieues de la mer. *Varenus, Géog. c. x.* Sa cime est toujours couverte de neige. Les montagnes de la Lune environnent presque le Monomotapa, & s'étendent fort loin au midi; elles sont aussi couvertes de neige, quoique dans la zone torride. Dans la Guinée on voit celles de Sierra-Léona. La pointe méridionale de l'Afrique est aussi toute couverte de montagnes, dont les plus remarquables sont celles qui forment le cap de Bonne-Espérance, nommées la *montagne de la Table*, la *montagne du Diable*, la *montagne du Lion*. Il s'y forme fréquemment d'affreux orages.

Entre les îles de l'Afrique, dans la Méditerranée, on compte Pantalarée, Lampadosa, Linosa & Zerbe.

Dans la mer Atlantique on trouve les Açores ou Terceires, qui dépendent de l'Afrique & non de l'Amérique, comme l'ont prétendu certains géographes; ensuite les Canaries, les îles du cap Verd, celles

de la Guinée qui font l'île de Ferdinand Po, l'île du Prince, l'île de Saint-Thomas, celles de Saint-Mathieu, de l'Ascension & de Sainte-Hélène. Dans la mer des Indes, vis-à-vis de la côte orientale, il y a l'île de Madagascar, l'île de Bourbon ou Mascarinne, l'île Maurice, Zocotora, & les îles de l'Amirante.

Quoique l'Afrique soit en grande partie sous la zone torride & qu'en général le climat y soit fort chaud par-tout, la température y est cependant telle que du tropique du cancer à celui du capricorne, l'intérieur du pays & les côtes ne laissent pas d'être assez peuplés; on en peut conclure de là que cette chaleur excessive n'est point contraire aux indigènes; qu'elle peut l'être tout au plus pour des étrangers fatigués d'un long voyage & dont la santé est mal disposée.

Le terroir de l'Afrique n'est pas également bon par-tout; il y a des quartiers extrêmement fertiles en bleds, en fruits excellens, en plantes merveilleuses, en vins délicieux & en pâturages qui nourrissent des animaux d'une chair exquisite; il y en a d'autres qui ne sont que de vastes déserts entièrement arides dont les sables brûlans punissent l'avidité du voyageur, à qui la soif de l'or fait affronter le danger.

Cette partie du monde nourrit les mêmes animaux que l'Europe, & beaucoup d'autres que l'on ne voit point dans cette dernière. On y trouve des éléphants, des lions, des tigres, des léopards, des onces, des pantheres, des rhinocéros, des chameaux, des giraffes ou caméléopards, des zèbres, des gazelles de différentes espèces, des singes, des autruches, des chevaux marins, des ânes sauvages, des crocodiles, & quantité de serpens dont quelques-uns sont d'une grandeur énorme. La barbarie produit d'excellens chevaux dont nous estimons la race au-dessus de toutes les races connues.

Il y a dans le pays des mines d'or, d'argent & de sel. Le Monomotapa & le Monoémugi abondent sur-tout en or. La côte de Sofala à l'Orient de l'Afrique vis-à-vis de Madagascar & qui, au jugement du savant M. Huet, est la même chose que le pays d'Ophir où Salomon envoyoit des flottes, produit aussi une grande quantité de ce métal.

La religion n'y est pas la même par-tout: il y a des chrétiens en Egypte & dans l'Abyssinie; le Mahométisme regne en plusieurs endroits; une autre partie est plongée dans l'idolâtrie; on prétend même qu'il y a dans la Cafrérie & dans le royaume d'Ardra des peuples qui n'ont aucune idée de religion & dont toutes les vues se bornent à la vie présente, sans aucun soupçon d'un état futur; mais si on les connoissoit mieux, on verroit peut-être le contraire.

Le gouvernement y est presque par-tout bizarre, despotique & entièrement dépendant des passions & des caprices du souverain. Ces peuples n'ont, pour ainsi dire, que des idées d'un jour, leurs loix n'ont d'autres principes que ceux d'une morale avortée, & d'autre consistance que dans une habitude indolente & aveugle. On les accuse de férocité, de cruauté, de perfidie, de lâcheté, de paresse. Cette accusation n'est peut-être que trop vraie: l'ignorance profonde où la plupart sont enfevelis, l'éducation barbare & militaire qu'ils ont presque tous reçue, en voilà suffisamment pour étouffer ou intervertir chez eux les moindres idées de droit naturel. Sur quoi fonder avec eux un commerce social? Sur leur foiblesse & sur leur sottise cupidité: il n'y a que ce moyen.

Les Européens n'ont guère commencé le commerce d'Afrique que vers le milieu du quatorzième siècle. Ce commerce ne se fait presque que sur les côtes; & il y en a peu depuis les royaumes de Maroc & de Fez, jusqu'aux environs du cap Verd.

La plupart des établissemens sont vers ce cap & entre la rivière de Sénégal & de Serrelione. Il n'y a que les Anglois & les Portugais qui soient établis sur la côte de Serrelione, mais les quatre nations commerçantes peuvent y aborder. Les Anglois seuls résident près du cap de Misérado. Les François font quelque commerce sur les côtes de Malaguette ou de Greve; ils en font davantage au petit Dieppe & au grand Sestre. La côte d'Yvoire ou des Dents est fréquentée par tous les Européens: ils ont presque tous aussi des habitations & des forts à la côte d'Or. Le cap Corfe est le principal établissement des Anglois. On tire de Benin & d'Angola beaucoup de Negres. On ne fait rien dans la Cafrérie. Les Portugais sont établis à Sofala, à Mosambique & à Madagascar. Ils font aussi le commerce de Mélinde. Les principales choses que l'on tire de l'Afrique, sont le bled, les dattes & autres fruits de Barbarie, la malvoisie de Madere, les vins des Canaries, de Constance, du cap Verd, la gomme & le miel du Sénégal, la poudre d'or, l'ivoire & les épiceries de la Guinée, du Gongo, de Mélinde & de l'Abyssinie. Voyez tous ces différens articles où nous traitons plus au long de leur commerce particulier, soit dans le *Diction. rais. des Sciences, &c.* ou dans ce *Supplément*.

Il nous reste à parler d'un autre commerce qui se fait seulement en Afrique, & dont les hommes n'ont point encore rougi. Les Européens y achètent un nombre infini d'esclaves qu'ils transportent dans leurs colonies d'Amérique où ils les occupent aux plus rudes travaux. Nous ne porterons ici aucun jugement sur cette espèce de trafic. (C. A.)

\* Nous ajouterons à cet article une table figurée contenant la division générale de l'Afrique, où le lecteur peut voir d'un coup-d'œil les différens pays que contient cette partie de notre globe.

## A G

AGABUS, (*Hist. Sacr.*) nom propre, que l'on croit d'origine hébraïque *Esd. ij, 45, 46*, & tiré du verbe אָגַב, aimer, synonyme avec celui de *philete*, qui signifie aimé. C'est le nom d'un de ces prophètes, c'est-à-dire, de ces chrétiens honorés du don de prophétie alors répandu dans l'Eglise, *Aët. xij*, qui vinrent de Jérusalem à Antioche, lorsque S. Paul y étoit avec S. Barnabé, sur la fin de l'empire de Caligula, ou au commencement de celui de Claude. Cet Agabus, que les Grecs prétendent avoir été un des soixante-dix disciples, « prédit par l'Esprit, selon le rapport de S. Luc, qu'il y auroit une grande famine par toute la terre habitable », comme elle arriva sous l'empereur Claude, *Aët. xj. 28*.

Joseph, *ant. xx. 2*, Suétone, *in Claud. c. xvij*, Tacite, *ann. xij, 43*, parlent bien de deux grandes famines survenues du tems de l'empereur Claude; mais Usserius prouve qu'elles n'ont point été générales dans tout l'empire Romain, & que celle qui fait l'objet de la prédiction d'Agabus, a été omise par ces historiens. Il croit que celle-ci doit être rapportée à l'année de la mort d'Hérode Agrippa, ou la quatrième de l'empire de Claude; parce que l'auteur sacré, *Aët. xij*, insinue qu'il y eut une grande disette cette année-là. Scaliger & Spanheim ont été du même avis. Mais Vitzius ne paroît pas satisfait de leurs raisons, & il préfère d'entendre par cette famine, cette disette de vivres qui se fit sentir successivement dans toutes les provinces de l'empire romain, pendant tout le tems de l'empire de Claude, c'est-à-dire, pendant l'espace de quatorze ans. *Meltem Leydens, page 41*.

Il est bon de remarquer que l'écriture sainte

# DIVISION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE.

DANS LA MER...	L'ISLE DE MADAGASCAR ou de SAINT-LAURENT.	Cafres . . . . . { Zophala, &c. . . . .	Du Sud au Nord, du côté oriental du Royaume des Abyssins.
		Le Zanguebar . . . . . { La Côte de Zanguebar. Celle d'Ajan. . . . . Celle d'Abex. . . . .	
	LES ISLES DU CAP-VERD.	Saint-Antoine. . . . . Saint-Vincent. . . . . Sainte-Lucie. . . . . Saint-Nicolas. . . . . L'Isle de Sel. . . . . Bona-Vista. . . . . Mago. . . . . San-Jago. . . . . L'Isle de Feu. . . . . Brava. . . . .	De l'Est à l'Ouest.
	LES ISLES CANARIES	Lancelotte. . . . . Forteventura. . . . . Canarie. . . . . Téréniffe. . . . . Gomera. . . . . L'Isle de Fer. . . . . Palma. . . . .	Du Nord-Est au Sud-Ouest.
	L'ISLE DE MADERE. L'ISLE DE ZOCOTERA. Les AÇORES dont Tercere est la principale. Les Isles de COMORE; les Isles de SAINT-THOMAS; l'Isle PRINCESSE; ANNOBON; SAINTE-HELENE; l'Isle de L'ASCENSION; quelques Isles dans la Méditerranée; &c. &c.		De l'Est à l'Ouest.

# DIVISION GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE.

AFRIQUE.

DANS LE CONTINENT.	LE PAYS DES BLANCS.	La Barbarie . . . . .	{ Les Royaumes de . . . . .	{ Maroc . . . . . Fez . . . . . Alger . . . . . Tunis . . . . . Tripoli . . . . . Barca . . . . .	De l'Ouest à l'Est.	
		L'Égypte . . . . .	{ L'Érife ou la basse Égypte . . . . . La Province de Bechria, ou le milieu de l'Égypte . . . . . Sabid ou l'Égypte supérieure . . . . . Les Côtes de la Mer-Rouge . . . . .	{ Au Nord. Au Midi.		
		La Numidie ou le Biledulgerid . . . . .	{ Les Provinces de . . . . .	{ Teflet . . . . . Dahra . . . . . Tafiler . . . . . Segelmessie . . . . . Tegorarin . . . . . Zel . . . . . Biledulgerid proprement dit . . . . . Désert de Barca . . . . .	De l'Ouest à l'Est.	
		Zaara ou le Désert . . . . .	{ Les Déserts de . . . . .	{ Targa . . . . . Gaoga . . . . . Borno . . . . . Berdoa . . . . . Lempta . . . . . Zuenziga . . . . . Zanhaga . . . . .	De l'Est à l'Ouest.	
		La Nigritie . . . . .	{ Les Provinces de . . . . .	{ Gualata . . . . . Genehoa . . . . . Tombut . . . . . Agades . . . . . Cano . . . . . Cassena . . . . . Guangara . . . . . Melli . . . . . Mandingua . . . . . Gago . . . . . Guber . . . . . Zegzeg . . . . . Zanfara . . . . .	{ Au Nord du Niger, de l'Ouest à l'Est. Sur le bord méridional du Niger, de l'Ouest à l'Est.	
				{ Les Pays des . . . . .	{ Jalofes . . . . . Cafangas . . . . . Bijagos . . . . . Biatares . . . . .	A l'embouchure du Niger.
				{ Les Côtes de Malaguette . . . . . La Côte d'Ivoire . . . . . La Côte de Quaqua . . . . . La Côte d'Or . . . . .	De l'Ouest à l'Est.	
		L'ÉTHIOPIE . . . . .	{ Les Provinces de . . . . .	{ Barnagaffo . . . . . Tigremahon . . . . . Dobassar . . . . . Fatigar . . . . . Angote . . . . . Amara . . . . . Beleguanze . . . . . Bagamedri . . . . .	{ Du Nord au Sud. Du Sud au Nord.	
				{ Le Congo . . . . . Angola . . . . . Biatare . . . . . Loango, &c. . . . .	Du Nord au Midi, du côté occidental du Royaume des Abyssins.	
				{ Le Monomotapa . . . . . Le Monoemugi . . . . .	Du Nord au Sud, du côté méridional du Royaume des Abyssins.	
DANS LA MER . . . . .	L'ISLE DE MADAGASCAR ou de SAINT-LAURENT.	{ La Cafreterie, ou Côte des Cafres . . . . . Zophala, &c. . . . .	{ Les Cafres . . . . . Zophala, &c. . . . .	Du Sud au Nord, du côté oriental du Royaume des Abyssins.		
		LES ISLES DU CAP-VERDE.	{ Saint-Antoine . . . . . Saint-Vincent . . . . . Sainte-Lucie . . . . . Saint-Nicolas . . . . . L'Isle de Sel . . . . . Bona-Vista . . . . . Mago . . . . . San-Jago . . . . . L'Isle de Feu . . . . . Brava . . . . .	{ De l'Est à l'Ouest. Du Nord-Est au Sud-Ouest.		
			LES ISLES CANARIES	{ Lancelotte . . . . . Forteventura . . . . . Canarie . . . . . Téréniße . . . . . Gomera . . . . . L'Isle de Fer . . . . . Palma . . . . .	De l'Est à l'Ouest.	

L'ISLE DE MADERE.  
L'ISLE DE ZOCOTERA.  
Les AÇORES dont Tercere est la principale.  
Les Isles de COMORE; les Isles de SAINT-THOMAS; l'Isle PRINCESSE; ANNOBON; SAINTE-HELENE;  
l'Isle de L'ASCENSION; quelques Isles dans la Méditerranée; &c. &c.

ДИВИДИОНЪ ИМЕНЪ ПЕТРОВЪ

1. ...	2. ...	3. ...	4. ...
5. ...	6. ...	7. ...	8. ...
9. ...	10. ...	11. ...	12. ...
13. ...	14. ...	15. ...	16. ...
17. ...	18. ...	19. ...	20. ...
21. ...	22. ...	23. ...	24. ...
25. ...	26. ...	27. ...	28. ...
29. ...	30. ...	31. ...	32. ...
33. ...	34. ...	35. ...	36. ...
37. ...	38. ...	39. ...	40. ...
41. ...	42. ...	43. ...	44. ...
45. ...	46. ...	47. ...	48. ...
49. ...	50. ...	51. ...	52. ...
53. ...	54. ...	55. ...	56. ...
57. ...	58. ...	59. ...	60. ...
61. ...	62. ...	63. ...	64. ...
65. ...	66. ...	67. ...	68. ...
69. ...	70. ...	71. ...	72. ...
73. ...	74. ...	75. ...	76. ...
77. ...	78. ...	79. ...	80. ...
81. ...	82. ...	83. ...	84. ...
85. ...	86. ...	87. ...	88. ...
89. ...	90. ...	91. ...	92. ...
93. ...	94. ...	95. ...	96. ...
97. ...	98. ...	99. ...	100. ...

entend par *la terre habitable*, quelquefois l'empire Romain, d'autres fois seulement la Judée, *Luc. ij. 1.* *Agabus* auroit fort bien pu avoir eu en vue ce dernier sens: & ce qui est dit des secours que les fideles envoyèrent en Judée, semble le supposer. Consultez *Volfii, Cur. Philolog.*

On prétend que c'est le même *Agabus* qui vint de Judée à Césarée pour visiter S. Paul, & lui prédire par le Saint Esprit, qu'à son arrivée à Jérusalem, il seroit pris par les Juifs, & livré aux Gentils; ce qui arriva effectivement, *Act. xxj. 10, 11.*

Les Grecs disent qu'*Agabus* souffrit le martyre à Antioche, & ils ont fixé la fête de ce saint au 8 mars. (C. C.)

\* AGAÇANT, ANTE, adj. & part. actif, (*Gram.*) qui agace, qui excite, qui provoque. Un coup d'œil *agaçant*.

\* AGACÉ, ÉE, adj. & part. passif du verbe AGACER. Voyez ci-après ce mot.

\* AGACEMENT, f. m. (*Physique.*) c'est une impression désagréable que les acides, comme les fruits verts, & autres semblables, produisent sur les dents. L'*agacement* se fait plutôt dans les gencives, que dans les dents mêmes: si l'on frotte les gencives avec quelques acides, on éprouve le même sentiment désagréable.

\* AGACER, v. a. (*Gram. Physique.*) au propre c'est produire une impression désagréable sur les dents, comme font les acides, le vinaigre, les fruits verts que l'on mange: cette pomme m'a *agacé* les dents. Ce mot, au figuré, signifie exciter, irriter, attaquer, provoquer: il ne faut pas *agacer* un homme de mauvaise humeur. Cette jeune fille entend bien l'art d'*agacer* un amant.

\* AGACERIE, f. f. (*Gram.*) ce mot signifie les petites mignardises, manieres ou paroles qu'une femme met en usage, pour intéresser ceux qui lui plaisent, & pour s'attirer leur attention: ces petits mots étoient autant d'*agaceries*.

AGADES, (*Géogr.*) royaume d'Afrique dans la Nigritie, avec une ville capitale du même nom. Il est borné au nord par les monts Terga & Lemta, au sud par la riviere de Guien ou Niger, & à l'est par le royaume de Bournon. Le roi est tributaire de celui de Tombut: on y recueille de la manne & du très-bon féné. (C. A.)

\* AGADES, AGDES, & selon les Arabes ANDE-GAST, (*Géogr.*) ville capitale du royaume de ce nom en Afrique. Le roi y fait sa résidence. *Long. 20, 20, lat. 19, 10.*

\* AGAG, ou AGAGA, (*Géograph.*) royaume d'Afrique, qui dépend de l'empire du Monomotapa: il est borné à l'est par le pays des Negres, & à l'ouest par le royaume de Tacua. Les habitans de cette contrée adorent plusieurs dieux, dont le principal se nomme *Atuno*; ils ont aussi beaucoup de vénération pour une vierge nommée Peru. Ils ont des monasteres de filles.

\* AGAG, (*Géogr.*) ville capitale du royaume de même nom en Afrique.

AGAG, (*Hist. des Juifs.*) roi des Amalécites, fut épargné par Saül, après la bataille dans laquelle il défait cette nation. Mais Dieu lui avoit ordonné de ne faire grace à personne de ce peuple prosrit, de passer au fil de l'épée tout ce qui avoit vie, hommes, femmes, enfans, & même les animaux. La clémence de Saül envers *Agag*, étoit donc un crime, dont le prophete Samuël lui fit un reproche amer, & qu'il expia en massacrant en sa présence, à coups de hache, ce roi captif que Saül avoit épargné.

\* AGAI, (*Géogr.*) petit port de France, à deux lieues de la ville de Fréjus.

\* AGALARI, f. m. (*Hist. mod.*) Un *agalari* est un page du premier rang chez le grand-seigneur: il sert la personne du prince. Ces *agalaris* savent quel-

quefois mériter les bonnes grâces & la confiance de leur maître, & s'élever ainsi aux premières places de l'empire.

\* AGALASSES, f. pl. (*Hist. anc.*) peuple qui habitoit vers les sources du Nil, au rapport de Diodore de Sicile, & fut subjugué par Alexandre.

\* AGALLA, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Ruben, qu'Alexandre Janneus, premier du nom, roi des Juifs, prit sur Arétas, roi des Arabes, avec plusieurs autres villes. Mais Hircan, fils d'Alexandre, la rendit aux Arabes, en reconnaissance de ce qu'ils l'avoient secouru contre son frere Aristobule qui lui disputoit la royauté & le pontificat.

AGAMASKA, ou VINERS, (*Géogr.*) île de la baie de James, dans l'Amérique septentrionale. Elle n'est pas loin de la côte occidentale du Canada: elle appartient, comme tout le reste du pays, aux Anglois, depuis la dernière paix. (C. A.)

AGAMEDE, (*Myth.*) frere du célèbre Trophonius, fut un habile architecte; c'est lui qui bâtit avec son frere le temple d'Apollon à Delphes; c'est pour cela qu'on l'a regardé comme un héros, & qu'on lui a élevé dans la Grece des monumens héroïques. Plutarque, après Pindare, dit, que lorsque le temple fut achevé, les deux freres demanderent leur récompense au dieu, qui leur ordonna d'attendre huit jours, & cependant de faire bonne chere; mais qu'au bout de ce terme ils furent trouvés morts. Pausanias raconte autrement la mort d'*Agamede*: La terre s'étant entr'ouverte sous ses pieds, l'engloutit tout vivant dans une fosse que l'on nomma depuis la fosse d'*Agamede*, qui étoit dans le bois sacré de Lébadée: elle se voyoit encore du tems de Pausanias, avec une colonne que l'on avoit élevée au-dessus. Pausanias raconte une friponnerie des deux freres, qui étoit indigne de héros. Voyez ces TROPHONIUS, dans ce *Suppl.* (+)

AGAMEMNON, (*Hist. anc. Mytholog.*) Ce prince vivoit dans des tems trop éloignés, pour que nous prétendions garantir les fragmens qui nous restent de son histoire. On rapporte son regne à l'an du monde 2839, 1196 ans avant Jesus-Christ. Les historiens varient sur son origine. Homere le fait fils d'Atrée & de Mérope: Hérodote & Clément d'Alexandrie lui donnent Plistene pour pere, & Atrée pour aïeul. Il est certain que sa naissance étoit illustre, puisqu'il fut préféré à tous les princes Grecs qui concoururent pour le commandement dans la guerre contre les Troyens. Les poëtes le représentent comme un prince moins brave qu'artificieux. Il étoit galant; mais il fut souvent trompé dans ses amours. Quoiqu'il eût la prééminence sur tous les chefs ses alliés, Homere ne lui fait pas jouer le premier rôle. *Agamemnon* n'avoit ni la valeur d'Achille, ni la dextérité d'Ulysse. La prophétesse Cassandre, qui lui échut en partage des captives faites au siege de Troie, lui prédit qu'il mourroit aussi-tôt après son retour à Mice-nes, capitale de son état. On fait qu'il étoit de la destinée de cette prophétesse de ne se tromper jamais, & de n'inspirer aucune croyance. *Agamemnon* entendit ses prophéties, avec cette indifférence qui avoit causé la perte des Troyens. Ce prince ne put éviter la sienne: il eut à peine mis le pied dans ses états, qu'il fut assassiné par Egiste, amant de Clitemnestre sa femme, ou, suivant d'autres, par Plistene. C'est ainsi qu'*Agamemnon* termina son regne & sa vie, vers l'an du monde 2852. Outre Oreste qui fut son vengeur, il eut deux filles de la perfide Clitemnestre; savoir, Electre & Iphigénie. Suivant Pausanias, ce prince reçut les honneurs divins de la part des habitans de Clazomenes. *Hom. Thuc. Plut. Denis d'Halicarnasse, &c.*

AGAMI, f. m. (*Hist. nat. Ornithol.*) oiseau de Caënnne, de la famille des vanneaux, c'est-à-dire

de ceux qui ont le bas des cuisses, ou plutôt des jambes, nu, sans plumes, & quatre doigts, dont le postérieur est un peu plus haut que les trois antérieurs, qui sont réunis à leur origine, seulement par une membrane lâche assez courte.

Il a à-peu-près la grandeur de la poule, le cou & les jambes assez longues, comme dans le courli & la bécassine, le bec de la poule, un cercle de peau nue autour des yeux, la queue très-courte, & les ailes de même longueur.

Sa couleur dominante est le noir; son bec tire sur le bleu, & son poitrail est d'un violet changeant comme le cou de pigeon. Il porte sur le dos une large bande transversale jaune, qui s'étend d'une épaule à l'autre. De cette bande jusqu'à la queue, le dos ou le croupion est cendré-gris. Le cercle de peau nue qui entoure les yeux, est rouge, ainsi que les pieds.

L'*agami* forme, comme l'on voit, dans la famille des vanneaux, un genre intermédiaire entre le jacana & le kamichi; & il ne faut pas le confondre, comme a fait M. Brisson, avec le Macucagua du Brésil, qu'il appelle grosse perdrix du Brésil. *Ornithologie, vol. 1, page 227, n°. 4. (M. ADANSON.)*

\* AGAN, PAGAN ou PAGON, (*Géogr.*) île d'Asie dans l'Archipel de Saint-Lazare, entre l'île Chemocoan & celle de Guaguan. Elle est célèbre par le meurtre commis dans la personne de Magellan qui y fut assassiné, lorsqu'il alloit chercher les îles Moluques.

AGANTER ou ENGANTER, v. a. (*Marine.*) terme vieux & trivial, mais encore en usage parmi les matelots, qui signifie aller plus vite, joindre. Nous *agantons* ce vaisseau main sur main, c'est-à-dire nous joignons ce vaisseau, comme s'il tenoit à un cordage que nous tirassions à nous main sur main. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

§ AGAPE, (*Hist. ecclésiast.*) Ce mot, qui signifie naturellement *amour*, servit à désigner ces repas où les premiers Chrétiens venoient prendre des leçons de tempérance & de frugalité. Ces hommes, dégagés de la servitude des sens, n'y venoient chercher qu'une nourriture spirituelle qui pût les fortifier dans les combats de la foi, & les rassasier du pain de la parole. Ces assemblées édifiantes donnerent naissance aux plus affreuses calomnies. Le Païen publia sans pudeur que les Chrétiens s'assembloient pour manger de la chair humaine, & pour se livrer dans les ténèbres à toutes les horreurs de l'impureté. On appella leurs *agapes* les festins de Thieste, *epula Thiestea*; les accouplemens d'Œdipe, *Œdipei concubitus*. Le premier siècle enfanta des libelles dictés par l'esprit de mensonge, qui assuroient qu'on présentait à celui qu'on initioit, un enfant couvert de farine, pour déguiser l'horreur de l'attentat; qu'ensuite on lui donnoit plusieurs coups de couteau pour en faire couler le sang, qu'on buvoit avec avidité. Ce sang étoit le gage du secret; & comme tous étoient complices du crime, aucun ne succomboit à la tentation de le révéler. Comment pouvoit-on vomir tant d'impostures contre des hommes qui, bien loin de s'abandonner à tant d'infamies, avoient même honte de goûter les plaisirs légitimes. Il n'y avoit que le peuple superstitieux qui les crût coupables d'incestes & des autres abominations dont la calomnie les chargeoit. Pline rendant compte à Trajan de leurs *agapes*, assure que tout y respiroit l'innocence & la frugalité. On croit que toutes ces calomnies sortirent de la bouche de Basilide & de Carpocrade, docteurs d'impureté & de débauche, qui donnerent naissance à l'hérésie des Gnostiques. Ces novateurs impies, qui abandonnoient l'homme à la licence de ses penchans, trouvoient la censure de leurs profanations dans l'austérité des Chrétiens;

& ne pouvant les attaquer dans leurs mœurs publiques, ils tâchoient de les flétrir, & de leur imprimer une tache de dissolution, par le détail imaginaire de ce qui se passoit dans leurs *agapes*. Le Païen adoptoit sans examen ces impostures vomies par des transfuges du camp des Chrétiens, & qui, par ce titre, sembloient être bien instruits de tout ce qui s'y passoit (T-N.)

AGAPITUS. Voyez *METICUS* dans ce *Supplément.*

AGAR, (*Hist. sacr.*) Egyptienne de nation, fut d'abord servante de Sara, femme d'Abraham. Celle-ci voyant qu'elle étoit stérile, la donna elle-même à son mari pour femme du second ordre, afin qu'il en eût des enfans. *Agar*, en effet, devenue enceinte s'enorgueillit tellement de cet avantage qu'elle avoit sur Sara, que celle-ci la chassa de chez elle avec l'agrément d'Abraham. Cependant elle obtint son pardon & revint dans la maison d'Abraham, où elle accoucha d'un fils nommé Ismaël. Dans la fuite Sara devint mere d'Isaac; & les deux enfans ne pouvant s'accorder, Abraham congédia *Agar* avec son fils. Elle traversa le désert où elle seroit morte de faim & de soif, sans le secours d'un ange qui lui apparut pour lui montrer une fontaine, & vint se fixer en Arabie où elle maria Ismaël.

§ AGARAFFO ou AXARAFFE, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, dans l'Andalousie. Il est borné à l'occident par la rivière de Guadiamar, au nord par des montagnes, à l'est & au midi par le Guadalquivir. Il est extrêmement fertile & agréable. La ville principale de son district est San-Lucar la Mayor, érigée en duché par Philippe IV, en faveur du comte d'Olivarez. *Long. 12. 30. lat. 37. 50. (C. A.)*

AGARENIENS, f. m. pl. (*Géog.*) peuples de l'Arabie Heureuse: ils se firent renommer sous Trajan par la vigoureuse résistance qu'ils opposèrent à cet empereur, qui fut obligé de lever le siège d'*Agarena* ou *Agarenum* leur ville. (C.)

AGARISTE, (*Hist. anc.*) fille de Clistene qui chassa d'Athènes le tyran Hippias. Cette jeune athénienne étoit si belle que les jeunes grecs les plus beaux donnerent souvent des jeux publics pour lui plaire & gagner ses bonnes grâces en célébrant ainsi sa beauté.

\* AGARISTIE, (*Hist. anc.*) mere du fameux Périclès. On rapporte qu'étant enceinte, elle songea qu'elle accouchoit d'un lion.

AGARON, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) coquillage du genre de la porcelaine, c'est-à-dire, des limaçons univalves, ou qui n'ont pas d'opercule ou de couvercle à leur coquille, & dont l'animal a, comme la pourpre, les yeux placés sur les côtés extérieurs des cornes, un peu au-dessus de leur origine; la bouche en forme de langue armée d'une tarière, & le canal de la respiration formé en tuyau qui joue sur le dos vers la gauche.

La coquille de l'*agaron* a la forme de celles qu'on appelle *olives*, mais son ouverture est plus large, plus évasée & moins longue, seulement triple de sa largeur, & à peine deux fois plus longue que le fomet. Sa longueur totale est de quinze lignes, & sa largeur une fois & demie moindre. La levre droite de son ouverture est plus aiguë & moins épaisse que dans les coquilles appelées *olive*; la gauche est unie sans dents, mais plissée ou marquée à sa partie supérieure de quatre à cinq plis fort rapprochés & qui y forment un cordon assez relevé. Son extrémité supérieure porte vers le dos une échancrure considérable.

Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, extrêmement luisant, quelquefois sans mélange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur d'agate, marbrées de brun. Son intérieur est ordinairement

brun comme les plis de la levre gauche, & quelquefois ce brun tire sur le violet.

L'agaron est assez rare dans les fables de l'embouchure du fleuve Niger, où il vit enfoncé à deux pouces de profondeur sans en jamais sortir. Il a été figuré par Lister sous le nom de *rhomus parvus, tenuis, rictu patente, ipsa columella fusca, clavicula productiore acuta*. Conchyliologie, page 719, fig. 17. Par Petiver sous le nom de *cylindrus Brasiliensis albus fasciatus*. Gazofilaci. volum. II. catalog. 578. planche LXIX. fig. 3. Par Barrelier sous le nom de *strombus labro exteriori crasso & veluti pulvinato*. Observat. pag. 132. Icon. 1322. fig. 17, & par beaucoup d'autres auteurs que j'ai cités dans mon *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, p. 64, où l'on peut voir la figure que j'en ai fait graver d'après nature, en m'attachant sur-tout à en rendre tous les détails avec la dernière exactitude, planche IV. figure 7. (M. ADANSON.)

AGASICLÈS, (*Hist. anc.*) roi de Lacédémone, pere d'Ariston. Sa sagesse & sa prudence furent maintenir ses sujets en paix pendant tout son regne. S'il ne fut ni guerrier ni conquérant, il fut beaucoup plus : il mérita d'être mis au rang des rois philosophes. Un jour qu'il s'entretenoit avec quelques philosophes sur les moyens les plus propres qu'un prince doit employer pour s'assurer la possession tranquille de ses états, il n'osa se proposer pour exemple, mais il dit qu'il falloit qu'un roi traitât ses sujets, comme un pere traite ses enfans : maxime sublime qu'il mettoit lui-même en pratique, & qui devoit être gravée dans le cœur de tous les monarques.

\* AGATE, (*terme de Fleuriste.*) On donne ce nom à plusieurs tulipes dont nous donnerons ici un catalogue alphabétique d'après le *Grand vocabulaire François*.

*Agate amirale* : ses couleurs sont gris de lin, framette, rouge-vif & blanc.

*Agate armand* : ses couleurs sont gris de lin sale, gorge de pigeon, & blanc.

*Agate d'arquelaïne* : elle est de couleur gorge de pigeon obscure & blanche.

*Agate d'aste* : ses couleurs sont rouge, blanc & pourpre-rose seche.

*Agate barbanfonne* : ses couleurs sont rouge-obscur, gorge de pigeon claire, & blanc-obscur.

*Agate brillet* : ses couleurs sont gorge de pigeon, & blanc.

*Agate broffet* : ses couleurs sont rouge foncé, blanc, & gorge de pigeon.

*Agate brune* : ses couleurs sont rouges sur brun, & gorge de pigeon claire.

*Agate castelain* : ses couleurs sont gorge de pigeon rouge, pâle & blanc.

*Agate chapelle* : ses couleurs sont rouge foncé, blanc, & gorge de pigeon.

*Agate chou* : ses couleurs sont gorge de pigeon, & citron terni.

*Agate de cointe* : ses couleurs sont gorge de pigeon, obscure & claire, & blanc terni.

*Agate coste* : ses couleurs sont gris de lin chargé, rouge-vin, & blanc de satin.

*Agate datte* : ses couleurs sont gris-lavandé, & pourpre-cramoisi.

*Agate dentelée* : ses couleurs sont gorge de pigeon rouge & blanc.

*Agate de dru*, est couleur de rose mêlée d'incarnat, de gorge de pigeon, de couleur de citron, & de blanc terni.

*Agate d'épine*, est d'un blanc de lait, tacheté de rouge cramoisi clair.

*Agate ferrans*, est d'un pourpre foncé, mêlé de blanc.

*Agate gobelet* : ses couleurs sont rouge cramoisi, gorge de pigeon, blanc & jaune.

*Agate gobelin*, est ornée de cinq couleurs, d'incarnat, de rouge, de jaune, & de lacque chargée de chamois.

*Agate gorle*, est d'un rouge sang de bœuf, mêlé de blanc.

*Agate gorion* : ses couleurs sont rouge obscur, gorge de pigeon & citron.

*Agate la déserte*, est de couleur gorge de pigeon mêlée de blanc.

*Agate lyonnoise*, est de couleur de brique, gorge de pigeon, & blanche.

*Agate minime*, a quatre couleurs assez distinctes, savoir gris de lin, jaune, amarante & rouge.

*Agate molard* : ses couleurs sont gorge de pigeon obscure, gris-lavandé & blanc.

*Agate mole*, est couleur gorge de pigeon claire & blanche.

*Agate morin*, a du rouge & du gris sale dans beaucoup de blanc.

*Agate pernichot*, est panachée de gris de lin & de blanc.

*Agate picot* : ses couleurs sont gorge de pigeon obscure & claire, & blanc terni.

*Agate la picmande* : ses couleurs sont gris de lin, gorge de pigeon rouge, & blanc.

*Agate proserpine*, est d'un jaune de citron terni.

*Agate de quibly* : ses couleurs sont gris de lin, gorge de pigeon obscure & claire.

*Agate riviere* : ses couleurs sont rouge brûlé, gorge de pigeon obscure, & un peu de blanc terni.

*Agate robain*, a du pourpre, du rouge & du blanc ; & quoique ce soient les couleurs de l'agate royale, elle en differe cependant beaucoup par la maniere dont elles sont distribuées.

*Agate romaine*, est gorge de pigeon mêlée d'un peu de blanc.

*Agate rouffi* : ses couleurs sont rouge-brun, blanc & gorge de pigeon.

*Agate royale*, n'a que trois couleurs, mais très-bien distribuées. C'est du pourpre clair, avec du rouge qui s'étend en panaches dans beaucoup de blanc. Cette tulipe est une des plus belles que l'on ait.

*Agate saint-Marc* : ses couleurs sont gris de lin, incarnat & blanc.

*Agate sans pareille* : ses couleurs sont rouge-cramoisi, blanc & gorge de pigeon.

*Agate saunier* : ses couleurs sont gris de lin clair, & gorge de pigeon.

*Agate sauvage* : ses couleurs sont violet, pourpre foncé, & blanc.

*Agate du vasseur* : ses couleurs sont du gris violet, du blanc & un peu d'incarnat.

\* AGATIS ou AGASTIS, f. m. (*terme de Coutume.*) c'est le dommage causé par un animal quelconque dans un champ, une vigne, un verger, un jardin. Ce dommage champêtre doit être réparé par le propriétaire du bétail qui l'a fait ; & dès qu'il est apparemment constaté & sur-tout établi par un procès-verbal, on peut intenter action d'agatis. Cette action se prescrit pourtant plus ou moins tard, suivant les usages des lieux. Il y a aussi des coutumes qui permettent (contre la défense du droit civil) de tuer le bétail qui fait dommage, comme porcs, oies, &c. sous prétexte qu'il est difficile de prendre ces animaux. Alors toute action est déniée à celui qui s'est fait justice par lui-même.

AGATOCLE, (*Hist. de Syracuse.*) A peine Timoléon avoit affranchi sa patrie du joug des Denys, qu'Agatocle, jeune ambitieux, envahit le pouvoir suprême dans Syracuse. Ce fut par le sang des principaux citoyens qu'il affermit sa puissance usurpée.

Tous ceux qui ne furent pas ses complices, furent traités en coupables ; les femmes & les enfans furent enveloppés dans le meurtre des peres & des époux. Ce ne fut pas le seul fléau dont la Sicile fut affligée. Quand un pays est déchiré de factions, ses voisins, sous le titre imposant de *pacificateurs*, profitent de ses divisions pour l'asservir. C'étoit en paroissant protéger la Sicile que les Carthaginois en avoient usurpé la domination. Toute l'île étoit sous leur puissance, & il n'y avoit que Syracuse qui eût résisté à leurs armes & à leurs promesses. Cette ville opulente & peuplée vit bientôt les Africains devant ses murs ; les extrémités où elle se vit réduite, n'ébranlerent point la constance de ses habitans. *Agatocle* réveillé par le danger, conçut le projet audacieux de transporter en Afrique le théâtre de la guerre. Ce fut-là qu'il crut pouvoir humilier la fierté d'un peuple commerçant, moins propre à combattre qu'à calculer. Il équipe secrètement une petite flotte, où il embarque treize mille hommes aussi audacieux que lui ; quoique Syracuse fût étroitement investie par terre & par mer, il a le secret de tromper la vigilance des assiégeans, & d'arriver sans obstacle en Afrique qu'il trouva sans défenseurs. Carthage, sur le bruit de ses prospérités en Sicile, n'avoit pu prévoir que l'ennemi qui devoit n'implorer que sa clémence, viendrait l'insulter dans ses murs. Toutes les campagnes furent la proie des flammes. Les habitans fugitifs abandonnerent leurs richesses & leurs troupeaux pour se réfugier dans le fond de l'Afrique. Les Carthaginois sans force & sans courage trembloient enfermés dans leurs murs. Ils ne s'occupèrent plus à faire des conquêtes ; & alarmés pour leurs propres foyers, ils rappellerent de Sicile une partie de leurs troupes. Un peuple riche & commerçant ayant beaucoup à perdre, est toujours tremblant à l'aspect du ravisseur. La levée du siege de Syracuse fut le premier fruit de cette victoire, & l'on peut dire que ce fut en Afrique qu'*Agatocle* fut le libérateur de la Sicile. Les troupes qui avoient combattu dans cette île, vinrent à leur tour défendre leur patrie : les deux armées en vinrent aux mains, & la victoire se déclara pour les Siciliens. Mais leurs succès multipliés ne faisoient qu'épuiser leurs forces qu'ils ne pouvoient rétablir dans une terre étrangère : *Agatocle*, trop clairvoyant pour compter sur des succès durables, consentit à une paix dont il dicta lui-même les conditions. Elle lui fut d'autant plus glorieuse, que ce fut le premier traité, dit un écrivain profond, où le vainqueur stipula pour les intérêts de l'humanité, puisqu'il exigea des Carthaginois le serment de ne plus immoler des victimes humaines ; *Agatocle* revint triomphant à Syracuse, où il auroit été reçu comme le libérateur de sa patrie, si l'on avoit pu y oublier qu'il en avoit été le tyran. Les Syracusains souvent courbés sous le joug, n'avoient jamais pu se familiariser avec l'esclavage. Un pays où il s'éleve sans cesse des hommes assez ambitieux pour envahir le pouvoir extrême, prouve qu'il renferme beaucoup de citoyens fatigués de l'obéissance. L'esprit républicain est quelquefois un esprit de tyrannie ; & celui qui préfère la liberté à tous les autres avantages, a souvent dans lui le germe d'ambition qui n'attend qu'un tems favorable pour asservir les autres. *Agatocle* reconnut bientôt qu'il étoit abhorré d'un peuple fier qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir eu l'orgueil de lui donner des fers, & qui ne les avoit délivrés de la domination des Africains que pour être leur tyran. Ainsi dans le tems qu'il croyoit jouir de sa gloire, il se vit condamné à vieillir dans l'amertume & le mépris ; alors abandonné des anciens adorateurs de sa fortune, il perdit tout espoir ; & ne pouvant survivre à sa dégradation, il aima mieux se

donner la mort que de rentrer dans la vie privée. Il laissa la réputation d'avoir été un grand politique, un intrépide guerrier & un mauvais citoyen. (T-N.)

AGATTON ou GATTON, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte de Guinée, vers l'embouchure de la riviere de Benne, à une grande journée de la ville de Benin. Elle est située sur une petite éminence qui forme une île dans la riviere, mais fort près de la rive. L'air y est plus sain que dans aucune autre partie de la contrée, & le pays aux environs est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. Cette ville étoit autrefois fort considérable ; mais les guerres l'ont détruite en partie. Elle dépend du grand Benin. Long. 23. 30. lat. 6. 30. (C. A.)

AGAUNE, *Agaunium*, (*Géogr. anc.*) dans la vallée Pennine, aujourd'hui Saint-Maurice en Valais, où la légion Thébenne se laissa décimer plutôt que de renoncer au Christianisme. Grégoire de Tours appelle ces martyrs *sanctos Agaunenses*. Sigismond, roi de Bourgogne, y construisit en 515 un monastere devenu célèbre.

§ AGDE, (*Géogr.*) ville épiscopale, située sur la riviere d'Eraut, à une demi-lieue de son embouchure dans le golfe de Lyon, près d'une branche du canal royal. L'évêché d'Agde, fort riche, n'a pourtant que dix-neuf paroisses & deux abbayes. Son évêque est suffragant de l'archevêque de Narbonne.

Agde, nommée *Agathe* (bonne fortune) par Timosthene, contemporain d'Alexandre le Grand, fut fondée par une colonie de Massiliens ou Marseillois. Il s'y tint un concile en 506, sous le regne d'Alaric. Son territoire produit du vin, du bled, de l'huile, de la soie, de belles laines, & le salicot, herbe qui se seme, & dont les cendres sont de la soude, qui sert à faire du verre & du savon. Agde est à 4 lieues de Beziers, 7 de Narbonne, 12 de Montpellier, & 159 sud-est de Paris. (C.)

AGDERUINE, (*Géogr.*) petite ville de l'île Minorque, dans la Méditerranée. Elle est située près d'une montagne, au nord-ouest de la ville de Fornelle & au sud-est du cap Bajolis. Cette ville n'a rien de remarquable. Longit. 22. Latit. 40. 15. (C. A.)

AGE, (*Médecine légale.*) Le tems qui s'écoule depuis la conception jusqu'à la mort, est ce qu'on appelle l'âge ou la vie de l'homme en général. La vie de l'enfant dans l'uterus, depuis l'instant de la conception jusqu'à celui de sa sortie, constitue le premier âge de l'espece humaine ; le second ne commence qu'à l'instant de la naissance, & se termine à la fin de la vie prolongée jusqu'au terme le plus ordinaire.

Le premier âge, plus court & moins soumis à l'examen que le second, présente beaucoup plus d'obscurités lorsqu'on veut en découvrir les gradations ou les périodes.

Un voile jusqu'à présent impénétrable couvre les mysteres de la génération ; nous n'avons que quelques faits épars & presque tous fournis par l'analogie, pour nous éclairer sur la formation de notre être dans le sein de nos meres ; & des systêmes plus ou moins ingénieux, bâtis sur d'aussi frêles fondemens, font la seule ressource qui nous reste contre ce cahos. Il est utile sans doute à l'homme qui explique ou qui veut expliquer, de recourir à des causes premières ou formatrices pour fixer son imagination ; mais que nous importe une hypothese quel que complete qu'elle soit, tant qu'elle n'a rien qui tombe sous les sens ? L'homme formé par le mélange de deux semences, ou par la fécondation d'un œuf préexistant, n'offre dans les premiers momens après la conception, qu'un point organisé nageant dans une liqueur renfermée ou circonscrite par des

membranes; cette espece d'œuf parvenue ou logée dans la matrice, dont la cavité est très-petite, s'applique contre ses parois, les vaisseaux se développent sur les membranes, principalement vers le point de contact, ils se lient ou s'abouchent avec les lacunes de l'uterus, ils en pompent les sucs, les transmettent à l'embryon, & c'est dans ces momens que commence le mécanisme de la nutrition ou du développement.

En considérant le premier état comme le commencement de la vie, l'analogie du poulet & des autres animaux, répand quelque clarté sur la formation successive des organes. Le point organisé, peu auparavant informe & sans action, commence à jouir d'une vie qui lui est propre: son battement devient sensible, il s'étend peu-à-peu, & le spectacle varie presque à chaque instant par l'addition des nouvelles couches ou les prolongemens de celles qui étoient formées. On distingue bientôt les parties hétérogenes dans ce tout qui n'étoit qu'uniforme; le sang se porte par des canaux vers les différentes parties, il prend sa couleur ordinaire, les membranes s'étendent & se renforcent, les chairs auparavant gélatineuses acquièrent plus de consistance, & s'appliquent sur les points qui passent successivement par l'état de gelée, de membrane, de cartilage & d'os. Nous ignorons par quel mécanisme le principe de vie qui met tout en mouvement dans cette petite machine, arrange les parties sans les confondre; comment il se transporte en des lieux différens avec sa même activité; comment il s'accroît lui-même à proportion de son ouvrage; en un mot, comment une cause peut s'augmenter ou acquérir plus d'énergie, à mesure qu'elle rencontre plus d'obstacles.

Cet accroissement est très-rapide, si on le compare à celui des tems qui doivent suivre. Les organes devenus plus forts & plus distincts, sont eux-mêmes d'autres centres de vie, dont les effets se répandent & concourent au même but. Il s'établit entre eux une correspondance immédiate & réciproque dont l'accord constitue la vie générale & la santé de l'individu; & cette correspondance d'actions annonce alors un être distinct & qui a vie. Le fœtus prend de sa mere les sucs propres à fortifier ou à nourrir ses parties; son extrême délicatesse exigeoit un abri qui garantit ses organes à peine formés, des impressions violentes des corps extérieurs: il végète encore dans l'uterus durant quelque tems, jusqu'à ce qu'ayant acquis le volume suffisant & ses membres la force requise, il abandonne sa premiere demeure pour commencer un nouvel ordre de vie.

Ce premier âge, dont je viens de faire le tableau succinct, présente des gradations bien tranchantes lorsqu'on compare les termes les plus éloignés. On trouve que le fœtus parvenu au neuvieme mois, ressemble moins à l'embryon qui vient d'être conçu, que le vieillard décrépît ne ressemble à l'enfant qui vient de naître: ce court intervalle de neuf mois a donc différens périodes qui ont aussi leur tems préfix. Un examen un peu réfléchi sur les accroissemens du fœtus, & la connoissance des observations anatomiques faites par les auteurs qui ont traité de l'Ostéogénie, annoncent qu'il y a dans la vie du fœtus des révolutions semblables à celles de l'âge de puberté & de la vieillesse; on s'apperçoit encore qu'après des efforts rapides pour développer ou former des organes, il s'écoule un tems quelquefois assez long, pendant lequel le principe de vie semble s'affoupir ou reprendre des forces pour opérer de nouveaux changemens. Ces différens périodes sont trop peu observés pour leur assigner des termes invariables; mais il paroît que le troisieme & le sixieme mois sont à-peu-près le tems

marqué pour les changemens les plus considérables. L'expérience annonce que le fœtus de trois mois, quoique vivant & bien organisé, ne donne encore aucune preuve de sentiment: cette singularité a fait penser à quelques auteurs, qu'il devoit alors être regardé comme un être purement végétal & sans ame, & qu'il ne devenoit en tout semblable à l'homme que dans l'instant où il exécutoit quelque mouvement & donnoit des marques de sensibilité; ils ont même avancé, d'après cette distinction, qu'il n'y avoit point de crime à faire avorter un fœtus inanimé. Cette conclusion détestable porte sur un faux principe; car enfin suffit-il que le corps soit sans sentiment ou sans mouvement, du moins sensible, pour conclure qu'il n'y a point d'ame? Voyons-nous avec évidence qu'ils soient liés à ce principe pensant comme une cause à son effet? Ne reconnoit-on pas d'autres causes de sentiment & de mouvement? Sans citer l'exemple des animaux qui sentent & se meuvent indépendamment de ce principe, ne fait-on pas que même après la mort il est des parties qui se meuvent ou qui paroissent sentir, & sont susceptibles d'irritation dans tous les hommes? Ne fait-on pas encore que durant la vie il est des momens où tous les sens sont assoupis, & tous les organes dans l'inaction? Tant de contradictions apparentes fussent sans doute pour indiquer que nous sommes bien éloignés de saisir le véritable point de vue sous lequel ces difficultés doivent être considérées.

L'irritabilité des parties du corps est un mode ou une aptitude de la matiere organisée, qui n'a son effet, que lorsqu'elle réunit les conditions requises pour être mise en acte: ces conditions sont la souplesse, l'élasticité, &c. & je ne vois d'autre terme à cette irritabilité d'une partie animale après sa mort, que la congélation de la graisse, par l'absence de la chaleur, ou le racornissement des fibres par la sécheresse.

L'irritabilité, qui produit la plupart des mouvemens, & qui est essentiellement requise pour la sensation, pourroit bien ne se trouver dans l'animal, que sous certaines conditions, & après que les organes auroient acquis quelque consistance, comme au bout de trois mois; mais on sent bien que cette mobilité ou sensibilité des fibres est distincte de la vie, & sur-tout du principe intelligent qui anime l'homme.

L'enfant qui vient de naître, commence ce qu'on peut appeler la vie sociale; il vit sous la protection des loix, qui le défendent des insultes, ou des surprises auxquelles sa foiblesse & son peu de connoissance ne l'exposent que trop. Elles ont prévu que, par défaut d'expérience, il pouvoit faire des démarches dont il auroit à se repentir dans un âge plus mûr: dans cette vue, elles annullent tout contrat, ou transaction passée avant l'âge nécessaire; & cet âge est celui qui suffit à développer dans chaque individu la raison ou la science de se bien conduire.

Les différens devoirs à remplir dans la société, exigeoient encore différens degrés de perfection, ou dans le physique, ou dans le moral de chaque particulier: la gradation des connoissances & de l'accroissement du corps, étant à-peu-près la même dans tous les individus, on a distingué la durée de la vie en différens périodes appellées âges; & ces époques fixées, ont été autorisées par les loix, & regardées comme une preuve de l'aptitude du sujet à exercer ou à remplir telle ou telle fonction.

Il résulte sans doute une foule d'inconvéniens de la fixation uniforme de ces termes: chaque climat produit sur les sujets qui l'habitent, des variétés qui lui sont propres; on fait la disproportion qu'il y a entre les habitans des pays méridionaux, & ceux qui vivent sous la zone glaciale, pour l'âge de puberté, la menstruation, la vieillesse, &c. L'éducation, le

genre de vie, le caractère font encore varier à ce sujet ceux même qui éprouvent à la fois l'influence des mêmes causes physiques; mais il seroit peut-être plus dangereux de laisser ces termes arbitraires.

Le terme général de la vie humaine n'excede pas la quatre-vingtième année; il seroit même beaucoup au-dessous, s'il falloit prendre le terme moyen entre ceux qui vivent plus long-tems, & ceux qui meurent avant. Il est pourtant des cas où la loi a eu égard à la possibilité d'une vie prolongée au-delà; & comme on voit des hommes parvenir jusqu'à la centième année, très-rarement au-delà, on a regardé le siècle entier comme le terme le plus long de la vie humaine. Ainsi, lorsqu'un homme absent, dont on ignore le sort, ne paroît pas, ou ne donne aucune marque d'existence après la centième année de son âge, la loi le déclare mort; & accorde la propriété de ses biens à ceux qui héritent légitimement de lui. Toutes les nations n'ont pas été d'un accord unanime sur le terme d'un siècle; plusieurs l'ont diminué, quelques-uns l'ont augmenté à cause de quelques cas extraordinaires, qui prouvoient que la vie humaine pouvoit se prolonger au-delà.

Cette suite d'années, qui s'écoule depuis la naissance, jusqu'à la mort naturelle qui dépend de l'affoiblissement, ou du défaut d'action dans les organes, présente trois divisions bien marquées; l'accroissement, la maturité & le décroissement. On a même sous-divisé chacun de ces périodes en deux ou trois autres.

La force & le développement du fœtus, & de ses membres, est le seul moyen que l'on ait pour juger de son âge; dans l'homme, au contraire, qui jouit de la lumière, on considère également les progrès de l'esprit, ou le développement de ses facultés morales.

Tout le monde connoît les divisions de la vie humaine en enfance, âge de puberté, adolescence, âge viril, vieillesse & décrépitude. On fait encore que la virilité & la vieillesse, dont l'étendue est plus considérable que celle des premières divisions, ont leurs sous-divisions particulières, moins caractérisées à la vérité que celles de l'accroissement.

La chute des premières dents distingue assez bien l'enfance, du second âge: elle arrive pour l'ordinaire vers la septième année. Avant ce terme, l'homme sans expérience, foible encore, & privé de l'avantage de communiquer ses idées, ou de pénétrer dans celles des autres par la parole, ne jouit point des privilèges particuliers à l'espèce humaine; mais, à mesure que ses organes se fortifient, qu'il éprouve l'impression des corps extérieurs, & qu'il s'accoutume à en saisir les rapports, son entendement ou ses facultés se développent. Vers la treizième ou quatorzième année, un nouveau phénomène s'opère en lui: ce qui auparavant étoit employé au seul accroissement de son individu, se partage, pour ainsi dire, en deux parties, dont l'une est toujours destinée aux réparations & à l'accroissement de son corps; l'autre, au contraire, sert à la propagation de son espèce. Il semble qu'après l'enfance, la nature médite ce nouveau changement dans un profond silence, & qu'elle accumule ses forces pour le produire. Les os se durcissent, la chaleur interne augmente, les épiphyses se collent au corps des os, la voix devient plus forte & plus rauque; la menstruation commence, & les mammelles se gonflent dans les filles: dans les hommes, la barbe croît; plusieurs parties du corps, auparavant privées de poil, commencent à s'en garnir, & l'appétit à la génération s'annonce principalement par une pente naturelle, qui rapproche les individus d'un sexe différent.

Ces signes de l'âge de puberté, dont l'apparition est assez rapide, se renforcent à mesure que l'ado-

lescence succède. La vigueur se développe jusqu'à la vingt-unième année, où commence le premier terme de la virilité. On voit alors les membres qui, auparavant, n'avoient pas acquis toute la consistance requise, devenir plus forts, plus souples, les muscles plus vigoureux & mieux exprimés, la forme extérieure mieux déterminée, les connoissances plus étendues, l'imagination plus soutenue, plus vive, plus brillante, le courage plus mâle & plus éclairé; en un mot tout annonce l'état le plus florissant de la vie. Cette perfection du corps & de l'esprit augmente par gradations peu sensibles, jusqu'à la trentième année; elle se soutient jusqu'à la quarante-neuvième ou cinquantième; & peu-à-peu la souplesse ou la flexibilité des organes diminue; l'imagination devient moins vive, un jugement plus rectifié lui succède. Ce décroissement, léger encore jusqu'à soixante ou soixante-cinq ans, annonce la vieillesse; les organes s'usent ensuite, deviennent moins sensibles, moins irritables, leurs opérations plus lentes & moins complètes jusqu'à soixante-dix ou soixante-quinze ans, tems auquel la machine, comme affaîlée sous le poids, semble ne vivre qu'à demi; l'imagination s'éteint en entier, le jugement devient confus, la mémoire infidèle; toute l'action semble se borner alors à soutenir les fonctions ou facultés physiques qui deviennent pénibles; les vaisseaux s'ossifient, les articulations perdent leur mobilité, les sens s'émouffent; enfin le dépérissement successif des organes s'étend sur les agens principaux, & l'homme succombe. Ce dernier tems de sa vie imite, par la rapidité du décroissement, le premier période de la jeunesse, où l'accroissement est si prompt.

Cette gradation successive des âges ou des tems de la vie, dont je viens de parler, n'est pas essentiellement bornée aux termes prescrits; les circonstances différentes, les hommes différens les font varier. Outre la variété que les climats ou le genre de vie peuvent causer, on voit encore les différens sujets de tous les sexes, qui sont soumis à la fois à l'influence des mêmes causes physiques, présenter quelquefois des différences étonnantes: il est inutile de compiler à ce sujet des observations communes, & dont les exemples se multiplient tous les jours. On auroit donc tort de juger constamment du degré de perfection du corps & de l'esprit d'un homme, par le nombre précis de ses années: il est plus sûr de n'en juger que par l'examen du corps.

La perfection du corps s'annonce à l'extérieur par des signes sensibles qui ne peuvent tromper; celle de l'esprit, moins faite pour tomber sous les sens, est ordinairement relative à celle du corps; & l'on ne peut assigner de règle plus exacte, pour juger de la perfection de l'entendement & de ses facultés, que la perfection même physique. On sent bien que ce que je dis ici, ne concerne que le même individu pris séparément, & que ce rapport ne s'étend point sur des individus différens. En effet, on n'est pas en droit de dire qu'un homme, dont le corps est parvenu à son dernier degré de perfection, doit aussi surpasser par les facultés intellectuelles, un autre homme qui n'auroit pas atteint cette perfection physique. Il suit seulement de ce que je dis, que chaque individu, parvenu au terme de l'accroissement de son corps, est aussi parvenu au terme de l'accroissement de son esprit. Il ne fait que rectifier ses connoissances dans la suite; il saisit beaucoup plus de rapports par une expérience multipliée, à-peu-près comme les organes acquièrent la force, la souplesse, l'activité, la facilité: mais l'imagination, la mémoire, le jugement font déjà venus à cet âge, ou ne doivent jamais venir. Je sais qu'on a vu des enfans, dont l'esprit paroïsoit infiniment au-dessus du développement des facultés physiques; mais cette exception si rare ne contredit point un principe général

général puisé dans la nature : on voyoit aussi dans ces enfans l'accroissement du corps se faire moins rapidement, qu'il ne se fait d'ordinaire. Le développement précoce de leur esprit n'étoit pas toujours soutenu, & le terme en arrivoit plutôt; ils vieillissoient avant l'âge, ils devenoient infirmes, ou étoient exténués; il sembloit que ces connoissances prématurées fussent acquises aux dépens de la perfection corporelle. On a aussi des exemples du contraire: on vit dans le diocèse d'Alais un enfant nommé Viala, qui donna des marques évidentes de virilité à l'âge de cinq ans; sa voix mue, sa barbe lui crut, sa taille égale à cet âge celle des enfans de quatorze ou quinze ans; mais sa raison étoit inférieure à celle des enfans de son âge, il devint rachitique & contrefait vers la dixième année, il n'augmenta jamais de jugement: il sembloit enfin que la nature se fût entièrement épuisée sur lui, lorsqu'il étoit enfant, & le terme de son accroissement se borna à ce premier & singulier effort.

Les femmes sont en général plus précoces que les hommes; la menstruation, qui indique chez elles l'aptitude à la génération, paroît un peu avant l'âge de puberté des mâles; mais aussi cette aptitude à concevoir, se termine plutôt. Il est rare de voir des femmes devenir enceintes au-delà de cinquante ans, & rien de plus commun que les hommes qui sont pères à cinquante ou soixante.

La vieillesse est relative jusqu'à un certain point; on a vu des exemples de vies prolongées bien au-delà du terme ordinaire. Le nommé Annibal mourut à Marseille dans ces derniers tems, à l'âge de cent vingt-cinq ans; Thomas Parr n'est mort en Angleterre qu'à cent cinquante-deux; & il y a quelques années qu'on vit mourir en Hongrie un nommé Pierre Czartan à l'âge de cent quatre-vingt-cinq ans. Ces exemples sont extrêmement rares, & ne suffisent pas pour rendre inutiles les règles établies sur le terme de la vie humaine.

L'accroissement des facultés intellectuelles étant à-peu-près le même que celui du corps, & leur perfection ayant aussi le même terme, les sages loix qui président à la société, ont statué sur le moral de l'homme, d'après cette vue importante. Elles ne le soumettent aux devoirs réfléchis, que lorsqu'il est en état de faire usage de sa raison, & de se rendre compte de sa conduite; elles attendent toujours le tems prescrit, pour lui permettre des démarches qui pourroient lui devenir préjudiciables, si elles n'étoient libres & raisonnées; elles annullent enfin toutes celles que la bouillante jeunesse fait avec précipitation, lorsqu'elles exigent une raison au-dessus de son âge. Ces loix fondées sur l'expérience de tous les siècles, sont une barrière qui s'oppose à la fougue & à l'imprudence des passions; elles rendent l'homme à lui-même, & lui conservent l'entière propriété de tout ce qu'il a droit de posséder, contre les violences ou suggestions possibles. (Article de M. LA FOSSE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)

\* AGE du monde, (Chronologie.) Nous ajouterons ici un détail des sept âges du monde, suivant le texte Grec, avec les preuves abrégées d'après le système de M. Boivin l'aîné, qui avoit travaillé pendant plus de cinquante ans, avec une application constante, à débrouiller cette ancienne chronologie.

I. Age. Depuis la création jusqu'au déluge, a duré . . . . .	ans. 2262
II. Age. Depuis le déluge jusqu'aux langues, . . . . .	738
III. Age. Depuis les langues jusqu'à la vocation d'Abraham. . . . .	460
IV. Age. { Delà, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte. . . . .	215
{ Delà, jusqu'à la sortie d'Egypte. . . . .	430

Tom. I.

V. Age. Delà jusqu'à Saül. . . . .	774
VI. Age. Depuis Saül jusqu'à Cyrus. . . . .	583
VII. Age. Depuis Cyrus jusqu'à l'ère vulgaire des chrétiens. . . . .	538
TOTAL 6000	

Premier âge, 2262 ans.

Depuis la création d'Adam jusqu'à la naissance de Seth, ( Bible Grecque, Genèse, chap. v. vers. 3. Cedrenus, page 6. ) . . . . .	230
Delà à la naissance d'Enos, ( Gen. Gr. v. 6. ) . . . . .	205
Delà à la naiss. de Caïnan I. ( Gen. Gr. v. 9. ) . . . . .	190
Delà à la naiss. de Malaleel, ( Gen. Gr. v. 12. ) . . . . .	170
Delà à la naiss. de Jared, ( Gen. Gr. v. 15. ) . . . . .	165
Delà à la naiss. d'Enoch, ( Gen. Gr. v. 18. ) . . . . .	162
Delà à la naiss. de Mathufala, ( Gen. Gr. v. 21. ) . . . . .	165
Delà à la naiss. de Lamech ( Gen. vulg. v. 25. ) . . . . .	187
Delà à la naiss. de Noé, ( Gen. Gr. v. 28. ) . . . . .	188
Delà au déluge inclusivement, ( Gen. vij. 6. 11. ) . . . . .	600

TOTAL suivant la bonne leçon des Septante, 2262

Ces 2262 ans sont attestés par Jule Africain, dans Syncelle, pages 20, 53, 83; par S. Epiphane, aux Hérésies, page 5; par S. Augustin, Cité de Dieu, liv. xv. chap. 13 & chap. 20, & sur la Genèse, q. 2. C'est suivant cinq exemplaires; savoir: trois Grecs, un Latin & un Syriaque; par le Paschalion, ou chronique d'Alexandrie; par Gotfroi de Viterbe; par Honoré d'Autun; par tous les recueils des diverses leçons sur les Septante.

Nota. Les 167 ans de Mathufala, pour la naissance de Lamech, au lieu de 187, sont une faute de copiste dans les Bibles Grecques ordinaires. Cette faute ne se trouve point dans les éditions Grecques de Bâle & de Strasbourg: d'ailleurs elle est corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate, par Joseph. Suivant cette mauvaise leçon, le déluge seroit arrivé l'an du monde 2242. Ainsi Mathufala, qui a vécu, selon toutes les Bibles & Joseph, 969 ans, seroit mort 14 ans après le déluge: au lieu que, suivant la bonne leçon, il est mort 6 ans avant le déluge. S. Augustin, Cité de Dieu, xv. 13. à la fin.

Second âge, 738 ans.

Depuis le déluge exclusivement, jusqu'à la naissance d'Aphraxad, . . . . . ans	12
( Joseph, j. 7, non 2 ans; Aphraxad est le troisieme fils de Sem. )	
Delà à la naiss. de Caïnan II. ( Gen. au Grec xj. 12. ) . . . . .	135
Delà à la naiss. de Salé, ( Gen. Gr. xj. 13. ) . . . . .	130
Delà à la naiss. d'Heber, ( Gen. Gr. xj. 14. ) . . . . .	130
Delà à la naiss. de Phaleg, ( Gen. Gr. xj. 16. ) . . . . .	134
Delà à la naiss. de Reü, ( Gen. Gr. xj. 18. ) . . . . .	130
Delà à la confusion des langues, qui est l'an du monde 3000, selon tous les anciens. . . . .	67
TOTAL 738	

Troisième âge, 460 ans.

Delà à la naiss. de Sarug, ( Gen. Gr. xj. 20. ) l'an 132 de Reü. . . . .	65
Delà à la naiss. de Nachor, ( Gen. Gr. xj. 22. ) . . . . .	130
Delà à la naiss. de Tharé, ( Joseph, j. 7. ) . . . . .	120
Les Bibles disent 28, 29, 79, 179; mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel, ( Gen. xiv. 1. )	
Delà à la naiss. d'Abraham, ( Gen. xj. 26. Joseph, j. 7. ) . . . . .	70
Delà à la vocation d'Abraham, ( Gen. xij. 4. ) . . . . .	75
TOTAL 460	

Gc

*Nota.* Abraham fut appelé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vécu que 145 ans, comme le porte le *Texte Samaritain*, qui est l'Hébreu Moïsaïque. Ainsi les 205 ans des autres Textes sont une faute de copiste, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham, né l'an 70 de Tharé, auroit eu 135 ans à la mort de son pere, & non pas 75, comme le disent tous les textes.

*Quatrieme âge, 645 ans.*

Depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à la naiff. d'Isaac, ( <i>Gen. xxj. 5. 17.</i> ) . . . . .	ans.	25
Delà à la naiff. de Jacob, ( <i>Gen. xxv. 24. 26.</i> ) . . . . .		60
Delà au voyage de Jacob en Mésopotamie, ( <i>Gen. xxxj. 38. 41.</i> ) . . . . .		71
Delà à son retour en Cananée, ( <i>Gen. xxx. 25. &amp; xxxj. 38. 41.</i> ) . . . . .		20
Delà à son entrée en Egypte, à l'âge de 130 ans, ( <i>Gen. xlv. 6. 11. &amp; xlvi. 7. 9.</i> ) . . . . .		39
<b>TOTAL</b>		<b>215</b>

*Séjour en Egypte, 340 ans, Exod. xij. 40. Judith, v. 9.*

*Pasteurs à Gessen.*

Jacob Israël à Gessen en Egypte, ( <i>Gen. xxvij. 28.</i> ) . . . . .	17	
Joseph Psontomphanec, âgé de 56 ans, regne à Gessen. . . . .	54	
<b>TOTAL</b>		<b>71</b>

*Les descendans de Joseph.*

<i>Hicfos ou rois pasteurs, selon Manethon dans Joseph, Apologie j. 5.</i>		
	ans.	mois.
Ephaim ou Salatis. . . . .	19	
Beria ou Beon. . . . .	44	
Rapha ou Apachnas. . . . .	36	7
Reseph ou Apophis. . . . .	61	
Thalé ou Janias. . . . .	50	1
Thaan ou Affis. . . . .	49	2
<b>TOTAL</b>		<b>259 10.</b>

*Hascos ou captifs pasteurs.*

Laadan. . . . .	40	
Ammiud. . . . .	40	
Elifama jusqu'à la quatre-vingtieme année de Moÿse, quand il sortit d'Egypte. . . . .	19 2	
<b>TOTAL</b>		<b>99 2</b>

Voyez <i>Gen. xv. 13.</i>	}	ans.	mois.
		215	
		71	
		259	10
		99	2

**TOTAL 645 ans pour les quatre parties du quatrieme âge.**

*Cinquieme âge, 774 ans.*

Depuis l'an 80 de Moÿse, jusqu'à sa mort, ou à Josué. . . . .	ans.	40
Josué. . . . .		47
Aristocratie des vieillards, puis anarchie, I. idolâtrie. . . . .		18
I. servitude, ( <i>Jug. ij. 8. 10.</i> ) . . . . .		8
Othoniel, ( <i>Jug. ij. 11.</i> ) . . . . .		40
II. idolâtrie & anarchie. . . . .		30
II. servitude, ( <i>Jug. ij. 14.</i> ) sous Eglon Moabite. . . . .		18
Aod, ( <i>Jug. ij. 30.</i> ) . . . . .		80
III. servitude, ( <i>Jug. iv. 3.</i> ) sous Jabin Cananéen. . . . .		20

Debora & Barac, ( <i>Jug. v. 32.</i> ) . . . . .	ans	40
A. du M. av. N. S. ere antique par le 4418. 1582. l. Marbre Parien.		
IV. servitude, ( <i>Jug. vj. 1.</i> ) sous les Madianites, Amalécites, Ismaélites. . . . .		7
Gédéon Jéroboal, ( <i>Jug. vj. 8. 11. 21. 25. 32. &amp; viij. 28.</i> ) . . . . .		40
Abimélech Tiran, ( <i>Jug. ix. 22.</i> ) . . . . .		3
Thola, ( <i>Jug. x. 2.</i> ) . . . . .		23
Badan ( <i>I. Rois, xij. 2. &amp; Cl. Alex. p. 238.</i> ) . . . . .		14
Boleas, ( <i>Cl. Alex. p. 338.</i> ) . . . . .		23
Jair, ( <i>Jug. x. 3.</i> ) . . . . .		22
V. servitude, ( <i>Jug. x. 8.</i> ) sous les Ammonites. . . . .		18
Jephthé, ( <i>Jug. xij. 7.</i> ) . . . . .		6
Abefan, ( <i>Jug. xij. 9.</i> ) . . . . .		7
Ebrom, ( <i>Cl. Alex. p. 324.</i> ) . . . . .		40
Ahialon, ( <i>Jug. xij. 11.</i> ) . . . . .		10
Abdon, ( <i>Jug. xij. 14.</i> ) . . . . .		8
VI. servitude, ( <i>Jug. xij. 1.</i> ) sous les Philistins. . . . .		40
Samson, ( <i>Jug. xv. 20. &amp; xvj. 31.</i> ) . . . . .		20
Anarchie sous les pontifes, (S. Théoph. d'Antioche, <i>liv. III. page 134.</i> Jule l'Africain, dans <i>Syncelle, pag. 174 &amp; 176</i> ; tradition Hébraïque dans <i>Ledren, pag. 69 ou 84, l'an du monde 4725, l'an avant N. S. 1275. Les Argonautes.</i> ) . . . . .		40
Samera, Semei, Semegar, Simmichar, Samané, (S. Théoph. d'Ant. <i>liv. III. p. 13.</i> ) . . . . .		1
Anarchie, sous Joseph, Pontife, Eléazaride, ( <i>Joseph, viij. 1.</i> Jule Africain, dans <i>Syncelle, page 174.</i> Jule Hilarion, <i>Cedren.</i> ) . . . . .		30
Heli I. souverain pontife. Ithamaride est juge, ( <i>I. Rois. iv. 18. Cedr. page 49.</i> ) . . . . .		40
<i>L'an du monde 4791, avant N. S. 1209. Sac de Troie.</i> . . . . .		
VII. servitude sous les Philistins, Achitob étant souverain pontife. . . . .		21
Samuël, juge & prophete. . . . .		40
<b>TOTAL</b>		<b>774</b>

*Sixieme âge, sous les Rois, 583 ans.*

Sous Saül, ( <i>Act. xij. 21.</i> ) . . . . .	40	
David, ( <i>II. Rois, ij. 4.</i> ) . . . . .	40	
Du commencement du regne de Salomon, à la fondation du temple. . . . .	3	
Delà à la destruction du temple, suivant le détail du regne de Juda. . . . .	330	
Captivité en Babylonie, ( <i>Jérem. xxv. 12. &amp; xxix. 10. &amp; Daniel. ix. 2.</i> ) . . . . .	70	
<b>TOTAL</b>		<b>583</b>

*Septieme âge, 538 ans, suivant le Canon Mathématique.*

Depuis Cyrus à Babylone, jusqu'à Alexandre le grand à Babylone. . . . .	206	
Delà jusqu'à Ptolomée, fils de Lagus. . . . .	27	
Delà à Auguste. . . . .	275	
Delà à notre ere vulgaire, l'an de Rome 754. . . . .	30	
<b>TOTAL</b>		<b>538</b>

AGEN, (*Géogr.*) belle ville de France dans la Guyenne, capitale de l'Agénois. Elle est située sur la rive droite de la Garonne, au nord-est de Condom, & au sud-est de Bordeaux, dans un beau pays. Elle est très-ancienne, & fut autrefois la capitale de ces anciens Nitiobriges qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Il y a aujourd'hui un évêque suffragant de Bordeaux, dont le diocèse contient 373 paroisses, un présidial, une sénéchaussée & une élection. Il y a aussi un college, fondé par la reine Marguerite, duchesse de Valois, comtesse d'Agénois. Cette ville prit le parti de la ligue en

1584, mais elle fut soumise au roi en 1591. C'est la patrie de Joseph-Jules Scaliger. (C. A.)

\* **AGENCE**, f. f. (*Hist. mod.*) c'est la charge ou l'emploi d'un agent, de celui qui fait les affaires d'autrui; quoiqu'il ne soit guere usité qu'en parlant des agens du clergé. *L'agence* de cet abbé a été brillante.

\* **AGENCÉ**, ÉE, adj. & part. passif. *Voyez* ci-après le verbe **AGENCER**.

\* **AGENCEMENT**, f. m. (*Gramm.*) arrangement, ordre, disposition des choses. *L'agencement* fait tout le prix de certaines choses.

\* **AGENCEMENT**, (*terme de Peinture.*) se dit de l'enchaînement des groupes dans une composition, & de l'arrangement ou disposition des figures dans un groupe. *L'agencement* le plus naturel est toujours le plus heureux.

\* **AGENCER**, v. a. (*Gramm.*) arranger, disposer, mettre en ordre. Ce mot est du style familier.

§ **AGENOIS**, *Géogr.*) pays de France dans la Guyenne, avec titre de comté. Il est entre le Quercy, le Périgord, le Bazadois & le pays d'Auscha. Agen est sa ville capitale. *Voyez* **AGEN**. Il contient outre cela douze autres villes & bourgades. Il est arrosé de la Garonne, de la Dordogne, du Lot & du Lez. C'est de toutes les parties de la Guyenne la plus belle & la plus fertile. Les anciens Nitobriges, dont parle César, étoient ses habitans. Il fit partie du Royaume d'Aquitaine, & fut ensuite possédé par les comtes de Toulouse, & successivement par les François & les Anglois; il appartient aujourd'hui au roi. (C. A.)

**AGER** ou **AGUER**, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de vicomté. Elle est située près de la rivière de Segre au nord de Lérida & à vingt-cinq lieues ouest de Barcelone. *Long.* 18. 30. *lat.* 41. 50. (C. A.)

\* § **AGERONIA** ou **ANGERONIA**, (*Mythologie.*) & **ANGERONE**, sont la même déesse. *Lettres sur l'Encyclopedie.*

**AGERU**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espece d'héliotrope du Malabar, ainsi nommée par les Brames. *L'Hortus Malabaricus* en donne une bonne figure sous le nom Malabare *benapatsja*, volume X, planche 48, page 95.

Cette plante est annuelle, & croît dans les lieux humides à la hauteur d'un à deux pieds. Sa racine est fibreuse, blanche, longue de cinq à six pouces, de quatre à cinq lignes de diamètre, hérissée de longs poils blancs, roides, assez épais, garnie depuis le bas, de branches semblables, opposées deux à deux. De ces branches les feuilles naissent opposées deux à deux en croix; elles sont elliptiques, obtuses ou arrondies, comparables à celles de la bourrache, longues de quatre à cinq pouces, de moitié moins larges, onduées ou crénelées irrégulièrement dans leur contour, molles, charnues, foibles, marquées des deux côtés de nervures plus grosses en-dessous, hérissées, comme les tiges, de poils blancs qui sont très-rudes & piquans lorsqu'elles sont vieilles, d'un verd obscur, mat, terne, & portées sur un pédicule long, quoiqu'une fois plus court qu'elles, demi-cylindrique, plat en-dessus, verd, sur les côtés duquel elles se prolongent de maniere qu'il paroît un peu ailé.

De chaque paire de feuilles, non pas de leur aisselle, mais à leur côté & de la tige même ou des branches près de leur extrémité, sort un épi de fleur roulé en spirale, long de trois pouces, qui porte sur un seul côté, ordinairement en-dessus, une centaine de fleurs hermaphrodites, sessiles, disposées sur deux rangs, fort serrées, blanches, fort petites, longues à peine d'une ligne & demie. Elles

*Tome I,*

consistent en un calice à cinq divisions très-profondes, persistantes, qui contient une corolle monopétale en tube cylindrique à bord évasé, découpé en cinq crénelures égales, rondes, plissées entre leurs incisions, & relevées d'une strie ou d'un tubercule velu qui en bouche l'entrée; c'est au-dessous de ces cinq tubercules que sont cachées autant d'étamines, égales, blanches, très-courtes, attachées au tube de la corolle un peu au-dessous de son milieu à une égale hauteur. Du centre du calice s'éleve un petit disque jaunâtre qui supporte l'ovaire & fait corps avec lui: celui-ci est sphéroïde, verd-noir, surmonté d'un style partagé en deux stigmates coniques, légèrement velus à leur face interne, & de la hauteur des étamines.

L'ovaire, en grandissant, devient un fruit sphéroïde, d'une ligne & demie de diamètre, couvert d'un peu de chair verd-brune, luisante, vitrée ou transparente, marquée de deux sillons longitudinaux, par lesquels elle se partage dans la maturité, après s'être desséchée, en deux portions ou capsules hémisphériques crustacées, divisées intérieurement chacune en deux loges qui contiennent chacune une graine pendante, ovoïde, pointue à son extrémité supérieure, qui est d'un brun-roux & un peu rude ou chagrinée. L'embryon, renfermé dans chaque graine, a deux cotyledons plats, & une radicule conique qui pointe vers le ciel.

*Qualités.* Les feuilles de l'*ageru* ont une odeur fade ou peu agréable. Ses fleurs sont sans odeur, & sa racine a une saveur un peu âcre & nitreuse.

*Usages.* Sur la côte du Malabar on emploie en topique toute la plante cuite dans l'huile de cocos, pour sécher les pustules de la maladie appelée *pitao*, & sur les morsures vénimeuses du grand renard, que les Hollandois appellent *jakhalsen*.

*Remarques.* L'*ageru* du Malabar est donc une espece d'héliotrope, & conséquemment une plante qui vient naturellement dans la famille des bourraches, & qui en a toutes les propriétés. (M. ADANSON.)

**AGESILAS**, roi de Sparte. (*Hist. de Lacédém.*) Toute l'antiquité s'est réunie pour placer *Agésilas* au rang des plus grands capitaines de la Grece. Elevé dans la discipline de Licurgue, il n'eut point cette dureté de mœurs qui caractérisoit ses concitoyens. Comme il avoit appris à obéir avant de commander, il fut humain & populaire; & interprete de la loi, il la fit asseoir sur le trône avec lui. Ce fut en régnant par elle qu'il rendit l'obéissance moins pénible. Agis, son frere, laissa un fils nommé Léotichide, qu'il ne voulut point reconnoître pendant sa vie, il ne l'avoua qu'au moment de sa mort. Le trône lui appartenoit, mais comme on le soupçonnoit d'être le fruit d'un amour adultere d'Alcibiade avec sa mere, les Spartiates le priverent de l'héritage de ses ancêtres, & *Agésilas*, son oncle lui fut substitué dans la puissance suprême. Son affabilité lui gagna tous les cœurs; mais ennemi de l'adulation, il dédaignoit les éloges qu'il ambitionnoit de mériter. Les peuples, dont il fut le protecteur, voulurent lui élever des statues, mais il répondit que ses actions étoient les plus beaux monumens de sa gloire. Quoiqu'il fût boiteux & d'une petite taille, son corps contenoit l'ame d'un héros. La vivacité de son esprit, la flexibilité de son caractère égal & prévenant, lui acquirent un si grand ascendant sur les esprits, que les éphores, juges & censeurs de leurs rois, le condamnerent à une amende en vertu de leur pouvoir. Contempteur des richesses, il ne profita point de la condamnation de son neveu Léotichide déclaré bâtard, & par-là privé de la succession d'Agis. Son désintéressement lui mérita l'estime publique.

C c ij

Artaxerxe menaçoit la Grece, & c'étoit sur Sparte qu'il devoit frapper les premiers coups. *Agéfilas* représenta qu'il seroit plus avantageux de porter la guerre en Asie que de la soutenir en Europe. Il fut chargé de cette expédition, & il arriva dans les provinces de la Perse avant qu'on soupçonnât qu'il eût quitté la Grece. Quoiqu'il n'eût qu'une très-foible armée, il dicta des loix à Tisapherne qui consentit à laisser la liberté à toutes les villes grecques de l'Asie, à condition qu'il n'exerceroit aucune hostilité dans sa province. Ce n'étoit que pour se préparer à la guerre que Tisapherne faisoit un si grand sacrifice. Dès qu'il eut rassemblé ses forces il prit le ton de vainqueur, & fit dire à *Agéfilas* qu'il eût à s'éloigner de l'Asie, s'il ne vouloit pas éprouver ses vengeances. Le Spartiate indigné de cette perfidie, fit semblant de tourner ses armes contre la Carie où le satrape avoit de grandes possessions. Tisapherne pour les conserver, y porta toutes ses forces; alors *Agéfilas* se jeta dans la Phrygie, qu'il trouva sans défenseurs. Il y fit un butin immense qu'il abandonna à son armée. S'étant retiré à Ephese, il institua des jeux, & proposa des prix pour animer l'émulation du soldat & pour entretenir la discipline militaire.

*Agéfilas* qui avoit trompé le satrape par un faux bruit, le trompa par une vérité la campagne suivante. Il fit publier qu'il marchoit en Lidie, & comme il déclaroit hautement son dessein, on crut qu'il en vouloit réellement à la Carie. Tisapherne y envoya l'élite de ses troupes, & *Agéfilas* profita de son erreur pour marcher à Sardes dont il forma le siege. Tisapherne tenta de délivrer cette place, il engage un combat où il est vaincu. Ce satrape malheureux fut traité en coupable. Il fut arrêté dans le bain, on lui coupa la tête qui fut envoyée à la cour de Perse. Son successeur fit des propositions de paix, mais *Agéfilas* répondit qu'il ne pouvoit rien conclure sans y être autorisé par un ordre de Sparte. Il sortit de l'Asie mineure pour se jeter dans la Phrygie, où il se rendit maître de plusieurs villes. Mais tandis qu'il étendoit ses conquêtes, Sparte fut attaquée par Thebes, Argos & Corinthe. *Agéfilas* rappelé au secours de sa patrie, se plaignit d'être arraché de l'Asie par trente mille archers, faisant allusion aux dariques, pieces d'or où la figure d'un archer étoit représentée, & qu'on avoit employées à corrompre les Grecs: mais il crut que l'obéissance aux ordres de la patrie lui seroit plus glorieuse que la conquête de toute l'Asie. Il usa de tant de célérité qu'il traversa en trente jours l'étendue de pays que Xerxès avoit été un an à parcourir. Les Athéniens joints aux Béotiens osèrent Pattaquer dans sa marche, ils en vinrent aux mains dans les plaines de Coronée. Il en fit un horrible carnage. Ceux qui survécurent à cette défaite, se réfugièrent dans un temple de Minerve; & quoiqu'une blessure reçue dans le combat dût lui inspirer du ressentiment, il défendit de fouiller le sanctuaire de la divinité, & cet asyle sauva la vie à une multitude d'infortunés. Il fut chargé de marcher contre les Corinthiens, & les ayant vaincus, il lui étoit facile de se rendre maître de leur ville; mais attendri sur le sort de la Grece déchirée par ses propres enfans, il dit à ceux qui lui proposoient de détruire cette ville, qu'il vouloit laisser aux habitans le tems du repentir, & qu'il lui seroit honteux de priver la Grece de ses remparts, en détruisant les villes qui servoient de barrières aux barbares. Il ne se trouva point à la bataille de Leuctres qui éclipsa pour jamais la splendeur de sa patrie. Il sembla qu'il en présageoit le funeste événement. L'armée victorieuse se presenta devant Sparte sans murailles, mais *Agéfilas* fut son rempart. Les richesses qu'il avoit enle-

vées de la Perse, avoient été versées dans le trésor public, & il s'étoit fait un scrupule d'en réserver rien pour lui. Ce fut la ressource de Sparte dans ses revers. Quoiqu'il eût fait une guerre heureuse dans un pays où le faste & la mollesse en imposoient à la multitude, il ne renonça jamais à l'austérité de la discipline de Lycurgue. Sobre & frugal, les mets qu'on lui servoit étoient sans apprêt, & l'appétit excité par les exercices du corps, leur tenoit lieu d'affaïsonnement. Il conserva l'antique simplicité dans ses habits, & ce fut par l'innocence de ses mœurs qu'il ambitionna la supériorité sur le reste des hommes. Quelqu'un donnant en sa présence le nom de grand roi au monarque Persan, il n'est pas, dit-il, plus grand que moi, s'il n'est pas plus vertueux. Quoiqu'il eût pu choisir un superbe palais, il préféra une antique chaumière qui avoit été habitée par Euristene, l'un de ses ancêtres. On n'y remarquoit aucun de ces ornemens inventés par le luxe & la mollesse. Tout y retraçoit la pauvreté & le dédain des commodités. On l'eût plutôt prise pour la cabane d'un llote, que pour la demeure d'un grand roi.

La nature en l'enrichissant de toutes les vertus, avoit été pour lui une mère bienfaisante; mais aussi elle sembloit n'être qu'une marâtre impitoyable en renfermant son ame dans une corps aussi difforme. Son extérieur rebutant lui attiroit le mépris des étrangers. Il en fit l'expérience en Egypte où il commanda une armée de Grecs mercénaires pour soutenir Tachos attaqué par les Perses. Il parut à la cour d'Alexandrie paré de ses seules vertus. La pauvreté de ses habits, sa suite & son équipage ne laisserent appercevoir dans le héros de la Grece, qu'un vieillard pauvre & décrépité. Les courtisans éternés par le luxe, ne virent qu'un censeur importun de leur mollesse; & le roi lui-même choqué d'un extérieur qui n'annonçoit qu'un homme vulgaire, lui ôta le commandement pour le déferer à l'Athénien Chabrias, qui avoit toute la souplesse d'un courtisan délicat. Les yeux fascinés par le luxe ne pouvoient appercevoir l'homme supérieur dans celui qui n'avoit d'autre lit que la paille ou un peu de gazon, qui se nourrissoit de mets dédaignés, qui rejettoit les couronnes & les parfums. Le monarque Persan lui envoya des provisions abondantes & choisies, il lui fit présent d'étoffes précieuses pour le distinguer de ses soldats; le Spartiate dédaigneux fit distribuer le tout à ses esclaves. Tachos porta la guerre dans la Phénicie; en vain *Agéfilas* réduit à commander un corps de mercénaires, lui représenta le danger de quitter ses états; un conseil aussi sage ne fut point écouté. Dès que Tachos fut éloigné, ses sujets remuans & séditions leverent l'étendard de la rébellion, & son parent Nectanebe fut proclamé roi. *Agéfilas* pour se venger des dédains qu'il avoit essuyés, fut le premier à le reconnoître. L'usurpateur eut bientôt un concurrent dans Mutus, citoyen de Mendès, qui lui disputa l'empire. *Agéfilas* lui conseilla de marcher contre ce rébellé pour ne pas lui laisser le tems de rassembler ses forces. Nectanebe eut lieu de se repentir d'avoir dédaigné ce conseil. Mutus, actif & vigilant, le contraignit de se retirer dans une ville dont il forma le siege. *Agéfilas* fut sollicité de fondre sur les assiégeans, mais il attendit que leurs forces fussent divisées pour faire une sortie qui eut un plein succès. *Agéfilas*, couvert de gloire, fut élevé au commandement général de l'armée. Mutus battu dans plusieurs rencontres, tomba au pouvoir du vainqueur. L'Egypte paisible reconnut *Agéfilas* pour son libérateur. Il mourut chargé de gloire & d'années dans la ville de Ménelas, située entre la Cyrcaïque & l'Egypte. Son corps embaumé fut

transporté à Sparte, glorieuse de posséder ses cendres. (T-N.)

AGÉSILAS, éphore de Sparte, fut un des principaux instrumens dont le troisième Agis se servit pour faire revivre la discipline de Lycurgue. Sa vie jusqu'à ce moment, n'avoit été qu'un tissu de débauche, & il ne favorisa le projet de la réformation que pour s'affranchir du fardeau accablant des dettes, contractées pour assouvir ses passions. L'histoire le peint comme un homme artificieux, doué de cette éloquence naturelle qui domine sur les esprits; sans frein dans ses penchans, audacieux dans ses projets, téméraire dans l'exécution; partisan hypocrite d'une réforme qui faisoit la censure du scandale de sa vie. Ce fut ce citoyen corrompu qui proposa au peuple de rendre aux loix leur vigueur, & aux mœurs leur première innocence. Il se rend à l'assemblée où il conjure les Spartiates de ne plus souffrir que la majesté de la patrie fût violée par les avarices exactions de quelques citoyens avides, tandis que ses vrais enfans, rampant dans la misère, éprouvoient une existence douloureuse. Il fait ensuite parler la religion qui commande l'égalité; il cite d'anciens oracles & fait valoir la réponse récente du prêtre de Pasiphaé, qui leur assuroit que, s'ils faisoient revivre leurs anciennes institutions, ils seroient triomphans & respectés comme autrefois. Son éloquence fut appuyée par le sacrifice qu'Agis & sa famille firent de tous leurs biens. Le peuple, saisi d'admiration, applaudit à un si généreux désintéressement; on procéda à l'abolition des dettes, toutes les obligations pécuniaires furent apportées dans le forum, où elles furent brûlées aux yeux du créancier dépouillé de son titre. *Agésilas*, témoin de cet incendie, s'écria qu'il n'avoit jamais vu de flamme plus pure & plus agréable. Après cette opération il travailla sourdement à détruire l'édifice qu'il venoit d'élever. Il étoit le plus considérable de l'état par l'étendue de ses possessions; mais épuisé par ses débauches & ses profusions il avoit contracté plus de dettes qu'il n'avoit de fond. L'abolition des dettes le débarrassa de l'importunité de ses créanciers, & le remit dans la jouissance de ses domaines. Il étoit trop intéressé au partage des terres, pour consentir à une égalité qui le mettoit au-dessous de ses besoins. Il en retarda l'exécution sous prétexte de ne point entreprendre deux choses à la fois, de peur d'ébranler l'état par des secousses trop violentes. La guerre occupa Agis d'autres soins, & pendant son absence *Agésilas* devint le tyran d'un peuple dont il se disoit le protecteur. Ses vexations devinrent les crimes de deux rois. Agis fut arraché du temple qui lui servoit d'asyle, pour être conduit à la mort. *Agésilas*, seul coupable, se sauva par la fuite; il revint quelque temps après dans sa patrie, où, revêtu de la charge d'éphore, il exerça une domination tyrannique. Voyez AGIS III. dans ce Supplément. (T-N.)

AGESIPOLIS, (*Hist. de Lacédémone.*) fils de Pausanias, roi de Lacédémone, perdit son père dans un âge trop foible encore pour gouverner lui-même les rênes de l'état. Les Corinthiens se flatterent que le tems de sa minorité leur seroit favorable pour abaisser l'orgueil altier de Sparte qui, depuis longtemps, insultoit à la foiblesse du reste de la Grèce; ils en furent punis par une sanglante défaite, & leur humiliation contint tous les peuples jaloux de la puissance des Lacédémoniens. *Agésipolis* parvenu à l'âge où la loi le mettoit dans l'exercice de sa dignité, voulut se montrer digne de commander à une nation belliqueuse. Il tourna ses armes contre l'Argolide qui étoit la contrée de tout le Péloponèse, dont Sparte avoit le plus sujet de se plaindre. Les Argiens abandonnés de leurs alliés, se sentirent trop

foibles pour lui résister. Leur fierté s'abaisa à demander la paix; leurs députés n'essuyèrent que des mépris, & par toute réponse *Agésipolis* porta la désolation dans tout leur territoire. Tout lui en présageoit la conquête; lorsque des tremblemens de terre, qui sembloient annoncer la dissolution du globe, répandirent la consternation dans son armée. Les Spartiates étoient trop ignorans & trop grossiers pour n'être point superstitieux, & lorsque quelque phénomène extraordinaire frappoit leurs sens, ils le regardoient comme un avertissement du ciel qui condamnoit leur entreprise. Alors le peuple le plus intrépide devenoit le plus pusillanime, il méconnoissoit la voix de ses chefs pour aller interroger ses prêtres & ses devins. Plusieurs soldats devinrent fous par le bruit des tonnerres, & d'autres furent aveuglés par le feu des éclairs. Si quelque ministre de l'autel un peu ambitieux favoit profiter de ces momens de terreur, il lui seroit facile de causer une révolution. *Agésipolis* s'élevant au-dessus des terreurs populaires, n'en fut pas moins ardent à presser le siège; mais il fut mal secondé par des soldats dont la superstition avoit glacé le courage. Il fallut céder à l'importunité de leurs murmures, pour éviter l'éclat d'une révolte. La prise de Mantinée le consola de cette disgrâce. Il s'en rendit le maître en détournant le cours du fleuve Ophis, dont les eaux baignoient les murs de cette ville; & cette opération simple & facile, lui mérita la réputation d'un grand capitaine. Les Olinthiens éprouvèrent ensuite l'effort de ses armes. Plusieurs de leurs villes furent prises d'assaut, & la sévérité dont il usa déterminâ les autres à prévenir leur ruine par une prompte soumission. Olinthe fut la seule qui osa lui opposer de la résistance. Les fatigues qu'il essuya devant cette place, l'enlevèrent au milieu de sa carrière, & comme il ne laissa point de postérité, Cléombrote, son frère, fut son successeur. (T-N.)

AGEY, *Ageium*, (*Géogr.*) village de Bourgogne, bailliage d'Arnai-le-Duc, diocèse de Dijon, à une lieue de Somberton, à trois quarts de lieue de la grande route de Dijon à Paris; la comtesse de Rochecouart, qui en est dame, distinguée par son goût pour la physique & son amour pour les beaux arts, y a formé un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche & le plus complet de la province: le beau cabinet des coraux & pétrifications, est tout pavé de marbre de Bourgogne; il y en a trente-cinq sortes: elle a aussi un cabinet curieux d'instrumens de physique & de musique. *Mém. pris sur les lieux par l'auteur.* (C.)

AGGÉE, (*Hist. Sainte.*) le dixième des douze petits prophètes, naquit pendant la captivité des Juifs à Babylone; & après leur retour il exhorta vivement Zorobabel, prince de Juda, le Grand-Prêtre Jesus, fils de Josédech & tout le peuple au rétablissement du temple, leur reprochant leur négligence à cet égard, & leur promettant que Dieu rendroit ce second temple plus illustre & plus glorieux que le premier, non par l'abondance de l'or & de l'argent, mais par la présence du Messie.

\*AGGLESTON, (*Hist. Antiq. Cérém. superstitieuses.*) c'est-à-dire pierre sacrée, ou idole de pierre, monument singulier de la superstition des anciens Bretons, est une pierre monstrueuse telle qu'on la voit représentée sur une de nos planches d'antiquités dans ce Suppl. Elle se voit dans l'isle ou plutôt dans la presqu'isle de Purbeck, en la province Dorchester, en Angleterre. Elle est sur une élévation, ou espèce de dune d'un sable rouge. Sa forme est celle d'un cône renversé, tel que la figure le fait voir. Sa circonférence est de soixante pieds en bas, de quatre-vingts au milieu, & de quatre-vingt-dix à la surface supérieure. Sa plus grande largeur en haut est de trente-six pieds sur dix-huit, & en bas de dix-huit sur

quatorze. Il y a sur la surface supérieure trois cavités. *Voyez les figures de la planche & leur explication.*

§ AGGLUTINANS, (*Méd. & Mat. méd.*) Il n'est guere possible de souscrire aux vues de l'auteur de cet article dans le *Dict. des Sciences*, &c. De toutes les hypotheses la plus arbitraire & la moins raisonnable, est celle qui suppose que les *agglutinans* sont des remèdes fortifiants, & dont l'effet est de réparer promptement les pertes, en empâtant les fluides, & en s'attachant aux solides du corps. Ce seroit sans doute un abus évident des expressions & des étymologies que d'attacher aux *agglutinans* la propriété de fortifier, sous quelque aspect qu'on les considérât; mais l'idée d'un corps qui empâte les particules acres de nos fluides, en émoussant la pointe & change ainsi leur consistance, est trop vuide de sens & de vérité pour trouver place dans cet Ouvrage. Nous rangeons ce genre d'action dans la classe de celles qu'un jargon (malheureusement trop répandu dans les écoles & dans le monde) a fait inventer pour la consolation de l'ignorance qui rougit de s'avouer.

Il est pourtant un genre de remèdes *agglutinans*, mis en usage par la Chirurgie moderne, auxquels on suppose la propriété de réunir les parties solides du corps qui ont été séparées ou divisées. Les térébenthines, la sarcocolle, l'ichtyocolle, les poix, la fameuse boule de Nancy, les baumes des charlatans, du Commandeur, d'André de la Croix, l'eau de Rabel, &c. n'ont & ne peuvent avoir d'autre effet, comme *agglutinans*, que de tenir les parties rapprochées comme le feroit une bande ou toute autre cause mécanique.

On connoît l'histoire de l'eau de Rabel, comparée à l'eau du puits des Invalides. Une plaie fraîche, saignante & tranchée net, n'a guere besoin de cette multitude de secours pour être bientôt guérie. C'est ici que la nature fait tout, l'art n'a pas même la gloire de faciliter ses opérations. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine.*)

AGGRAVANT, adj. (*Gram.*) du latin *aggravare*, de *gravis*, pesant, grave; se dit en Physique des forces ou des poids ajoutés à d'autres qui exercent déjà leur moment, & en morale des circonstances qui augmentent la quantité morale ou le degré du péché ou de la faute. (+)

AGGRÉGATION, (*Chymie philosophique.*) Les chymistes modernes ont désigné par le nom d'*aggrégation* la manière d'être d'une masse similaire ou homogène, dont les parties sont liées par une telle adhésion qu'elles constituent un corps unique. Ils ont restreint par conséquent la signification propre de ce mot qui est exposée dans le petit article *aggrégation en physique*, qui se trouve dans le premier volume du *Dictionnaire des Sciences*, &c. page 173, col. 2.

Des deux exemples des corps formés par *aggrégation*, qui sont proposés dans cet article; savoir, un monceau de sable & un tas de décombres, le premier est un amas de molécules discrètes ou incohérentes, peut-être homogènes, peut-être hétérogènes; & le second est un amas discret de molécules sensiblement hétérogènes, un mélange incohérent formé par confusion de parties, comme s'expriment encore les Chymistes modernes. La doctrine de l'*aggrégation* étant vraiment fondamentale en chymie; & cette doctrine n'ayant point été exposée dans son lieu naturel, c'est-à-dire dans un article *aggrégation*, on a supposé amplement à cette omission dans l'article CHYMIE, *Dictionnaire des Sciences*, &c. (*voyez cet article*); & cet objet y est tellement lié au fond même de la doctrine chymique générale, qu'il paroît traité avec plus d'avantage dans cet article qu'il n'auroit pu l'être dans un article particulier. Par conséquent on n'a pas cru

devoir suppléer ici l'article AGGRÉGATION; & par la même raison on renvoie aux additions qui seront faites à l'article CHYMIE, celles qu'il convient de faire à la doctrine chymique sur l'*aggrégation*. (*Cet article est de M. VENEL.*)

AGHRIN, (*Géogr.*) petite place d'Irlande, au comté de Wicklough, dans la province de Leinster. Elle n'est remarquable que par le combat qui s'y donna en 1691, entre Guillaume III & Jacques II, & qui décida de la couronne. (C. A.)

AGIATIS, femme du troisième roi de Lacédémone, fut la plus rare beauté de la Grèce, & ce fut le moindre des titres qui la rendirent un des ornemens de sa patrie. Après qu'Agis, son premier époux, eut expiré sous le fer des bourreaux, l'avare Léonida, qui dévorait ses richesses, lui fit épouser son fils Cléomène. Cette union formée par la politique, ne produisit pas l'effet que le tyran s'en étoit promis. Le souvenir de son premier époux lui arrachoit souvent de larmes. Cléomène voulut en faveur la cause, elle ne lui répondoit qu'en faisant l'éloge d'Agis, le plus vertueux & le plus infortuné des rois de Sparte. Le récit des motifs qui avoient fait agir ce prince, inspirèrent à Cléomène l'émulation de l'imiter, & ce fut en s'abandonnant aux conseils d'une épouse si vertueuse qu'il entreprit le grand ouvrage de la réformation de soi-même. *Voyez CLÉOMÈNE, dans ce Supplément.* (T-N.)

AGHIEM-CLICHE, (*terme de milice Turque.*) Les Persans appellent ainsi un sabre plus recourbé que ceux des Turcs. On peut en voir la figure *D. pl. II, art milit. milice des Turcs, Suppl. (V.)*

AGILA, roi des Visigoths, (*Histoire d'Espagne.*) Le poignard éleva cet homme cruel sur le trône, & le poignard l'en fit tomber; il fut indigne de régner, même sur des barbares; il périt malheureusement, & mérita son sort. Théodisque, son prédécesseur, avoit irrité la nation par l'excès de ses débauches & l'atrocité de ses proscriptions; quelques-uns de ses courtisans qu'il avoit invités à un festin, conspirèrent contre lui, & lui arrachèrent la vie à la fin du repas qu'il leur donnoit. A peine ils se furent baignés dans son sang, qu'afin de prévenir les troubles que la vacance du trône pourroit susciter, ils proclamèrent roi l'un d'entr'eux, Agila qui, aux vices de Théodisque, joignoit une ambition outrée, un caractère inconséquent, un cœur féroce & vil. Cette élection précipitée mécontenta les grands qui n'avoient point été complices du meurtre de Théodisque. Agila peu sensible à leurs plaintes, monta sur le trône en 549, & ne tarda point à justifier par sa conduite tyrannique l'idée qu'on avoit de ses mauvaises qualités. Une partie du royaume se souleva; la ville de Cordoue refusa de reconnoître le nouveau souverain, qui, furieux d'éprouver de la résistance, s'avança à la tête d'une armée considérable vers les murs de Cordoue, résolu de l'assiéger, d'en châtier les habitans, & d'inspirer, par un acte de sévérité, de la terreur au reste des villes révoltées. Il se trompa dans ses vues; les Cordouans se défendirent avec un courage héroïque, repoussèrent Agila, dispersèrent son armée, & l'obligèrent lui-même de se retirer en désordre, après avoir vu périr son fils. Cet échec le rendit méprisable; le nombre de rebelles s'accrut. Athanagilde, l'un des plus illustres seigneurs d'entre les Goths, se mit à la tête des mécontents qui le proclamèrent roi. Afin de parvenir plutôt au trône que son concurrent occupoit, l'impatient Athanagilde implora le secours de l'empereur Justinien, & lui offrit de vastes établissemens sur les côtes d'Espagne. Justinien, qui desiroit depuis long-tems d'étendre sa puissance sur ces fertiles contrées, écouta favorablement les propositions d'Athanagilde, & lui envoya une armée commandée par

Liberius, général déjà fort célèbre par l'éclat & l'importance des victoires qu'il avoit remportées. Liberius prit possession des terres offertes à l'empereur, & les Romains s'établirent depuis Gibraltar jusqu'aux frontières du royaume de Valence. Secondé par de tels alliés, Athanagilde marcha contre *Agila*, qui s'avançoit lui-même. Les deux armées se rencontrèrent aux environs de Séville, & à peine le signal du combat fut donné, que les troupes d'*Agila* furent mises en déroute : un petit nombre de grands, qui jusqu'alors lui étoient restés fideles, pénétrés des malheurs que cette guerre cruelle attiroit à leurs concitoyens, & révoltés des menaces d'*Agila* qui, quoique vaincu, ne cessoit de parler & d'agir en tyran, résolurent de délivrer la patrie du prince qui l'opprimoit, & des horreurs de la guerre civile qui en dévottoit les provinces. Ils formèrent, dans cette vue, le complot d'ôter la vie au concurrent d'Athanagilde, & dès le jour même qu'ils eurent concerté le plan de la conjuration, ils allèrent trouver *Agila*, se jetterent sur lui, le percerent de mille coups de poignard, se réunirent avec l'armée du tyran immolé aux troupes de Liberius, & jurèrent de rester fideles à l'heureux Athanagilde. Ce coup de violence termina le regne & la vie du coupable *Agila* vers la fin de l'année 554, après une possession orageuse du sceptre des Visigoths pendant environ cinq années. Ses sujets eussent peut-être oublié l'atrocité du crime qui l'avoit couronné, si, à force de bienfaits, il eût su réparer le vice de son élévation ; car il avoit assez de courage pour captiver l'estime de la nation guerrière qu'il avoit entrepris de gouverner : mais il n'avoit de la bravoure que comme les hyenes ont de la férocité ; il aimoit par instinct à répandre le sang ; il n'avoit d'ailleurs ni prudence, ni droiture, ni justice : il fut ambitieux, mais maladroit & scélérat : s'il n'eût pas péri sur le trône, il eût dû mourir sur l'échafaud. (L. C.)

\* AGILE, adj. (*Gramm.*) léger, dispos, qui se meut aisément.

\* AGILEMENT, adv. (*Gramm.*) d'une manière agile, avec agilité, avec souplesse.

\* AGILITE, f. f. (*Gramm.*) légèreté, souplesse, facilité à se mouvoir, à agir.

AGIOSIMANDRE, f. m. (*Hist. Ecclésiast.*) terme tiré de deux mots grecs, *αγιος*, saint, *σημαίνω*, indiquer, comme qui dirait, ce qui sert à indiquer les saints, ou à leur notifier quelque chose. C'est le nom d'un instrument de bois (ou plutôt d'un fer, sur lequel on frappe avec un marteau ; on le nomme aussi *agiosfidere* ou *agiosfidire*), dont les Chrétiens grecs se servent au lieu de cloches. Celles-ci leur sont défendues par les Turcs qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne servent de signal pour la révolte. (C. C.)

\* AGIOTAGE, f. m. (*Commerce, jeu d'actions.*) c'est le commerce de celui qui, pour un intérêt quelconque, convertit en argent des billets, promesses, rescriptions ou contrats, qui joue en actions, qui prend des effets commercables à un tel prix dans l'espérance d'y faire un certain profit. Voyez dans ce Supplément l'article ACTIONS (JEU ou COMMERCE D').

\* AGIOTER, v. a. (*Commerce.*) agioter des actions, c'est les acheter, ou les vendre, en un mot, en faire commerce pour en tirer un certain profit.

AGIRA, (*Géogr.*) petit pays de l'île de Corfou, sur la côte occidentale. C'étoit jadis la contrée de Corcyra. Il contient environ vingt villages, du nombre desquels on remarque le château Saint-Ange, & le couvent nommé *Paleo Castrizza*. Les habitans de ce district peuvent monter à huit mille personnes. (C. A.)

AGIS I, (*Histoire de Lacédémone.*) *Agis* qui donna son nom à la famille des Agides, étoit fils d'Euristene, descendant d'Hercule, dont la postérité, après avoir long-tems erré sans éclat dans le Péloponese, se rassembla dans la Laconie où elle occupa le trône de Sparte pendant neuf cens ans. Euristene & Proclès furent les premiers de cette famille, qui régnerent conjointement à Lacédémone avec un pouvoir égal. Euristene étant mort après un regne de quarante-deux ans, son fils *Agis* recueillit son héritage, & eut la portion du trône qui appartenoit à sa famille. Les rois de Sparte décorés d'un vain titre étoient alors sans domaine & sans pouvoir : ils commandoient à un peuple libre, qui reconnoissoit un chef & ne vouloit point de maître. Il falloit ménager ce peuple sauvage, & n'en rien exiger pour en tout obtenir. *Agis*, souple & insinuant, représenta aux tribus qui lui étoient soumises, qu'il étoit juste de lui payer le même tribut que toutes les autres nations payoient à leurs souverains pour les employer aux besoins publics. Deux sentirent la justice de ses demandes. La ville d'Elos fut la seule qui refusa de consentir à la honte d'une imposition. *Agis* offensé de ses refus, forme le siège de leur ville, & les oblige de se rendre à discrétion. Le vainqueur leur laissa la vie, mais ce fut moins par un sentiment de générosité, que pour jouir plus long-tems du plaisir de leur humiliation. Ce peuple infortuné fut assujéti aux plus avilissantes fonctions de l'esclavage ; ce furent eux qui cultivèrent les terres dont leurs maîtres impérieux dévorèrent les fruits. Leur nom désignoit dans la suite tous les ennemis, que les Spartiates réduisirent dans la servitude ; telle fut l'origine des Ilotes inhumainement dégradés par ces Spartiates impitoyables qu'on peint si vertueux, & qui ne furent qu'austères & sauvages ; mais l'outré, dans tous les tems, a usurpé le nom de sublime. *Agis* ne régna qu'une année, ainsi il est à présumer que la conquête d'Elos fut le seul exploit mémorable de son regne. Ce prince mourut environ mille ans avant Jesus-Christ. (T-N.)

AGIS II. monta sur le trône de Sparte, la sixième année de la guerre du Péloponese, qui assura à Lacédémone la supériorité sur le reste de la Grece. Cette guerre allumée sous le regne d'Archidame, fut soutenue avec gloire par son fils *Agis*, qui adopta le système guerrier de son pere. Ce fut le siecle des héros de la Grece, dont la jalousie employa à sa ruine des guerriers qui pouvoient lui assujétiir l'Asie. On vit paroître sur le même théâtre les Brasidas, les Lysandre, les Alcibiade & les Cimon. *Agis* entraîné par ses inclinations belliqueuses crut n'être roi que pour faire la guerre aux hommes. Les premiers jours de son regne sont marqués par son invasion dans l'Argolide, qui eut le plus brillant succès. Son dessein étoit de pénétrer dans l'Attique ; mais les tremblemens de terre qui bouleversoient cette contrée, frapperent de terreur son armée qui se persuada que les dieux se réservoient la punition de ses ennemis. Ce contretems ne fit que retarder l'exécution de son dessein ; & l'année suivante, il entra dans l'Attique qu'il ravagea sans trouver d'ennemis à combattre. Rien ne s'opposoit à ses succès, lorsqu'il apprit que les Athéniens sans défense dans leur pays avoient dispersé la flotte de Lacédémone, & ravageoient le territoire de Sparte. *Agis* s'arrêta au milieu de ses conquêtes, & vint au secours de sa patrie. Les Spartiates toujours vainqueurs lorsqu'il marchoit à leur tête, n'éprouverent de revers que dans les lieux où il n'étoit pas. Quoiqu'il eût toujours été heureux, il fut obligé de remettre le commandement à un autre. La loi trop prévoyante défendoit de prolonger le commandement au-delà d'une année. C'étoit pour prévenir les

dessins d'un ambitieux qui auroit pu abuser de son pouvoir pour asservir sa patrie. Cette loi avoit ses avantages & ses abus. Elle assuroit la liberté publique, mais elle ôtoit à l'état des héros qui seuls pouvoient le défendre. Les momens qu'*Agis* ne passa point sous la tente, furent employés à la réforme des abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement. Il crut devoir abolir l'égalité qui subsistoit entre les six tribus, & il lui parut juste d'accorder de plus grands privilèges à celles qui étoient les plus utiles; les prérogatives furent proportionnées aux services. Mais comme chacune avoit la vanité de croire en être la plus digne, ces changemens introduits firent beaucoup de mécontents & de murmurateurs; son mérite & son courage imposèrent silence à la censure. Ce prince laborieux, dans son loisir, s'occupoit des moyens d'abaisser l'orgueil d'Athènes; & quoiqu'il ne fût plus à la tête des armées, il en dirigeoit les mouvemens en facilitant aux généraux leurs conquêtes. Ce fut dans ce tems qu'Alcibiade, fugitif d'Athènes, fut chercher un asyle à Lacédémone, où, pour se venger de son ingrate patrie, il indiqua à *Agis* les moyens de saper sa puissance par la prise de Dercilée qui, n'en étant éloignée que de sept lieues, pouvoit servir à intercepter les convois. *Agis* se chargea lui-même de cette entreprise, & l'exécuta avec succès. Après avoir fortifié Dercilée, il se répandit dans l'Attique, dont il ravagea les moissons. Les Athéniens avoient réuni leurs forces dans le territoire de Mantinée, *Agis* impatient de les combattre, marche contre eux, les joint & donne le signal du combat. Les deux armées saisies d'une terreur soudaine, forcent leurs chefs à conclure une trêve de quatre mois. *Agis* menacé par une soldatesque insolente & rebelle, est forcé de souscrire aux conditions. Les Lacédémoniens irrités de cette molle condescendance lui font son procès, & l'on alloit prononcer son arrêt lorsqu'il s'abassa à demander la grace, non par un sentiment de crainte, mais pour lui laisser le tems d'effacer sa honte par quelque action d'éclat. Il obtint la vie, mais il eut l'humiliation d'être soumis aux conseils de dix personnes, & il lui fut défendu de rien exécuter sans avoir leur approbation préliminaire. Cette sévérité contre le chef de la nation étoit autorisée par une loi qui permettoit aux rois de lever autant de soldats qu'ils croyoient que le besoin l'exigeoit; mais il leur étoit défendu de retirer les troupes prêtes à combattre, & c'étoit la faute qu'on reprochoit à *Agis*. L'action la plus utile & la plus prudente devenoit criminelle, lorsqu'elle étoit une infraction à la loi.

La trêve de quatre mois fut bientôt violée par les Athéniens; & cette infraction fournit à ce prince l'occasion d'effacer sa honte dans la plaine de Mantinée, où il combattit avec un courage qui approchoit de la féroce. Son ambition étoit d'exterminer jusqu'au dernier des ennemis; & ce fut lui qui eut tout l'honneur de cette journée. Il fut aussi heureux à négocier qu'il avoit été habile à vaincre; il détacha les Argiens, les Thraces & les Eubéens de l'alliance d'Athènes, dont la flotte fut battue & dispersée devant Syracuse. A son retour à Sparte, il ne put obtenir le privilège de souper avec sa femme: ce roi vainqueur fut soumis à la loi commune qui assujettissoit tous les citoyens à se trouver aux repas publics. Il étoit d'un caractère franc & brusque, ses réparties étoient vives. Le député d'une ville alliée lui fit une longue harangue; & lorsqu'il eut fini, il lui demanda quelle réponse il feroit à ceux qui l'avoient envoyé: *dis-leur*, répond *Agis*, *que tu as eu bien de la peine à finir, & que j'en ai eu autant à l'entendre*. Il mourut trois cens quatre-vingt-dix-sept ans avant Jésus-Christ. (T-N.)

AGIS III. monta sur le trône de Sparte dans un

âge où les passions exercent le plus d'empire. Les institutions de Lycurgue étoient tombées dans l'oubli, & l'ancienne austérité avoit été remplacée par le luxe & la mollesse. *Agis* élevé dans les délices, ne se laissa point séduire par l'exemple; il forma le dessein de rendre aux institutions primitives leur ancienne vigueur; & pour y réussir, il commença la réforme sur lui-même. Le luxe Asiatique, introduit par les relations des Spartiates avec les Perses, fut subitement proscriit. Sobre & frugal, il ne fit servir sur sa table que des mets communs & sans assaisonnement: simple dans ses habits, ses mœurs pures furent sa plus belle parure: l'exemple des rois est la règle de leurs sujets. Les jeunes Spartiates se firent un devoir d'imiter sa simplicité. Toute réforme est moins pénible aux jeunes gens qui n'ont point encore fixé leurs penchans, qu'aux vieillards blanchis dans les préjugés, & domptés par l'habitude. La mere d'*Agis* épouvantée de la témérité de l'entreprise, ne vit dans ce projet qu'un amour dangereux des nouveautés; mais elle se laissa subjuguier par les sollicitations de son frere Agésilas qui, quoique corrompu par le luxe, goûta d'autant plus volontiers le projet d'une réforme, qu'elle le mettoit à couvert de la poursuite de ses créanciers. La mere rassurée par la pureté des motifs qui dirigeoient son fils, versa tout son or dans le trésor public, & fit le sacrifice de ses biens immenses à la patrie. Son exemple eut bientôt de généreux imitateurs. Un enthousiasme subit saisit tous les Spartiates. Les dames entraînées par l'exemple de la mere de leur roi embrassèrent l'austérité de la réforme; elles exerçoient alors une domination absolue sur leurs maris qui n'étoient que leurs premiers esclaves; elles n'usèrent de leur pouvoir que pour les affranchir de la servitude des sens.

Ce premier mouvement étoit trop vif pour être durable: elles se repentirent bientôt d'avoir renoncé à l'élégance de leur parure, & aussitôt elles résolurent de détruire l'ouvrage qu'elles s'étoient empressées d'élever. Le roi *Agis* avoit pour collègue Léonida, qui avoit vieilli dans le luxe & les voluptés. Il ne put se résoudre à se soumettre dans son déclin à un régime sévère. Les vieillards qui trembloient au seul nom des institutions de Lycurgue, formerent une espece de confédération pour arrêter le réformateur dans sa marche. *Agis*, que les obstacles rendoient plus ardent, leur opposa Lyfandre & plusieurs citoyens respectés par leur désintéressement; & assuré de leur appui, il convoque le sénat, où il propose d'abolir les dettes, & de partager par égales portions les terres entre tous les citoyens. La proposition fut vivement agitée, & les opposans l'emportèrent d'une voix. Ce premier début ne rebuta point le réformateur, il se transporta dans l'assemblée du peuple, où il se dépouilla de tout son patrimoine: sa mere, son aïeule, ses parens & ses amis firent le même sacrifice. Le peuple frappé du désintéressement d'un roi qui se dépouilloit pour le revêtir, le révere comme une intelligence divine envoyée sur la terre pour présider à ses destinées. Léonida jaloux de la gloire de son collègue, ne voit en lui que le censeur de son avarice; il souleve le sénat, dont les membres étoient accoutumés à des superfluités que l'habitude rend nécessaires. Lyfandre, pour se débarrasser d'un ennemi si dangereux, le cite au tribunal du peuple, juge de ses rois, il l'accuse d'avoir épousé une femme étrangère, & d'élever, comme ses enfans, les fruits d'une union que la loi flétrissoit comme un concubinage. La plus grave des accusations étoit d'avoir fait un long séjour dans une cour étrangère, dont il avoit rapporté la mollesse & les vices. La loi de Sparte décernoit peine de mort contre celui qui sans permission résidoit

réfidoit sur une terre étrangère. Léonida, pour se soustraire à la rigueur de son arrêt, chercha un asyle dans un temple. Il fut aussitôt dégradé, & son gendre fut mis en sa place.

Sparte déchirée de factions, se soutint par la prudence d'Agis, qui ne vit dans Léonida qu'un infortuné que son malheur lui rendoit respectable; & pour ne point l'exposer à être la victime d'une multitude furieuse, il lui donna une escorte qui le conduisit à Tégée. Dès qu'il n'eut plus d'opposition dans ses desseins, & qu'il vit que son nouveau collègue conspiroit avec lui dans leur exécution, il ordonna d'apporter dans le forum toutes les obligations pécuniaires, qui aussitôt furent brûlés aux yeux des créanciers dépouillés de leurs titres. Le partage des terres fut ensuite proposé, le perfide Agésilas s'opposa à l'exécution. Les dettes abolies l'avoient délivré de l'importunité de ses créanciers; il étoit le plus riche de la Laconie en fonds de terre, il ne put consentir à un partage qui le réduisoit à l'égalité: sur ces entrefaites, Agis fut obligé de marcher au secours des Achéens. Pendant son absence, Agésilas revêtu du pouvoir, exerça les vexations les plus criantes, & sa tyrannie devint le crime des deux rois qui l'avoient favorisé, lorsqu'il ne s'étoit point encore rendu criminel. Agis triomphant n'eslève à son retour que des outrages. Ses amis l'abandonnent: il cherche un asyle dans le temple de Minerve. Léonida revenu de son exil, devient son juge & son plus ardent persécuteur. Ce prince ingrat eut la lâcheté d'oublier, que dans la première révolution, il n'avoit été redevable de la vie qu'à la générosité de son collègue. Il corrompt des hommes pervers pour l'arracher de son asyle. L'éphore Amphare se chargea de lui livrer sa victime. Ce traître, quelque tems auparavant, avoit emprunté la vaiselle d'or & les meubles les plus précieux de la mere d'Agis. Il saisit cette occasion pour se les approprier. Il va trouver Agis, pour le conduire au bain avec une forte escorte, & comme le prince étoit prêt de rentrer dans le temple qui lui servoit d'asyle, il est traîné en prison par son ami parjure. Les éphores le condamnerent à la mort. Tous les officiers refuserent de le conduire au lieu de son supplice. Amphare, sans remord & sans pudeur, se charge de remplir lui-même ce barbare ministère. Agis voit d'un œil tranquille l'appareil de la mort: tous les spectateurs versent des larmes; c'est lui qui veut être leur consolateur. *Ce n'est pas moi, dit-il, que vous devez plaindre, réservez votre pitié pour ceux qui me font périr.* Sa mere & son aïeule à qui l'on avoit caché sa mort, se rendent à sa prison pour le consoler. Archidamie, accablée d'infirmités & d'années, entre la première, & en même tems elle expire sous le fer des assassins: la mere d'Agis, qui fut ensuite introduite, aperçut le cadavre sanglant de sa mere & de son fils. La nature étonnée lui fait éprouver trois supplices, elle s'écrie: *O, Agis! mon cher Agis! ta douceur dangereuse nous a conduits à la mort.* L'invincible Amphare l'écoute avec indignation, & lui dit: *Puisque tu oses plaindre ton fils, tu te declares sa complice;* & aussitôt il donne aux bourreaux le signal de frapper. *Dieux immortels, s'écrie-t-elle, je ne vous demande pour grace que d'épargner ma patrie: ne permettez pas que mon sang, ni celui de ma famille, soit la semence des calamités publiques: les remords de nos ennemis seront nos vengeurs.* Archidamas, frere d'Agis, sauva sa vie par la fuite. (T-N.)

AGIS IV. n'est célèbre que par sa jalousie contre Alexandre le Grand, dont il crut pouvoir arrêter les prospérités; il souleva le Péloponese, & avec l'argent de la Perse il leva une armée qui fut défaite & dissipée par les lieutenans du héros Macédonien. (T-N.)

Tome I.

AGITATION de la mer, (Marine.) La mer, ainsi que tout corps gravitant, est naturellement dans un état tranquille; & l'agitation plus ou moins forte, mais continuelle dans laquelle elle est, provient de causes qui lui sont étrangères. Entre ces causes on peut en distinguer deux principales; l'une agit la masse entière des eaux, & la remue dans toute leur étendue & dans toute leur profondeur, & c'est à la combinaison des forces de l'attraction de la lune & du soleil, qu'il semble qu'on doit l'attribuer. Cette agitation ou ce mouvement de la mer, s'appelle flux & reflux. (Voyez FLUX & REFLUX, dans le Dict. des Sciences, &c.) L'autre cause de l'agitation de la mer, est l'effort du vent ou la pression du vent sur sa surface; agitation qui se trouve réduite à la seule partie de la mer où cet effort se fait sentir.

La première de ces causes agissant sur toute la masse des eaux en même temps & d'une manière douce & progressive, ne produit aucune marque sensible à leur surface (j'en excepte cependant les courans qui sont bien une agitation dépendante du flux & reflux, mais dépendante aussi de la combinaison d'une autre cause, & qui n'occasionnent d'ailleurs aucune agitation à la mer dans le sens où je la considère, c'est-à-dire une agitation de haut & de bas ou d'inégalité perpendiculaire). Mais la seconde des causes agit violemment la mer, la sillonne, la rend raboteuse & inégale, & produit ce qu'on appelle houle, lame, vague & lame fourde. Lame & vague sont de mots synonymes, mais la houle & la lame fourde en différent, & différent entre elles. La lame ou vague est occasionnée par la pression du vent & est conséquemment proportionnelle à sa force, compensation faite toutefois des circonstances qui l'accompagnent comme la pluie qui peut, en frappant continuellement l'eau, l'unir ou empêcher plus longtemps sa surface de s'altérer.

Lorsque les vents ont régné long-temps d'une même partie, les vagues qui se succèdent les unes aux autres, ont acquis un mouvement dans ce sens, qu'elles conservent long-temps encore après la cessation de ce vent. Souvent même un vent opposé ne peut détruire cette ondulation de la mer, & on éprouve alors deux lames en sens contraire: l'une plus nouvelle & plus à la surface est la lame du vent régnant; & l'autre plus ancienne & plus creuse est ce qu'on appelle la lame fourde.

Le long des côtes, la lame élevée & poussée par le vent s'étend sur les plages à une distance où elle n'atteindroit pas naturellement, & d'où son propre poids la fait refluer avec d'autant plus de vitesse que la pente de cette plage est plus rapide. Il se forme donc alors un conflit des mouvemens en sens opposés qui se font sentir à une certaine distance, & forment une inégalité dans la prolongation des lames, qui caractérise la houle & la différencie. Sur les accores d'un banc, à une différence subite de profondeur d'eau, sur un fond inégal & coupé de roches, en des endroits battus en peu de temps par différens vents, la mer y est houleuse ou patouilleuse. Le même effet se fait sentir aussi dans les mers resserrées, & qui sont conséquemment proportionnellement plus de côtes. La mer houleuse fatigue beaucoup davantage les vaisseaux, parce qu'elle leur communique des mouvemens plus vifs & plus irréguliers.

Il est utile de distinguer ces différentes sortes d'agitation, & même d'établir des nuances entre la grosseur de la vague. A la mer où les choses dépendent si souvent de l'élément sur lequel le vaisseau est porté, comment juger d'une relation, avec quelque sorte de certitude, si l'on ne fixe pas les idées sur l'état de la mer, & s'il n'y a point de mots propres à les y attacher, & à en déterminer la valeur? c'est ce qui m'a porté à faire cet article, & à parler

D d

sous un même mot des différens états de l'agitation de la mer.

Outre la mer houleuse & la mer battue de lame fourde dont j'ai parlé, je voudrois donc que l'on convint encore de distinguer plusieurs degrés dans l'agitation de la mer appelée vague ou lame, & causée par le vent régnant. Cinq classes seroient, je crois, suffisantes pour cette division sous les noms de mer agitée ou mâle, mer mauvaise, mer grosse, mer très-grosse & mer horrible.

Comme la grosseur de la vague est presque toujours proportionnelle à l'état du vent, excepté dans quelques circonstances particulières qui ne doivent point faire règle, je me servirai également de l'idée que l'on a de la force du vent ou de la grosseur de la lame, pour me faire entendre & pour déterminer les occasions où on doit appliquer ces différentes dénominations.

Mer agitée ou mâle, seroit celle où un vaisseau de guerre ne peut point porter ses perroquets.

Mer mauvaise, seroit celle où le vaisseau de guerre prend ses ris.

Mer grosse, seroit celle où le vaisseau de guerre ne peut point se servir de sa première batterie.

Mer très-grosse, seroit celle où le vaisseau de guerre ne peut pas même démarer ses canons.

Et enfin la mer horrible, seroit celle où le vaisseau battu par la tempête, ne peut, sans souffrir, ni tenir le côté en travers, ni courir vent-arrière pour fuir la lame.

On sent bien que je parle ici des vaisseaux de guerre ordinaires, & non de ceux qui ont des qualités ou supérieures ou inférieures. On doit sentir de même que je ne veux point prendre mes exemples dans ces positions contraintes, où il faut qu'un vaisseau s'efforce ou succombe. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\*AGITER, v. a. (*Gramm.*) au sens propre, remuer, ébranler, secouer; le vent agite les feuilles des arbres; au figuré, troubler, jeter dans le désordre & la confusion: *les passions agitent l'ame*: cette révolution agita long-temps l'Europe; ou bien, débattre, discuter: voici la question qu'on agita.

\*AGLAË, (*AGLAIA dans le Dict. des Sciences, &c.*) *Myth.* elle présidoit aux yeux qu'elle rendoit vifs & brillans, ou tendres & touchans. On la représente tenant en main un bouton de rose.

\*AGLAOPHEME, (*Myth.*) l'une de Syrenes, filles de l'Océan & d'Amphitrite.

\*AGLAÛS, (*Hist. anc.*) berger d'Arcadie qui, content du léger héritage que ses peres lui avoient laissé, le cultivoit de ses mains, & vivoit heureux. Gigès, roi de Lydie (ou Crésus, suivant Pausanias) fier de ses richesses & de sa puissance, osa, par une espece de défi, consulter l'oracle d'Apollon pour savoir s'il y avoit sur la terre un mortel plus heureux que lui. Le dieu répondit que l'heureuse médiocrité dont *Aglaius* jouissoit sous un toit rustique, étoit préférable à la fausse félicité du trône.

§AGNANO, (*Géogr.*) lac d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, sur le chemin de Naples à Pouzole. Ce lac est singulier en ce qu'il paroît quelquefois bouillonner sur ses bords, principalement quand il y a beaucoup d'eau. Ce bouillonnement, semblable à celui de l'*Aqua Zolfa* de la Campagne de Rome, ne vient que de l'air & des vapeurs qui se font jour au travers de l'eau; il n'y a point de chaleur sensible dans le lac. On n'y remarque rien de corrosif. On prétend qu'il est dangereux de s'y baigner, parce qu'il y a un insecte qui s'attache aux nageurs, & dont on ne peut se débarrasser; mais ce pourroit être un conte semblable à celui du remora. Le plus grand danger de ce lac, est celui du mauvais air en été. La plupart des habitans se

retirent alors vers la montagne de Camaldules pour éviter la puanteur & l'infection. Sur le bord de ce lac, sont les étuves de St. Germain, & près de là est la fameuse grotte du chien. *Voyage d'un François en Italie. (C. A.)*

\*AGNEAU PASCAL, (*Hist. sac.*) c'est le nom par lequel on désigne l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient, lorsqu'ils célébroient la fête de Pâques. Voyez PAQUES dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*

AGNEAU, s. m. (*terme de Blason.*) meuble qui entre dans plusieurs écus.

Agneau pascal, est celui qui tient un pennonceau chargé d'une croifette.

L'agneau est l'hiéroglyphe de la douceur, de la bonté & de la franchise.

Emé de Marcieu, en Dauphiné: d'azur à un agneau passant d'argent; au chef d'or, chargé de trois rencontres de boufs de sable.

De Vouigny, à Paris: de gueules à l'agneau pascal d'or, au chef consu d'azur chargé de trois étoiles d'argent. (*G. D. L. T.*)

AGNIUS, (*Hist. de Suede.*) fils de Dager, roi de Suede, succéda à son pere en 172. Sa passion pour la guerre lui fit quitter bientôt les rênes du gouvernement pour prendre les armes. Il les tourna contre les Finlandois. Ces peuples s'étoient signalés sous le regne de son pere, par de fréquentes révoltes. Il les soumit & les força de lui donner, pour ôtage de leur fidélité, Schialvia, fille de Frotton, dont la beauté faisoit l'ornement de cette contrée. Mais dans le trajet, il fut tellement épris des charmes de sa captive que dès qu'il fut abordé au port de Stok-Sund, il fit dresser sous un arbre une tente superbe, épousa la princesse en présence de ses officiers, & la fit proclamer reine. Elle feignit de lui rendre tendresse pour tendresse; mais elle avoit conçu le projet de venger la Finlande par une perfidie que son patriotisme ne peut excuser. Tandis que son époux étoit plongé dans le sommeil léthargique qui suit l'ivresse, elle l'étrangla, le suspendit à l'arbre même où l'hymen avoit été célébré, & s'enfuit en Finlande: on la poursuivit en vain. *Agnius* fut enterré au pied de l'arbre même; & c'est là que fut bâtie depuis la ville de Stokholm. Heureusement pour l'honneur du beau sexe, le peu de vraisemblance de cette aventure affoiblit beaucoup la croyance que les habitans du nord ont accordée long-temps à l'histoire de leur prétendue Judith. (*M. DESACY.*)

§AGNUS CASTUS, (*Botanique.*) en latin *virex*; en anglois, *chaste tree*, arbre chaste; en allemand *reuschbaum*.

*Caractere générique.*

Le calice de la fleur est semblable à un petit globelet divisé par son bord en cinq petites dentelures, la fleur est monopétale & labiée, c'est un tube un peu plus enflé en-bas qu'en-haut. Ce tube est évasé & échancré en quatre parties, dont celle d'en-bas, c'est-à-dire la levre inférieure est la plus large & la plus longue; celle d'en-haut, ou la levre supérieure, est recoupée en deux parties aiguës, & les deux du milieu, qui sont disposées en croifillon, sont petites & entières: cette fleur est pourvue de quatre étamines capillaires, terminées par des sommets mobiles, semblables à de petits croiflans. Deux de ces étamines sont plus courtes que les deux autres. Au fond du calice se trouve un embryon arrondi qui supporte un style délié, couronné par deux stigmates alongés, en forme d'alêne; l'embryon devient ensuite une coque cylindrique, à quatre cellules dont chacune contient une petite semence ovale.

1. *Agnus castus* à feuilles digitées & entières, à fleurs verticillées, ou *agnus castus* commun.

*Vitex foliis digitatis, spicis verticillatis.* Linn. sp. pl. 938.

*Chaste tree with fingered leaves and whorled spikes of flowers, or, common chaste tree.*

2. *Agnus castus* à feuilles digitées & dentelées, à épis en panicules, ou *agnus castus* à feuilles larges & dentelées.

*Vitex foliis digitatis, serratis, spicis paniculatis.* Mill.

*Chaste tree with fingered sawed leaves and spikes in panicles; chaste tree with a broader sawed leaf.*

3. *Agnus castus* à trois & cinq folioles, & à fleurs en panicules partant des divisions des branches.

*Vitex foliis ternatis quinatisve, paniculis dichotomis.* Lin. sp. pl. 938.

*Chaste tree with trifoliate and quinate leaves and panicles of flowers rising from the divisions of the branches. Or smaller indian chaste tree.*

4. *Agnus castus* à trois ou cinq folioles découpées en ailes, à épi terminal, composé de fleurs verticillées.

*Vitex foliis ternatis quinatisve pinnato incisifs, spicis verticillatis terminalibus.* Mill.

*Chaste tree with ternate and quinate leaves, which are cut like wings and whorled spikes of flowers terminating the branches.*

Le n<sup>o</sup>. 1. s'éleve à la hauteur d'environ douze pieds sur une tige ligneuse tout le long de laquelle naissent des branches opposées, quadrangulaires, flexibles & recouvertes d'une écorce olivâtre. Les feuilles sont pour la plupart opposées & composées de cinq, six ou sept folioles dont les cinq principales sont disposées comme les doigts d'une main étendue, & se réunissent sur un genou qui termine le pédicule commun. Ce genou se recourbe en en-haut, & élève ces folioles. Au-dessus du pédicule commun & au bas de ces cinq folioles, il s'en trouve une ou deux très-petites. Toutes sont entières, lisses, étroites, lancéolées, très-alongées & terminées par une longue pointe un peu émoussée. Elles sont d'un verd-obscur en-dessus, & d'un glauque blanchâtre en-dessous. Des épis composés qui naissent à l'extrémité & à l'aisselle des branches, portent les fleurs qui sont attachées autour des maîtres pédicules d'une telle manière qu'elles ressemblent à de petites couronnes enfilées à une certaine distance les unes au-dessus des autres; dans les provinces septentrionales de la France, elles s'épanouissent en septembre & durent une partie d'octobre lorsque le tems est doux; elles sont gracieuses & très-parfumées; mais ce qui en rehausse le prix, c'est qu'il n'y a plus du tout d'arbuscules en fleurs dans ce premier mois d'automne qui n'offre même qu'un très-petit nombre de plantes à fleurs inodores.

Les fleurs de cet arbuscule sont originairement bleues, mais on en a deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à fleurs rouges. Le blanc fleurit le premier, le bleu le second, & le rouge le dernier. Tous trois sont d'un très-bel effet, entremêlés dans les bosquets d'été & d'automne, où l'on doit les planter en quatrième ou cinquième ligne.

L'*agnus castus* croît le long des rivières de Sicile & des environs de Naples, & dans les terrains aquatiques de l'Archipel; ainsi il demande une terre légère & humide: & comme ces contrées sont situées sous un climat chaud, il convient, dans les températures moins heureuses, de le protéger un peu contre la gelée. Que l'on plaque donc, à la fin de l'automne, de la litière autour de son pied & qu'on l'empaille même, tant qu'il est jeune, à la

manière détaillée ci-dessus art. ALATERNE. Il pousse fort tard dans l'automne; ses jeunes branches sont encore herbacées à l'entrée de l'hiver, aussi périssent-elles en partie par l'effet de la gelée: mais en usant de la précaution que nous venons d'indiquer, du moins ne feront-elles pas prises si bas; le tronc se durcira peu-à-peu, les maîtresses branches prendront de la consistance; par la suite les pertes qu'il aura essuyées pendant l'hiver seront peu sensibles, & d'autant moins qu'il ne porte ses fleurs que sur les pousses de l'année.

Cet arbrisseau se multiplie de graines, mais cette voie est fort longue; celle des marcottes & des boutures est plus courte & plus certaine.

Nous nous sommes très-bien trouvés de faire les marcottes en juillet: au printemps on n'est pas sûr de trouver du bois vif. Nous détachons les boutures à la fin d'octobre, nous les plantons dans des pots que nous mettons l'hiver sous des chassis: au printemps nous enterrons ces pots dans une couche tempérée dont la chaleur assure la reprise & favorise la croissance des boutures, qu'on peut planter à demeure dès le printemps suivant. Cet arbuscule, ainsi que tous ceux qui sont un peu sensibles à la gelée, parce qu'ils poussent tard, ne doivent point être plantés en automne, lorsque c'est pour les établir en pleine terre.

Toutes les parties de l'*agnus castus* exhalent une odeur de camphre, qui a sans doute donné l'idée de la propriété qu'on lui attribue d'entretenir la chasteté; mais on doit plutôt attendre cette vertu privative de la force de l'ame que de celle d'une plante.

Le n<sup>o</sup>. 2 est indigène de la France méridionale: il part de son pied plusieurs branches moins rameuses que celles de l'espèce précédente, & qui ne s'élevent guère qu'à deux coudées: son écorce est plus blanchâtre, les folioles ne sont pas si longues, elles sont moins fermes, & leur bord est dentelé. Les fleurs sont disposées en panicules qui sortent vers le bout des branches; les panicules sont plus courts, les fleurs plus petites, plus précoces, & ordinairement bleues. La culture est la même que celle du n<sup>o</sup>. 1.

Le n<sup>o</sup>. 3 nous vient des deux Indes; c'est un arbre de terre chaude.

Le n<sup>o</sup>. 4 a été apporté de la Chine par nos missionnaires. C'est un arbuscule de terre. Tous deux se multiplient de boutures & de marcottes, & demandent le traitement convenable aux arbres de terre & de terre chaude. Le dernier ne verdoie que fort tard: avant la pousse ses branches ressemblent si fort à du bois sec, que plusieurs l'ont arraché des pots, le croyant mort. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

\* § AGNUS SCYTHICUS. Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. au lieu de *Eusebe de Nuremberg*, lisez *Eusebe de Nieremberg*.

AGOGÉ, (*Musique ancien.*) une des subdivisions de l'ancienne mélodie, laquelle donne les règles de la marche du chant par degrés, alternativement conjoints ou disjoints, soit en montant, soit en descendant. Voyez MÉLOPÉE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S.)

Martianus Capella, donne, après Aristide Quintilien, au mot *agogé*, un autre sens que j'expose au mot TIRADE, (*Musique.*) dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (S.)

AGOL, (*Géogr.*) ville d'Afrique dans la haute Éthiopie, vers le mont Amara. Duval & Sanfon, deux célèbres géographes, qui nous parlent de cette ville, ne nous apprennent rien de plus à son sujet; ils se sont contentés de la tracer sur leurs cartes géographiques. (C. A.)

\* AGONIE, (*Médec.*) mot formé du Grec *ἀγών*, qui signifie le dernier combat de la nature contre la mort, l'état d'un homme mourant.

\* AGONISANT, ANTE, adj. & f. (*Gramm.*) qui est à l'agonie.

\* AGONISER, v. n. (*Gramm.*) être à l'agonie, à l'extrémité, sur le point de mourir.

\* AGONISTARQUE, (*Hist. anc.*) c'est le nom que l'on donnoit à un officier chargé du soin de faire exercer les athlètes avant qu'ils combattissent.

\* § AGOREUS & ARGOREUS, (*Mythol.*) font le même surnom de Mercure, avec cette différence que le dernier est corrompu ou estropié par de mauvais Mythologistes, dont il falloit se défier. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AGOSTA ou AGOUSTE, ou AUGUSTA, (*Géogr.*) petite ville de Sicile, sur la côte orientale de cette île, dans une presqu'île, au sud du golfe de Catania & au nord-ouest de l'isola de *li monghisi*. Elle fut bâtie par l'empereur Frédéric, en 1229, au lieu où étoit l'ancienne Xiphonie. Ce prince y fit ensuite faire une citadelle, en 1232; elle a un port fort vaste où les vaisseaux sont en assurance, & ce port est défendu par trois châteaux bâtis sur des écueils au milieu de la mer. Les François s'en rendirent maîtres en 1675; elle a été entièrement abîmée par un violent tremblement de terre arrivé au mois de janvier 1693; il n'y reste plus que des ruines. *Long.* 37. 20. *lat.* 36. 45. (*C. A.*)

AGOUNA, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique sur la côte d'Or en Guinée. Il commence près du cap *Monte del Diabolo*; delà il s'étend à l'est au long du rivage jusqu'au pays d'Aquambo ou d'Akra. Au nord, il borde le pays de Sonquay, & l'océan au sud. Son étendue sur la côte est d'environ quinze lieues; il a plusieurs villes & villages: sa capitale est Barku. Les habitans du pays sont tous pêcheurs & guerriers; ils ont beaucoup d'adresse à contrefaire l'or & l'argent, pour duper les marchands Européens. Les Anglois y ont un fort à quatre lieues environ de Barku. *Long.* 16. 45. *lat.* 5. 6. (*C. A.*)

AGOUT, (*Géogr.*) rivière de France en Languedoc, qui a sa source dans les montagnes de la Caune aux Sevennes; elle passe à Fraisse, à Brassac, à Roquecourbe, à Castres, à Lavaur, à Damiate; & ayant reçu le Caudet, le Toret, Durenque, Dadou & quelques autres petits ruisseaux, elle se décharge dans le Tarn au-dessous de Rabasteins près de Montauban. (*C. A.*)

§ AGRA, (*Géogr.*) grande ville d'Asie, capitale de l'empire du Grand Mogol: elle est située sur le Gemini, qui est un bras du Gange, & bâtie en forme de demi-lune, avec un mur de pierres rouges & un fossé de cent pieds de large qui regne tout autour. On y compte plus de cinq cens mille habitans; on y voit soixante caravanserais, huit cens privilégiés, & grand nombre de places publiques & de mosquées. On y admire le mausolée de Tadjemchal, femme du Mogol Cha-géan, qui employa vingt ans à le faire bâtir. Mais ce qui est sur-tout d'une magnificence unique, c'est le palais des empereurs Mogols, situé à l'extrémité de la ville, qui s'élève en forme de château au centre de vingt autres palais de seigneurs: il est entouré d'un mur extrêmement haut, & il renferme trois vastes cours ornées de portiques & de galeries. C'est-là qu'on voit ce trône & ces trésors fameux & cette treille dont il y a quelques ceps d'or, avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, & chargés de grappes d'émeraudes, de rubis & de grenats, suivant Tavernier; du reste, les maisons d'Agra sont petites & assez mal bâties. Les environs de la ville sont très-fablonneux, & les chaleurs de l'été fort incommodes. Le peuple y est d'un caractère fort doux & très-porté à l'amour

& à la volupté, ce qui rend ses mœurs dissolues & inconséquentes. On y suit, comme par-tout ailleurs, la religion du prince, qui est le Mahométisme; il y a quelques Ombras & Rajas qui sont idolâtres, mais cela ne les empêche point de vivre en freres avec les Mahométans. *Long.* 95. *lat.* 26. 40. (*C. A.*)

AGRAMONT, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Catalogne, sur la Segre, entre Lérida & Solsona. C'est le chef lieu d'une juridiction; du reste, elle est peu considérable. *Long.* 18. 50. *lat.* 41. 30. (*C. A.*)

AGRÉABLE, f. m. (*Beaux-arts.*) tout le monde répète que l'agréable est le but de toutes les productions des Beaux-arts. Cela est vrai dans le même sens où l'on diroit que l'harmonie est le but de la Musique ou de la Poésie. Tout ouvrage des Beaux-arts doit être agréable sans doute, puisque s'il ne l'étoit pas, il n'attireroit l'attention de personne: mais cette qualité ne constitue pas son essence; elle est requise dans les ouvrages de l'art, comme la propreté & l'agrément sont requis dans un bâtiment, dont l'essence consiste en tout autre chose.

Pour que l'artiste ne donne pas dans des écarts par une fausse notion sur l'essence des Beaux-arts, il faut qu'il consulte la nature, cette grande institutrice des artistes, & qu'il observe l'usage qu'elle fait faire de l'agréable. La nature, dans tous ses ouvrages, tend constamment à la perfection; mais elle a soin de lui donner l'agréable pour compagne inséparable. Chacune de ses productions est parfaite en son espèce, c'est par-là qu'elle est ce qu'elle a dû être, mais elle est agréable en même-tems, & c'est ce qui excite l'attention des sens. Il en doit être de même de chaque production des Beaux-arts; puisque ceux-ci ne doivent leur origine qu'au mélange de l'agréable à l'utile. Voyez l'article BEAUX-ARTS, *Dict. rais. des Sciences, &c. & Suppl.*

Il faut que tout ouvrage de l'art conserve encore de l'importance, après qu'on l'aura dépouillé de tout l'agrément que l'art y a su mettre. Un poème auquel il ne restera rien d'intéressant, après qu'on l'aura dépouillé de l'harmonie du vers, de la beauté de l'expression, & de l'ornement des images, n'est point un ouvrage digne d'éloges.

Voilà le vrai point de vue sous lequel tout artiste doit envisager l'agréable. Qu'il commence par déterminer en homme sage & judicieux l'essentiel de son ouvrage, & qu'ensuite il recherche l'agréable, pour en orner l'utile. A-t-il trouvé un sujet assez important pour occuper l'attention des personnes intelligentes, qu'il tâche de le revêtir de tous les agrémens qui peuvent charmer l'imagination. C'est-là le procédé de la nature. Elle a formé chaque partie du corps humain d'une manière parfaitement adaptée à sa destination, & avec tant d'art que l'ensemble pût produire cette machine merveilleuse qui devoit servir aux besoins de l'esprit; elle a ensuite réuni toutes ces parties sous une forme agréable; elle les a revêtues d'une peau qui couvre & unit gracieusement tous les joints; & cette peau même elle l'a parfumée de couleurs agréables, & de charmes variés.

L'étude & la connoissance exacte de ce qui constitue l'agréable, font donc une partie essentielle de l'art, mais non la partie unique. On doit exiger d'abord de l'artiste, qu'il soit judicieux, éclairé & honnête homme; mais ensuite il est également nécessaire qu'il soit homme de goût. Il a deux voies à suivre pour arriver à la connoissance de l'agréable; & il doit les suivre toutes deux. Il commencera par s'instruire de tout ce que les critiques les plus fins ont observé depuis Aristote jusqu'à nous, sur ce qui est agréable ou désagréable; il y joindra sa propre expérience; ensuite il tâchera de se faire

une théorie de l'agréable, à laquelle il puisse recourir dans les cas où les observations paroissent chancelantes ou opposées entr'elles; & qui serve à autoriser ses doutes, ou à les résoudre.

Il posera pour base de cette théorie qu'un objet pour devenir agréable, doit exciter l'activité de l'ame; & qu'il y a deux moyens d'obtenir cet effet; l'un d'agir sur l'imagination, l'autre d'inspirer des desirs. Une recherche plus détaillée de ces deux genres d'activité lui indiquera les diverses especes de propriétés requises dans les objets, pour que ces objets puissent plaire. Par cette analyse il trouvera que ce qui excite l'imagination, c'est la perfection, l'ordre, la perspicuité, la vérité, la beauté, la nouveauté, & diverses autres qualités esthétiques; il reconnoitra que le desir naît du passionné, du tendre, du touchant, du pompeux, du grand, du merveilleux, du sublime, & d'autres propriétés de cette nature, dont on traitera plus particulièrement sous leurs articles séparés. L'assemblage de tous ces chefs forme la théorie de l'agréable; mais il faut avouer qu'elle est encore très-imparfaite. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-arts de M. SULZER.*)

AGRÉMENS, f. m. pl. (*Gramm. Syn.*) on le prend dans un sens général pour signifier tout ce qui est capable de plaire: les agrémens de la campagne, les agrémens d'un séjour, les agrémens de l'esprit & du corps; mais dans le style exact & bien nuancé, les agrémens sont proprement une qualité de l'esprit, & on les distingue des graces que l'on attribue au corps. L'on dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante avec grace, & que sa conversation est pleine d'agrémens. Les graces naissent de l'aisance dans les mouvemens, & d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté. C'est un vernis qui se répand sur tout l'extérieur, & qui fait qu'on plaît jusques dans les moindres choses. Les agrémens dépendent beaucoup plus de l'humeur & du tour d'esprit; il est bien plus difficile d'acquérir des agrémens que des graces. Les agrémens ne sont pas aussi vite apperçus que les graces, mais ils attirent davantage. Que peut desirer un homme dans une femme, que de trouver au-delà d'un extérieur formé de graces & d'agrémens, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit, & de plus délicat dans les sentimens? En est-il de ce caractère? *Voyez Syn.* de l'abbé Girard. (*C. C.*)

AGRÉMENS DU CHANT, (*Musique.*) on appelle ainsi dans la musique Françoisé, certains tours de gosier & autres ornemens affectés aux notes qui sont dans telle ou telle position, selon les regles prescrites par le goût du chant. *Voyez GOÛT DU CHANT*, dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.* Les principaux de ces agrémens sont l'accent, le coulé, le flatté, le martellement, la cadence pleine, la cadence brisée, & le port-de-voix. *Voyez ces articles*, tant dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.* que dans ce *Suppl.* (*S.*)

Quelques organistes François entendent aussi par agrément, un trill, ou un pincé en particulier. (*F. D. C.*)

AGRÉMENT, f. m. AMÉNITÉ, f. f. (*Beaux-Arts.*) C'est la qualité d'un objet qui le rend propre à donner à l'esprit un contentement doux & tranquille: on dira dans ce sens qu'un beau jour de printems a de l'agrément. Il y a de très-beaux objets dont on ne pourroit pas en dire autant. Tout ce qui remplit l'esprit d'un plaisir trop vif, ou d'admiration, ou de desirs, n'a plus cette qualité. L'agrément semble, comme M. de Hagendorp l'a déjà observé, tenir à ce qu'on nomme les graces. Il gagne les cœurs & leur inspire un penchant doux, & qui n'a que du plaisir pour les objets où l'agrément se trouve.

Il semble que l'agrément résulte de ces beautés qui

se confondent entr'elles, parce qu'il n'y en a aucune qui se distingue supérieurement: elles s'entremêlent pour ne former qu'un tout harmonique. C'est ainsi qu'en peinture on nomme agréable un coloris, quand les jours & les ombres ne sont point trop fortes, & que plusieurs couleurs claires & agréables harmonient gracieusement entr'elles. Le Corregge a porté l'agrément au plus haut degré dans la peinture, il peut être regardé comme le plus grand maître à cet égard; ainsi que Raphaël l'est du côté de l'expression. Parmi les poètes, le même rapport, à très-peu-près, se trouve entre Virgile pour l'agrément, & Homere pour l'expression.

Il y a donc un beau agréable, qui, par ce caractère, se distingue du beau sublime, du beau majestueux, du beau ravissant. L'agrément plaît à tous les esprits, mais principalement aux esprits doux & tranquilles, qui n'aiment pas à être trop fortement remués.

Nul artiste n'atteindra à l'agrément, s'il n'a reçu de la nature une ame douce & complaisante. Ce ne sont pas les plus grands artistes, mais ceux dont le caractère est le plus aimable, qui sauront donner de l'agrément à leurs ouvrages. Tels ont été en poésie & en éloquence, Virgile & Addison; en peinture, le Corregge & Claude le Lorrain; en musique, Graun, dont l'aménité de l'ame perce même dans le moment qu'il veut exprimer la colere. (*Cet article est pris de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ AGRIA, (*Géogr.*) ville épiscopale de la haute Hongrie, dans le comté de Barzod, sur la rivière d'Agria. Les Allemands la nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlau*. Elle est à quinze lieues nord-est de Bude, & à vingt-deux sud-est de Cassovie. Le roi Saint-Etienne, en jeta les fondemens dans l'onzieme siecle. Cette ville a été de tout tems une place forte & importante. Les Turcs l'ayant assiégée en 1552 avec 70000 hommes, furent obligés de lever le siege, après avoir perdu en un seul jour jusqu'à 8000 hommes, quoique la garnison ne fût composée que de 2000 Hongrois. Étant sommés de rendre la place après quarante jours d'attaque, ils firent voir un cercueil sur les crenaux des murailles pour montrer la résolution où ils étoient de mourir plutôt que de se rendre. Les femmes Hongroises firent paroître en cette occasion une intrépidité extraordinaire. Mahomet III la prit cependant en 1596; mais en 1687, l'empereur la reprit sur les Turcs, & depuis ce tems, elle est restée à la maison d'Autriche. (*C. A.*)

§ AGRICULTURE, (*Ordre encyclop. Hist. de la nature. Philos. Science de la nat. Botan. Agriculture.*) On trouve dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, une histoire abrégée de l'Agriculture ancienne. Je me contenterai d'y ajouter ce qui concerne la France en particulier. On verra l'histoire de l'Agriculture chinoise au mot CHINE, dans ce *Suppl.*

On ne peut douter que l'Agriculture ne fût en honneur chez les Gaulois, long-tems avant l'arrivée des Romains. Cette partie de l'Europe étoit divisée en trois; la Belgique au nord, l'Aquitaine à l'occident méridional, & la Celtique, ou Gaule proprement dite, la plus étendue des trois, & qui s'étendoit depuis le Rhin & les monts des Vosges, jusqu'à la Garonne & l'Océan d'une part, & de l'autre jusqu'à la Méditerranée, puisqu'elle comprenoit la Province Romaine & la Narbonnoise. C'est dans la Celtique méridionale que les Phocéens vinrent fonder Marseille, & apporterent avec eux des plants de vignes & d'oliviers, qu'ils multiplièrent dans le pays. Ils firent connoître, selon quelques-uns, la culture de la vigne aux Gaulois, dans un tems où il n'y avoit que de la vigne sauvage en Italie. Mais j'ai fait voir dans mon *Œnologie*, (*imprimée à Dijon*,

chez Defay, en 1770), chap. j., que l'art de faire le vin avec le fruit de la vigne étoit en usage dans les Gaules long-tems avant l'arrivée des Phocéens, puisque, selon Athenée, liv. XIII, lors du mariage d'Euxenus, chef des Phocéens, avec Petta, fille de Nannus, roi des Saliens, peuple Celte qui habitoit les côtes de Provence, cette princesse présenta, selon l'usage du pays, une coupe où il y avoit de l'eau & du vin, à celui qu'elle vouloit se choisir pour époux. On voit, par-là l'erreur de ceux qui ne mettent que sous l'empereur Probus les commencemens de la culture de la vigne dans les Gaules. Cicéron, dans sa belle oraison pour Fonteius, parle du grand commerce de vin qui se faisoit dans l'intérieur des Gaules. Les Gaulois étoient même plus instruits que les autres nations dans cette partie de l'Agriculture. On leur doit l'invention des tonneaux. Ils mettoient fermenter dans le vin des bois de senteur, comme l'aloës, &c. pour le rendre plus odoriférant, & en avoir un plus grand débit. Dès le tems de Caton l'Ancien, on transportoit en Italie des plants de vigne des Gaules. L'espece appelée *biturica*, parce qu'elle avoit été portée du Berry en Italie, est fort louée par les *Auteurs rei rustica*, parce que ce plant étoit robuste, & multiplioit beaucoup. Dans les tombeaux des anciens Gaulois, trouvés en Bourgogne, on voit qu'ils avoient des gobelets à la main. Le Pere Montfaucon dit que c'est pour nous apprendre que le pays étoit des-lors abondant en excellent vin. Voyez l'Œnologie.

Si la culture de la vigne étoit en si grand honneur dans les Gaules avant l'arrivée des Romains, celle des grains ne devoit pas y être négligée, puisque c'est à cette dernière que les Gaules devoient une population pretqu'incroyable. Selon D. Martin, dans son histoire des Gaules, c'est la Celtique qui a peuplé l'Allemagne, l'Italie & l'Espagne. On trouve des Celtes jusqu'en Asie. C'est l'éloignement de ces colonies, qui avoient cessé toute relation avec leurs métropoles, qui a engagé M. Pelloutier & les historiens qui l'ont suivi, à faire venir les Celtes d'ailleurs, au lieu qu'ils sont tous sortis de la Gaule proprement dite, comme des essaims vigoureux, trop resserrés dans l'enceinte de la ruche où ils sont nés. La plus fameuse de ces émigrations est celle qui fut faite sous Ambigat, roi de Bourges. Ses neveux Sigovese & Bellovese conduisirent des troupes de Gaulois, le premier dans la forêt Hercinie, où il s'établit avec les Boïens, & le second dans l'Italie supérieure, qui prit le nom de Gaule Cisalpine, de tous ces peuples qui y fonderent des villes.

Les Gaulois étoient originairement sans bourgs & sans villes; leurs habitations étoient éparées dans la campagne, sur le fonds de terre qu'ils cultivoient. Ceux d'une même famille demeuroient au voisinage les uns des autres, & s'étendoient à mesure que les lignées devenoient nombreuses; ce qui forma par la suite trois ou quatre cents peuples différens les uns des autres, quoique réunis par les mœurs, les usages, la même forme de gouvernement, &c. Les auteurs font mention d'environ quatre cents peuples resserrés & comme entassés les uns sur les autres dans les Gaules.

Une population aussi nombreuse ne peut être due qu'à l'Agriculture, puisque les Gaulois n'avoient pas les ressources du commerce extérieur ni les manufactures; c'étoit principalement les terres arrosées par la Saone qui étoient d'un plus grand rapport: *ager Sequanicus totius Galliae optimus*, dit César. Aussi les Eduens qui habitoient le bord occidental de la Saone, & les Sequanois qui occupoient le bord oriental, étoient les peuples les plus puissans des Gaulois, & se disputoient la souveraineté des Gaules long-tems avant que les Romains eussent pensé à s'en rendre maîtres. Ces derniers venoient même

dans les Gaules pour y faire le commerce des grains, & ils avoient des comptoirs à Châlons-sur-Saone.

Ce fut par l'Agriculture, unique mobile de l'aisance, dit un auteur moderne, que César, ce génie vaste & profond, trouva le moyen de faire subsister de nombreuses armées dans les Gaules, & qu'il vint à bout de les soumettre. Ses premiers successeurs se plurent à embellir cette précieuse conquête par des travaux immenses, & elle devint la plus fertile & la plus belle province de l'empire.

Les Romains étoient particulièrement intéressés aux progrès de la culture dans les Gaules. L'Italie couverte des superbes & vastes maisons de plaisance des grands de Rome, remplie d'un peuple immense, ne jouissoit que d'une subsistance précaire; elle se vit forcée de tirer des provinces les denrées de première nécessité, ses champs ne suffisant plus à nourrir ses habitans. Amollis par le luxe, il fallut recourir aux approvisionnemens & à la ressource des greniers publics, que les récoltes des Gaules servoient à remplir. Toutes les provinces payoient leurs contributions en grains; & il paroît constant que cette imposition en nature étoit la dixième partie des récoltes. Le gouvernement seul se mêloit du transport de ces grains, de leur versement dans les lieux où la distribution en étoit nécessaire, & de la vente du superflu au profit du fisc, à qui ce commerce exclusif étoit réservé, & produisoit un énorme revenu. Le fisc avoit des greniers publics dans toutes les provinces pour la conservation des grains, & le préfet de l'annone avoit l'œil sur tous les officiers chargés de la collecte des redevances en bled; il veilloit à la conduite de cette immense quantité de grains, tant par terre que par eau, & à leur décharge dans les greniers, dans les ports ou dans les villes; il avoit droit d'en reconnoître la bonne ou la mauvaise qualité, de commettre des gardiens sûrs & fideles à leur conservation; enfin il présidoit à la distribution.

Lorsque l'empire devint la proie des essaims de Barbares sortis du Nord, la dépopulation des provinces, causée par ces invasions destructives, fut aussi fatale à l'Agriculture qu'au reste des arts & des sciences. Ces conquérans barbares, plus féroces que guerriers, inondèrent nos contrées florissantes; ils égorgèrent ou mirent aux fers des hommes moins forts qu'eux, mais plus utiles à la société. Plus avides que prudents, ils ravagèrent, ils dévastèrent ces fertiles & riantes campagnes où ils venoient chercher leur subsistance. Ils étoient pasteurs ou chasseurs, comme le sont aujourd'hui les Tartares & les Sauvages de l'Amérique, & ils se contentoient de jouir sans peine, sans travail, des vastes déserts de leurs conquêtes: ils abandonnerent à des esclaves la culture superficielle d'une partie du terrain à portée de leur habitation; le reste inculte étoit réservé pour leurs troupeaux. Un commerce nécessaire avec les vaincus leur donna cependant peu-à-peu des mœurs plus douces. Les Bourguignons, les moins féroces de tous ces barbares, avoient embrassé le christianisme, si propre à adoucir les mœurs, & à ramener l'homme à sa destination primitive, qui est le travail de la terre. Le christianisme passa des Bourguignons aux Francs par le mariage de Clotilde avec Clovis, le fondateur de la monarchie françoise; mais il resta toujours à ces derniers peuples un fonds de barbarie que plusieurs siècles ont eu peine à bannir. Les successeurs de Clovis avoient trop de guerres à soutenir dans les foibles commencemens d'une monarchie encore chancelante, pour s'occuper de l'Agriculture, & des moyens de procurer l'abondance dans leurs états (Voyez ci-dessus ABONDANCE). Cependant les moines firent de grands défrichemens: on leur donna des terres incultes qu'ils mirent en

valeur, & ils acquièrent par cet art simple & naturel, des richesses qui auroient fait ombrage à leurs propres bienfaiteurs, si on n'avoit eu soin, de tems en tems, de les leur enlever par parcelles.

La France prit une nouvelle forme sous Charlemagne. Les arts renaissans, le commerce étendu avoient augmenté peu-à-peu le nombre des habitans. Il se forma de nouvelles villes. Le bétail & la chasse ne suffisant plus à nourrir les peuples si nombreux, on se vit forcé de revenir à la culture des terres, d'éclaircir les forêts, de défricher les landes: ces vastes solitudes, ces déserts affreux commencèrent à être cultivés; mais cette culture se ressentoit de l'ignorance des siècles grossiers; elle n'étoit fondée que sur des connoissances bornées de la nature, sur une routine aveugle & incertaine. La physique & l'histoire naturelle, qui étoient inconnues alors, étoient seules capables de faire appercevoir l'insuffisance de ces méthodes. Lorsque les champs ne produisoient que des bleds stériles ou charbonnés, par le défaut du choix ou de la préparation des semences, on accusoit les démons d'avoir mangé les grains dans l'épi, ou de les avoir brûlés & convertis en charbons. D'ailleurs le maître ne veilloit pas à ses héritages; des mains mercénaires, les serfs seuls étoient chargés de ce soin; &, parce que les vues de ces especes d'hommes sont toujours bornées, il y eut peu de progrès. On étoit encore bien loin du vrai, lorsque les Normands en firent perdre jusqu'à l'idée. Ce fut un torrent affreux qui inonda la France; & ces nouveaux barbares n'épargnerent que ce qui fut inaccessible à leur goût destructeur. Le régime féodal qui s'introduisit dans ce tems, acheva de détruire ce que la fureur des Normands avoit épargné: tout fut replongé dans le cahos & l'ignorance; & c'étoit fait de la France, si la Bourgogne n'eût nourri dans son sein une nouvelle race de rois, qui réparèrent les pertes de la monarchie, & lui donnerent un nouveau lustre qu'elle n'avoit pas eu jusqu'alors.

Plusieurs causes retardoient les progrès de l'Agriculture & des Arts: dans les commencemens de la troisième race, le royaume n'étoit gouverné que comme un grand fief tout composé de hauts barons, de petits seigneurs & d'esclaves. Parmi les restes gothiques d'un gouvernement militaire, on ne faisoit cas que des talens propres à la guerre. La France hérissée de forteresses n'offroit par-tout qu'un aspect menaçant; les arts nécessaires pour s'opposer à la violence, étoient presque les seuls en vigueur. L'Agriculture découragée par l'incertitude des possessions, par la difficulté des exploitations, par la foiblesse des récoltes, languissoit, ou n'avoit qu'une existence éphémère; la terre ombragée par des forêts immenses, présentoit presque par-tout des plaines incultes, des landes stériles, des côtes arides & des prairies couvertes de buissons. Elle se refusoit souvent à nourrir les habitans; l'indigence extrême de la plupart des François les obligeoit à se contenter des alimens de la plus mauvaise qualité, pris plus souvent dans le regne animal, que dans le regne végétal; des viandes froides salées ou boucanées; des poissons, du fromage, du lait, & quelques légumes grossiers étoient les principaux alimens. Toute police étoit méconnue; on n'avoit pour objet que de se précautionner contre les ennemis du dehors. Forcé, pour défendre sa vie contre les attaques imprévues des ambitieux ou des injustes, de se renfermer dans des châteaux forts, ou dans des villes, le François étoit obligé d'abandonner la culture des campagnes, & voyoit se multiplier autour de lui les causes de mort. Des murs très-élevés rendoient son habitation presque impénétrable à l'air; des fossés bourbeux, des ma-

rais & des terres inondées remplissoient continuellement l'atmosphère de vapeurs infectes. Dans les villes, des rues étroites & non pavées, augmentoient encore l'infection d'un air qui ne pouvoit pas être renouvelé. Aussi les pestes & les épidémies étoient-elles très-fréquentes. La lèpre, les maladies cutanées, le feu sacré, le mal des ardens, le scorbut, &c. ravageoient le royaume, de concert avec les famines que l'on éprouvoit souvent. On compte dix famines dans le dixième siècle, & vingt-six dans le onzième; & ces famines étoient assez cruelles pour obliger à manger de la chair humaine, pour forcer, dans l'intention d'assouvir sa faim, à déterrer les morts, à donner la chasse aux vivans, &c. (Voyez le discours de M. Morret couronné à Amiens en 1771.). Malgré tous ces fléaux, les préjugés de la nation contre l'Agriculture, qui pouvoit seule mettre fin à tant de maux, étoient à leur comble. La culture des terres étoit abandonnée à une espèce d'esclaves avilis; & tout l'avilissement retomboit sur les occupations qu'ils exerçoient. Le roturier, *ruptuarius gleba*, & le vilain, *villanus*, sont encore parmi nous des mots de reproches qui annoncent l'infamie dont étoient alors couverts ces hommes si utiles, qui faisoient subsister les tyrans pour qui ils cultivoient la terre: mais cette partie si intéressante de la nation recouvra peu-à-peu ses droits & sa liberté, par les affranchissemens, & les privilèges accordés par nos rois, qui donnerent le droit de commune aux villes, & qui déclarèrent qu'il ne devoit point y avoir de serfs en France. Les croisades, qui excitèrent l'avidité des seigneurs & des guerriers, sous l'appât du zèle, affoiblirent la France par des émigrations fréquentes; mais les rois en devinrent plus puissans pour le bonheur des sujets.

La condition des cultivateurs, sous le despotisme féodal, avoit mis des entraves à l'avancement de l'Agriculture, dont les influences funestes subsisterent long-tems après la suppression de la cause. La classe des cultivateurs, nouvellement affranchie, supporta presque seule toutes les charges de l'état: la liberté leur fut presque toujours vendue par les seigneurs, à titre onéreux; & ceux qui n'ont pu la payer, sont demeurés esclaves. Tels sont encore les mainmortables en Bourgogne, en Franche-Comté, & dans plusieurs autres provinces. L'accablement & l'avilissement furent long-tems le partage des cultivateurs, malgré les établissemens de Saint Louis, & ses efforts pour changer leur condition malheureuse. Charles V, par des loix sages, prit les moyens de mettre ses peuples dans l'abondance; mais il vécut trop peu pour le bonheur des sujets. Les fureurs de Charles VI, les querelles des maisons de Bourgogne & d'Orléans, & l'invasion des Anglois, firent voir par-tout les horreurs de la guerre, tels que le commerce interrompu, les terres abandonnées; & tout resta dans un état de langueur & de misère jusqu'à Louis XII. Il fut le pere de son peuple, il fit tous ses efforts pour le rendre heureux; mais des entreprises téméraires, des guerres éloignées firent qu'aucun génie bienfaisant n'enseigna la vraie source des richesses. François I. son successeur, aima les savans, les protégea, les encouragea par des récompenses; mais ces savans n'enseignèrent pas l'art de rendre les princes plus riches, les peuples plus aisés; ils ignoroient les vraies ressources d'un royaume. C'étoit beaucoup néanmoins que d'ouvrir la porte aux sciences; l'esprit humain n'avance que lentement dans ses découvertes; il ne parvient que par degré, & le premier pas est toujours le plus difficile à franchir.

L'hérésie & les guerres civiles, qui commencèrent après la mort de Henri II, arrêterent encore nos progrès, & faillirent à nous replonger dans le cahos.

On disputa, on se battit, on s'égorgea ; & l'esprit de fureur rendoit comme impossible le goût d'une vie douce & tranquille. Cependant l'attention du gouvernement à protéger l'Agriculture dans ces tems malheureux, éclate dans les ordonnances de nos rois, aussi favorables à ce premier de tous les arts, que les loix des Romains & des autres peuples. François premier, ordonnance de 1580 ; Charles IX, ordonnance du 8 octobre 1571 ; Henri II, ordonnance du 16 mars 1585 ; Henri IV, édit du 12 Janvier 1599, ont successivement encouragé les habitans de la campagne par des réglemens avantageux. Tous ont fait défense de saisir les meubles, les bestiaux & les instrumens du laboureur : loix qui ont été confirmées par leurs successeurs. Au milieu des horreurs des guerres civiles, le fameux chancelier de l'Hôpital, génie né pour le bonheur des François, s'ils eussent été plus vertueux, vouloit garantir pour jamais la nation des disettes & de la famine, en obligeant toutes les villes & les communautés à avoir des approvisionnement & des greniers d'abondance. Voyez ce dernier mot.

Un Dijonnois fut l'un des principaux auteurs du rétablissement de l'Agriculture, sous le ministère du grand Sully, par les excellens préceptes sur l'Agriculture, qu'il donna dans sa *Maison Rustique*. Jean Liebault, né à Dijon, médecin de la faculté de Paris, étudioit dans cette capitale, lorsque Charles Etienne lui trouva assez de mérite, pour lui donner en mariage Nicole Etienne sa fille, distinguée par sa science. Liebault travailla avec son beau-pere à faire connoître les ouvrages des *Auteurs rei rustica*, & il donna de concert avec lui, le livre suivant : *Agriculture & Maison rustique* de MM. Charles Etienne & Jean Liebault, Docteur en Médecine, 1572, in-4°. Liebault augmenta considérablement dans la suite la *Maison Rustique*, qui a été traduite en Allemand, en Anglois & en Flamand.

Dans le même tems, un paysan de Saintonge, nommé Bernard Palissy, qui favoit à peine lire, comme il nous l'apprend lui-même, donna deux ouvrages d'Agriculture, si naturellement éloquens, si forts de raisons & d'expérience, qu'ils auroient dû servir de modeles à ceux qui, de nos jours, ont parlé de labourage : le premier est intitulé *Recette véritable, par laquelle tous les hommes de France peuvent apprendre à multiplier & augmenter leurs trésors* ; la Rochelle, Berton, 1563, in-4°. Le second est un *Discours sur la nature des eaux*, & un *Traité de la merne* ; Paris, Martin, 1586, in-8°. Ce paysan, qui étoit vraiment un grand homme, vint à Paris sur la fin de ses jours. Lacroix Dumaine dit qu'il y donnoit des leçons de sa science & profession ; il l'appelle *Philosophe naturel, & homme d'un esprit merveilleusement prompt & aigu*.

Le royaume ne tarda pas à se ressentir, sous le ministère du grand Sully, des encouragemens qu'un bon roi & un ministre éclairé donnerent à l'Agriculture, après la fameuse paix de Vervins. Est-il quelqu'un qui n'ait versé des larmes sur la mémoire de ce bon roi, qui vouloit, disoit-il, voir un jour ses paysans en état de mettre une poule au pot les jours de fête. Mot célèbre & annobli par l'humanité & la tendresse, dont il étoit l'expression simple & peu recherchée. Le récit des dix dernières années d'Henri IV, & de tous les établissemens faits sous son regne, en faveur de l'Agriculture, seroient peut-être le morceau le plus touchant de notre histoire, s'il étoit fait de main de maître. On peut juger des progrès de l'Agriculture dans ce court intervalle, par la situation de la France à sa mort, & par l'état brillant des finances & de la population. Le *Théâtre d'Agriculture*, qu'Olivier de Serres, sire de Pradines, dédia au Roi en 1606, est encore une preuve des progrès

de l'Agriculture en ce siecle. Ce livre est encore le meilleur, & le plus complet de ceux qu'on a faits sur le même sujet, depuis qu'il a paru ; il dit au Roi dans son épître, « Sire, parler d'Agriculture à votre » majesté, c'est l'entretenir de ses propres affaires, » parce que votre royaume, étant terre sujette à cul- » ture, mérite d'être cultivé avec art & industrie, » pour lui faire reprendre son ancien lustre & splen- » deur, que les guerres civiles lui ont ravies... Il est » dit dans l'écriture que *le Roi consiste, quand le champ » est labouré* ; d'où s'ensuit que, procurant la culture » de la terre, je ferai le service de mon prince ; ce » que rien tant je ne desire, afin qu'en abondance de » prospérités, votre majesté demeure long-tems en » ce monde, & que, par ce moyen, son peuple » demeure en sûreté publique sous son figuier, culti- » vant sa terre, comme à vos pieds, à l'abri de votre » majesté qui a à ses côtés la justice & la paix ». J'ai cru devoir citer quelques passages de cette épître, comme des traits de la véritable éloquence du cœur, indépendante de tous ces ornemens de style, qui lui sont souvent étrangers. J'ai aussi voulu, en citant ces anciens ouvrages, où l'on retrouve la plupart des observations que l'on a voulu donner de nos jours comme nouvelles, détromper ceux qui pourroient croire que nos ancêtres étoient aussi ignorans sur l'art de l'Agriculture, qu'on le leur reproche dans les ouvrages modernes. Il faut cependant convenir que les progrès de cet art étoient bien médiocres, en comparaison du point de perfection où on les a portés sous le regne de Louis le bien-aimé, comme on le verra plus bas.

Les guerres civiles, qui recommencerent sous Louis XIII, & au commencement du regne de Louis XIV, mirent de nouveaux obstacles aux progrès que l'Agriculture avoit faits sous Sully. Le cardinal de Richelieu, cet homme si dur, étoit-il fait pour favoriser l'Agriculture, lui qui pensoit que *la disposition à l'obéissance naissoit de l'accablement du peuple* ; principe affreux, qui, pour l'honneur & l'amour de l'humanité, ne devoit pas être mis en avant, quand même il seroit vrai (dit l'illustre Montesquieu), & qui doit encore moins y être mis, lorsqu'il est faux. Enfin le beau siecle de Louis XIV. épura nos mœurs & notre goût, tout y atteignit la perfection, & fut l'époque de notre gloire. Le roi fit plusieurs réglemens en faveur des laboureurs ; il renouvela la loi de ses prédécesseurs, qu'on ne pourroit saisir les bestiaux & les instrumens du labourage (ordonnance de 1667). Il accorda des privilèges & des exemptions pour les défrichemens & les dessèchemens des marais du royaume. A l'exemple de Pertinax, qui avoit ordonné que le champ laissé en friche appartiendroit à celui qui le cultiveroit ; que ce cultivateur seroit exempt d'impositions pendant dix ans ; & que s'il étoit esclave, il deviendroit libre, Louis XIV. animé du même amour pour l'Agriculture, permit de mettre en valeur les terres abandonnées, sans être tenu de rembourser le propriétaire ; il infligea de grandes peines à ceux qui feroient du dégât dans les terres, ou qui voleroient les grains & les fruits, &c. Voyez l'édit de juillet 1656, & la belle ordonnance du 11 juin 1709, qui fut donnée dans un tems de disette & de malheurs, dont on verra l'affreux tableau au mot **DISETTE**, dans ce *Suppl.*

Ces réglemens ne produisirent pas alors tout le bien qu'on en pouvoit attendre ; il régnoit encore en France de trop grands préjugés contre l'Agriculture. Du tems d'une cour polie, le goût faussement délicat d'un courtisan plongé dans la mollesse, méprisoit tout ce qui n'avoit point l'empreinte de ce luxe fin qui faisoit le caractère du siecle ; rien n'étoit plus ridicule qu'un campagnard ; rien n'effrayoit plus la noblesse, que la triste nécessité de se retirer à la campagne, pour y planter

planter des choux. On ignoroit encore alors que le travail de la terre est l'occupation la plus noble, puis-que c'est la plus utile.

Il en est de même dans les sciences où l'on a cherché le brillant, l'agréable & l'extraordinaire avant que de songer à l'utile. Ce n'est que depuis environ un siècle, disent les Auteurs du Journal Encyclopédique, que la Physique, la Chymie, l'Histoire Naturelle, la Botanique, &c. se sont rapidement développées, & que quelques-unes d'entre elles ont été portées à leur plus haut degré de perfection, graces aux expériences multipliées & rendues publiques, ainsi qu'à la justesse & à la multiplicité des observations. Il restoit encore une science & la plus utile de toutes à affranchir des entraves que l'ignorance lui avoit imposées, une science abandonnée à des méthodes sans principe, à une vicieuse pratique étayée d'une vieille routine, à des hommes privés presque de toute intelligence, remplis de préjugés, rejetés dans la dernière classe des citoyens & découragés par leur état d'abjection autant qu'ils étoient rebutés par l'indigence & la misère dans laquelle on les laissoit languir. L'Agriculture, en un mot, étoit entièrement négligée; & si elle produisoit encore la subsistance des propriétaires ingrats, ce n'étoit plus que par la fertilité du sol, que la plus mauvaise des cultures n'avoit pu totalement éteindre: mais ces temps d'ignorance & de préjugés sont passés. On a senti enfin combien il importoit de porter la lumière dans le sein des ténèbres que tant de siècles avoient si fort épaissies; aussi n'est-ce que depuis environ quinze années, du moins en France, que l'Agriculture trop long-tems négligée, est sortie de la langueur & de l'espece d'oppression dans lesquelles elle étoit retenue: & depuis cette heureuse époque, elle a fait tant de progrès, qu'on diroit qu'elle touche presque à son plus haut degré de perfection: ce n'est plus aux soins mercénaires de quelques laboureurs sans intelligence qu'elle est confiée; ce sont les Botanistes, les Physiciens, les Chymistes, les Observateurs & les Naturalistes; ce sont les sociétés établies uniquement pour cet objet; ce sont enfin, les sociétés littéraires & les académies qui s'empressent de concourir à éclairer les pratiques de l'art de cultiver la terre: art heureux, dont l'étude agréable, utile & curieuse fait la plus grande occupation, & les délices même de la plupart des citoyens instruits.

Ce n'est donc que sous le regne de Louis le Bien-Aimé, & depuis environ une quinzaine d'années, que le public éclairé par les excellens ouvrages sur l'Agriculture, parut revenir de ses injustes préventions contre l'Agriculture; les philosophes s'occupent de l'Agriculture, & les grands favorisent leurs recherches aidées d'ailleurs par les nouvelles découvertes faites dans ce siècle en Physique, en Botanique & en Histoire naturelle. S'il étoit permis de se citer soi-même, je pourrois renvoyer le lecteur à un petit ouvrage latin, imprimé à Dijon en 1768, sur les principes physiques de l'Agriculture & de la végétation. On y verroit l'utilité de la Physique & de la Botanique appliquées à l'Agriculture; on le sentiroit encore mieux dans le grand ouvrage latin dont celui-là n'est que le précis, & dans lequel tous les nouveaux systèmes d'Agriculture sont appréciés, ainsi que les découvertes des modernes. Mais je n'oserois risquer la publicité d'un ouvrage écrit dans une langue presque inconnue de nos jours: on en verra quelques passages traduits au mot BLEDS, & dans tous ceux qui traiteront de l'Agriculture, si mon état me donne le loisir de remplir mes engagements à cet égard, & si je n'étois pas arrêté par l'espece de ridicule qu'on commence à répandre à pleines mains sur les Agriculteurs de cabinet. On a même écrit des

préservatifs contre l'agromanie, pour empêcher sans doute la multiplicité d'ouvrages en ce genre dont on est accablé; mais c'est ici que l'on peut assurer que l'abondance n'est jamais nuisible, & qu'il y a toujours à profiter dans le plus médiocre ouvrage d'Agriculture, à plus forte raison dans ceux où l'on prend la physique & l'observation pour guide, & dans la composition desquels on ne cite que des auteurs accrédités.

Malgré les écrits sans nombre qui ont paru dans ces derniers tems sur l'Agriculture & l'économie champêtre, on peut dire qu'il nous manque encore un corps complet d'Agriculture. Les autres nations jouissent de cet avantage. Le corps complet d'Agriculture d'Espagne a été fait par Jean Ferrera, par ordre du cardinal Ximenès: cet habile écrivain y a joint un recueil considérable d'objets importants, concernant l'Agriculture, qu'il a puisés dans tous les ouvrages anciens & modernes. Ses observations particulières & les expériences qu'il avoit répétées depuis long-tems, y ont également eu place. L'Etat de Venise a adopté les ouvrages de Camillo Tarello sur l'Agriculture, & a magnifiquement récompensé cet auteur & sa postérité. Les mémoires de Stockholm feront un monument éternel de l'esprit patriotique de tout ce qu'il y a de grand & d'illustre parmi cette nation magnanime. L'ouvrage immortel de Vallerius, *Agricultura fundamenta chemica*, est un chef-d'œuvre en ce genre, il eût été à souhaiter que l'auteur lui eût donné plus d'étendue. Les Mémoires de la société économique de Berne, renferment tout ce qu'il y a de plus important & de plus curieux sur les détails immenses de l'économie rurale; & jamais on n'a fait un plus beau présent à la république des lettres que la publication de ces mémoires en françois. Le Corps complet d'Agriculture de l'Angleterre a été publié en 1750, par une société de personnes célèbres en France; l'ouvrage intitulé: le *Gentilhomme cultivateur*, contient la traduction d'une partie de ce corps d'Agriculture. Mais malheureusement le traducteur, au lieu de publier cet ouvrage excellent dans son genre tout simplement, a cru devoir y faire entrer différentes observations & mémoires qui ont embrouillé si fortement ce même ouvrage anglois, qu'il n'est plus possible d'y puiser ce qu'on avoit établi d'utile & d'admirable dans l'original. Une société de gens de lettres a voulu nous donner, sous le titre d'*Agromonie*, un corps complet d'Agriculture & d'industrie. Le plan de cet ouvrage, excellent d'ailleurs, étoit trop vaste pour être fidèlement rempli dans toutes ses parties. On a voulu y donner les principes d'Agriculture, du commerce & des arts: entreprise immense qui exigeoit un nombre infini de volumes; ceux qu'on nous a donnés, sont remplis de la physique la plus abstraite; ces principes commencent par le débrouillement du cahos. Nous avons encore en France le *Journal économique*, livre qui eût été utile si l'auteur eût rempli son titre, & s'il n'eût pas fait d'excursions sur toutes sortes de matières étrangères, pour remplir un livre qui doit paroître régulièrement tous les mois. J'ai donc eu raison d'avancer qu'il nous manque encore un corps d'Agriculture, réduit & approprié au climat de la France. J'ai osé risquer cette entreprise sous le titre d'*elementa Agricultura physico-botanica*, &c. en latin & en françois. J'y ai joint un calendrier d'Agriculture, tant pour les laboureurs que pour les vigneron, dans lequel j'ai rassemblé tous les préceptes de pratique des anciens & des modernes les plus accrédités. On en verra plusieurs morceaux isolés sous cet article, & dans ceux de ce *Supplément*, qui auront rapport à l'économie champêtre.

Pour revenir à ce qui concerne l'histoire de l'Agriculture en France, depuis le dernier regne jusqu'à présent, l'exemple des Anglois, les travaux multipliés

de nos auteurs économiques, les encouragemens d'un ministère éclairé, les nouvelles découvertes qu'on a faites en physique & dans l'histoire naturelle, des circonstances heureuses qu'il seroit long & peut-être dangereux de développer, paroissent enfin avoir décidé notre nation du côté de l'*Agriculture*. Les préjugés contre un art si noble & si avili, sont enfin dissipés, grace à la philosophie dont la voix a appris aux hommes qu'ils sont égaux dans l'ordre de la nature, & que la disproportion conventionnelle que la différence des rangs met entr'eux, ne sauroit détruire cette égalité; les grands s'étant accoutumés à regarder comme pouvant être d'une espèce semblable à la leur, ceux qui sont nécessaires à leurs plaisirs, leur raison a fait un pas, & ils en sont venus à regarder de même ceux qui sont nécessaires à leur soutien. Toutes les causes d'engourdissement sont enfin dissipées sous un monarque qui veut mériter le titre de *Bienfaisant*, en s'occupant sans cesse de notre bonheur, & qui fait que la gloire d'un souverain est d'avoir des sujets heureux.

Depuis long-tems le sage attentif de Louis XV. avoit déjà empêché la destruction des bestiaux; un arrêt du conseil du 4 avril 1720, défend de vendre, d'acheter ou de tuer aucune vache encore en état de porter des veaux; un autre arrêt du 14 mars 1745, confirmatif du premier, porte trois cens livres d'amende contre les bouchers qui tuent des vaches au-dessous de dix ans: les réglemens sur les haras, ont assuré la conservation des chevaux. Les établissemens des écoles vétérinaires à Lyon & à Alfort; les ouvrages lumineux qui sont sortis de ces écoles, un excellent traité des bêtes à laine, imprimé par les ordres du ministère & par les soins de M. Parent, &c. assurent à jamais au royaume l'état permanent d'une florissante *Agriculture*, puisque les animaux en sont la base & le soutien.

Héron enseigna lui-même à ses sujets l'art de cultiver la terre; aussi fut-il le plus grand roi de son tems, & il surpassa, par sa magnificence, les plus puissans monarques. Louis le Bien-aimé n'a pas dédaigné d'entrer dans les mêmes détails d'*Agriculture*; des expériences faites à Trianon, sous ses yeux & par ses ordres, nous ont appris les causes des maladies contagieuses qui détruisoient les espérances de nos moissons, & les moyens d'y remédier; une charrue faite par son ordre & conservée au château de Trianon; une charrue, dis-je, soutenue par des mains royales, est un événement qui annoblit pour toujours un instrument si vil autrefois, & un art si injustement méprisé. Nous avons vu célébrer de nos jours une fête pareille à celles qui sont si fameuses à la Chine, où l'empereur trace chaque année un sillon à la vue de tout son peuple, afin de rendre respectable, par son exemple, un art qui est le soutien de son empire. L'exemple a paru insuffisant à l'amour de notre monarque pour ses sujets, il a voulu leur procurer des secours plus réels: un arrêt du conseil du 16 août 1761, pour encourager les défrichemens, suivi de plusieurs loix sur le même objet, ont occasionné une espèce de révolution. Le sieur Despommiers, connu par son excellent ouvrage sur le sainfoin, dont la préface m'a fourni une partie de cet article, ainsi que celle de l'agronomie, a été employé par le gouvernement pour l'amélioration de l'*Agriculture*. Cet auteur ayant imaginé une charrue à grandes roues, propre pour les défrichemens, a été envoyé en Guienne, en Berry, en Poitou, en Touraine, en Bretagne, &c. pour en faire l'essai sur les landes qui occupent une grande partie de ces pays: les landes sont des terres incultes remplies d'ajons & de bruyeres, plantes fortes dont

les racines tranchantes & vivaces résistent aux moyens de défrichement ordinaires. On peut voir, dans la seconde édition de son ouvrage imprimé à Paris, chez Guillyn, en 1771, ses expériences & ses succès dans ces diverses provinces.

De nouvelles loix ont encore excité par-tout le zèle de la culture & des défrichemens, en permettant l'exportation des grains. Plusieurs arrêts du conseil, pour l'exportation de province en province, a levé les obstacles qui gênoient la circulation intérieure, & qui opéroient l'avilissement des grains dans les lieux d'où ils ne pouvoient sortir. On avoit aussi permis l'exportation à l'étranger, dans les mêmes vues d'animer le cultivateur par le puissant motif de l'intérêt; mais on n'avoit pas prévu que ce même intérêt nous aveugleroit au point de nous priver de notre propre substance pour la convertir en or & qu'il exposeroit le peuple à mourir de faim; d'autres loix ont cru prévenir les funestes effets de la cupidité, en défendant de vendre les bleds ailleurs que dans les marchés publics & sur les ports. Des loix plus récentes ont levé cette défense, & la liberté de la vente n'a plus d'entraves. Peut-être on seroit jouter le royaume de tous les avantages puissans de l'exportation à l'étranger, sans compromettre la vie du pauvre & de l'artisan, en établissant par-tout des greniers d'abondance. Ce moyen si simple qui nous assureroit le nécessaire, nous permettroit de disposer du superflu en faveur de l'étranger. Le récit de tout ce qui est arrivé au sujet de l'exportation, fait une partie considérable de l'histoire de l'*Agriculture*, mais il seroit trop long pour l'insérer ici. (*Voyez le mot EXPORTATION dans ce Suppl.*)

Si l'exportation des grains à l'étranger est si utile, lorsqu'elle sera exactement restreinte au superflu, & que l'on aura trouvé des moyens sûrs pour empêcher le monopole, l'exportation des farines seroit encore bien plus avantageuse, en ce qu'elle laisseroit dans le royaume les profits de la main-d'œuvre, les issues des grains pour la nourriture des bestiaux; d'un autre côté les grains ne pouvant se moudre à profit que lorsqu'ils ont séché & qu'ils sont secs, l'exportation des farines ne se feroit jamais que vers le tems de la récolte suivante: par ce moyen si simple on auroit toujours une année d'avance, & le peuple n'auroit plus de crainte d'être affamé par l'exportation; le même moyen épargneroit aussi la dépense des greniers publics qui seule peut tranquilliser dans le cas de la libre exportation des grains. D'ailleurs l'exportation des farines est bien plus sûre, moins embarrassante, moins coûteuse & moins risquée que celle des grains, sur-tout lorsqu'elles sont bien purgées du son qui les fait fermenter, & qu'elles ont été préparées suivant les nouveaux procédés de la *Mouture économique*.

Les pertes considérables que l'on fait dans les provinces sur la mouture des grains, selon les méthodes ordinaires, ont engagé un ministère attentif à tout ce qui peut intéresser l'humanité, à éclairer cette partie intéressante de l'économie sur l'emploi des grains. Par tout le royaume on croyoit moudre suffisamment les grains, en les faisant passer une seule fois sous des meules grossièrement piquées, qui le plus souvent ne font que partager les grains, & qui sont peu propres à repasser les gruaux, ou ces petites parties des grains concassés qu'on nomme ailleurs *recoupes* ou *son dur*. Il est aisé de voir combien une mouture aussi grossière doit occasionner de perte sur la denrée la plus nécessaire. On voit dans les essais du commissaire Lamare, *Traité de la Police*, qu'un setier de bled pesant 240 livres, rendoit autrefois à peine la moitié de son poids en pain, qui souvent étoit de mauvaise qualité. Les Romains avoient une mouture bien plus économique, parce

qu'ils faisoient remoudre à plusieurs reprises les divers produits du grain, pour en tirer diverses sortes de farines; savoir, la fleur, *similago*; la farine de bled, *farina tritici*; la farine de gruau, *pollen*; celle de second gruau, *secundarii panis*; de troisieme gruau, *cibarii panis*. Sur une mine de bled pesant 108 à 114 livres, ils n'avoient que trois livres de son de rebut, & le froment leur rendoit en pain un tiers plus que son poids (Voyez l'excellent *Essai sur les Monnoies*, par M. Dupré de Saint-Maur). L'art de la mouture étoit donc dégénéré, comme celui de l'*Agriculture*, pendant les siècles de barbarie, où toute l'Europe a été enveloppée dans les ténèbres de l'ignorance. Ce ne fut qu'en 1760 que le sieur Maliffet, célèbre boulanger, dont M. Malouin a employé les mémoires dans l'*Art de la Boulangerie & de la Meünerie*, proposa une nouvelle maniere de moudre les grains, qui devoit épargner une quantité considérable sur la consommation, & donner du pain bien supérieur en qualité. Cette méthode consiste à adapter une double bluterie au moulage, dont la supérieure sépare la fleur, & l'inférieure les gruaux, que l'on fait remoudre à plusieurs reprises, ce qui exige dans les meules une piquère en rayons, & beaucoup plus fine que celle des meules ordinaires. Depuis, on a encore perfectionné cette méthode.

M. Bertin, ministre, ayant été informé de tous les avantages de la mouture économique, prit des mesures pour la faire répandre dans les provinces. On envoya un meünier intelligent à Lyon, à Bordeaux, en Périgord, en Bourgogne, en Normandie & en Champagne, afin d'y établir la mouture économique, après avoir constaté l'utilité par des procès-verbaux de comparaison entre les deux moutures, dressés en présence des magistrats.

Ce n'étoit point assez pour le zèle du Ministre, d'avoir fait ces établissemens utiles: il falloit répandre ces connoissances pour les rendre d'une utilité plus générale, & les faire adopter par-tout, contre les oppositions du préjugé, de l'ignorance, ou de l'intérêt mal entendu. M. Bertin, instruit que j'avois envoyé en 1768 à l'académie de Lyon, des mémoires sur la construction des moulins & sur la mouture économique, me fit la grace de jeter les yeux sur moi pour rédiger les mémoires que le gouvernement vouloit faire publier sur la mouture économique. Je me rendis à Paris dans cette vue, & je trouvai les plus riches matériaux dans les meilleures mains. Secondé par un citoyen aussi instruit que zélé, & que son attachement à M. Bertin, son désintéressement & sa modestie, si conformes aux sentimens de ce Ministre, feront suffisamment connoître, nous nous avons rédigé de concert le *Traité de la Mouture par économie*, contenant tout ce qui concerne la meilleure construction des différentes sortes de moulins & de toutes les pieces qui les composent, l'histoire de l'art de la meünerie, l'état actuel des moutures dans les provinces, tout le détail des procédés de la mouture économique, ses avantages, ceux du commerce des farines, &c. Ce volume, accompagné de planches & de figures exactement dessinées & enluminées, sera précédé d'un autre volume sur la connoissance des grains, leurs différentes especes, leurs maladies, les insectes qui les dévorent, les moyens d'y remédier, l'achat des grains, leur conservation dans les greniers publics & particuliers, l'histoire des greniers d'abondance chez tous les peuples, ceux de la Chine, enfin un tableau des récoltes & du commerce des grains en France & en Angleterre, d'après lequel on sera en état de donner la solution du fameux problème sur l'exportation. Tel est cet ouvrage annoncé plusieurs fois dans le *Journal des Savans*, & dont l'impression fort avancée nous fait espérer de le voir bientôt paroître. Rien n'est plus propre

à exciter l'amour de la reconnoissance des peuples pour un ministère aussi essentiellement occupé de leur bonheur.

On aura sans doute été surpris de ce que j'ai dit plus haut que, du tems de Pline, le froment rendoit en pain un tiers plus que son poids en bled, sur-tout si on compare ce résultat avec les produits actuels, & avec les essais faits dans les villes, pour parvenir à faire des taux ou tarifs propres à régler le prix du pain. Il s'ensuivroit d'ailleurs qu'en supposant qu'on pût tirer en pain un produit excédant le poids du bled, & en abandonnant cet excédant pour les frais de boulangerie, la livre de pain ne devoit pas plus coûter que la livre de bled; cependant, presque par-tout, le pain vaut la moitié, les trois quarts & quelquefois le double du prix de la livre de bled. En 1770 je fus nommé par le parlement de Bourgogne, pour faire faire des essais dans l'abbaye de Cîteaux, en présence de quatre conseillers-commissaires de la cour. Par le second de ces essais, un quintal de froment a produit 91 livres 14 onces de pain blanc & 40 livres de pain bis, en tout 131 livres 14 onces de pain, ce qui fait, comme du tems de Pline, le tiers en sus du poids du bled, & cela sans autre précaution que d'avoir fait remoudre une seconde fois les sons gras, séparés par le blutage de ce quintal de bled réduit en farine. On peut voir les procès-verbaux qui constatent ces essais & expériences, imprimés par ordre du parlement à Dijon, chez Cauffe, 1771. Ces procès-verbaux sont précédés d'une dissertation curieuse & savante, qui est le fruit du travail de l'un de MM. les commissaires présens à ces essais, de laquelle il résulte que cent livres de bled doivent toujours produire plus de cent livres de pain, même dans les méthodes ordinaires, & sans faire remoudre les sons gras.

On me pardonnera aisément d'avoir parlé dans une histoire de l'*Agriculture*, de l'art de moudre les grains; le rapport entre la classe des laboureurs qui font venir les grains, & la profession de ceux qui les réduisent en farine pour notre usage, est sensible, & le plus indispensable des travaux après l'*Agriculture*, est celui qui prépare le bled pour la nourriture des hommes. Plus l'épargne sera considérable dans cette préparation, plus la terre sera utile au propriétaire. Cette partie tient d'ailleurs nécessairement à l'exposé fidele de ce qu'a fait un ministre bienfaisant en faveur de l'*Agriculture*. Un seul trait servira à faire connoître jusqu'où s'étendent ses soins paternels, qui ne dédaignent pas d'entrer dans les plus petits détails sur tout ce qui peut intéresser l'*Agriculture* & la nourriture des hommes.

Il y avoit en Bourgogne beaucoup de bleds ergotés dans la récolte de 1771. On venoit de publier dans le *Journal encyclopédique* une dissertation de M. Schleger, où l'on prétendoit prouver par quelques expériences, que l'ergot des grains ne produisoit aucun mauvais effet sur ceux qui en mangent dans le pain. J'avois parlé dans le *Traité de la Mouture*, des suites funestes de l'usage des bleds ergotés, & je me crus obligé d'appuyer mon sentiment par de nouvelles recherches: je fis un petit ouvrage sur les maladies des grains, procédant du mauvais choix des semences, & en particulier sur les causes physiques de l'ergot, sur le danger de ce poison, & sur les moyens d'en prévenir l'effet. M. Maret, médecin à Dijon, qui en avoit eu communication, crut devoir y ajouter un mémoire sur le traitement de la gangrene sèche, occasionnée par l'ergot. M. Amelot, intendant de Bourgogne, informé de cet essai, le fit imprimer la même année à Dijon, pour le faire distribuer gratuitement dans la province.

Dans le même tems, M. Read, médecin à Metz, fit paroître un excellent traité du seigle ergoté avec

cette épigraphe, *fugite hinc, latet anguis in herba*. Cet habile homme me fit l'honneur de m'écrire qu'il avoit lu ma dissertation, & que, quoique nous différaissions de sentiment sur les causes de l'ergot, nous étions d'accord sur ses effets, dont il lui paroît-  
soit absurde de vouloir révoquer en doute les influences nuisibles. Le charbon des bleds n'a pas des effets moins funestes que l'ergot, comme on le verra au mot CHARBON. C'est, quand on voit les poisons mêlés aux alimens & produits par les plantes céréales, d'où nous tirons notre nourriture journalière, qu'on peut douter avec Pline, si la nature n'est pas plutôt une marâtre cruelle qu'une tendre mère pour les hommes auxquels elle fait payer si cher ses bienfaits: *hominis causâ videtur cuncta alia natura genuisse magnâ & sævâ mercede contra tanta sua munera, ut non sit satis æstimare parens melior homini an tristior noverca fuerit*. Liv. VII. préf.

L'histoire des maladies des grains n'est sans doute pas étrangère à celle de l'Agriculture, & je ferai à cet effet une remarque bien honorable pour les auteurs du *Journal encyclopédique*. Trompés par les expériences prétendues de M. Schleger, ces savans avoient affecté de jeter une espece de ridicule sur ceux qui avoient donné les moyens de se garantir des funestes effets de l'ergot ou bled cornu; mais à peine l'ouvrage de M. Read eut-il paru que les auteurs du *Journal* ne craignirent pas de se retracter. « C'est l'humanité même, disent-ils, qui a dicté » cet utile traité du seigle ergoté; nous venons de » le recevoir, & nous nous empresseons d'autant » plus d'en parler, que M. Read y démontre la faus- » seté des assertions, & l'insuffisance des observa- » tions & des expériences faites par M. Schleger, » conseiller aulique, que nous rapportâmes dans » la vue de tranquilliser nos lecteurs sur les effets » sinistres attribués à l'usage du pain fait de seigle » ergoté; nous eumes tort alors, & la terreur qu'inf- » pire ce comestible vénéneux n'est malheureuse- » ment que trop fondée; la peste, quelque meur- » trière qu'elle puisse être, n'exerce point des ravages » plus violens que ceux qui sont occasionnés par le » seigle ergoté, parce que du moins ce fléau destru- » cteur n'est que passager & rare, au lieu que chaque » année l'ergot enlève dans diverses contrées une » foule considérable de citoyens utiles, de labou- » reurs sur-tout, que l'indigence oblige d'user sans » précaution de ce grain infecté. L'ergot est un poi- » son par lui-même, mais terrible dans ses effets, &c. » On verra à l'article ERGOT les mesures prises par le gouvernement, pour en garantir les sujets dans les pays qui y sont les plus exposés, comme la Sologne & l'Orléanois.

Un autre exemple de la sollicitude d'un gouvernement paternel pour entrer jusques dans les plus petits détails utiles aux progrès de l'Agriculture, c'est qu'il a fait distribuer dans les provinces, où les mulots dévoreroient une partie des semences en 1767, des soufflets propres à les faire périr par la vapeur du soufre, imaginés par le sieur Gasselin, laboureur à Puzeau, en Picardie. On pourroit encore citer plusieurs autres traits semblables.

Telle est aujourd'hui la condition politique de l'Agriculture en France; quant à sa condition physique, la France est un pays agricole par sa nature, par la bonté & la fertilité de son sol, susceptible de toutes sortes de cultures & de productions, & par le génie facile de ses habitans, laborieux, éclairés par les bons ouvrages d'Agriculture, dont je vais donner une courte notice, & par des sociétés uniquement occupées de ce travail: on sent que l'accroissement de nos lumieres doit influencer sur la perfection de l'Agriculture. Après Liébault, Etienne, Palissy, Desferres, & autres auteurs anciens, dont

j'ai parlé plus haut, Louis Liger, Bourguignon, mort le six Novembre 1717, est le premier qui ait contribué aux progrès de l'Agriculture en ce siècle par son *économie générale de la campagne, ou nouvelle Maison Rustique*, dont il y a eu plusieurs éditions considérablement augmentées. Il est aussi l'auteur d'une infinité d'autres bons ouvrages sur l'Agriculture, dont on peut voir le long détail dans la bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par M. l'abbé Papillon; M. l'abbé Joly de Dijon, connu par ses *Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*, a une excellente critique manuscrite de la *nouvelle Maison Rustique*, qui mériteroit de voir le jour. L'auteur de cette critique est inconnu, il dit seulement qu'il a cultivé pendant trente ans, & qu'il joint à l'étude une longue expérience. M. Chomel, curé de Saint-Vincent de Lyon, petit-neveu du fameux Delorme, médecin de Henri IV, fit paroître sur la fin du regne de Louis XIV, son *Dictionnaire Economique*, contenant divers moyens d'augmenter son bien, & de conserver sa santé. Ce respectable curé, élève du fameux Laquintinie & ami de l'abbé de Vallemont, entendoit parfaitement tous les détails de l'économie champêtre, parce qu'étant au séminaire de Saint-Sulpice, il avoit été choisi pour administrer les biens dépendans près du château d'Avron de Vincennes, à une lieue de Paris. La vogue qu'a eue son dictionnaire & les différentes éditions qu'on en a faites, prouvent l'utilité de cet ouvrage & le goût du public pour ces sortes de dictionnaires, où l'on puise sans peine & sans travail les premières notions du premier de tous les arts.

Il n'y avoit pas assez de saine physique dans les ouvrages de Liger & de Chomel, pour satisfaire un siècle où la Physique, la Chymie, la Botanique & l'Histoire naturelle ont presque été portées à la perfection: Tournefort, Vaillant, Linneus, MM. de Jussieu & Adanson ont, pour ainsi dire, donné l'être à la Botanique; on trouve dans leurs ouvrages la description exacte des plantes, leur nomenclature, la synonymie des auteurs qui en ont parlé, les usages & les vertus des plantes, &c. Les chymistes nous ont donné leur analyse, & même celle des terres, comme l'excellent ouvrage de M. Baumé sur l'argile. Malpighi, Grew & Bonnet nous ont donné l'anatomie des plantes, leurs développemens successifs, leur reproduction; leurs ouvrages en ce genre sont autant de chefs-d'œuvre. Les physiciens, tels que Rohaut, l'Abbé Pluche, M. Nollet, &c. n'ont pas laissé échapper l'occasion de parler de l'Agriculture, & d'en expliquer les principaux phénomènes, comme les causes de la fécondité de la terre, de la reproduction des grains, &c. suivant les règles de la saine physique. L'histoire naturelle de M. de Buffon, la traduction de Pline par M. Poinssinet de Sivry, & les ouvrages des naturalistes sont encore des sources pures, où les agriculteurs physiciens & éclairés peuvent puiser une infinité de connoissances utiles. Mais, parmi les physiciens, botanistes & naturalistes, aucun n'a plus contribué aux progrès de l'Agriculture en France, que le célèbre M. Duhamel du Monceau; ce docte académicien s'est, pour ainsi dire, consacré à cette partie, & il est le premier qui ait réveillé le goût de l'Agriculture en ces derniers tems, & qui ait engagé, par son exemple, les savans à diriger toutes leurs recherches de ce côté. Il a commencé par nous donner la traduction du nouveau système d'Agriculture de M. Tull, Anglois. (On peut consulter à ce sujet le *Dict. des Scienc.* &c. au mot AGRICULTURE.) Il a démontré l'utilité des prairies artificielles, & les moyens d'en faire par-tout; il a enrichi le traité de la vigne de M. Bidet. Des élémens d'Agriculture & du labourage, aussi clairs que précis, plusieurs traités sur la conservation des grains, & sur les insectes qui les

dévorent, un traité des arbres & arbrustes qu'on peut naturaliser en France, une physique des arbres, plusieurs volumes sur les semis, les plantations, l'exploitation des forêts, tous enrichis d'expériences exactes & détaillées, & de figures bien dessinées, rendront sa mémoire immortelle, & lui attireront la reconnaissance de la postérité.

L'exemple de M. Duhamel occasionna, pour ainsi dire, une espèce de révolution : tous les savans dirigèrent leurs études de ce côté. Le Journal économique, la Gazette d'Agriculture, le Journal du commerce, &c. ont rendu compte de tous les ouvrages qui ont paru sur ce sujet, depuis le renouvellement de l'Agriculture en ces derniers tems : mais, parmi cette multitude d'ouvrages enfantés souvent par le désir d'être à la mode, & quelquefois multipliés par la cupidité des libraires, il ne faut pas confondre l'excellent *Essai sur l'amélioration des terres*, par M. Patullo; les *Prairies artificielles*, par M. de la Salle; la *Pratique des défrichemens*, par M. le Marquis de Turbilly; l'*Usage du semoir*, par M. l'abbé de Soumilles; les utiles & savantes Dissertations de M. Tillet, sur les *maladies des grains*; l'*art de s'enrichir par l'Agriculture*, de M. Pommier; la traduction Française des *Auteurs rei rustici*; l'*Agriculture expérimentale* de M. Sarcy de Sutieres, &c. &c. &c. fruits précieux du patriotisme, & du zèle éclairé de leurs savans auteurs. On peut mettre au même rang la plus grande partie des articles sur l'Agriculture, insérés dans le *Diâ. rais. des Sciences*, qui rendent cette immense collection si précieuse.

Une société de patriotes connus sous le nom d'*économistes*, & dont feu M. le Docteur Quesnay, auteur du *Tableau économique*, & M. le Marquis de Mirabeau, qui a mérité le nom d'*ami des hommes*, que porte son ouvrage, sont regardés comme les fondateurs, s'est spécialement attachée à regarder l'Agriculture & la population par leur côté politique. Cette société a donné naissance à une science nouvelle, distinguée par le nom de *Science économique*. On en peut étudier les principes dans la *Physiocratie*, & dans les *Elémens de la Philosophie rurale*. Tous les ouvrages mis au jour par cette société de philanthropes, forment un corps de doctrine déterminé & complet, qui expose avec évidence le droit naturel des hommes, l'ordre naturel de la société, & les loix naturelles les plus avantageuses possibles aux hommes réunis en société. Si la philosophie, sur le trône, vouloit un jour donner un code de bonheur à l'humanité, c'est là qu'elle devoit puiser sa législation : un code particulier d'Agriculture seroit du moins nécessaire, pour en rendre l'état fixe & permanent en France, & pour déterminer une nation légère, ruinée par le luxe destructeur, à quitter les arts frivoles & agréables, pour ceux qui sont utiles, & qui peuvent assurer son bonheur & son aisance. Si l'on veut connoître les ouvrages utiles de la société des économistes, il faut lire les *Ephémérides du Citoyen*, qui, interrompus par le malheur des tems, viennent de recommencer sous de meilleurs auspices, pour l'instruction de la nation. Les économistes sont hommes & peuvent se tromper sur quelques points; mais en doit-on moins chérir & respecter les grandes vérités qu'ils ont mises au jour? Doit-on combattre leurs ouvrages estimables avec le fiel & l'aigreur qui déshonorent quelques-uns de leurs critiques? Voyez l'article EXPORTATION dans ce Supplément.

Tant de secours & de lumières procurés à l'Agriculture par les savans, les physiciens & les naturalistes, étoient dus sans doute au goût pour les Sciences, que l'établissement des académies multipliées en France par Louis XIV. & son successeur, avoient fait naître. Les mémoires de l'Académie royale des Sciences prouvent que les membres de cette savante

société ne dédaignoient pas de s'appliquer à divers objets d'Agriculture. La *Description des arts & métiers* fournit encore la preuve de cette vérité; mais étoit-ce dans ces énormes & trop savans recueils, que des cultivateurs mal aîlés, & peu instruits, pouvoient puiser des connoissances relatives à leur art, & noyés parmi un grand nombre de mémoires & de dissertations inintelligibles pour eux? L'utilité que l'on retiroit des académies établies par Louis XIV, fut donc concentrée dans les murs de Paris. Néanmoins plusieurs autres villes de France, excitées par les avantages que retiroit la capitale des établissemens littéraires formés dans son sein, ont sollicité & obtenu les permissions d'en faire de semblables, sous le nom d'*Académie royale des Sciences & Belles-lettres*. Villefranche avoit son académie des 1667; Arles en 1669; Soissons en 1674; Nîmes en 1682; Angers en 1685; Lyon en 1700 & 1713; Caen en 1705; Montpellier en 1706; Pau en 1720; Blois & Beziers en 1723; Marseille en 1726; Montauban en 1730; la Rochelle en 1732; Arras en 1737; Dijon en 1740; Rouen en 1744; Clermont-Ferrand en 1747; Auxerre en 1749; Amiens & Châlons sur Marne, & Nancy en 1750; Besançon en 1752; Orléans, Toulon, Bordeaux, &c. &c. L'Académie de Lyon, & quelques autres ne laissoient pas de proposer de tems à autres, des questions relatives à l'Agriculture; mais ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'en passant, & sans en faire un objet d'étude particulière, quoique souvent eût été le vœu des fondateurs, comme on le voit expressément recommandé dans le testament de M. Pouffier, fondateur de l'Académie de Dijon: il falloit donc établir d'autres sociétés qui, en laissant aux académies le soin de faire fructifier les Sciences & les beaux-Arts, donnaient toute leur application à des objets aussi utiles, & même plus immédiatement nécessaires.

On avoit sous les yeux l'exemple des étrangers. Les Anglois, auxquels on doit le rétablissement de l'Agriculture en Europe, comprirent les premiers que l'art qui étoit le fondement de tous les autres, l'Agriculture, étoit le pivot sur lequel devoit rouler le commerce: ce peuple commença le premier à apercevoir, dit M. de Mirabeau, que l'Agriculture est la seule manufacture, où le travail d'un seul ouvrier fournit la substance d'un grand nombre d'autres qui peuvent vaquer à d'autres emplois; que c'est la seule pour laquelle la nature travaille nuit & jour, dans le tems même du repos de ceux qui ont déterminé son action vers l'objet de leurs travaux, & que le commerce ne peut être qu'un trafic toujours dépendant de ceux qui achètent pour leur usage, s'il n'a pour base une production forte, continue, & dont les fruits, sans cesse renaissans, assurent un utile changement: les Anglois regarderent donc comme indispensable l'établissement de sociétés particulières, dont les travaux eussent pour but unique la recherche de la meilleure culture, & des moyens d'animer le commerce & les arts; alors on vit établir à Dublin & à Clark en Irlande, deux sociétés d'Agriculture, qui font la richesse de cette île; Edimbourg, capitale de l'Ecosse, & Londres enfin virent naître dans leur sein des sociétés du même genre. Des patriotes zélés pour le bien public, cherchant en même tems à procurer l'avancement de l'Agriculture & des arts mécaniques, ont aussi formé entr'eux des sociétés particulières, & chaque membre s'est efforcé de s'y distinguer par les inventions, les recherches & les expériences. Un citoyen nommé Fairchild, a donné à l'église de S. Jean de Londres une somme considérable, pour faire prononcer tous les ans un discours sur la *Dignité de la profession de cultivateur*. Enfin les savans ont détruit les préjugés & les mauvaises routines des cultivateurs, en introduisant de

meilleures méthodes; le gouvernement a établi une police extrêmement favorable au cultivateur. C'est depuis cette époque qu'on peut dater la grandeur, la richesse & la puissance de l'Angleterre, qui a long-tems nourri la France, à la honte de notre nation.

Georges II. voyant l'*Agriculture*, le commerce & les arts, faire de si grands progrès dans son royaume, songea à employer les mêmes moyens, pour les faire fleurir dans ses états héréditaires: ce furent ces motifs qui le déterminèrent en 1751, à établir la société des Arts & des Sciences à Gottingen, électorat d'Hanovre, dont les membres s'appliquent aussi aux objets de la culture, & l'on distribue tous les six mois un prix pour une question économique. Dans plusieurs universités d'Allemagne, on enseignoit l'économie, & le roi de Sardaigne y envoyoit sa jeune noblesse, pour s'y instruire. L'Impératrice Reine a fondé des chaires d'économie dans ses états héréditaires: toute l'Allemagne retentit de projets économiques, & la plupart de ses souverains ont établi une police favorable aux projets de la culture. On a vu, il y a environ un siècle, un prince d'Allemagne, qui changea tout-à-fait la face de ses états, en faisant instruire son peuple par un abrégé de connoissances utiles, qu'il prescrivit aux écoles des villages; il fit apprendre aux payfans jusqu'au dessein & à la musique; & quoique ces instructions ne subsistent plus dans leur première vigueur, on est surpris de la différence des lumières entre les habitans de ce pays, & leurs voisins. La Suisse, pays ingrat & stérile, mais séjour de paix & de liberté, a, pour ainsi dire, changé la nature de son sol, depuis l'établissement de ses sociétés économiques. C'est pour de pareils motifs que le roi de Sardaigne a établi à Turin un collège d'*Agriculture*. Il y avoit de pareils collèges en Suede, en Dannemarck & en Norwege. En 1753, un particulier de Florence ne crut pouvoir mieux faire, que de sacrifier sa fortune pour l'établissement d'une académie d'*Agriculture*, sous le nom de *Georgofili*. L'Espagne ne crut pas que le code d'*Agriculture*, que lui avoit donné Ximènes, fût suffisant pour hâter les progrès de ce premier des arts, sans instruction journalière. Linneus y fut appelé, pour être mis à la tête d'une nouvelle académie destinée à cultiver l'histoire naturelle, & l'on y a établi plusieurs sociétés économiques.

La France s'aperçut enfin, & de l'erreur dans laquelle elle étoit plongée, & de la nécessité de la réparer, à l'exemple de ses voisins. Les malheurs des tems, l'ignorance, les préjugés, & la misère des cultivateurs sembloient avoir changé ses terres labourées en landes & en forêts, ses prairies en marécages, & ses fermes en masures. (Voyez les voyages de M. de Pommier en diverses provinces, pour le rétablissement de l'*Agriculture*). Le cultivateur & l'artiste, à force de gênes & de surcharges, étoient sans aisance. On voyoit le nombre de ces deux especes précieuses de citoyens, sensiblement diminué; & ce qu'il en restoit, croupissoit dans l'inaction, découragé par la misère, qui abâtardit l'activité naturelle à notre nation. La Bretagne, plus voisine de l'Angleterre, & témoin des progrès que l'*Agriculture* encouragée & éclairée par ses sociétés, avoit faits dans ce royaume, soupira la première après de tels changemens. C'est au zèle des états de cette province, & aux écrits de M. Montaudoin, qu'est dû l'honneur d'avoir formé la première société d'*Agriculture* en France.

S'il est visible que la Bretagne a posé, d'une manière stable, la première pierre de son bonheur, en formant une société d'*Agriculture* dans son sein, il étoit naturel qu'on multipliât dans les autres provinces des établissemens si utiles. M. Bertin, alors contrôleur général, au milieu des opérations impor-

tantes & pénibles qu'il exécutoit pour le bonheur des sujets, ne laissa pas échapper cette occasion de faire le bien. Ce ministre éclairé, dont le bien public, & l'amour de son Roi déterminent tous les sentimens, engagea notre auguste prince à ordonner dans les différentes provinces du royaume l'établissement de sociétés royales d'*Agriculture*. Celle de Paris, dont M. le Marquis de Turbilly donna le plan, fut établie par arrêt du premier mars 1761; & des arrêts suivans en ont établi dans la même année à Tours, au Mans & Angers, à Bourges, à Ryom, à Orléans, à Limoges, à Soissons, à Caen, &c. Il y a toute apparence que de semblables établissemens se feront successivement dans les autres provinces du royaume. Je le souhaite du moins pour la Bourgogne, cette province si fertile, & si renommée pour ses vins, & où l'*Agriculture*, victime des entraves & des préjugés, est si fort négligée, malgré la fertilité du sol, que les terres n'y rendent communément que trois à quatre pour un, & souvent moins.

Les corps d'observations que nous devons à plusieurs de ces sociétés d'*Agriculture*, dont les auteurs de l'agronomie, où j'ai puisé ces détails, nous ont donné un recueil, & l'état florissant où se trouvent l'*Agriculture*, le commerce & les arts, dans les lieux où de pareilles sociétés ont été établies, annoncent également leur utilité, & la nécessité de les multiplier par-tout: il n'y a plus qu'un pas à faire pour la perfection, c'est que le patriotisme procure un jour à ces sociétés des terres, des fonds & des avances, pour faire des expériences, & pour mettre ces corps respectables en état de donner des leçons publiques & gratuites d'*Agriculture* & d'économie. De quelle utilité peuvent être des sociétés d'*Agriculture*, qui n'ont ni terrain ni argent pour faire des essais? Les expériences d'*Agriculture* sont lentes & coûteuses: un essai emporte quelquefois le revenu d'une terre pour plusieurs années; tous ceux qui ont le desir, & qui seroient en état de faire de bonnes expériences, ne possèdent pas toujours des terres; il faudroit donc destiner des fonds suffisans pour la dépense, & un terrain assez vaste, assez varié pour le succès des essais; il faudroit mettre ces sociétés en état de donner des leçons gratuites. Tant de citoyens se sont signalés en fondant des collèges, des chaires d'études pour les Sciences, des académies, des prix, &c. ceux qui seroient de pareilles fondations, en faveur des sociétés d'*Agriculture*, s'immortaliseroient sans doute, parce que leur bienfaisance porteroit sur des objets la de plus grande utilité. Peut-on douter que de pareilles fondations n'eussent l'approbation d'un roi, pere de ses peuples, qui s'est choisi des ministres dignes de lui, empressés à favoriser les travaux des sociétés d'*Agriculture*, pour faire revivre & donner une nouvelle force à ce nerf de l'état?

Enfin le même ministre, dont j'ai tant de fois parlé, en rendant compte des progrès de l'*Agriculture* en France, & des secours qu'elle avoit reçus sous ses auspices, sentant la nécessité de l'instruction gratuite pour les laboureurs, a couronné tous les actes de sa bienfaisance par un nouvel établissement, véritablement royal, formé à l'exemple de l'école vétérinaire. Il a fondé dans la terre d'Annel, près Compiègne, une école d'*Agriculture*, sous la direction de M. Sarcy de Sutieres, connu par ses ouvrages, & son expérience dans la culture. L'on y instruit chaque année douze laboureurs, dans la théorie nécessaire à leur art, & on leur fait faire avec soin les opérations sur le terrain, afin de joindre l'exemple & l'exercice de la pratique aux préceptes & aux leçons de l'école. Après l'année d'instruction, on les renvoie chacun dans leur province, avec des certificats, & les instrumens de leur art, que le roi accorde en pur don à ceux qui, par leur application & leur

bonne conduite, ont mérité cette faveur. Voyez l'article INSTITUTION D'AGRICULTURE, au mot INSTITUTION, *Suppl.* Peut-être verrons-nous quelques jours de semblables écoles se multiplier dans tous les lieux où il y a des sociétés d'Agriculture, lorsque le patriotisme des citoyens aura procuré à ces mêmes sociétés des fonds pour l'instruction gratuite, à l'exemple des colleges de Sciences, qui sont sans doute trop multipliés.

Depuis que l'on regarde l'Agriculture comme la base de la population, du commerce & de la puissance des états, on en étudie les différentes branches, une seule exceptée, que l'on néglige, soit qu'on la croie assez florissante, soit qu'on pense qu'il n'y ait rien à changer aux anciennes méthodes, ou qu'on croie qu'elles ne puissent être ni changées, ni rectifiées, ni améliorées. Il s'en faut pourtant bien que l'art de cultiver la vigne, & celui de faire les vins, les eaux-de-vie, soient connus, que leurs principes soient bien développés; & il seroit d'autant plus important de donner à cette partie de l'Agriculture toute la perfection dont elle est susceptible, & qu'elle est bien éloignée d'avoir acquise encore, que la vigne est sur-tout en France d'un produit proportionnellement plus considérable que les terres à froment. Le premier ouvrage important qu'on nous ait donné en François sur la vigne, après ce qu'en disent Olivier de Serre dans son *Théâtre d'Agriculture*, & les auteurs de la *Maison rustique*, est le *Traité de la vigne* par M. Bidet. Quelques années après, M. Maupin fit quelques expériences à Triel, à Poissy, dont il rendit compte dans une petite brochure qui eut beaucoup de vogue. Dans mon *Traité Latin sur les principes physiques de l'Agriculture & de la végétation*, imprimé en 1768, je promis de donner un *Traité complet de la vigne & des vins de Bourgogne*: ce fut pour acquitter ma promesse, que je remis la même année à un libraire de Lyon la première partie de cet ouvrage, que M. l'abbé Rozier, mon ami, connu par ses Mémoires couronnés sur les eaux-de-vie & sur les vins de Provence, & par son excellent journal, devoit revoir. Les occupations de ce savant ne lui ayant pas permis de veiller à l'impression, cet ouvrage n'a point paru: mais j'en donnai un précis en 1770, sous le titre d'*Œnologie*, dont M. le duc de la Vrillière voulut bien agréer la dédicace. On peut consulter l'annonce qui en a été faite dans le *Journal Encyclopédique* de Novembre 1772. Je n'abandonnai point mon plan de donner un traité complet de la vigne, sous le titre d'*Histoire naturelle de la vigne & des vins*: je priai MM. les intendans de me faire parvenir des renseignemens sur tous les vignobles de leurs départemens, sur les especes de raisins qu'on y cultivoit, sur la diversité des coutumes locales, sur les qualités des vins des meilleurs crus, &c. &c. Ils ont eu la bonté d'acquiescer à mes demandes, & de favoriser une entreprise qui peut être utile, aidée de ces secours, & de ceux que je reçois des diverses sociétés d'Agriculture, & des académies, dont j'ai l'honneur d'être membre. J'ai rassemblé une infinité de matériaux utiles, propres à composer une histoire complète de la vigne & des vins de France. L'académie de Marseille voulant concourir au même but, a nommé M. l'abbé de Luminy, l'un de ses membres, pour travailler avec moi à cet ouvrage. Ce zélé confrere rassemble de son côté tout ce qui concerne les vins de Provence & les vins étrangers; nous ferons notre possible, en travaillant conjointement à cet ouvrage utile, pour répondre à l'espérance qu'on a bien voulu concevoir de nos recherches.

Il est à croire que le ministère, qui a donné de si grands encouragemens à la culture des terres, sera également disposé à favoriser notre travail, puisqu'il vient de montrer combien il s'intéressoit à la bonifi-

cation des vins de France, en faisant répéter sous ses yeux les nouvelles expériences de M. Maupin, tendantes à ce but. Ces expériences ne peuvent au reste concerner que les vins verts de la Brie, & des autres vignobles au nord de la France; elles ne peuvent convenir aux vins de Bourgogne, & des autres meilleurs crus du royaume, dont les procédés sont inconnus ailleurs. C'est d'après le tableau général des diverses coutumes locales des vignobles de toutes les provinces, qu'on pourra résumer par comparaison, des préceptes généraux & plus étendus que tout ce que l'on a donné jusqu'ici sur l'art du vigneron, & sur la meilleure méthode de faire le vin. (M. BEGUILLET.)

§ AGRIGAN ou AGRIGNON, (*Géog.*) une des îles Mariannes ou des Larrons, dans la grande mer du sud. Elle est entre celle de Pagon & celle de Sanfon. On lui donne environ seize lieues de tour. *Long. 160. lat. 19. 4. (C. A.)*

AGRIGENTE, *Agrigentum*, (*Géog.*) ville de Sicile, fondée par les habitans de Gela, vers la quatrième olympiade, 579 ans avant J. C. & environ 100 ans avant que Pindare composât le bel éloge du roi Théron. Cette ville s'appelloit en Grec *Acragas*, non du mont sur lequel elle étoit située en partie, mais du fleuve qui couloit le long de ses murs. Au reste, la ville, le fleuve & la montagne, s'appelloient *Acragas*, à cause de la bonté de leur terroir, dit Etienne de Byzance, de deux mots Grecs qui signifient le *sommet*, la *tête de la terre*: à-peu-près dans le même sens qu'en Bourgogne on donne le nom de *tête des vins*, à ceux qui, par leur excellence sont au-dessus de tous les autres. Le terroir d'Agriente étant si fertile, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un siècle elle fût devenue une des plus riches & des plus magnifiques villes du monde. Cette contrée, au rapport de Diodore de Sicile, regorgeoit de toute sorte de biens. On y voyoit des vignobles plus grands & plus beaux qu'en aucun autre lieu de la terre. Elle produisoit aussi des oliviers en abondance. Ces fruits excellens faisoient son commerce avec Carthage, car il n'y avoit point alors de plans en Afrique, & les Agrigentins gagnèrent des richesses immenses par leur trafic. La magnificence & la solidité des bâtimens répondoient à ces richesses: le luxe, qui les accompagne toujours, se faisoit remarquer dans leurs habits précieux, les ornemens, les meubles d'or & d'argent, & dans leur vie molle & efféminée. Un lac de sept stades de tour, & de vingt pieds de profondeur, creusé auprès de la ville, fournissoit abondamment à leurs tables le poisson & les oiseaux aquatiques. Ils avoient mis dans ce vivier un grand nombre de cygnes & d'autres oiseaux de toutes couleurs, qui, par la variété de leur plumage, faisoient aux yeux un spectacle charmant; ils eurent encore soin d'y jeter une multitude prodigieuse de poissons de toute espece, sur-tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût.

Enfin, soit dans leurs maisons, soit dans leurs repas, ils portoient le raffinement du plaisir à un tel excès, que Platon, qui pouvoit parler sagement des délices de la Sicile, disoit d'eux: *Ils bâtissent comme s'ils devoient toujours vivre; & ils mangent comme s'ils alloient toujours mourir, & que la volupté fût sur le point de leur échapper pour jamais.*

On peut juger de la splendeur & de la magnificence de cette ville, par ce que dit Diodore de Sicile, du triomphe d'Exenete, lorsqu'après avoir remporté le prix de la course dans les jeux olympiques, la troisième année de la quatre-vingt-treizième olympiade, il entra dans la ville monté sur un char,

suivi de trois cens chars, trainés par deux chevaux blancs : ce qu'il rapporte encore des noces de la fille d'Antiſthene, ne nous en donne pas une moindre idée; car Antiſthene régala tous les citoyens, chacun dans les quartiers de la ville qu'ils habitoient. Plus de huit cens chars à deux chevaux, sans compter les cavaliers de la ville & des environs, qui étoient invités aux nœces, ornoient la pompe, & compoſoient le cortège de la mariée.

Mais rien ne fait mieux connoître le luxe & la molleſſe des Agrigentins, que la défenſe qu'on fut obligé de faire à ceux qui étoient commandés la nuit pour défendre la ville contre les attaques des Carthaginois : cette défenſe portoit que chaque homme n'auroit pour ſe coucher qu'une peau de chameau, un pavillon, une couverture de laine & deux oreillers. Les Agrigentins trouverent ce decret très-dur : & on peut juger par-là, dit Diodore, quelles étoient leurs mœurs.

Cet auteur remarque cependant que parmi ces citoyens livrés au luxe, il y avoit d'honnêtes gens qui faiſoient un bon uſage de leurs richèſſes. Tel étoit ce Gélias qui avoit fait bâtir pluſieurs appartemens dans ſa maiſon pour y recevoir les étrangers. Il y avoit aux portes de la ville, des hommes qui invitoient de ſa part ceux qui arrivoient, à venir loger chez lui : il reçut en un ſeul jour cinq cens cavaliers de Géla, auxquels il fit préſent d'habits. Pluſieurs citoyens ſuivirent ſon exemple : ce qui fit dire à Empedocles, ravi de voir renouveler les mœurs & les coutumes des premiers hommes, « que la ville d'Agrigente étoit un port aſſuré » où les étrangers étoient reçus avec honneur & avec bonté ».

Tels étoient les Agrigentins, parmi leſquels demuroit Empedocles, philoſophe pythagoricien, poète, hiſtorien, médecin & théologien, qui a fait tant d'honneur à ſa patrie. L'autorité qu'il s'étoit acquiſe ſur ſes concitoyens ne lui fit pas naître le deſir de dominer ſur eux; & la vénération où il étoit à Agrigente, ne lui ſervit qu'à y faire régner, autant qu'il étoit en lui, la paix & le bon ordre. On lui offrit l'autorité ſuprême qu'il refuſa. Ennemi déclaré de la tyrannie, il faiſoit punir ſans miſéricorde quiconque oſoit faire paroître dans ſa conduite qu'il y tendoit. Un Agrigentins l'avoit invité à manger chez lui; l'heure du repas étant venue, il demanda pourquoi on ne ſervoit pas? C'eſt, dit le maître de la maiſon, qu'on attend le miniſtre du conſeil. Cet officier arriva en effet quelque tems après, & on le fit roi du feſtin. Il ſe comporta d'une manière ſi insolente pendant le repas, qu'Empedocles ſouſpçonna qu'il y avoit entre ce roi du feſtin & celui qui l'avoit invité, quelque complot pour rétablir la tyrannie. Il falloit que le ſouſpçon fut bien fondé, puifque le philoſophe, qui n'avoit rien dit pendant tout le repas, ayant fait appeller ces deux hommes devant le conſeil, ils furent condamnés à mort.

Son mérite fixa ſur lui les yeux de la Grece entiere. Ses vers furent chantés aux jeux Olympiques, avec ceux d'Homere & d'Héſiode. On croit que ce philoſophe, extrêmement âgé, tomba dans la mer & ſe noya, 440 ans avant Jeſus-Chriſt.

On comptoit à Agrigente, ſelon Diogene Laërce, huit cens mille habitans, ce qu'il ne faut pas entendre de la ville ſeule, mais encore de ſon territoire; car Diodore de Sicile, qui la décrit telle qu'elle étoit dans le tems qu'elle fut ruinée par les Carthaginois, c'eſt-à-dire, quelques années après la mort d'Empedocles, n'y comptoit que deux cens vingt mille hommes.

Après tout ce que nous avons dit de cette ancienne ville, il n'y a point d'exagération poétique dans ce

que Pindare en rapporte dans un endroit de ſes odes; où il apoſtrophe *Agrigente* en ces termes; « ville » célèbre, amie de la magnificence, la plus belle » de toutes les villes de la terre, ſacré ſéjour de » Proſerpine; vous à qui un fleuve fertile nourrit » en tout tems de nombreux troupeaux; vous dont » les pompeux édifices s'élevent en amphithéâtre » ſur une charmante colline! reine des cités, &c. »

*Agrigente* a bien changé depuis le tems où cette deſcription fut faite; mais quoique déchue de ſon ancienne ſplendeur, elle ne laiſſe pas d'être encore conſidérable : ſon nom moderne eſt *Gergenti*. Cette ville illuſtre, par la naiſſance des deux Empedocles, de Caſtinus, poète; d'Acron, médecin; de Métellus, muſicien, ſouffrit beaucoup des courſes des Sarraſins en Sicile. *Voyez Mém. acad. Inſc. 7. 8. & 14. in-12. (C.)*

\* § AGRIGNON, (*Géog.*) l'une des îles des Larrons; liſez AGRIGAN.

AGRIMONTE, (*Géog.*) petite ville du royaume de Naples, dans la Baſilicate. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Sino, qui coule dans le *laco negro*. Son territoire eſt très-fertile & ſes environs ſont agréables. *Long. 40. 20. lat. 40. 25. (C. A.)*

\* AGRIONNIES, ſ. pl. f. (*Myth.*) fêtes que l'on célébroit en Béotie en l'honneur du dieu Bacchus. Ce ſont peut-être les mêmes que d'autres nomment AGRANIES. *Voyez ce mot dans le Dict. raiſ. des Sciences, Arts & Métiers.*

AGRIPPA, MÉNÉNIUS, (*Hiſtoire romaine.*) fut moins recommandable par les guerres qu'il ſoutint avec gloire pendant ſon conſulat, que par ſa dextérité à manier les eſprits. Après l'expulſion des Tarquins, le ſénat, qui avoit éprouvé ce que peut le peuple réuni, engloutit tout le pouvoir. Les Plébéiens s'appercurent qu'en brifant le joug des rois ils s'étoient donné trois cens tyrans qui les traitoient en eſclaves. Les ſoldats abandonnerent les conſuls & reconnurent pour chef Sicinius, officier, capable de leur commander puifqu'il étoit élu par eux : les rebelles ſe camperent ſur une éminence qui, depuis, a toujours été appelée le *mont ſacré*, ou la *montagne ſainte*. Rome, conſternée, reſſembloit à une ville priſe d'aſſaut & menacée du pillage. Les députés du ſénat, devenus moins ſuperbe, furent reçus & renvoyés avec mépris. Au milieu de cette conſternation générale, on jeta les yeux ſur Ménénus *Agrippa*, reſpectable par ſon intégrité & par la connoiſſance des vrais principes du gouvernement, également ennemi de la tyrannie du ſénat & de la licence du peuple. Il partit chargé d'un plein pouvoir, il parla aux rebelles ſans orgueil & ſans baſſeſſe. Ils demanderent & obtinrent cinq magiſtrats chargés de défendre les droits & la perſonne de chaque citoyen, qui furent appelés tribuns du peuple. On fit une loi qui rendit leur perſonne ſacrée. L'élection de ces magiſtrats, arrivée dix-ſept ans après l'expulſion des rois, eſt l'époque d'où l'on doit dater la liberté du peuple romain, & cette révolution fut l'ouvrage de Ménénus *Agrippa*. Tous les états de l'Italie étoient alors ſoumis à un gouvernement ariſtocratique, qui ne laiſſoit au peuple que l'ombre de la liberté, & ce fut de l'excès de l'oppreſſion que naquit le zèle républicain. (*T-N.*)

AGRIPPA (VIPSANIUS), *Hiſt. Rom.* qui fut le plus grand capitaine & le plus habile homme de mer de ſon tems, fit ſon apprentiſſage de guerre ſous le premier des Césars. Il fut heureux pour lui d'avoir à combattre ſous un général qui ſavoit démêler les talens, & qui ſe faiſoit un devoir de les récompenser. Il eût vieilli ſubalterne ſous un Claudiſ, il apprit ſous César à jeter les fondemens de ſa grandeur future. La famille de Vipsanius, dont il étoit ſorti, n'avoit jetté aucun éclat avant lui.

*Agrippa,*

*Agrippa*, véritablement né pour la guerre, apla- nit tous les obstacles que le vice d'une naissance obscure oppo- soit à son élévation : artisan de sa fortune & de sa gloire, la reconnoissance lui fit embras- ser le parti d'Auguste qui lui fut redevable de l'em- pire & de ses victoires. Les Romains lui attribue- rent tout l'honneur de la bataille d'Actium. Octavien lui pardonna sa gloire qui éclipsoit la sienne. Il est vrai qu'*Agrippa*, simple & modeste, tempérait, par sa modération, l'envie attachée aux talens supé- rieurs ; & loin de se livrer à l'ivresse insolente qui souvent égare les favoris de la fortune, il se déro- boit aux applaudissemens publics avec le même em- pressement que les ambitieux en montrent pour les solliciter. Octavien, reconnoissant de ses services, ne crut mieux le récompenser qu'en le choisissant pour son gendre ; il lui fit épouser sa fille unique, Julie, veuve du jeune Marcellus. Cette union, qui assuroit à sa famille l'empire du monde, fut la source féconde des maux qui empoisonnerent sa vie. Il eut de son mariage cinq enfans, savoir, Lucius César, & Caius César, qui moururent jeunes, Julie Agrip- pine, femme de Germanicus César, Julia Vipsania, femme de l'Empereur Flavius, & Marcus Julius Cé- sar *Agrippa* postumus, que le farouche Tibère im- mola à ses soupçons. *Agrippa*, après avoir été trois fois consul, mourut dans la Campanie à son retour d'une expédition contre les Pannoniens. Son mérite lui procura tout ce que l'ambition offre de plus éblouissant. Mais tandis qu'il jouissoit du fantôme du bonheur, il étoit dévoré de chagrins domesti- ques, & comme l'on est plus souvent vis-à-vis de soi-même, que dans la représentation, il acheta, au prix de sa tranquillité, le malheureux honneur d'être le mari de Julie (T-N).

AGROPOLI, (*Géogr.*) petite ville du royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle est située sur la partie orientale du golfe de Salerne, au nord-est du cap del Abate. Long. 39. 10. lat. 40. 40. (C. A.)

AGUA DE PAO, ou ALAGOA, ou AQUA DE PALO, (*Géogr.*) petite ville de l'île Saint-Michel, aux açores, dans la mer Atlantique. Elle a près de 600 maisons, & deux églises paroissiales. Son territoire produit toutes sortes d'excellens fruits, & sur-tout les plus beaux Cédras des îles Tercezes. Long. 6. 10. lat. 38. 20. (C. A.)

AGUAPECA, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) genre d'oiseau de la famille des vanneaux, ainsi nommé au Brésil selon Marcgrave. *Jacana alia species, Brasiliensibus Aguapeca dicta. Histor. Brasil. page 191.* Les habitans de la Guiane l'appellent *Rapoua*, selon Barrere, & les François *Poule d'eau*. M. Brisson le désigne sous le nom de *Jacana armé*, ou *Chirurgien. Jacana nigro-viridans, alis ad fuscum ver- gentibus armatis, rectricibus nigro-viridantibus..... Jacana armata. Ornithologie, volume V, page 123.*

L'*aguapeca* a la grosseur du pigeon, le bec droit, cylindrique, médiocrement long, renflé vers le bout, le cou assez long, la queue courte, ainsi que les ailes, les doigts & leurs ongles très-longs, & même plus que les jambes qui sont en partie sans plumes, & sur chaque épaule un éperon conique de corne jaune, avec lequel il se bat & se défend. Il est par-tout d'un verd noir, excepté les ailes qui tirent sur le brun. Son séjour ordinaire est autour des marais au Brésil. (M. ADANSON.)

§ AGUEDA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la province de Beyra. Elle est située dans un fort joli pays, sur un bras de la rivière de Vouga, au nord & à six lieues environ de Coimbre. Long. 9. 4. lat. 40. 36.

Il y a une rivière de ce nom dans le royaume

Tome I,

de Léon, qui passe à la Ciudad Rodrigo. (C. A.)

§ AGUER, (*Géogr.*) ville d'Afrique, située au pied du mont Atlas, sur un promontoire qui se nom- moit anciennement *Visugre*. Les Portugais la prirent dans le seizième siècle. Mais le cherif Mahamet la reprit, & passa au fil de l'épée tous ceux qui se trou- vèrent dans la place. Elle dépend maintenant de l'empire de Maroc. (C. A.)

AGUERRE, (CHRÉTIENNE D') comtesse de Sault. (*Hist. moderne.*) Chrétienne d'Aguerre, fille de Claude d'Aguerre, avoit épousé en secondes noc- ces François-Louis d'Agoult, comte de Sault. C'étoit une de ces femmes dont l'histoire peut consoler ses pareilles de l'avilissante obscurité où nous les tenons captives. Faite pour commander aux hommes beau- coup plus par l'ascendant de son génie que par le pouvoir de ses charmes, elle avoit dans les affaires les talens d'un politique, & dans le péril le courage d'un héros. Sensible, mais jamais esclave du senti- ment, dévorée d'une ambition qui ne jugeoit rien impossible, elle résolut de faire époque & réussit. La fortune d'un fils que le comte de Sault lui avoit laissé, fut le prétexte des grandes révolutions qu'elle méditoit. Elle eut bientôt formé un parti dans la Provence, mais le comte de Carces, à qui sa haute naissance donnoit beaucoup d'autorité sur les Pro- vençaux, lui opposa sa faction. Celle de la com- tesse alloit succomber lorsqu'elle appella un pro- tecteur puissant. C'étoit le duc de Savoie. Il falloit réunir tous les suffrages pour introduire dans la Provence un allié plus dangereux qu'un ennemi même. Deligny, vendu à ce prince, lui cherchoit des créatures, flattoit les mécontents, & leur prodiguoit des promesses dont un ambassadeur n'est ja- mais avare, sur-tout lorsqu'il les fait au nom de son maître. Il s'adressa au brave & vieux Saint-Marc.

» Pense-tu, dit le guerrier en montrant ses cheveux » blancs, qu'après avoir blanchi au service du roi de » France, je veuille donner à un autre ce souffle de » vie qui me reste ». Enfin la comtesse appuie de toute son autorité les négociations de Deligny, elle cabale en faveur du duc de Savoie, le comte cabale contre elle, le Parlement d'Aix balance entre les deux partis; tandis qu'il délibère, la comtesse paroît à la tête d'une troupe de séditieux, l'assemblée se dissipe, & le palais est livré au pillage. La comtesse députa vers le duc de Savoie pour le prier de venir secourir à main armée la foi catholique contre les protestans. Ce prince fit de grands préparatifs, tem- porisa, afin de donner à la révolution le temps de s'affermir, observa de loin le péril, partit enfin, marcha lentement, & se montra lorsqu'il crut ne plus trouver de résistance. Il entend par-tout retentir sur son passage les cris de *vive son altesse, vive la messe*, & y répond en versant l'or à pleines mains. Pendant ces délais, Castellar, créature de la com- tesse, ignorant magistrat, citoyen turbulent, brave soldat, à la tête de quelques fanatiques, avoit con- quis Barjols & plusieurs autres places. Le duc assiége Salon, un pan de muraille s'écroule, les prêtres catholiques comparent le duc à Josué, la ville à Jéricho, le canon avoit fait le miracle.

Cependant les finances du duc étoient épuisées. Il alla chercher des secours en Espagne. Jeannin l'ac- compagnoit, Jeannin, magistrat intègre, négociateur profond, ligueur sans fanatisme, qui fut l'ennemi de Henri IV, mérita son estime & devint son ami. Philippe II donna au duc cinquante mille écus, mille soldats, quinze galères, & lui fit pour l'avenir les plus belles promesses. Le duc entra en triomphe dans le port de Marseille, mais en mettant pied à terre, il apprend que ses troupes ont été battues par le célèbre Lesdiguières. Impatient de venger sa gloire, il court à Berre, & s'empare de cette place

Ff

après un siège opiniâtre. Il avoit promis le gouvernement de cette conquête à la comtesse de Sault pour un de ses favoris. C'étoit Louis-Honoré de Castellane, sieur de Besaudun, brave officier, esprit orné par les lettres, qui savoit nouer des intrigues, faire des chansons, & gagner des batailles. Le duc manqua à sa parole; la comtesse dévora son ressentiment, & attendit l'instant de la vengeance; dès-lors elle apprit avec une joie secrète tous les malheurs du duc de Savoie, lui suscita des envieux parmi les grands, des ennemis parmi le peuple, & ne songea plus qu'à le chasser de la Provence. Le duc étoit trop clairvoyant pour ne pas soupçonner ces menées. Il chercha à gagner l'estime des Provençaux par des traits d'équité frappans. Pierre Biord, lieutenant dans Arles, homme sans talens, sans courage, sans vertus, qui croyoit sa vie menacée par tout ce qui l'environnoit, barbare par foiblesse, odieux au peuple, à ses créatures, à lui-même, immoloit sans pitié tous les objets de ses pusillanimes soupçons. Lesdiguières s'avançoit pour venger les habitans, le duc l'apprend, il veut le prévenir. La comtesse, qui voit que le prince, par une juste sévérité, va se concilier l'affection du peuple, fait jouer mille ressorts pour surprendre sa marche, & pour le rappeler. Mais déjà le duc est dans Arles, & Biord est dans les fers. Le prince ne dissimule plus alors l'indignation que lui causent les procédés de la comtesse de Sault. Il tonne, il menace, il croit n'avoir en tête qu'une femme vulgaire, qu'on peut séduire par la politique, ou intimider par l'appareil des armes. Il court à Aix, entend crier de tous côtés *fouero Savoyard*, voit la colere peinte à son aspect dans tous les yeux, & reconnoît l'effet des intrigues de la comtesse; ses partisans courent à l'hôtel de son ennemie, enfoncent les portes, pénètrent jusques dans son appartement pour se saisir, disoient-ils, des séditieux dont il étoit l'asyle. La comtesse se présente l'air calme, avec une indignation tranquille. « Voilà » donc, dit-elle, le prix des services que j'ai rendus » au duc de Savoie, qu'il tremble, qu'il tremble! » l'ingratitude ne demeure jamais impunie: les mains » viles & mercénaires qu'il arme aujourd'hui contre » moi, s'armeront un jour contre lui». Comme elle finissoit, elle entend un des conjurés qui murmuroit ces mots, *qu'attendons-nous? que n'exécutons-nous notre ordre?* « Frappez, leur dit la comtesse, je n'ai » point le cœur assez bas pour demander la vie. Tous » les cœurs ne sont pas encore glacés pour moi: ma » mort trouvera des vengeurs. Et vous, dit-elle, en » s'adressant à quelques magistrats qui étoient en- » trés, vous peres de la patrie, vous dépositaires » de l'autorité suprême, vous souffrez qu'un auda- » cieux étranger s'éleve un trône au milieu de la » Provence ». Ce discours étonne, subjugué les esprits. Les assassins tremblent, reculent & disparaissent. Revenus de cette première surprise, ils rentrent chez la comtesse, & la chargent de fers. Elle joue la malade, une femme de sa suite poussée par un zèle héroïque, trompe les surveillans, se met dans le lit de la comtesse, & détourne par des accens plaintifs l'attention des gardes, tandis que *Christienne d'Aguarte*, vêtue en Savoyard, le menton couvert d'une barbe longue & touffue, s'évade avec son fils déguisé en paysan. Les Marseillois ouvrent les bras à ces illustres fugitifs, & prennent les armes contre une troupe de commissaires & d'huissiers, espèce de magistrature militante, que le duc avoit envoyée pour se saisir de sa personne.

Depuis cet instant le duc perdit par degrés son crédit & ses conquêtes. Il voulut faire un dernier effort pour ramener la fortune. Il présenta la bataille à la Vallette. Les deux partis formoient à-peu-près huit mille hommes; on vit ces deux corps s'avancer

avec autant de gravité que les plus grandes armées, divisés de même, observer le même ordre, exécuter les mêmes manœuvres. La victoire balança longtemps, enfin le duc fut entraîné dans la déroute de ses soldats. La Vallette survécut peu à sa victoire. Il périt quelques jours après à l'attaque du village de Roque-Brune. C'étoit un vertueux gentilhomme qui, dans le choix des partis qui divisoient la France, avoit plus consulté son cœur que ses intérêts. La ligue lui offrit le gouvernement de la Provence, s'il vouloit la seconder dans ses projets ambitieux. Il rejeta cette proposition avec beaucoup de noblesse, mais sans faste comme sans détours.

Après la mort la comtesse de Sault s'empara des affaires & des esprits, elle se présenta dans les principales villes, persuada au peuple qu'elle avoit été séduite, qu'elle lui avoit donné un tyran croyant lui donner un protecteur. Elle éteignit peu-à-peu les troubles qu'elle avoit fait naître, ferma pour jamais au duc l'entrée de la Provence, & passa le reste de sa vie adorée dans sa faction, respectée dans l'autre, & redoutée d'un prince qui, dans ses plus hauts projets, n'avoit paru être que le ministre de l'ambition d'une femme. (M. DE SACY.)

AGUI, f. m. (*Marin.*) L'agui est un cordage préparé de la façon suivante: à un de ses bouts on fait une gance, suffisamment grande pour qu'un homme puisse y passer le corps & s'y asseoir. Le nœud qui arrête la gance doit être double, & fait de façon qu'il ne puisse glisser: on l'appelle *noeud d'agui*. Ce nœud doit se trouver devant l'estomac du matelot qui se place dans la gance. L'usage de l'agui est de suspendre un matelot le long du bord du vaisseau, ou de le hisser le long des mâts auxquels on veut travailler, à l'aide d'une poulie élevée, dans laquelle on fait passer l'autre bout de l'agui. Quelquefois on fait l'agui double, c'est-à-dire qu'outre la gance dont on vient de parler, on en fait une seconde plus élevée & plus petite qui passe sous les aisselles, & qui par-là soutient mieux & donne plus de facilité à celui qui travaille. Quelquefois encore on fait la gance avec une sangle, & elle en vaut mieux; car une corde simple & arrondie gêneroit dans son travail & feroit mal au travailleur, qui doit être suspendu quelque tems de suite. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AGUIAS, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Alentejo, à l'ouest d'Elvas & à l'est de Lisbonne. Elle est sur la rivière d'Odior, dans une situation charmante. Ses environs produisent beaucoup de grains, & abondent en orangers. Long. 11, S. lat. 38, 50. (C. A.)

## A I

AIA, (*Géogr.*) petit fleuve d'Italie qui se décharge dans le Tibre, près d'un château nommé *Monte rotundo*, dans l'Etat ecclésiastique. Les Latins l'appelloient *allia*. Il est célèbre dans l'histoire par la défaite des deux cens Fabiens qui y périrent dans le combat qu'ils donnerent seuls contre les Véiens. Ce fut aussi sur les bords de ce même fleuve que les Romains furent défaits par les Gaulois Senonois, conduits par Brennus. (C. A.)

AJACCIO, (*Géogr. Hist. de Corse.*) ou, selon d'autres, ADJAZZO, ADJAZZE, ou AYASSO, long. 26, 28. lat. 41, 54, est la plus jolie ville de toute la Corse, pour la beauté de ses vues & de ses promenades, la plus agréable pour sa situation, & la plus charmante pour la douceur & l'urbanité de ses habitans. Elle doit la beauté de ses promenades à l'art, l'agrément de sa situation à la nature; mais elle est redevable des mœurs polies de ses habitans à l'établissement des François qui vinrent s'y fixer, il y a plus de

deux cens ans, lorsque la Corse fut déclarée authentiquement province de France. Voyez dans ce *Suppl. CORSE (Histoire de)*. Son port est sûr, commode & pourvu d'un bon môle: son seul défaut est d'avoir au front du môle un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de frais; les plus grands vaisseaux y abordent sans peine: l'on y pêche le corail rouge, le blanc & le noir. *Ajaccio* a une citadelle & un fort beau palais, & un évêque suffragant de Pise; elle a encore l'avantage d'avoir un territoire qui produit d'excellent vin. On voit dans les environs de cette ville les restes d'une colonie de Grecs qui vinrent s'établir en Corse en 1677. Cet établissement remarquable dans l'histoire de cette île, est ainsi rapporté par Jacques Boswell, auteur Anglois, qui nous a donné une *Relation de l'île de Corse*.

« Après que Mahomet & ses successeurs eurent subjugué presque toute l'ancienne Grece, & que Scanderberg, qui avoit défendu sa patrie avec tant de gloire, fut mort, il restoit encore à soumettre une nation peu nombreuse, mais brave, qui occupoit une partie de l'ancien Péloponese, aujourd'hui le royaume de la Morée, partie qu'on appelle *Brazzo di Maina*, & qui formoit autrefois le pays de Lacédémone. Couverts par des montagnes inaccessibles, si ce n'est par un défilé fort étroit, ces peuples firent face pendant long-tems, par leur valeur, aux armes redoutables de l'empire Ottoman, comme anciennement Léonidas, à la tête de 300 Lacédémoniens, avoit résisté à l'armée de Xerxès, forte de 800,000 hommes. Mais enfin, les Turcs s'étant emparé de l'île de Candie en 1669, & ayant fait par mer une invasion jusqu'au cœur de la province de Maina, dont ils se rendirent bientôt maîtres, les infortunés descendants des Spartiates furent réduits dans un état peu différent de l'esclavage. On imposa sur eux des taxes exorbitantes; les plus belles de leurs femmes furent enlevées pour les ferrails, & l'on bâtit plusieurs tours en divers lieux du pays, où l'on mit de fortes garnisons pour contenir les habitans qui, sans espoir de délivrance, perdirent peu-à-peu courage, au point qu'un grand nombre d'entr'eux se firent mahométans. Cependant une étincelle de cet ancien feu se conserva parmi ceux qui étoient demeurés à Porto-Vitilo, & qui, ne voyant pas la moindre apparence d'un changement favorable à leur patrie, résolurent de l'abandonner tous pour aller s'établir ailleurs.

Dans cette vue, ils envoyèrent en Italie des députés qui avoient quelques liaisons dans ses divers états, & qui étoient autorisés de leur part à leur trouver un asyle aux conditions qu'ils jugeroient convenables. Les Génois les firent transporter en Corse, & leur offrirent un district appartenant à la chambre des domaines de l'état, dans la partie occidentale de l'île, à environ trois milles du rivage. Les députés, contents de la proposition, conclurent, à leur retour à Gênes, une convention avec la république; & le rapport qu'ils en firent à leurs compatriotes, ayant été approuvé, ces tristes débris des Grecs s'embarquèrent au nombre d'environ 1000 ames. La famille de Stefanopoli, la plus distinguée parmi eux, étoit à la tête de l'émigration. Ils arrivèrent à Gênes au mois de Janvier 1677, & y restèrent jusqu'au mois de Mars. La république se chargea des frais de leur transport, & leur fournit le logement & la subsistance, en attendant qu'ils pussent être rendus dans l'île de Corse.

Les conditions dont on étoit convenu, portoient que les Génois leur accordoient les territoires de Paomia, de Buvida & de Salogna, voisins d'*Ajaccio*, à titre de fief perpétuel; qu'ils leur fournissent de maisons, de grains & de bestiaux; & qu'ils tiendroient un corps de troupes Génoises pour les défendre contre toutes insultes, pendant les premières années de leur séjour en Corse. Ils nommèrent aussi

un noble Génois, pour juge de leurs différends, avec la qualité de directeur, dont l'office devoit durer deux ans, & être rempli à tour de rôle par la noblesse de Gênes. Enfin, la république s'engageoit d'entretenir à ses frais, un vicaire sachant la langue Grecque, pour instruire leurs enfans en différentes sciences, & en même tems célébrer la messe & prêcher dans la chapelle du directeur.

D'un autre côté, les Grecs s'obligeoient à cultiver les terres, à rembourser le plutôt qu'il leur seroit possible les avances que la république leur avoit faites, à lui payer une taille annuelle de cinq livres par famille, outre la dixme de toutes leurs productions, & à se tenir toujours prêts pour son service, tant par terre que par mer, chaque fois qu'ils en seroient requis.

C'est ainsi que cette colonie fut établie. On lui laissa le libre exercice de la religion, suivant les rites de l'église Grecque, sous la conduite de l'évêque de Porto-Vitillo, qui étoit venu en Corse avec quelques religieux de l'ordre de S. Basile, le seul qu'admette leur église, & lesquels établirent un couvent dans une belle vallée déserte de l'île; mais les Génois n'approuvant pas ces peres, firent bientôt fermer leur monastere.

Les Grecs jouirent d'un sort doux & heureux pendant plusieurs années. A la faveur de leur industrie & de leur activité, ils firent valoir leurs possessions, & se construisirent de belles maisons, où régnoit un goût qui étoit nouveau en Corse; mais ces progrès joints à leur dévouement pour les Génois, excitèrent bientôt la jalousie des insulaires leurs voisins, qui vinrent souvent les attaquer, sur-tout les paysans de la province de Vico, dont les territoires de la nouvelle colonie avoient autrefois fait partie. Comme les Grecs étoient bien pourvus d'armes, ils soutinrent long-tems les efforts de leurs ennemis. La rébellion de l'année 1729 leur attira de nouvelles inquiétudes de la part des Corfès, & dans une action fort meurtrière qu'ils eurent, les Grecs se distinguèrent encore par une bravoure extraordinaire. Les Génois en formerent trois compagnies, qu'ils prirent à leur solde, & qu'ils employèrent dans les entreprises les plus difficiles, entr'autres à l'assaut du château de Corte, où ils furent battus par les patriotes, & perdirent beaucoup de monde. Les Grecs enfin furent forcés d'abandonner leurs possessions & de se retirer à *Ajaccio*, où ils se soutinrent par leur travail, dans un état assez peu avantageux.

Cette colonie avoit presque triplé, avant les malheurs qui la détruisirent en partie. Si, à l'exemple de Gênes, la France accordoit un asyle en Corse à tous les Grecs qui voudroient s'y réfugier, il n'est pas douteux que cette île, dont la population a grand besoin d'être refaite, ne se trouvât riche & industrieuse en beaucoup moins de tems qu'il ne lui en faudra pour le devenir, si on la réserve exclusivement aux naturels du pays. Les Grecs sont encore à *Ajaccio*, & y vivent dans la misère. Ils s'attendoient que protégés par la France, ils rentreroient dans la possession de leurs anciens établissemens. Ils attendent encore cette justice, car on ne peut pas dire cette grace. Ils ont conservé le costume Grec, la religion Grecque, reconnoissant pourtant le pape, & parlant le Grec vulgaire bien différent de cette langue harmonieuse que parloient Homere, Socrate, Platon, Anacréon. Ils sont grands & assez bien faits, & les femmes, ainsi que les hommes, sont d'une plus belle espece que les Corfès. *Essai historique sur la Corse* manuscrit, par M. DE POMMEREUL.

AJALON ou HELON, (*Géogr.*) nom propre d'une ville de Judée. Elle étoit lévitique & située dans la tribu de Dan, près de la vallée du Térébinte. Ce fut dans la vallée d'*Ajalon* que Josué, combattant contre

les cinq rois qui étoient venus assiéger Gabaon, commanda au soleil de s'arrêter. (C. A.)

\* § AJAN, (Géogr.) nom général de la côte d'Afrique. *Dict. rais. des Sciences, &c.*

AJAN, la côte d'*Ajan* ou d'*Ayan* est en Afrique, dans la haute Éthiopie. Elle est divisée en quatre royaumes, d'*Adel*, d'*Adia*, de *Mandagaro*, & de *Brava*. *Dict. rais. des Sciences, &c.*

*Ajan* & *Ayan* ne devoient faire qu'un article, comme étant la même côte orientale d'Afrique. *Mandagano* est un nom estropié au lieu de *Magadono*, & *Brava* n'est point un royaume, mais une république. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

AÏAS, (Géogr.) petite ville d'Asie dans la Natolie: elle n'est remarquable que par des eaux minérales, très-chaudes & très-résolutives qui sont dans son voisinage; c'étoit anciennement *Therma*. Il y a encore une petite ville de ce nom dans l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, sise entre deux collines, au milieu desquelles est un beau vallon où l'on tient les marchés & les foires. (C. A.)

AÏAS, (Géogr.) ville d'Asie dans la Caramanie, sur un golfe qui porte le même nom & que l'on appelloit anciennement *sinus issicus*. C'est-là qu'Alexandre le grand battit Darius pour la seconde fois & qu'il fit sa famille prisonnière. Cette ville du tems des Croisades, a appartenu successivement aux Chrétiens, aux Sarrasins & aux Turcs, à qui elle est restée. (C. A.)

AJAX, (Hist. poët.) roi de Salamine & le rival d'Achille, étoit fils de Thelamon. Ce prince se distingua par sa valeur & son impiété qui lui faisoit défier le ciel; en'autres preuves de son adresse, de sa force & de son courage, il soutint contre Hector, le plus brave des princes Troyens, un combat qui dura tout un jour. Ces deux héros pleins d'estime l'un pour l'autre, finirent par se faire des présents réciproques. Hector donna une épée à *Ajax*, & en reçut un baudrier. Ce fut ce baudrier funeste qui servit à le traîner autour des murs de Troie & du tombeau de Patrocle. C'est ainsi que le bouillant Achille vengeoit la mort de son ami. L'épée d'Hector fut également fatale à *Ajax*: ce héros s'étant présenté après la mort d'Achille pour disputer ses armes, l'artificieux Ulysse obtint la préférence. Indigné de ce que les Grecs estimoient plus les conseils & l'éloquence de son concurrent, que son courage & sa force, il se jeta pendant la nuit dans le camp d'Ulysse, & ne se retira que quand il crut l'avoir immolé à sa vengeance. Le jour ayant éclairé son erreur, il se tua de désespoir avec cette même épée qu'il avoit reçue comme un témoignage de sa valeur. Il fut inhumé sur le promontoire de Bethée, où son tombeau se voyoit encore du tems d'Alexandre qui le visita, ainsi que celui d'Achille placé sur la même montagne. *Hom. Plut. in sympos. (T-N.)*

AJAX, (Hist. poët.) fils d'Oïlée, roi de Locres, & l'un des héros qui furent au siège de Troie. Homère nous le représente comme le plus fier de tous les Grecs, adroit à tirer de l'arc & à lancer le javelot; il avoit encore l'avantage de surpasser tous ceux qui lui disputoient le prix de la course. Sa naissance étoit illustre, & jamais ses ancêtres n'avoient rendu aucune sorte d'hommage aux rois de Micènes, ni à ceux d'Argos appellés ordinairement les *grands rois*; dans l'armée même d'Agamemnon, il prétendoit marcher son égal. Troie ayant été prise, il entra dans le temple de Minerve, & de ses mains encore fumantes de carnage, il enleva Cassandre, prêtresse de la déesse. On a prétendu que ne pouvant résister à la passion que le seul aspect de la prêtresse lui inspira, il la viola sur l'autel même. Jaloux de sa conquête, il l'emporta dans sa tente; mais Agamemnon l'ayant apperçue, la lui enleva, ne pouvant résister

à tant de charmes, & pour la posséder sans troubles; il accusa son rival d'avoir commis un sacrilège que la mort seule pouvoit expier; il entendoit sans doute l'injure faite à Minerve. *Ajax* craignant les suites de l'accusation, prit la fuite; mais son navire n'ayant pu résister à la tempête, échoua au passage des îles d'Androsce & de Tenoscontre; on dit qu'après avoir vu couler son vaisseau, *Ajax* luttoit contre sa destinée, & se tenoit attaché à la pointe d'un rocher, lorsque la foudre en détacha une partie, & l'entraîna dans la mer. *Ajax* fut honoré des regrets de tous les peuples de la Grece, qui, pour éterniser sa mémoire, firent vœu d'offrir chaque année un sacrifice au dieu de la mer. Les aventures d'*Ajax* nous ont été conservées par Homère, qui les a revêtues des charmes de la poésie; & Virgile en a fait le sujet d'une épiode dans son premier livre de l'Énéide. (T-N.)

AIBAN-KESRA, (Géogr.) vieux château de l'ancienne Babylonie, situé au bord du Tigre, dans le gouvernement moderne de Bagdad. Plusieurs savans ont conjecturé, d'après sa dénomination & le lieu de sa situation, qu'il fut la demeure de Cosroës & d'autres rois Persans. *Long. 55. lat. 34. (C. A.)*

AJELLO, (Géogr.) petite ville du royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure, avec une bonne forteresse. Elle appartient aujourd'hui à titre de duché, au prince héréditaire de Modene. *Long. 32. 55. lat. 41. 40. (C. A.)*

AIEREBÀ, f. m. (Hist. nat. Ichthyologie) genre de raie ainsi nommé au Brésil, où elle est commune dans la mer, & dont Marcgrave a donné une figure assez mauvaise, *hist. Brasil. liv. IV, chap. xvj*, laquelle a été copiée par Jonston & Ruysch, *hist. nat. de piscibus, page 144, planche XXXVIII, figure 6.*

Son corps est discoïde ou assez exactement rond, d'un pied & demi à trois pieds de diamètre, ayant deux grands trous derrière les yeux, & une incision circulaire fort grande de chaque côté vers la queue. Celle-ci a huit pieds de longueur dans les plus grands qui ont trois pieds de diamètre sur le milieu du dos qui est plus renflé. L'*aiereba* porte beaucoup de petits tubercules noirs lisses. En-dessous on voit sa bouche dont l'ouverture forme une parabole qui n'est pas fort grande, & qui est comme pavée de dents, plates, grenues & unies. De chaque côté de la bouche, un peu en arrière, on voit cinq trous ou fentes transversales qui sont les ouvertures des ouies. Ses nageoires sont au nombre de six, dont deux très-grandes, demi-circulaires, entourant tout le contour du ventre ou du corps, dont les bords sont très-minces, deux médiocres ventrales ou plutôt près de l'anus & de l'origine de la queue, toutes cartilagineuses, molles, articulées, & deux longues vers le milieu de la queue en forme d'épine conique épaisse, dentelée en arrière; le bout de la queue n'a aucune espèce de nageoire & ressemble à un filet cylindrique.

Ce poisson a la peau très-lisse & très-luisante, couleur de rouille en-dessus, tachée de noir au milieu par ses tubercules qui ont cette couleur. Le dessous de son corps est entièrement blanc. Sa chair ne se mange point, étant fade & très-coriace. Lorsqu'on le suspend en l'air par ses ouies, il relève brusquement sa queue en arc sur son dos, en la sanglant comme un fouet, pour tenter de piquer avec les deux pointes dont son milieu est armé.

L'*aiereba* diffère, comme on voit, de la raie par plusieurs endroits; d'abord par sa queue qui n'a point de nageoire comme la sienne à son extrémité, ensuite par les deux épines qu'elle porte au lieu de deux nageoires molles; enfin par sa peau lisse & les tubercules de son dos, qui sont lisses au lieu qu'ils sont épineux ainsi que la peau dans la raie; il forme

donc un genre particulier dans la nombreuse famille des raies. (M. ADANSON.)

§ AIGLE, *aquila a*, f. f. en l'Art Héraldique, quoique très-souvent masculin dans la langue françoise.

Cet oiseau est ordinairement représenté montrant l'estomac, le vol étendu, c'est-à-dire que les pointes de ses ailes sont élevées en haut.

Il y a des aigles à une seule tête, il y en a à deux têtes.

Suivant les auteurs, Constantin le grand fut le premier qui prit une aigle à deux têtes, pour montrer que l'empire, quoique divisé, ne formoit néanmoins qu'un seul corps.

Un prince de la maison de Saxe \* étant empereur, donna aux armes de l'empire les émaux de ses armoiries, précédemment les empereurs portoient d'azur à l'aigle d'or.

Lorsqu'une aigle a deux têtes & qu'elle est de sable, on la nomme aigle de l'empire.

Il y a des aigles dont les ailes sont repliées, en sorte que les bouts tendent vers le bas de l'écu, alors on dit qu'elles sont au vol abaissé.

On dit de l'aigle; languée, de sa langue; membrée, de ses jambes; armée, de ses griffes; lorsqu'elles sont d'un autre émail que son corps.

Si l'aigle a un petit cercle sur la tête, ou sur chacune de ses têtes, on dit qu'elle est diadémée.

L'aigle est le symbole de l'empire, de la royauté, de la grandeur, de la magnanimité & de la reconnaissance.

L'empire; d'or, à une aigle à deux têtes de sable, diadémées, languées, membrée de gueules. Pl. VI. fig. 300, du *Dict. rais. des Sciences, &c.* (G. D. L. T.)

§ AIGLE BLANC \*\*, f. m. (terme de l'Art Héraldique par rapport aux ornemens extérieurs de l'écu) ordre de chevalerie de Pologne.

L'ordre de l'aigle blanc fut institué en 1325, par Uladislas V, lorsqu'il maria son fils Casimir avec la fille du grand duc de Lithuanie.

Les chevaliers de cet ordre portoient une chaîne d'or, d'où pendoit sur l'estomac un aigle d'argent couronné.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, renouvela l'ordre de l'aigle blanc en 1705, afin de s'attacher, par cette distinction, les principaux seigneurs de sa cour, dont plusieurs penchoient pour l'élection du roi Stanislas.

La marque de cet ordre, est une croix d'argent à huit pointes émaillées de gueules, avec quatre flammes de même aux angles; au centre de cette croix, est un aigle couronné d'argent ayant sur l'estomac une croix environnée des trophées de l'électorat de Saxe.

Le collier est une chaîne ornée d'aigles couronnés, le tout d'argent; la croix y est attachée par un chaînon qui joint une couronne royale, enrichie de diamans.

Les chevaliers portent un ruban bleu sur l'épaule gauche. *Planche XXV. figure 46 du Dict. rais. des Sciences, &c.*

§ AIGLE NOIR, f. m. ordre de chevalerie de Prusse, institué le 18 janvier 1701, par Frédéric, électeur de Brandebourg, peu après qu'il eut été couronné roi de Prusse.

La marque de l'ordre est une croix d'or à huit pointes émaillée d'azur, ayant quatre aigles de sable dans les angles; au centre de cette croix sont les lettres F. R. en chiffre qui signifient *Fredericus rex.*

Le collier est fait d'une chaîne d'or, soutenant des

\* Saxe; fascé d'or & de sable de huit pièces.

\*\* L'aigle, quoique toujours féminin dans l'art héraldique pour l'intérieur de l'écu, est du genre masculin aux ornemens extérieurs; l'usage étant de dire l'ordre de l'aigle blanc, celui de l'aigle noir.

cercles de même, chacun écartelé avec un F. & un R. en chaque écartelure, des couronnes électORALES sur les cercles extérieurement: entre ces cercles des aigles de sable; le tout enrichi de diamans.

Les chevaliers portent sur l'épaule gauche un ruban orangé. *Pl. XXV. fig. 45. Dict. rais. &c.* (G. D. L. T.)

AIGLE ou IGLE, (Géogr.) petite ville du duché de Luxembourg, dans la prévôté de Grevenakeren, sur la Moselle, au confluent de la Saare, & au sud-est de Treves. On y voit une pyramide carrée qui paroît avoir pour date l'intervalle du règne de Dioclétien à celui de Constantin le grand. Elle a soixante & quatorze pieds de hauteur, & elle est ornée de plusieurs figures. Son inscription porte que deux freres nommés *Secundini*, l'érigèrent en l'honneur de leur pere & de leur mere. *Long. 27. 30. lat. 49. 40.* (C. A.)

AIGLE, (Géogr.) rivière de France, qui arrose une partie du gouvernement de l'Orléanois. Elle prend sa source dans la Beauce, & elle a son embouchure dans la Loire. (C. A.)

AIGLE DE MER (GRAND), *Ornithologie.* On voit la figure de cet oiseau à la *planche XXXVIII. fig. 1. d'Histoire naturelle du Dict. rais. des Sciences, Arts & Métiers.*

§ AIGNAI-LE-DUC ou plutôt AIGNEY-LE-DUC, (Géogr.) n'est pas une petite ville, mais seulement un bourg où les ducs de Bourgogne, de la première race, avoient un château: ce lieu est remarquable par son commerce de toile & ses blanchisseries. Henri de Brancion vendit en 1271 au duc Hugues, sa terre d'Aigney. Eudes IV. en aimoit le séjour. Il y fit son testament le 20 janvier 1348. Ce bourg est à deux lieues de Baigneux, cinq de Châtillon & douze de Dijon. (C.)

\* AIGRE-DE-CEDRE, f. m. (*Econ. domest.*) on donne ce nom à une espèce de breuvage fait avec du citron ou du cédra & un peu de sucre.

\* AIGRE-DOUX, adj. (*Econ. domest.*) se dit des saveurs mêlées de doux & d'aigre, telles que celles de quelques fruits, & de certaines sauces piquantes.

AIGRETTE, (terme de *Physique moderne.*) on donne le nom d'aigrettes lumineuses à ces amas de rayons enflammés qui s'élancent en forme de bouquet ou d'aigrette, d'un corps électrisé. (J. D. C.)

\* AIGREUR, (en terme de graveur) se dit des touches noires & trop profondes qui proviennent de l'inégalité des tailles. Ceux qui gravent à l'eau forte, & qui, pour tracer les endroits où elle doit mordre, se servent d'une pointe coupante, sont sujets à mettre des aigreurs dans leurs ouvrages, parce que sans s'en appercevoir, ils appuient plus la pointe qu'il ne faut, & que l'eau forte, entrant ensuite trop profondément dans le cuivre, y mord avec excès & fait une gravure opposée à ce repos qui doit régner dans les masses. *Le gr. Vocab. Franc.*

AIGUADE, f. f. (*Marine.*) ce terme qui a vieilli, signifie le lieu où les vaisseaux vont prendre leur eau, où même aussi la provision d'eau elle-même. Au lieu de ce terme on dit aujourd'hui l'endroit où l'on fait l'eau; & au lieu de faire aiguade, on dit faire de l'eau. Peut-être a-t-on eu tort de laisser vieillir un mot qu'on ne remplace que par une périphrase. Pourquoi laisser la langue s'appauvrir? (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIGUEBELLE, (Géogr.) grosse bourgade du duché de Savoie, sur la rivière d'Arche. Les Espagnols la prirent en 1742, après un combat de deux heures, contre les ennemis qui s'étoient retranchés. Il y a un autre bourgade de ce nom en Dauphiné, dans le diocèse de St. Paul-Trois-Châteaux, avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui vaut trois mille livres de rente. (C. A.)

§ AIGUE-PERSE, (Géogr.) petite ville de France

dans la basse-Auvergne, au duché de Montpensier. Elle est sur la riviere de Luzon dans une belle plaine très-fertile, & près d'une fontaine dont l'eau bouillonne & ne laisse pas d'être froide au toucher. Cette source est funeste aux animaux qui en boivent. Le célèbre Chancelier de l'Hôpital étoit né dans cette ville. Elle est à huit lieues nord de Clermont, & à quatre-vingt-trois de Paris. (C. A.)

AIGUËS, adj. pl. pris subst. (*Musique des anciens.*) quelques auteurs entendent par-là les cordes du tetracorde hyperboleon, qu'ils appellent tetracorde des *aiguës*, nommant les cordes qui sont encore plus hautes, *suraiguës*. (F. D. C.)

AIGUES CAUDES, (*Géogr.*) source d'eaux minérales dans le gouvernement de Guienne, au bailliage d'Oleron. Ces eaux sont tièdes, huileuses, savonneuses & spiritueuses. On les recommande pour les plaies, les ulcères & plusieurs maladies chroniques. (C. A.)

AIGUES-MORTES, (*Géogr.*) petite ville de France dans le bas-Languedoc, au diocèse de Nîmes. Elle est entourée de marais qui la rendroient très-propre à être fortifiée & qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Il y a un bureau d'amirauté, une viguerie, un présidial & un bureau des fermes. On y voit aussi une grosse tour appelée la *tour Carbonniere* où l'on logeoit volontiers les Protestans dans le tems que l'intolérance & le fanatisme étoient plus à la mode en France. Cette ville avoit jadis un port où s'embarqua S. Louis en 1248 pour l'Afrique; elle n'en a plus aujourd'hui, car la mer s'en est éloignée d'environ 2000 toises. (C. A.)

AIGUILLE, (*L'Géogr.*) célèbre montagne de France dans le Dauphiné, à deux lieues de Die & à six de Grenoble. On l'appelle la *montagne inaccessible*. Elle passe pour la deuxième merveille du Dauphiné; mais c'est une fort petite merveille. (C. A.)

AIGUILLE, (*Conchyliologie.*) On trouve la figure de ce coquillage sur la Pl. LXVI. fig. 8. d'*Hist. nat. dans le Dict. rais. des Sciences, &c.*

\* AIGUILLE, (*Agriculture.*) piece de la charrue à versoir, dont on peut voir la forme dans le premier volume des Planches du *Dict. rais. des Sciences, Arts & Métièrs*, Pl. II. d'*Agriculture*, fig. 1, 4 & 5.

AIGUILLES, (*LE CAP DES*) *Géogr.* Il est à l'extrémité la plus méridionale de l'Afrique, au trente-cinquième degré de latitude méridionale. Il y a devant un grand banc de sable qu'on appelle le *banc du cap des Aiguilles*. Il est fort dangereux, & les vaisseaux qui partent du cap de Bonne-Espérance pour la mer des Indes, l'évitent avec grand soin. (C. A.)

AIGUILLES de carene, (*Marine.*) Les *aiguilles de carenes* sont des pieces de bois fortes & saines, dont l'usage est de soutenir la mâture des vaisseaux que l'on veut abattre. On en place ordinairement deux à chacun des deux grands mâts: dans les vaisseaux de 80 canons, on en place quelquefois une aussi au mât d'artimon; & dans les vaisseaux à trois ponts on en a quelquefois placé jusques à trois à chacun des deux grands mâts, & un aussi au mât d'artimon. On hisse les *aiguilles* dans le vaisseau avec des palans de caliorne, dont celui qui doit hisser les *aiguilles* du grand mât a une de ses poulies aiguilletée au ton du grand mât, & dont celui qui doit hisser les *aiguilles* du mât de misaine a une de ses poulies aiguilletée au ton du mât de misaine. Les deux *aiguilles* qui doivent servir à chacun des mâts, ne sont point d'égale longueur; toutes les deux portent sur le second pont, mais l'une va s'appuyer sur le mât à cinq ou six pieds au-dessous des jottereaux, & l'autre auprès des jottereaux même. Elles sont toutes les deux taillées en sifflet à la tête pour s'appliquer sur le mât, & y être facilement & sûrement assujetties. Pour qu'elles puissent porter sur le second pont, on a mé-

nagé un panneau sur les gaillards devant & derrière vis-à-vis le grand mât & le mât de misaine, lesquels se levent & se referment quand on veut. On appuie les *aiguilles* sur le second pont, parce que les gaillards ne seroient pas assez forts pour les porter; & on a bien soin encore d'épontonner ou étançonner le second pont au-dessous de l'endroit où elles portent. Comme la rondeur du pont, à l'endroit qui joint le côté du vaisseau, pourroit leur permettre de glisser lorsqu'elles sont forcées, on place entre elles & le côté du vaisseau un ou plusieurs bordages de can, contre lesquels on appuie leurs pieds, & qui leur ôtent toute liberté à cet égard.

On commence par mettre en place la plus petite *aiguille*. Son pied doit être un peu en avant du travers du mât; & à l'endroit où doit porter sa tête, on garnit le mât d'une fourrure de toile, par-dessus laquelle on met un bout de jumelle qui s'appelle *savate*, concave & gougée de façon à bien emboîter le mât. On fait ensuite une rosture autour de la tête de l'*aiguille* & du mât, ou même deux dans les gros vaisseaux, de dix-huit à vingt tours chacune. Pour mieux referrer encore ces rostures, on place entre elles & les *aiguilles* des coins que l'on nomme *languets*, & dont on garnit la tête avec de l'étaupe & du bitord, pour empêcher les cordages qui peuvent frotter dessus, de se manger. On place ensuite la seconde *aiguille*, dont le pied doit être un peu en arriere du travers du mât & également appuyé contre les bordages placés de can. On prend d'ailleurs les mêmes précautions pour assujettir sa tête.

On met ensuite les pataras ou faux-haubans qui sont des grêlins qui ont déjà servi pour qu'ils soient moins sujets à s'allonger. On les plie en double, & passant ce double dans une herse qui embrasse le mât & la tête de l'*aiguille*, on l'y arrête avec un burin, ou bien on éguillete ce double du grêlin avec l'herse. Les deux branches de chaque pataras descendent dans les sabords de la première batterie du côté qui doit être découvert, que l'on appelle côté-du-vent, & on leur fait faire plusieurs tours d'un sabord à l'autre. On observe de laisser entre les deux branches quelques sabords de distance, parce que cette distance sert à les roidir quand on veut, en frappant un palan dessus pour les faire s'approcher l'une de l'autre. Il y a des pataras à chaque *aiguille*, & comme ils empêcheroient les mantelets des sabords de se fermer, on fait de faux mantelets aux sabords par où ils passent.

La maniere de placer ces pataras, ainsi que celle de placer les *aiguilles*, ayant pour même objet le soutien des mâts, j'ai cru devoir les joindre ensemble à cet article de préférence au mot ABATTRE déjà fort long, & je vais continuer à donner le détail de tout ce qu'on fait dans cette même vue. On largue les rides des haubans du vent, & on fait ces haubans contre le mât, auprès de la tête de la plus longue *aiguille*, par une lieure de vingt à vingt-cinq tours, faite avec toute la précaution possible; on appelle cette lieure, *lieure d'haubans*. L'usage de lieure est de faire qu'en ridant ensuite ces mêmes haubans, leur appel vienne de la lieure, & qu'ils soutiennent ainsi directement le mât, non plus par sa tête, mais à l'endroit de la lieure, parce que c'est-là où se trouvent les poulies de franc-funin. On procede ensuite à rider & pataras & haubans, en commençant à rider par l'avant, puis ridant à une seconde reprise en commençant par l'arriere. Pendant que l'on ride les haubans du vent, ceux de sous le vent doivent être largues; cependant il est bon de ne point larguer les deux premiers de l'avant, parce qu'ils contre-tiennent le mât pour l'empêcher de prendre un tour sur l'arriere, & qu'ils l'obligent à céder à la force des haubans du vent dans toute

sa longueur à la fois. En même tems que l'on ride, on doit buriner les *aiguilles*, c'est-à-dire pousser des coins sous leur pied avec le burin pour resserrer le tout & faire toucher le mât à l'étambrai du côté du vent. Lorsque cela est fait, on soutient les *aiguilles* dans la position qu'elles ont acquise, avec des crics appuyés sur le pont & sur des entailles, faites aux *aiguilles*, afin de pouvoir substituer un bordage aux coins que l'on avoit burinés sous leur pied; puis on ôte les crics & on cloue des taquets aux côtés des *aiguilles*, pour les empêcher de glisser sur l'avant ou sur l'arrière.

Par toutes ces précautions, les *aiguilles* font corps avec le mât; & elles le soutiennent si bien, que lorsqu'on abat le vaisseau, ce sont elles sur qui se fait tout l'effort.

Pour empêcher l'eau de tomber dans le vaisseau par les panneaux des gaillards où passent les *aiguilles*, on met autour d'elles une toile gaudronnée qui monte à quelques pieds de hauteur sur les *aiguilles*, & qui est élevée sur le pont. On fait traverser une garcette aux cloux pour mieux assujettir la toile & ne la point déchirer, & elle est arrêtée autour des *aiguilles* par une lieure de bitord. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

*AIGUILLES à voile*, (*Marine.*) ce sont les *aiguilles* dont se servent les voiliers pour coudre, non seulement les voiles, mais tout ce qui est relatif aux voiles, comme les cordes qui servent de relingue, c'est-à-dire de bordure ou d'ourlet aux voiles; les bagues qui forment les œillets pour passer les garcettes de vis, &c. Les voiliers ont des *aiguilles* plus ou moins longues & fortes suivant l'emploi qu'ils en veulent faire. Il se servent de sept especes différentes qu'ils distinguent par les noms d'*aiguilles* à 2, à 4, à 6, à 8, à 10, à 12 & à 14 fils. Celle à 2 fils, est celle où un fil simple passe dans le chat de l'*aiguille*, parce que ce fil se replie sur lui-même, & que les voiliers emploient toujours le fil ainsi plié & formant un double: la grosseur du fil à voile est d'ailleurs constamment la même.

L'*aiguille* la plus courte & la plus foible, est celle à deux fils qui a 33 lignes de longueur; celle à 14 fils en a 55. Cette dernière a jusqu'à quatre lignes de diametre à sa plus grande largeur; les autres ont proportionnellement une largeur égale. Toutes ont le tiers ou la moitié de leur longueur totale triangulaire; & c'est la partie qui se termine en pointe qui a cette forme. Les angles en sont assez aigus pour diviser facilement sans couper cependant. C'est vers la moitié de la partie triangulaire que l'on donne la plus grande largeur à l'*aiguille* qui surpasse la grosseur totale des fils, afin de leur ménager un passage facile. Le reste de l'*aiguille* est arrondi, percé à la tête d'une ouverture longitudinale pour recevoir le fil, fait en un mot, sur le modele des *aiguilles* à coudre ordinaires.

Pour faire percer ces *aiguilles*, les voiliers se servent d'un instrument qui se nomme *pomelle*, & qui leur tient lieu de dé. Ils ont aussi un autre instrument qu'ils nomment un *poisson*, & qui leur sert à préparer un passage à l'*aiguille* entre les torons des ralingues, lorsque ces ralingues cedent avec trop de difficulté.

Outre ces *aiguilles*, les voiliers en connoissent une autre sous le nom d'*aiguille à merliner*, faite sur la forme de toutes les autres, mais longue de cinq pouces, & de deux lignes seulement de plus fort diametre: elle sert à passer du merlin. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

\* *AIGUILLE*, ÉE, adj. (*Minéralogie, Chymie.*) composé de parties semblables à des *aiguilles*. Les sels alkalis dont on se sert pour absorber les sels acides du soufre commun, réduisent l'argent en

masse brune & *aiguillée*. *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences de Paris, ann. 1700. Dict. de Trevoux.*

\* *AIGUILLÉE*, f. f. (*Arts méchan. Linger, Couturiere, Tailleur, Cordonnier, &c.*) certaine longueur de fil, de soie ou de laine, qu'on passe dans une aiguille.

La préparation des *aiguillées* dont se sert le cordonnier pour les coutures lacées, a quelque chose de particulier. Il s'agit d'unir plusieurs gros fils ensemble, & d'y attacher une soie de sanglier: car celles de cochon ne sont pas si bonnes, étant trop molles. Pour cet effet, prenez au peloton de gros fil autant de longueur de fil qu'il vous en faut, selon la couture que vous allez faire: redoublez assez de brins pour former une *aiguillée* de la grosseur dont vous avez besoin; mais, avant chaque redoublement, il s'agit de rompre le fil, afin que tous les brins se trouvent séparés l'un de l'autre: pour cet effet, afin de faire un autre brin, commencez par détordre le fil sur votre genou avec la paume de la main, puis tirez & arrachez; il se fera des effilogeures: continuez toujours ainsi à chaque bout de l'*aiguillée*, toutes ces effilogeures des bouts se trouveront naturellement inégales, les unes plus longues, les autres plus courtes, ce qui formera une pointe alongée, & votre *aiguillée* sera terminée par deux pointes de fil, une à chaque bout: tordez toutes ces pointes en travers sur votre genou, poussant en avant le plat de la main, & poissez avec la résine; vous aurez une pointe alongée & fine, composée d'effilogeures: prenez ensuite une soie de sanglier *a*, *fig. C, pl. I, Art du Cordonnier, Suppl.*, séparez-la en deux brins *bb* par son bout mince, jusqu'à un peu au-delà du milieu de sa longueur; puis avançant la pointe de votre *aiguillée* entre les deux susdites séparations, & même un peu au-delà de l'endroit où elles finissent, repliez ce surplus *d* sur le haut des deux brins où ils se réunissent, tordez le bout de l'*aiguillée* avec le brin *e* de la soie, & tout de suite l'autre brin, observant d'engager présentement la pointe de l'*aiguillée* dans celui-ci, observant encore de ne le pas tordre jusqu'au bout, à un travers de doigt près *f*: cela étant fait, prenez l'alêne à joindre, avec laquelle vous percerez un trou au travers de l'*aiguillée* en *g*, au-dessous & tout auprès du bout de soie *f* resté en l'air; retirez l'alêne, & prenant l'autre extrémité de la soie qui en est le gros bout, vous l'abaisserez pour l'amener au trou *g* que l'alêne vient de faire, vous le ferez passer au travers, & le tirerez en haut, jusqu'à ce que vous l'avez ramené tout droit comme il étoit auparavant: on recommence, quand on veut, cette dernière opération une seconde fois, faisant un second trou avec l'alêne au-dessous du premier; la jonction en est plus solide: on fait la même chose à l'autre bout de la même *aiguillée*; car chaque bout doit être terminé par une soie.

La figure *C*, marquée des lettres qu'on vient d'expliquer, montre quatre tems successifs pour attacher la soie à l'*aiguillée*.

Le premier fait voir l'*aiguillée C* entre les deux séparations *bb* de la soie.

Le second est une séparation tordue, & le bout pointu *d* de l'*aiguillée* recourbé sur l'autre séparation.

Le troisième est la seconde séparation tordue à l'*aiguillée*, excepté le bout *f* resté en l'air.

Le quatrième fait voir le trou fait en *g* par l'alêne. Le bout de la soie qu'on vient de faire passer au travers, est prêt à être tiré en haut, pour ferrer l'anneau qu'il a formé en passant.

On vient de voir que les deux bouts de l'*aiguillée* ont été tordus sur le genou, puis poissés, & ensuite attachés aux soies; il s'agit maintenant de donner à tout le reste de l'*aiguillée* un tors un peu lâche; car

il faut éviter de la tordre trop: on en vient à bout par le moyen suivant, *fig. D.*

Prenez l'aiguillée vers l'un des bouts; recourbez ce bout; formez-en une boucle *a*, que vous ferrerez entre le pouce & l'index de la main gauche, laissant pendre le surplus *b* avec sa soie; prenez l'aiguillée de la main droite; il s'agit de la tourner autour du pouce de la main gauche jusqu'à son autre bout, ce qui ne se fait pas sans règle, sur-tout au commencement; car d'abord, & pour le premier tour, vous conduirez votre fil passant sous le pouce par derrière la boucle *a*, de-là par-dessus le bout de l'index, puis sur le pouce; de-là allant toujours, passez encore sous le pouce, remontez par derrière la boucle; mais ne prenez plus l'index, revenez sur le pouce, continuez le troisième tour & tous les autres de la même façon; mais, après celui-ci, dégagéz l'index de la petite boucle dans laquelle le premier de tous les tours l'avoit enfermé; continuez donc à entourer le pouce & à l'emmailotter, pour ainsi-dire, jusqu'à ce que vous soyez arrivé vers l'autre bout de l'aiguillée; alors défaites la boucle *a* en la tirant en avant, le bout *b* suivra; continuez de tirer, tous les tours se dérouleront; & afin qu'ils ne viennent pas tous ensemble, on appuie un peu le pouce emmailotté contre l'index; on recommence cette manœuvre trois fois de suite, après quoi l'aiguillée se trouve torsée au degré convenable.

Plusieurs ont maintenant l'habitude de tordre les aiguillées sur le genou, en poussant le plat de la main en avant, à plusieurs reprises sur l'aiguillée.

Les aiguillées blanches se préparent exactement en tout comme les noires dont on vient de parler, excepté qu'on ne les tord pas sur le pouce comme les précédentes, mais simplement sur le genou.

Les aiguillées pour les coutures simples ou à surjet, ne font autre chose que du fil de Bretagne, qu'on enfile dans le carrelet. *Art du Cordonnier*, par M. de Garfaul.

\* AIGUILLER, v. a. (*terme de manufacture de soierie.*) Aiguiller la soie, c'est la nettoyer avec des aiguilles ou autres instrumens semblables, c'est-à-dire en tirer les petites parties étrangères qui pourroient y être restées. Cette opération est très-délicate; si l'on n'y apporte pas la plus grande attention, on risque d'érailler la soie & de la détordre.

AIGUILLETER, v. a. (*Marine.*) c'est joindre bout-à-bout, faire communiquer, lier une chose avec une autre, à l'aide d'un cordage plus ou moins gros & plus ou moins long, suivant les forces des deux objets qu'il doit réunir: ce cordage se nomme *aiguillette*. Le mot *aiguilletter* ne s'applique que dans les circonstances où les deux objets que l'aiguillette embrasse ne se croisent point; quelquefois même ces deux objets sont éloignés l'un de l'autre, & l'aiguillette peut être regardée alors comme un supplément à leur longueur, comme une prolongation nécessaire pour leur réunion. Pour plus de commodité, on a soin de ménager un œillet aux choses que l'on veut *aiguilletter*, à moins qu'arrondies ou repliées sur elles-mêmes, elles n'offrent déjà l'équivalent d'un œillet; & on fait faire plusieurs tours à l'aiguillette successivement d'un des objets sur l'autre.

On *aiguillette* une poulie ou plutôt l'herse d'une poulie à un piton. On *aiguillette* une cosse sur une vergue. On *aiguillette* les pataras avec l'herse qui embrasse le mât d'un vaisseau que l'on veut abattre. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AIGUILLETTE, f. f. (*Marine.*) L'aiguillette est un cordage qui sert à aiguilletter, c'est-à-dire à joindre par leurs extrémités, à faire communiquer, à lier ensemble deux choses qui ne se croisent point, & qui quelquefois même restent éloignées l'une de l'autre. L'aiguillette est de luzin, de merlin, de ligne

ou de tout autre cordage, suivant l'effort qu'elle doit supporter: c'est aussi sur cet effort qu'on règle sa longueur, pour qu'elle fasse un plus grand nombre de tours sur les objets qu'elle doit réunir & qu'elle embrasse. L'aiguillette est cependant toujours un cordage choisi & de bonne qualité.

Au cul des poulies on établit quelquefois une gance de merlin ou de petite ligne, de quatre ou cinq pouces de longueur, & frappée sur l'herse de la poulie, qui porte le nom d'aiguillette. Cette *aiguillette* sert pour y frapper le dormant d'une manœuvre qui doit revenir passer dans la poulie sur laquelle cette *aiguillette* est placée. On voit que cette *aiguillette* a alors le même usage, de joindre & de faire communiquer le dormant de la manœuvre avec la poulie.

AIGUILLETTE, (*Canonage.*) Les canoniers ont un cordage depuis un pouce & demi jusqu'à deux pouces & demi de circonférence, & depuis dix jusqu'à quinze brasses de longueur, qu'ils nomment *aiguillette*. L'usage de cette *aiguillette* est de brider les deux branches de la brague, afin de les roidir, & de les faire travailler à la retenue des canons lorsqu'ils sont à la ferre. Il y a conséquemment une *aiguillette* pour chaque canon. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AIGUILLON ou EGUILLON, (*Géogr.*) petite ville de l'Agenois au gouvernement de Guyenne, diocèse d'Agen, parlement de Bordeaux; située au confluent du Lot & de la Garonne, dans une vallée très-fertile. Elle est à 5 lieues d'Agen, 22 de Bordeaux, 13 de Nérac, & une de Tonneins.

Elle fut érigée en duché pairie en faveur de Henri de Lorraine, fils du fameux duc de Mayenne, en 1599: mais ce titre s'éteignit après lui. Il fut rétabli pour Antoine de Lage, seigneur de Puy-Laurens, en 1634: il s'éteignit encore après la mort de ce favori de Monsieur, frère du roi. Louis XIII. le fit revivre en 1638 pour Magdelaine de Vignerolt, veuve d'Antoine de Combalet, avec cette clause singulière; *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause elle appella, par son testament en 1674, au duché d'Aiguillon, Marie-Thérèse, sa niece, qui mourut religieuse en 1705, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agenois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France. Emmanuel-Louis, son fils unique, né en 1720, devint duc d'Aiguillon par démission en 1740.

Cette ville, qui a un château, remarquable, soutint quatorze jours de siège en 1346, contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever. On prétend qu'on se servit à ce siège, du canon pour la première fois. (*C.*)

AILAH & ELANA, (*Géogr.*) petite & ancienne ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée, sur la mer rouge, vis-à-vis de Colsum, & assez près du chemin des pèlerins d'Egypte qui vont à la Mecque. C'est l'ancienne *Elath* dont parle l'écriture. *Long. 53, 10. lat. 29, 20.*

AILESBUY, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Angleterre dans le Buckinghamshire, située sur un bras de la Tamise, au nord-ouest & à 12 lieues de Londres. Elle a le titre de comté, & elle envoie deux députés au parlement. On y fait de très-belles dentelles. Près d'Ailesbury est une longue & fertile vallée qui porte son nom. *Long 16, 49. lat. 52. (C. A.)*

§ AILE DE SAINT MICHEL, f. f. ordre de chevalerie. Alphonse-Henri, premier roi de Portugal, institua cet ordre en 1171, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur le roi de Séville & les Sarrasins, dont

dont il crut être redevable à *saint Michel*, qu'il avoit invoqué dans cette guerre contre les infidèles. Cet ordre ne subsiste plus.

Les chevaliers suivoient la règle de Saint Benoît; ils faisoient vœu de défendre la religion chrétienne, de veiller aux limites du royaume, de protéger les veuves & les orphelins.

La marque des chevaliers étoit une *aile* ou *demi-vol de pourpre*, le bout en bas sur un cercle à huit pointes, quatre droites en croix, quatre ondules & aiguës en sautoir; le tout d'or en forme d'étoile rayonnante.

Ils portoient cette marque sur l'estomac, & avoient pour devise, *quis ut Deus*, qui est en latin la signification du mot hébreu *Michel*. *Pl. XXVII. fig. 85 de Blason, dans le Dict. raisonné des Sciences, &c. (G. D. L. T.)*

\* AILERON, f. m. (*Econom. dom. Cuisine.*) c'est l'extrémité de l'aile des oiseaux, à laquelle tiennent les grandes plumes. On mange les ailerons en terrine, en tourte.

AILERONS, se dit des nageoires de certains poissons, comme de la carpe.

AILERONS d'une roue de moulin à eau, (*Mécaniq.*) ce sont les petits ais ou petites planches sur lesquelles tombe l'eau, dont l'action & le poids font tourner les moulins.

\* AILLADE, f. f. (*Cuisine.*) c'est une sauce à l'ail.

\* AILLEURS, adv. (*Gramm.*) signifie autre part, dans un autre endroit. Je n'irai pas là; j'irai ailleurs.

AILLEURS (D'), conj. (*Gramm.*) signifie de plus, outre cela, encore, d'un autre côté. D'ailleurs vous devez avoir égard à ses longs services.

\* AIMARGUES, (*Géogr.*) petite ville du Languedoc en France, au diocèse de Nîmes, avec titre de Baronnie, située sur la rivière de Vistre. *Long. 20, 50. lat. 44, 5.*

AIN, (*Gramm. Géogr.*) particule initiale de plusieurs noms Arabes, qui veut dire *fontaine*, comme *ain el muse*, fontaine de Moïse. (*C. A.*)

AIN, (*Géogr.*) rivière de France qui sépare la Bresse du Bugey. Elle sort du Val-de-Neige au mont Jura, dans le bailliage de Salins en Franche-Comté, au-dessus de la célèbre fontaine de Seros. Elle passe à Château-Vilain, la Chauz, Monfaugeon, Condes, Constens, Poncin, le pont d'Ain, Varenbon, Chafcy & Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, après avoir reçu l'Arbelaine & d'autres ruisseaux. On pêche dans cette rivière d'excellents petits poissons appelés ombres. (*C. A.*)

AIN-CHAREM, (*Géogr.*) petit village de Judée, à deux lieues de Jérusalem & à une lieue du désert de Saint Jean. On le montre aux voyageurs comme la demeure de Saint Zacharie & de Sainte Elizabeth. On croit que c'étoit une des six villes sacerdotales; mais on n'a que des conjectures assez incertaines là-dessus. (*C. A.*)

AIN-EL-CALU, (*Géogr. mod.*) ville d'Afrique dans la province de Trémécen, au royaume de Fez. On prétend qu'elle a été bâtie par les Romains. (*C. A.*)

AIN-ZAMIL, (*Géogr.*) ville d'Afrique, dans le royaume de Tunis, à douze lieues de cette capitale & à vingt de Bugie. Elle fut bâtie par les rois de Tunis, & placée au lieu où elle est, à cause de la bonté du territoire qui demuroit sans culture faute d'habitans. (*C. A.*)

AINZA, (*Géogr.*) petite ville du royaume d'Aragon en Espagne. Elle est au confluent de l'Ara & de la Cinga. C'est la capitale du petit pays de Sobrarbe, qui eut autrefois le titre de royaume. Quelques-uns prennent *Ainza* pour l'ancienne *Succosa*, que d'autres placent à Sara de Surta, bourg d'Aragon sur le Véro, au-dessus de Balbastro. (*C. A.*)

AINAY, (*Géogr. Hist.*) ancienne abbaye dans la ville

Tome I.

de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saone. Elle fut bâtie sur les ruines d'un temple érigé en l'honneur d'Auguste, par les soixante nations des Gaules. Ce temple avoit été aussi une célèbre académie d'éloquence nommée *Athenæum*, d'où est dérivé le nom d'*Ainay*. Ce fut dans cette académie, instituée par Caligula, que ce monstre obligeoit les concurrens malheureux d'effacer leur écriture avec la langue, & les faisoit jeter dans le Rhône s'ils refusoient de se soumettre à cette punition ignominieuse. (*C. A.*)

§ AINE ou AISNE, (*Géogr.*) rivière de France qui prend sa source à Sainte-Ménéhould en Champagne, & après avoir traversé cette province, va baigner les murs de Rétel & de Soissons, & se jette ensuite dans l'Oise à Compiègne. Elle devient navigable à Château-Porcien. César parle souvent de cette rivière dans ses Commentaires, & il la nomme *Axonis*. (*C. A.*)

AIN-PARITI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante malvacée du Malabar, gravée sous ce nom dans l'*Hortus Malabaricus*, volume VI, planche xliij, pag. 73. Les Brame l'appellent *desura* & *kaprasela*; les Portugais *futa do sapato macho*; les Hollandois *enkeldeschoen-roos*. Bonnius, dans son *Histoire naturelle & médicinale des Indes*, livre VI, chap. xlvj, l'appelle *rosa batavico-indica inodora*, seu *malva frutescens*.

C'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui vit huit à dix ans sous la forme d'un buisson ovoïde, garni d'un bout à l'autre de branches cylindriques, assez ferrées, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés. Sa racine est blanche & fibreuse. Son tronc, qui prend jusqu'à cinq ou six pouces de diamètre près de la racine, est moëlleux & couvert d'une écorce cendrée extérieurement & verte au-dedans. Ses feuilles sortent alternativement à de grands intervalles le long des branches: elles sont assez semblables à celles du ketmia de Syrie, mais taillées un peu plus en cœur alongé, c'est-à-dire, qu'elles sont plus larges à leur origine, longues de quatre à cinq pouces, presque une fois moins larges; marquées sur leurs bords de six à douze grandes dentelures de chaque côté, depuis leur pointe jusqu'à leur milieu & au-delà; minces, molles, lisses, luisantes; d'un verd-clair d'abord, qui noircit ensuite & jaunit dans leur vieillesse; relevées en-dessous de trois à cinq grosses nervures, & portées sur un pédicule cylindrique trois à quatre fois plus court qu'elles, & accompagné à son origine de deux stipules triangulaires, trois fois plus longues que larges, & qui tombent avant lui.

De l'aisselle de chaque feuille, au bout des branches seulement, sort une seule fleur d'une belle couleur de rose, longue & large de quatre à cinq pouces lorsqu'elle est bien épanouie, & portée sur un péduncule cylindrique presque une fois plus court. Son calice est double, vert & velu; l'un extérieur composé de huit feuilles linéaires étroites, cinq à six fois plus longues que larges, ouvertes & écartées en étoile; l'intérieur une fois plus long, forme un tube cylindrique une fois plus long que large, divisé jusqu'à son milieu en cinq portions triangulaires assez égales, deux fois plus longues que larges. La corolle consiste en cinq grands pétales égaux, à-peu-près triangulaires, arrondis à leur extrémité qui est un peu crispée ou ondule, minces, tendres, nerveux, ou marqués de beaucoup de nervures, plus étroits en bas, & terminés par un onglet en forme de pédicule qui les attache par-dessous autour du fond du calice auquel ils touchent, & en-dedans au cylindre des étamines, de sorte qu'ils paroissent ne former qu'un seul pétale, quoiqu'ils soient réellement distincts les uns des autres, & entièrement

G g

féparés par leur face extérieure; ils sont alternes avec les divisions du calice, & tombent peu après leur épanouissement; lorsqu'ils sont épanouis, ils se recouvrent toujours en grande partie les uns les autres, soit le côté droit, soit le côté gauche, selon la situation qu'affecte la fleur relativement aux branches & à l'aspect du soleil. Les étamines, au nombre de trente ou environ, sont réunies au sommet d'un tube cylindrique, aussi long que la corolle à laquelle il est attaché par sa base, & percé ou enfilé dans toute sa longueur par le style du pistil qui se partage à son extrémité en cinq branches cylindriques, terminées chacune par un stygmate sphérique violet ou purpurin, velu comme une houpe. L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule ovoïde à cinq loges, qui s'ouvrent du haut en bas en cinq valves ou battans, partagés chacun dans leur milieu par une cloison longitudinale qui porte de chaque côté un rang de plusieurs graines velues en forme de rein qui y sont attachées.

*Qualités.* L'*ain-pariti* croît par toute l'Inde dans les terrains sablonneux voisins des eaux. Il n'a point d'odeur. Toutes ses parties ont une saveur mucilageuse.

*Usages.* Le suc exprimé de ses racines ou de ses feuilles, bu incorporé avec de l'huile ou du beurre, arrête les pertes de sang des femmes. On le fait boire aussi dans l'eau avec un peu de sucre pour tempérer l'ardeur intérieure de la fièvre dans les maladies du foie & dans la petite vérole dont il diminue la trop grande éruption. Ses feuilles pilées & mêlées avec du beurre frais, s'appliquent en forme d'onguent pour faire aboutir les tumeurs. Lorsqu'on les mêle avec les feuilles du cara-schulli & l'huile, elles forment alors un onguent propre à appliquer sur les blessures. Les Indiens prétendent que la décoction des boutons de ses fleurs rend les femmes stériles, qu'en bain sur les yeux elle guérit les ophthalmies, & que les pétales de ses fleurs pilées avec le beurre, s'appliquent avec succès sur les brûlures.

*Remarque.* Il n'est pas douteux que l'*ain-pariti* ne soit une espèce du *ketmia* de Syrie. Rhéede prétend que lorsque cet arbrisseau vieillit seulement de huit ou dix ans, ses fleurs, de simples qu'elles étoient, deviennent doubles ou multiples; mais c'est une erreur. On fait qu'il double aisément par la culture & qu'il forme une monstruosité très-recherchée dans les Indes, où on la regarde comme une autre espèce. Il y en a aussi une variété tant simple que double qui a les fleurs blanc-jaune ou souffré à fond purpurin.

#### Deuxième espèce. SCHEM-PARITI.

Quoique le *schem-pariti* ne soit qu'une monstruosité à fleur pleine de l'*ain-pariti*, cependant Rhéede le distingue comme les Indiens, & en donne une assez bonne figure sous son nom Malabare *schem-pariti*, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, pag. 25, planche xvij. Breyn en donne pareillement la figure sous le nom d'*alcea javanica arborescens, flore pleno; centur. I, planche lvj.* Rumphe l'a fait graver aussi sous le nom de *flos festalis*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume IV, planche viij. Les Malais l'appellent *bonga raja*.

Il ne diffère de l'*ain-pariti* qu'en ce qu'il a les pétales de sa corolle multipliés aux dépens des étamines, qui, en avortant, sont cause que les fruits non-fécondés, avortent aussi. Ses fleurs devenues ainsi multiples, durent beaucoup plus que les fleurs simples, & comme elles sont d'une belle couleur de rose foncée, & d'une belle grandeur qui va jusqu'à quatre ou cinq pouces, on estime fort cet arbrisseau dans les Indes, & on le cultive comme ornement dans les jardins. Les Indiens emploient

aussi ses fleurs dans plusieurs cérémonies. Ils lui procurent par la taille, tantôt une tige, tantôt une forme différente de celle qui lui est naturelle. Il fleurit toute l'année, & se multiplie par boutures.

*Remarque.* M. Linné appelle cette plante *hibiscus, rosa sinensis, foliis ovatis acuminatis serratis, caule arboreo.* *Syst. nat. ed. 12. p. 463. n. 6.* Mais ces deux dénominations nous paroissent également impropres: car 1°. le nom de *hibiscus* n'a jamais été donné par les Grecs & les Latins à aucune plante des Indes, telle que celle-ci; mais seulement à l'*abutilon* annuel qui croît naturellement & se sème de lui-même dans toute l'Italie, la Grèce & le nord de l'Afrique, & que Virgile a voulu désigner en disant *oves.... viridi compellere hibisco.* 2°. Il ne faut que lire les ouvrages des voyageurs dans les Indes, & tous nos bons auteurs de botanique, Kœmpfer, Rumphe, Rheede, Ferrari, &c. pour s'assurer que cette plante n'est point la rose de Chine, mais celle qui est représentée dans l'*Hortus Malabaricus*, tome VI. planches 38, 39, 40 & 41, sous le nom de *hina-pariti*. Si M. Linné a voulu confondre & changer dans ce genre les noms Indiens, on peut dire qu'il a réussi aussi-bien qu'il a déjà fait à l'égard de nos plantes de l'Europe. (M. ADANSON.)

AJOMAMA, (*Géogr.*) petite ville de Macédoine, dans la Romélie; elle est au bord du golfe auquel elle donne son nom. (C. A.)

AIPIMIXIRA, f. m. (*Hist. nat. Ichth.*) poisson de mer de la grandeur d'une perche, gravé par Marcgrave, *Histoire naturelle du Brésil*, liv. IV, chap. iij, & dont Jonston a copié la figure, *Histoire naturelle des Poissons*, page 124, planche 32, fig. 2. Les habitans du Brésil l'appellent encore *reimixira*, & les Portugais *pudiano vermelho* ou *bo-diano*.

Sa forme est comprimée, très-approchante de celle de la perche, de manière que son corps a trois fois plus de longueur que de profondeur. Il est couvert d'écaillés fort petites, si serrées & si unies qu'il paroît au toucher en manquer absolument. Sa tête est petite ainsi que sa bouche qui a beaucoup de petites dents, entre lesquelles on en voit trois sur le devant de chaque mâchoire, un peu plus grandes. Ses nageoires sont au nombre de sept, dont deux épineuses, savoir deux ventrales médiocres au-dessous des deux pectorales, qui sont pareillement médiocres & composées de rayons mous & articulés; une derrière l'anus plus profonde que longue, avec un rayon épineux; une fort longue sur le dos à rayons antérieurs épineux & plus courts que les postérieurs; enfin une à la queue qui est fourchue presque jusqu'à son milieu. Ce poisson a les yeux un peu faillans, à prunelle noire, avec un iris jaune devant & blanc derrière.

La couleur générale de son corps est un jaune mêlé d'or; mais le dessus de sa tête & de son dos, jusques vers le bout de la nageoire dorsale, est d'une belle couleur pourpre mêlée de lacque. Le bout de sa nageoire anale est aussi purpurin, le reste en est jaune d'or comme le corps. L'extrémité postérieure de sa nageoire dorsale, & la nageoire de la queue sont pareillement jaunes.

L'*aipimixira* est commun dans les rochers de la mer du Brésil. On le mange. Sa chair est de très-bon goût.

*Remarques.* Ce poisson, d'après cette description, est du genre de l'*acara*, & vient comme lui dans la famille des *spara*, c'est-à-dire, des poissons qui ont sept nageoires, dont deux ventrales placées sous les pectorales, une dorsale & la queue fourchue. (M. ADANSON.)

§ AIR, (*Physiq. Chym.*) Boerhaave dit qu'en réfléchissant sur la prodigieuse quantité de force que

l'on pourroit communiquer à l'eau qui seroit au centre de la terre, il avoit trouvé, en suivant le calcul de Mariotte, qu'à la profondeur de 409640 toises, le poids de l'air seroit égal à celui de l'or. *Traité du Feu.*

On a observé que le thermometre placé sous le récipient de la machine pneumatique, descendoit de deux ou trois degrés lorsqu'on faisoit le vuide; & MM. Galéati & Cygna, pensent que cet effet est dû à la dilatation du verre, lorsqu'il cesse d'être comprimé par l'air. *Observation de Physiq. de M. l'abbé Roziers.*

Plusieurs physiciens, d'après M. Hales, ont soutenu que le feu consommoit l'air, comme son aliment, ce qu'ils fondoient principalement sur ce qu'une bougie allumée, enfermée sous une cloche de verre, y laissoit un vuide après son extinction; mais l'auteur de cet article a fait voir par plusieurs expériences contre l'hypothese de l'absorption de l'air de M. Hales; 1°. que le vuide n'étoit dû qu'à l'état différent de raréfaction & de condensation du volume d'air enfermé sous la cloche, au moment où il a été séparé du reste de l'atmosphère, & au moment où il a cessé d'être dilaté par la flamme de la bougie; tout de même que le vuide qui se trouve dans le vase où on a enfermé un animal vivant dès que le mouvement vital a cessé d'en raréfier l'air. 2°. Que l'extinction n'étoit pas due au défaut d'air, ni même au défaut d'air suffisamment condensé, mais au contraire à la cessation du mouvement oscillatoire, mouvement nécessaire pour retenir la flamme sur son aliment, & favoriser l'expansion des matieres qu'elle détache, lequel est insensiblement gêné, & détruit soit par le reflux des vapeurs fuligineuses, soit parce que le fluide environnant devient trop dense, au moyen de ce que l'effort de raréfaction dans une espace borné, équivaut à densité. *Mémoire de l'Académie de Dijon, tome I. C'est par le même principe que l'auteur explique le phénomène du charbon qui ne se consume pas dans les vaisseaux clos, à quelque feu qu'on les expose. Voyez COMBUSTION, Supplément.*

AIR FIXE, on entend par-là, l'air que l'on croit entrer comme partie constituante dans la composition des corps les plus solides; qui y est dans un état de combinaison, qui ne laisse appercevoir aucune de ses propriétés ordinaires; & qui redevient élastique lorsqu'il en est dégagé par la combustion, la dissolution & la fermentation. Newton paroît avoir mis les physiciens sur la voie de reconnoître ce principe, lorsqu'il a dit que les corps raréfiés par la chaleur & la fermentation se transformoient en un air vraiment élastique, & qu'ainsi la poudre à canon produisoit de l'air par son explosion. *Voyez AIR, Dict. des Sciences, &c. page 226.* On peut consulter à ce sujet les expériences de MM. Boyle & Hales, de ce dernier sur-tout, qui, dans sa *Statique des végétaux*, indique les circonstances où l'air est absorbé ou produit, c'est-à-dire, où il passe de l'état élastique à l'état fixe, & réciproquement, & donne les moyens de mesurer la quantité d'air élastique qui s'échappe de telle ou telle substance lors de sa décomposition.

Au moyen de cette propriété de l'air, on a vu la raison probable de plusieurs phénomènes qui manquoient d'explication, & l'on s'est empressé d'adopter & d'étendre ce système.

Suivant le docteur Black & M. Macbride, la chaux n'est que la pierre calcaire privée par le feu de l'air fixe qui cimentoit ses parties; comme en cet état elle en est fort avide, elle agit en conséquence sur tous les corps qui en sont pourvus, & principalement sur les alkalis, qu'elle rend caustiques. *Voyez CAUSTICITÉ, Supplément.*

Le docteur Pringle, M. Macbride, & d'après eux

Tome I.

plusieurs medecins & physiciens, on regardé la putréfaction comme l'effet de la dissipation de l'air fixe. Leur opinion n'est pas seulement fondée sur l'analyse, ils sont parvenus à rétablir des matieres putréfiées en leur restituant le principe qui porte ce nom.

La découverte de l'air fixe a encore servi pour la théorie de la fermentation dans laquelle on a soupçonné que l'absorption ou la dissipation de l'air fixe, jouoit le rôle principal.

Enfin on s'est convaincu que la saveur & l'action médicamenteuse des eaux minérales, gazeuses & acides étoient dues à l'air fixe, pourquoï on les a nommées aérées. M. Venel est le premier qui ait annoncé cette observation. *Voyez MINÉRALES, Dict. des Sciences, &c. page 535,* & même la maniere d'imiter ces eaux en transportant dans une eau pure l'esprit élastique qui se dégage d'une dissolution chimique. M. Priestley a fait voir depuis que la simple agitation suffisoit pour opérer sa combinaison.

Dans toutes ces opérations de la nature & de l'art, il paroît qu'il faut distinguer, l'action & la nature de la substance qui produit ces divers phénomènes: l'action est démontrée par tant de procédés ingénieux, par tant de résultats sensibles, qu'il n'est plus permis de la révoquer en doute; mais il n'en est pas de même de la nature du principe qui exerce cette action. Avant que de pouvoir assurer que c'est de l'air & de l'air pur, il faut examiner si ce fluide est dans cet état essentiellement volatil & élastique; il faut concilier la solution de cette question avec les expériences, dont MM. de la Hire & Stancari ont conclu que l'air chargé de matieres hétérogènes est plus élastique, plus capable d'expansion que quand il est pur; ce ne fera point encore assez si l'on n'indique les caractères qui constatent son identité par-tout où il existe, si l'on ne parvient à le distinguer surement des autres principes qui sont également volatils & élastiques; & de-là la nécessité d'étendre ou de circonscire ses effets, de prouver, par exemple, ou que l'air pur est nuisible, ou que cet élément n'entre pour rien dans les vapeurs de cette qualité, ou qu'il ne s'élève pas toujours pur en passant de l'état fixe à l'état élastique; ainsi l'on sera forcé, ou de supposer que les métaux perdent aussi de l'air fixe dans la calcination, ou d'expliquer pourquoi en cet état ils reprennent aussi celui des alkalis. L'on ne peut se flatter enfin de connoître la nature de ce principe, que quand une suite d'expériences ultérieures aura déterminé le système de ses affinités propres & exclusives. *Voyez dans ce Supplément CAUSTICITÉ, HÉPAR & PHLOGISTIQUE. (Cet article est de M. DE MORVEAU.)*

AIR, (*Géogr.*) montagne de l'Arabie heureuse, proche de Médine, & au sud de cette ville. Elle borne de ce côté-là les états du cherif de Médine. On trouve sur cette montagne une grande quantité de ces arbres qui portent l'encens. (*C. A.*)

AIR, (*Marine.*) L'air considéré comme nécessaire à la vie, mérite l'attention particulière des marins. Rien n'est plus propre à en convaincre, qu'un mémoire fait par M. le vicomte de Morogues, aujourd'hui chef d'escadre des armées navales, & imprimé dans le premier volume des mémoires présentés à l'académie des Sciences, par les savans étrangers. Cet excellent mémoire a été transmis, & étendu par M. Duhamel du Monceau, dans un ouvrage intitulé *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*; livre plein d'excellentes idées, & que je conseille à tout marin de lire.

Écoutons M. de Morogues lui-même: ce sont des passages de son mémoire que je vais citer. « Peut-être que l'air, qui couvre la surface de la mer,

G g ij

est le plus naturel & le plus sain qu'on puisse respirer. Il est d'expérience que les évaporations sulphureuses & minérales, qui sont nuisibles à la santé, s'absorbent dans l'eau, &c. Les fels qui sont mêlés avec l'eau, sont tellement fixes, qu'ils ne peuvent même être élevés par la chaleur de l'eau bouillante, &c. Pourquoi les équipages, qui traversent un vaste espace d'un air aussi pur que nous l'avons dit, sont-ils sujets à tant de maladies? C'est que les vaisseaux ont, pour ainsi dire, leur atmosphère particulière, & qu'ils portent dans eux le principe de la corruption de l'air que les équipages sont obligés de respirer. L'air des cales a peu de circulation, & il est fort chargé de vapeurs, &c. Les vivres s'y échauffent; & par une fermentation très-sensible, ils répandent une exhalaison dangereuse. D'un autre côté, les bestiaux placés dans l'entre-pont, contribuent à altérer l'air par leur fumier, par la mauvaise odeur de leur laine grasse, par leur transpiration & leur respiration. La mal-propreté, & le grand nombre de gens qui couchent dans ce même entre-pont avec leurs habits, souvent pénétrés d'humidité ou de sueur, sont des causes encore plus réelles de la corruption de l'air, &c. Il se mêle dans l'air des vaisseaux une vapeur très-pernicieuse, dont on n'a pas encore parlé, c'est celle qui s'élève de l'eau qui se corrompt, & qui croupit en séjournant dans le fond des vaisseaux, &c. La quantité des vapeurs augmente journellement, puisque les parties les plus grossières, après s'être élevées dans l'air, & avoir flotté quelque tems dans ce fluide, s'attachent, & s'embarassent dans les pores qui sont à la surface des corps qu'elles touchent. Souvent même ces vapeurs les pénètrent assez profondément; & c'est de-là que vient cette odeur forte, & si difficile à se dissiper, que contractent les vêtements, & tout ce qui a été embarqué, &c. »

Après cet exposé, M. le vicomte de Morogues détermine le rapport du volume des vapeurs, avec celui de l'air de la cale & de l'entre-pont; il compte le nombre de respirations, & la quantité d'air qu'un homme aspire pendant les douze heures qu'il passe dans l'entre-pont: il montre la perte de l'élasticité de l'air; & fixant à-peu-près à un quart de l'air total de la cale, la quantité de vapeurs qui s'y trouvent, & à un huitième au moins celle qui est dans l'entre-pont, il prouve d'une manière incontestable, combien est pernicieux le liquide empoisonné que l'on y respire, & qui se mêle dans le sang & abreuve les poumons.

Le résultat des connoissances sur le danger de l'air que l'on respire dans les vaisseaux, conduit naturellement à desirer d'y remédier: c'est ce dont traite aussi l'ouvrage que j'ai cité. On peut voir les machines, & les différens moyens qu'il conseille pour renouveler l'air de l'entre-pont & des cales, & pour y introduire l'air extérieur, aux mots MANCHE & VENTILATEUR, *Diction. rais. des Sciences, &c. & Suppl.* En finissant cet article, je dois rappeler que veiller sur la conservation des équipages, intéresse l'humanité, le bon citoyen, & est une obligation directe & un devoir essentiel pour l'officier de la marine. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIR de vent, (*Marine.*) la bouffole est divisée par les marins en trente-deux parties, & chaque point de cette division s'appelle air de vent. Les trente-deux airs de vent ont chacun leur nom particulier, qui dérive de celui des quatre principaux airs de vent, connus de tout le monde; le nord, le sud, l'est & l'ouest. La bouffole représente l'horizon, & est aussi divisée comme lui en 360°: conséquemment, entre deux airs de vent, il y a 12° 15'. Cette seconde division est nécessaire pour l'estimation de la route d'un vaisseau; car, dans une route longue sur-tout,

il est bien différent d'avoir couru à l'est, ou entre l'est & l'est-quart-sud-est. Dans ce cas, pour exprimer l'air de vent où l'on a couru, on dit avoir couru à l'est 5° 30' sud.

Si l'on pouvoit estimer avec exactitude à la mer l'air de vent où un vaisseau a porté, l'observation de la latitude seroit alors suffisante, pour connoître aussi la longitude, c'est-à-dire, pour savoir avec précision la route qu'a fait le vaisseau, & le point où il se trouve au moment de l'observation (excepté dans le seul cas où il auroit couru directement dans l'est ou dans l'ouest; exception de peu d'importance); mais malheureusement cette estimation ne peut se faire, parce qu'un vaisseau ne parcourt jamais la ligne droite qui conduit à l'air de vent, où il présente le cap: les vagues, la dérive, &c. l'en détournent; & ces causes ne peuvent être appréciées.

Voici l'ordre qu'on a suivi dans la nomination des trente-deux airs de vent. Entre le nord & l'est, il y a huit fois 11° 15', & conséquemment sept airs de vent; celui du milieu, ou le quatrième, soit en commençant à compter par le nord, soit en commençant à compter par l'est, s'est nommé, du nom des deux, nord-est. Cette division faite entre le nord-est, & chacun des airs principaux, le nord & l'est, il restoit quatre fois 11° 15', & trois airs de vent; celui du milieu a pris également le nom des deux airs de vent entre lesquels il se trouvoit; ainsi entre le nord & le nord-est, on a dit nord-nord-est; & entre l'est & le nord-est, on a dit est-nord-est.

Pour nommer chacun des airs de vent, qui s'entremêlent avec ceux dont nous venons de parler, on leur a donné le nom de l'air de vent principal ou du principal-composé, auprès duquel ils se trouvoient, en ajoutant qu'il s'en éloignoit d'un quart (c'est-à-dire, du quart de la distance qui est entre un air de vent principal, & un principal composé); ainsi les deux airs de vent, qui sont auprès du nord-est, se nomment nord-est comme lui; mais on ajoute un quart vers le nord à celui qui s'incline vers le nord, & un quart vers l'est à celui qui s'incline vers l'est. Il en est de même des deux airs de vent qui sont auprès du nord, dont un s'appelle nord-un-quart vers le nord-est, & l'autre nord un quart vers le nord.

On écrit ces noms par abréviation, & même on les prononce par abréviation: au lieu de nord un quart vers le nord-est, on dit Nord-quart-nord-est, & on écrit  $N\frac{1}{4}ne$ ; on dit nord-est-quart de nord, nord-est-quart-d'est, & on écrit  $Ne\frac{1}{4}n$ ,  $Ne\frac{1}{4}e$ , &c.

Conséquemment à ce que nous venons de dire, la figure 3 de la planche I. (*Architecture nav. Sup.*), offre un quart de la bouffole, qu'il seroit facile d'achever, d'après les mêmes principes, avec la légère observation de nommer l'air de vent principal avant le principal composé, & de mettre dans la prononciation la particule de aux airs de vent, qui portent le nom de quart, lorsqu'ils passent d'un des quatre principaux composés à un des quatre airs de vent principaux; & de ne point l'ajouter au contraire, lorsqu'ils passent d'un des quatre principaux à un des quatre principaux composés. Ainsi l'on dit E. N-e. & non pas N-e. E; & l'on prononce N-e  $\frac{1}{4}$  de N, & non pas N-e  $\frac{1}{4}n$ , quoique l'on prononce  $N\frac{1}{4}N-e$ , & non pas  $N\frac{1}{4}$  de N-e.

L'usage a aussi corrompu la prononciation de ces mots, qui ne s'expriment point comme on les écrit. Nord-est se prononce nordès, comme procès; sud-est se prononce de même suès: sud-ouest se prononce suroûa; & nord-ouest, noroûa. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

AIR ou AIRE, (*Marine.*) Acquérir de l'air ou de l'aire, se dit d'un vaisseau qui passe de l'état de non-mouvement à celui d'une certaine vitesse quelconque. Doit-on dire air ou aire? C'est une question.

*Aire* me paroîtroit mieux dit : *air* semble être seul en usage. Dans le premier sens, acquérir de l'*air* seroit acquérir ou parcourir de l'espace : dans le second, acquérir de l'*air*, doit signifier parcourir ou rencontrer une plus grande quantité d'*air*. « On dit qu'un vaisseau a beaucoup d'*air*, pour dire qu'il fait un grand fillage. » On dit donner de l'*air* au bâtiment, en parlant d'un vaisseau qui est au plus près du vent, pour dire faire porter un peu large, afin que le vent, frappant les voiles d'une manière plus directe, donne plus de vitesse au vaisseau ».

*Air* se prend aussi pour la vitesse que conserve un bâtiment, après que la force qui lui a communiqué cette vitesse, a cessé. « Une chaloupe qui veut aborder à une cale, cesse de faire usage de ses avirons, à une certaine distance de cette cale, parce que son *air* suffit pour la lui faire accoster. » On dit que l'*air* d'un vaisseau est amorti, pour dire que la force qu'il conservoit, & qui le faisoit mouvoir dans un certain sens, a été détruite, & n'a plus lieu ».

Plus un vaisseau a de masse, & plus long-tems proportionnellement l'anantissement de la puissance communicative. (*M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.*)

AIR, f. m. (*Littérature. Poésie lyrique.*) en lisant & relisant l'*Essai sur l'union de la poésie & de la musique*, je me suis si bien pénétré des idées dont cet excellent ouvrage est rempli ; & depuis, mes réflexions & lumières que l'expérience a pu me donner, se sont si parfaitement accordées avec les principes de l'auteur de l'*Essai*, qu'en écrivant sur la poésie destinée à être mise en chant, il ne me seroit plus possible de distinguer ce qui est de lui ou de moi, & qu'il vaut mieux tout d'un coup lui attribuer, soit que je le copie ou non, tout ce que je dirai sur l'objet qu'il a si bien approfondi.

L'*air* est une période musicale qui a son motif, son dessein, son ensemble, son unité, sa symétrie & souvent aussi son retour sur elle-même.

Ainsi l'*air* est à la musique ce que la période est à l'éloquence, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus régulier, de plus fini, de plus satisfaisant pour l'oreille ; & l'interdire au chant théâtral, ce seroit retrancher du spectacle lyrique le plus sensible de ses plaisirs. C'est sur-tout le charme de l'*air* qui dédommage les Italiens de la monotonie de leur récitatif, & de la froideur de leurs scènes épisodiques ; & c'est ce qui manque à l'opéra François pour en dissiper la langueur, & pour le ranimer par des impressions plus vives & plus sensibles que celles de la danse, qui semble être aujourd'hui à ce spectacle la seule ressource contre l'ennui.

Mais si l'*air* doit être admis dans la musique théâtrale, il doit y être aussi naturellement amené ; & l'art de le placer à propos n'a pas été assez connu.

La musique vocale a trois procédés différens : le récitatif simple, le récitatif obligé, & l'*air*, ou le chant périodique & suivi. Le premier s'emploie à tout ce que la scène a de tranquille & de rapide ; le second a lieu dans les situations plus vives, il exprime le choc des passions, les mouvemens interrompus de l'ame, l'égarément de la raison, les irrésolutions de la pensée, & tout ce qui se passe de tumultueux & d'entrecoupé sur la scène. (*Voyez RÉCITATIF. Suppl.*)

Quelle est donc la place de l'*air* ? le voici. Il est des momens où la situation de l'ame est déterminée, & son mouvement décidé, ou par une passion simple, ou par deux passions qui se succèdent, ou par deux passions qui se combattent & qui l'emportent tour-à-tour. Si l'affection de l'ame est simple, l'*air* doit être simple comme elle ; il est alors l'expression d'un mouvement plus lent ou plus rapide, plus vio-

lent ou plus doux, mais qui n'est point contrarié ; & l'*air* en prend le caractère. Si l'affection de l'ame est implexe, & qu'elle se trouve agitée par deux mouvemens opposés, l'*air* exprimera l'un & l'autre, mais avec cette différence, que tantôt il n'y aura qu'une succession directe, un passage, comme de l'abattement au transport, de la douleur au désespoir ; & alors le premier sentiment doit être en contraste avec le second, & celui-ci former sa période particulière : c'est-là ce qu'on appelle un *air* à deux motifs, mais sans retour de l'un à l'autre ; tantôt il y aura un retour de l'ame sur elle-même, & comme une espèce de révolucion du second mouvement au premier, & alors l'*air* prendra la forme du rondeau : il commencera par la colere, à laquelle succédera un mouvement de pitié, qu'un nouveau mouvement de dépit fera disparaître, en ramenant avec plus de violence le premier de ces sentimens. Par cet exemple, on voit que l'*air* en rondeau peut commencer par le sentiment le plus vif, dont la seconde partie soit le relâche, & qui se réveille à la fin avec plus de chaleur & de rapidité : c'est quelquefois l'amour que le devoir retient, mais qui lui échappe & s'abandonne à toute l'ardeur de ses desirs ; c'est la joie que la crainte modere, & qu'un nouveau rayon d'espérance ranime ; c'est la colere que ralentit un mouvement de générosité, mais que le ressentiment de l'injure vient ranimer encore avec plus de fureur.

Il peut arriver cependant que la première partie de l'*air*, quoique la plus douce, ait un caractère si sensible, si gracieux ou si touchant, qu'elle se fasse désirer à l'oreille, & alors c'est au poète à prendre soin que le mouvement de l'ame l'y ramene : l'oreille qui demande & qui attend ce retour, seroit désagréablement trompée si on lui en déroboit le plaisir.

Enfin les révolutions de l'ame ou ses oscillations d'un mouvement à l'autre, peuvent être naturellement redoublées, & par conséquent le retour de la première partie de l'*air* peut avoir lieu plus d'une fois.

La marche & la coupe de l'*air* est donc prise dans la nature, soit qu'il exprime un simple mouvement de l'ame, une seule affection développée & variée par ses nuances ; soit qu'il exprime le balancement & l'agitation de l'ame entre deux ou plusieurs sentimens opposés ; soit qu'il exprime le passage unique d'un sentiment plus modéré à un sentiment plus rapide, & *vice versa* : car tout cela est conforme aux loix des mouvemens du cœur humain ; & demander alors que la déclamation musicale ne soit pas un *air*, mais un simple récitatif, rompu dans ses modulations, sans dessein & sans unité, c'est non seulement vouloir que l'art soit dépouillé d'un de ses ornemens, mais que la nature elle-même soit contrariée dans l'expression qu'elle indique. Un sentiment simple & continu demande un chant dont le cercle l'embrasse, & dont l'étendue circonscrite le développe & le termine ; deux sentimens qui se succèdent l'un à l'autre, ou qui se balancent dans l'ame, demandent un chant composé dont les desseins soient en contraste ; la reprise même de l'*air* a son modèle dans la nature, car il arrive assez souvent à la réflexion tranquille, & plus encore à la passion, de ramener l'ame à l'idée ou au sentiment qu'elle a quitté. Il y a donc autant de vérité dans le *da-capo* en musique, que dans ces répétitions de Moliere, *le pauvre homme ! qu'alloit-il faire dans cette galere ? ma cassette, ma chere cassette ! &c.*

Mais pour que l'*air* soit naturellement placé, il faut saisir avec justesse le moment où la vérité de l'expression le sollicite ; l'*air*, dans un moment vuide ou froid, sera toujours un ornement postiche. C'est le moment le plus vif de la scène qu'il faut choisir pour y attacher l'expression la plus saillante ; & cette

expression doit être prise elle-même dans la nature. Ce n'est ni une image tirée de loin, ni une comparaison forcée, ni un madrigal artificiellement aiguillé, ni une antithèse curieusement arrangée, qui doit être le sujet de l'air; l'expression la plus simple de ce qui affecte l'ame, est ce qui lui convient le mieux, parce que c'est-là ce qui donne lieu aux accens les plus sensibles de la parole, & par imitation aux accens les plus touchans de la musique.

Quant à la forme que le poëte doit donner à la période destinée à former un air, elle seroit difficile à prescrire: on doit observer seulement que chaque partie de l'air soit simple, c'est-à-dire que les idées ou les sentimens qu'elle réunit, soient analogues & susceptibles d'unité dans l'expression qui les embrasse. C'est cette unité d'expression qu'on appelle motif ou dessein, & qui fait le charme de l'air.

Un talent sans lequel il est impossible de bien écrire dans ce genre, c'est le pressentiment du chant, c'est-à-dire du caractère que l'air doit avoir, de l'étendue qu'il demande & du mouvement qui lui est propre.

On a prétendu que la symmétrie des vers étoit inutile au musicien, & l'on fait dire à celui-ci: « com- » posez à votre fantaisie: le metre, le rythme, la » phrase, le style concis ou périodique, tout m'est » égal; je trouverai toujours le moyen de faire du » chant ». Oui du chant rompu, mutilé, sans dessein & sans suite, qui tâchera d'être expressif, mais qui n'étant point mélodieux, n'aura ni la vérité de la nature, ni l'agrément de l'art. L'Italie a deux poëtes célèbres, Zeno & Métastase: Zeno est dramatique, il a de la chaleur, de l'intérêt, du mouvement dans la scène; mais ses airs sont mal composés; nul rapport, nulle intelligence dans la coupe des vers & dans le choix du rythme; les musiciens l'ont abandonné. Métastase au contraire a disposé les phrases, les repos, les nombres, & toutes les parties de l'air comme s'il l'eût chanté lui-même; tous les musiciens se sont donnés à lui.

Ce n'est pas qu'un musicien ne tire quelquefois parti d'une irrégularité, comme un lapidaire habile fait profiter de l'accident d'une agathe; mais ce sont les hazards du génie, & les hazards sont sans conséquence.

Dans un opéra de Rameau n'a-t-on pas vu ce mauvais vers,

*Brillant soleil, jamais nos yeux dans ta carrière,*

produire un beau dessein de cœur? L'homme sans talent se fait des règles de toutes les exceptions, pour excuser ses maladresses & se déguiser à lui-même l'impuissance où il est de faire mieux.

Du reste ce n'est point telle forme de vers ni leur égalité apparente qui les rend favorables à un chant mesuré; ce sont les nombres qui les composent; c'est l'arrangement symmétrique de ces nombres dans les différentes parties de la période; c'est la facilité qu'ils donnent à la musique d'être fidelle en même tems à la mesure & à la prosodie, & de varier le rythme sans altérer le mouvement; c'est l'attention à placer les repos, à mesurer les espaces, à ménager les suspensions ou les cadences au gré de l'oreille, & plus encore au gré du sentiment qui est le juge de l'expression.

Prenez la plus harmonieuse des odes de Malherbe ou de Rousseau, vous n'y trouverez pas quatre vers de suite favorablement disposés pour une phrase de chant: c'est bien le même nombre de syllabes, mais nulle correspondance, nulle symmétrie, nulle rondeur, nulle assimilation entre les membres de la période, nulle aptitude enfin à recevoir un chant périodique & mélodieux; le mouvement donné par le premier vers est contrarié par le second; la coupe

de l'air indiquée par ces deux vers, ne peut plus aller aux deux autres; ici la phrase est trop concise, & là elle est trop prolongée; d'où il arrive que le musicien est obligé de faire sur ces vers un chant qui n'a point d'unité, de motif & de caractère; ou de n'avoir aucun égard à la prosodie & au sens.

On a fait le même reproche aux vers de Quinault, les plus harmonieux peut-être qui soient dans notre langue, & sur lesquels il est impossible de faire un air: ce qui prouve bien que l'harmonie poétique n'est pas l'harmonie musicale. Quinault a fait le mieux possible pour l'espece de chant auquel ses vers étoient destinés, mais le chant périodique dont il s'agit ici n'étoit pas connu de son tems; il ne l'étoit pas même en Italie. On fait que le fameux Corelli n'en avoit pas l'idée, & Lulli, son contemporain, l'ignoroit comme lui.

L'invention de l'air, ou de la période musicale, est regardée par les Italiens comme la plus précieuse découverte qu'on ait faite en musique; la gloire en est due à Vinci. Les Italiens en ont abusé, comme on abuse de tous les plaisirs; ils ont, sans doute, trop négligé la vraisemblance & l'analogie qui fait le charme de l'expression, sur-tout dans ces airs de bravoure où l'on a brisé la langue, dénaturé le sentiment, sacrifié la vraisemblance & l'intérêt même au plaisir d'entendre une voix brillante badiner sur une roulade ou sur un passage léger. Mais il y a long-tems qu'on a dit que l'abus des bonnes choses ne prouve pas qu'elles soient mauvaises. Il faut prendre des Italiens ce qu'un goût pur & sain, ce qu'un sentiment juste & délicat approuve; leur laisser le luxe & l'abus, se garantir de l'excès, & tâcher de faire comme ils ont fait souvent, c'est-à-dire le mieux possible.

L'art d'arrondir & de symmétriser la période musicale, a été jusqu'ici peu connu des François, si ce n'est dans leurs vaudevilles, où la phrase d'un chant donné a prescrit le rythme des vers. Mais par les essais que j'en ai faits moi-même au gré d'un musicien habile, j'ose assurer que notre langue s'accorde facilement à cette formule de chant. On commence à le reconnoître, on commence même à sentir que le charme de l'air, phrasé à l'italienne, manque à la scène de l'opéra françois pour l'animer & l'embellir; & lorsqu'on saura l'y employer avec intelligence & avec avantage, ainsi que le duo & le récitatif obligé, il en résultera, pour l'opéra françois sur l'opéra italien, une supériorité que je ne crains pas de prédire.

Mais on aura toujours à regretter que les chefs-d'œuvre de Quinault soient privés de cet ornement; & celui qui réussiroit à les en rendre susceptibles, en conservant à ces poëmes leurs inimitables beautés, seroit plus qu'on ne sauroit croire, pour les progrès de la musique en France; & pour la gloire d'un théâtre où Quinault doit toujours régner.

Quelque mérite que l'on suppose à Lulli, la facilité, la noblesse, le naturel de son récitatif peuvent être imités; & dans tout le reste il n'est pas difficile d'être supérieur à lui. Mais rien peut-être ne remplacera jamais les poëmes de Thésée, de Roland & d'Armide; & toute nouveauté qui les bannira du théâtre nous laissera de longs regrets.

Le moyen le plus infaillible de nous rendre tout à coup passionnés pour une musique nouvelle, ce seroit donc de l'adapter à ces poëmes enchanteurs; & ce n'est pas sans y avoir réfléchi que je crois cela très-possible.

J'ai dit que l'égalité des vers n'étoit pas essentielle à la symmétrie du chant, soit parce que deux vers inégaux peuvent avoir des mesures égales, & que le spondée, par exemple, qui n'a que deux syllabes est l'équivalent du dactyle qui en a trois; soit qu'il

arrive aussi que le musicien, par des silences ou par des prolations, supplée au pied qui manque à un vers, pour égaler la longueur d'un autre; soit enfin parce que les phrases de chant qui ne sont pas correspondantes, n'ont pas besoin d'avoir entre elles une parfaite égalité. Mais entre les membres symétriquement opposés d'une période, c'est une chose précieuse que l'égalité du metre, & que l'identité des nombres; & l'auteur qui me sert de guide, en fait, avec raison, un mérite à Métastase à l'exclusion d'Apostolo Zeno; voici l'exemple qu'il en cite, & cet exemple est une leçon.

*L'onda che mormora  
Tra sponda e sponda,  
L'aura che tremola  
Tra fronda e fronda,  
È meno instabile  
Del vestro cor.  
Pur l'alme simplici  
Dei folli amanti  
Sol per voi spargono  
Sospiri e pianti,  
E da voi sperano  
Fede in amor.*

Notre langue, il faut l'avouer, n'est pas assez dactylique pour imiter une pareille harmonie; mais avec une oreille juste, & long-tems exercée aux formules du chant, un poëte françois, qui voudra bien se donner un peu de peine en composant les paroles d'un air, y observera un rythme assez sensible, une correspondance assez marquée d'un nombre à l'autre, dans les parties symétriques, & assez d'analogie entre le mouvement du vers & le caractère du sentiment ou de l'image, pour donner lieu au musicien de concilier dans son chant l'unité du dessein, la vérité de l'expression, la précision des mouvemens, & cette justesse des rapports qui dans les sons plaît à l'oreille, comme dans les idées elle plaît à l'esprit.

Je ne dois pourtant pas dissimuler l'avantage que les Italiens ont sur nous à cet égard; & le voici: plus une nation est passionnée pour un art, plus elle lui donne de licences: de-là vient que la musique italienne fait de la langue tout ce qu'elle veut; qu'elle combine les paroles d'un air comme bon lui semble, & les répète tant qu'il lui plaît. Notre langue est moins indulgente, & le sentiment de la mélodie n'a pas encore tellement séduit & préoccupé nos oreilles, que tout le reste y soit sacrifié; nous voulons que la prosodie & le sens soient respectés dans le plus bel air: une syncope, une prolation, une inversion forcée alterent en nous l'impression de la musique la plus touchante; & des paroles trop répétées nous fatiguent, quelque facilité qu'elles donnent aux modulations du chant. De-là vient que l'air françois, dans un petit cercle de paroles, peut difficilement avoir la même liberté, la même variété, la même étendue que l'air italien. Que faire donc? laisser la musique à la gêne dans l'étroit espace de huit petits vers, à la simple expression desquels le chant sera servilement réduit? C'est lui ôter beaucoup trop & de sa force & de sa grace. La musique, pour émouvoir profondément l'oreille & l'ame, a besoin, comme l'éloquence, de graduer, de redoubler, de graver ses impressions: à la première, ce n'est souvent qu'une émotion légère; à la seconde, l'ame & l'oreille plus attentives, feront aussi plus vivement émues; à la troisième, leur sensibilité, déjà fortement ébranlée, produit l'ivresse & le transport. Voilà pourquoi dans les symphonies, comme dans la musique vocale, le retour du motif a tant de charme & de pouvoir. Le vrai moyen de suppléer à la liberté que les Italiens donnent au chant de se jouer des paroles,

est donc de lui donner dans les paroles mêmes des desseins variés à suivre, & des détours à parcourir. L'art du poëte consiste alors à faire de toutes les parties de l'air, par leur liaison, leur enchaînement, leur mutuelle dépendance, & par la facilité des progressions, des passages & des retours, à faire, dis-je, de tout cela un ensemble bien assorti.

Les exemples que j'ai donnés de l'alternative des passions dans un air à plusieurs desseins, font entendre ce que je veux dire.

Il est à craindre, je l'avoue, qu'un pareil chant, au milieu de la scène, interrompant le dialogue, ne ralentisse l'action & ne refroidisse l'intérêt; & c'est pour cela que les Italiens l'ont presque toujours rélégué ou à la fin des scènes, ou dans les monologues: c'est communément-là qu'un personnage livré à lui-même peut donner plus de développement à la passion qui l'agite, au sentiment dont il est occupé.

Mais au milieu même de la scène la plus vive & la plus rapidement dialoguée, il est des circonstances où ces élans impétueux de l'ame, cette espèce d'explosion des mouvemens qu'elle a réprimés, trouvent place, & loin de refroidir la situation, y répandent plus de chaleur. Que devient alors, demandera-t-on, l'interlocuteur à côté duquel on chante? Ce qu'il devient dans une scène tragique, lorsqu'emporté par une passion violente, le personnage qui est en scène avec lui, l'oublie, & se livre à ses mouvemens: que devient Enone pendant le délire de Phèdre? que devient Electre ou Pilade, pendant les accès de fureur où tombe Oreste? que devient Néoptolème, à côté de Philoctète rugissant de douleur? Tout personnage vivement intéressé à l'action ne sauroit être froid ni sans contenance sur la scène; soit que son interlocuteur parle ou chante, il le met en jeu en l'affectant lui-même des passions dont il est ému; & s'il ne fait que faire alors, c'est qu'il manque d'ame ou d'intelligence.

Ce qui nuit le plus réellement à la chaleur de l'action, ce sont ces longs préludes & ces longs épilogues de symphonie, qu'on nomme *ritournelles*. Quelquefois elles sont placées pour annoncer les mouvemens de l'ame qui précèdent l'air, ou pour exprimer un reste d'agitation dans le silence qui le suit. Mais en général ces libertés que se donne le musicien pour briller aux dépens du poëte, font une longueur importune, & le musicien ne sauroit être trop ménager de cette espèce d'ornemens. Voyez DUO, RÉCITATIF, Suppl. (M. MARMONTEL.)

§ AIRE EN ARTOIS, (*Géogr.*) on est parvenu, en 1750, à vaincre tous les obstacles pour avoir de l'eau dans cette ville. On y a percé une fontaine à 137 pieds de profondeur, sur la grande place de la ville. Cette source donne une eau abondante & salutaire, qui est un très-grand soulagement pour les habitans & pour la garnison. Un particulier a fait l'inscription suivante pour placer au frontispice de l'ouvrage que l'on a construit pour garantir cette fontaine:

*PACE LEVAMEN,  
OBSIDIONE SALUS.*

M. Chevalier, ingénieur en chef de la place, & commandant du fort Saint-François, y a aussi percé une fontaine qui fait les délices des militaires qui habitent ce fort voisin de la ville. On y a fait à ce sujet ces deux vers suivans:

*Quam formidandis cinxisti mœnibus arcem  
Fontibus hanc recreas ingeniosa manus.*

avec cette inscription:

*AN. 1751.  
LUD. XV, PACATORE ORBIS REGNANTE,  
BELLI MINISTRO D'ARGENSON,  
ARCIS PREFECTO CHEVALIER,  
SOLATIUM MARTIS. (C.)*

§ AIRE, (*Géogr.*) ville de France en Gascogne sur l'Adour. Elle est située sur la pente d'une montagne à treize lieues Est de Dax, & à quinze environ Ouest de Condom. Elle fut autrefois le séjour des rois Visigoths; on y voit encore sur le bord de l'Adour les ruines du palais d'Alaric, qui fit publier dans cette ville, en 506, le code Théodosien. Aujourd'hui cette ville est peu considérable, parce qu'elle souffrit beaucoup du temps de la ligue. Il y a cependant un évêque suffragant de celui d'Auch, qui a deux cens quarante paroisses dans son diocèse. (C. A.)

§ AIRELLE ou MIRTILLE, (*Hist. nat. Botaniq.*) en latin *vitis idæa* dans Tournefort; *vaccinium* dans Linnæus; en anglois *bill-berry*, *wortle-berry*, *cran-berry*; en allemand *heidelbeeren*.

*Caractère générique.*

D'un petit calice permanent, quelquefois découpé en quatre parties & qui renferme l'embryon, s'éleve, au-dessus de huit étamines à sommets fourchus, un style couronné d'un stigmate obtus. Ces parties sont situées dans un grelot monopétal, dont le bord est renversé & ordinairement découpé en quatre petites échancrures. L'embryon devient une baie succulente, terminée par un ombilic, & divisée en quatre cellules, où se trouvent quelques semences menues.

Ce genre ne diffère de l'arboisier qu'en ce que la fleur de ce dernier porte dix étamines, & que son fruit est divisé en cinq cellules: & à cela près que l'oxycoccus ou canneberge de Tournefort, produit une fleur polypétale, il ressemble fort à l'airielle.

La première espèce d'oxycoccus de Tournefort, est la *vaccinia* de Jean Bauhin: de ce mot Linnæus a fait celui de *vaccinium* qu'il a attribué aux *vitis-idæa*, auxquels il a joint les oxycoccus en changeant en *cocos* la dérivance de ce mot; aux traits généraux de ressemblance de ces trois genres, se joint encore celle de la disposition commune de leurs espèces à croître dans les marais. Il n'y a que les arboisiers droits & polyspermes qui habitent les lieux secs.

*Especies.*

1. Airielle à fleurs uniques sur les pédicules, à feuilles ovales, dentelées, vernaies, à tige anguleuse.

*Vaccinium pedunculis unifloris, foliis ovatis, serratis, deciduis, caule angulato. Flor. Lapp. 143.*

*Wortle-berry with an angular stalk.*

2. Airielle à bouquet de fleurs terminal & incliné, à feuilles entières, recourbées, ponctuées par le dessous.

*Vaccinium racemis terminalibus nutantibus, foliis obovatis, revolutis, integerrimis, subtus punctatis. Linn. sp. pl. 351.*

*Dwarf box-like red fruited wortle-berry.*

3. Airielle à feuilles ovales & pointues, à fleurs inclinées sortant de l'aisselle des branches.

*Vaccinium foliis ovatis mucronatis, floribus alaribus nutantibus. Mill.*

*Wortle-berry with oval pointed leaves, and nodding flowers proceeding from the wings of the stalks.*

4. Airielle à feuilles entières, ovales, recourbées, à tiges grêles, rampantes, garnies de poils rigides.

*Vaccinium foliis integerrimis, revolutis, ovatis, caulibus repentibus, filiformibus, hispidis. Linn. sp. pl. 353.*

*Wortle-berry with oval entire leaves, turning back, and a slender creeping, bristly stalk.*

5. Airielle à feuilles entières, recourbées, ovales, à tiges grêles traînantes & nues.

*Vaccinium foliis integerrimis, revolutis, ovatis, caulibus repentibus, filiformibus, nudis. Linn. sp. pl. 351.*

*Moss-berries, moor-berries, cran-berries.*

Linnæus rapporte jusqu'à douze espèces d'airielle. Voyez *Species plantarum*, *Ocandria*, *Monogynia*. Mais comme on ne peut guère élever ces plantes dans les jardins, nous craignons d'en avoir déjà trop transcrit.

L'espèce n°. 1. s'éleve sur nombre de tiges grêles & droites à la hauteur d'environ deux pieds: elle est commune en Allemagne, en Angleterre, dans les montagnes de Lorraine, aux lieux mouffus & ombragés où elle s'étend en tapis: nous en avons enlevé une masse considérable avec la mouffe & la terre après leurs racines, & nous avons plaqué ce gazon dans un bosquet nouvellement planté; ces arbuttes y ont subsisté cinq ans, mais en déclinant toujours: ils ont fleuri pourtant, mais ils n'ont pas fructifié: ils n'avoient presque plus de vie, lorsqu'ils ont été étouffés par l'épaisseur de l'ombrage.

Le fruit de cette airielle est plein d'un jus assez insipide, mais il est rafraîchissant; on le mange avec de la crème & du lait & sur la pâte; il est d'un pourpre glacé d'une fleur bleuâtre qu'efface la plus légère impression.

La seconde espèce ressemble si fort au buis nain ou d'Artois, par ses feuilles & par son port, qu'un homme habile dans la connoissance des plantes, a peine à l'en distinguer lorsqu'elle est dépourvue de fleurs & de ses baies. Elle a languie quatre ans dans nos jardins sans produire aucun fruit. Ses baies sont d'un beau rouge & d'un goût plus relevé que celles de l'espèce n°. 1. Les peuples septentrionaux en font un grand cas. On trouve cet arbutte jusques dans le Groënland; il paroît que le nord est son élément; dans les Alpes & dans la Voge on ne le rencontre qu'à l'exposition la plus froide; en Suede, on s'en sert, dit Miller, comme du buis, pour faire des bordures qui réussissent très-bien. Nous avons remarqué, tandis qu'il vivoit dans nos jardins, que le chaud le contrarieroit beaucoup.

L'airielle, n°. 3, est aussi un très-petit arbrisseau, qui croît naturellement en Virginie & dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale. Ses feuilles, qu'il ne perd pas, ressemblent beaucoup à celles des myrthes.

L'espèce n°. 4, croît dans les terres marécageuses de l'Amérique septentrionale. Ses baies sont rouges & fort grosses, ses tiges sont grêles & écaillées, & les écailles en sont pointues & piquantes.

La dernière espèce a des tiges capillaires qui se traînent sur la mouffe, dont certains marais sont couverts: ses très-petites feuilles, qui ressemblent à celles du myrthe, sont d'un verd reluisant par-dessus, & blanchâtre par-dessous. Les fleurs & les fruits de cette airielle sont rouges, mais le fruit est moucheté. Il est d'une saveur acide assez relevée, & par-là même fort estimé dans les environs des lieux où il se rencontre. On l'emploie aux mêmes usages que le fruit de l'espèce n°. 1.

On apporte à Londres, tous les hivers, un assez gros fruit qui a la propriété de se conserver très-long-tems sans nulle précaution: il fait grand plaisir dans une saison où les fruits acides ne sont pas communs. On l'emploie sur la pâte. M. Duhamel parle d'un fruit semblable qui lui est venu de la Louisiane; mais il croît qu'il est produit par une sorte de canneberge.

Il paroît qu'on est parvenu à faire subsister en Angleterre, les espèces d'airielle indigènes de l'Amérique. Il y a apparence que pour les élever on pratique de petits endroits marécageux avec des mouffes qu'on imbibe continuellement: mais quelque soin que les Anglois puissent apporter dans leur culture, ils n'ont point encore pu cueillir des fruits mûrs sur ces arbuttes; peut-être qu'ils réussiroient mieux

mieux, si on les plantoit dans de véritables marais qui pourroient se trouver dans l'enceinte d'un jardin à l'angloise.

En général les baies des *airelles*, des arboisiers nains & trainans, & des canneberges, sont un bon présent de la nature; elles sont aussi salubres que les exhalaïsons des marais où croissent ces plantes, sont nuisibles. On fait que les acides préviennent l'alkalifation des humeurs & la dissolution du sang, qu'ils temperent l'ardeur de la bile, & deviennent dans d'autres cas un très-bon tonique. (M. le baron de TSCHOUDI.)

\* § AIRÈS, (*Mythol.*) c'est une faute dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. il faut lire la fête des Aires. (*Festum Arrearum.*) Lettres sur l'Encyclopédie.

§ AISAY-LE-DUC, ou plutôt AISEY-LE-DUC, (*Géogr.*) n'est pas une ville, comme le dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. mais un petit bourg avec châtellenie royale du bailliage de la Montagne, sur la Seine, au diocèse de Langres. On y voit encore les ruines d'un ancien château des Ducs de la première race. (C.)

AJUS, f. m. (*Marine.*) est un certain nœud dont on se sert pour lier ensemble deux cordages qui doivent faire force & se roidir. L'entrelacement des deux cordes dans l'ajus, est tel que le nœud peut ensuite se défaire facilement, & c'est ce qui en fait l'avantage. La figure 4 de la première planche d'architecture navale dans ce Supplément, offre la forme de ce nœud, des deux demi-clefs A, que l'on fait faire aux bouts des cordages après le nœud fait, & de l'amarage B qui les retient: toutes choses dépendantes de l'ajus & qui contribuent à empêcher le nœud de se fouquer. (M. le chevalier DE LA COUDRAYE.)

AJUSTER, v. a. (*Marine.*) c'est faire un ajus. Voyez ci-dessus AJUS. On dit ajuster deux grêlins bout-à-bout. Ajuster une aussière sur un grêlin. (M. le chevalier DE LA COUDRAYE.)

AJUSTÉES, (*Musique des anciens.*) on trouve dans quelques auteurs, *tétracorde des ajustées*, au lieu de *tétracorde synnéménon*. Voyez ce mot dans ce Supplément. (D. C.)

§ AIX, (*Géogr.*) petite île de France dans le golfe de Gascogne, entre Oleron & la terre ferme. Les Anglois y détruisirent un fort en 1757, lors de leur expédition infructueuse contre le port & la ville de Rochefort. (C. A.)

§ AIX, (*Géogr.*) très-jolie ville de France, capitale de la Provence. Elle est située dans une belle plaine toute plantée d'oliviers, à cinq lieues nord de Marseille, & à cent soixante-trois lieues sud-est de Paris. On en attribue la fondation à C. Sextius Calvinus, consul romain, qui en fit une colonie romaine, en 630, & qui lui donna le nom d'*Aqua sextia*, à cause des eaux thermales que l'on trouva dans l'emplacement. Cette ville a essuyé, comme bien d'autres, divers changemens. Après les Romains, elle a vu les Lombards & les Sarrafins dans ses murs. Les comtes de Provence l'ont ensuite possédée & embellie. Aujourd'hui c'est une des plus considérables villes du royaume; elle n'est pas fort grande, mais elle est très-peuplée; ses rues sont alignées & bien pavées, ses maisons, pour la plupart, sont bien bâties; il y a sur-tout au milieu de la ville un très-beau cours nommé *Orbiselle*, formé de trois grandes allées & orné de belles fontaines, qui fait une promenade très-agréable. Le palais & l'hôtel-de-ville sont des édifices remarquables. La cathédrale est un bâtiment gothique. Il n'y a que deux collèges, une bibliothèque, & dix-huit couvents. Cette ville est encore le siège d'un parlement, d'une chambre des comptes & des aides, d'une sénéchaussée, d'une

Tome I.

intendance & d'une archevêché. Son archevêque, président né des états de Provence, a cinq évêques pour suffragans, & quatre-vingts paroisses dans son diocèse; il jouit de trente-deux mille livres de rente. Aix devient ordinairement en hiver le séjour de la noblesse provençale, & en tout tems il est celui de nombre de gens de lettres. Cette ville s'honore d'avoir vu naître le célèbre Joseph Piton de Tournefort. On fabrique à Aix différentes étoffes. Il croît dans ses environs de bons vins, mais ses huiles excellentes sont son principal commerce. Long. 23, 6, 34. lat. 43, 31, 35. (C. A.)

§ AIX, (*Géogr.*) petite ville de Savoie sur le lac de Bourget avec titre de marquisat. Elle est entre Chambéry, Annecy & Rumilly. Il y a des bains auxquels l'empereur Gratian a donné son nom. On les distingue en *bains du roi*, *bains soufrés* & *bains d'alun*. L'usage en est gratuit. On y voit aussi les restes d'un arc de triomphe à la romaine, qui annonce que cette ville a dû être anciennement considérable. (C. A.)

§ AIX-LA-CHAPELLE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Juliers. Cette ville nommée en latin *Aquis-Granum*, *Aqua*, *urbs Aquensis*, & en Allemand *Aachen*, *Acken*, *Aach*, tient à la Diète de Ratisbonne, & dans les assemblées du cercle de Westphalie, le second rang sur le banc du Rhin, dans l'ordre des villes libres & impériales. On lui donne même quelquefois la dénomination de *ville impériale* par excellence, attendu qu'ayant été la résidence de plusieurs empereurs d'Allemagne, elle a passé long-tems pour la capitale de leur empire, & qu'aujourd'hui même encore elle est dépositaire de l'épée, du baudrier & du livre d'évangiles, qui servent au couronnement des empereurs. Cette épée & ce baudrier ont été ceux de Charlemagne, qui fut toute sa vie plein d'affection pour *Aix-la-Chapelle*; il y mourut & y fut enseveli. C'est à ce prince aussi qu'elle doit la plupart de ses prérogatives, & son église cathédrale, dont tout empereur régnant est chanoine. Quant à son église de S. Adelbert, ce fut l'empereur Henri II. qui la fonda. La religion catholique domine dans cette ville, & n'y souffre pas moins de vingt-deux maisons religieuses des deux sexes. Les protestans y sont soufferts aussi, mais uniquement pour l'habitation & le commerce: toute part au gouvernement leur est interdite, & tout culte extérieur leur est défendu; ils vont à Vaëls, à une lieue d'Aix, dans le duché de Limbourg, faire leurs exercices de religion. Un bourguemaitre, des échevins & des conseillers, composent la régence de cette ville. L'électeur Palatin, comme duc de Juliers, s'en dit protecteur & grand maire; & l'évêque de Liege y déploie son autorité ecclésiastique. Aix est assez souvent en contestation avec le duc, mais rarement avec l'évêque; c'est que l'autorité de celui-ci est tempérée par le synode de la ville; au lieu que le pouvoir de celui-là n'est pas toujours susceptible de certaines modifications. *Aix-la-Chapelle* a un territoire où l'on compte environ trois mille sujets, qui tous, sans exception, nobles ou roturiers, sont soumis à sa juridiction: ce territoire, bien que de peu d'étendue, porte le nom magnifique d'*empire*. Le nom des choses est d'importance à l'oreille des gens d'Aix, & la surface des choses l'est sans doute de même à leurs yeux. L'on n'y montre au peuple que tous les sept ans une fois les joyaux de l'empire, & les autres grandes reliques de la cathédrale; cette cérémonie ne doit même avoir lieu qu'en présence de tous les membres du chapitre, & de tous ceux du grand conseil. Il y a moins d'habitans dans cette ville qu'elle ne pourroit en contenir; & c'est au nombre de ses maisons religieuses, qu'il faut apparemment s'en

H h

prendre : cependant elle fait un assez bon commerce de draps & d'ouvrages en cuivre. Ses bains chauds & ses eaux minérales sont célèbres : une foule d'étrangers vont les prendre ou s'y divertir ; *Aix* y gagne beaucoup. D'ailleurs elle a vu plus d'un concile assemblé dans ses murs, dans le huitième & dans le neuvième siècle, & deux traités de paix s'y sont conclus. Un incendie la consuma presque en entier, l'an 1656, & elle souffrit au tremblement de terre de 1756. Ses mois romains ne sont que de cent florins, & sa contribution à la chambre impériale n'est que de 155 rixdallers, & 50 creutzers. (D. G.)

## A K

AKALZIKE ou AKELSKA, (Géogr.) ville forte de la Turquie Asiatique, dans le gouvernement de Curdistan. Elle est au pied du mont Caucase, non loin du fleuve de Kur. Ses fortifications consistent en un double mur & un double fossé qui l'environnent ; mais elle est dominée des hauteurs voisines. Les Turcs en firent la conquête vers la fin du seizième siècle, & y mirent un bacha, qui gouverne en même temps la partie de la Géorgie qui dépend de l'empire Ottoman. Long. 60, lat. 41. (C. A.)

AKANSA ou AKANSIS, (Géogr.) ville de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline méridionale. Elle est située sur la rivière de Mississipi, non loin d'une autre rivière qui porte aussi le nom d'*Akanfa*. C'est une des plus anciennes du pays, & des plus considérables de l'intérieur des terres. Long. 72, lat. 36. (C. A.)

AKAS, (Géogr.) petite ville de la Transilvanie hongroise. Elle est dans une plaine, entre la rivière de Carafna, & un bras de cette rivière, au nord de Zatmar. Cette ville n'a rien de remarquable. Long. 45, 10, lat. 47, 36. (C. A.)

AKERKUF, (Géogr.) montagne de la Turquie Asiatique, à l'orient de l'Euphrate, dans le gouvernement de Bagdad. Plusieurs voyageurs en parlent. Texeira la nomme *Karkuf*. Otter prétend qu'elle renferme les tombeaux des anciens rois du pays ; & Tavernier, qui l'appelle *Agarkuf*, & la place à une distance égale des bords de l'Euphrate, & de ceux du Tibre, raconte que les ruines d'un ancien bâtiment que l'on y voit encore, pourroient bien être celles de la tour de Babel. (C. A.)

\* AKERMAN, BIELGOROD, TSCHESTATE-ALBA, (Géogr.) Cette ville est nommée *Bialogrod* dans le *Dict. des Sciences*, &c. Voyez-y ce nom.

\* AKERSUND, (Géogr.) île du Categat, sur la côte méridionale de Norwege, entre les villes de Frideristad & de Tousberg.

AKILL ou ACHILL, (Géogr.) petite île d'Irlande, à l'occident de ce royaume. Elle est près de la côte de la province de Connaught, & vis-à-vis du comté de Mayo. C'est la plus considérable de toutes les îlotes qui bordent cette côte. Long. 7, 5, lat. 54, 5. (C. A.)

§ AKISSAR ou AKHISSAR, (Géogr.) ville de la Natolie en Asie, à l'orient de Smyrne, & au nord de Burse. C'étoit anciennement Thyothire : elle est située sur la rivière Hermus, dans une belle plaine, qui a plus de sept lieues de large, & qui est très-fertile en grains & en coton. On y compte près de cinq mille habitans. Il s'y fait un grand commerce d'opium & de tapis de Turquie. On voit encore dans ses environs quantité de belles colonnes, les unes renversées ou rompues, les autres sur des pedestaux ; des temples, des palais ruinés & plusieurs inscriptions. (C. A.)

§ AKRA, ou KRA, ou ACARA, ou ACARO dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (Géogr.) petit royaume d'Afrique, sur la côte d'Or, entre la rivière de la

Volta, & S. George de Mina. Il a pour bornes, à l'est, le pays d'Agouna, dont il est séparé par une petite rivière ; au nord, le pays d'Aboura & Bonu ; à l'ouest, l'Abade & Ningo, ou Lampi, & au sud, l'Océan. Ce royaume a tout au plus seize lieues de circonférence. Sa forme est presque ronde ; & du côté de la mer, il ne présente tout au plus que trois lieues. Le roi du pays est tributaire de celui d'Aquambo : il possède quatre villes, qui sont le grand *Akra*, qui est la capitale, & dans l'intérieur des terres, le petit *Akra*, Soko, qui est la plus considérable & la plus commerçante, & Orfoko : ces trois dernières, sur la côte, & toutes sous le canon d'un fort Européen : le débarquement y est dangereux. Les habitans de ce royaume s'appliquent au commerce, à l'agriculture & à la guerre. Le terroir est assez fertile ; mais les provisions leur manquent quelquefois vers la fin de l'année ; ce qui les met dans la nécessité d'enlever à leurs voisins, de force ouverte, ce qu'ils ne peuvent obtenir par des échanges. Il se fait dans le pays d'*Akra* un trafic d'esclaves, plus considérable que nulle part sur la côte d'Or. Outre cela on y trouve de l'or, de l'ivoire, de la cire & du musc. Long. 26, lat. 5. Voyez ACARO, *Dict. des Sciences*. (C. A.)

AKRA-LE-GRAND, (Géogr.) capitale du royaume dont nous venons de parler. Elle est à quatre lieues de la côte, au pied d'un canton montagneux, qui se découvre de fort loin en mer. Les murs de son enceinte sont bâtis de terre, & les toits des maisons sont couverts de paille. Les habitans sont assez riches, parce qu'ils se contentent de quelques vêtements très-grossiers : leurs besoins sont renfermés dans des bornes très-étroites. C'est la résidence du roi. Long. 19, 35, lat. 5. (C. A.)

AKSA ou AKZA, (Géogr.) rivière d'Asie, dans la Géorgie ou le Gurgistan. Elle se jette dans la mer Caspienne, auprès de la ville de Zitrach ou Tereck, dans la province de Zuire. (C. A.)

AK-SCHÉHER ou ESKICHER, (Géogr.) ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, au district de Konie. Elle est située à l'extrémité méridionale d'une grande plaine, & sur une belle rivière qui vient du lac de Ladik, au sud-est de Burse. Pocock la prend pour l'ancienne Euménie de Phrygie, & rapporte qu'elle est aujourd'hui la résidence d'un bacha. On y trouve un grand nombre d'inscriptions latines & grecques. Long. 48, lat. 39, 20. (C. A.)

AK-SÉRAI, (Géogr.) petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, entre Nikdé & Konie. Elle a un district subalterne qui dépend de celui de Konie : du reste elle n'a rien de remarquable. (C. A.)

AKURA, (Géogr.) ville de la Turquie d'Asie ; dans le gouvernement de Tarabuc ou Tripoli de Syrie. elle est à sept à huit lieues du mont Liban, & passe pour fort ancienne. Il y a un évêque Maronite. (C. A.)

## A L

AL-ABUA, (Géogr.) petite ville d'Asie dans l'Arabie Pétrée. On croit qu'Abdallah, père de Mahomet, y mourut. Les pèlerins de la Mecque y font station. (C. A.)

ALACRANES, (Géogr.) îles de la Nouvelle Espagne dans le golfe du Mexique. Elles sont au nord & à vingt lieues de la presqu'île de Jucatan, dans l'Amérique septentrionale. On les nomme ainsi à cause de la quantité de scorpions qu'on y trouve. (C. A.)

ALA-DAG ou AMADAG, (Géogr.) montagne d'Asie dans la Natolie, au district & dans le voisinage de la ville de Bolli ou Polis. Elle est au nord

d'Angora & non loin du cap de Coromba. C'est la plus haute de toute la Natolie. *Long. 50, 20. lat. 40, 10. (C. A.)*

ALAFAKAH ou GALAPHECA, (*Géogr.*) château fort de l'Arabie Heureuse, à l'entrée d'un golfe de la mer Rouge, au bout duquel est la ville de Zabid ou Zibid, dont ce golfe porte le nom, & dont ce château protège le commerce. *Long. 64. lat. 15. (C. A.)*

ALAFOENS, (*Géogr.*) district de la province de Beyra en Portugal. Il fut érigé en duché par le roi Jean V en 1718, en faveur de D. Pierre, fils de D. Michel, fils légitime du roi Pierre II. Ce district renferme trente-sept paroisses. (*C. A.*)

ALAGNON, (*Géogr.*) rivière de France dans le gouvernement d'Auvergne. Elle va d'un cours très-rapide se jeter, de la montagne de Cantal, dans l'Allier. (*C. A.*)

ALAGON, (*Géogr.*) petite rivière d'Espagne dans l'Estramadure. Elle prend sa source dans la Sierra ou montagne de Banos, & après avoir serpenté le long de la montagne de Gate, elle va se joindre au Xerte & se jeter avec lui dans le Tage. (*C. A.*)

ALAINE, (*Géogr.*) petite rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, passe à Tais & se jette, au-dessous de Terci-la-Tour, dans l'Arnon qui se joint à la Loire près de Décise. (*C. A.*)

ALAINS, (*Hist. anc.*) La nation Scythe étoit formée de l'assemblage de différentes nations qui toutes avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Les Scythes les plus célèbres en Europe par les secousses données à l'empire romain, furent les *Alains*, les Huns & les Taïfales. Mais ce furent sur-tout les premiers qui passèrent pour les plus belliqueux. On dit que dans leur origine, ils habitoient le pays de Kam-Kiu, situé au nord de Capte-Chat, dans le pays d'Oufa & des Baschkires, que nos historiens ont nommé la *grande Hongrie*, parce qu'ils prétendent que les Huns en étoient sortis. S'étant confondus avec les Huns qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de la Sibérie, ils fondèrent des établissemens sur les bords du Pont-Euxin, d'où ils portèrent leurs armes triomphantes dans le fond de l'Asie où plusieurs se fixèrent sur les bords du Gange. Ceux qui prétendent qu'ils étoient sortis du Turkestan, se fondent sur une ville de cette province nommée *Alan*, d'où ils emprunterent leur nom. Ptolomée le dérive du mot *Alin*, qui signifie *montagne*, parce qu'en effet ils habitoient dans des montagnes, avant de passer au midi, où ils s'établirent dans les plaines qui sont situées au nord de la Circassie & de Derbent. Quoique les auteurs leur donnent des habitations différentes, aucun n'est dans l'erreur, parce que ce peuple Nomade se fixa tantôt dans une région & tantôt dans une autre; ainsi ils ne se trompent que sur le tems, & non sur les faits.

Vers l'an soixante & treize de Jésus-Christ, ils formèrent une alliance avec le roi d'Hircanie, qui leur facilita le passage du détroit de Derbent pour exercer leurs brigandages dans la Médie: Paco, roi des Parthes, ne se crut point assez puissant pour opposer une digue à ce torrent, qui se répandit dans les plus belles provinces de l'Asie. Ils y fondèrent quelques établissemens & revinrent chargés d'un riche butin. Quarante ans après cette expédition, ils en tenterent une nouvelle sous le regne d'Adrien, mais ils en furent chassés par Arrien. Après avoir essuyé ce revers, ils tournèrent leurs armes contre l'Occident. Gordien, allarmé de cette irruption, marcha contre eux avec une puissante armée, qui fut taillée en pièces par ces barbares, dans les campagnes de Philippe en Macédoine. Après cette victoire, ils s'établirent sur la rive-gauche du Danube,

Tome I.

qui venoit d'être abandonnée volontairement par les Goths, attirés vers l'Italie pour s'y approprier quelques débris de l'empire romain, menacé d'une prompte décadence.

Après la défaite de Gordien, les *Alains*, ses vainqueurs, devinrent si redoutables, que des bords du Danube ils ébranlèrent les provinces de l'empire les plus éloignées; un grand nombre de peuples soumis par leurs armes, d'autres qui craignoient de l'être, se rangerent sous leurs enseignes, ou comme sujets ou comme alliés. On comptoit parmi ces nations les Neuri, les Vidini, les Gelons, les Agathyrses, & plusieurs autres plus obscures. Alors la domination des *Alains* s'étendit depuis les plaines de la Sarmatie & les Palus Méotides, jusqu'aux montagnes de l'Inde & des sources du Gange; & tous les peuples compris dans cette vaste étendue, furent désignés par le nom d'*Alains*. C'étoit peut-être moins parce qu'ils obéissoient au même maître que par la conformité de leurs mœurs & de leurs usages qu'on leur donnoit la même dénomination. Les *Alains*, Nomades, comme les autres Scythes ou Tartares, n'avoient d'autres maisons que leurs tentes & leurs chariots qu'ils transportoient avec leurs troupeaux dans les lieux les plus abondans en pâturages; leur bétail étoit leur unique richesse; ils en mangeoient la chair & en buvoient le lait. Tandis que les femmes, les enfans & les vieillards étoient sédentaires sous des tentes, la jeunesse qui n'avoit d'autre occupation que la guerre, portoit les ravages chez ses voisins, & revenoit chargée de leurs dépouilles. L'éducation se bornoit à apprendre à tirer de l'arc & à monter un cheval. La vieillesse inutile étoit une espèce d'opprobre; celui qui mouroit les armes à la main paroissoit digne d'envie. La gloire du guerrier étoit de revenir du combat, après avoir coupé la tête d'un ennemi, dont il enlevait la chevelure pour en faire un ornement à son cheval; c'étoit un monument de gloire de n'avoir d'autre vase pour boire que le crâne de son ennemi. La religion de ces barbares n'étoit qu'une superstition extravagante. Ils plantoient en terre un fabre nud, auquel ils rendoient des honneurs divins: c'étoit avec des baguettes qu'ils prétendoient découvrir les événemens futurs, espèce de superstition qui se trouve établie universellement chez les peuples éclairés & barbares. Voyez DIVINATION, *Diction. rais. des Sciences, Arts & Métiers*. Ammien Marcellin prétend que de tous les Scythes, ce furent les *Alains* qui furent les plus humains & les plus civilisés. Ils respectoient le droit des nations & la foi des traités. Conquêteurs, sans être destructeurs, ils cherchoient à fertiliser les contrées dont ils se rendoient les maîtres. Leur taille étoit haute & régulière; ils étoient extrêmement légers à la course; ils n'avoient point ce regard farouche qui distinguoit les Huns, avec lesquels on les confond quelquefois; ce portrait paroît d'autant plus conforme à la vérité, que les Circassiens qui en descendent, sont encore aujourd'hui célèbres par la régularité de leurs traits, & que c'est parmi leurs femmes que les monarques asiatiques cherchent les objets de leur amour.

Quoiqu'on confonde ordinairement les Huns avec les *Alains*, parce qu'ils habitoient le même pays, il paroît qu'ils formoient deux peuples différens. L'histoire rapporte que les Huns Baschkires firent une irruption dans la Sarmatie Asiatique où ils trouverent les *Alains* établis. Ces barbares, jaloux des prospérités des anciens possesseurs, entreprirent de les dépouiller de leurs terres. Ils y entreprirent le fer & la flamme à la main, & ils laissèrent par-tout de tristes vestiges de leur valeur brutale. Ils firent un grand carnage des *Alains*, dont les uns se réfugièrent dans les montagnes de

Hh ij

Circassie, où leur postérité est encore aujourd'hui établie; d'autres se fixerent sur les bords du Danube, où s'étant unis aux Sueves & aux Vandales, ils ravagerent ensemble la Germanie, la Belgique & les Gaules. Ils auroient poussé plus loin leurs brigandages, mais ils ne purent franchir les monts Pyrénées, & ils parurent se fixer au pied de ces montagnes, d'où ils portèrent les ravages & les tempêtes dans les villes & les provinces voisines. Plusieurs *Alains* se détachèrent de l'alliance commune pour s'établir dans les Gaules, & sur-tout dans la Normandie & la Bretagne, où leurs descendans ont hérité de leurs inclinations guerrières, & non de leur férocité.

L'an 409, les troupes chargées de veiller à la garde du passage des Pyrénées, arborerent l'étendard de la rébellion. Utace, roi des *Alains*, profita des circonstances pour entrer dans l'Espagne avec les Sueves & les Vandales, qui partagerent entr'eux ces riches provinces. La Galice & la Bétique échurent aux Sueves & aux Vandales. La Lusitanie & la province de Carthagene furent réduites sous l'obéissance des *Alains*. Un spectacle bien surprenant, c'est de voir un peuple sorti de la Sibérie traverser une si vaste étendue de pays, se fixer sur les bords de la Méditerranée & de l'Océan, c'est-à-dire, dans des climats différens de ceux qu'il avoit habités. Les peuples modernes, aussi courageux, ne pourroient résister à tant de fatigues.

Utace, maître paisible du Portugal, pouvoit jouir sans inquiétude du fruit de sa conquête; mais dévoré d'ambition, il s'y trouva trop resserré, il succomba à la tentation d'affervir ceux même qui l'avoient aidé à vaincre: les Sueves & les Vandales attaqués par un allié perfide, se fortifierent de l'alliance d'Honorius, qui aima mieux les secourir que de les avoir pour ennemis. L'ambitieux Utace fut vaincu dans un combat où il perdit la vie: les débris de son armée se réfugièrent dans la Galice où ils se soumirent aux loix que le vainqueur daigna leur prescrire. Ceux des *Alains* qui n'avoient point pris les armes, se rangerent volontairement sous la domination des Sueves. Un peuple qui n'avoit d'autre métier que la guerre, & qui ne formoit plus de corps de nation, étoit forcé de trafiquer son sang avec l'étranger qui consentoit à l'associer à sa fortune: ainsi, ils se rangeoient sous les drapeaux de ceux qu'ils croyoient assez puissans pour s'enrichir par le pillage. C'est en qualité de mercénaires qu'on les voit combattre dans l'armée de Radagaïse contre Stilicon: ce fut encore sous ce titre qu'ils formerent le centre de l'armée, à la bataille de Châlons, contre Attila qui fit la funeste expérience de leur valeur; quoiqu'ils n'eussent plus de roi de leur nation, ils combattoient tous sous le même drapeau. Ce fut ainsi qu'après avoir été les fléaux de l'empire, ils en devinrent les défenseurs. Ils combattirent avec d'autant plus d'opiniâtreté contre Attila, qu'ils conservoient une haine invincible contre les Huns qui avoient chassé leurs ancêtres de leurs possessions. Dans toutes les causes qu'ils embrassèrent, ils combattirent avec plus de gloire que de fruit, & jamais ils ne purent réussir à former un corps de nation. Semblables aux Suisses, ils étoient vainqueurs sans être conquérans. Quand la terre eut pris une constitution nouvelle, & que de nouveaux empires se furent formés des débris de celui des Romains, les *Alains* aiderent à se donner des maîtres, & prirent les noms des nations où ils trouverent des établissemens. On a souvent donné leur nom aux *Maslagetes*, aux Huns & aux autres brigands sortis du Pont-Euxin, quoiqu'on remarquât entre les *Alains* & ces barbares la même différence qu'on trouve aujourd'hui entre les Tartares Calmoucs & ceux de la Crimée. Les *Alains*, dans le tems de leur splendeur,

avoient donné leur nom à leurs alliés & à leurs tributaires: dans leur décadence, ils furent compris sous le nom de ceux qui les soudoyoient, ou qui les avoient soumis; c'est une observation qu'on doit faire en lisant l'histoire de toutes les nations Nomades. Tel avoit été autrefois le destin des Medes, qui prirent le nom de *Perfes*, quand ils eurent été subjugués par Cyrus, souverain d'une province de ce nom. Les *Perfes*, à leur tour, furent connus sous le nom de *Parthes*, lorsqu'ils passèrent sous la domination d'Arface, roi de la Parthie, petite province qui donna son nom à un des plus vastes empires de l'Orient. (T-N.)

ALAJOR ou ALCIOR, (*Géogr.*) petite ville de l'île Minorque, située presque au milieu de l'île, au nord-ouest du Port-Mahon, & à l'est de la Citadella. Elle a un district assez considérable. Long. 22, 10. lat. 39, 55. (C. A.)

§ ALAIS, (*Géogr.*) ville de France dans les Sevelles, au diocèse de Nismes, province de Languedoc, sur une branche du Gardon, auprès d'une belle prairie. Elle se nomme *Alesia* dans les Commentaires de Jules César, liv. VII. Cette ville est la capitale d'une ancienne seigneurie érigée en comté, & possédée par Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Elle est devenue épiscopale depuis la révocation de l'édit de Nantes, & son évêque est suffragant de celui de Narbonne. Louis XIV. y fit bâtir en 1689 une citadelle, où l'on enferma ceux des réformés qui n'avoient aucune disposition à se convertir. Quoiqu'elle ne soit pas fort grande, elle ne laisse pas d'être peuplée, & de faire un commerce considérable de soie crue & fabriquée. Elle est à 14 lieues N. de Montpellier, & 140 S. E. de Paris. (C. A.)

ALALCOMENE, (*Géogr.*) petite ville de Béotie, ainsi nommée, à cause d'Alalcoménie qui fut la nourrice de Minerve. Cette déesse avoit en ce lieu un temple & un simulacre d'ivoire extrêmement respectés des peuples; ce qui empêcha que cette ville, quoique facile à emporter, ne fût jamais saccagée, suivant ce que nous dit Strabon. Pausanias assure que la statue de Minerve en fut enlevée par Sylla, & que, depuis ce tems-là, le temple & la ville furent déserts & tombèrent en ruines. Les géographes anciens & modernes ne nous ont rien dit de plus positif sur cette ville; & il y a apparence qu'on n'en a plus aucune trace. (C. A.)

ALAMAC, ALAMAK ou AMAK, (*Astron.*) nom que les Arabes ont donné à une étoile de la seconde grandeur, qui est dans le pied austral d'Andromède; elle est appelée γ dans les cartes célestes de Bayer & de Flamsteed, ainsi que dans nos catalogues d'étoiles. (M. DE LA LANDE.)

A LA MI RE, (*Musique.*) Voyez A MI LA, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (F. D. C.)

ALAMPY ou LAY, (*Géogr.*) ville d'Afrique sur la côte d'Or, à l'est du grand Ningo, & à quatre lieues de la grande montagne de Redundo, qui se présente en forme de pain de sucre au nord-nord-ouest. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne qui regarde le nord. La côte aux environs est bordée de collines assez hautes, dont plusieurs sont ornées de palmiers. Les habitans sont doux & civilisés, mais timides & défians. Leur plus grand commerce est celui des esclaves, que les Negres d'Akin y amènent. Le mouillage de la rade est fort bon. Long. 15. lat. 5. (C. A.)

§ ALAND, (*Géogr.*) île de la mer Baltique, entre la Suede & la Finlande. Elle peut avoir 30 à 40 lieues de circuit; & quoiqu'elle s'étende au-delà du soixante-unième degré de latitude septentrionale, il est rare qu'elle ne produise pas assez de grain chaque année pour nourrir ses habitans. Elle a des pâturages abondans, qui lui fournissent le moyen de

faire un gros commerce de beurre & de fromage. On y trouve de belles forêts, dont on exporte beaucoup de bois & de charbons; & des carrieres de pierres calcaires, dont on tire grand parti. Elle est environnée de rocs & de bas-fonds qui en rendent l'abord très-dangereux. Cette isle ne fut réunie à la Finlande qu'en 1634; auparavant elle avoit un gouverneur particulier. On croit même qu'il fut un tems où formant elle seule un état séparé, elle avoit des rois ou princes indépendans. (C. A.)

§ ALANGUER ou ALENQUER, (Géogr.) ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord & à sept lieues de Lisbonne, & au sud-ouest de Santaren. Elle fut fondée, à ce que l'on croit, en 409 par les Alains, qui lui donnerent le nom d'Alanker-Cana. On y compte aujourd'hui environ deux mille ames. On y voit cinq églises paroissiales, trois monasteres, une maison de la miséricorde & un hôpital. C'est le chef-lieu des domaines de la reine. (C. A.)

ALAPA, (Géogr.) montagnes de Sibérie dans la Russie Asiatique. Elles s'étendent depuis le lac de Jaiokaia jusqu'aux confins de la Baskirie. On y exploite avec succès des mines de cuivre très-riches. (C. A.)

\* ALAR, (Géogr.) riviere de Perse qui se jette dans la mer Caspienne.

ALARCON, (Géogr.) petite ville d'Espagne dans la partie occidentale de la nouvelle Castille. Elle est située au pied des montagnes, sur la riviere de Xucar. On la croit fort ancienne. En 1178, sous le regne des Maures, elle fut totalement ruinée. Alphonse IX. la rétablit quelques années après, & aujourd'hui elle est assez considérable, & peut passer pour une jolie petite ville. Long. 15, 45. lat. 39, 40. (C. A.)

ALARIC I., (Hist. des Visigoths.) juge souverain ou roi des Visigoths, étoit de la famille des Baltes, la plus illustre parmi les nations Gothes après celle des Amales. L'histoire commence à faire mention de ce prince vers l'an 395. Il étoit alors en alliance avec Théodose le Grand, qui s'en servit utilement dans plusieurs guerres. Il lui dut en partie cette fameuse victoire qui mit à ses pieds Eugene le tyran. Les services d'Alaric lui mériterent l'estime des Romains; & ils en auroient tiré de bien plus grands secours, sans les troubles qu'occasionna la rivalité de Rufin & de Stilicon, ministres d'Honorius & d'Arcadius, fils & successeurs de Théodose le Grand. L'ambitieux Rufin, peu content de présider dans les conseils d'Arcadius en qualité de régent, brigua l'honneur d'avoir ce prince pour gendre. Humilié d'un refus, il prétendit s'en venger, & invita les Barbares à piller la Grece. Alaric, charmé de trouver cette occasion pour satisfaire la cupidité de son peuple, ne manqua pas d'en profiter. Le proconsul Anthiocus, gagné par le perfide ministre, ne lui ayant opposé aucun obstacle, il pénétra jusqu'au détroit des Thermopiles. Le roi des Visigoths alloit porter plus loin ses succès ou plutôt ses ravages, lorsque Stilicon, ennemi secret de Rufin, trouva le moyen de le rappeler sur les bords du Danube. il y resta pendant deux ans, sans y causer de grands troubles; mais après cette époque (402), il fit une irruption sur les provinces d'occident. Les historiens ont négligé de nous apprendre la cause de son mécontentement: peut-être avoit-on manqué à lui faire les présents auxquels les prédécesseurs d'Honorius avoient accoutumé les nations barbares. Stilicon rassembla aussitôt toutes les troupes de l'empire, & marcha avec la plus grande célérité à l'endroit où le danger étoit le plus imminent. Les deux armées se rencontrèrent près de Quierrasque. Le choc fut rude des deux côtés, mais il dura peu. On prétend que Stilicon ménagea le roi Barbare pour

s'en faire un appui contre Honorius, qu'il avoit dessein de précipiter du trône pour y mettre Eucher, son fils. Il eut en sa puissance la femme & les enfans d'Alaric, qui, pour les délivrer, fit un traité par lequel il s'obligeoit à se retirer en Epire, pourvu cependant qu'on lui donnât quatre mille livres pesant d'or. Le roi des Goths se montra fidele à sa parole, & sortit aussitôt de l'Italie; mais les Romains feignirent d'oublier leurs obligations, pour se dispenser de les remplir. Le roi des Visigoths attendit dans le calme & dans le silence, mais toujours inutilement, les quatre mille livres d'or promises par Stilicon. Il entretenoit ses sujets dans une paix si profonde, que l'on n'entendoit non plus parler de lui, que s'il eût été mort. Le bruit s'en répandit même dans l'empire, lorsque tout-à-coup il parut aux portes de l'Italie. Avant de traiter les Romains en ennemis, il envoya des députés au sénat, demander les sommes qu'on lui avoit accordées pour séjourner en Epire. Comme il fallut lever de nouveaux impôts, on fit murmurer le peuple, qui commençoit à se fatiguer de se voir tributaire des Barbares. Le sénat, voyant l'impossibilité de résister à cette formidable puissance, apaisa les clameurs avec les quatre mille livres d'or. On lui donna la possession de l'Aquitaine. Cette dernière concession marquoit plus d'intérêt que de générosité. Les Romains marchoient à grands pas vers leur décadence. Un soldat (Constantin dit le Tyran), après avoir pris la pourpre dans la grande Bretagne, avoit envahi les Gaules, dont l'Aquitaine faisoit partie. Alaric étoit le seul qui pût lui faire abandonner sa conquête: cependant ce traité resta sans exécution. Honorius n'ayant pas jugé à propos de le ratifier, fit charger les Visigoths, comme ils se dispoient à passer les Alpes. Alaric essuya une perte assez considérable; son armée ayant mieux aimé se faire mettre en pieces, que de combattre le dimanche de pâques, jour auquel on rapporte cette perfidie. Il revint sur ses pas, à dessein d'en tirer vengeance. Arrivé sur les bords du Pô, il y apprit la mort de Stilicon. Il envoya des députés à Honorius, & feignit d'ignorer qu'il trempoit dans la perfidie dont on avoit usé à son égard. Il lui demandoit des assurances du traité que l'on avoit conclu avec lui. L'empereur, oubliant à quel peuple il avoit affaire, lui répondit qu'il ne lui avoit rien accordé, & que c'étoit en vain qu'on exigeoit la ratification des promesses qu'on pouvoit lui avoir faites. Alaric, sûr de tout obtenir par la voie des armes, continue sa marche; il se rend maître des deux rives du Tibre, & réduit Rome à l'extrémité. Le sénat, tremblant & consterné, lui envoya des ambassadeurs, qu'il refusa d'entendre: il leur dit qu'il sentoit en lui quelque chose qui l'excitoit à mettre Rome en cendres. Il consentit cependant à s'en éloigner, mais à cette pénible condition, qu'on lui livreroit tout l'or & tous les meubles précieux qui se trouvoient dans la ville: & lorsqu'un des ambassadeurs lui demanda ce qu'il prétendoit laisser aux habitans; je leur laisse la vie, répondit-il. Il ne tenoit effectivement qu'à lui de les en priver. Les Romains, oubliant cette antique fierté qui affectoit des hommes qui se disoient les maîtres du monde, se jetterent à ses pieds, & descendant aux plus lâches soumissions, ils l'engagerent à diminuer la rigueur de cette demande. Alaric, vaincu par leurs larmes, leur donna la paix; & lorsqu'il pouvoit tout exiger, il se contenta de six mille livres pesant d'or, de quatre mille robes de soie, & de trois mille tapis de pourpre. Dès qu'il eut signé ce traité, il leva le siege, & reprit le chemin de ses états; mais, quoique l'hiver fût proche, il ne crut pas devoir passer les Alpes avant d'avoir reçu les sommes qu'il avoit exigées. Honorius, prince qui, comme le dit Montesquieu, ne savoit faire ni la paix ni la guerre, fit d'expresses

défenses de rien exécuter. Les Romains tenoient encore à leurs anciennes maximes : dans les tems de la république , lorsque les généraux se trouvoient dans des conjonctures embarrassantes , ils faisoient la paix ; & lorsque les conditions en étoient humiliantes , le sénat en étoit quitte pour casser le traité , & en dégrader les auteurs. Ce droit de ratification avoit passé aux empereurs ; mais pour en user impunément , il falloit être le plus fort , & Honorius ne l'étoit pas. *Alaric* , qui se gouvernoit par d'autres principes , revint une seconde fois devant Rome , & la bloqua de toutes parts. La ville assiégée fut réduite à une extrémité si triste , que les habitans ne vivoient que de la chair des cadavres infects. Ne pouvant résister à tant d'horreurs , ils viennent dans la douleur & l'abattement implorer une pitié dont leur infidélité les rendoit indignes. *Alaric* , toujours modéré dans la victoire , leur fit grace ; mais aux premières conditions , il en ajouta d'autres : il exigea un tribut annuel , & demanda de plus qu'on lui abandonnât la Norique , le Vénétie & la Dalmatie ; ensuite , pour montrer aux Romains son mépris , il leur donna pour maître le préfet Attale , qu'il fit empereur , de sa seule autorité. On s'étonne de ce qu'*Alaric* , maître du sceptre des Romains , ne l'ait pas réservé pour lui-même. Mais tel étoit l'orgueil des rois du Nord ; satisfaits d'ébranler ou d'affermir à leur gré le trône des empereurs , ils dédaignoient de s'y asseoir. Le roi des Visigoths , après avoir ainsi humilié l'orgueil romain , fit ses préparatifs pour assiéger Ravenne , où Honorius se tenoit honteusement caché. L'empereur Attale , qu'il ne distinguoit pas de ses sujets , eut ordre de le suivre à cette conquête. Les affaires d'Honorius ne pouvoient être dans un état plus triste : les Barbares de Germanie fondoient à l'envi sur ses malheureux états : sa domination étoit presque éteinte dans les Gaules & en Espagne. Convaincu de l'impossibilité de continuer la guerre , il envoya des ambassadeurs à Attale , lui proposer la moitié de ses états pour gage de la paix qu'il sollicitoit. Cette proposition ne devoit pas être dédaignée par Attale : mais il se comporta avec tant d'imprudence , que le roi des Goths , pour l'en punir , lui fit rendre le sceptre , & le chassa en présence de l'armée. *Alaric* délibéra ensuite s'il devoit accorder la paix à Honorius. Son conseil y paroissoit disposé ; mais les Huns , alliés des Romains , ayant chargé un détachement de Visigoths , il prit cet acte d'hostilité pour une nouvelle perfidie d'Honorius , & rejetta tout accommodement : il marcha aussi-tôt vers Rome qui , pour cette fois , fut obligée de le recevoir dans ses murs. On le loue beaucoup de sa modération. Il est vrai que ses soldats n'y commirent que les désordres qu'il ne put empêcher. Quoique les Ariens , dont il suivoit les erreurs , fussent depuis long-temps exposés à la persécution des orthodoxes , il ne crut pas devoir user de représailles : il ordonna de respecter les églises , & défendit , sous les peines les plus rigoureuses , de faire aucun outrage à ceux qui s'étoient réfugiés dans ces asyles sacrés. Il y fit reporter des vases d'or que la cupidité du soldat avoit enlevés. Il ne resta que trois jours dans Rome : il en sortit pour aller faire la conquête de la Sicile & de l'Afrique ; mais une tempête ayant brisé une partie de ses vaisseaux , il mourut à Cosense. Ses officiers craignant que le souvenir des maux qu'il avoit faits en Italie , ne portât les peuples à s'en venger sur son corps , lui creuserent un tombeau au milieu du fleuve Bazento , dont ils détournèrent les eaux pendant la pompe funebre. Sa mort se rapporte à l'an 410 de notre ère. Son portrait nous est parvenu fort défiguré. On nous l'a représenté comme un prince avide de sang & souillé de tous les meurtres ; mais sa conduite envers les Romains

est assez justifiée par les perfides procédés d'Honorius. Ataulfe , son beau-frère , lui succéda , du consentement des seigneurs de sa nation. *V. ATULFE , dans ce Suppl. (T-N.)*

*ALARIC II, roi des Visigoths.* Dans tout autre siècle *Alaric* eût été vraisemblablement le souverain le plus illustre & le plus heureux de son temps ; mais il eut pour contemporain & pour rival Clovis , qui n'eut ni concurrent qui éclipsât sa gloire , ni ennemi qui pût balancer ses succès. Fils d'Euric ou Evaric , roi des Visigoths , *Alaric* succéda , de l'aveu de sa nation , au trône de son père , à la mort de ce dernier en 484 , & il ne prit les rênes du gouvernement que pour rendre ses peuples heureux. Plein de valeur , & dévoré du désir de la gloire , il eut la générosité de sacrifier ses penchans à son amour pour la justice , & aux projets utiles qu'il forma pour la tranquillité publique. Des circonstances imprévues l'obligèrent de prendre les armes. Clovis qui remplissoit l'Europe du bruit de ses conquêtes & de la terreur de son nom , venoit de disperser les légions Romaines , & leur général Syagrius , échappé au carnage , avoit été chercher un asyle à la cour d'*Alaric* , où il eut l'imprudente crédulité de se croire à l'abri de la colere du vainqueur : il se trompa , Clovis plus inhumain dans le sein de la victoire , qu'il ne l'étoit dans le feu des combats , envoya demander en maître , au roi des Visigoths , la tête du général vaincu. La puissance de Clovis & la crainte d'éprouver sa vengeance intimidèrent *Alaric* ; il avoit accueilli Syagrius , & il eut la lâche complaisance de le livrer au roi des Francs , qui eut la barbarie de faire mourir le général Romain par la main du bourreau. Vainement pour excuser sa perfidie , *Alaric* alléguait l'intérêt de ses peuples , & la nécessité d'écarter de son royaume l'orage qui le menaçoit ; il n'est point de raison d'état qui autorise une action aussi détestable. C'est à la vérité le seul crime que l'histoire reproche au roi des Visigoths ; mais il étoit inexcusable , & bientôt Clovis lui-même , qui en avoit profité , prit soin de le punir & de venger Syagrius. Cependant *Alaric* oublia Syagrius dans les bras de Theudicodé , fille naturelle de Théodoric , roi des Hérules , qui consentit d'autant plus volontiers à l'alliance du roi des Visigoths , qu'il gouvernoit lui-même ses sujets avec la plus rare sagesse. Quelque temps après ce mariage , *Alaric* eut l'imprudence de prendre part à une querelle qui lui étoit étrangère , & qui eut pour lui les plus funestes suites. Gondebaud & Godefile unis par les liens de la fraternité , mais de différent caractère , & animés l'un contre l'autre d'une haine irréconciliable , commandoient aux Bourguignons : le premier à Lyon , où il tenoit sa cour , & le second à Geneve , où il donnoit ses ordres ; il survint entr'eux un sujet de dispute , que leur animosité mutuelle ne tarda point à irriter : animés du désir de se venger , ils implorèrent l'un & l'autre le secours de Clovis , qui se déclara pour Godefile : Gondebaud réclama la protection du roi des Visigoths , qui eut la foiblesse d'embrasser sa querelle , sans réfléchir à la puissance de l'ennemi que cette démarche ne pouvoit manquer de lui susciter : mais Gondebaud ne voulant point commettre au sort des armes la décision de la dispute , fit poignarder son frère , envahit ses états qu'il réunit aux siens , & rechercha l'amitié de Clovis qui , n'ayant pris qu'un foible intérêt à Godefile , se reconcilia avec son assassin ; en sorte que le roi des Visigoths se vit abandonné par le chef des Bourguignons , pour lequel il s'étoit exposé à l'inimitié du souverain des Francs. Cet événement irrita la jalousie qui existoit déjà entre Clovis & *Alaric* , & ils ne cherchèrent l'un & l'autre que l'occasion de la faire éclater. Cependant l'Espagne jouissoit depuis plusieurs années d'un calme

heureux; & les Visigoths eussent été le peuple le plus fortuné de l'Europe, si l'inquiétude naturelle de leur caractère leur eût permis de goûter les douceurs que leur procuroit la sagesse de leur souverain; mais n'ayant point d'ennemis à combattre, ils se déchiroient eux-mêmes par des contestations & des procès sur la propriété des biens. *Alaric* qui ne cherchoit que les moyens de rendre sa nation heureuse, engagea le célèbre Anian, le plus savant jurisconsulte de son siècle, à rassembler les loix du code Théodosien, & à en faire un abrégé à l'usage des Visigoths. Anian répondit aux soins du souverain, & ce code fut publié dans la vue d'inspirer à ses sujets l'amour de la concorde. *Alaric* voulut juger lui-même leurs contestations, & moins juge qu'arbitre, il termina par les plus équitables accommodemens une foule de procès. Pendant qu'il se livroit à ces fonctions vraiment royales, un scélérat couvert de crimes, un nommé *Pierre*, homme séditieux, & d'autant plus à craindre, qu'il avoit l'art d'irriter ou de calmer à son gré la populace, excita une révolte, se mit à la tête des rebelles, s'empara de Saragosse, & eut même d'abord quelque avantage sur les troupes envoyées contre lui; mais il fut pris & conduit aux pieds d'*Alaric*, qui le fit brûler vif dans un taureau d'airain, supplice jadis inventé par Phalaris, invention atroce digne d'être adoptée par des tyrans, qu'*Alaric* n'eût pas dû recevoir, quelques tourmens que méritent de subir les séditieux. Cependant *Pierre* n'étoit point le seul ennemi que le roi des Visigoths eût à craindre dans ses états. Il étoit Arrien zélé; mais attaché à sa croyance, il ne persécutoit personne, & toléroit tous les dogmes, toutes les opinions. Les évêques Catholiques qu'il y avoit en Espagne étoient fâchés d'être gouvernés par un prince Arrien. Clovis étoit récemment baptisé; mais les eaux du baptême n'avoient pas éteint en lui ni l'ardeur des conquêtes, ni la soif du carnage. Théodoric, roi d'Italie, offrit en vain sa médiation aux deux rois; d'ailleurs, Clovis n'avoit pu pardonner à son rival d'avoir jadis favorisé la cause de Gondebaud, & la religion fut le prétexte qu'il faisoit pour faire une irruption sur les terres des Visigoths; quelques traîtres gagnés par le clergé lui ouvrirent les portes de Tours. *Alaric*, qui ne connoissoit qu'une partie des malheurs qui le menaçoient, s'avança, à la tête d'une nombreuse armée, résolu de ne livrer bataille que quand les circonstances lui en assureroient le succès; mais malheureusement il ne put contenir l'ardeur de ses soldats qui demanderent à grands cris de combattre. Les deux armées se rapprocherent dans la plaine de Vouglé à trois lieues de Poitiers: on en vint bientôt aux mains; la victoire ne resta que quelques momens incertaine; les Visigoths furent défaits, & *Alaric* reçut la mort sur le champ de bataille, de la main de Clovis. Ainsi périt en 507, après un règne glorieux d'environ vingt-trois années, le sage *Alaric*, digne d'un plus heureux destin. Il est vrai qu'en livrant son hôte Syagrius, il s'étoit rendu coupable d'un crime atroce; mais ce fut la seule faute de sa vie, & dans ce temps de barbarie, à quel roi l'humanité n'avoit-elle qu'un crime à reprocher? Il ne laissa que deux enfans, un fils, Amalaric, de Theudicode, fille de Théodoric, roi d'Italie; & un fils, Gezalac, qu'il avoit eu d'une concubine, depuis son mariage. (L.C.)

ALARIC ou ALRIC, (*Hist. de Suede*) roi de Suede. Il régnoit dans ces siècles de barbarie, où les rois du Nord n'étoient que des brigands occupés à se dépouiller les uns les autres. *Alaric* ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il songea à s'emparer de celui de Gestillus, roi des Goths. Ce prince trouva un appui dans Frotton, roi de Danemarck, qui fit marcher à son secours Godeslac & Eric, Gauto, fils

d'*Alaric*, périt dans le premier choc. *Alaric* voulut venger son fils de sa propre main. Il appella Gestillus en duel. Ce prince courbé sous le poids de l'âge, pouvoit à peine soulever ses armes. Malgré sa foiblesse le magnanime vieillard vouloit combattre; Eric, jeune, brave, & généreux, s'opposa à son dessein, se présenta au rendez-vous, & porta au roi de Suede un coup mortel. (M. DE SACY.)

ALARIC II, (*Hist. de Suede*) fils d'Agnus, roi de Suede, étoit né en 172; son frere Eric partagea avec lui le trône vacant par la mort de leur pere en 192. Ils ne régnerent pas long-temps en paix; une jalousie réciproque les dévoroit; elle éclata bientôt; des mauvais procédés ils passèrent aux injures, & des injures aux coups. On rapporte que s'étant trouvés tous deux sans armes au rendez-vous, ils débridèrent leurs chevaux, & s'assommerent avec les courroies. (M. DE SACY.)

\* ALARO, (*Géogr.*) riviere du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, qui sort de l'Apennin, & se jette dans la mer Ionienne.

\* ALASCHEHIR, (*Géogr.*) ville de la Natolie, dans la province Germian; quelques géographes la prennent pour l'ancien Hypfus, & d'autres pour Philadelphie.

§ ALATERNE, NERPRUN, (*Botaniqu.*) en latin, *alaternus thamnus*.

Description.

Cet arbruste porte de petites fleurs peu apparentes, rassemblées en forme de petites grappes, garnies seulement par leur extrémité. M. Duhamel semble ne pas admettre la réunion des trois différentes sortes de fleurs sur le même individu; cependant après une exacte observation, nous nous sommes parfaitement assurés que le même *alaterne* porte des fleurs mâles, femelles & hermaphrodites.

Les fleurs mâles sont composées d'un calice monopétal en forme d'entonnoir, découpé par les bords en cinq parties. Du bas des échancrures s'élevent entre les segmens du calice cinq petits pétales qu'on ne distingue aisément qu'avec une loupe (c'est vraisemblablement leur extrême ténuité qui a fait croire à M. Tournefort que ces fleurs en étoient entièrement dépourvues): à l'origine de ces pétales naissent dans l'intérieur du calice cinq étamines terminées par des sommets arrondis.

Les fleurs femelles, au lieu d'étamines, ont un pistil composé d'un embryon & de trois styles, surmontés par des stigmates arrondis.

On fait que les fleurs hermaphrodites réunissent les parties sexuelles des mâles & des femelles.

Les feuilles sont posées alternativement sur les branches, ce qui suffit pour distinguer l'*alaterne* du *philaria* qui les a opposées. Mais cette observation ne devient nécessaire que lorsqu'on ne peut voir ni le fruit ni la fleur de ces deux arbres, dont la différence empêche de le confondre.

M. Linnæus a rangé les *alaternes* sous le genre des nerpruns. Le rapport qui se trouve entre les parties de la fructification dans les uns & dans les autres, a pu l'y déterminer.

Especies & variétés de l'alaterne.

1. *Alaterne* à feuilles ovales, crénelées par les bords.

*Alaterne* commun. Arbre 3.

*Alaternus foliis ovatis, marginibus crenatis.*

The common *alaternus*.

2. Variété de cette espee à feuilles marbrées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles lancéolées profondément dentelées. Arbre 4.

*Alaternus foliis lanceolatis profunde serratis.*

Cut leaved *alaternus*.

2 Variété de cette espèce à feuilles bordées de blanc.

3 Variété de cette espèce à feuilles bordées de jaune.

3. *Alaterne* à feuilles presque cordiformes & dentelées.

*Alaterne* à feuilles de buis. *Arbre* 4.

*Alaternus foliis subcordatis serratis.*

*Alaternus with small heart-shaped leaves.*

4. *Alaterne* à feuilles ovales, lancéolées & non dentelées. *Arbre* 3.

*Alaternus foliis ovato-lanceolatis integerrimis.*

*Broad-leaved alaternus.*

On a long-tems cultivé la troisième espèce en Angleterre, sous le nom de *celastrus* ou *staff-tree*, arbre à bâtons. Ses feuilles sont plus éloignées entr'elles que celles des autres *alaternes* : ce qui fait paroître cet arbruste un peu nud. Il est le moins tendre de tous, il a résisté sans abri à des hivers assez rigoureux.

Les *alaternes* marqués de chiffres arabes sont de véritables espèces, nous avons marqué les variétés avec des chiffres grecs.

L'*alaterne* n°. 1. & sa variété marbrée de jaune, font un très-bel effet, mêlés ensemble en massif dans les bosquets d'hiver. Cet arbruste est d'un beau port, & bien garni de feuilles. Elles sont d'un verd foncé, mais fort luisant. Leur dessous est du plus beau verd-clair, mais pour peu qu'il soit frappé du froid, il se charge d'une rouille noirâtre qui en diminue l'éclat. Le jeune bois est couvert d'un épiderme poli d'un violet foncé. Les vieilles branches sont noirâtres. La fleur petite & verte n'est de nul effet. Le fruit noir des *alaternes* est le seul ornement dont leur verdure soit décorée. Dans nos climats il mûrit en juillet ou en août.

L'espèce n°. 2. porte des feuilles oblongues ressemblantes aux feuilles de saule. Son jeune bois est rougeâtre. Ses branches sont plus menues, plus courtes, plus convergentes vers la tige que celles de l'espèce n°. 1 : ce qui donne à cet arbruste un port pyramidal. Ses deux variétés à panaches sont précieuses pour l'ornement des bosquets d'hiver ; mais elles sont très-déliçables, sur-tout celle panachée de blanc. Les panaches des feuilles, qui semblent être une coquetterie de la nature, n'en font le plus souvent qu'une dépravation ; ainsi les jaunes se rapprochant plus du verd sont moins tendres, mais les blanches indiquant un changement total dans le tissu cellulaire, rendent les feuilles sujettes à être gâtées ou du moins altérées, ou enlaidies par la moindre intempérie de l'air.

L'espèce n°. 4. est fort belle. La largeur de ses feuilles la rend très-précieuse à cause du petit nombre d'arbres toujours verts à feuilles larges. Elle nous vient d'Espagne ; ainsi elle demande d'être bien abritée. La plupart des autres espèces croissent en Provence & en Italie.

1. Miller conseille de marcoter & de planter cet arbre en automne. Il ne dit rien des abris qu'il convient de lui donner. Peut-être en Angleterre peut-il se passer de couverture. Le climat des environs de Londres est plus doux que celui de nos provinces septentrionales. Les vents du nord & nord-est y arrivent attiédés par les immenses surfaces de mer où ils ont passé ; peut-être aussi que la température de l'air dans cette île même étoit moins froide au tems que Miller donnoit sa dernière édition en 1763, qu'elle ne l'est à présent. On fait que depuis lors il a paru que notre globe ait subi des altérations notables. Plusieurs hivers de suite aussi rigoureux que deux ou trois dont une tradition orale nous avoit conservé la mémoire, & qui faisoient époque dans un siècle, la gelée, proportion gardée, plus forte dans le midi qu'au nord ; le vent du sud, qui jusques-là n'avoit soufflé que du feu, nous ap-

portant désormais des glaçons ; l'hiver prolongé bien avant dans le printemps, le mois de mai toujours sec ; juin & juillet versant des pluies froides & continues ; vingt-six pouces d'eau tombés dans une seule année, ce qui arrivoit à peine en deux autrefois ; enfin nos automnes plus douces & empiétant sur nos hivers, voilà les altérations que depuis cinq ou six ans on a plus ou moins éprouvées dans notre hémisphère. Il ne se pouvoit pas qu'elles n'influaient extrêmement sur la végétation ; & le cultivateur botaniste a dû y conformer sa culture, sous peine de voir périr la plupart de ses plantes & de ses arbres. Les légumes & les fruitiers demanderont aussi des soins nouveaux, des aspects différens & d'autres momens pour la semence, la plantation & la récolte. Jusqu'aux grains mêmes exigent quelque différence dans leur régime : n'avons-nous pas vu le seigle qui ne déploie sa grande force qu'en avril, périr par l'intempérie de ce mois, le méteil se réduire en froment, & ce bled précieux couvrir désormais des terres où jamais on ne l'avoit semé seul.

2. Mais quels nouveaux soins le cultivateur n'a-t-il pas à employer, lorsqu'outre ces intempéries il est encore obligé de combattre celles qui tiennent immédiatement au local. Le lieu où nous faisons nos expériences est une terre élevée, dont la déclivité est tournée au nord ; la terre compacte & paresseuse y garde aussi long-tems l'impression du froid qu'elle admet difficilement celle de la chaleur. De hautes montagnes au sud-ouest arment les vents qui y passent, de dards frigorifiques détachés des neiges qui y sont entassées ; au nord-ouest, des montagnes moins hautes, mais couvertes de bois chargent l'air des froides vapeurs qu'ils entretiennent : les gorges de ces montagnes sont autant de couloirs où les vents principaux changent de direction ainsi que de qualité, autant de soufflets qui augmentent leur violence en les comprimant, & les rendent par conséquent plus froids & plus âpres : aussi les vicissitudes qu'éprouve notre atmosphère sont telles qu'il se trouve des jours d'hiver entremêlés parmi les jours caniculaires, tandis que des jours d'été brillent quelquefois dans le tems des glaces, raniment la sève engourdie, & la disposent à être réprimée & corrompue par le froid qui les suit. Dans les pays septentrionaux de l'Amérique & de l'Europe, si l'hiver est long, le printemps est sûr, & nous sommes certains qu'il seroit beaucoup plus facile d'y élever les végétaux délicats que dans le pays où nous avons essayé leur culture ; cependant en nous conformant aux variations de l'air dont nous avons tenu un journal exact, nous y avons découvert des traces d'une sorte de constance, c'est-à-dire, de certains retours périodiques. Cette connoissance, jointe à celle de la nature des plantes, que les phénomènes de leur végétation nous ont appris à connoître, nous ont mis à portée de tracer une route à-peu-près sûre parmi tant d'écueils. La culture des arbres délicats que nous offrons au public, peut donc être regardée comme un *ultimatum*. On ne péchera pas en la suivant de près : on ne risquera guère de s'en écarter un peu ; & ceux qui ont le bonheur de ne pas voir chez eux la végétation aussi contrariée, pourront s'éloigner de nos pratiques en proportion des avantages du climat où ils se trouveront.

Les *alaternes* s'élevent assez facilement de graine ; ceux qu'on obtient par cette première voie de multiplication sont plus droits, & deviennent plus hauts que ceux élevés de marcottes : ils atteignent là où ils se plaisent, à la hauteur de douze à vingt pieds suivant la croissance déterminée des espèces, au lieu que ceux provenus de marcottes retiennent toujours quelque habitude de leur première courbure, &

& comme ils n'ont souvent des racines que d'un côté, & qu'elles sont très-horizontales, ils ne peuvent s'élaner autant que les arbres obtenus de graines, lesquels sont pourvus d'un bel empatement de racines.

Lorsqu'on veut se procurer de la graine d'*alaterne*, il faut la faire venir de nos provinces méridionales & des autres pays où croissent les différentes espèces; mais si l'on en veut recueillir chez soi, il est nécessaire de couvrir avec des filets les arbres chargés de baies, car les oiseaux en font très-friands, & n'en laisseroient aucune. Elles mûrissent assez bien dans nos provinces septentrionales, sur-tout si l'on a eu l'attention de planter les *alaternes*, dont on se propose de recueillir la graine, le long d'un mur exposé au midi ou au couchant, & qu'on ait eu soin de faire choix dans cette vue des individus qui ont le plus de fleurs femelles ou de fleurs androgynes.

Les baies bien mûres & recueillies, il faut aussitôt les écraser dans une jatte pleine d'eau jusqu'à ce qu'on en ait détaché toute la pulpe, ensuite on passera le tout à travers un tamis, il restera un marc mêlé de pepins. Ce marc doit être éparpillé sur un grand plat que l'on mettra à l'ombre, en un lieu chaud. Lorsque ce marc sera sec, on l'émiettera avec les doigts. Cela fait, préparez des caisses de huit pouces de profondeur, trouées par le bas; posez sur les trous des écailles d'huîtres par leur côté concave, puis emplissez ces caisses d'une bonne terre de dessous le gazon ou des côtés d'une haie, mêlée d'une partie de fable sec, & d'une partie de terreau, répandez vos graines & les distribuez également. Recouvrez-les d'une couche d'un pouce d'épaisseur d'une terre mêlée par parties égales de terreau, de bois pourri, & de terre de haie ou de prairie. Enterrez cette caisse à l'exposition du levant jusqu'au mois d'octobre, ensuite faites-lui passer l'hiver dans une caisse à vitrage; au printemps enterrez-la dans une couche tempérée & légèrement ombragée, vos graines leveront sûrement & abondamment.

Ce semis fera placé l'automne suivante dans une caisse à vitrage. Dès les derniers jours de Septembre de l'année suivante, on transplantera ces petits *alaternes* dans une ou plusieurs caisses plus grandes que les premières, à cinq pouces les uns des autres. On pourra en planter le tiers dans des pots où ils resteront jusqu'à ce qu'on les mette sur place. Quant à la petite pépinière encaissée, on peut y laisser les arbrustes, pendant un ou deux ans; ensuite, selon les climats & les commodités, on les mettra en pépinières à dix pouces les uns des autres contre un mur au couchant, ayant attention de les couvrir durant la rigoureuse saison, ou bien on les plantera à demeure, en les couvrant aussi dès que les gelées deviendront un peu fortes.

Il ne faut pas négliger la voie des marcottes: elle est utile pour ceux qui ne peuvent se procurer de la graine, & elle sert à multiplier les espèces les plus rares; mais elle est indispensable pour les *alaternes* panachés, car leur graine reproduit rarement cette variété, ainsi que nous l'avons expérimenté.

3. Les marcottes doivent se faire vers le 23 de septembre. Qu'on couche doucement les jeunes branches dans une petite cavité creusée pour cet effet, où l'on aura apporté de la terre fraîche mêlée de terreau; qu'on y essaie la courbure de la branche, pour juger où pourra tomber la partie la plus inférieure de la courbure; qu'on fasse en cet endroit une coche qui entame le tiers de l'épaisseur du bois; qu'on applique cette coche contre terre, en y assujettissant la branche avec un crochet de bois; qu'on relève ensuite doucement le bout de la bran-

Tome I.

che contre un bâton où on la liera, sans néanmoins trop l'obliger à prendre la perpendiculaire, lorsqu'elle ne s'y dispose pas naturellement; qu'on couvre le pied de ces marcottes de mousse ou de litière courte; qu'on les arrose de tems à autre, l'automne suivante, elles seront pourvues de racines. Alors on pourra les transplanter, mais avec beaucoup de précautions & de soins: si l'on veut être plus sûr de la reprise, il faudra encore attendre un an.

Les *alaternes* perdent leurs feuilles & leur jeune bois dans les terres humides. On en doit conserver quelques pieds, sur-tout des panachés, dans les bonnes orangeries. Ils passent très-bien l'hiver dans les caisses à vitrages, lorsqu'on a soin de leur donner de l'air, toutes les fois qu'on le peut sans danger. On en peut mettre en espalier pour garnir des parties de mur au couchant. Nous avons vu un mur de 20 pieds de haut, tout garni de trois pieds d'*alaterne* n° 1; mais l'usage le plus agréable qu'on en puisse faire, est de les disposer en massif dans les bosquets d'hiver, ayant attention de placer ceux marqués *arbre 3*, vers les parties les plus enfoncées, & ceux marqués *arbre 4*, vers les devants, en les entremêlant des variétés à panache qui ressortiront mieux à côté d'une verdure simple: mais pour réussir dans cette opération, il faut choisir ou se procurer artificiellement une partie de bosquet d'hiver, parée du nord-est, nord & nord-ouest, & s'il se peut, de l'est & du sud-est; car le soleil venant à frapper les feuilles chargées des neiges du printemps ou d'autres frimats, les altérera de manière à leur ôter toute leur beauté: on peut se procurer cet abri en relevant des terres, & en y plantant des haies d'if ou de tuya. Au reste, il faudra, malgré cette précaution, les couvrir pendant plusieurs des hivers suivants.

Voici la couverture que nous avons trouvée la meilleure après une expérience de dix années, & les avoir essayées toutes.

4. Mettez du moëlon brisé au pied de l'arbruste; afin d'empêcher de s'élever les vapeurs qui augmentent l'effet de la gelée; puis rapprochez les branches du tronc, sans qu'elles se touchent en les liant avec des osiers fins; fichez circulairement autour de l'arbruste, & à une distance convenable de son pied, des bâtons qui surpassent d'environ un pied le bout de sa fleche. Rapprochez leurs bouts, croisez-les, & les liez ensemble, vous aurez un cône un peu enflé par le milieu; ajustez tout autour de la longue paille qui traînera un peu sur terre par le bas, & que vous rassembleriez & lierez en haut. Doublez le haut du cône d'une paille plus courte que vous étendrez fort épais, & que vous lierez vers la pointe comme pour former une faitière. Ecartez la paille par le milieu des cônes du côté du nord & du midi pour y laisser passer un courant d'air, tant que le froid n'est pas trop vif. Vers le dix d'avril vous donnerez encore plus d'air; vers le quinze vous ne laisserez de paille que du côté du midi. A la première pluie vous découvrirez entièrement vos *alaternes*, que vous trouverez en bon état. Il sera bon de placer une souricière à plusieurs trous au pied de chaque arbruste; car il arrive quelquefois, durant les neiges, que les petits rats appelés *muscardins* rongent l'écorce des arbres ainsi couverts. Que l'on continue ces soins jusqu'à ce que les arbres aient un tronc suffisamment fort, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne enfin à former des *alaternes* aguerris contre nos climats; car une fois que leur bois aura acquis une certaine consistance, si quelques-unes de leurs branches manquent durant l'hiver, on les retranchera au printemps: ils répareront aisément cette perte, & ne seront jamais sensiblement altérés. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

ALATHAMAHA, (*Géogr.*) grande rivière de l'Amérique septentrionale. Elle a sa source aux monts Olligoniens, & prenant son cours par le sud-ouest à travers la Gergie, elle va tomber dans l'océan Atlantique, au dessous du fort de Saint-George. On la nomme aussi *George's river*, rivière de George. (C. A.)

ALATYR, (*Géogr.*) ville & territoire de la Russie Asiatique, dans le gouvernement de Casan. Elle est sur la rivière de Sura, qui se jette dans le Volga. Cette ville est une des plus considérables du royaume de Casan, après Casan la capitale. (C. A.)

§ ALAVA ou ALABA, (*Géogr.*) petit pays d'Espagne, autrefois dépendant de la Navarre, aujourd'hui compris dans la Biscaye. Il s'étend du nord-ouest au sud-est, le long de la rivière de l'Ebre, depuis les montagnes de Biscaye jusqu'aux frontières de la Navarre, & il a environ six à sept lieues de long sur cinq ou six de large. Le sol en est très-fertile en seigle, en fruits de plusieurs espèces & en vins. On y exploite des mines de fer & d'acier, & on fabrique sur les lieux mêmes une grande quantité d'armes & d'ustensiles, qui font un grand objet de commerce pour le pays. Il y a cinq villes dont Vittoria est la capitale. (C. A.)

ALBA HELVIORUM, (*Géogr.*) Pline en parle comme d'une ville de la Narbonnoise. Ptolomée la désigne sous le nom d'*Albaugusta*; mais il lui donne une fautive position en la rejettant au-delà d'*Aqua-Sextia*, Aix. Jean Poldo d'Albenas, dans son Discours sur l'antique cité de Nîmes, imprimé in-fol. en 1569, croit que cette *Alba* est *Albi*; & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, pense que c'est *Aubenas de Vivarez*.

Quoique M. de Valois paroisse persuadé que c'est Viviers, & qu'il blâme Papyn Masson de vouloir qu'*Alba* soit un lieu appelé *Alps*, on ne peut néanmoins, dit M. d'Anville, se refuser à l'évidence des restes d'une ville ancienne & capitale, qu'on voit près de ce village. M. Lancelot, dans le IV volume de l'*Hist. de l'Acad. des Insc. in-12, page 371*, paroît démontrer que cette *Alba*, capitale des Helviens & siège de l'évêché, transféré depuis à Viviers, étoit à Aps, petit village du Vivarais, à trois lieues de Viviers, qui a titre de baronnie. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pied du village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre d'antiquités qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris de bâtimens antiques, des thermes, des quartiers de mosaïques, des colonnes de marbre, des frises, &c. On appelle ce quartier le *palais*; on y trouve une infinité de médailles de toute grandeur, de tout métal & de tout âge. M. Lancelot vit en 1727, dans le jardin du curé, une statue de Mercure qui étoit de très-bon goût.

La tradition du pays veut encore que la ville d'*Alba* fût brûlée par le moyen du feu grégeois qu'on y jeta de dessus le mont Julliot, qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411, par l'armée des Alains, des Sueves & des Marcomans. Auxonius, qui étoit évêque d'Aps, transféra alors son siège à Viviers. Cependant, il faut qu'elle ait été encore considérable plusieurs siècles après, puisqu'il s'y étoit bâti deux églises ou prieurés (S. Martin & Saint Pierre) biendotés; l'un, de l'ordre de S. Ruf; l'autre, de S. Benoît.

M. Lancelot a trouvé ces deux inscriptions.

La première, entre Aps & Melas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'ont portée; elle est en beaux caractères.

D. M.  
ET MEMO-  
RIE JA-  
NUARIS  
FELVINI FI-  
PIO ALBI-  
NUS FELVI-  
NI FRATRI  
IN COMPARA...

La seconde, est dans l'église de la Roche, hameau d'Aps.

D. M.  
PARDULE  
POSIT ME-  
MORIAM  
SILVINUS  
EUTICHEA  
MERENTIS-  
SIME. (C.)

ALBACETE, (*Géogr.*) jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à la partie orientale. Elle est au milieu d'une plaine très-fertile & très-agréable, non loin des montagnes qui séparent la Manche du pays qu'on nomme le *Désert*. Long. 16. lat. 38. 55. (C. A.)

ALBAN (SAINT) ou SAINT ALBANS, (*Géogr.*) petite ville d'Angleterre, dans le Hertford-Shire, au sud de la ville de Hertford, & au nord-ouest de Londres. Elle est située sur la rivière de Coln, dans un très-beau pays. Elle n'est guère peuplée, & son commerce ne consiste qu'en bétail & en menues denrées; cependant elle jouit de plusieurs droits municipaux considérables: elle a sa propre juridiction ecclésiastique & civile, & elle envoie deux députés au parlement. Cette ville étoit le *Verulamium* des anciens Romains: on trouve encore sous ses murs de tems en tems des médailles antiques, mais ce qui l'immortalisera dans les annales de l'histoire, & dans celles de la géographie, c'est d'avoir donné son nom au fameux chancelier Bacon, qui portoit le titre de seigneur de *Saint Albans*. (C. A.)

ALBANA, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Albanie ou Zuirie. Elle a aussi le nom de *Stranu*, *Zambanach* ou *Bachu*; & c'est ce dernier nom qu'elle a donné à la mer Caspienne où elle a un port. C'est une ville assez marchande. *Albana* me semble être la même que *Baka*, située au 40 degré de lat. septent. sur la mer Caspienne. (C. A.)

§ ALBANIE, (*Géogr.*) province de l'ancienne Grèce, aujourd'hui cette partie de la Turquie Européenne, qu'on appelle le Chirvan, bornée à l'occident par le golfe de Venise, au septentrion par la Dalmatie & la Bosnie, à l'orient par la Macédoine, & une partie de la Thessalie, & au midi par l'Achaïe ou Livadie. On comprend sous le nom d'*Albanie*, l'ancienne Epire & l'Illyrie de Grèce. Ses villes principales sont Ocri, Jacova, Sopollo, Scutari, Albanopoli autrefois sa capitale, & Durazzo qui l'est aujourd'hui. Parmi ses rivières, la plus remarquable est le *Delichi* connu chez les anciens sous le nom d'*Acheron*, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs autres fleuves du même nom, un dans l'Elide, un second en Italie, un troisième dans la Bithynie, &c. On y voit aussi plusieurs lacs, entre autres celui de Scutari, & plusieurs montagnes dont les Acrocérauniennes ou monts de la Chimere, sont les plus remarquables. Le sol du pays est très-fertile en fruits, & particulièrement en excellent vin. Ses habitans sont forts, courageux & très-bons soldats. On les distingue dans la milice turque sous le nom d'*arnoutes*. Ils suivent la religion grecque sous les auspices de S. Nicolas; ils exercent aussi la piraterie. Ils ont une singulière coutume: quand quelqu'un de leurs camarades est mort,

ils vont Pun après l'autre lui demander pourquoi il les a abandonnés & lui font mille questions impertinentes. Cette province fut annexée à l'empire Ottoman par Mahomet II. en 1467, qui la conquit sur les fils de Scanderberg, après la mort de ce grand capitaine qui avoit eu le courage de s'y maintenir contre les Turcs & les Vénitiens. (C. A.)

ALBANIE, (Géogr.) ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Yorck. Elle est située sur la rivière d'Hudson, dans les terres au nord-ouest de Boston. On la dit assez bien bâtie. C'est là que les chefs des cinq nations Iroquoises, & les gouverneurs des colonies Angloises s'assemblent ordinairement pour conférer ensemble. Long. 303. 35. lat. 42. 30. (C. A.)

§ ALBANIE ou BRAID-ALBAN, (Géogr.) petit pays de la province de Perth en Ecosse, avec titre de duché. Il est borné au sud par le pays d'Argyll, & au nord par celui de Lochabyr. Il est précisément au milieu du royaume, dont il est regardé comme la partie la plus élevée. Son territoire est stérile & montueux. On n'y trouve que d'excellens pâturages pour les brebis, dont les laines sont très-estimées : c'est-là son principal commerce. (C. A.)

§ ALBANO, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à quinze milles au sud de cette capitale. Elle est située sur un lac du même nom, le long duquel regne une allée superbe admirable par son élévation & la salubrité de l'air qu'on y respire ; cette allée fait la communication d'Albano avec Castel-Gandolfo, maison de plaisance du pape\*. Son territoire produit un des vins les plus exquis de l'Italie. Ses alentours sont embellis d'une infinité de maisons de campagne, appartenant à des cardinaux ou à d'autres riches particuliers. Albano a le titre de principauté qui existe dans la maison de Savelli. C'est le siège d'un des six cardinaux-évêques. (C. A.)

§ ALBARAZIN, (Géogr.) ville d'Espagne, au royaume d'Aragon. Elle a un évêque suffragant de Saragosse, & dont les revenus se montent à six mille ducats. Elle a aussi des fortifications à l'antique. Ses laines sont très-renommées & passent pour les plus belles de l'Aragon. (C. A.)

§ ALBE-JULIE ou WEISSEBOURG, (Géogr.) capitale d'un comté du même nom, en Transilvanie. Elle est au midi de la rivière d'Ompay, & bâtie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre une vaste plaine. Ses environs sont riants & fertiles : on n'y voit que des champs semés de grains & des côteaux plantés de vignes. L'air y est très-sain ; & les habitans en sont très-affables. On y voit aussi des fortifications & des remparts, tristes monumens de ses malheurs & de son esclavage. C'est le lieu de la résidence des princes de Transilvanie ; mais ce qui peut l'honorer davantage, c'est qu'elle a pris son premier nom de *Julia-Augusta*, mere de l'empereur Marc Aurele, son fondateur. (C. A.)

§ ALBE ROYALE ou STUL-WEISSEBOURG, (Géogr.) c'est la capitale d'un comté du même nom en Hongrie, sur la rivière de Rauzia. Du tems où la Hongrie avoit ses rois particuliers, c'étoit une place très-forte, & munie de remparts & de fossés qui furent détruits en 1702. Cette ville a essuyé des révolutions considérables : elle s'est vue pendant près de deux siècles, dès l'an 1490 jusqu'à 1688, tantôt la proie des Turcs, & tantôt celle des Allemands. Elle appartient aujourd'hui à l'empereur. (C. A.)

ALBECK, (Géogr.) ville de Souabe, dans le ter-

\* Elle fut bâtie du tems de Néron & près des ruines d'Albe la longue.

ritoire d'Ulm. Elle est située sur une montagne, au nord & à un mille & demi d'Allemagne, de cette ville. Long. 27, 40. lat. 48, 30. (C. A.)

ALBEGNA, (Géogr.) rivière d'Italie, que les Latins appellent *Albania* ou *Almiania* & *Amiana*. Elle prend son cours par la Toscane, & va se jeter dans le golfe de Telamone, entre Telamone & Orbitelle. (C. A.)

ALBE-JED, (Géogr.) ville d'Asie, dans le Maurenhar, entre la ville de Samarcand & la rivière de Gihum, selon Gollius cité par Baudrand. (C. A.)

ALBEL, (Géogr.) en latin *Albula*. Rivière qui arrose la Rhétie. Elle vient du côté de Bormio, & va se rendre dans le Rhin, après avoir passé à Bergun. (C. A.)

ALBEN, (Géogr.) gros bourg dans la Carniole ; appelé par les Latins *Albium*, *Albius* & *Albanum*. Il est situé sur la montagne d'Alben, à laquelle il donne son nom. C'est sur cette montagne & près de ce bourg qu'est la source d'une rivière qu'on appelle aussi *Alben*, & que les Latins nomment *Alpis*. Quelques-uns disent qu'elle se rend dans la Save ; mais selon les cartes elle se décharge dans le golfe de Venise, entre Laubach capitale de la Carniole, & Capo d'Istria. (C. A.)

§ ALBENGUA, (Géogr.) ville de l'Etat de Gènes, sur la côte occidentale ; les Latins l'appelloient *Albengannum*. C'étoit autrefois un très-bon port de mer & une place forte ; mais elle a été détruite par les guerres comme tant d'autres. Ses environs plantés d'oliviers & très-bien cultivés, produisent beaucoup d'huile. On y recueille aussi beaucoup de chanvre, ce qui contribue vraisemblablement à corrompre l'air qui y est très-mal sain. (C. A.)

ALBERT I. dit le Triomphant & le Borgne (Hist. d'Allemagne.) XXI<sup>e</sup>. roi ou empereur depuis Conrad I. né vers l'an 1268, de Rodolphe I. & de l'impératrice Anne de Hokbert, nommé duc d'Autriche en 1282, élu empereur en 1298, après la mort d'Adolphe qu'il avoit défait & tué en bataille rangée, mort en 1308.

Les empereurs instruits par les malheurs de Henri IV. & de Frédéric II. avoient renoncé à se faire obéir des papes : mais ceux-ci après avoir brisé leurs chaînes, les renouoient pour en charger les empereurs. *Albert* crut ne pouvoir se dispenser de demander la confirmation de son éléction à Boniface VIII. qui ne douta plus de ses droits sur tous les royaumes du monde ; ce pape refusa de le reconnoître & s'érigeant en juge suprême de tous les souverains, il le cita à son tribunal ; « nous ordonnons, disoit fierement ce pontife, qu'*Albert* comparoisse dans six mois devant nous, & qu'il se justifie du crime de leze-majesté, commis contre Adolphe son souverain ». Les partisans du pape en Allemagne y exciterent une guerre civile, & peut-être *Albert* eût-il été forcé d'obéir si Boniface eût su dissimuler son ambition. Mais on le vit dans le même tems prétendre faire un empereur de Constantinople & détrôner le roi de France. La fermeté de Philippe le Bel, & le mépris de ce prince pour les foudres de Rome, porta le pontife à se réconcilier avec l'empereur qui acheta la paix par une indiscretion qui pouvoit avoir des suites funestes. *Albert* reconnoissoit « que l'empire avoit été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siège : que les électeurs tenoient leur droit du pape, & que les empereurs & les rois recevoient de lui le droit du glaive ». Boniface pour le récompenser lui fit présent du royaume de France ; mais il étoit plus facile de faire un semblable présent que de s'en saisir. *Albert* remercia le saint pere sans être seulement tenté de profiter de ses offres. Il trouvoit moins de difficulté à faire passer dans sa famille le royaume de Bohême, vacant par la mort de

Winceflas, qui périt assassiné : il en donna l'investiture à Rodolphe son fils aîné, qui mourut peu de tems après. La perte de ce fils l'affecta d'autant plus sensiblement qu'il ne lui fut pas possible de disposer une seconde fois du trône de Bohême, les Etats de ce royaume ayant nommé tous d'une voix Henri duc de Carinthie ; cependant l'amour d'Albert pour sa famille, le portoit souvent à l'oubli de sa dignité : il commettoit chaque jour de nouvelles injustices qui lui faisoient perdre l'estime de ses sujets, & l'avilissoient aux yeux de l'étranger. Il en commit une qui, comme le remarque un moderne, n'étoit pas d'un prince habile, c'étoit la même qui lui avoit servi de prétexte pour ôter la couronne & la vie à Adolfe son prédécesseur. Après avoir donné gain de cause aux fils d'Albert le dénaturé, il les mit au ban impérial ; mais ces princes soutinrent leur droit à main armée, & l'empereur, pour fruit de ses demandes, ne retira que la honte d'une défaite & celle d'avoir soutenu une cause déshonorante. Ce fut encore une injustice qui lui coûta la vie. Le duc Jean, titulaire d'une partie de la Suabe, son neveu & son pupille, conspira contre lui, & il l'assassina pour se venger de ce qu'il lui retenoit l'héritage de ses peres confiés à ses soins. Son regne forme une époque remarquable dans l'histoire de l'Europe. En effet ce fut pour repousser les insultes de ses lieutenans que les Suisses éleverent l'édifice de leur indépendance : cette nation généreuse secoua le joug qu'elle ne pouvoit supporter plus long-tems sans ignominie.

Outre dix enfans qui moururent au berceau, l'empereur eut de l'impératrice Elisabeth six fils & cinq filles, savoir : Rodolfe duc d'Autriche & roi de Bohême, Frédéric duc d'Autriche, Léopold Henri, Albert II. le sage & Oton le hardi : Agnès, l'aînée de ses filles, épousa le roi de Hongrie André III ; Catherine la seconde, Charles de Calabre, fils aîné de Robert II. roi de Naples ; Elisabeth la troisième, fut femme de Frédéric IV. duc de Lorraine ; Anne la quatrième, de Herman, Margrave de Brandebourg ; & Gutta la dernière, le fut de Louis III. comte d'Oettingue. Il fut inhumé à Wettingen, d'où il fut transféré dans la suite à Spire. (M. Y.)

ALBERT II. dit le Grave & le Magnanime, (Hist. d'Allemagne & de Hongrie.) successeur de Sigismond, vingt-huitième empereur d'Allemagne depuis Conrad I, vingt-troisième roi de Hongrie, vingt-sixième roi de Bohême, naquit en 1394, d'Albert d'Autriche, IV. du nom, & de Jeanne de Bavière.

Les dernières volontés de Sigismond qui avoit appelé Albert II. aux trônes d'Hongrie & de Bohême, n'étoient pas un titre suffisant. Les Bohémiens & les Hongrois prétendoient avoir seuls le droit de se donner des maîtres. Fondés sur ces prétentions, les états d'Hongrie s'assemblèrent à Presbourg. Albert ne crut point devoir leur apporter aucun obstacle. Cette condescendance tourna à sa gloire : tous les suffrages se réunirent en sa faveur, & la couronne lui fut déferée, comme au prince qui étoit le plus digne de la porter. Cependant, avant de le sacrer, on lui fit certaines conditions, dont la principale étoit, qu'il ne monteroit jamais sur le trône impérial. Les états craignoient que les affaires de l'empire ne lui fissent négliger les leurs dans un tems où les Turcs & les Tartares portoient leurs dévastations sur les frontières. Albert éprouva plus de difficulté de la part des Bohémiens. Ceux des Hussites qui s'étoient ligués sous le nom de Calistins, avoient appelé Casimir, fils de Jagellon & frere de Ladislas V. roi de Pologne. Casimir, à peine âgé de treize ans, voulut en vain justifier ses droits : sa faction, qui n'étoit plus qu'un foible reste d'un parti autrefois considérable, fut forcée de céder ; & Albert II.

reçut la couronne dans une assemblée qui se tint dans l'église cathédrale de Prague. Les états des deux royaumes venoient de lui rendre hommage, lorsque des députés lui apprirent que les électeurs l'avoient unanimement élu, & qu'ils l'inviterent à ne point se refuser aux vœux de l'Allemagne. Albert ne fut point insensible à ce nouvel honneur. Il étoit retenu par le serment que les Hongrois avoient exigé lors de son sacre ; mais cet obstacle fut bientôt levé : les Hongrois le jugeant capable de porter ce nouveau sceptre, lui envoyèrent leur agrément. Le premier événement mémorable de son regne, fut une diète qu'il tint à Nuremberg. Il y fit plusieurs réglemens utiles, & se déclara le protecteur du concile de Basle. On abolit dans cette diète une loi qui subsistoit depuis Charlemagne. Cette loi qui, comme le dit un moderne, n'étoit qu'une manière d'assassiner, s'appelloit le jugement secret, & consistoit à condamner à mort une personne, sans qu'elle fût qu'on lui avoit fait son procès. La foiblesse du gouvernement l'avoit rendu nécessaire, dans un tems où l'on n'eût pu sévir contre un coupable puissant, sans exciter des révoltes. L'ancien tribunal des Austregues y subit une réforme. Ce tribunal avoit été établi pour juger les querelles des seigneurs qui, se croyant supérieurs aux loix, s'arrogeoient le droit de venger, les armes à la main, les torts qu'ils prétendoient avoir reçus : mais ce qui dut rendre son nom bien cher à l'Allemagne, ce fut cette attention de faire défendre au pape, par le concile, de donner aucune expectative sur les bénéfices, dont la nomination devoit appartenir aux chapitres & aux communautés par une élection canonique. Les annates furent supprimées, comme un droit honteux & à charge à l'Eglise. Ces sages décrets furent adoptés par le roi de France Charles VII. qui, dans une assemblée d'Etats tenue à Bourges, arrêta la célèbre pragmatique sanction qui affermit les libertés de l'Eglise Gallicane. Ces glorieux commencemens donnoient à la Hongrie & à l'Empire les plus heureuses espérances ; mais la contagion qui fit périr la plus grande partie de l'armée qu'il conduisoit contre Amurat II, conquérant de la Serbie, lui causa la mort à lui-même. Il laissa l'Europe dans les allarmes où la tenoient les rapides progrès des Turcs & des Tartares. Il étoit dans la quarante-sixième année de son âge, la deuxième de son regne. L'impératrice Elisabeth, à laquelle il fut redevable de son élévation, donna le jour à deux filles, qui furent Anne, mariée à Guillaume duc de Saxe ; & Elisabeth, qui épousa Casimir III, roi de Pologne. Elle eut encore un fils posthume, qui fut Ladislas, roi d'Hongrie & de Bohême. (M-Y.)

ALBERT DE MECKLEMBOURG, (Hist. de Suede.) roi de Suede, étoit fils d'Albert, duc de Mecklembourg, qui avoit épousé une sœur de Magnus, roi de Suede. Ce royaume s'étant soulevé contre Magnus Smeek, diverses factions offrirent la couronne à différens princes ; mais le parti le plus puissant la plaça sur la tête du jeune Albert en 1365. Magnus s'appuya de l'alliance des rois de Danemarck & de Norvege, & marcha contre son concurrent. Albert ne l'attendit point ; il le prévint, lui présenta la bataille dans la province d'Upland, & remporta une victoire signalée. Magnus, atteint dans la poursuite, fut contraint de rendre les armes. Albert n'avoit entre ses mains que le plus foible de ses ennemis : le roi de Danemarck cherchoit à fomentier les troubles de Suede, pour s'emparer lui-même de ce royaume. Albert sentit qu'il falloit sacrifier une partie de ses états pour conserver l'autre ; il céda au roi de Danemarck le Gotland, la Windowidie, la Mercie, la Vindie, & quelques places fortifiées. Ce traité fut bientôt violé, comme tous ceux qui

sont dictés par la nécessité: *Albert* entra dans une ligue formée par tous les princes du Nord contre les rois de Danemarck & de Norwege. *Albert* conquit la Scanie, & tourna ses armes contre Haquin: mais ce prince aima mieux porter la guerre dans les états de son ennemi, que de la soutenir dans les siens; il assiégea *Stolckolm*. *Albert* prévint que la perte de la capitale entraîneroit celle de la Suede entiere; il entra en négociation, rendit la liberté à *Magnus*, & lui assigna une pension considérable. En 1376 il reprit les armes contre le Danemarck, pour soutenir les prétentions d'*Albert*, duc de Mecklembourg, son neveu. Ce prince étoit fils de l'aînée des filles de *Valdemar*. Il devoit succéder à ce prince; mais les états placèrent sur le trône *Olaus*, petit-fils de *Magnus*, qui ayant des droits sur la Norwege & la Suede, pouvoit un jour réunir les trois couronnes sur sa tête, & donner plus de splendeur au Danemarck. La mort du prétendant termina la guerre; Haquin le suivit de près dans le tombeau, & l'on confia la régence des deux royaumes à la reine *Marguerite*, sa mere. C'est cette princesse qu'on a surnommée *la Sémiramis du Nord*. Elle repoussa deux fois les troupes d'*Albert*, descendues dans la Scanie; le roi lui-même se retira précipitamment en Suede. Il ne songea plus à envahir les états de ses voisins, mais à se rendre absolu dans les siens. Il se lassoit de dépendre des résolutions du sénat, des conseils de la noblesse, & des loix fondamentales de la monarchie. Il sentoit bien que le despotisme seroit odieux à une nation libre, & qu'elle rongeroit long-tems le frein qu'il vouloit lui donner. Il favoit que le véritable moyen de rendre le peuple foible & pusillanime, c'est de le rendre malheureux: il l'accabla d'impôts, & flétrit son courage à force de misere; mais la noblesse lui résistoit encore, & paroissoit disposée à combattre pour son antique liberté. *Albert* appella dans la Suede une multitude de gentilshommes du Mecklembourg, accoutumés à être les tyrans de leurs vassaux & les esclaves de leurs maîtres: il leur confia le gouvernement des provinces & la défense des châteaux, dépouilla la noblesse pour les enrichir, les décora des plus éminentes dignités du royaume, en créa de nouvelles en leur faveur, emprunta des différens corps de l'état des sommes qu'il ne rendit jamais, exigea de nouveaux subsides, & réduisit enfin son peuple à cet excès d'indigence & d'oppression qui produit le désespoir, & dont renaît quelquefois la liberté publique.

La noblesse conjurée s'enfuit en Danemarck l'an 1388, & implora le secours de *Marguerite*. Cette princesse reçut les mécontents avec indifférence, pour les rendre plus pressans, & leur fit essuyer des refus, pour les mettre dans la nécessité de lui faire des offres proportionnées à ses desirs ambitieux. Lorsqu'elle eut, par degrés, disposé les esprits, elle demanda la couronne de Suede, pour prix de la guerre qu'elle alloit entreprendre; elle lui fut promise.

On arma de part & d'autre. *Albert* marcha avec confiance contre une femme dont il dédaignoit la foiblesse. On en vint aux mains. *Albert* fut vaincu & fait prisonnier. La situation de la Suede n'en fut pas plus heureuse. Les villes qui se déclarerent en faveur d'*Albert* furent assiégées; celles qui se déclarerent en faveur de la reine *Marguerite*, n'en furent pas plus à l'abri des fureurs de la guerre: des troupes de partisans coururent la campagne, & pillerent tout ce que l'avarice d'*Albert* n'avoit pas englouti: d'avidés étrangers vinrent de toutes les contrées du Nord dévorer une proie abandonnée à leur discrétion: tous les navigateurs devinrent pirates, & les Suédois ne trouverent plus d'asyle ni sur la mer, ni sur la terre. *Jean* de Mecklembourg entra dans la

Suede à main armée pour délivrer *Albert*; mais, vaincu lui-même, il fut contraint de se retirer. On en vint à une négociation. *Albert* fut contraint de céder sa couronne à *Marguerite*, & alla cacher sa honte dans le Mecklembourg, tandis que *Marguerite* assembloit les états des trois royaumes à *Calmar*, où la célèbre union lui assura la possession des trois couronnes.

*Albert*, tant que son fils vécut, ne perdit pas de vue le trône, & conserva quelque espérance d'y remonter. Il croyoit que la pitié qu'on avoit conçue pour les malheurs du fils, affoiblirait la haine qu'on avoit conçue contre le pere. D'ailleurs ce jeune prince étoit plein de courage. Ses talens pour la guerre & pour la négociation s'étoient déjà développés; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge en 1397. *Albert* ne songea plus qu'à pleurer dans sa retraite, son fils, sa grandeur éclipsee & ses crimes. (M. DE SACY.)

ALBERT (JEAN), *Hist. de Pologne*, roi de Pologne, étoit le troisième des enfans de *Casimir IV*. Il avoit porté les armes contre les Tartares. Sa valeur n'étoit point équivoque; & les défaites récentes de ces ennemis de la Pologne attestoient qu'il pouvoit les vaincre encore. Le peuple, tranquille du côté de la Russie, de la Hongrie & de l'Allemagne, ne redoutoit que les Tartares qui, malgré leurs échecs accumulés, menaçoient toujours la Pologne. Il s'empressa, après la mort de *Casimir* en 1492, à porter leur vainqueur sur le trône. Les cris de cette multitude étouffèrent ceux des partisans d'*Alexandre*, duc de Lithuanie, d'*Uladislas*, roi de Hongrie, & de *Jean*, duc de Mazovie. *Jean* crut que, satisfait d'une couronne, son frere *Uladislas* ne viendrait plus lui disputer celle qu'il avoit obtenue: il se hâta de faire alliance avec lui, pour en imposer à ses autres concurrents. Ce traité fit plus d'effet qu'il n'en avoit espéré. Le sultan *Bajazet* craignit que ces deux princes ligués ne s'armassent, pour venger sur ses états tous les maux que les Turcs avoient faits à la Pologne: il prévoyoit que la république de Venise, trop foible pour lui résister, rechercheroit l'appui de ces princes, & crut prévenir cette négociation par de magnifiques présens qu'il envoya à *Jean Albert*. Il se trompa: ce prince craignit les embûches cachées sous les caresses d'un ennemi, ouvrit l'oreille aux conseils des ambassadeurs Vénitiens, fit de grands préparatifs contre la Turquie, força ses vassaux & l'ordre teutonique même à lui fournir des troupes, & voulut attirer dans son parti *Ethienne*, vaivode de Valachie, dont les états étoient, comme la Pologne, ouverts aux incursions des Turcs. Le devoir de feudataire parloit à ce prince en faveur de *Jean*, son intérêt lui parloit en faveur du sultan, & l'intérêt fut préféré. Son intelligence avec *Bajazet* fut bientôt éventée: il fut déclaré rebelle. *Albert*, avant de porter ses armes contre les Turcs, crut devoir humilier un vassal insolent; il l'assiégea dans sa capitale, livra plusieurs assauts, & fut toujours repoussé. *Ethienne* devint agresseur, porta le désordre jusques dans le camp des Polonois, & força le roi à accepter la médiation du roi de Bohême qui fit la paix. Mais le vaivode ne vit dans ce traité qu'une arme plus sûre pour exterminer ses ennemis. L'armée Polonoise se retiroit dans une sécurité profonde, & ne s'occupoit plus que des succès qu'elle se promettoit contre les Turcs. Elle marchoit lentement à travers des montagnes couvertes d'arbres, lorsque tout-à-coup on voit sortir des bois les Valaques rangés en bon ordre, & précipitant la course de leurs chevaux: on n'eut pas le tems de se mettre en défense; tout ce qui s'étoit écarté fut d'abord massacré; une partie de la noblesse fut égorgée; des milliers de soldats périrent entassés les uns sur les

autres. *Jean* voyoit la destruction de son armée, & ne pouvoit ni la venger, ni la réparer; il étoit malade; on le traînoit dans un charriot, & déjà les Valaques alloient l'envelopper, lorsque l'élite des Polonois échappés au carnage vint se ranger autour de lui, soutint le choc des ennemis, & arracha son roi de la mêlée. *Ethienne* se flattoit de détruire dans la poursuite ce qui lui étoit échappé dans le combat; mais lorsque les Polonois eurent déployé en rase campagne le reste de leurs forces, ils firent volte-face, présentèrent la bataille aux Valaques, & les mirent en déroute.

Le vaivode qui, après une perfidie si noire & si malheureuse, ne pouvoit plus compter sur la clémence de *Jean Albert*, s'unit aux Turcs & aux Tartares pour l'accabler; les troupes de ces puissances entrèrent dans la Pologne par différens endroits, ravagèrent les frontieres, & porterent la terreur jusqu'au centre du royaume; mais les rigueurs de l'hiver délivrèrent les Polonois d'un fléau si funeste: quarante mille ennemis périrent, les uns de faim, d'autres consumés par la peste, le reste englouti dans les neiges. *Bajazet* & le vaivode demanderent la paix, à l'instant où *Jean* lui-même se préparoit à la leur demander. La négociation ne fut pas longue, & le traité fut conclu.

*Pierre*, fils d'*Heley*, prédécesseur d'*Ethienne*, fut la victime de cet accommodement. Il s'étoit mis sous la protection de la Pologne; *Ethienne* exigea qu'il lui fût livré. *Jean* viola les droits de l'hospitalité, les loix de l'honneur, & sa promesse solennelle. Il ne livra pas l'infortuné prince, mais il lui fit trancher la tête en présence des députés Valaques. Une lâcheté si cruelle n'empêcha point *Schalmatey*, chef des Tartares qui habitoient au-delà du *Wolga*, de rechercher l'alliance du roi de Pologne; il se ligua avec lui contre les Moscovites & le reste des Tartares; mais *Jean*, après lui avoir laissé faire les frais & supporter les travaux de la guerre, fit sa paix en secret, & l'abandonna à la fureur de ses ennemis. *Albert* rentra en Pologne, & se préparoit à abaisser l'orgueil de l'ordre teutonique, qui refusoit de lui rendre hommage, lorsqu'une apoplexie l'enleva en 1501.

C'étoit un prince cruel par foiblesse, esclave de ses préjugés comme de ses favoris, estimant la vertu & n'osant être vertueux, ne faisant rien par lui-même, ne voyant rien par ses yeux, laissant à ses favoris la gloire de tout le bien qu'il put faire, & ne se réservant que la honte des crimes qu'ils lui firent commettre. Il avoit remis toute son autorité dans les mains de *Philippe Buonaccorsi* qui avoit été son gouverneur. C'étoit un pédant que, de nos jours, on eût fait rentrer dans la poussière des colleges, mais qui, dans un siècle presque barbare, joua un rôle en Europe, gouverna la Pologne, dicta des loix, fit la paix & la guerre, & fut le maître de son roi, comme il l'avoit été de son élève. (M. DE SACY.)

ALBESIE, (Hist. anc.) c'est le nom de certains boucliers, dont se servoient les Albiens, peuple de la nation des Marfes; on les appelloit aussi *decumana*, à cause de leur étendue, parce que les Latins prenoient *decumanus* & *decimus*, pour *maximus*, croyant que ce qui tenoit le dixième étoit le plus grand; ainsi ils disoient *fluctus decumanus* ou *decimus*, pour *fluctus maximus*; c'est dans ce sens qu'*Ovide* a dit:

..... *decimæ*  
Ruit impetus undæ. (+)

§ ALBI, (Géogr.) capitale de l'Albigeois, dans le haut-Languedoc, se nomme en latin *civitas Albiensium*, *Albiga*, *Albia*. Elle est située sur le Tarn, érigée en archevêché en 1676. La cathédrale est dédiée à sainte Cecile: il y a un des plus beaux chœurs du royaume. On compte treize cardinaux, évêques

d'Albi. Le chapitre fut sécularisé en 1297. L'archevêque est métropolitain de cinq évêques, & seigneur d'Albi, sans en avoir cependant la juridiction. Son diocèse peut contenir environ trois cens vingt paroisses, & lui rapporte 95000 liv. de revenu. Il y a une élection, une viguerie, un présidial, une justice des eaux & forêts, & un bureau de maréchaussée.

Albi, bâti sur un tertre, a une belle promenade appelée *la lice*: ce diocèse est un pays abondant en bleds, en pastel, en vins, en safran, en prunes & en bêtes à laine.

Michel Leclerc, & Claude Boyer, de l'académie françoise, étoient nés à Albi, aussi bien qu'Antoine Rossignol, dont l'éloge se trouve entre ceux des hommes illustres de Perrault. (C.)

ALBI, (Géogr.) petite ville appartenant au duc de Savoie, dans le Genevois. Elle est située sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle il y a un torrent nommé *le Seran*. On la trouve en allant d'Aix à Annecy. Son mandement est entre les lacs d'Annecy & du Bourget: c'est un petit pays, borné au nord-ouest par le mandement de Rumilly; à l'est, par le mandement de Château-vieux, & par le Bauge; au midi & à l'ouest, par les mandemens de Chamberry & d'Aix. Le Cheraine est le second lieu considérable du mandement d'Albi. Long. 23. 42. lat. 45. 50. (C. A.)

ALBI, (Géogr.) ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze ultérieure, & dans le petit quartier de Marfi, vers les frontieres de l'état de l'église, à trois milles, & au couchant du lac de Celano, en tirant vers Tagliacozzo, d'où elle n'est éloignée que de six milles. C'étoit autrefois une assez bonne ville, connue des Latins, sous le nom d'*Alba Marsorum*. On prétend que ce fut en cette ville que les Romains firent périr de misère *Perfée*, dernier roi de Macédoine, *Jugurtha*, roi de Numidie, & plusieurs autres. Ils y envoyoit ordinairement leurs captifs & leurs prisonniers d'état. (C. A.)

ALBIAS, (Géogr.) petite ville de France, dans le Querci, divisée en deux par la rivière d'Aveyrou. Elle est marquée sur les cartes de Jaillot, au bord méridional de l'Aveyrou. (C. A.)

ALBIGEOIS, (Géogr.) canton du haut-Languedoc, dont Albi est la capitale, & qui peut avoir dix lieues de long & sept de large. Il est très-peuplé, & produit abondamment du vin, du grain, des fruits & du safran. Les principaux lieux de l'Albigeois, sont Albi, Cadalen, Cahusac, Castelnau, Cordes, Dénat, Gailhac, l'Isle, Lombers, Monestiers, Pampehone, Pechelsy, Pennes, Rabastens, Réalmont, Valence & Villeneuve. (C. A.)

ALBIGNI, (Géogr. & Hist. anc.) village près de Lyon, qu'on croit avoir tiré son nom du long séjour qu'y avoient fait les troupes d'Albin: *Albinicum quasi Albinum castrum*.

Albin, fils de *Cejonius Posthumus*, né à *Adrumete* en Afrique, d'abord César, prit le titre d'*Auguste*, quand il apprit les desseins de l'empereur *Sévere* contre lui. De la Bretagne, il passa dans les Gaules avec une armée nombreuse, & s'avança jusqu'à Lyon, qui se déclara pour lui. Il remporta dans les commencemens d'assez grands avantages sur les lieutenans de *Sévere*: il défit entr'autres, près de Lyon, peut-être dans l'endroit même qu'on nomme *Albigni*, *Lupus* qui commandoit un gros corps de troupes. Ce fut sans doute en ce tems-là que les Lyonnais, attachés à la fortune d'Albin, consacrerent à Jupiter un monument de ses premiers exploits, qui leur donnoient de grandes espérances; on le découvrit, il y a 170 ans, à *Albigni* même: l'inscription est sur un marbre qui, du cabinet de M. de Boze, passa à celui de M. Foucault, conseiller d'état. Elle est mal rapportée dans M. Spon, & le pere Ménéstrier: la

voici telle que M. de Bozé l'a copiée lui-même.

J. O. M.

CL. ALBINO. C. FU. C. P. GAL. AUG. ET  
IUG. LIBERTATIS. ADVERS. SEVERUM ACER-  
RIMO VINDICI.

Elle se lit naturellement ainsi :

*Jovi optimo maximo.*

*Clodio Albino conjuratorum fugatis copiis protectori Galliarum Augusto, & Lugdunensium libertatis adversus Severum acerrimo vindici. Voyez Hist. & Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. I. in-12, p. 273. (C.)*

ALBINOS, (Géogr.) peuples d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, & le corps si blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Hollandois ou des Anglois; mais à mesure qu'on s'approche d'eux, on en voit la différence. La blancheur de leur teint n'est point une couleur vive & naturelle; elle est pâle & livide comme celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & languissans; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils les ont fort brillans à la clarté de la lune. Les Negres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ils ne leur permettent point de se multiplier. On peut conjecturer que ces *Albinos* sont une variété de l'espece humaine, plus nouvelle sans doute que la nôtre, & chez qui la progression des forces, & la perfection des sens, n'a acquis encore qu'un degré médiocre. J'imagine même que si l'on étudioit cette espece d'hommes, & si on l'associoit à d'autres hommes plus robustes & plus perfectionnés, elle se perfectionneroit elle-même plutôt. Ce sont sur de pareils objets, que les académies & les universités devroient faire leurs principales recherches. (C. A.)

ALBISOLA, (Géogr.) petite ville d'Italie, dans l'état de Genes, où l'on fabrique une assez bonne porcelaine. Plusieurs nobles de la république y ont des maisons de campagne. Les Anglois y jetterent des bombes en 1745. Long. 25. 50. lat. 44. 15. (C. A.)

ALBKAA ou BOCCA, (Géogr.) grande plaine d'Asie en Sourie ou Syrie, dans le gouvernement de Damas. Elle sépare l'anti-Liban du Liban: son sol est une terre rouge, où le grain ne réussit pas; mais il produit en dédommagement ces bons raisins qui nous viennent de Damas. (C. A.)

ALBOLODUI, (Géogr.) petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle est située au confluent de deux petites rivières, qui viennent des montagnes nommées en Espagnol *los alpuxarras*, entre Almerie & Guadix, au nord de la première, & au sud de la dernière. Long. 15. 30. lat. 35. 55. (C. A.)

ALBOURS, (Géogr. Hist. nat.) montagne près du mont Taurus, à huit lieues de Herat. C'est le plus fameux volcan que l'on connoisse dans les îles de l'Océan Indien. Son sommet fume continuellement, & il jette fréquemment des flammes, & d'autres matières, en si grande abondance, que toute la campagne des environs est couverte de cendres. Hist. nat. avec la Description du cabinet du roi, tome II. (C.)

ALBUFEIRA, (Géogr.) lac de l'île Majorque, dans la Méditerranée. Il peut avoir environ douze mille pas de circonférence, & communique avec la mer par un golfe nommé *Grac Mayor*. (C. A.)

ALBUFEIRA, (Géogr.) petite ville du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Elle est située sur le bord de la mer, entre Lagos à l'occident, Faro à l'orient, & Sylves au nord. Long. 9. 25. lat. 37. (C. A.)

ALBUGINÉE, (Anat.) c'est la troisième des tuniques propres du testicule, appelée *albuginée*, parce qu'elle est blanche. Elle est nerveuse, épaisse & ferrée, & couvre immédiatement la substance du testicule.

La surface extérieure de cette membrane est lisse,

polie & humide; mais sa face intérieure, qui est adhérente au corps du testicule, a toujours des aspérités & des inégalités.

Cette tunique reçoit en sa partie supérieure les vaisseaux sanguins, les nerfs & les vaisseaux lymphatiques, qui se distribuent ensuite au testicule par plusieurs divisions & subdivisions qui parcourent toute la substance. (+)

ALBUM, (Antiq. Rom.) tablette ou tableau blanchi, sur lequel on écrivoit, registre, catalogue, rôle; ainsi, *album prætoris* étoit le registre où l'on écrivoit les édits du préteur, les noms des aspirans à quelque charge, les causes que l'on devoit juger: *album decurionum*, le catalogue où l'on inscrivoit le nom des décurions: *album senatorum*, &c.

*Album* est aussi parmi les modernes, un livre blanc, des tablettes, dont les négocians & les voyageurs se servent pour leurs remarques journalières: les voyageurs Allemands, sur-tout, ont en poche un *album*: un voyageur de cette nation, dit M. de Voltaire, passant à Blois, eut une contestation avec son hôtesse, qui étoit rousse, & marqua sur son *album*: Toutes les femmes de Blois sont rousses & acariâtres; c'est ainsi que jugent quelques voyageurs, & que d'autres osent écrire. (+)

§ ALBUMINEUX, (Anat.) Le blanc d'œuf a presque les mêmes propriétés que la lymphe; c'est à cause de cette ressemblance, que M. Quesnai s'est servi du mot d'*albumineux*, pour désigner la lymphe & les humeurs de son espece. La lymphe tient un milieu entre le sang & les humeurs aqueuses plus légères, moins inflammables que lui: elle diffère des humeurs aqueuses, & elle ressemble au sang, par la facilité avec laquelle elle se prend par la chaleur, & sur-tout par le mélange des esprits acides & vineux. La chaleur seule, poussée à 150 degrés de Fahrenheit, qui répondent à 54 de Réaumur, fait épaissir la lymphe, & en fait une gelée; les esprits, dont nous avons parlé, en font de même. Des causes mécaniques épaississent également cette liqueur; on en fait des membranes en la battant, & le polype n'est autre chose, que la lymphe coagulée. C'est elle encore qui forme la couenne du sang: nous l'avons vu sortir des artères d'un animal, ouvertes avec la lancette, former un brouillard autour de l'ouverture, se prendre & la fermer en peu de minutes.

Le principal élément de la lymphe, c'est l'eau: on n'y remarque point de globules; jamais le microscope ne nous en a montré d'autres, que des globules rouges: aussi n'y trouve-t-on point de fer; il y a de la mucofité. L'analyse chymique en produit des sels, de l'huile & de la terre: cette huile est inflammable. C'est abuser des termes, que d'appeller la lymphe *huile non-inflammable*; il est essentiel à l'huile de s'enflammer. Il entre beaucoup moins d'huile dans la lymphe, que dans le sang, qui prend feu lui-même, quand il est sec, au lieu que les liqueurs *albumineuses* deviennent une espece de gomme sèche, dure & presque friable. La terre contenue dans la lymphe est vitrifiable. (H. D. G.)

ALBUSEME, (Géogr.) petite île de la Méditerranée, sur la côte du royaume de Fez, en face d'un bourg qui porte le même nom. (C. A.)

ALBUZINKA, (Géogr.) c'est la forteresse la plus reculée que la czarine possède dans la Tartarie Mungaliennne. Elle est sur la rivière d'Amura, à douze cens lieues de Moskou. (C. A.)

ALCA, (Géogr.) petite île très-fertile, dans la mer Caspienne, sur la côte de Tabarestan. C'est l'île la plus considérable de cette mer. (C. A.)

ALCABENDAS, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle est située au nord, & à trois ou quatre lieues de Madrid. On y voit de belles maisons de campagne

aux environs. Long. 14. 20. lat. 40. 35. (C. A.)

§ ALCACAR D'OSAL, (Géogr.) Cette petite ville de Portugal a un château qui passe pour imprenable. On y fait du très-beau sel blanc, qui lui donne beaucoup de réputation : elle est à six lieues de la mer, & à quatorze sud-est de Lisbonne. (C. A.)

§ ALCACAR QUIVIR ou ALCAZAR QUIVIR, (Géogr.) ville d'Afrique, &c. Elle fut fondée par Almanzor IV. Ce fut près de cette ville, en 1578, que trois rois perdirent la vie le même jour, dans une bataille : Abdemelec, roi de Maroc, Mahomet qui prétendoit l'être aussi, & Sébastien, roi de Portugal. Les deux premiers sont bien & dument morts; mais Sébastien a été transporté dans quelque île enchantée où il attend l'occasion propice pour venir un jour rétablir la puissance du royaume de Portugal, & le rendre le premier du globe. C'est l'opinion de la plupart des Portugais qui comptent sur ce miracle avant leur mort, & qui meurent toujours sans le voir s'effectuer. (C. A.)

ALCAÇAR DE GUETE, (Géogr.) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est dans une belle plaine, entre Cuenza & Guete, avec lesquelles elle forme presque un triangle. Cette ville n'a rien de remarquable. Long. 15, 30. lat. 40, 10. (C. A.)

ALCACENAS, (Géogr.) petite ville de Portugal dans la province d'Entre-Teis & Guardiania. Elle est au sud-est d'Evora, & à l'ouest d'Alcaçar d'Osas, sur un bras de la rivière de Zadaon. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville. Long. 10, 25. lat. 38, 25. (C. A.)

ALCADETE, (Géogr.) petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. Elle est située sur une petite rivière qui se jette dans le Tage, non loin de-là. Long. 13, 50. lat. 39, 30. (C. A.)

ALCAI, (Géogr.) montagne très-haute & très-fertile, dans le royaume de Fez, à douze lieues de la capitale de ce nom. Elle est aussi très-forte par sa situation. Plusieurs particuliers du pays, riches & puissans, y habitent. (C. A.)

ALCAMENE, (Histoire de Sparte.) petit-fils d'Archelaüs, succéda au trône de Sparte dont ses vertus le rendoient encore plus digne que sa naissance. Il régna dans un tems où les institutions de Lycurgue étoient dans toute leur vigueur, & il en observoit toute l'austérité. Il fut moins sensible à l'ambition de faire des conquêtes qu'à la gloire d'être le pacificateur de ses voisins. Les Crétois, agités de dissensions domestiques, le choisirent pour arbitre de leurs différends; il leur envoya un Spartiate intègre qui étouffa le germe des factions parmi ces insulaires. Pendant qu'il faisoit régner le calme dans la Grèce, les habitans d'Elos, qu'Agis y avoit laissés, préparoient les orages sur la Laconie, & soutenus des Argiens, ils tenterent de s'affranchir du joug des Lacédémoniens. Alcamene marcha contre eux, les défit, & pour les mettre dans une éternelle impuissance de se soulever, il rasa leur ville, & appesantit encore le joug dont ils étoient déjà accablés. (T-N.)

ALCANIZ, (Géogr.) petite ville d'Espagne en Aragon, avec un château sur la rivière de Guadolape, à quatre lieues & au midi de Caspe, & près des frontières de la Catalogne. On prétend que c'est la Léonica de Ptolémée que d'autres placent à Oliete. (C. A.)

§ ALCANNA, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbrisseau de la famille des cistes, dans la section de ceux qui ont les feuilles opposées, & des fleurs complètes. Rheedé en a donné une assez bonne figure dans son *Hortus Malabaricus*, sous le nom Malabare *mail-anschi*, volume I, pl. XL, p. 73. Celle de Rumphe, sous le nom de *cyprus alcanna*, est meilleure, quoiqu'incomplète. *Herbarium Am-*

*boinicum*, vol. IV, p. 42, pl. XVII. Enfin, celle de Plukenet est encore meilleure, mais avec moins de détails sous la dénomination de *rhamnus Malabaricus mail-anschi dicta similis à Maderaspatan*. *Phytograph. pl. XX, fig. 1. Almagest. pag. 318.* Les Brames l'appellent *mety*, les Malays *drun lacca*, les Sénégalais *foudenn*, les Arabes *alcanna alhenna*, les Hébreux *copher*, les anciens *cyprus*, selon Prosper Alpin. Jean Commelin le désigne sous le nom de *oxiacantha affinis Malabarica racemosa subflavo flore*, dans ses notes sur l'*Hortus Malabaricus*, volume I, page 74; & M. Linné, sous celui de *lawsonia spinosa, ramis spinosis*: *System. nat. edit. 12, pag. 267, n. 2.*

L'*alcanna* a à-peu-près la forme conique d'un grenadier; il croît à la hauteur de 15 à 18 pieds, ayant un tronc d'un pied à un pied un tiers de diamètre; croît couvert du bas en haut de branches pour l'ordinaire opposées en croix, quelquefois alternes, étendues horizontalement, longues, menues, droites, roides, terminées communément en une pointe qui forme une épine comme dans le grenadier. Leur bois est blanc, fort dur, & recouvert d'une écorce cendrée, mais verte intérieurement, ridée & fendue dans les vieilles branches, & lisse dans les jeunes qui sont un peu quarrées.

Ses feuilles sont communément opposées en croix & quelquefois alternes, disposées d'une manière assez serrée sur les jeunes branches qu'elles couvrent entièrement. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues d'un à deux pouces au plus, une à deux fois moins larges, minces, mais fermes, lisses, luisantes, unies, un peu repliées en-dessous, à nervures peu sensibles, d'un verd ordinaire, & portées sur un pédicule demi-cylindrique fort court.

Il n'y a communément de branches épineuses que les plus courtes ou les inférieures qui partent du tronc; les autres sont plus menues & terminées par une panicule pyramidale de cent fleurs ou environ, disposées sur quatre ou cinq paires de ramifications, qui portent chacune une dizaine de fleurs blanc-jaunes, ouvertes en étoile, du diamètre de cinq à sept lignes, portées sur un péduncule trois à quatre fois plus court. Lorsque les fleurs ne sont encore qu'en bouton, elles représentent de petites sphères verd-brun à quatre angles, de la grosseur d'un grain de vessie. Elles consistent en un calice verd à quatre feuilles triangulaires persistantes; en quatre pétales blanc-jaunâtres, alternes avec eux, une fois plus longs, elliptiques, deux fois plus longs que larges, un peu crispés, ouverts en étoile, portés sur une espèce de pédicule, caducs; & en huit étamines blanches, à anthères jaunes, orbiculaires assez grosses, disposées par paires entre les pétales qu'elles égalent en longueur, & qui sont caduques comme eux: la poussière fécondante est composée de molécules ovoïdes, blanches, transparentes. Du centre du calice s'élève un ovaire sphéroïde, contigu aux étamines, à la corolle & au calice, surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate hémisphérique, velu, de la hauteur des étamines. L'ovaire en mûrissant, devient une capsule sphérique de trois à quatre lignes de diamètre, d'abord verte, ensuite veinée de rouge, enfin jaune de bois ou de coriandre, terminée par son style, ne s'ouvrant jamais, même dans la plus grande maturité, & néanmoins partagée intérieurement en quatre loges, qui contiennent chacune un grand nombre de semences fines, allongées, d'abord jaunes, ensuite brun-noires, attachées droites en s'élevant à un placenta qui s'érige comme une colonne à son centre.

La racine de l'*alcanna* forme un pivot épais, qui s'enfoncé profondément dans les sables humides où elle

elle se plaît; son bois est blanc & recouvert d'une écorce cendrée ou blanchâtre sur son épiderme, mais rougeâtre au-dessous.

*Qualités.* Cet arbrisseau ne fleurit qu'une fois l'an, & cela dans la saison des pluies: il est toujours verd; ses feuilles ont une saveur amère, mais un peu acide, astringente & rafraîchissante: elles ont la propriété de teindre en rouge de feu, mais cette couleur ne prend que sur les parties solides des corps vivans, comme les ongles, les cheveux, la barbe, auxquels elle tient si vivement, que rien ne peut l'en séparer, ni en diminuer la vivacité, de sorte que ce n'est que par l'accroissement & l'usage de ces parties par le frottement, ou d'une manière équivalente, qu'elle disparaît.

*Usages.* Les peuples de l'Afrique & de l'Asie, chez lesquels croît cet arbrisseau, ont profité de tout tems de la propriété qu'ont les feuilles de cet arbrisseau, pour en teindre diverses parties de leur corps. C'est un usage, par exemple, en Egypte & en Perse, au rapport de Belon, que toutes les femmes se teignent les mains, les pieds, & une partie de leurs cheveux, en rouge ou en jaune, & que les hommes se teignent seulement les ongles. Les Egyptiens teignent pareillement les cheveux de leurs enfans des deux sexes, la crinière, la queue & les pieds de leurs chevaux. Leurs femmes croient encore ajouter beaucoup à leur beauté, que de se teindre en jaune depuis le nombril jusqu'aux cuisses; ce qui leur réussit, en appliquant sur ces parties de la poudre des feuilles d'*alcanna* aussi-tôt au sortir du bain, parce qu'alors les pores de la peau étant plus ouverts, laissent pénétrer plus avant cette drogue, il faut que cette poudre ait été macérée quelque tems avant dans l'eau. Belon dit encore que les paysans de l'Asie se teignent les cheveux en jaune avec cette poudre, mais qu'il ne faut pas alors en approcher ni le favon, ni aucune substance alcaline, parce que cette couleur de vient d'un rouge noirâtre désagréable. Au Sénégal, les hommes & les femmes de tout âge se teignent indistinctement les ongles; les Indiens pareillement, mais cela n'est permis qu'aux personnes libres, & particulièrement aux jeunes gens. Les rois des Macassares sont si scrupuleux sur cet article, que lorsque des esclaves en font usage pour affecter de paroître libres, ils leur font arracher impitoyablement les ongles.

Dioscoride dit, *liv. I, chap. 107*, que les feuilles du *cyprus*, pilées & mêlées en forme de pâte avec le suc de *struthium* ou *lanaria*, communiquent aux cheveux une couleur fauve; mais sa préparation est aujourd'hui beaucoup plus simple; il suffit de macérer un peu dans l'eau la poudre de ces feuilles, & de l'appliquer ainsi pendant une nuit sur la partie que l'on veut teindre. Au Sénégal, les negres font macérer les feuilles fort peu de tems, & souvent point du tout, & les appliquent toutes entières pendant une nuit sur les ongles, en les assujettissant avec une compresse bien mouillée: cela suffit pour procurer aux ongles une couleur d'un beau rouge de feu ou d'écarlate; quelques-uns y ajoutent le suc acide du limon ou du tamarin, avec la chaux ou l'alun, pour l'aviver & la rendre plus tenace. J'ai observé que les ongles de mes pieds, que je teignis ainsi en 1749 au Sénégal, ne perdirent leur couleur qu'au bout de cinq mois, c'est-à-dire, après leur entière reproduction. La poudre ne teint pas aussi promptement, & ne pénètre pas autant que les feuilles fraîches.

Un usage aussi général des feuilles de cette plante, l'a fait devenir un objet de commerce considérable pour l'Egypte & le Caire, où l'on en charge des vaisseaux pour la porter à Alexandrie & à Constantinople, & il sort, au rapport de Belon, plus de

80 mille ducats de la Turquie, de la Valachie, de la Bosnie & de la Russie, pour cette drogue dont on fait un grand usage dans ces pays. On les vend aussi en poudre dans de petits sacs, tant en Turquie qu'en Arabie & en Perse; cette poudre est d'une couleur jaune mêlée de verd, & si semblable à celle de la graine de moutarde pilée, qu'on a de la peine à y trouver de la différence.

On fait aussi d'autres usages de cette plante; ses fleurs, à cause de leur bonne odeur, se mettent parmi les cheveux, dans le lit, dans les armoires au linge & dans les gardes-robes. Les jeunes branches se vendent aussi pour frotter les dents dont elles entretiennent la blancheur & la fermeté; mais on leur préfère au Sénégal les branches du niotout qui est le bdellium; celles du saule appelé *kélélé* sont moins agréables pour l'odeur. L'huile dans laquelle on a fait cuire ses fleurs, est encore employée, comme du tems de Dioscoride & de Théophraste, pour rendre la souplesse aux fibres devenues roides & trop tendues. Le vinaigre dans lequel on les a fait macérer, s'emploie en Egypte comme ici le vinaigre où l'on a infusé les fleurs de sureau pour la migraine causée par une trop grande tension dans les fibres. Ses feuilles passent aussi pour le souverain remède des ongles, sur-tout du panaris & des maladies de la peau, comme la galle, la lèpre, les dartres miliaires, étant appliquées dessus. La décoction de sa racine se boit dans les douleurs de la goutte aux pieds.

*Culture.* Cette plante est naturelle à l'Egypte, au Sénégal & à l'Inde, où elle croît par préférence dans les sables humides, très-aérés, loin des bois; mais tant de bonnes qualités en ont fait désirer la possession dans tous les pays où elle n'est pas encore. C'est ainsi que Rumphé remarque qu'elle a été transportée dans les îles Moluques, & qu'elle y étoit encore très-rare en l'année 1650; elle se multiplie de graines, mais plus fréquemment de boutures.

*Remarques.* Il n'est pas douteux, par les propriétés & les usages que l'on fait aujourd'hui de l'*alcanna*, que ce ne soit les *cyprus* des anciens & l'*hacopher* de l'écriture Sainte, où il est dit: (*Liv. I des Cantiques, verset 14*), que l'ami de la mariée ressemble à l'*eschol hacopher*, c'est-à-dire, à la grappe de fleurs du *cyprus*, que les Hébreux appellent encore actuellement *copher*, parce que l'on répandoit alors, comme aujourd'hui, de ses fleurs dans le lit; & il est étonnant que, malgré tant de notes caractéristiques, la plupart des Botanistes depuis Matthioli, se soient obstinés à attribuer le nom de *cyprus* à notre troëne, *ligustrum*, qui, non-seulement ne croît pas en Egypte, mais qui n'a aucune des propriétés qui semblent affectées au seul *cyprus*. Néanmoins, nous avons cru devoir lui conserver son nom d'*alcanna*, sous lequel il est connu généralement dans les pays où il croît, & dans les boutiques; & il paroîtra sans doute singulier à tout bon dialecticien, que M. Linné ait voulu donner un autre nom, celui de *lawsonia*, à cette plante qui sembloit en avoir déjà un de trop. (*M. ADANSON.*)

§ ALCANTARA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne dans l'Estramadure, sur le Tage. Elle est aux confins du Portugal, à dix-huit lieues nord-ouest de Mérida & cinquante de Séville. C'est le chef-lieu des chevaliers du Poirier, autrement d'*Alcantara*. On y voit un magnifique pont sur le Tage, qui fut construit par l'Empereur Trajan. Cette ville fut prise en 1706 au mois d'avril, par les Portugais & le comte de Galloway, & repris au mois de novembre suivant par les François. (*C. A.*)

§ ALCANTARA, (*L'ordre militaire d'*) ou de S. Julien du Poirier, en Espagne, confirmé par le pape

Alexandre III, en 1177, a été ainsi nommé de la ville d'*Alcantara*, conquise sur les Maures par Alphonse IX, roi de Leon, l'an 1212; lequel la donna en garde à dom Martin Fernandès de Quintana, douzième grand-maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier, lesquels prirent alors le nom d'*Alcantara*.

Après la défaite des Maures & la prise de Grenade, la grande maîtrise de l'ordre d'*Alcantara* fut réunie à la couronne de Castille, par Ferdinand & Isabelle, en 1489.

Les chevaliers d'*Alcantara* demandèrent dans ce tems la permission de se marier, & ils l'obtinrent du pape Innocent VIII.

La croix de cet ordre est de *sinople & fleurdelisée*; un écusson ovale, d'or au centre de la croix, chargé d'un poirier du premier émail. Pl. XXIII, fig. 14. du blason dans le Recueil des planches du Dictionn. rais. des Sciences, Arts & Métiers. (G. D. L. T.)

ALCATILE, (Géogr.) ville des Indes au royaume de Carnato, au midi de Cangivouran, au couchant de Madras, & à l'orient de Velour. C'est une grande ville, mais sale & mal peuplée, comme la plupart des villes de l'Inde. (C. A.)

AL-CATIPF, ou AL-KATIF ou EL-KATIF ou CATIF, (Géogr.) ville d'Asie dans l'Arabie Déserte, sur le golfe Persique, à six journées de Bassora au sud. Elle est entourée de murs & de fossés, & communique avec la mer par un canal que les plus grands vaisseaux peuvent remonter quand la marée est haute. Il croît, aux environs, une grande quantité de dattes, & il s'y fait une pêche de perles dont le profit appartient au shérif de Médine. Long. 67. lat. 25, 30. (C. A.)

ALCAUDETE, (Géogr.) très-jolie petite ville d'Espagne dans l'Andalousie au district de Cordoue. Elle est au milieu d'une belle plaine très-fertile entre le Guadalquivir & la Marbella, au sud-sud-est de Cordoue. Long. 14, 20. lat. 37, 35. (C. A.)

ALCESTE, (Myth.) fille de Pélias & d'Anaxachie, étant recherchée en mariage par un grand nombre d'amans, son pere pour se défaire de leurs poursuites, dit qu'il ne la donneroit qu'à celui qui pourroit atteler à son char deux bêtes féroces de différente espece, & promener *Alceste* dessus. Admete, roi de Thessalie, qui étoit fort amoureux de la princesse, eut recours à Apollon: ce dieu avoit été autrefois son hôte & en avoit été bien reçu; aussi se montra-t-il reconnoissant en cette occasion, car il donna à Admete un lion & un sanglier apprivoisés, qui traînerent de compagnie le char de la princesse.

*Alceste* accusée d'avoir eu part au meurtre de Pélias, fut poursuivie par Acaste, son frere, qui fit la guerre à Admete, le prit prisonnier, & alloit venger sur lui le crime des filles de Pélias, lorsque la généreuse *Alceste* alla s'offrir volontairement au vainqueur pour sauver son époux. Acaste emmenoit déjà Yolchos la reine de Thessalie, dans le dessein de l'immoler aux mânes de son pere, lorsqu'Hercule, à la priere d'Admete, ayant poursuivi Acaste, l'atteignit au-delà du fleuve Achéron, le défit & lui enleva *Alceste* pour la rendre à son mari. La fable dit qu'*Alceste* mourut effectivement pour sauver son mari, & qu'Hercule ayant rencontré la mort, combattit contr'elle, la vainquit, & la lia avec des chaînes de diamant jusqu'à ce qu'elle eût consenti de rendre *Alceste* à la lumière du jour. Alégorie assez juste; car délivrer une personne prête à perdre la vie, n'est-ce pas l'arracher des bras de la mort? on parle ainsi tous les jours sans fiction. Mais ce qui aidoit encore à la fable, c'est qu'*Alceste* avoit déjà passé le fleuve Achéron avec Acaste, lorsqu'Hercule la délivra. Homere surnomme *Alceste*

la *Divine*; sans doute, dit madame Dacier, parce qu'elle aime son mari jusqu'à vouloir mourir pour lui sauver la vie. Euripide, qui nous a donné une tragédie dont le sujet est le dévouement d'*Alceste* à la mort pour son mari, traite autrement cette fable. Admete, dit-il, sauvé par Apollon qui avoit trompé les parques, en sorte qu'il ne lui étoit plus libre de mourir, fut contraint de chercher une autre victime de la mort: tous ses proches refuserent de l'être, il ne restoit qu'*Alceste*: elle se dévoue & les parques l'acceptent. Sur quoi Platon, dans son *Banquet*, fait cette réflexion singulière; *Alceste* seule eut le courage de mourir pour son mari, quoiqu'Admete eût son pere & sa mere, que l'étrangere surpassa tellement en amour, qu'elle fit bien voir qu'ils n'étoient liés à leurs fils que de nom, & qu'ils étoient véritablement étrangers à son égard. (+)

ALCHABUR, (Géogr.) ville d'Asie dans le Diarbekir. Elle est sur le fleuve de l'Euphrate, au sud-est d'Alep, & au sud-ouest de Mozul, dans une situation fort agréable & fort commode. Elle sert d'entrepôt & de séjour aux caravanes qui viennent de Bassora. Long. 75, 40. lat. 34. Il y a une riviere du même nom dans le même pays. (C. A.)

ALCHAMARUM, (Géogr.) ville d'Arabie. Elle est située près du fleuve Ormannus, sur un montagne dont le penchant est environ de 4000 pas. L'abord en est si difficile que deux hommes peuvent en garder les avenues. Le sommet en est très-fertile & fournit à cette ville toutes les provisions nécessaires. C'est la résidence d'un roi Arabe. (C. A.)

ALCIBIADE, (Hist. des Athéniens.) ce prince Athénien descendoit d'Ajax, & son origine du côté de sa mere n'étoit pas moins glorieuse, puisqu'elle étoit de la famille des Alcmonides, la plus illustre de l'Attique. Il faut qu'il ait fixé l'attention de son siecle, puisque l'histoire est descendue dans tous les détails de sa vie, & qu'elle nous a transmis jusqu'au nom de sa nourrice & de son instituteur. La nature en le formant réunit toutes ses forces pour en faire un homme accompli. Des traits nobles & intéressans, des graces touchantes soutenues de tous les dons du génie & de l'aménité du caractère, lui assurerent un empire absolu sur les cœurs & les esprits. Né avec toutes les passions, il les asservit à son ambition, & Protée politique, il fut tour-à-tour altier & populaire, intempérant & frugal, décent & licentieux. Toujours différent de lui-même, il ne fut que ce qu'exigeoit le moment. Sa beauté n'éprouva point les outrages du tems, & par un privilege exclusif, il fut plaire dans son été comme dans son printems. Il est difficile de ne pas abuser d'un si riche partage; aussi fut-il le corrupteur des mœurs publiques. Il prêta à la débauche les graces de la volupté; & les vices, pour ainsi dire annoblis par ses exemples, n'offrirent rien de rebutant. Les inclinations de son enfance manifesterent ce qu'il seroit pendant tout le cours de sa vie. Un jour qu'il luttoit contre un de ses compagnons, il se sentit si vivement pressé qu'il le mordit au bras, comme s'il eût voulu le dévorer. L'offensé s'écrie: *ah traître! tu mords comme une femme; dis plutôt comme un lion*, répond Alcibiade. Dans une autre occasion qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un charriot vint à passer, il prie le conducteur d'arrêter un moment; mais ce charretier sans complaisance presse plus vivement ses chevaux: tous les compagnons d'Alcibiade se dispersent, & au lieu de les imiter, il se couche devant la roue, en disant: *malheureux, passe, si tu l'oses*. Ces détails qui paroissent minutieux, sont bien dignes d'être observés par ceux qui président à l'éducation de la jeunesse. Quoiqu'il fût naturellement impérieux, l'avidité de tout savoir le rendit docile à la voix de ses maîtres; & ce fut à

l'école de Socrate qu'il développa le germe heureux de ses talens. *Alcibiade*, beau & voluptueux, donna lieu à la malignité de croire que cette union étoit fondée sur une passion proscrite par la nature; & la licence de ses mœurs accrédita ces bruits calomnieux. Tous ses contemporains se réunissent pour déposer qu'il étoit souillé de ce vice; mais est-il à présumer qu'il eût donné la préférence à un philosophe grave & rigide sur tant de jeunes voluptueux qui briguoient l'avantage de lui plaire? Quoi qu'il en soit, Socrate lui devint nécessaire, il l'associa dans tous ses amusemens. La bonne chère lui devenoit insipide, s'il ne la partageoit avec le philosophe qui l'accompagnait à la ville & à la campagne, & sous la tente. Il se trouva avec lui à l'expédition de Potidée, où Socrate montra que, s'il savoit disserter sur le mépris de la vie, il savoit aussi mépriser la mort. Le prix de la valeur lui auroit été adjugé, mais les généraux le déferèrent à *Alcibiade* qui avoit montré autant de courage, & qui lui étoit supérieur par la naissance; & dans une autre occasion où l'armée Athénienne fut défaite, Socrate à pied fut rencontré par *Alcibiade*, qui, ne voulant point abandonner son ami, lui servit de rempart contre une troupe d'assaillans. Quoique l'élève eût beaucoup d'attachement pour son maître, il se déroboit quelquefois à sa vigilance pour se livrer secrètement à la licence de ses penchans. Socrate le poursuivoit comme un esclave fugitif de la maison de son maître. Son goût pour les beaux-Arts alloit jusqu'à l'enthousiasme: étant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homère; il lui donna un soufflet pour le punir de n'avoir pas un si beau modèle à offrir à ses élèves. Un autre pédagogue lui montra un Homère corrigé de sa main: *quoi!* lui dit-il, *tu te crois capable d'ôter les taches à un si beau génie, & tu t'amuses à enseigner des enfans! tu devrois plutôt t'occuper à former le cœur des rois & des ministres.* Sa naissance lui ouvroit le chemin aux plus hautes dignités, il ne voulut être redevable de son élévation qu'à ses talens. Ce fut surtout par son éloquence qu'il ambitionna de subjuguier les suffrages. Une imagination riante & féconde, une prononciation gracieuse & facile, un geste noble & décent assuroient le triomphe de son éloquence. Également jaloux de plaire au peuple que le faste séduit, il nourrissoit les plus beaux chevaux pour disputer le prix dans les jeux de la Grèce, & ses charriots surpassoient en magnificence ceux de tous les rois qui en envoyoient aux jeux olympiques. Il y fut deux fois couronné, & les villes lui firent de magnifiques présens. La réputation de *Nicias*, qui le surpassoit en éloquence, choquoit sa fierté. Tout moyen lui parut légitime pour le supplanter; il le décria comme le partisan secret & mercenaire des Lacédémoniens. *Nicias* devenu suspect, fut obligé de partager le commandement avec *Lamachus* & *Alcibiade*. La Sicile devint le théâtre de la guerre. Athènes épuisa ses trésors pour lever des soldats & des matelots. L'ardeur de s'enrôler faisoit envisager de grands succès. La diversité des caractères des généraux affoiblit le commandement. *Nicias*, circonspect jusqu'à la timidité, voyoit les difficultés sans découvrir les moyens de les surmonter. *Alcibiade* audacieux jusqu'à la témérité, paroïssoit assuré de vaincre, s'il pouvoit résoudre ses collègues à combattre. Son éloquence les tira de leur assoupissement, & leur réveil fut suivi de la victoire. Tandis qu'il triomphoit en Sicile, on l'accusoit à Athènes d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mystères sacrés. Celui que l'on avoit révéré comme le héros de la patrie, se vit abhorré comme un sacrilège, digne d'expirer sous le glaive de la loi. Sa religion étoit fort suspecte; on l'avoit déjà accusé de faire servir dans ses banquets les vases sacrés qu'on portoit dans les

processions, & cette accusation donna de la probabilité à la seconde. Les Athéniens aveuglés par leur zèle, fermèrent les yeux sur le caractère des témoins. Tout fut admis, rien ne fut discuté, parce que la superstition se dispense de tout examen. Tous les profanateurs furent condamnés à la mort. *Alcibiade* eut ordre de quitter l'armée, pour aller se justifier à Athènes: il s'embarqua avec ses amis, & affecta une confiance qu'il n'avoit pas, parce qu'il connoïssoit ses ennemis. La crainte d'être livré à un peuple fanatique, l'engagea de débarquer à Thurie, & à se soustraire à la vigilance de ses conducteurs. Les Athéniens furieux d'avoir manqué leur proie, prononcèrent son arrêt de mort & la confiscation de ses biens. Ce fut ainsi que ce peuple voluptueux, pour relever quelques statues, renversa la colonne de l'état. Les soldats, privés de leur chef, tombèrent dans l'abattement: la flotte des Athéniens fut détruite, & *Nicias* périt par la main de ses ennemis qui devoient respecter sa vertu. *Alcibiade* retiré à Sparte, leur suscitoit par-tout des ennemis: mais sans frein dans ses passions, il séduisit *Timée*, femme du roi *Agis*, qui lui avoit donné l'hospitalité. Après avoir trahi son hôte & son protecteur, il crut avoir tout à redouter de ses vengeances: il se retira dans le Peloponnese, mais les peuples alarmés de posséder un homme si dangereux par l'art de séduire, conspirèrent sa mort. *Alcibiade*, instruit de leur complot, se réfugia vers *Tisapherne*, gouverneur de la basse Asie. Sa dextérité & sa souplesse insinuante, le rendirent bientôt l'ami de son nouveau protecteur; & il se servit à l'avantage de sa patrie de l'ascendant qu'il usurpa sur le Satrape. Il ménagea aux Athéniens l'alliance des Perses contre les Spartiates & leurs alliés, qui n'éprouverent plus que des revers. Quoique comblé d'honneurs dans une terre d'exil, il confervoit un tendre attachement pour sa patrie, qu'il avoit retranché de son sein; & il aimoit mieux qu'elle fût ingrate envers lui, que d'être criminel envers elle. L'idée que les Athéniens avoient de son crédit, leur fit desirer son retour: il leur répondit, non avec la modestie d'un banni, mais avec la fierté d'un vainqueur qui prescrit des loix. Il déclara qu'il se priveroit de la consolation de revoir sa patrie, tant que le gouvernement seroit démocratique, pour ne pas être une seconde fois la victime d'une populace insolente qui l'avoit persécuté après l'avoir servi. Ce fut à Samos, au milieu du tumulte du camp, que la constitution d'Athènes fut changée. *Pisandre* assuré de l'armée, se rendit dans Athènes, où il força le peuple à remettre l'autorité illimitée entre les mains de quatre cens nobles qui, dans des circonstances critiques, seroient obligés de convoquer cinq mille citoyens, pour délibérer sur les besoins de l'état. Les nobles envahirent tout le pouvoir, & *Alcibiade*, dont ils redoutoient les talens, ne fut point rappelé. Les prisons furent remplies de citoyens généreux. Athènes eut autant de bourreaux qu'elle eut de tyrans. L'armée apprit avec indignation que le peuple avoit été dépouillé de ses privilèges. Les soldats qui étoient citoyens, déposent leurs généraux & rappellent *Alcibiade*. Le peuple confirme leur choix, & d'une voix unanime il est élevé au commandement. Il ne voulut point que son rappel fût regardé comme une grâce, & il ne rentra dans sa patrie que suivi de la victoire. La fortune ne l'abandonna point pendant cette campagne, & les Peloponésiens furent obligés de lui céder l'empire de la mer. Alors, il se montra dans Athènes, précédé des prisonniers qu'il avoit faits. Les dépouilles & les débris de deux cens vaisseaux ornoient sa pompe triomphale. Les Athéniens attendris se reprochoient les outrages qu'il avoit essuyés. Cette ivresse d'admiration fut bientôt dissipée; le peuple

trop prévenu de ses talens, fut moins sensible à ce qu'il fit qu'à tout ce qu'il le croyoit capable d'exécuter. S'il s'arrêtoit dans ses conquêtes, on lui supposoit des motifs d'intérêt; & s'il éprouvoit des revers, on l'en croyoit complice. Après une victoire complète près d'Andros, il ne put se rendre maître de cette île, le peuple éclata en murmures. On lui faisoit un crime d'une lenteur qu'on ne devoit attribuer qu'à l'épuisement de ses finances; c'étoit pour suppléer à cette difette qu'il étoit souvent forcé de quitter son armée pour aller chercher de l'argent & des provisions. Une de ces absences lui devint funeste par la défaite de son armée; il fut accusé d'être l'auteur de ce désastre, parce qu'il ne s'étoit éloigné de la flotte que pour se livrer à ses débauches. On le peignit comme un exacteur qui ne parcourait les provinces que pour s'enrichir de leurs dépouilles; on alléguait qu'il avoit fortifié une citadelle près de Bizance, où il dépofoit ses trésors, & d'où il se flattoit de braver les vengeurs des loix & du public. Il fut destitué du commandement, & le peuple vomit contre lui mille imprécations. Il sentit le danger de rentrer dans sa patrie, & rassemblant avec lui ses amis, il forma une armée d'aventuriers qui s'attachèrent à sa fortune. Il porta la guerre dans la Thrace, où il construisit trois citadelles pour s'opposer aux incursions des barbares. Plusieurs petits rois recherchèrent son alliance, & sa facilité à se plier aux mœurs & aux usages étrangers, leur fit presque oublier qu'il étoit né dans Athènes. Les généraux qu'on lui avoit substitués, étoient sans talens & sans expérience. Leur armée sans ordre & sans discipline, bravoit les Spartiates qui affectoient de la craindre. *Alcibiade* se souvint qu'il étoit Athénien, & se trouvant dans le voisinage où étoient les deux puissances rivales, il se rendit auprès des généraux auxquels il daigna donner des conseils; mais l'excès de leur imbecillité leur fit croire qu'ils n'en avoient pas besoin. Les généraux, fiers de leur titre, l'écouterent avec mépris, & l'un d'eux nommé *Tidés*, lui ordonna de s'éloigner au plutôt du camp. Il alla chercher un asyle auprès de *Pharnabaze*, & quoique éloigné de la Grèce, il n'en parut pas moins redoutable aux Lacédémoniens. *Lyfandre*, leur général, le fit demander mort ou vif au satrape, qui avoit alors besoin d'eux: il eut la bassesse de condescendre à ses desirs. Les droits de l'hospitalité furent violés pour servir la politique. Les ministres de sang qui furent envoyés pour se saisir de sa personne, furent frappés d'un respect religieux, en s'approchant de sa maison, & n'osant y entrer, ils y mirent le feu. *Alcibiade* environné de flammes, s'élança l'épée à la main, sur ses assassins. Il n'avoit avec lui qu'un ami & une femme, qui s'étoient associés à ses destinées. Les barbares n'osent en approcher, ils lui lancent de loin un déluge de dards, & il tombe percé de coups à l'âge de quarante ans. Cet homme singulier qui servit sa patrie, dont il fut toujours persécuté, eut toute la solidité des talens, & n'eut que le faste des vertus. On prétend qu'il étoit père de la célèbre *Lais*, qui avoit hérité de ses grâces & de sa beauté. Quelques-uns rapportent que *Pharnabaze* & les Lacédémoniens n'eurent aucune part à sa mort, qu'ils imputent à deux frères dont il avoit séduit la sœur, & que ce fut pour venger l'outrage fait à leur famille, qu'ils mirent le feu à sa maison. (T-N.)

\* **ALCIDE**, (*Mythol. critiq.*) M. l'abbé Banier dit que l'Hercule grec fut surnommé *Alcide*. C'est précisément le contraire. Cet Hercule s'appella d'abord *Alcée* ou *Alcide*, ou peut-être *Alcaïde* du nom d'*Alcée* son bisayeul paternel, & son trifayeul du côté de sa mère. Ce ne fut que quelque tems après sa naissance qu'il fut surnommé *Hercule*. Il mérita ce beau nom pour avoir étouffé des serpens qui l'attaquoient dans son berceau.

Le même critique distingue avec raison plusieurs Hercules, & il ôte judicieusement à l'Hercule grec la défaite de Geryon, d'Antée, des Pygmées, de Cacus & la conquête des fruits des Hespérides. Il auroit pu, par les mêmes principes, mettre sur le compte d'un autre Hercule la délivrance de Prométhée, la défaite du gaulois Lygis, son combat contre les géans en Provence, & la mort d'Eryx en Sicile. Mais je voudrois qu'il eût encore plus fait, qu'il eût distingué les uns des autres, les Hercules que nous connoissons, & assigné à chacun les actions qui probablement lui appartiennent. Diodore de Sicile & Cicéron marquent la route qu'on pourroit suivre.

Diodore compte trois Hercules: un Egyptien qui voyagea en Afrique, & qui éleva près de Gadeird ou Gades, les colonnes appellées de son nom; un Crétois qui institua les jeux olympiques; un Thébain qui est celui des Grecs. Cicéron double ce nombre & nomme six Hercules; le premier, fils de Jupiter & de Lyfidée (\*); le second, fils du Nil; le troisième, un des Dactyles; le quatrième, fils de Jupiter & d'Astérie, adoré à Tyr; le cinquième, Indien, surnommé Belus; le sixième Thebain & fils d'Alcmene. Prenant quelque chose de ces deux écrivains & les corrigeant l'un par l'autre, je distinguerois cinq Hercules, l'Egyptien ou l'Hercule de Canope, que Diodore nomme le premier & Cicéron le second; l'Africain ou l'Atlante, que Diodore omet & que Cicéron compte le premier; le Tyrien, dont Cicéron seul fait mention; le Crétois ou le Dactyle, qui est le second Hercule de Diodore & le troisième de Cicéron; & le Thébain ou Tyrrhénien que tous deux placent le dernier & qui l'est en effet.

Le premier Hercule seroit Menes, Osiris, Bacchus l'ancien, Apis, Epaphus, le Soleil, le Conquerant & le Législateur des Indes & de l'Ethiopie, l'Hercule des Muses, le contemporain d'Atlas, le libérateur de Prométhée, le maître des Silènes, des Satyres, des Bacchantes, l'époux d'Isis ou de Cérès, enfin le dieu que la Grèce & l'Italie honoroient par des fêtes nommées Orgies & Bacchantes.

Le second Hercule, arriere-petit-fils du premier, seroit le même que l'Indien surnommé Belus, fils de Neptune & de Libye, & l'émule du premier Hercule. Je lui attribuerois la défaite d'Antée, fils d'Atlas, & je croirois que c'est lui qui, selon la fable, tira des fleches contre le soleil dont la chaleur l'incommodoit, & à qui le soleil donna une coupe d'or, sur laquelle il traversa la mer.

Le troisième, contemporain du second, seroit Melcarthus, fils du premier Jupiter, celui que les Espagnols nommoient *Briarés*, qui érigea les célèbres colonnes d'Hercule qu'on voyoit à Gades, qui pénétra dans les Gaules & fut surnommé l'Hercule gaulois, qui passa en Italie & dans la Sicile, & qui par conséquent a vécu en même tems que ces Arcadiens qui vinrent s'établir en Italie.

L'âge du quatrième Hercule est fixé par ces deux caractères. Il étoit contemporain d'un Saturne & fut le premier instituteur des jeux olympiques. Ce n'en est pourtant pas assez pour indiquer au juste le tems où il vécut. Il ne suffit même point d'y ajouter qu'il étoit un des Curetes, ou Dactyles, ou Corybanthes, ou Telchynes, & qu'il fonda & peupla la ville de Rhodes. On peut me demander encore à quel tems je rapporte ces événemens. J'avoue

(\*) Cicéron, livre III de la nature des Dieux, dit que le premier Hercule étoit *Jove & Lyfita natus*. Fulvio Orsini, sur un manuscrit ancien, qui porte ces mots, *Jove & Lyfica*, a cru qu'il falloit lire *Lyfida*. Je ne sais si *Jove & Libya* ne seroit pas la véritable correction.

que je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est de beaucoup antérieur à l'Hercule de Thebes, qui est un cinquième Hercule.

ALCINOÛS, (*Myth.*) roi des Phéaciens dans l'île de Corcyre, aujourd'hui Corfou. C'étoient les peuples les plus voluptueux de ce tems là, enrichis par le commerce, ils vivoient dans l'abondance & dans le luxe. On ne voyoit parmi eux que danses, que fêtes, que festins continuels, où la musique accompagnoit ordinairement la bonne chère, & où des chansons souvent trop libres, telles que celles que Phémios chanta en présence d'Ulysse, au sujet de l'adultère de Mars & de Vénus, accompagnoient ces sortes de festins. Rien n'étoit si magnifique que les jardins d'*Alcinoüs*, auxquels l'antiquité n'a comparé que ceux d'Adonis & de Sémiramis. Jamais les arbres de ce jardin ne sont sans fruit, dit Homère, un doux zéphyr entretient toujours leur vigueur & leur seve, & pendant que les premiers fruits mûrissent, il en naît toujours de nouveaux: la poire prête à cueillir en fait voir une qui commence d'être: la grenade & l'orange déjà mûres, en montrent de nouvelles qui vont mûrir: l'olive est poussée par une autre olive, & la figue ridée fait place à une autre qui la suit. La vigne y porte des raisins en toute saison; pendant que les uns sechent au soleil dans un lieu découvert, on coupe les autres, & on foule dans le pressoir ceux que le soleil a déjà préparés, car les ceps chargés de grappes toutes noires qui sont prêtes à couper, en laissent voir d'autres toutes vertes qui sont prêtes à se colorer. Homère qui fait passer Ulysse son héros par tous les genres de dangers, pour relever davantage sa vertu, le fait venir à la cour du roi *Alcinoüs*, & passer quelque tems dans ce lieu de délices. (+)

§ ALCMAER ou ALKMAAR, (*Géogr.*) ville du Kennemerland, dans la partie septentrionale des Provinces-unies. Elle est à six lieues nord-est d'Harlem & à sept nord-ouest d'Amsterdam. C'est la première dans le rang des villes de la nord-Hollande qui envoient des députés à l'assemblée des états généraux. Elle est bâtie avec régularité & coupée de larges canaux qui entretiennent la propreté dans ses rues. On y comptoit en 1732, au-delà de 2500 maisons. Toutes ses avenues sont autant de promenades charmantes. C'est dans ses environs que l'on fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande, & qu'on trouve les plus belles tulipes. Cette ville passoit autrefois pour une place forte; elle a été souvent ravagée par les Frisons. En 1573 les Espagnols furent contraints de l'abandonner après un siège de sept semaines. (*C. A.*)

\* ALCMENE, (*Mythol. Arts du Dessin. Peinture.*) On voit sur un vase étrusque, dessiné fig. 1. planche III. d'antiquités dans ce Supplément, une parodie des amours de Jupiter & d'*Alcmene*, composition estimée une des plus savantes que l'on connoisse, & en même tems des plus comiques. Il semble, dit le célèbre Winckelmann, dont l'*Histoire de l'Art chez les anciens*, nous a fourni ce dessin, que le peintre ait voulu peindre ici le principal acte d'une comédie, telle que celle que Plaute a intitulé l'*Amphitruon*. *Alcmene* regarde par une fenêtre, comme faisoient les courtisannes qui mettoient leurs faveurs à l'enchère, & comme font encore nos courtisannes modernes. La fenêtre est élevée, comme celle d'un premier étage. Jupiter est travesti; il porte un masque blanc, duquel pend une longue barbe. Il a pour coëffure un boisseau, *modius*, comme Serapis, qui est d'une seule pièce avec le masque. Il porte une échelle comme pour monter chez sa maîtresse, en entrant par la fenêtre. La tête du dieu qui passe entre deux barreaux de l'échelle, fait une figure singulière. De l'autre côté est Mercure, avec un

gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. Il tient de la main gauche son caducée qu'il baisse comme pour le cacher, afin de n'être pas reconnu, il tient de l'autre main une lampe qu'il élève vers la fenêtre comme pour éclairer Jupiter. Il porte à la ceinture un grand phallus, dont la signification n'est pas équivoque. Sur le théâtre des anciens, les comédiens en avoient un rouge, n'osant paroître nuds. Aussi les deux figures ont ici des culottes & de bas blanchâtres d'une même pièce qui descendent jusqu'aux chevilles des pieds, comme le mime assis & masqué qui est dans la vignette Mattei. Leur draperie & l'habillement d'*Alcmene* sont marqués d'étoiles blanches.

ALCOBACA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans la partie occidentale de l'Estramadure, au sud-ouest de Leiria & au nord-ouest de Santaren. Elle est sur une petite rivière non loin de la mer, & dans une très-belle situation. La ville n'a rien de remarquable en elle-même. (*C. A.*)

ALCOER, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans la Castille nouvelle sur les frontières de l'Estramadure Espagnole. Elle est située dans une belle campagne entre le Tage & la rivière du Cuyar. Cette ville a un district assez considérable; au reste on n'y voit rien de remarquable. Long. 13. 20. lat. 38. 55. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne en Castille nouvelle, dans un beau pays au nord & à quelques lieues de Madrid. Il y a aux environs de cette ville de très-jolies maisons de campagne, appartenantes à des riches particuliers de Madrid. Long. 14. 40. lat. 40. 40. On trouve encore une jolie ville de ce nom en Andalousie, sur le Guadalquivir. (*C. A.*)

ALCOLEA, (*Géogr.*) autre ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, aux confins de la Castille. Elle est sur la rivière de Cinça, dans la position la plus agréable, & dans le pays le plus fertile de l'Aragon, au sud de Balbastro, & au nord-est de la rivière d'Yzuela. Long. 20. lat. 41. 30. (*C. A.*)

ALCOUCHETE, (*Géogr.*) petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est au bord du Tage de l'autre côté de Lisbonne, & presque vis-à-vis, à peu de distance de l'ancienne ville de Lisbonne, qui se trouvoit alors de ce côté. Long. 9. 20. lat. 38. 55. (*C. A.*)

ALCUDIA, (*Géogr.*) ville de l'île Majorque, dans la Méditerranée. Elle est entre Puglierza & le Capo de la Pedra, sur la côte orientale. On y fait quelque commerce. Long. 21. 10. lat. 39. 40. Il y a encore une ville de ce nom en Afrique, près du Cap des Trois-Forçats. (*C. A.*)

ALCOY, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence. Elle est sur une rivière qui porte son nom, & qui traverse du sud-ouest au nord-est toute la Province. Cette ville est précisément au milieu du val de Bayte. Long. 17. 25. lat. 38. 45. (*C. A.*)

ALCUESAR, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, dans le royaume d'Aragon, sur la rivière de Vero, au nord de Balbastro & au sud du Saz de Surta. Elle est assez jolie & ses environs sont assez fertiles. Long. 17. 55. lat. 42. (*C. A.*)

ALCYON, s. m. *alcedo, inis*, (*terme de Blason.*) oiseau hantant la mer & les marécages, il couve sur l'eau & parmi les roseaux au commencement de l'hiver. L'*alcyon* est un meuble d'armoiries; on le représente sur son nid au milieu des flots de la mer.

Les Naturalistes disent que la mer est calme quand les *alcyons* font leurs nids.

Il y a plusieurs devises prises de l'*alcyon*.

Un *alcyon* dans son nid au milieu des flots; *alcedinis dies*, les jours heureux que l'on coule sous

le regne d'un bon Prince ; *silentibus austris*, pour un sçavant qui travaille dans le silence ; *agnoscit tempus*, pour un homme prudent.

Un *alcyon* au milieu d'une tempête, *nec quicquam terreat æstu*, pour un guerrier intrepide au milieu des hafards.

De Martin à Paris ; de *gueules à l'alcyon d'argent*, sur une mer d'azur. ( G. D. L. T. )

ALCYONE, ( *Geogr.* ) ville de Thessalie, qui étoit près du golfe de Malée, maintenant appelé le golfe de Ziton & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Methon remarquable par la blessure de Philippe roi de Macédoine qui y perdit un œil. ( C. A. )

ALCYONÉE, ( *Geogr.* ) lac du pays de Corinthe dans le Péloponnèse, aujourd'hui la Morée. Il est extrêmement profond. L'empereur Néron eut la curiosité de le faire sonder ; on prétend qu'il n'en put trouver le fond. Près de ce lac étoit un temple consacré par les Oropiens à Amphiaraius le devin, avec une fontaine qui avoit le nom de ce misérable forcier. ( C. V. )

ALDEA, ( *Geogr.* ) petite ville de Portugal, dans l'Estramadure. Elle est dans une isle formée par le Tage, au nord de Setuval & au sud-est de Lisbonne. Long. 9, 15. lat. 38, 45. ( C. A. )

ALDEGO, ( *Geogr.* ) riviere d'Italie, dans le Veronnois. Elle se joint à l'Adige dans les états de la république de Venise, près de Zevio. ( C. A. )

ALE, ( *Geogr.* ) royaume des Barbecins en Afrique, dans la Guinée, au midi du Sénégal & presque vis-à-vis le cap Verd. Sa capitale est *Yagog*, résidence du roi. Les éléphants y sont très-communs. On nous raconte que les filles du pays se font des cicatrices & s'agrandissent la bouche pour paroître plus belles. Quand le roi veut faire la guerre, il assemble son conseil dans un bois où l'on fait une fosse & où chacun baisse la tête pour dire son avis. Puis quand la résolution est prise, le prince les assure que le fossé qu'on fait combler ne découvrira pas le secret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette coutume est singulière, mais elle est innocente & elle réussit : aucun d'eux ne trahit jamais le secret. Long. 5. lat. 13. ( C. A. )

\* § ALECTRYOMANCIE, ( *Hist. des superst.* )  
1°. Ammien Marcellin ne dit point que ce fut par l'*Alectryomancie* que Fiduflus, Irenée, Pergamius, ( & non pas *Bergamius*, comme écrit le *Dict. des sciences* &c. ) & Hilaire cherchèrent quel seroit le successeur de Valens, mais par la *Dactyliomancie*, ou divination par l'anneau, comme le prouve la confession même d'Hilaire.

2°. La confession d'Hilaire n'a point été rapportée par Zonare, ( ou *Zonaras*, comme écrit le *Dict. des sciences*, ) mais par Ammien Marcellin.

3°. La divination où l'on employoit un anneau & un bassin est justement la *Dactyliomancie*, & non la *Nécyomancie*, ou *Nécromancie*, qui se pratiquoit par l'évocation des morts.

§ ALENÇON, ( *Geogr.* ) passe pour la troisième ville de Normandie, & est l'une des trois où il y a généralité.

Pierre de France, fils de S. Louis, eut en partage le Comté d'Alençon, qui à sa mort en 1283, fut donné à Charles, second fils de Philippe le hardi. Ce duché fut réuni à la couronne en 1525 à la mort de Charles de Valois. Dans la paroisse de Notre-Dame, sont les tombeaux des ducs d'Alençon. On voit encore le vieux château, où ils faisoient leur résidence : cette généralité comprend quatre pays, le pays d'Auge, d'Houlme, Liévin & la campagne d'Alençon. ( C. )

§ ALENTEJO, ( *Geogr.* ) grande province de Portugal, qui s'étend du sud au nord, depuis les montagnes d'Algarve jusqu'aux frontières de l'Estramadure Portugaise, dans un espace de cinquante lieues ; & de l'est à l'ouest, depuis la mer & le Tage jusqu'aux frontières de l'Estramadure Espagnole & de l'Andalousie, dans un autre espace de quarante lieues. Elle a de vastes plaines très-propres à l'agriculture, & des côteaux très-propres au vignoble, qui sont tous très-négligés par l'indolence des Portugais. Les huiles & les fruits y abondent, ainsi que le gibier & le poisson. On y trouve des marbres de différentes couleurs, & on y fabrique une fayance estimée, dont le grand débit se fait en Espagne. Cette province est fort peuplée : on y comptoit en 1732, 260000 personnes. Elle se partage en huit juridictions, & renferme quatre villes du quatrième ordre, quatre-vingt-huit petites villes ou bourgs, & trois cens cinquante-cinq paroisses. L'*Alentejo* fait un grand tiers du royaume de Portugal. ( C. A. )

ALENUPIGON, ( *Geogr.* ) lac de l'Amérique septentrionale, dans le pays des Asiniboels, au Canada. Il appartient aux Anglois, & est précisément sur les frontières de leurs possessions. Les rivières de Perrai & d'Alemipissoki sortent de ce lac. ( C. A. )

ALÉON, ( *Myth.* ) fils d'Atrée, est un de ceux qu'on a appelé *Dioscures*, avec Melampus & Eumolus ses freres. ( + )

ALESA, ( *Geogr.* ) ancien nom d'une ville de Sicile, aujourd'hui le bourg de *Tofsi*, dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus*, & aujourd'hui *Pittineo*. Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires : car on dit que dans le tems qu'elle étoit très-calme, si on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu-à-peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfermer jusqu'à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué :

*Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,  
Tibia quem extollit : cantu saltare putatur,  
Musicus & ripis latans excurrere plenis.*

Une imagination bien échauffée, un cœur bien tendre, bien sensible aux doux accens d'une flûte maniée par Blavet, auroient pu voir de nos jours le même miracle. ( C. A. )

ALESENSIS, ALENSIS, ALISENSIS PAGUS, ( *Geogr. du moyen âge.* ) l'Auxois en Bourgogne. Ce *pagus* tire son nom de l'ancienne Alife, célèbre par le siège qu'elle soutint contre César, & dont la prise couronna ses exploits dans les Gaules. D'*Alesia* s'est formé le nom François d'*Aussois*, *Aulsois*, & *Auxois*.

Cette ville étoit la capitale des Mandubiens, peuples de la république des Eduens, dont le district s'étendoit depuis Saulieu à Duessime, douze lieues du sud au nord, & d'Avalon à Chanceaux, treize lieues de l'ouest à l'est. Le Duessimois dans la suite fit un canton séparé de l'Auxois, nous en parlerons en son article. L'Avalonois même en dépendoit ; mais il fit aussi un comté particulier, dont on fera mention.

Le *pagus Alesensis* renfermoit Semur, Flavigny, Montbard, ville très-ancienne, mont saint Jean, Arnai, Pouilli, & tout le pays depuis ce bourg à celui d'Epoisses. Voyez chacun de ces lieux à leur article.

Dans la vie de saint Germain, écrite par Fortunat, ce *pagus* est nommé *Alesensis* : dès le neuvième siècle, il eut le titre de comté, & fut possédé par Manassés de Vergy, qui étoit aussi comte de Dijon.

Ces deux comtés passèrent à ses descendants. Raoul de Vergy, un de ses petits-fils, fut comte d'Auxois & du Duefmois. Aimo se qualifie en 1004, administrateur de la chose publique dans ces comtés : *administrator rei publicæ comitatûs Alstensis & Dufmensis*. (Maison de Vergy, par Duchêne, pag. 45. pr. in-fol.) Valon de Vergy eut cette même qualité en 1055. Après la mort du comte Letalde, Eudes I. duc de Bourgogne, unit le comté d'Auxois à son duché en 1082.

Saint Agricole, que le peuple appelle saint *Arille* ou *Are*, né au territoire d'Auxois, devint évêque de Nevers sous Gontran. (Coquille, p. 36. éd. 1612. in-4°. Martyrol. Autiff. p. 50.)

Thierry II. & la reine Brunehaut résidoient en 598 à Epoiffes, où ils avoient une maison royale, *Spinia*, *Espiffia*. Saint Colomban qui parloit aux rois avec un zèle d'Elie, y vint trouver le roi, & reçut un ordre de la reine de sortir du royaume : c'est la première espèce de lettre de cachet dont il soit fait mention dans notre histoire. (V. hist. de Fr. t. III. D. Mab. sac. Bened. 2.)

La Maison-Dieu d'Epoiffes fut donnée par Hilduin, évêque de Langres, à l'abbaye de Moutier-saint-Jean en 1200. (V. Gal. chr. t. IV. p. 196. pr.) près d'Epoiffes est le *Brocaria* des anciens, que M. le Tors, lieutenant civil & criminel à Avalon, a prouvé être la *Boucherasse*, hameau de la paroisse de Trevilli sur le Serin, près de Montréal.

Le fondateur de l'abbaye de saint Prie en 721, désigne Flavigny en Auxois, dans un territoire particulier, nommé *Bornay*; *Flavinicum in pago Alstensi in agro Burnacense*. (Hist. de Bourgogne, in-fol. t. I. p. 1. pr.) Le pape Jean VIII. fit la dédicace de cette église en 877 (Gal. chr. t. IV. p. 455.)

Varré fait mention dans son testament de plusieurs villages, situés dans ce canton; tels que *Miseri*, *Meseriaticum*; *Saifferey*, *Censiacum*; *Lavau*, *Vallinse*; *Charigni*, *Cariacum*; *Darcey*, *Darcium*; *Giffey*, *Gessiacum*; *Lugni*, *Luviniacum*. Ce testament fut passé en 721, selon D. Mab. à Semur (*datum Sinemuro castro*), qui est à présent la capitale de l'Auxois. Semur est appelé *Sinemuris in Auxeto* dans un acte de l'abbaye d'Againe 2. Poillenai ou Poullenai, *Poliniacum* & Poifeul, *Puetoli*, furent donnés à l'abbaye de Flavigny en 748. (Gal. chr. t. IV. p. 358.)

Le cartulaire de Flavigny que j'ai consulté, fait connoître en 768 *Marfilli* & *Myard-de-Lafaye*, donnés par Pierre de Viteaux; Poifeul, Vefvre, Menetreux-le-Pitois, Magni près Semur; *Marfiliacum*, *Myardis*, *Puteoli*, *Vabra*, *Menestriolum*, *Manneum in pago Alstense*. Semnon, curé de saint Euphrone, cite un habitant d'*Alise* devant le prévôt de Flavigny en 812. *S. Euphronii fanum*. (Voyez D. Viole, vie de sainte Reine.)

Munier nous a conservé une chartre de Charles le Chauve, où il est fait mention de Blancey, cédé en partie à l'abbaye de saint Symphorien d'Autun en 864, *Blansiacum in pago Alstensi*.

Le cartulaire de saint Benigne, marque Salmaise & Verrey dans l'Auxois: *castrum Sarmacum*, *Sarmatia*, & *Vitriacum*, sous la vingt-deuxième année du règne de Charles le Chauve. En 1031, il y eut un prieuré de fondé à Salmaise, où les ducs de Bourgogne de la première race avoient un château.

Richard le justicier aimoit le séjour de Pouilli en Auxois, *Polliacum*, *Puliacus*, *Poilleyum*, comme un lieu de plaisance. La chapelle de Notre-Dame y fut bâtie 1061. Pouilli fut vendu au duc Hugues IV. qui y fit bâtir un château. (Perard, pag. 498.) Voyez **POUILLI**, *Suppl.*

Flooard, dans sa chronique, dit que Mont-saint-Jean, *castellum Montis S. Joannis in comitatu Alstensi*, fut assiégé & pris par le roi Raoul en 924, sur Re-

naud de Vergy. (Maison de Vergy, page 30. pr.) Voyez **MONT-SAINT-JEAN**, *Suppl.*

Achard, quarante-septième évêque de Langres, réunit à Moutier-saint-Jean les églises de Corfaint, *Corpus-sancti*; de Montbertaut, *Mons-Bertaldi*; *Asnieres*, *Asneria*; Ricey, *Riccium*, si connu par ses vins & ses fromages; & Nuys, *Nuidis*. (Gal. chr. t. IV. p. 547.)

Gautier, évêque d'Autun, de sa propre autorité en 992, unit à l'abbaye de Flavigni les églises de Haute-Roche, *Alta-Rocha*; de Jailly, *Jaliacum*; de Villi, *Vuidiliacum vel Villicum*; Chanceaux, *Cancellum*; Poifeul-la-ville, *Puteoli*; l'isle sous Montréal, *Insula*; ce bourg, où des cordeliers furent établis en 1471, est nommé dans le *Gallia. chr. de Robert*, in-fol. p. 215, *insula in Mandubiis sub Monte regali*; Massingi-les-Semur, *Massingiacum*; Cessy, *Sitiacum*; Fain, *Fanum*; Blaisi, *Blasiacum*. (Voyez hist. de Bourg. in-fol. t. I. p. 24. pr.)

Arnai-lè-Duc, où fut fondé un prieuré de Bénédictins en 1088, étoit en Auxois, *Arnetum*, *Arnacum*. V. ci-après, **ARNAI**. Il est aussi souvent parlé dans les titres du IX, X & XI siècles de Thil ou Til en Auxois, *castrum Tilium*, *Tilum*, *Teium*: Hugues l'abbé possédoit le château en 886. Miles de Thil dota le prieuré de Precy en 1018: Jean de Thil, connétable de Bourgogne, fonda sur la montagne de Thil à l'opposite de son château, une collégiale en 1340.

Montréal, *Mons Regalis*, est ancien: on croit que les rois de la première race y avoient une maison de plaisance, d'où lui vient son nom. Le duc Robert I. y établit une collégiale en 1068; elle fut enrichie de plusieurs terres en 1170 par Anseric de Montréal, sénéchal de Bourgogne. Il y a un ancien prieuré de l'ordre de saint Augustin de chanoines réguliers, possédé actuellement par M. Mynard, homme de lettres très-instruit. Cette petite ville a donné le nom à une ancienne maison alliée à celle de Bourgogne. Voyez **MONTREAL**, *Suppl.* sur lequel le prier m'a envoyé un bon mémoire qui m'a servi pour cet article.

Montbard, est un lieu d'une haute antiquité: il obtint le droit de commune du duc Hugues en 1221: *castrum Montisbarri, de Monte Barro*. (Voyez Perard, p. 419.) Voyez ci-après **MONTBARD**.

Humbert, évêque d'Autun, confirma en 1142 à l'abbaye de Fontenai, nouvellement fondée, près de Montbard, *Fontenetum*, les donations faites des granges de Jailli & de Flacey, *grangia Jailiaci & Flaciaci*.

Le Réomans, in-4°. pag. 188, 191. indique au XII. siècle quelques villages de l'Auxois, *Asiacum*, Aizy, sous Rougemont; *Besfontis*, que je crois être Buffon, devenu si célèbre par le seigneur actuel; *Asneria*, *Asnieres*; *Curtannacum*, Coutemoux; *Tifiacum*, Tifi; *Suenciaticum*, Censy; *Teliacum*, Talleci; *Byrreium*, Bierri, aujourd'hui Anstrude.

Une bulle du pape Anastase, nommé précisément sous Thil, *Prisciaticum*, dont le prieuré fut uni à l'abbaye de Flavigni en 1154. La même bulle fait mention de Grignon, *castrum Griniacum* ou *Grignonis*; de Chanceaux, *de Cancellis*, Perard, p. 237. Touillon, *castrum Toilonum vel Tulioni*, fut uni à l'église d'Autun, sous l'évêque Etienne: le pape Pascal lui en confirma la possession en 1186. (Voyez Gal. chr. t. IV. p. 88. pr.)

Le cartulaire de Flavigni indique encore en Auxois, au X ou XIII siècle les villages de Nailli, *Nallaium*, *Nauliacus*, où il y avoit un hospice ou Maison-Dieu avant l'an 1228; *Lantilli*, *Lantilliacum*; *Grisigni*, *Grisiniacum*; *Bussi-le-Grand*, *Buxiacum*, où le fameux Roger, comte de Rabutin avoit un beau château, & où pendant sa disgrâce, il a composé plusieurs ouvrages; *Frolois*, *Frollesium*,

*Frolletum*, *Froliacum*, baronnie très-connue par ses anciens & puissans seigneurs; Saigni, *Saigniacum*; vieux-château, *vetus castrum*, lieu ancien du domaine des ducs de la première race; S. Thibaut, où fut fondé un prieuré au XII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de S. Beurri, & dont l'église fut bâtie par le duc Robert II. *S. Theobaldi cella*, la vallée de saint Thibaut est renommée par la fertilité de son terroir & l'excellence de ses grains.

Giffey-le-vieux, *Giffeyiacum*, porte des marques de son ancienneté, par une petite colonne qui est au milieu du jardin du château, sur laquelle on lit: *Aug. sacr.* Les médailles du haut & du bas empire qu'on trouve en ce lieu, prouvent qu'il étoit connu du tems des Romains. Le pere du seigneur de Giffey (M. de Riollet), qui est curieux d'antiquités, a fait une petite collection de médailles Gauloises & Romaines, trouvées dans les environs.

Cinq médailles d'argent d'Antonin, de Marc-Aurele & de Probus qui étoient dans des tombeaux de pierre, déterrés à Arcenai, près Saulieu en 1771, par le seigneur (M. de Conighan) qui me les a données, marquent assez l'antiquité de ce village, qu'on croit avoir été autrefois le cimetière public de ce canton.

Les titres du château de Mont-saint-Jean, font connoître au X<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècle, Ormancey, Noidan, Thoisy, la Motte, Charni, fameux par ses braves & puissans comtes de Charni, & par sa forteresse; Thorey, sous Charni; *Ormancedum*, *Noidaneum*, *Otoiseium*, *Charneium*, *Thorre vel Thorreyum*: le curé de Thorcy (M. Pasquier), homme de goût & instruit, a découvert sur ses montagnes, des morceaux curieux de pétrifications: M. Foisset, amateur de l'histoire naturelle, curé de la Motte, son voisin, en a rassemblé une nombreuse collection de toute espèce, trouvées dans les environs.

Le Val-Croissant, *Vallis Crescens*, prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, fut fondé en 1216 par Guillaume de Mont-saint-Jean. (C.)

§ ALESSIO, ALESSO ou ALESSIS, (Géog.) ville de la Turquie Européenne dans l'Albanie, sur le golfe adriatique, à l'embouchure du Drin, & au sud-ouest d'Albanopoli. Elle a un fort & un évêché suffragant de Durrazzo. Le tombeau du fameux Scanderberg, roi d'Albanie, qui y mourut en 1467, a rendu cette ville célèbre. (C. A.)

ALET ou ALETH, (Géog.) en latin, *Electa*, *Electum*, *Aletha*, ville de France dans le Bas-Languedoc, au comté de Razès, est située au pied des Pyrénées, sur la rivière d'Aube. Il y a des ruisseaux aurifères dans ses environs, & des bains qui ont quelque réputation. Cette ville fut érigée en évêché en 1319 par le pape Jean XXII. Le diocèse d'Alet n'a que 80 paroisses, & son évêque est suffragant de Narbonne. L'évêque Nicolas Pavillon, oncle de Pavillon l'académicien, s'est distingué dans le dernier siècle par son zèle & sa rare piété; on lui doit le rituel d'Alet, un des mieux faits qu'on connoisse en ce genre. M. de Chanterac, aujourd'hui évêque de la même ville, vient de le faire réimprimer avec l'éloge de l'auteur. (C. A.)

\* § ALEUROMANCIE, (Hist. des superstitions.) cette espèce de divination se faisoit avec de la farine de bled, à la différence de l'alphtomancie qui se faisoit avec de la farine d'orge. On n'ignore pas absolument de quelle manière on disposoit cette farine pour en tirer des présages. On menoit aux prêtres ou devins les esclaves soupçonnés de larcin; les prêtres leur donnoient une croute de pain enchanté fait avec de la farine de bled, & si elle leur demouroit dans la gorge, c'étoit une preuve qu'ils étoient coupables.

ALEXANDRE, roi de Syrie, (Hist. de Syrie.) fut un de ces instrumens dont la politique se sert

pour arriver à son but. L'obscurité & l'incertitude de sa naissance, qui devoient le laisser languir dans la bassesse, préparèrent son élévation. Héraclide, chassé de Syrie, s'étoit retiré à Rome, où il éleva ce jeune homme sous le nom d'*Alexandre*, fils d'Antiochus Epiphane. Le sénat ferma les yeux sur une imposture dont il espéroit profiter. Il lança un décret pour placer le jeune aventurier sur le trône de Syrie: on lui donna une armée pour appuyer ses prétentions: Démétrius, qui vint à sa rencontre, le combattit & remporta la victoire. Mais abhorré de ses sujets, qui se rangerent sous les drapeaux de son ennemi, il tenta la fortune d'un nouveau combat, où il perdit la vie. *Alexandre*, devenu paisible possesseur du trône de Syrie, s'appuya de l'alliance de Ptolomée, qui lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Cet usurpateur porta sur le trône tous les vices, & assoupi dans les débauches, il se reposa du soin de l'administration sur Ammonius, ministre sans pudeur & sans capacité; le fils & la sœur de Démétrius furent les premières victimes immolées à ses soupçons, & ce fut le prélude du carnage qui arrosa la Syrie du sang des plus illustres citoyens. Aux cris de tant d'innocens égorgés, une armée nombreuse de mécontents se rangea sous les ordres du jeune Démétrius, qui saisit l'occasion de recouvrer l'héritage de ses peres. Ptolomée informé de l'orage suspendu sur la tête de son gendre, arme pour la dissiper, il entre dans la Cilicie avec un appareil si formidable qu'*Alexandre* craignit qu'il ne s'en rendît le maître, & pour prévenir son ambition, il eut l'ingratitude d'attenter contre sa vie. Ptolomée, indigné de cette perfidie, lui déclare la guerre; il se présente devant Antioche dont les habitans lui ouvrent les portes. Ammonius, qui avoit tout à redouter de ses vengeances, fut puni par le peuple, qui l'arracha de sa retraite pour le mettre en pièces. Ptolomée, proclamé roi de Syrie par la voix publique, eut la modération de refuser ce titre. Il exhorta les Syriens de rentrer sous l'obéissance du jeune Démétrius, qui n'avoit point hérité des vices de son pere Antiochus. Sa recommandation eut un plein succès, & aussitôt l'armée de l'imposteur jura fidélité au descendant de ses légitimes maîtres. *Alexandre* au bruit de cette révolution, fortit du sommeil où il étoit plongé. Il marche contre Antioche, & semble ne vouloir faire de la Syrie qu'un bûcher & des déserts. Les deux armées engagent une action sanglante, & *Alexandre* vaincu s'enfuit seul, avec précipitation, dans l'Arabie, se flattant de trouver un asyle auprès d'un roi qu'il croyoit son ami, & qui fut son assassin. Ce prince, infraacteur des droits de l'hospitalité, lui fit trancher la tête qu'il envoya comme un don précieux à Ptolomée. (T-N.)

ALEXANDRE, (Hist. de Syrie.) Ptolomée Phiscon, roi d'Egypte, voulant se venger de Démétrius, roi de Syrie, se servit d'un frippier d'Alexandrie, nommé *Alexandre*, qui eut l'adresse de se faire passer pour le fils d'*Alexandre* Bala, dont il réclama l'héritage. La conformité de l'âge, de la taille & des traits, favorisèrent son imposture: Phiscon lui fournit des troupes & de l'argent pour appuyer ses prétentions. Dès qu'il parut dans la Syrie, les peuples, amateurs des nouveautés, le reconnurent pour leur roi sans examiner ses titres, dont le plus réel fut une victoire remportée sur Démétrius, qui, après sa défaite fut assassiné dans Tyr, où il avoit cru trouver un asyle. L'imposteur monta sur le trône aux acclamations d'un peuple séduit. Il se crut assez puissant pour ne pas s'affujettir à la honte d'un tribut annuel que Phiscon exigeoit comme une récompense du secours qu'il lui avoit fourni: la guerre fut rallumée. Les Egyptiens entrèrent en Syrie, où ils remportèrent une grande victoire.

*Alexandre*

*Alexandre* qui avoit vu tailler ses troupes en pieces, enleva les richesses du temple de Jupiter pour lever une nouvelle armée. Mais cette ressource excita l'horreur des peuples, qui crurent que ce sacrilege avoit rompu le frein de leur obéissance. Ils endosserent la cuirasse, & la multitude, docile à la voix des chefs, se rangea sous leurs drapeaux. *Alexandre* abandonné, sauva sa vie par la fuite. Il fut pendant quelque tems errant & inconnu, mais enfin il fut pris & condamné à mort, non comme imposeur, mais comme un sacrilege, qui avoit dépouillé les dieux de leurs richesses. Il est plus connu sous le nom de *Zébina*, qui étoit celui de son pere. (T-N.)

ALEXANDRE I, (*Hist. d'Egypte.*) Ptolomée Phiscon, septieme roi d'Egypte de la race des Lagides, laissa trois fils, dont l'aîné, sorti d'une concubine, fut exclu du trône par le vice de sa naissance. Son pere, en mourant, légua son royaume à sa femme Cléopâtre, à condition d'y faire monter avec elle sur le trône celui de ses fils qu'elle en croiroit le plus digne. Une tendre prédilection la décida pour le plus jeune nommé *Alexandre*; mais le peuple respectant l'ordre de la nature, y plaça l'aîné, qui prit le nom de *Ptolomée Soter II*, mais plus connu sous le nom de *Lathyre*. Le souvenir de la préférence donnée à son puîné, le rendit ennemi secret de sa mere, qui se débarrassa d'un collègue si dangereux, en publiant qu'il avoit voulu attenter à sa vie.

*Alexandre*, qui avoit eu en partage l'île de Chypre, en fut rappelé par sa mere, qui l'associa au pouvoir souverain. *Lathyre* dégradé, ne tomba point dans l'abattement. Son courage resserré dans l'île de Chypre qu'on lui avoit abandonnée, s'élança dans la Palestine qu'il étonna par ses victoires & ses vengeances. Sa mere alarmée de ses prospérités, fit équiper une flotte & rassembla une armée de terre pour en arrêter le cours. *Lathyre* étoit assez puissant pour résister à tant d'efforts, mais cédant à la voix de la nature, il se reprocha de tourner ses armes contre une mere dont il ne pouvoit triompher que sans gloire, & qui le mettroit dans la cruelle nécessité de la punir. Il désarma & fut assez généreux pour s'abandonner à la discrétion d'une mere qui n'eut pour lui que les fureurs d'une marâtre. *Alexandre*, touché du sort de son frere malheureux sans être coupable, craignit d'être à son tour la victime d'une mere familiarisée avec le crime; & ce fut pour prévenir ses fureurs qu'il abdiqua l'autorité souveraine. Il fut bien-tôt rappelé de l'exil volontaire qu'il s'étoit imposé, par le peuple, qui, las d'obéir à une femme, demandoit un maître. *Alexandre* remonta sur le trône, où, jusqu'alors, il n'avoit eu que les décorations & l'ombre du pouvoir; il voulut en avoir la réalité. Sa mere trop ambitieuse pour partager le pouvoir, résolut de se débarrasser de l'importunité d'un rival, & comme elle se préparoit à le faire périr, elle fut prévenue par le prince qui la fit mourir.

*Alexandre*, qu'une espece de nécessité avoit précipité dans le plus affreux des crimes, excita l'horreur de la nation, dont il avoit été l'idole. Les Egyptiens crurent devoir venger la mort d'une femme qu'ils avoient abhorrée pendant sa vie; ils oublièrent ses crimes, & leur haine retomba sur le parricide qui, chargé des imprécations publiques, fut obligé de descendre du trône pour aller mendier un asyle chez l'étranger, où il fut assassiné par Nearchus Chéreas. (T-N.)

ALEXANDRE II, (*Hist. d'Egypte.*) second fils d'*Alexandre I*, fut élevé sur le trône d'Egypte par la protection des Romains, qui dispoient de ce

royaume que *Lathyre* leur avoit légué en mourant. *Bérénice*, fille unique de ce monarque, tenoit du privilege de sa naissance, un droit plus sacré; mais Rome, qui avoit usurpé le pouvoir de distribuer les sceptres, lui associa *Alexandre* pour régner conjointement avec elle; & pour détruire la jalousie du pouvoir, ils furent unis par le lien conjugal. Ce mariage, qui n'étoit point formé par leurs penchans réciproques, fut la source de leurs malheurs. La princesse toujours chagrine & mécontente, aigrit le caractère de son époux, qui ordonna de le débarrasser, par un assassinat, de ses importunités.

*Alexandre*, que ses talens naturels annoblis par l'éducation avoient rendu cher à ses sujets, devint l'objet de l'exécration publique, mais protégé par Sylla il jouit d'une longue impunité. Ce ne fut qu'après la mort du dictateur que les Egyptiens, humiliés d'obéir à un parricide, le précipiterent du trône pour y placer Aulete, fils bâtard de *Lathyre*. Le monarque dégradé se retira dans le camp de *Pompee*, trop occupé contre *Mitridate* pour lui accorder le secours qu'il sollicitoit. Il succomba sous le poids de ses chagrins, & mourut à Tyr au milieu des trésors qu'il avoit enlevés de l'Egypte pour tenter l'avarice des Romains. (T-N.)

ALEXANDRE LE GRAND, (*hist. anc.*) *Alexandre le grand*, troisieme du nom, fils & successeur de *Philippe* roi de Macédoine, naquit l'an du monde trois mille six cent quatre-vingt-dix-huit. Le nom de ce prince présente l'idée d'un héros qui maîtrise la fortune & dispose des événemens. Jamais roi ne le surpassa en magnanimité; jamais général ne remporta de victoires plus éclatantes, & ne fut mieux en profiter. Sa naissance fut marquée par plusieurs signes qui tous furent regardés comme autant de présages de sa grandeur future, & qu'on peut lire dans *Quintecurce* & *Plutarque*, peintres gracieux & fideles de ses traits qu'ils ont transmis à la postérité.

*Alexandre* n'eut pour ainsi dire point d'enfance; & dans l'âge où les hommes ordinaires ont besoin de s'instruire, ses questions & ses réponses annonçoient une parfaite maturité de raison. Indifférent pour tous les plaisirs, il n'eut de passion que pour la gloire, & tous ses penchans parurent tournés vers la guerre. Des ambassadeurs du roi de Perse l'ayant vu à la cour de *Philippe* s'écrierent: Notre roi est riche & puissant, mais cet enfant est véritablement un grand roi. Comme on le pressoit un jour d'entrer en lice pour disputer le prix de la course: Où sont les rois repondit-il, que vous me proposez pour émules? Son courage impatient de commander sembloit lui avoir révélé qu'il n'avoit pas besoin du secours de l'expérience. Les victoires de *Philippe*, en excitant son émulation, lui causoient un tristesse secrète; & quand on lui en apportoit la nouvelle, il se tournoit vers les enfans de son âge pour se plaindre de ce que son pere ne lui laisseroit rien de grand à exécuter. C'est à ce conquérant qu'on doit appliquer ce beau mot de *Cléopâtre*: le plus bel éloge d'*Alexandre* fut d'assujettir des villes & des royaumes, & de ne se réserver que la gloire de les donner.

Il n'avoit que seize ans lorsque son pere, occupé à faire la guerre aux Bizantins, lui confia pendant son absence les rênes de l'état. Les Médares, pleins de mépris pour sa jeunesse, crurent que ce moment étoit favorable pour recouvrer leur ancienne indépendance. *Alexandre* ayant pris leur ville, les en chassa, & après l'avoir repeuplée du mélange de différens peuples, il lui fit porter le nom d'*Alexandropolis*. Son courage long-tems oisif se déploya à la bataille de Chéronée où il eut la gloire d'enfoncer le bataillon sacré des Thébains. Ce fut autour de lui que se

rassemblerent les plus vaillans hommes, & que se fit le plus grand carnage. Le lieu où il avoit combattu étoit tellement jonché de morts, qu'il fut choisi pour celui de leur sépulture. Sa magnanimité surpassant sa valeur, les Macédoniens lui donnerent le nom de *roi* par excellence, & Philippe ne s'offensa pas de ce qu'on ne l'appelloit que le général. Cependant les noces de Philippe avec Cléopâtre, occasionnerent des troubles, dont *Alexandre* manqua d'être la victime. Olympias ambitieuse & jalouse voyoit avec chagrin une rivale qui venoit partager une couche qu'elle avoit occupée toute entière. Elle engagea *Alexandre* à venger son orgueil offensé, & dès lors il y eut des querelles fréquentes entre le pere & le fils. Philippe, dans un accès de colere, fut sur le point de tuer *Alexandre* qui pour éviter les effets de son ressentiment, fut obligé de se retirer en Epire où il passa quelque tems en exil avec sa mere. Il étoit dans sa vingtieme année lorsqu'il monta sur le trône de Macédoine vacant par la mort de Philippe assassiné par Pausanias. Il trouva son royaume en proie aux guerres intestines. Les nations barbares impatientes d'un joug étranger, firent éclater leur penchant pour leur prince naturel précipité du trône par Philippe. Les républiques de la Grece n'étoient pas encore assez façonnées à l'esclavage pour ne pas frémir au nom d'un maître. Les changemens opérés dans les provinces, les avoient peuplés de mécontents; & l'on passe aisément du murmure à la révolte. La jeunesse du nouveau roi faisoit croire qu'on pouvoit tout enfreindre avec impunité. Les généraux & les ministres épouvantés des orages prêts à fondre sur la Macédoine, conseilloyent à *Alexandre* de resserrer sa domination, & de rendre aux villes de la Grece leurs anciens privileges, comme un moyen infaillible de les captiver par le frein des bienfaits. Cette politique tendoit encore à prévenir le soulèvement des Barbares qui n'étant plus soutenus des Grecs mécontents, n'oseroient point sortir de l'obéissance: mais au lieu de suivre ces conseils timides, *Alexandre* n'écoula que sa magnanimité. Il savoit que l'indulgence pour des rebelles ne sert qu'à nourrir leur confiance, & à les rendre plus indociles. Il conduisit aussitôt une armée sur les bords du Danube, & par une victoire éclatante remportée sur Syrmus, fameux roi des Tribales, il retint dans le devoir tous les peuples d'en deçà ce fleuve: alors se repliant vers la Grece, il commença par dissiper la ligue que les peuples de Thebes avoient formée avec ceux d'Athenes. *Marchons d'abord contre Thebes*, dit-il à ses soldats, & lorsque nous aurons soumis cette ville orgueilleuse, nous forcerons *Démophile* qui m'appelle un enfant, à voir un homme sur les murs d'Athenes. Arrivé aux portes de Thebes, il voulut donner aux habitans le temps du repentir. Il leur envoya un héraut leur promettre un pardon illimité, s'ils vouloyent lui livrer les principaux auteurs de leur révolte; mais les Thébains ayant fait une réponse trop fiere pour des sujets, il prit & rasa leur ville. Six mille habitans furent passés au fil de l'épée, & trente mille furent condamnés à l'esclavage. *Alexandre* conserva la vie & la liberté à tous les prêtres; il eut la même vénération pour les descendans de Pindare; & la maison où ce poëte étoit né, fut la seule qui subsista au milieu de tant de débris.

Cette exécution sanglante excusée par la politique, fut suivie d'un vif repentir. *Alexandre* eut toujours devant les yeux les malheurs des Thébains. Ce prince superstitieux attribua toutes les disgrâces qui lui arriverent dans la suite à son excès de sévérité envers ces peuples: aussi ceux de ces infortunés qui survécurent au désastre de leur patrie & qui voulurent s'attacher à son parti, en reçurent mille bienfaits. Il fit grace à tous les fugitifs, & négocia avec les Athé-

niens qu'il invita à se soumettre de gré, ne voulant pas leur faire éprouver les mêmes malheurs. Après leur avoir pardonné, il leur recommanda de s'occuper des affaires du gouvernement, parce que, s'il venoit à périr dans l'exécution de ses vastes projets, il vouloit que leur ville donnât la loi à toute la Grece.

Après s'être ainsi assuré de la soumission des nations sujettes & tributaires, & avoir affermi son autorité, toutes les républiques de la Grece dans une assemblée libre, l'éurent pour leur général. Il songea à humilier la fierté des Perses, qui maîtres de l'Asie, avoient de tout temps ambitionné la conquête de la Grece; & qui même projettoient alors de la mettre à de nouvelles contributions. Avant de partir pour cette guerre importante, il donna audience aux principaux officiers des villes libres, & à tous les philosophes qui venoient le féliciter sur ses glorieux desseins. Etonné de ne pas voir Diogene, il daigna le prévenir par une visite; & après lui avoir fait les compliments qu'il eût dû en recevoir, il lui demanda s'il ne pouvoit rien faire pour l'obliger? Ce fut à cette occasion que ce cinique lui répondit qu'il ne lui demandoit autre chose, que de ne pas se placer devant son soleil. On dit qu'*Alexandre* admira cette réponse qui prouve que l'ame d'un philosophe fait résister aux promesses de la fortune.

Avant de se mettre en marche, *Alexandre* voulut consulter Apollon, soit que son esprit fût infecté des préjugés vulgaires, soit qu'il se fût assuré des oracles de ce dieu pour mener avec plus de facilité des soldats naturellement superstitieux. La prêtresse, en l'abordant, lui dit, *ô mon invincible fils!* Il la quitta sur le champ, s'écriant qu'il n'en vouloit pas davantage. Les historiens ne s'accordent pas sur le nombre de troupes qu'il conduisit en Asie. Les uns lui donnent trente mille hommes de pied & cinq mille de cavalerie; les autres trente-quatre mille fantassins & cinq mille chevaux. Ce fut avec cette armée peu nombreuse, mais composée de bons soldats, qu'il marcha à la conquête du plus florissant empire du monde contre un prince qui venoit le combattre à la tête de près d'un million d'hommes. Il fit aussitôt le partage de tous ses biens entre ses amis, ne se réservant que l'espérance avec l'amour de ses sujets, & le droit de leur commander. Il dirigea sa route par la Phrigie; arrivé à Ilion, il marcha avec respect sur les cendres de cette ville également célèbre par sa puissance & par ses malheurs. Il y offrit un sacrifice à Minerve, & fit des libations aux héros. Comme il en admiroit les ruines, quelqu'un lui demanda, s'il étoit jaloux de voir la lyre de Paris, *montrez-moi*, répondit-il, *celle dont se servoit Achille pour chanter les exploits des grands hommes.*

Après avoir franchi les bords escarpés du Granique sous les yeux & malgré les efforts d'une armée nombreuse, il prit Sardes le plus ferme boulevard de l'empire d'Asie; Milet & Halicarnasse eurent la même destinée. Un nombre infini d'autres villes frappées de terreur, se rendirent sans opposer de résistance. Ces rapides succès donnerent lieu à des mensonges qu'il n'auroit pas manqué d'accréditer, s'il eût prévu la vanité qu'il eut dans la suite de vouloir passer pour Dieu. On publioit que les montagnes s'aplanissoient devant lui, & que la mer docile retiroit ses eaux pour lui laisser un libre passage; mais *Alexandre* écrivit plusieurs lettres pour détruire ces prétendus miracles. Il n'ambitionnoit encore que les éloges avoués par les sages. Arrivé à Gordium, capitale de l'Asie mineure, il coupa le fameux nœud gordien auquel les oracles avoit attaché le destin de l'empire de l'Asie. La conquête de la Paphlagonie & de la Capadoce suivit de près la prise de Gordium; & sur ce qu'on lui apprit la mort de

Memnon le plus grand capitaine de Darius, il marcha à grandes journées vers les hautes provinces de l'Asie. Déjà Darius étoit parti de Suze, plein de confiance dans la supériorité du nombre de ses troupes qui montoient à six cens mille combattans. Ses mages, prêtres flatteurs, augmentoient encore ses hautes espérances, & tiroient les plus favorables présages des événemens les plus ordinaires. Ils lui promettoient la victoire la plus éclatante, & lui faisoient perdre tous les moyens de se la procurer.

Cependant *Alexandre* s'étoit emparé de la Cilicie abandonnée par son lâche gouverneur. Il étoit avec son armée sur les bords du Cydnus, lorsque la beauté des eaux & l'extrême chaleur l'inviterent à se baigner. Il ne fut pas plutôt entré dans le fleuve, que l'extrême fraîcheur des eaux glaça son sang & le priva de tout mouvement. Ses officiers le retirèrent aussitôt, & le porterent dans sa tente à demi-mort. Il eut à peine repris ses esprits, qu'il déclara à ses médecins qu'il préféroit une mort prompte à une tardive convalescence. Darius avoit mis sa tête à prix; aucun médecin n'osoit prendre sur soi l'événement d'un remède précipité. Philippe qui traitoit *Alexandre* depuis son enfance, fut le seul qui eut assez de confiance dans son art, pour se rendre à son impatience: mais tandis qu'il préparoit son remède, le roi reçut des lettres de Parménion le plus zélé de ses généraux, de ne point se confier à Philippe qu'il soupçonnoit de s'être laissé corrompre par les promesses de Darius qui lui offroient mille talens & sa fille en mariage. Cette lettre plongea le roi dans la plus grande perplexité. Il craignoit d'être accusé d'imprudencence s'il prenoit le remède qu'on lui disoit être un poison, ou d'être opprimé par l'ennemi sous sa tente, si sa santé tarδοit à se rétablir: mais tous ses doutes se dissipèrent en présence de Philippe. Il reçoit la coupe que lui présente ce médecin fidele, & la boit sans témoigner la plus légère émotion: il lui remit ensuite la lettre de Parménion. Cette héroïque assurance est un trait qui caractérise ce conquérant.

Après qu'il eut pris ce remède, *Alexandre* se fit voir à son armée. Il s'avança aussitôt vers les gorges de la Cilicie qui conduisent dans la Syrie. C'étoit le poste que ses généraux lui avoient conseillé d'occuper, parce que ces défilés ne pouvant recevoir une grande armée rangée en bataille, les Macédoniens & les Perses se mesureroient nécessairement à force égale.

Darius eut l'imprudencence de s'y engager. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il voulut retourner dans ces vastes campagnes de la Mésopotamie qu'il n'auroit jamais dû quitter; mais *Alexandre* s'étant présenté à sa rencontre, il fut obligé de ranger ses troupes en bataille dans un lieu qui, d'un côté resserré par la mer, & de l'autre par des montagnes escarpées, lui ôtoient tout l'avantage du nombre. Le Pinare qui coule de ces montagnes, rendoit sa cavalerie inutile. Mais si la fortune donna à *Alexandre* un champ de bataille avantageux, ce prince tira des secours plus grands encore de son génie pour la guerre. Comme il craignoit d'être enveloppé par un ennemi supérieur en nombre, il étendit son front de bataille depuis la mer jusqu'aux montagnes. Ses deux ailes étoient composées d'hommes forts & hérissés de fer. Se plaçant lui-même à la tête de la droite, il renversa l'aile gauche des ennemis, & la met en fuite. Lorsqu'il l'eut entièrement dissipée, il retourna sur ses pas au secours de Parménion qui défendoit l'aile gauche: rien ne put résister aux Macédoniens, encouragés par la présence d'un prince qui, malgré une blessure à la cuisse, se portoit dans tous les endroits où le péril étoit le plus grand. La victoire fut des plus éclatantes, & l'on peut dire qu'*Alexandre*

en méritoit tout l'honneur. Cent dix mille Perses restèrent sur le champ de bataille; toute la famille de Darius, sa mere, sa femme, & ses enfans, toute leur suite, tomberent au pouvoir du vainqueur, qui mit sa gloire à leur faire oublier leurs malheurs: après leur avoir fait dire que Darius, qu'ils pleuroient comme mort, étoit vivant, il les fit inviter à ne point se laisser abattre par la douleur, & les avertir de sa visite. Mais comme il étoit tout couvert de sueur, de sang & de poussiere, il désira sa cuirasse, & voulut prendre des bains chauds. *Allons*, dit-il à ses officiers, *allons laver cette sueur dans le bain de Darius*. Lorsqu'il y fut entré, & qu'il eut aperçu les bassins, les urnes, les buires, les phioles, & mille autres ustensiles tous d'or massif, & travaillés par les plus célèbres artistes; lorsqu'il eut respiré l'odeur délicieuse d'une infinité d'aromates & d'essences précieuses dont la chambre étoit parfumée, & que delà il eut passé dans la tente qui, par sa grandeur, son élévation & la magnificence de ses meubles, & par la somptuosité & la délicatesse des mets préparés pour le souper de Darius, surpassoit tout ce qu'il avoit vu jusqu'alors, il fut frappé d'étonnement, & ne put s'empêcher de dire, en se tournant vers ses officiers: *Celui qui présidoit ici étoit vraiment roi*. C'est le seul mot qui paroisse indigne d'*Alexandre*. Les ambassadeurs Perses qui l'avoient vu à la cour de Philippe, avoient une idée bien plus sublime de la vraie grandeur.

*Alexandre*, après s'être remis de ses fatigues, & avoir fait donner la sépulture aux morts, honneur qui fut rendu aux ennemis, voulut voir ses captifs, non pour jouir du spectacle de sa gloire, mais pour les consoler de leur infortune. Il eut pour Sisigambis, mere de Darius, les mêmes égards qu'il eût eu pour la sienne. Il entra dans la tente de cette princesse avec Ephestion, fils de sa nourrice, qu'il avoit toujours beaucoup aimé. *Alexandre* avoit des graces naturelles, mais il étoit d'une petite taille, & son extérieur étoit négligé. La reine le prenant pour le favori, adressa le salut à Ephestion: un eunuque l'avertissant de son erreur, elle se jette à ses pieds, & s'excuse sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. *Alexandre* la relevant aussitôt: *O, ma mere!* lui dit-il avec bonté, *vous ne vous êtes point trompée, celui-ci est aussi Alexandre*. « Certes, dit Quinte-Curce, s'il eût gardé cette modération jusqu'à la fin de ses jours, s'il eût vaincu l'orgueil & la colere dont il ne put se rendre maître, & qu'au milieu des festins il n'eût pas trempé ses mains dans le sang de ses meilleurs amis, ni été si prompt à faire mourir ces grands hommes auxquels il devoit une partie de ses victoires, je l'aurois estimé plus heureux qu'il ne s'imaginoit l'être, quand il imitoit les triomphes de Bacchus, qu'il remplissoit de ses victoires les rivages de l'Hellespont & de l'Océan: mais la fortune n'avoit point encore égaré sa raison; & comme elle ne faisoit que commencer à lui prodiguer ses faveurs, il les reçut avec modération; mais à la fin il n'eut pas la force de la soutenir, & fut accablé sous le poids de sa grandeur. Il est certain qu'en ses premières années il surpassa en bonté & en continence tous les rois qui l'avoient précédé. Il vécut avec les filles de Darius, princesses de la plus rare beauté, comme si elles eussent été ses sœurs; & pour la reine, qui passoit pour la plus belle personne de son siècle, il eut l'attention d'empêcher qu'il ne se passât rien qui pût lui déplaire: enfin il se comporta avec tant d'humanité, envers les princesses ses captives, que rien ne leur manqua que cette confiance qu'il est impossible au vainqueur d'inspirer ». Suivant Plutarque, *Alexandre* ne se permit pas même de voir la femme de Darius. Ce prince avoit coutume

d'appeller les dames Perfes, *le mal des yeux*. Il n'en usa pas de même avec la veuve de Memnon, cet excellent capitaine de Darius; mais ce fut à la sollicitation de Parménion, qui eut la bassesse d'être le ministre de son impudique maître.

Le succès de cette bataille, livrée aux environs d'Issus, ouvrit tous les passages aux Macédoniens. *Alexandre* envoya un détachement à Damas en Syrie, se saisir du trésor royal de Perse, & alla en personne s'assurer des ports & des villes maritimes le long de la Méditerranée. Plusieurs rois vinrent lui jurer obéissance, & lui remettre l'île de Chypre & la Phénicie, à l'exception de Tyr qui, fière de sa situation au milieu de la mer, forma la résolution de se défendre. *Alexandre* employa sept mois entiers au siège de cette ville, dont la prise forme une époque remarquable dans la vie de ce conquérant. Il eut à combattre tous les élémens, & il ne s'en rendit maître qu'après l'avoir jointe au continent, dont elle étoit séparée par une mer orageuse.

La prise de Tyr fut suivie de celle de Gaza, capitale de la Syrie. Cette nouvelle conquête lui coûta plusieurs blessures. Dans toutes ses expéditions, il eut la même sagesse, la même intrépidité & la même fortune. Il souilla cependant la gloire qu'il s'étoit acquise devant Gaza, par son inhumanité envers ce Bétis qui en étoit gouverneur. Il ne pouvoit reprocher à ce guerrier que sa résistance généreuse, & sa fidélité à son maître. *Alexandre*, oubliant dans ce moment les égards dus à la valeur, le fit mourir de la mort des coupables; & tandis qu'il respiroit encore, il lui fit passer des courroies à travers les talons, & l'ayant fait attacher à un charriot, on le traîna autour de la ville: il usa de cette barbarie à l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. C'est ainsi qu'Homère fit le malheur de Bétis, en louant son héros féroce dans ses vengeances.

*Alexandre* se rendit en Egypte, dont les peuples, fatigués de la domination des Perfes qui les traitoient en maîtres ambitieux & avarés, l'attendoient comme leur libérateur. Il s'avança vers Memphis qui, à la première sommation, ouvrit ses portes, tandis que ses lieutenans marchaient vers Peluse, qui lui montra la plus prompte obéissance. La révolution fut rapide. Les Perfes, épouvantés de cette défection générale, abandonnerent un pays qu'ils étoient dans l'impuissance de défendre. Mazaze, lieutenant de Darius, ne sauva sa vie & sa liberté qu'en livrant au héros Macédonien les trésors de son maître.

*Alexandre*, aussi politique que guerrier, étudia le caractère de ses nouveaux sujets, & profita de leur foiblesse pour affermir sa domination naissante. Il rétablit les anciennes coutumes & les cérémonies religieuses abolies par les Perfes. Les Egyptiens, gouvernés par leurs propres loix, & libres dans l'exercice de leur culte, oublièrent qu'ils avoient un maître. Cette nation, naturellement indocile, devint soumise & fidelle, dès qu'elle servit ses dieux suivant ses penchans. Cette conquête se fit sans effusion de sang. *Alexandre* paroît vraiment grand dans les moyens qu'il prit pour la conserver. Il savoit qu'un conquérant peut dévaster avec impunité tout un royaume, mais qu'il ne pouvoit abattre un autel ou un bois sacré sans exciter un bouleversement général. Pour plaire à ses nouveaux sujets, il affecta pour Jupiter Ammon le respect dont ils étoient pénétrés; mais avant d'aller consulter l'oracle de ce dieu, il s'assura d'une réponse favorable par des largesses prodiguées aux prêtres mercénaires. Ce voyage entrepris à la tête d'une armée, offroit les plus grands périls dans un pays où le ciel avare de ses eaux, fait du sol une masse de poussière & de sable. *Alexandre* ne fut point arrêté par l'exemple de Cambise qui, dans ce voyage, avoit perdu une armée de

cinquante mille hommes, qui fut ensevelie sous des montagnes de sable. Les Macédoniens prêts à périr dans ces contrées brûlantes, étoient tourmentés de la soif dont tous alloient expirer, sans un nuage qui modéra la chaleur, & leur fournit une pluie abondante. Cette pluie fut regardée comme un miracle opéré par Jupiter, en faveur du prince qui venoit visiter son oracle. Ce premier bienfait fut suivi d'un second vraiment merveilleux. Les vents avoient couvert de sable les bornes qui servoient de guides aux voyageurs, & les Macédoniens erroient sans tenir de route certaine, lorsqu'un essaim de corbeaux se présenta devant leurs enseignes, s'arrêtant de distance en distance pour les attendre, & les appelant par leurs croassemens pendant la nuit. *Alexandre* qui avoit regardé comme faux les premiers miracles, adopta ceux-ci, qu'il prétendoit donner pour marque de son origine céleste qui commençoit à flatter son ambition.

Le caractère de la divinité imprimé à ce conquérant, étoit le triomphe de la politique pour affermir son pouvoir sur un peuple superstitieux, accoutumé à adorer ce qu'il y avoit de plus vil: mais cet orgueil le rendit méprisable aux yeux des sages d'entre les Macédoniens: leur voix fut étouffée par les clameurs de la multitude; ils furent obligés d'obéir & de se taire. A son retour du temple d'Ammon, il voulut laisser dans l'Egypte un monument durable de sa puissance. Il choisit un espace de quatre-vingts stades entre la mer & les Palus Aaréotides, pour y fonder une ville qui de son nom fut appelée *Alexandrie*. La commodité de son port, les privilèges dont il la gratifia, les édifices dont il l'embellit, en firent une ville célèbre qui devint dans la suite la capitale de tout le royaume. Tandis qu'il en traçoit l'enceinte avec de la farine & de l'orge, suivant l'usage des Macédoniens, une multitude d'oiseaux de toute espèce en fit sa pâture. *Alexandre* qui faisoit tout servir à ses desseins, emprunta l'organe des prêtres pour déclarer au peuple crédule, que ce phénomène étoit un signe que toutes les nations s'y rendroient en foule.

Lorsqu'il eut établi son culte & affermi sa domination, il quitta l'Egypte, où il laissoit autant d'adorateurs que de sujets. Il en confia le gouvernement à Echile de Rhode, & à Pucette, Macédonien: il ne leur donna que quatre mille hommes pour faire respecter son autorité. Polémon fut chargé de garder les bouches du Nil avec trente galères. La perception des impôts fut confiée à Clémene; & par-tout il établit un si bel ordre, que l'Egypte pouvoit se flatter d'un calme durable.

Cependant Darius lui avoit écrit plusieurs lettres superbes, auxquelles il avoit répondu avec plus de fierté. Il en reçut une plus modeste de la part de ce prince, qui lui offroit autant d'argent que pouvoit en contenir la Macédoine, & pour dot de sa fille qu'il lui donnoit en mariage, toutes les terres & souverainetés d'entre l'Euphrate & l'Hellepont, pourvu qu'il voulût devenir son ami, & faire avec lui une alliance offensive & défensive. *Alexandre* communiqua cette lettre à ses officiers. Parménion ouvrant le premier son avis: *J'accepterois ces offres*, dit-il, *si j'étois Alexandre. Et moi aussi*, répartit *Alexandre* avec une fierté dédaigneuse, *si j'étois Parménion*. Il fit réponse à Darius que, s'il venoit le trouver, il lui donnoit sa parole que non-seulement il lui laisseroit son royaume, mais qu'il lui rendroit toute sa famille sans rançon; qu'en attendant il alloit au devant de lui pour le combattre. Il donna aussi-tôt ses ordres pour se mettre en marche, mais il fut arrêté par les obseques de Statira, femme de Darius, qui venoit de mourir en travail d'enfant. Les larmes dont il honora cette princesse infortunée exciterent

les soupçons jaloux de Darius, qui ne pouvoit s'imaginer que l'on pût avoir en sa puissance une femme si belle, sans en abuser. Ce fut à Gaugamele, bourg voisin d'Arbelle, à quelque distance de l'Euphrate, que se donna la seconde bataille. Darius étoit à la tête de huit cent mille hommes de pied, & de deux cent mille de cavalerie. Les généraux d'*Alexandre*, étonnés à la vue d'une armée si nombreuse, étoient d'avis de combattre pendant la nuit, qui cacheroit aux Macédoniens leur inégalité; mais il leur ferma la bouche, en leur disant qu'il ne déroboit point la victoire. L'ordre fut donné pour le lendemain, & il alla se reposer dans sa tente.

Quoique cette bataille dût décider de son sort, il ne témoigna aucune inquiétude. Son ame étoit si calme, qu'il dormoit encore à l'heure qu'il avoit marquée, pour ranger son armée en bataille. Ses Officiers, surpris de ne le point voir, se rendirent à sa tente, & le trouverent plongé dans un profond sommeil. Parménion l'appella plusieurs fois : *Comment Seigneur, lui dit-il, nous sommes en présence de l'ennemi, & vous dormez, comme si vous aviez vaincu ! Eh, mon ami, lui répondit-il avec bonté, ne vois-tu pas que nous avons effectivement vaincu, puisque Darius est présent, & qu'il nous exempte la peine de le chercher dans des plaines qu'il a changées en affreuses solitudes.* Après les avoir renvoyés à leurs postes, il prit son armure : c'étoit une double cuirasse de lin, bien piquée, qu'il avoit gagnée à la journée d'Issus; un casque de fer, mais plus brillant que l'argent le plus pur; son hausse-col étoit aussi de fer, mais tout semé de diamans. Sa cotte d'armes s'attachoit avec un agraffe d'un travail exquis, & d'une magnificence fort au-dessus du reste de son armure. C'étoit un présent que lui avoit fait la ville de Rhode, comme une marque de son admiration. Il avoit pour armes offensives une épée & une javeline. Lorsqu'il eut fait ses dispositions pour l'attaque, & qu'il eut excité le courage de ses soldats, il se fit amener Bucephale, cheval excellent, & qui lui avoit été d'une grande utilité : il s'y étoit d'autant plus attaché, que lui seul avoit sçu le dompter. Ce cheval, quoique vieux, n'avoit encore rien perdu de sa vigueur. Avant de prendre le poste qu'il étoit résolu de garder pendant la bataille, *Alexandre* fit paroître le magicien Aristandre, qui promit à l'armée le succès le plus favorable. Aussi-tôt la cavalerie, fière de le voir à sa tête, s'avance au galop, & la phalange Macédonienne la suit à grands pas dans la plaine. Mais avant que les premiers rangs fussent assez près pour donner, l'avant-garde des Perses prit la fuite. *Alexandre* profitant de ce coup de fortune, poursuivit avec ardeur les fuyards, & les renverse sur le corps de bataille, où il porte l'épouvante. Le roi ambitionnoit la gloire de prendre, ou de tuer Darius, qui paroïssoit au-dessus de son escadron royal, & qui se faisoit remarquer par sa fierté, & la magnificence de son équipage. Ses gardes firent une belle contenance; mais voyant de près *Alexandre*, qui renversoit les fuyards sur ceux qui opposoient de la résistance, ils imitent l'exemple de leurs compagnons. Quelques-uns, plus audacieux, jettent leur armes, & saisissant les Macédoniens au corps, ils les traînent sous les pieds de leurs chevaux, ils meurent eux-mêmes, satisfaits d'avoir fait de leur corps un rempart à leur roi. Darius se trouva dans une position terrible; il étoit, comme dit Plutarque, frappé du spectacle le plus effrayant. Sa cavalerie, rangée devant son char qu'elle vouloit défendre, est taillée en pièces, & les mourans tombent à ses pieds. Les roues du char, embarrassées par les cadavres & les blessés, ne peuvent se mouvoir. Ses chevaux percés, couverts de sang, n'obéissent plus à la main qui les guide. Sur le point d'être pris, il se précipite de son

char; il se met sur un cheval, & s'éloigne de cette scene de carnage. Il seroit tombé au pouvoir de son vainqueur, si Parménion, pressé par la droite des Perses, n'eût sollicité *Alexandre* de venir le dégager. La présence de ce monarque décida de la victoire, & son premier devoir fut d'en témoigner sa reconnaissance aux dieux, par des hymnes & des sacrifices. Il se fit ensuite proclamer roi de toute l'Asie. Magnifique dans les récompenses, dont il honora la valeur des officiers & des soldats, il voulut encore que tous les peuples de sa domination participassent à sa gloire. La liberté qu'il rendit aux républiques de la Grece, fut le premier monument de sa victoire. Toutes les villes de la Grece, que son pere & lui avoient détruites, furent rebâties par ses ordres. Ses bienfaits ne se bornerent point à la Grece; il envoya du champ de bataille une partie des dépouilles aux Crotoniates, en Italie, pour honorer la mémoire de Phail, qui, du tems de la guerre des Medes, avoit équipé une galere à ses dépens, & s'étoit rendu à Salamine, pour partager le péril des Grecs. Ce fameux athlete y acquit beaucoup de gloire; & ce furent ses concitoyens qui, long-tems après sa mort, en recueillirent les fruits.

*Alexandre* parcourut en vainqueur les provinces d'Arbelle & de Babylone, & sa marche avoit l'éclat d'une pompe triomphale. Il se rendit ensuite à Suze, qui étoit l'entrepôt de toutes les richesses de l'orient. C'étoit-là que se gardoient les trésors des rois de Perse. Il s'appropriâ cent cinquante millions d'argent monnoyé, & cinq cens mille livres de pourpre d'Hermione, qui se vendoit alors jusqu'à cent écus la livre. Une seule heure mit au pouvoir d'un étranger des richesses, que l'avarice des rois exacteurs avoit accumulées pour leur postérité. Le monarque conquérant eut la vanité de se faire voir sur le trône des Perses; & ce fut dans cette occasion, qu'il donna un nouveau témoignage de sa bonté compatissante. Le trône se trouvant trop élevé, un page lui apporta une table pour lui servir de marchepied : un eunuque de Darius, touché de ce spectacle, fondit en larmes. On l'interrogea sur la cause de sa douleur : *c'étoit sur cette table, répondit l'être dégradé, que mon maître prenoit ses repas.* *Alexandre* loua beaucoup sa sensibilité, & il auroit fait ôter cette table, sans Philotas, qui lui fit craindre qu'on ne tirât de sinistres présages d'un sentiment si généreux.

Après avoir réglé tout ce qui pouvoit assurer le calme dans cette ville pendant son absence, il la désigna pour être le séjour de la famille de Darius, à qui il ordonna de rendre les mêmes honneurs qu'elle recevoit dans les tems de sa première fortune. Avant de partir, il voulut rendre visite à la mere de ce prince infortuné; il lui témoigna des respects aussi affectueux, que si elle eût été sa propre mere : il la combla de magnifiques présens; & comme dans son compliment, il blessa quelques usages de Perse, il lui en fit les excuses les plus touchantes. Il dirigea sa marche vers Persepolis, siege des anciens rois, & capitale de tout l'empire. Cette ville lui ouvrit ses portes, sans s'exposer au danger d'un siege. Il eut de grands périls à essuyer, en franchissant des défilés qu'on avoit regardés jusqu'alors comme inaccessibles à une armée. Les délices du climat causerent une grande révolution dans ses mœurs. Ce héros sobre & tempérant, qui aspirait à égaler les dieux par ses vertus, & qui se disoit dieu lui-même, sembla se rapprocher du vulgaire des hommes, en se livrant aux plus sales excès de l'intempérance. Un jour qu'il étoit plongé dans une ivresse brutale, il s'abandonna aux conseils d'une courtisane qui avoit partagé sa débauche, & qui lui demanda, comme un gage de son amour, de réduire en cendres la demeure des anciens rois.

*Alexandre*, follement complaisant, quitte la salle du festin; & accompagné de son amante insensée, qui, comme lui, porte une torche enflammée, il met le feu au palais de Persepolis, qui, presque tout bâti de cedre, passoit pour la merveille du monde. Les soldats transportés d'une ivresse aussi furieuse, se répandent en un instant dans toute la ville, qui bientôt ne fut plus qu'un amas de cendres & de débris. Tel fut, dit Quinte-Curce, le destin de Persepolis, qu'on appelloit *l'ail de l'orient*, & où autrefois tant de nations venoient, pour y perfectionner leurs loix & leurs usages. Les adulateurs de la fortune de ce héros ont tâché d'adoucir l'horreur de cette action, en alléguant que la politique ne permettoit pas de laisser subsister une ville qui rappelloit aux Perses le souvenir de leur grandeur éclipsée. C'est ainsi que les adorateurs des caprices des rois érigent en vertus les excès de l'intempérance. *Alexandre*, plus sincère, & juge rigide de lui-même, en fut puni par ses remords, & il répondit à ses courtisans, qui le félicitoient d'avoir ainsi vengé la Grece: *Je pense que vous auriez été mieux vengés, en contemplant votre roi assis sur le trône de Xerxès, que je viens de détruire.*

Il sortit aussi-tôt de cette ville, qu'il venoit de changer en un affreux désert; & se mettant à la tête de sa cavalerie, il alla à la poursuite de Darius: il étoit impatient de l'avoir en sa puissance, non pour jouir du spectacle barbare de son malheur, mais pour faire éclater sa clémence & sa modération. Plutarque prétend qu'il fit cent trente-deux lieues en moins d'onze jours, ce qui est difficile à croire, dans un pays aride, & où il falloit traverser d'immenses solitudes qui ne produisent rien pour les besoins de l'homme. Ses troupes épuisées de fatigues, se livroient à des murmures séditieux, & faisoient même difficulté de le suivre. Sa dextérité à manier l'esprit du soldat, lui devint inutile; il fut sur le point d'en être abandonné. On manquoit d'eau depuis plus d'un jour, & on marchoit sous un ciel brûlant & avare de la pluie. L'exemple de sa patience contint les murmureurs. Un vivandier lui ayant présenté sur l'heure du midi de l'eau dans un casque, il rejeta un présent si délicieux, disant qu'il ne vouloit se défalser qu'avec ses troupes.

Arrivé à Thabas, aux extrémités de la Parthie, sur les confins de la Bactriane, on aperçut dans le fond d'une vallée une misérable charrette traînée par des chevaux percés de traits. Cette charrette portoit un homme couvert de blessures, & lié avec des chaînes d'or; c'étoit Darius. Ce prince infortuné, depuis la journée d'Arbelle, avoit erré de province en province, jusqu'au moment qu'il fut assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane, qui crut par cet attentat s'approprier le reste de ses dépouilles. *Alexandre* ému de ce spectacle, donna un libre cours à ses larmes: il ne put voir en cet état le monarque de toute l'Asie, que ses peuples, quelque tems auparavant, avoient révéré comme un dieu, & qui s'étoit vu à la tête d'un million d'hommes dévoués à le défendre. Il détacha cette riche cotte d'armes, dont les Rhodiens lui avoient fait présent, & en couvrit le cadavre. Après lui avoir fait rendre les honneurs funebres avec la magnificence usitée chez les Perses, il se mit en marche pour le venger. Le parricide Bessus ne put échapper à son activité; il fut pris à quelque distance du Tanais. Ses officiers, qui avoient été ses complices, le trahirent. On le conduisit chargé de chaînes à *Alexandre*, qui lui reprocha son crime avec une éloquence forte & vertueuse: *Monstre*, lui dit-il, comment as-tu pu te livrer à la férocité d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, & de le percer des traits qu'il t'avoit mis aux mains pour le défendre? Dépose ce diadème que tu ambitionnois

comme le prix de ton exécration parricide. Bessus fut remis entre les mains d'Oxatre, frere de Darius, qui le fit expirer dans des tourmens proportionnés à son crime.

*Alexandre* n'ayant plus de rivaux à combattre, ne s'occupa que des moyens de captiver le cœur de ses nouveaux sujets. Les larmes, dont il avoit honoré les cendres de Darius, ses égards respectueux pour la mere de ce prince, & pour sa famille, qu'il combloit chaque jour de nouveaux bienfaits, les avoient heureusement prévenus en faveur de sa domination; & comme il favoit que les hommes reglent leurs affections sur le degré de conformité que l'on a avec eux, il adopta les usages des Perses, comme il avoit fait ceux des Egyptiens. Il se fit faire un habit moitié mede & moitié perse; & pour prix de cette condescendance, il engagea ces peuples à se dépouiller de leurs mœurs antiques, pour se façonner à celles des Macédoniens. Il se flattoit par cet échange de confondre les vainqueurs avec les vaincus, & d'étouffer ces antipathies naturelles, qui naissent d'une origine différente. Ce prince, plus ambitieux du titre de protecteur des hommes, que de celui de leur conquérant, fonda des écoles pour trente mille enfans Perses, qui devoient être formés dans tous les exercices de la Grece. Cette politique eut un succès si heureux, que ces nouveaux sujets, en se dépouillant des vices inhérens à leur nation, perdirent le souvenir de leurs anciens maîtres, & qu'ils se porterent à lui obéir avec autant de zèle, que les Macédoniens même, qu'ils égalerent encore en courage.

*Alexandre* s'étant approché du Tanais, fit défense aux Scythes, qui habitoient sur ses bords, de jamais passer ce fleuve, ni de faire des incursions sur les terres de sa nouvelle domination: ces peuples superbes, nourris dans l'indépendance naturelle, furent étonnés d'entendre un homme qui leur dictoit des loix; & après lui avoir fait une réponse fiere & dédaigneuse, ils se décidèrent pour la guerre; mais la fortune seconda mal leur courage. *Alexandre*, après les avoir vaincus, bâtit une ville à quelque distance du Tanais, & il mit une garnison puissante, pour réprimer les brigandages de ces barbares. Les remparts de cette ville, la seconde qu'il fit appeller *Alexandrie*, furent commencés & finis en dix-sept jours. Il en bâtit six autres aux environs de l'Oxus, qui, s'étant unies par les liens de la confédération, donnerent pendant long-tems la loi à tous les pays voisins.

*Alexandre* insatiable de gloire, vouloit dominer par-tout où il y avoit des hommes. Son ambition enflammée par ses succès, ne connoissoit pour bornes de son empire, que les limites du monde. Les vastes régions de l'Inde, dont le nom étoit à peine connu, lui parurent une conquête digne de son courage. Il en prit la route, & pour n'être point embarrassé dans sa marche, il fit brûler tous ses bagages. Porus, un des rois de ce pays, s'avança sur les bords de l'Hydaspe, avec une armée qui combattoit avec courage, & qui ne put éviter sa défaite. Ce prince tomba au pouvoir de son vainqueur, qui mit sa gloire à le rétablir dans son ancienne dignité. *Alexandre*, après ce premier succès, parcourut l'Inde, moins ennemi que comme le maître de la terre, dont il regle les destinées. Dispensateur des trônes, il y élève ceux qui s'abaissent devant lui, & en précipite ceux qui défient ses vengeances. Enfin cédant aux prieres & aux larmes des Macédoniens, fatigués de leurs longs travaux, & jaloux de revoir leur patrie, il ne passa pas le Gange. Ce fleuve, un des plus considérables de l'Inde, fut le terme de ses courses. Ses bords étoient défendus par une armée de deux cens vingt mille hommes, de huit mille

charriots & de six mille éléphants dressés à la guerre. Il érigea, suivant l'usage des anciens conquérans, des autels en l'honneur des dieux, & avant de revenir sur ses pas, il fit jeter dans les campagnes de Gange des mors de bride d'une grandeur & d'un poids extraordinaires. Il ordonna encore de construire des écuries, dont les mangeoires sembloient avoir été plutôt destinées pour des éléphants que pour des chevaux. Plutarque cite cette anecdote pour accuser de vanité le héros; mais *Alexandre* pouvoit être guidé par la politique d'exagérer l'idée qu'on doit se former des Macédoniens. C'étoit un moyen d'inspirer plus de terreur aux peuples naturellement indociles, en leur faisant craindre d'avoir à combattre des ennemis dont les chevaux étoient si monstrueux.

Le monarque conquérant fit équiper une flotte, sur laquelle il s'embarqua pour gagner la mer des Indes. Après sept mois de navigation sur différens fleuves, pendant lesquels il fit des descentes fréquentes, cherchant par-tout de nouveaux dangers & de nouvelles victoires, il jouit du spectacle de cette mer qu'il regardoit comme la barrière du monde. Après y avoir navigué quelques stades, il se fit mettre à terre pour examiner la nature de la côte, il offrit plusieurs sacrifices aux dieux; les conjurant qu'après lui aucun mortel ne portât plus loin ses armes. Il ordonna à ses amiraux de conduire la flotte par le golfe Persique & par l'Euphrate: pour lui il revint par terre à la tête de sa cavalerie, composée de six vingt mille chevaux, dont il ramena à peine le quart. Cette perte qui ne diminua pas sa confiance, n'excita aucun peuple à se révolter; & monarque paisible dans une terre étrangère, il imita pendant sa route les triomphes de Bacchus qu'il s'étoit proposé pour modèle dans toutes ses expéditions.

Dès qu'il fut rentré dans la Perse, il s'affujettit à l'usage des anciens rois, qui, au retour de leurs voyages, distribuoient une pièce d'or à chaque femme. Il s'appliqua ensuite à effacer toute distinction entre ses anciens & nouveaux sujets; & comme tous n'avoient qu'un seul & même maître, il voulut que tous fussent soumis aux mêmes loix & aux mêmes obligations. Il étoit impossible de discerner lequel lui étoit le plus cher d'un Macédonien ou d'un Persé. Le tombeau de Cyrus ayant été pillé, l'auteur de ce larcin sacrilège fut puni de mort; le titre de Macédonien, ni l'éclat de sa naissance, ne purent le préserver d'un supplice ignominieux. Ce vaste empire ne vit plus qu'un père chéri dans un maître respecté. Toutes les voix se réunirent pour bénir son regne fortuné; & quoique conquérant, il fut plus aimé que les rois, que le privilège de leur naissance élève sur un trône héréditaire. Ce fut pour mettre le sceau à son ouvrage qu'il favorisa les mariages entre la nation conquérante & la nation subjuguée; & pour apprendre aux Macédoniens à ne point rougir de ces alliances, il en donna lui-même l'exemple en épousant Statira, fille aînée de Darius; & en mariant les plus grands seigneurs de la cour & ses premiers favoris, avec les autres dames perses de la première qualité. Ces noces furent célébrées avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence, & l'on y étala tout le luxe asiatique. Il y eut quantité de tables délicatement servies où furent admis tous les Macédoniens qui s'étoient déjà mariés dans le pays. On ne doit donc pas être surpris s'il ne garda que treize mille Macédoniens pour conserver des conquêtes si étendues. Les autres furent renvoyés dans leur patrie, & ce fut le trésor public qui acquitta leurs dettes. Pendant toutes ces expéditions, il avoit eu soin d'établir des colonies dans les provinces, dont les peuples indociles lui pa-

roissoient disposés à la révolte; & par cette politique il contenoit dans l'obéissance des hommes qu'il auroit eu à punir.

*Alexandre*, après avoir célébré ses noces à Suze, se rendit à Babylone. C'étoit-là que l'attendoient les ambassadeurs de toutes les nations. La terre étoit remplie de la terreur de son nom. Tous les peuples venoient le flatter à l'envi, comme celui qui devoit être leur maître. Il se hâtoit d'arriver dans cette grande ville, pour y tenir les états généraux de l'univers. En passant par Ecbatane, il perdit Ephestion. La mort de cet illustre favori le plongea dans la plus profonde affliction. Les foiblesses de l'homme éclipsèrent la fermeté du héros. Il parut disposé à ne pas survivre à cet ami fidèle. Plutarque rapporte que sa sensibilité égarant sa raison, il fit couper les crins à tous les chevaux & à tous les mulets de son armée, comme s'il eût voulu que les animaux partageassent le deuil public. Suivant cet auteur, il immola sur son tombeau, les Cuséens qui formoient un peuple nombreux; voulant, ajoute Plutarque, imiter Achille qui, barbare dans le délire de sa douleur, avoit immolé plusieurs princes Troyens sur le tombeau de Patrocle.

Cependant il approchoit lui-même du terme fatal, & s'étant mis en marche, il mourut à la vue de Babylone, dans la trente-deuxième année de son âge, la douzième de son regne, & la huitième de son empire d'Asie. Il ne nomma point de successeur. Il avoit eu deux femmes, Barcine & Roxane; la première avoit un fils, & la seconde étoit enceinte. Ni l'une ni l'autre n'eut la gloire de donner un héritier au trône. Ce fut Aridée, frère d'*Alexandre*, qui fut proclamé roi par le suffrage de Parmée. Voici l'ordre qui fut mis dans l'empire: Ptolomée eut la Satrapie d'Egypte & de toutes les provinces d'Afrique qui en dépendoient; Laomedon celle de Syrie & Phénicie. La Syrie & la Pamphylie furent données à Antigonos, avec une grande partie de la Phrygie. La Lycie échut à Phylotas. Leonatus eut en partage la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellepont. Cassandre eut le gouvernement de la Carie, & Menandre celui de Lydie. Eumenes eut la Cappadoce & la Paphlagonie, jusqu'à Trebisonde. Python fut établi dans la Médie; Lyfimaque dans la Thrace & dans le Pont. Tous les satrapes établis par *Alexandre* dans la Sogdiane, la Bactriane & l'Inde, furent continués dans leur charge. Perdicas resta auprès d'Aridée, comme principal ministre de ce prince & général de ses armées. Cet empire, conquis par la plus étonnante valeur, & gouverné par des chefs instruits dans l'art de la guerre & de la politique, sembloit reposer sur une base durable, mais l'ambition de ces chefs surpassant encore leur capacité, sa fin fut aussi prompte & aussi déplorable, que sa naissance avoit été brillante & prématurée.

Il est bien difficile de tracer un tableau digne d'*Alexandre*, le peintre sera toujours au-dessous de ce que l'on attend de lui. Il ne faut pas le juger par les règles ordinaires. L'héroïsme a une marche qui lui est particulière. *Alexandre* fut plus qu'un homme, ou du moins il fut tout ce qu'un homme peut être. Les projets qu'il conçut, furent exécutés avec gloire. Heureux à conquérir, habile à gouverner, il fut plus grand encore après la victoire que dans le combat, & il subjugea les cœurs avec plus de facilité que les provinces. Le plus beau de ses éloges, c'est que Sygambis, mere de Darius, avoit survécu aux malheurs de sa maison, & qu'elle ne put survivre à la mort d'*Alexandre*. Ce héros, dans l'espace de dix ans, fonda un empire aussi vaste que celui que les Romains éleverent en dix siècles. Tant qu'il vécut, ses généraux restèrent dans l'obscurité; parce qu'ils ne furent que les exécuteurs de ses

ordres, & dès qu'il ne fut plus, ils éclipsèrent la gloire des plus grands rois de la terre; ce qui prouve son discernement dans le choix de ses agens. Ce prince, ami des arts & protecteur de ceux qui les cultivent, récompensoit avec magnificence les grands hommes dans tous les genres. Il donna près de deux millions à Aristote, pour lui faciliter les moyens de faire ses expériences physiques. Il entretenoit une infinité de chasseurs & de pêcheurs pour procurer à ce naturaliste des secours dans ses recherches sur la constitution interne des animaux. Son siècle fut le siècle du génie. Ce fut celui qui enfanta les Diogene, les Pyrrhon. Les arts étendirent leurs limites. Protogene & Apelle firent respirer la toile avec leur pinceau; Praxitele, Polictete, Lyssippe animèrent le marbre, le bronze & l'airain. *Alexandre*, indifférent pour le médiocre, étoit épris pour tout ce qui sortoit des bornes ordinaires. Stasurate, architecte fameux, lui proposa de tailler le Mont-Atos en forme humaine & de lui en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve, déposant ses eaux à la mer. Le projet de ce colosse resta sans exécution, & la gloire du héros n'a pas eu besoin de ce monument gigantesque pour se perpétuer dans tous les âges. Les siècles d'*Alexandre*, d'Auguste, de Côme de Medecis & de Louis XIV, sont des époques intéressantes dans l'histoire des arts & du génie. (M-r.)

ALEXANDRE DE PAPHLAGONIE, (*Hist. anc.*) fut un célèbre imposteur qui étonna le vulgaire par de prétendus prodiges, qui n'entraînent point les sages dans la séduction. Les Poètes avoient débité qu'Esculape avoit été métamorphosé en serpent, symbole de la prudence que doivent avoir ceux qui, comme lui, professent l'art de guérir. Ce célèbre médecin, révérend comme le dispensateur de la santé, devint l'objet d'un culte religieux, & tint le premier rang parmi les divinités inférieures. *Alexandre* profita de la crédulité populaire, pour usurper le titre d'homme inspiré; & s'étant associé Croconas, chroniqueur bisantin aussi artificieux que lui, il courut les provinces sous plusieurs empereurs Romains. Les peuples de Macédoine avoient l'art d'appriivoiser les serpens, & on en voyoit de si privés, qu'ils tetoient les femmes & jouoient avec les enfans sans leur faire aucun mal. *Alexandre* étudia leur méthode, & se servit d'un de ces animaux pour établir dans sa patrie un culte qui pût y attirer les offrandes des nations. Les deux imposteurs passèrent en Calcédoine, où ils cachèrent dans un vieux temple d'Apollon qu'on démolissoit, quelques lames de cuivre, où ils écrivirent qu'Esculape avoit résolu de se fixer dans le bourg d'Abonus en Paphlagonie. Ces lames furent bientôt découvertes; Croconas, comme le plus éloquent, prêcha cette prophétie dans toute l'Asie mineure, & sur-tout dans la contrée qui alloit être honorée de la présence du Dieu de la santé, tandis qu'*Alexandre*, vêtu en prêtre de Cybele, annonçoit un oracle de la Sybille, portant qu'il alloit venir de Synope sur le Pont-Euxin un libérateur d'Aufonie; & pour donner plus de poids à ses promesses, il se servoit de termes mystiques & inintelligibles, mêlant la langue juive avec la grecque & la latine qu'il prononçoit avec enthousiasme; ce qui faisoit croire qu'il étoit saisi d'une fureur divine: ses contorsions étoient effrayantes, sa bouche vomissoit une écume par le moyen d'une racine qui provoquoit les humeurs. Ses connoissances dans les mécaniques favorisèrent encore ses impostures, il fabriqua la tête d'un dragon dont il ouvroit & fermoit la gueule à son gré, par le moyen d'un crin de cheval: ce fut

avec cette tête & son serpent apprivoisé qu'il séduisit plusieurs provinces: il n'y a pas beaucoup de mérite à tromper les hommes.

Les Paphlagoniens s'empresèrent à construire un temple digne d'un Dieu qui leur donnoit la préférence; & tandis qu'on en jette les fondemens, il cache dans la fontaine sacrée un œuf où étoit renfermé un serpent qui venoit de naître. Dès qu'il eût préparé le prodige, il se rend dans la place publique vêtu d'une écharpe d'or; ses pas étoient chancelans comme s'il eût été transporté d'une ivresse mystérieuse, ses yeux respiroient la fureur, sa bouche étoit écumante, & ses cheveux étoient épars à la manière des prêtres de Cybele. Il monte sur l'autel, il exalte les prospérités dont le peuple alloit jouir: la multitude l'écoute avec un respect religieux, chacun se prosterne & fait des vœux. Quand il voit que les imaginations sont embrasées du feu de son fanatisme, il entonne un hymne en l'honneur d'Esculape, qu'il invite de se montrer à l'assemblée, & quelques-uns même crurent voir ce Dieu; il enfonce un vase dans l'eau d'où il tire un œuf, & s'écrie: peuple, voici votre Dieu; il le casse & l'on en voit sortir un serpent. Tout le monde est frappé d'un étonnement stupide; l'un demande la santé, l'autre les honneurs & les richesses: le vieillard se sent moins débile, les beautés surannées se flattent de recouvrer leur ancien coloris. *Alexandre* enhardi par ses succès, fait annoncer le lendemain que le Dieu qu'ils avoient vu si petit la veille, avoit repris sa grandeur naturelle. Les Paphlagoniens courent en foule admirer ce miracle; ils trouvent l'imposteur couché sur un lit, & vêtu de son habit de prophète, le serpent apprivoisé étoit entortillé à son cou & sembloit le caresser; il n'en laissoit voir que la queue, & il substituoit à la tête celle du dragon, dont il dirigeoit la mâchoire à son gré.

Cette imposture annoblit la Paphlagonie où chacun vint apporter ses offrandes; & comme la santé est le plus précieux des biens, les provinces voisines & éloignées envoyèrent consulter ses oracles, & l'on crut avec ce secours pouvoir se passer de médecins. Croconas, son complice, partageoit avec lui les applaudissemens du vulgaire, lorsqu'il mourut à Calcédoine de la morsure d'une vipère. *Alexandre*, destitué de l'appui d'un imposteur plus adroit que lui, soutint par lui-même sa réputation; les imaginations étoient ébranlées, il n'y a quelquefois qu'une première séduction difficile à opérer. Les yeux fascinés, réaliserent tous les fantômes; il vendoit ses oracles à un prix si modique, qu'il en avoit un grand débit. Pour dix sols de notre monnaie, un imbécille achetoit de ce fripon la connoissance de tout ce qui devoit lui arriver. On lui envoyoit dans un billet cacheté la question qu'on proposoit, & il écrivoit la réponse dans le même billet, sans qu'il parût qu'on eût rompu le cachet. On croit au miracle pour un secret que le dernier commis possède aujourd'hui: les remèdes qu'il prescrivoit aux malades accréditerent ses impostures, parce qu'il avoit fait une étude sérieuse de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome, où il fut appelé par Marc-Aurèle en 174. L'accueil que lui fit ce philosophe couronné, lui acquit la confiance des courtisans & du peuple; on le révéra comme le dispensateur de l'immortalité, parce qu'il promettoit à tous de prolonger leur vie jusqu'au-delà du terme ordinaire. Il prédit qu'il vivroit cent cinquante ans, & qu'alors il seroit frappé d'un coup de foudre; il étoit de son intérêt de faire croire qu'il mourroit par un accident, pour ne pas décrier les promesses qu'il faisoit aux autres de perpétuer leur existence, & de réparer les vices de la nature. Ses prédictions furent

furent démenties par l'événement; il mourut d'un ulcère à la jambe à l'âge de soixante & dix ans; quoiqu'il eût entraîné des peuples entiers dans la séduction, ses prestiges n'éblouiroient pas aujourd'hui la plus grossière canaille; on est familiarisé avec les prestiges.

Le nom d'*Alexandre* a souvent été déshonoré par des imposteurs. Outre *Alexandre* Balès qui arracha la couronne à Demetrius Soter, on voit encore un aventurier qui fut assez audacieux pour se dire le fils de Persée, & pour disputer son héritage aux Romains. Les Macédoniens séduits se rangèrent sous ses enseignes; son début fut brillant, mais Métellus l'arrêta dans le cours de ses prospérités naissantes; *Alexandre* qui n'avoit aucune des qualités guerrières du prince dont il se disoit le fils, essuya de fréquens revers. Il fut poursuivi jusqu'en Dardanie, où il disparut sans qu'on pût découvrir quels lieux lui servoient de retraite. Cet *Alexandre* ambitionnoit les trônes, le Paphlagonien ne vouloit que s'enrichir. L'ambition & la cupidité sont deux passions dont l'une fait ses victimes de ceux qui en sont dévorés; l'autre, plus sourde & plus cachée, arrive plus souvent à son but. (T-N.)

ALEXANDRE, tyran de Phères, (*Histoire de la Grèce.*) Ce prince réunit aux plus grands talens qui honorent l'homme public, tous les vices qui dégradent les plus obscurs particuliers. Ses premiers penchans se déclarèrent pour la guerre, dont il médita tous les principes. Les Thessaliens, qui connoissoient son ambition & la férocité de son caractère, n'osèrent le mettre à la tête de leur armée. *Alexandre*, trop fier pour vieillir dans des emplois subalternes, se fraya une route au commandement par le meurtre du général Poliphron; & teint d'un sang qu'il devoit respecter, il s'érigea en tyran de la Thessalie, dont son crime l'avoit rendu l'exécration. Magnifique dans ses dons, terrible dans ses vengeances, il imposa silence à la censure, & se fit de tous les hommes pervers d'avidés partisans. Les soldats, juges & témoins de sa valeur, fermerent les yeux sur ses vices, pour ne les ouvrir que sur les récompenses qu'il prodiguoit par ambition. Dès qu'il se vit à la tête de vingt mille brigands aguerris, il crut pouvoir tout enfreindre avec impunité. Les plus vertueux citoyens lui parurent autant d'ennemis, & les plus riches furent ses victimes. Leurs dépouilles furent le partage d'une soldatesque effrénée, dont les largesses avoient fait des complices. Les femmes furent enlevées du lit de leurs époux, & les filles furent arrachées des bras de leurs meres. Les Thessaliens accablés sous le joug, implorèrent le secours des Thébains. Pélopidas, qui leur fut envoyé, réduisit le tyran à recevoir la loi qu'il daigna lui prescrire. Mais à peine eut-il souscrit au traité, qu'il ne rougit pas de l'enfreindre avec éclat. Le général Thébain pouvoit l'en punir; mais il lui parut plus beau d'user de douceur, pour apprivoiser ce caractère farouche; il fut le trouver, sans avoir d'autre escorte qu'un ami. Le tyran le voyant désarmé & sans défense, s'en saisit, & le fit jeter presque nud dans une prison obscure, & on ne lui accorda d'alimens que pour l'empêcher de mourir. La femme du tyran, aussi tendre que son mari étoit barbare, fut touchée du sort de cet illustre captif; elle lui rendit plusieurs visites secrètes, & elle adoucit les ennuis de sa captivité.

Les Thébains, indignés de l'outrage fait à leur général trompé par un parjure, envoyèrent en Thessalie une nouvelle armée, sous les ordres de deux généraux sans courage & sans capacité. *Alexandre* les combattit avec avantage, jusqu'au moment où les soldats Thébains mirent à leur tête Epaminondas, plus digne de leur commander. La réputation de ce

grand homme rendit le tyran plus traitable & plus soumis: Epaminondas négocia au lieu de le combattre; il craignoit qu'*Alexandre* aigri par une nouvelle défaite, ne fit éprouver sa férocité à l'illustre captif qu'il tenoit dans ses fers; ainsi il fut redevable de son salut à la crainte qu'inspiroient ses cruautés. La paix fut conclue, & Pélopidas sortit de sa prison. Dès que les Thébains furent éloignés, le tyran s'abandonna à la brutalité de ses penchans; les villes n'offrirent que des scènes de carnage. Pélopidas, réveillé par les cris d'un peuple souffrant, se met à la tête de sept mille hommes, & marche contre *Alexandre*, qui lui en oppose vingt mille, exercés dans toutes sortes de brigandages. L'action s'engage dans les plaines de Cynosephale; Pélopidas, qui avoit sa patrie & ses injures particulières à venger; oublie qu'il est général, & n'a plus que l'intrépidité d'un soldat; il apperçoit le tyran, il le défie au combat du geste & de la voix; une grêle de traits, décochés par l'ennemi, le perce & le renverse expirant. Son génie lui survit, & préside après sa mort aux mouvemens de son armée. *Alexandre* vaincu, est forcé de rendre toutes les places où il exerce sa tyrannie; il s'engage par serment à ne plus porter les armes que sous les ordres des Thébains. Quand il fut dans l'impuissance de nuire, il languit dans la plus sale débauche; & ne pouvant plus exercer ses cruautés sur les citoyens, il les fit sentir à sa femme & à ses esclaves. Enfin comme il n'existoit que pour faire des malheureux, sa femme, secondée de ses freres, en délivra la Thessalie par un assassinat. (T-N.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) Après la mort de Jean Albert, trois fils de Casimir IV prétendirent au trône de Pologne, & partagerent les suffrages de la diète. C'étoient Ladislas, roi de Bohême & de Hongrie; Sigismond, duc de Glogaw; & *Alexandre*, grand duc de Lithuanie. Le premier s'efforçoit de subjuguier les esprits par sa puissance, & de corrompre les cœurs par ses présens. Le second n'opposoit à ses deux concurrens, que ses vertus & l'estime publique. Un plus grand intérêt décida la diète en faveur du troisième; on saisit le moment d'éteindre ces haines nationales, si funestes à la Lithuanie & à la Pologne, & de former un même corps politique de deux peuples si long-temps rivaux. Les Lithuaniens, flattés de voir la couronne sur la tête de leur duc, consentirent à la réunion, & obtinrent le droit de voter dans les élections. *Alexandre* fut donc couronné en 1501; mais Hélène son épouse, fille du czar, ne le fut pas; la nation lui fit un crime de son attachement au schisme des Grecs. *Alexandre* calma les ressentimens de son beau-pere, qui avoit juré d'exterminer les Lithuaniens. Ce peuple cultivoit ses champs en paix, lorsque les Tartares, qui n'étoient arrêtés ni par le souvenir de leurs anciennes défaites, ni par la foi des traités, vinrent fondre tout-à-coup sur la Lithuanie. *Alexandre* étoit malade, & touchoit presque à ses derniers momens; il se fit porter en litière à la tête de son armée, anima ses soldats d'une voix mourante, & les conjura de donner à ses yeux le spectacle d'une victoire, avant qu'ils se fermassent pour jamais. On étoit déjà arrivé à la vue des ennemis; le général Stanislas Kiska rangea les troupes en bataille, distribua les postes, & donna le signal du combat. Les Tartares furent vaincus; le roi étoit expirant, & son ame sembloit s'arrêter pour apprendre le succès de la bataille. On vint lui annoncer qu'elle étoit gagnée; il leva les yeux au ciel, & mourut le 19 Août 1506. C'étoit un prince mélancolique & taciturne; il lutta, mais en vain, avec le secours de la musique contre le noir chagrin qui le rongeoit. Il étoit plus sévère qu'équitable, & moins généreux que prodigue. Il régna

quatorze ans en Lithuanie & cinq en Pologne. (M. DE SACY.)

ALEXANDRE, (*Hist. de Pologne.*) fils de Jean Sobieski, roi de Pologne. L'histoire de ce prince n'est remarquable que par une contradiction singulière. En 1697 il se mit sur les rangs avec les autres prétendants à la couronne de Pologne; en 1704 Charles XII la lui offrit, & il la refusa. Le motif de son refus, étoit l'exclusion qu'on avoit donnée à son frere aîné; mais dans la diète de 1697 il concouroit avec ce même frere, & s'efforçoit de le supplanter. Il est difficile de pénétrer les raisons de cette conduite. (M. DE SACY.)

\* § ALEXANDRIE, dite ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria stiatellorum*, (*Géogr.*) Cette ville, capitale de l'Alexandrin, dans le Milanais, & aujourd'hui sous la domination du roi de Sardaigne, est ainsi nommée, parce qu'elle fut bâtie en l'honneur du pape Alexandre III, grand ennemi de l'empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan, en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit, & y fondèrent cette ville, conjointement avec d'autres Gibelins, que l'empereur fit fortir de Parme, de Plaisance, & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille mêlée avec de la terre glaise. Cependant, malgré un si foible rempart, Frédéric Barberousse, qui ne tarda pas à venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre, & les habitans se défendirent avec tant de courage & de constance, qu'après six mois de siege l'empereur fut obligé de se défaire de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le pape, en disant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne vivant & féroce tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le Grand en avoit fait construire une semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le pape, pour récompenser le zèle des habitans de cette nouvelle Alexandrie, leur donna un évêque, qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privilèges.

Misson (*Voyage d'Italie, tom. III, pag. 47.*) prend gratuitement beaucoup de peine, pour faire voir qu'il est faux que les empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais la Forêt-Bourgon (*Géogr. hist. tom. III, pag. 440.*) donne une explication assez ridicule du nom d'*Alexandrie de paille*. Il le fait venir de ce que la vigueur des troupes avec lesquelles Frédéric l'assiéga, ne fut qu'un feu de paille; car elle se rallentit si fort, ajoute-t-il, qu'il fut contraint de lever le siege, après s'être morfondu six mois. La Martinière dit que l'empereur voulut l'appeller *Césarée*; mais que les habitans persistant à lui laisser le nom d'*Alexandrie*, l'empereur alors la traita d'*Alexandrie de paille*. L'origine que Sigonius donne à ce nom est plus raisonnable. Les murs d'*Alexandrie* ne sont plus de paille aujourd'hui; ils forment un très-beau rempart, entouré d'un large fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du Roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. La ville d'*Alexandrie* est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La cathédrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'*Alexandrie*, qui se tiennent deux fois l'an, en avril & en octobre, sont célèbres dans toute l'Italie.

ALEXANDRIE, (*Géogr.*) ville de soixante stades de tour, qu'Alexandre le Grand fit bâtir près du fleuve Tanais. Quinte-Curce, qui parle de cette ville, nous apprend que le même Alexandre en avoit fait bâtir plusieurs autres de ce nom dans les

Indes & ailleurs. Il y en avoit encore une en Suziane, qui étoit la patrie de Denys le géographe. (C. A.)

\* § ALEXANDRIN, (*Géogr.*) petit quartier du Milanais, appartenant aujourd'hui au roi de Sardaigne depuis le traité d'Utrecht de 1714. Il est borné au nord par le Piémont, au levant par le Tortonois, au sud & au couchant par le Montferrat. Il tire son nom de sa capitale, nommée *Alexandrie*. Voyez ce mot dans ce supplément.

ALEXANDRIN, s. m. (*Belles-Lettres, Poésies.*) Il est dit dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers*, « le vers alexandrin françois répond au vers hexamètre latin ».

Cela est équivoque. Le vers alexandrin nous tient lieu du vers hexamètre, & à sa place nous l'employons dans nos poèmes héroïques; mais quant au nombre & au metre, c'est au vers asclépiade latin que notre vers héroïque répond. Il en a la coupe & les nombres, avec cette seule différence que le premier hémistiche de l'asclépiade n'est pas essentiellement séparé du second par un repos dans le sens, mais seulement par une syllabe qui reste en suspens après le second pied.

Plus le vers héroïque françois approche de l'asclépiade par les nombres, & plus il est harmonieux. Or ces nombres peuvent s'imiter de deux façons, ou par des nombres semblables, ou par des équivalens.

On fait que les nombres de l'asclépiade sont le spondée & le dactyle, & que chacun de ces deux pieds forme une mesure à quatre tems. Ainsi toutes les fois que le vers héroïque françois se divise à l'oreille en quatre mesures égales, que ce soit des spondées, des dactyles, des anapestes, des dipyrriques, ou des amphibraches, il a le rythme de l'asclépiade, quoiqu'il n'en ait pas les nombres.

Le mélange de ces élémens étant libre dans nos vers françois, les rend susceptibles d'une variété que ne peut avoir l'asclépiade, dont les nombres sont immuables; cependant nos grands vers sont encore monotones, & cette monotonie a deux causes; l'une, parce qu'on ne se donne pas assez de soin pour en varier les repos: Voyez dans le *Dict. des Sciences, &c. l'article HÉMISTICHE* fait par l'auteur de la *Henriade*; l'autre, parce que dans nos poèmes héroïques les vers sont rimés deux à deux; & rien de plus fatiguant pour l'oreille que ce retour périodique de deux finales consonnantes, répété mille & mille fois.

Il seroit donc à souhaiter qu'il fût permis, sur-tout dans un poème de longue haleine, de croiser les rimes, en donnant, comme a fait Malherbe, une rondeur harmonieuse à la période poétique. Peut-être seroit-il à souhaiter aussi que, selon le caractère des images & des sentimens qu'on auroit à peindre, il fût permis de varier le rythme & d'entremêler, comme a fait Quinault, différentes formes de vers. (M. MARMONTEL.)

ALEXAS, (*Histoire des Juifs.*) troisième mari de Salomé, sœur d'Hérode le Grand, mérite de justes éloges pour avoir mis en liberté, après la mort d'Hérode, les principaux des Juifs que ce roi cruel avoit fait enfermer dans l'Hippodrome de Jéricho, avec ordre à Alexas & à Salomé de les faire mourir, aussi-tôt qu'il auroit les yeux fermés, afin que la Judée, affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût faire le deuil de son roi.

§ ALEXIPHARMAQUES, adj. pris substantivement, (*Médecine.*) on ne peut qu'approuver les déclamations de l'auteur de cet article dans le *Dict. des Scien. &c.* contre l'abus des alexipharmques dans les maladies aiguës; mais ce n'est pas avec une théorie

inconféquente qu'on réfute. Il faut des observations bien suivies, bien détaillées. Il faut sur-tout se dépouiller de tout esprit de secte ou de parti lorsqu'on veut juger.

Les anciens chymistes & les gens à secrets portèrent dans la Médecine une foule de prétendus spécifiques, dont les propriétés miraculeuses durent éblouir les ignorans & les crédules : le peuple qui se prend toujours avidement, fut trompé par les promesses qu'on prodiguoit, mais il fallut dans la suite raisonner avec ceux qui, sans cesser d'être peuple, vouloient cependant qu'on appuyât d'un dogme une pratique jusqu'alors précaire. Van Helmont & Paracelse furent de prétendus réformateurs qui, dans l'immense fatras d'erreurs qu'ils débitèrent pour soutenir cette méthode incendiaire, laissent pourtant échapper quelques traits d'un génie brillant dont leurs successeurs ont profité. Le tems qui réduit les opinions & les systèmes à leur juste valeur, a détruit l'édifice de ces enthousiastes; mais nous n'avons que changé de maîtres. Une méthode délayante, évacuante & antiphlogistique a pris le système chaud, fortifiant & tonique des premiers; la découverte de la circulation a engendré une autre espèce d'enthousiasme mécanique, qui ne laisse voir qu'impulsion du sang & des humeurs contre les vaisseaux, que réaction des solides sur les fluides; le calcul & son appareil masquent une foule de puérités peut-être plus absurdes que les premières, & l'abus des connoissances qui manquent ici d'objets, d'application & de vérité, nous a peut-être égarés de la vraie route encore plus loin que Van Helmont & ses sectateurs. *Voyez ci-après APPLICATION des Sciences à la Médecine.*

Le nombre des spécifiques qu'on supposoit appropriés à chaque espèce de maladie ou de lésion, s'accrut par succession de tems. On s'accoutuma à ne voir dans une cause de maladie qu'un ennemi auquel il falloit en opposer un autre, & cette supposition qui ne présentoit dans le médicament qu'une qualité occulte ou indéfinie, fut un motif pour négliger l'examen de sa façon d'agir. Les seuls poisons ne furent pas combattus par des spécifiques; on en eut contre les maladies hystériques, contre les fièvres, on eut des amulettes, & nous avons des sachets contre l'apoplexie, la petite vérole, la gale, les dartres, les rhumatismes, &c. & en général presque toutes les infirmités humaines furent censées avoir leur antidote dans la nature.

Faudroit-il, parce qu'on a abusé d'un moyen, le rejeter entièrement? N'avons-nous pas nos spécifiques dont la vertu est incontestablement établie par l'observation la plus multipliée? Et ne nous arrive-t-il pas souvent, quoique toniques & fortifiants, de les employer dans des maladies d'irritation, inflammatoires, ou qui en portent le caractère? Si l'on considère les effets de la plupart des alexipharmques, ils paroissent le plus souvent (autant qu'il est permis d'en juger) agir en produisant des évacuations sensibles ou insensibles. La transpiration (*diaphoresis*) ou les sueurs, sont les voies par lesquelles ils poussent le plus fréquemment les matières nuisibles au dehors. La thériaque, la confection hyacinthe, l'orviétan, les bézoards, l'alkali volatil, &c. sont de ce genre. Ce fait seul peut, à quelques égards, justifier l'emploi qu'on a fait des alexipharmques, à titre de sudorifiques ou de diaphorétiques, dans toutes les maladies où il pouvoit être utile d'exciter la transpiration ou la sueur. Il ne faut donc pas dire, avec M. de Vandenesse, que la nouvelle idée qui a confondu les sudorifiques avec les alexipharmques, a fait périr des millions de malades. C'est l'abus de cette idée ou son application mal-entendue qui ont été funestes à l'humanité.

Tome I.

Il ne faudroit pas non plus établir pour regle invariable, avec le même auteur, qu'on ne doit jamais employer les alexipharmques « qu'après » avoir suffisamment évacué ou rafraîchi, qu'il faut » diminuer la quantité, la raréfaction & l'acrimoine des fels répandus dans les humeurs avant de » les mettre en action ». Des fels nombreux & rarifiés qu'on diminue pour les mettre ensuite en jeu, sont une théorie vague, qui, très-certainement, n'a pas empêché M. de Jussieu d'administrer promptement l'alkali volatil dans la morsure de la vipère, & de guérir radicalement. Cette même théorie n'a pas dissuadé M. Pringle de l'emploi des vésicatoires dans les fausses pleurésies, ni M. Torti de l'usage du quinquina dans les fièvres malignes pernicieuses, &c.

Tenons-nous-en à l'observation qui ne permet l'usage des alexipharmques, & en général des diaphorétiques & des sudorifiques dans les maladies aiguës, qu'avec une sage retenue; gardons-nous d'approuver la méthode des paysans ou du peuple qui se traite indistinctement dans toutes les maladies inflammatoires par des stimulans, des cordiaux, dont l'activité peut quelquefois dissiper rapidement une maladie qui commence, mais qui engendre le plus souvent des suites funestes.

L'idée d'une substance qui repousse un venin en le portant au-dehors par les pores de la peau, n'est pas l'unique point de vue sous lequel on doit considérer les alexipharmques. Ils peuvent chasser ce venin par d'autres voies, ou même le corriger & rendre son action nulle dans le corps. Dans ce dernier sens, un émétique qu'on avale peu après avoir pris de l'arsenic, ou tout autre poison minéral, devient alexipharmque, lorsqu'il l'évacue. L'eau pure, l'eau sucrée, l'hydrogala, le lait, le petit-lait, les huiles grasses qui l'évacuent par les selles, ou qui diminuent ou émoussent son action en l'étendant, sont encore alexipharmques. Le vinaigre & ses différentes préparations, l'opium même jouissent de cette prérogative, & c'est, pour le dire en passant, la seule espèce de médicamens qui soient alexipharmques dans le sens proprement dit. *Voyez POISONS (Médecine légale.) & ANTI-SEPTIQUE, (Mat. Méd.) Supplément. (Article de M. LA FOSSE, docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.)*

§ ALEXITERES, adj. pris substantiv. (*Médecine.*) Ce mot à-peu-près synonyme d'alexipharmques, est employé par Xénophon, Athénée, Hippocrate, comme signifiant défensif, expulsif, *defensorius, propulsatorius*. On appliqua, dans la suite, ce nom aux remèdes employés contre les morsures des animaux venimeux; & le nom d'alexipharmques, à ceux dont on se sert contre les autres venins en général. Leur étymologie est absolument la même; ils dérivent d'αλεξω ou αλεξω, arceo, pulso.

On peut regarder le mot antidote comme générique par rapport à alexipharmque & alexitere. Le nom d'alexitere, donné par quelques modernes aux amulettes & aux charmes, en un mot à tout ce que l'on porte sur soi comme un préservatif contre les poisons, les enchantemens & les maléfices, & leurs suites fâcheuses (ce sont les termes de l'auteur de l'article alexitere), nous offre sans doute un de ces exemples humilians pour la raison humaine, que nous ne devons jamais laisser échapper. Ce mélange monstrueux de connoissances & d'absurdités, qui déprécie les ouvrages de nos peres, ne devoit plus se glisser dans des ouvrages faits pour transmettre à notre postérité le dépôt de notre philosophie. *Voyez ALEXIPHARMAQUES; & sur la force des maléfices, voyez FRIGIDITÉ & IMPUISANCE, Suppl. (Cet article est de M. LA FOSSE.)*

M m ij

\* ALEZONNE, voyez ALESSONNE dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*

ALFAJATES, (*Géogr.*) jolie petite ville de Portugal, dans la province de Beira; elle est aux frontières de la Castille, sur la rivière de Coa au sud-sud-est de Vila-Major, & non loin des montagnes de l'Abadia. *Long. 12, 15. lat. 40, 20. (C. A.)*

ALFAQUES, (*Géogr.*) Petites îles de la Méditerranée, appartenantes à l'Espagne; elles sont presque à l'embouchure de l'Ebre, & vis-à-vis les côtes de Catalogne, à très-peu de distance des terres. *Long. 18, 20. lat. 40, 30. (C. A.)*

ALFAS, (*Géogr.*) Petites îles de la mer Rouge, vis-à-vis, la côte occidentale de l'Arabie Heureuse; elles ne sont habitées que pendant quelques mois de l'année par des Mores qui viennent de plusieurs autres îles à la pêche des Perles; elles sont au nord-est des îles de Da & Laca. *Long. 63, 30. lat. 17, 10. (C. A.)*

ALFON, (*Hist. Mythol. du nord.*) étoit fils de Sigard, roi de Danemarck. Son pere aimoit la paix dans un siècle où la manie des combats étoit presque la seule vertu. On ne peut lui faire un mérite de son éloignement pour la guerre; cette qualité précieuse & si rare étoit un effet de son indolence, bien plus que de son amour pour l'humanité. A peine fut-il monté sur le trône de Danemarck, qu'il abandonna ses droits sur la Suede que Siwald son pere avoit conquise. Ce prince pusillanime ne jouit pas cependant de la tranquillité qu'il croyoit s'être assurée par ce honteux sacrifice. Ses trois fils la troublèrent bientôt par leur humeur turbulente & leur goût pour la guerre. Alfon, sur le récit qu'on lui fit de la beauté d'Alvide, fille du roi de Gothland, en devint amoureux. Dès-lors, il jura de ne prendre de repos que cette princesse ne fût en sa puissance: ce ne fut qu'après avoir couru des aventures trop singulieres pour être vraies, qu'il parvint à voir sa flamme couronnée.

Les graces de sa nouvelle épouse ne purent tenir long-tems ce jeune prince dans l'oïveté; la mer avoit été le théâtre de ses exploits, il y reparut avec Alger son frere. La fortune ne tarda pas à leur offrir une occasion de signaler leur courage: ils rencontrèrent la flotte des trois fils d'Hamund, roi d'un canton de la Suede. On se battit de part & d'autre avec acharnement: la nuit sépara les combattans sans qu'on eût pu décider de quel côté avoit penché la victoire. Le lendemain, chaque chef s'aperçut que le combat de la veille avoit si fort diminué le nombre de ses troupes, qu'il lui restoit à peine assez de monde pour ramener la flotte dans les ports. On ne parla plus de se battre; & l'impuissance de faire la guerre fit à l'instant signer la paix aux deux partis. Alfon retourna en Danemarck, aussi indigné de n'avoir pas gagné la bataille qu'un autre l'eût été de l'avoir perdue. Il équipa une nouvelle flotte, & vint attaquer les princes Suédois qui, se fiant trop sur la foi des traités, n'étoient point préparés à le recevoir. Helwin & Hamund qu'il rencontra les premiers, furent les victimes de leur sécurité; mais Hagbert ayant appris la défaite de ses freres, vint fondre à son tour sur les Danois à l'instant où, chargés de butin, ils remontoient sur leurs vaisseaux. Alfon & Alger furent faits prisonniers dans cette occasion, & le vainqueur les immola sans pitié aux mânes de ses freres. (*M. DE SACY.*)

ALFRED LE GRAND, (*Hist. d'Angleterre.*) L'ancien Minos vivoit encore, quand la reconnoissance publique lui décerna les honneurs de l'apothéose: il mérita sans doute l'estime & la vénération des Crétois qu'il rendit heureux par ses lois & par ses bienfaits. Mais alors n'y avoit-il donc qu'un fils de Ju-

pter qui pût construire des villes, les peupler, en écarter l'oïveté, les vices, la volupté, le crime, le luxe & les plaisirs? Car ce fut à ces seules institutions que Minos, qui ne fut ni guerrier ni conquérant, dut le titre sublime & ridiculement fastueux de *fils du souverain des dieux*. Ainsi, dans des tems postérieurs, l'oracle d'Apollon rendit publiquement hommage aux vertus de Lycurgue, qu'il déclara *dieu plutôt qu'homme*, pour avoir à quelques loix sages, mais impraticables ailleurs que dans la triste & sévère Lacédémone, mêlé des loix évidemment contraires à la pudeur, à la décence, des loix également désavouées par l'humanité qu'elles outrageoient, par la nature qu'elles offensoient, & par la probité la plus commune qu'elles avilissoient. Lycurgue cependant, qui ne fut ni le plus éclairé des législateurs, ni le meilleur des citoyens, fut jugé digne du respect de la Grece & des éloges de la postérité. Toutefois cet homme célèbre me paroît fort au-dessous de Numa; de Numa qui fut un grand roi, quoiqu'il n'eût de la royauté que les vertus politiques, dans un tems où Rome naissante, environnée de nations jalouses, avoit besoin d'un roi guerrier; mais il fut inspirer aux Romains encore indociles, barbares, l'amour de la justice & la crainte des dieux. Il est vrai que, pour réussir, il eut recours à l'imposture, & ce moyen, quelque succès qu'il eût, dégrade un peu le caractère de ce législateur, qui, par ses fréquens entretiens avec la nymphe Égérie, me paroît n'avoir cherché qu'à couvrir du merveilleux l'insuffisance de ses loix. Si l'on trouvoit peu de justesse dans ces réflexions, & que l'on me demandât quel a donc été à mon avis le plus illustre & le plus grand des rois? quel a été le plus sage & le plus éclairé d'entre les législateurs? Je nommerois *Alfred*, raconterois sa vie, & croirois n'avoir rien à dire de plus sur ces deux questions, qui à la vérité, s'il n'eût point existé, me paroîtroient de la plus épineuse difficulté. Vainement j'ai consulté l'histoire des peuples de l'antiquité; j'ai fouillé vainement aussi dans les annales des nations modernes; je n'ai vu nulle part de souverain qui puisse entrer en parallele avec *Alfred*, soit relativement à ses vertus guerrieres, soit relativement à la profonde sagesse de sa législation, soit enfin que l'on ne considère en lui que l'étendue de son érudition, la variété de ses talens, son goût pour la littérature, ou la solidité de sa philosophie, dans un siècle qui ne fut néanmoins, ni celui des sciences, ni celui des belles-lettres, & beaucoup moins encore celui de la philosophie. Ce qui ajoute encore à la gloire d'*Alfred*, c'est qu'il ne dut qu'à lui-même, à sa valeur, à son génie, l'éclat de ses victoires, l'illustration de son regne, le bonheur de ses peuples & les droits qu'il acquit à l'immortalité. Quelques présages en effet, qu'il donna dans son enfance, des grandes choses qu'il pourroit faire un jour, Ethelwolf, son pere, ne songea point à développer ses talens par une éducation soignée. Dans ces tems d'ignorance, les princes n'étoient ni plus ni mieux instruits que les particuliers; & ceux-ci faisoient consister toutes leurs connoissances à combattre, à s'abandonner à leurs passions, & sur-tout à respecter les préjugés stupides qui gouvernoient la multitude. Le seul moyen qu'Ethelwolf employa pour instruire & former son fils, fut de l'envoyer à Rome, suivi d'un cortège nombreux: car Rome étoit alors la seule ville où la leur des lettres se laissât appercevoir à travers le voile épais de l'ignorance qui couvroit le reste de l'Europe.

*Alfred* n'eut ni le tems, ni la liberté de s'instruire dans cette capitale. A peine il y fut arrivé, que le bruit de la mort d'Ethelwolf l'obligea d'en sortir; mais avant son départ, il fut contraint, par déférence, de souffrir que le pape Léon III. le sacrât roi

d'Angleterre, soit que par la solemnité de cette cérémonie, Léon III. voulût donner au jeune prince des marques distinguées de son affection, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il voulût lui faire sentir que c'étoit exclusivement au souverain pontife qu'appartenoit le droit de conférer les couronnes. *Alfred* se laissa sacrer, sortit de Rome, se hâta de revenir en Angleterre, trouva son pere sur le trône, continua à faire les délices de la cour, & à vivre dans l'ignorance, jusqu'à ce qu'un événement qu'il ne prévoyoit pas, le fit rougir des jeux qui l'occupaient & de son incapacité. Écoutant un jour, la lecture qu'on faisoit à la reine sa mere d'un poëme Saxon, la grandeur d'ame des héros qui agissoient dans ce poëme, l'élévation de leurs sentimens, & leurs belles actions le frappèrent, son génie s'exalta; & sentant tout-à-coup se développer en lui les sentimens généreux & sublimes qu'il avoit reçus de la nature, il promit d'égaliser & de surpasser même les grands hommes que le poëte avoit proposés pour modèles. Fidele à ses promesses & encouragé par la reine, il apprit à lire, dévora ce même poëme dont la lecture avoit fait tant d'impression sur son ame, étudia le latin, & ne cessa de consulter & de méditer les auteurs les plus célèbres de l'antiquité, jusqu'à ce que la mort d'*Ethelwolf* fit passer dans ses mains le sceptre britannique: digne de parcourir la brillante carrière qui s'ouvroit devant lui, *Alfred* ne méritoit point les malheurs & les défaits qu'il avoit à essuyer dans les premières années de son regne; mais à peine il fut monté sur le trône, qu'il se vit obligé d'aller délivrer ses provinces du brigandage des Danois qui les avoient envahies & qui les ravageoient; il remporta sur eux d'éclatantes victoires: mais l'inépuisable nord vomissant continuellement des essaims de barbares, qui se joignoient au reste des Danois échappés à la valeur des Saxons, il vit bientôt son royaume hors d'état de résister à cette foule de brigands qui l'attaquerent de tous côtés.

*Alfred*, d'autant plus grand, d'autant plus intrépide que le danger étoit plus pressant, rassembla toutes ses forces, & redoublant d'activité, livra huit batailles en une année, triompha toutes les fois qu'il combattit, & réduisit ses ennemis à une telle extrémité, qu'ils lui demandèrent la paix, & promirent d'accepter toutes les conditions qu'il voudroit leur imposer. Mais pendant qu'*Alfred* prenoit les plus sages mesures pour mettre fin à ces hostilités, il apprit qu'une nouvelle armée de Danois plus nombreuse que toutes celles qui jusqu'alors avoient désolé l'Angleterre, venoit de débarquer, & qu'elle portoit le ravage, la terreur & la mort dans toutes les provinces. Ce malheureux événement abattit le courage des Saxons; la plupart prirent la fuite devant ce torrent destructeur, & coururent se cacher dans le pays de Galles: quelques-uns plus effrayés encore, passèrent au-delà des mers, & plusieurs espérant de trouver leur salut dans une prompt obéissance, allèrent au-devant des chaînes que ces brigands leur présentoient. Ainsi, l'armée d'*Alfred* dispersée & son royaume en proie aux fureurs des Danois, il ne lui resta plus, pour dérober sa tête à la férocité de ces usurpateurs, que la triste ressource de chercher dans ses états envahis un asyle impénétrable à la poursuite de ses ennemis. Il renvoya le peu de domestiques qui lui étoient restés fideles, se dépouilla des marques de la royauté; se travestit afin de n'être point connu, & passa, vêtu en paysan, dans la province d'*Athelney*, chez un pâtre qui le reçut dans sa cabane, & où il demeura six mois.

Cependant les Danois, possesseurs du royaume, supposant le roi *Alfred* enveloppé dans le nombre des Saxons qu'ils avoient massacrés, & ne se doutant point qu'on osât les troubler dans leur con-

quête, ne garderent plus ni ordre, ni discipline. Entraînés par leur goût effréné pour la débauche, ils se répandirent dans la campagne, persuadés qu'il ne leur restoit plus d'ennemis à combattre, ni précautions d'aucune espece à observer. Le bruit de leur licence, de leur débauche, & sur-tout de leur sécurité, pénétra jusques dans la cabane d'*Alfred* qui, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, prit le moyen le plus hasardeux, mais aussi le plus sûr, pour juger sainement de l'état des choses. Il s'introduisit, déguisé en joueur de harpe, dans le camp des Danois; amusa les soldats par ses chants & par sa gaieté, vit tout, examina tout, osa pénétrer même jusques dans la tente de *Guthrum*, leur prince & leur général, s'y fit retenir quelques jours par les charmes de sa musique & la vivacité de sa conversation; s'éloigna sans obstacles, revint dans la cabane de son hôte, fit avvertir ceux de ses officiers qui s'étoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité, les harangua, & leur fit voir combien les circonstances étoient favorables, & combien il leur feroit facile de se venger & de délivrer le royaume des brigands qui l'opprimoient. La harangue d'*Alfred* ranime ses guerriers, ils jurèrent de rassembler les soldats que la frayeur a dispersés, & fixèrent à leur roi le jour où ils viendront se ranger sous ses ordres. Fideles à leurs promesses, ils reviennent au tems marqué, suivis d'une armée formidable, sinon par le nombre, du moins par le desir de se venger des outrages qu'ils ont reçus, par l'espérance de relever le trône, & sur-tout par cette audace qui dans les momens décisifs annonce l'héroïsme & préface le succès. *Alfred* n'a plus besoin d'exciter leur courage; il se met à leur tête, & par des routes détournées marche vers le camp des Danois: ceux-ci avoient passé la nuit dans la débauche, & dorment assoupis par les vapeurs de la fatiété. *Alfred* & son armée s'élançant dans le camp, & sans avoir le tems de se reconnoître, les Danois attaqués de tous côtés, se laissent égorger, hors d'état d'opposer la plus légère résistance, & leur camp est couvert de cadavres. Les Saxons ne perdirent presque aucun soldat, exterminerent cette foule de brigands, & firent un butin immense: ceux d'entre les Danois qui avoient pu se dérober par la fuite au fer des vainqueurs, s'étoient réfugiés dans les forêts; ils y furent poursuivis, & dans la crainte d'être massacrés, s'ils osoient résister, ils implorèrent la clémence d'*Alfred* qui, peu content de leur accorder la vie & la liberté, n'exigea d'eux & de *Guthrum*, leur chef, d'autre condition, s'ils vouloient rester dans le pays, que celle d'embrasser le catholicisme & de se faire baptiser. Les Danois acceptèrent cette proposition avec reconnoissance, & le vainqueur leur donna à repeupler les royaumes d'*Estanglie* & de *Northumberland*, dévastés & presque deserts par les fréquentes incursions des barbares.

Les Danois établis dans d'autres provinces britanniques, étonnés de la générosité d'*Alfred*, se hâtèrent de lui rendre hommage, & de se déclarer ses vassaux & ses tributaires. Ainsi, dans une seule journée, & par une seule victoire, *Alfred* fit cesser l'oppression, la tyrannie & les crimes qui ravageoient ses états; reprit son sceptre, vengea ses sujets, & brisa les fers de l'esclavage qui les avoient si longtemps enchaînés. Mais les travaux d'*Alfred* n'étoient point finis encore; son royaume reconquis, son trône raffermi suffisoient pour l'élever au rang des plus magnanimes héros; une carrière plus épineuse s'ouvroit devant lui, celle qui n'appartient qu'aux grands hommes, aux rois équitables, aux génies sublimes, de parcourir avec succès. Il régnoit à la vérité, mais sur un royaume épuisé, désolé dans toutes ses parties, & qui ne présentoit à ses yeux étonnés que des ruines, des débris, les déplorables restes de la

férocity de ses derniers usurpateurs, des villes écrasées, des campagnes vouées à l'infertilité, de vastes solitudes, des bourgs sans habitans, des champs sans cultivateurs; l'industrie étouffée, le commerce anéanti, les loix oubliées, les mœurs corrompues, l'administration publique dirigée par l'ignorance ou par l'avidité, plus funeste que l'ignorance; l'indigence, la misère & la famine prêtes à dévorer le reste des sujets échappés à la barbarie Danoise. Quel affligeant spectacle pour le cœur compatissant d'*Alfred*! & quel autre que lui eût pu seulement espérer de ramener quelque ordre dans ses états, & de remonter la machine du gouvernement, si cruellement dégradée, écrasée par tant de violences, de chocs & de secousses! Ce qu'il y avoit de plus pressant étoit de prévenir de nouvelles invasions, & de mettre les côtes britanniques à l'abri des descentes des pirates. Dans cette vue, *Alfred* se hâta de former une marine qui pût servir de défense naturelle: il fit construire & perfectionner la construction des vaisseaux; ensuite il engagea, par son exemple, ses discours, des éloges, des récompenses, ses sujets à s'appliquer à l'art de la navigation, & à celui de combattre sur mer. Cette marine naissante se signala bientôt par une victoire éclatante contre des pirates Danois qui tomberent au pouvoir de la flotte Angloise. Ce triomphe acheva d'intimider les Danois qui, ne pouvant plus espérer de faire des courses heureuses, furent contraints de respecter les côtes britanniques, qu'ils avoient tant de fois insultées. Le moyen le plus prompt qu'*Alfred* crut devoir prendre pour faire cesser l'indigence qui accabloit ses peuples, fut de rétablir le commerce; & pour y parvenir, il céda aux plus habiles commerçans du royaume un grand nombre de vaisseaux, qui, passant en Asie, & ramenant de riches cargaisons, exciterent plusieurs citoyens à commercer aussi; en sorte qu'en moins d'une année l'Angleterre fut le centre du commerce de l'Europe & de l'Asie. A ces premiers bienfaits succéderent le rétablissement des beaux-Arts, & la reconstruction des villes. *Alfred* appella dans ses états, par des distinctions flatteuses, & par l'attrait des récompenses les artistes & les ouvriers les plus habiles de l'Europe. Il fit élever des palais, apprit à ses sujets à bâtir en pierre & en brique, aggrandit & décora Londres, & la plupart des villes des provinces; établit des manufactures qui, hâtant le progrès du commerce britannique, déjà très-florissant, animèrent l'agriculture par le produit que rapportoit aux cultivateurs l'emploi que l'on faisoit des matières premières dans le sein de l'état même. Un roi sage, éclairé, peut faire, lorsqu'il le desire, le bonheur de ses sujets; mais ce bonheur n'est que momentané, lorsqu'il ne prend point les moyens de perpétuer les établissemens utiles qu'il a formés; car il est rare alors que les institutions passent au-delà de la génération qui les a vu s'établir. *Alfred* pensa que la seule manière de rendre stable & permanente la gloire de son regne, étoit de pénétrer le cœur des citoyens, lors même qu'il ne seroit plus, du zèle qui l'animoit lui-même pour les sciences, les beaux-Arts, les vertus sociales, l'amour de la patrie. Il n'y a que le secours des études, il n'y a qu'un plan suivi d'éducation nationale qui soient capables de donner aux jeunes citoyens & de perpétuer de race en race les sentimens & les connoissances qui doivent distinguer & caractériser tous les sujets d'un même état. Dans cette vue, *Alfred* érigea des colleges dans les villes principales, & fonda l'université d'Oxford: institution qui seule eût suffi pour l'immortaliser.

S'il y avoit moins d'unanimité dans les anciens rédacteurs des annales Britanniques, je serois tenté de croire qu'ils ont attribué au seul *Alfred*, ce qui n'a

été fait que successivement & sous les regnes de plusieurs souverains: mais on ne peut se méprendre, soit à l'unanimité de ces historiens, soit à l'uniformité du principe qui me paroît avoir dirigé le grand *Alfred* dans toutes ces institutions. Tout autre que lui sans doute, eût cru faire beaucoup, de garantir son royaume des différentes entreprises que les Danois, toujours humiliés & toujours remuans, tenterent pour recouvrer leur ancienne supériorité; mais à peine ils avoient fait une invasion, qu'ils étoient repoussés par *Alfred* qui, sans cesser de les soumettre & de leur pardonner, ne paroissoit s'occuper que du soin d'assurer la durée, & d'ajouter à l'utilité des établissemens qu'il avoit fondés. Toutefois il méditoit un ouvrage plus vaste; & qui seul eût rempli tous les momens du regne le plus long & le plus paisible. Cet ouvrage si digne du génie & de l'ame d'*Alfred*, étoit la rédaction des anciennes loix Saxones liées à des nouveaux réglemens; ce corps de loix étoit sans contredit l'un des plus sages codes qui eût paru jusqu'alors, & la seule législation qui pût être donnée aux Anglois attachés aux coutumes nationales & aux anciennes loix Saxones. Le tems & les révolutions qui se sont succédés depuis les premières années du X siècle jusques vers la fin du XV, ont causé bien des défâtres en Angleterre comme ailleurs. Mais la perte la plus irréparable a été celle de ce corps de loix: on sait seulement que c'est à lui que la jurisprudence Angloise doit son origine, & qu'il doit être aussi regardé comme la base de ce qu'en Angleterre on appelle droit-commun. On sait enfin qu'*Alfred* s'attacha moins à donner des loix nouvelles qu'à réformer & à étendre les institutions antérieures qui n'étoient pour la plupart que les coutumes & la jurisprudence suivies pendant l'Heptarchie, & jadis introduites par les Saxons. (*Voy. ANGLETERRE, suppl.*)

La législation d'*Alfred* eut le plus grand succès; par elle le brigandage, trop long-tems toléré, le vol, le pillage, les crimes de toute espee furent réprimés, ou par le châtement, ou par la réformation des mœurs, qui s'adoucirent & changerent en peu de tems, au point que l'on raconte encore, d'après les analistes du X siècle, qu'*Alfred*, un jour afin d'éprouver ses sujets suspendit des bracelets d'or au milieu d'un grand chemin; qu'ils y resterent plusieurs jours, & que personne n'eut la témérité ou le desir d'y toucher.

Mais ce ne furent ni les loix, ni les institutions d'*Alfred*, ni sa valeur, ni ses bienfaits qui contribuèrent le plus à la réformation des mœurs & au progrès des sciences; ce fut l'exemple qu'il donna des vertus douces & utiles; ce fut l'assiduité constante avec laquelle il se livra lui-même à l'étude des connoissances humaines, malgré la multitude & l'importance des affaires qui l'accabloient. Cette étude ne fut point stérile; peu d'hommes ont été aussi savans que lui, & nul de ses contemporains n'a écrit aussi utilement ni autant de bons ouvrages; car on fait qu'outre plusieurs écrits vraiment philosophiques dans lesquels il publia ses idées morales sous le voile ingénieux de l'apologue & de l'allégorie, *Alfred* traduisit en Saxon le dialogue de saint Grégoire, le traité de Boece de la consolation de la Philosophie, les psaumes de David, l'Histoire d'Orose, celle d'Angleterre d'après Bede, & les fables d'Esopé.

De tous les souverains qui ont honoré le trône, *Alfred* est le seul depuis l'institution de la royauté, qui, avec un tempérament foible & très-souvent malade, ait livré en personne cinquante batailles soit sur terre, soit sur mer; le seul qui après, être remonté sur le trône & avoir rétabli les mœurs, après avoir délivré sa patrie des fléaux qui la ravageoient, après avoir donné un excellent code de loix, soit

devenu dans un siècle d'ignorance, & par les seules forces de son génie, bon grammairien, vrai philosophe, orateur éloquent, historien exact, poète aimable, excellent musicien, grand architecte & bon géomètre. Par quels moyens heureux *Alfred* put-il se livrer tour-à-tour à des occupations si variées, acquérir tant de connoissances, & transmettre à la postérité des preuves si multipliées de son érudition? Par le sage emploi du tems dont il connut le prix; par l'emploi bien combiné du temps qui mene à tout, quand on fait en user. Il partageoit le jour en trois portions égales, l'une pour son sommeil & la restauration de ses forces par les alimens & l'exercice; l'autre pour les affaires du gouvernement, & la troisième pour l'étude & l'exercice de la religion. Afin de mesurer exactement ses heures, il se servoit de flambeaux d'un volume semblable, qu'il allumoit les uns après les autres dans une lanterne, expédient ingénieux pour un siècle grossier, où la géométrie des cadrans & le mécanisme des horloges étoient tout-à-fait inconnus.

Des talens si distingués, des vertus aussi éminentes méritèrent à *Alfred* le surnom de *grand*, auquel la postérité a jugé qu'il avoit plus de droit que tant d'autres rois malvaisans, qui, nés pour la ruine de leurs sujets, & la désolation des nations voisins, ont osé l'usurper. A juger du regne d'*Alfred* par les grandes choses qu'il fit, on croiroit qu'il a été d'une très-longue durée; cependant ce prince vertueux, le modele des rois qui veulent être justes, ne mourut âgé que de cinquante-deux ans en 900. Il n'en avoit régné que vingt-neuf. Sa mort fut un sujet de deuil pour ses sujets, de joie pour les ennemis de l'Angleterre, & de regrets pour la plupart des souverains Européens, qui le regardoient après Charlemagne, moins grand peut-être, comme le plus vertueux prince que l'Europe eût vu naître & comme le plus sage & le meilleur des rois. (L. C.)

ALGAROT ou ALGEROT (poudre d') *Chimie & Thérapeutique. Voyez ANTIMOINE. (Chimie) Dict. des sciences. &c.*

§ ALGARVE ou ALGARBE, (Géogr.) province de Portugal bornée au nord par l'Entre-Teio e Guadiana & au sud par l'Océan. On lui donnoit autrefois le nom de royaume & on y comprenoit alors une partie de l'Andalousie, de la Grenade & du royaume de Fez en Afrique. Elle n'a aujourd'hui, telle qu'elle est, que trente à trente-deux lieues de longueur sur six à sept de large. Le froment, les figues, les olives, les amendes, les dattes & les raisins sont ses productions principales & son premier objet de commerce. On y trouve six villes, dont la capitale est Faro. On y compte douze bourgs, soixante-sept paroisses & soixante mille habitans. L'extrémité la plus méridionale de l'*Algarve*, est le cap de Saint-Vincent, où l'on fait ordinairement une pêche assez abondante. (C. A.)

ALI, (Hist. des Califes. Hist. des sectes relig.) fils d'Abu Thaleb, étoit cousin-germain de Mahomet qui dans la suite, le choisit pour son gendre; les Musulmans, pour relever sa gloire, disent qu'il fut le premier disciple du prophète, & même qu'il fit profession de l'islamisme dans le ventre de sa mere qui le mit au monde dans le temple de la Mecque; ils ajoutent que par des impulsions secretes, il l'empêchoit de se prosterner devant les simulacres des faux dieux; ce fut ainsi qu'avant d'être citoyen du monde, il en combattit les erreurs. Lorsque Mahomet eut formé le dessein de déclarer son apostolat, *Ali*, âgé de neuf ans, fut choisi, par cet imposteur, pour être son lieutenant ou son visir. Comme la secte naissante ne comptoit point encore de nombreux prosélites, cette dignité n'imposoit point d'obligations qui exigeassent des lumieres & de l'expé-

rience. C'est à cet âge que le cœur susceptible de toutes sortes d'impressions est ouvert à la séduction. *Ali* naturellement complaisant & docile, fut bientôt subjugué par le ton imposant du prophète. La gloire d'être associé aux fonctions de l'apostolat, facilita les progrès de la séduction, & quoiqu'il eût une conception vive & facile, quoiqu'il eût le goût de tous les arts, il tint sa raison captive sous le joug des préjugés. Sa soumission aux volontés du prophète, & son imbécille crédulité le firent regarder comme l'instrument le plus propre à élever l'édifice de la religion naissante, dont l'auteur avoit coutume de dire, *Ali* est pour moi, & je suis pour lui, il tient auprès de moi le même rang qu'Aaron tenoit auprès de Moïse: je suis la ville ou la véritable science est renfermée, & *Ali* en est la porte.

Aussi-tôt que l'âge lui permit de faire l'essai de son courage, il donna des témoignages d'une intrépidité impétueuse qui se précipitoit dans les dangers, & sembloit défier la mort. Mahomet l'employoit dans les occasions les plus périlleuses, assuré que l'exemple de son courage transformoit les plus pusillanimes en héros. La religion qui devoit adoucir les mœurs, lui avoit inspiré une férocité brutale dans la guerre, dont il se dépouilloit dans la vie privée. Il sembloit qu'il eût deux natures. Guerrier, cruel & sans pitié, il étoit dans les emplois pacifiques humain & compatissant. Ce fut sur-tout dans les combats particuliers qu'il signala son courage & son adresse. Il en sortit toujours vainqueur, & les trophées les plus chers à son cœur, étoient les têtes de ses ennemis tombés sous ses coups. Son courage s'avilissoit par les ministères dont le prophète avoit l'indignité de le charger. Il l'envoyoit couper des têtes, ou percer le cœur des rebelles & des incrédules; l'emploi de bourreau, loin d'être ignominieux, étoit alors chez les Arabes un ministère de gloire & de noblesse, parce qu'il ne s'exerçoit que contre les ennemis de Dieu.

A la mort de Mahomet, les droits de la naissance, les talens militaires & le mérite personnel appelloient *Ali* au califat, & comme il n'avoit point désigné de successeur, il semble qu'on devoit suivre l'ordre de la nature. Un si riche héritage fut envahi par une faction puissante qui éleva Abu-Becre au califat. C'étoit un pieux fanatique qui avoit vieilli dans une éternelle enfance; il n'étoit recommandable que par cette austérité de mœurs qui en impose davantage que l'éclat & la solidité des talens sur-tout dans la chaleur d'une secte naissante. *Ali* exclu d'une dignité si éminente, ne put dissimuler son ressentiment. Mais il étoit trop foible pour en faire ressentir les effets. Ses partisans persisterent en secret à le reconnoître pour légitime calife & Abu-Becre pour un usurpateur.

La même faction qui avoit déferé cette dignité à Abu-Becre, y éleva après sa mort le farouche Omar, qui né pour la guerre la fit toujours par ses lieutenans. *Ali*, privé pour la seconde fois du califat, souffrit cette injustice sans murmurer, & même il aida de ses conseils l'usurpateur qui lui fut redevable de ses prospérités, jusqu'au moment qu'il fut assassiné. Il ne désigna point son successeur, & lorsqu'on lui conseilla de nommer *Ali*, il répondit que ses mœurs n'étoient point assez graves pour remplir une place qui exigeoit un extérieur sérieux. Othman lui fut encore préféré. Son regne fut orageux, l'esprit de révolte se répandit dans les provinces. Othman assiégé dans son palais par les rebelles, implora le secours d'*Ali* qui fut assez généreux pour oublier qu'il avoit été offensé. Ses deux fils furent détachés pour défendre le palais, & leur présence en imposa aux rebelles; mais ces deux princes s'étant éloignés pour chercher de l'eau, les mutins profitèrent de

leur absence pour forcer les portes & le calife fut assassiné.

Après la mort d'Othman, tous les suffrages se réunirent en faveur d'Ali, dont l'ambition éteinte rejeta une dignité qu'il avoit autrefois sollicitée. Il protesta qu'il aimoit mieux la qualité de visir que le titre de calife, dont il redoutoit les obligations. Mais il fallut céder aux empressements de l'armée & du peuple qui le proclamèrent successeur du prophète. Quoique tous les suffrages eussent été unanimes, il n'ignoroit pas qu'une faction dirigée par Ayesha & les Omniades, semoit dans toutes les provinces les semences de la révolte. Il envoya chercher les chefs des mécontents qui lui prêtèrent serment de fidélité dans la mosquée. Mais ce serment ne fit que des parjures. Les partisans d'Othman, dépouillés imprudemment de leurs emplois, se joignirent aux mécontents. Toute la Syrie se déclara pour Moavia, chef de la famille des Omniades. Ayesha fit soulever la Mecque, sous prétexte de venger le meurtre d'Othman, dont Ali étoit reconnu innocent. Le feu de la guerre civile s'alluma dans toutes les provinces. On négocia sans fruit, & chaque parti prend la résolution de décider la querelle par les armes. Ayesha, à la tête d'une armée nombreuse, s'avance vers Basra; les peuples se rangent en foule sous les drapeaux d'une femme ambitieuse qu'on appelloit la *mere des fideles*, & qui prétendoit venger la religion outragée par le meurtre d'Othman. Elle étoit portée dans une litière, d'où elle exhortoit les soldats à imiter l'exemple de courage qu'elle alloit leur donner. Basra fut emportée dès le premier assaut, & les trésors d'Ali furent la proie du vainqueur.

Le calife, fécondé des habitans de Cufor & de Medine, se présenta devant Basra où il trouva ses ennemis préparés à le recevoir. Après bien des négociations inutiles, on donna le signal du combat, l'armée d'Ali, quoiqu'inférieure en nombre, remporta une victoire complète. Ayesha opposa une résistance opiniâtre: sa litière étoit défendue par une troupe intrépide, qui aima mieux périr que de l'abandonner, soixante & dix des plus braves qui tenoient la bride de son chameau, eurent la main coupée. Mais leur courageuse défense ne put empêcher de tomber au pouvoir du vainqueur qui, se bornant à lui ôter les moyens de nuire, la relegua dans sa maison de Medine où elle languit sans autorité au milieu de l'abondance que le calife fut assez généreux de lui procurer.

Cette guerre étoit à peine éteinte qu'il s'en éleva une plus cruelle du côté de la Syrie, où Moavia se fit proclamer calife & prince des Musulmans. Ali usa de la plus grande célérité pour étouffer les étincelles de cette nouvelle rébellion. Sa modération fut regardée comme un effet de sa crainte & de sa foiblesse. Moavia qui lui étoit inférieur en talens & en courage, étoit fécondé par des généraux d'une capacité & d'une valeur reconnue qui lui inspiroient une confiance présomptueuse. Toutes les forces des Musulmans se réunirent pour vider cette importante querelle. L'armée d'Ali étoit de quatre-vingt dix mille hommes, & son concurrent en comptoit cent vingt mille sous ses drapeaux. Il y eut un combat sanglant qui ne fut point décisif; quoique l'avantage fût pour Ali, il crut avoir acheté trop cher la victoire, parce qu'il avoit perdu vingt-six hommes qui autrefois avoient combattu sous les enseignes de Mahomet; ce fut pour venger leur mort qu'il se jeta sur les Syriens à la tête de douze mille hommes, & après en avoir fait un affreux carnage, il se reprocha de verser tant de sang Musulman, & il proposa à Moavia de terminer leur différend par un combat singulier qui ne fut point accepté;

on fit des dispositions pour un nouveau combat. Moavia plus fécond en artifices que son rival, ordonna à ses soldats d'attacher un alcoran au bout de leurs lances, & de marcher à l'ennemi en criant: *voici le livre qui doit décider de tous nos différends: ce livre défend à vous & à moi de répandre le sang Musulman*. Ce stratagème eut le plus heureux succès. Les soldats d'Ali saisis d'un respect superstitieux refusèrent de combattre, & menacèrent même de livrer leur calife, s'il ne fait sonner la retraite. Ali confterné de se voir arracher une victoire certaine, est obligé de céder aux murmureurs.

Moavia convaincu de la capacité de son concurrent, parut adopter un système pacifique, il se soumit aux décisions de deux arbitres. Ali rendoit son élection suspecte en la soumettant à un nouvel examen. Mais comme il ne se croyoit plus libre au milieu de son armée, il répondit que ce n'étoit point à lui à décider, d'autant plus que son élection n'ayant point été son ouvrage, ce n'étoit point à lui à en soutenir la légitimité. Il ne fut point consulté dans le choix des arbitres, & séduit par sa candeur il souscrivit au choix que son rival artificieux avoit dicté par le ministère de ses agens secrets. Amru aussi dissimulé que lui, fut nommé par les Syriens. Les Arabes choisirent Musa Al Ashari qui avoit plus de probité que d'expérience dans les affaires. Les deux califes consentirent à s'éloigner pour laisser les suffrages plus libres. Ce fut sur les frontières de la Syrie que ce fameux procès fut discuté. Amru qui avoit cette duplicité de caractère qui fait se plier aux inclinations des autres pour les amener à son but, affecta des vues pacifiques, & persuada à son collègue que pour rétablir le calme, il étoit nécessaire de déposer les deux califes & de procéder à une nouvelle élection. Musa ne soupçonnant aucun piège consentit à ce projet, & aussi-tôt il monta sur un tribunal qu'on avoit élevé entre les deux armées. Ce fut-là qu'il prononça la déposition des califes, & après avoir déclaré leur dégradation, le perfide Amru montant sur le tribunal à son tour dit: «Musulmans vous venez d'entendre Musa déposer Ali, je souscris à l'arrêt qu'il vient de prononcer contre ce calife, & je défère cette dignité à Moavia, qu'Othman a déclaré son successeur, & qui en effet en est le plus digne». Cet artifice grossier souleva tous les partisans d'Ali qui avoient droit de se plaindre de cette décision. Les deux partis également aigris, se frapperent réciproquement d'anathèmes, & ce furent ces excommunications qui répandirent la semence des haines qui se sont perpétuées jusqu'à ce jour entre les Turcs & les Persans. Les Musulmans divisés se préparèrent à soutenir leurs droits par les armes. Soixante mille renouvelèrent leur serment de fidélité à Ali, mais les Kharegites qui jusqu'alors lui avoient été les plus affectionnés, l'abandonnerent sous prétexte qu'il avoit souscrit à un traité honteux, & qu'il avoit laissé au jugement des hommes, une cause qui ne devoit être citée qu'au tribunal de Dieu même. Ils se retirèrent sur les bords du Tigre, où une foule de mécontents se joignit à eux. Ali informé qu'ils avoient rassemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & que, devenus persécuteurs de tous les Musulmans, ils égorgoient impitoyablement ceux qui ne pensoient pas comme eux, fit avancer son armée pour les combattre. Ce prince avare du sang de ses frères, fit planter un étendard hors de son camp, dont il fit un asyle sacré pour ceux qui rentreroient dans le devoir. Plusieurs rebelles profitèrent de cette indulgence; mais les plus opiniâtres, réduits à quatre mille, fondirent en désespérés sur l'armée du calife qui les punit de leur témérité; il n'y en eut que neuf qui se déroberent au carnage, & d'autres ajoutent que tous furent passés au fil de l'épée.

l'épée. Après leur défaite toute l'Arabie se rangea sous l'obéissance d'Ali.

Ses troupes encouragées par cette victoire, le sollicitèrent de marcher contre Moavia. Le calife céda à leur empressement, & fut camper près de Cufa. Les deux concurrents, au lieu d'engager une action décisive, se bornèrent à dévaster les terres de leur ennemi. La Syrie & l'Arabie furent inondées du sang de leurs habitans. Le spectacle de tant de calamités affligeoit les véritables Musulmans : trois Kharegites, touchés du malheur de leur patrie, crurent devoir couper la racine du mal en exterminant Ali, Moavia & Amru qu'ils refusoient de reconnoître pour imans. Ils se confirmèrent dans leur dessein par des sermens, & s'y préparèrent par des jeûnes. L'un se transporta à Damas, & frappa Moavia d'un coup de poignard, mais le coup ne fut pas mortel. Un autre se rendit en Egypte, & s'introduisit dans la mosquée, où Amru avoit coutume de se trouver. Une maladie dont il venoit d'être attaqué, lui sauva la vie, & comme il ne put exercer ce jour-là les fonctions d'iman, il en chargea un de ses officiers qui expira sous les coups de ce fanatique. Le troisième des conjurés se rendit à Cufa pour assassiner Ali ; le fanatique saisit le moment où le calife avoit coutume de se trouver à la mosquée pour y faire l'office d'iman. Il associa à son crime deux scélérats, vieillis dans le crime, qui crurent effacer leurs iniquités par le sacrifice d'un homme qu'ils regardoient comme l'auteur des calamités de la nation. Le premier coup porté au calife ne fut point mortel, mais le second le priva de la vie, il n'eut que le tems de dire : « si je guéris, épargnez l'assassin ; si je meurs, prononcez l'arrêt de sa mort, afin que je puisse le citer au tribunal de Dieu ».

On ignora long-tems le lieu où il avoit été d'abord inhumé ; ce ne fut que sous les califes Abassides que ce secret fut découvert. Les écrivains Arabes ont eu soin de nous transmettre tous ses traits. Il étoit chargé d'embonpoint, sa barbe étoit épaisse, il avoit la tête chauve & la poitrine velue. Quoiqu'il eût l'esprit fort orné, il étoit d'une crédulité imbécille, & la force des préjugés lui rendit toutes ses connoissances inutiles. La superstition courba son esprit sous les volontés d'un imposteur qui fit servir ses talens à ses succès. Son désintéressement dégénéra en prodigalité ; il n'estimoit les richesses que pour les distribuer aux malheureux. Tant que Fatime, fille chérie du prophète, vécut, il n'eut point d'autres femmes. Époux tendre & constant, il réunit sur elle toutes ses affections, & il en eut trois fils. Après sa mort il donna libre cours à ses penchans, & il usa du privilège de la polygamie. Il eut de ces différens mariages quinze fils, & dix-huit filles.

Le respect qu'inspire sa mémoire est poussé jusqu'à l'idolâtrie. Quoique son tombeau, près de Cufa, atteste qu'il a été sujet à la mort, ses partisans superstitieux sont persuadés qu'il n'a point subi la commune loi. Ils publient qu'il reparoîtra bientôt sur la terre accompagné d'Elie, pour faire régner la justice & pour extirper les vices. Les plus outrés de ses adorateurs sont les Gholaites, qui, s'élevant au-dessus de la condition humaine, assurent qu'il participe à l'essence divine. Le juif Abdala, défecteur de la foi de ses peres, fut le fondateur de cette secte extravagante. Il n'abordoît jamais Ali sans lui dire : *tu es celui qui est, c'est-à-dire, tu es Dieu*. Les disciples de cette intensé sont partagés en deux sectes. Les uns soutiennent qu'il est Dieu, ou un être extraordinaire qui ressemble à Dieu. D'autres prétendent que Dieu s'est incarné dans Mahomet, Ali & ses enfans, qui ont surpassé tous les autres hommes en sainteté. C'est pour justifier leurs blasphèmes qu'ils supposent une infinité de miracles opérés par

Tome I.

Ali, auquel ils appliquent tout ce qui est dit du verbe éternel dans nos livres sacrés. Il n'y a qu'une secte parmi ses partisans qui admette que la succession de cet iman ait été interrompue, toutes les autres prétendent que sa race ne s'éteindra jamais, & que de siècle en siècle il fortira de cette tige fortunée de nouveaux rejettons pour exercer les fonctions du grand prophète.

Le nom de *shiiites*, qui proprement signifie *sectaires*, est employé pour désigner particulièrement les sectateurs d'Ali, qui prétendent que la qualité d'iman & de calife appartient aux descendans de ce grand prophète. Quoique divisés en cinq branches qui se subdivisent à l'infini, ils se réunissent dans l'opinion que l'institution d'un iman est un article de foi qui ne dépend point du caprice du peuple ; que ceux qui sont revêtus de cette dignité doivent s'élever au-dessus des foiblesses humaines, & être aussi purs que la loi dont ils sont les interpretes & les ministres. Le schisme, qui partage l'empire musulman en Shiites & en Sonnites, prit naissance sous le califat d'Ali. Les premiers restreignent leur foi à tout ce qui est contenu dans l'Alcoran, les autres admettent les traditions qui furent insérées dans ce livre par les compagnons de Mahomet. Les Shiites regardent Abu-Becre, Omar & Othman comme des usurpateurs du califat, au lieu que les Sonnites ont une grande vénération pour leur mémoire. Les uns élèvent Ali au-dessus de Mahomet, ou du moins lui donnent l'égalité. Les autres n'admettent aucune concurrence avec leur prophète : ces questions agitées dans les écoles musulmanes, ont excité dans tous les tems des haines religieuses, qui ont infecté les champs de l'islamisme ; le peuple a combattu pour des opinions accréditées par la politique qui avoit intérêt de diviser les nations pour former différens empires. Telle est la source de cette antipathie qui subsiste encore entre les Turcs & les Persans, qui s'accablent réciproquement d'anathèmes. Un juif & un chrétien leur sont moins odieux qu'un musulman qui ne pense pas comme eux. Les Persans, les Usbecks, qui sont les habitans de l'Oxus des anciens, la plupart des Indiens Mahométans, sont de la secte d'Ali. Les Turcs, les Tartares & les Africains admettent les traditions.

Le courage d'Ali le fit appeler le *lion de Dieu victorieux*. Son droit à l'héritage de prophète lui fit donner le surnom d'*héritier*. Sa foi brûlante lui mérita le nom de *mortada*, qui signifie *bien-aimé de Dieu*. Son goût pour les arts & son esprit cultivé le firent appeler le *distributeur de la lumière*. Ces qualifications pompeuses ne lui ont point été données par tous les Musulmans. Les califes Ommiades lancerent des excommunications contre lui & contre sa famille dans toutes les mosquées de l'empire. Les Abassides, qui avoient une tige commune avec lui, supprimèrent ces malédictions, quoique quelques-uns aient flétri sa mémoire. Mais les califes Fatimites, qui régnerent en Egypte, ordonnerent aux crieurs d'ajouter son nom à celui de Mahomet, toutes les fois que du haut des minarets, ils appelloient le peuple à la prière publique : les Alides, tantôt fortunés & tantôt malheureux, ont éprouvé les plus grandes révolutions de la fortune. Un petit-fils d'Hosein, fils d'Ali, eut le courage de revendiquer l'héritage de ses peres ; mais le calife Rashid réprima son ambition & le fit repentir de sa témérité. Les Alides plus heureux dans la fuite, fonderent des empires dans le Maranderan, dans le Kerman. On voit plusieurs sultans de cette famille dans l'Yemen, à Cufa & dans les provinces d'Afrique. Leurs partisans ont une vénération superstitieuse pour un descendant d'Ali nommé *Mahomet*, & c'est un article de foi qu'il reparoîtra triomphant sur la terre avant la fin du monde.

N n

*Ali* joignit au titre de guerrier & d'iman celui d'écrivain : on a de lui cent maximes ou sentences qui font l'éloge de son cœur. J'en dois citer une pour faire connoître que ses sectateurs intolérans ont dégénéré de sa modération : « gardez-vous bien, dit-il, de faire divorce avec les autres Musulmans pour des opinions particulières : celui qui se sépare de ses frères devient l'esclave du démon, comme la brebis qui s'écarte de son troupeau devient la proie du loup ». Il est encore l'auteur d'un commentaire sur l'Alcoran qu'on lit parmi ses sectateurs avec beaucoup d'édification. Il étoit naturellement éloquent & poète ; mais les soins de l'empire ne lui permirent point de cultiver ses talens. Je finis en observant que ses sectateurs se distinguent des autres Musulmans par la forme de leurs turbans & par la façon dont ils tressent leurs cheveux. (T-N.)

ALIATH, (*Astr.*) c'est le nom que les Arabes donnoient à la première étoile de la queue de la grande ourse, que nous marquons par la lettre E ; elle est appelée quelquefois *Alioth*, *Allioth*, *Mirach*, *Micar*, ou *Mizar* suivant Bayer, dans son *Uranométrie*. (M. DE LA LANDE.)

ALISE, (*Géogr. Hist.*) cette ancienne ville de Bourgogne, capitale des Mandubiens, a été si célèbre du tems de Gaulois & des Romains, le bourg qui en a pris la place sous le nom de *Sainte-Reine*, est encore si fameux par ses eaux, & la dévotion des pèlerins, qu'on est étonné de voir cet article oublié dans l'Encyclopédie, & si mal traité dans la *Martinière*. Le voici & plus au long & plus véridiquement.

*Alise*, *Alesia*, *Alexia*, dont la prise est un des plus glorieux événemens de la vie de César, étoit métropole des Gaules, & capitale des Mandubiens, dans la république des Eduens. Elle étoit très-ancienne, puisque Diodore de Sicile veut bien attribuer sa fondation à Hercule le Lybien, à son retour d'Ibérie.

Son emplacement sur le terre-plain du mont Auxois, entre Flavigni, Semur & Montbard, a environ mille toises de longueur sur une largeur de quatre cents ; & nous voyons qu'outre ses habitans, elle reçut une garnison de 8000 hommes.

Ce mont est élevé au-dessus de la plaine d'environ 250 toises de hauteur perpendiculaire : il est escarpé de toutes parts, & paroît comme placé sur une autre montagne dont la pente est plus douce.

Le pied étoit baigné des deux côtés par deux rivières (l'Oze & l'Ozerain). Une plaine de trois mille pas s'étendoit devant la ville ; c'est la vallée des Lomes depuis *Sainte-Reine* jusqu'aux Granges de Brignon.

*Alise*, excepté du côté de la plaine, étoit environnée de tous côtés, à une petite distance, de montagnes aussi élevées que l'emplacement de la ville : en effet on voit au nord la montagne de Ménétreux, à l'est le mont de Grésigni où campoient Caninius & Antistius, où se fit la première attaque des Gaulois, & leur plus grand carnage ; au sud-est le mont de Prévenelle ; au sud-ouest le mont Druaux (à *Druibus*). Toutes ces circonstances, tirées de César, déterminent l'emplacement d'*Alise*, & décident que cette ville étoit assise sur le mont Auxois.

César, après la prise de Génomum chez les Carnutes, après le sac d'Auaricum chez les Bituriges, & la levée du siège de Gergovia, passa la Loire près de Nevers, surprend les Eduens qui s'étoient révoltés, les bat & les met en fuite sur la rivière d'Armançon, à ce qu'on croit, entre Tonnerre & Ravieres, & les poursuit jusqu'à *Alise*, où Vircingentorix s'étoit enfermé.

Toute la Gaule animée par le désir de recouvrer

sa liberté, arma 250000 hommes pour le secourir. Critognate, Auvergnat, proposa de sacrifier à la subsistance des assiégés les personnes inutiles plutôt que de se rendre. Malgré cette multitude & les efforts du général, l'habileté & la bonne fortune de César le firent triompher de toutes les difficultés ; après la défaite des Gaulois & sept mois d'un siège opiniâtre, la ville se rendit, Vircingentorix fut captif, & toute la Gaule asservie, l'an de Rome 701.

C'est avec raison que les écrivains anciens & modernes se sont accordés à regarder le siège de cette place & sa prise comme le plus grand effort du courage & du génie.

Si César a détruit *Alise*, il est certain qu'elle fut rebâtie sous les empereurs : Plin dit que ce fut dans cette ville que commença l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des bêtes attelées aux voitures roulantes ; mais ce qui démontre qu'elle étoit considérable sous les Romains, ce sont plusieurs voies publiques qui tendoient à cette ville, ou qui en sortoient, & dont on trouve encore des vestiges.

Une de ces voies a sa direction entre l'est & le sud, passant sur le mont Prévenelle, & dans la forêt d'Eugni : elle est assez bien conservée l'espace d'une lieue depuis le mont Auxois. On retrouve une partie de cet ancien chemin entre Salmaise & Saint-Seine, dans la forêt de Bligni, qui tendoit chez les Séquanais.

Une autre passe à Flavigni. Il y a apparence qu'elle s'étendoit jusqu'à Autun, traversant Mont Saint Jean & Arnai-le-Duc.

Une troisième aboutissoit à Sens ; on la suit depuis *Sainte-Reine* jusqu'au-delà de Fins (*Fines*), près de Montbard, & on la retrouve entre Aizi & Fulvi au-dessus de Périgni, elle reparoît entre Ancille-Franc & Lérines jusqu'à Tonnerre. On travaille actuellement à une grande route depuis cette ville à Viteaux, qui suivra la direction de l'ancienne chaussée.

Une quatrième voie descendoit au pont de Racoutse, conduisoit à Langres par Darcey & Frolois. Une branche de ce chemin tendante à Troie, passoit par Lucenai, Vilaines, Larrey, & par une ancienne ville nommée *Lan-sur-Leigne*, située sur une éminence à demi-lieue de Molême à l'ouest, dont il ne subsiste plus rien. J'ai suivi moi-même & examiné toutes ces routes.

Ce concours de plusieurs voies publiques prouve qu'*Alise* se conserva dans un état assez florissant sous la domination Romaine ; ce fut le lieu du martyre de *Sainte Reine*, on ne fait en quel tems. On bâtit sur son tombeau une église, qui, dans la suite, devint abbatiale. Waré, fondateur de celle de Flavigni, dans son testament de l'an 722, fait mention des églises de Saint Andors de Saulieu & de *Sainte Reine d'Alise*, auxquelles il donne plusieurs de ses terres.

Saint Germain d'Auxerre, dans un voyage qu'il fit à Arles peu-après son retour de la Grande Bretagne, vers l'an 431, passa par *Alise* & logea chez un prêtre son ami, nommé *Senator*, au rapport de Constance, historien & disciple de ce grand évêque.

A la chute de l'empire d'Occident *Alise* étoit encore le chef-lieu d'un pays étendu, *Pagus - Alesiensis* ou *Alsienfis*, d'où s'est formé le nom François d'*Aulsois*, depuis *Auxois*, comme on écrit aujourd'hui. Ce *Pagus* avoit le titre de comté : la ville de Semur en est maintenant la capitale.

Les ravages des Normands occasionnerent la translation des reliques de *Sainte Reine* à Flavigni, l'an 864, du consentement de Jonas, évêque d'Autun.

Le moine Erric, qui a fait un poème sur la vie

de saint Germain d'Auxerre, vers ce même tems, affut-  
re qu'*Alife*, dont il tire le nom *ab alendo*,  
*quod alat præpingui pane colonos*,  
étoit dans un état de décadence & de ruine;

*Te quoque Casareis fatalis Alifia castris...  
Nunc restant veteris tantum vestigia castris.*

*Alife* étant ruinée, il resta quelques habitations sur le  
penchant de la montagne, qui ont formé un bourg  
auquel le nom d'*Alife* s'est conservé.

Il est du domaine de l'évêché d'Autun, auquel  
l'annexa Charles le Chauve en 877, en le détachant  
de Flavigni dont il dépendoit.

On voit par un acte de 1488, qu'il y avoit une  
chapelle de Sainte Reine au milieu des vignes, éle-  
vée dans le lieu où l'on croit qu'elle avoit souffert le  
martyre. La dévotion & le pèlerinage ont fait cons-  
truire au bas & à l'entour beaucoup de maisons.  
A côté gauche de la chapelle en entrant, est la cé-  
lebre fontaine dont l'eau est si estimée. La reine  
n'en buvoit pas d'autre, le maréchal de Saxe en  
faisoit beaucoup usage en Flandres & à Paris, aussi  
bien que ses principaux officiers, en 1746 & 1747.

On la transporte par-tout; elle dure en bouteille  
dans toute sa pureté, quinze à vingt ans: M.  
Jean Barbuot, médecin de Flavigni, a fait en 1661,  
un petit traité latin sur *les vertus admirables* de cette  
eau. M. Guerin publia, à Paris en 1702 in-12, une  
lettre touchant les minéraux qui entrent dans les  
eaux de Sainte Reine & de Forges.

Par arrêt du conseil, les cordeliers qui desser-  
vent la chapelle; ne prennent que dix-huit deniers  
par bouteille qu'on transporte, & ils la distribuent  
gratis à ceux qui en boivent sur les lieux: ils don-  
nent à l'évêque d'Autun 600 livres sur cette fontaine  
précieuse. On en venoit boire autrefois de très-loin;  
on voit dans le *tom. III.* des lettres de M. de Buffi,  
édit. de 1697, que le roi de Pologne vint aux eaux  
de Sainte Reine: ce qui enrichissoit le bourg,  
qui depuis qu'on la transporte est devenu pauvre  
& dépeuplé; car à peine y compte-t-on maintenant  
350 communians.

Tout le commerce est en chapelets, fleurs, bou-  
quets artificiels dont s'ornent les pèlerins qui ac-  
courent en ce lieu de toutes les parties de la France;  
les Lorrains, les Picards, les Champenois, sont les  
plus dévots; la fête de Sainte Reine se célèbre deux  
fois l'année. La première à la Trinité, la seconde,  
la plus solennelle, le 7 de Septembre. Je puis cer-  
tifier y avoir vu à cette dernière fête plus de  
10000 âmes.

C'est à la reine Anne d'Autriche, & aux libéralités  
de M. le duc de Longueville, que les cordeliers  
donnent leur établissement en 1640: l'hôpital qui est  
riche & considérable, doit le sien à M. Desnoyers,  
bourgeois de Paris, & à deux de ses amis, qui,  
sous la direction de saint Vincent de Paul, consac-  
rèrent leurs biens & leur vie au soulagement des  
pauvres & des malades qui s'y rendoient de toutes  
parts.

Cet hospice si utile aux pèlerins & aux gens du  
voisinage, est desservi, avec édification, par les  
sœurs de saint Lazare, dites *Sœurs-Grises*.

Il ne reste plus sur le mont Auxois aucune vestige  
d'antiquité apparente. Le terrain de l'ancienne *Alife*  
est en terre labourable:

*Nunc seges ubi Troja fuit.*

On y trouve seulement des fragmens de tuiles,  
de briques très-épaisses, des vases de terre cuite  
de différentes couleurs, des fers de lame, & quel-  
quefois des morceaux de chaîne d'or. On y voit  
des puits, des restes d'aqueducs; un ecclésiastique,  
en 1661, en fit creuser un où il trouva des médailles.

Tome I.

On ne labore guere sans déterrer tous les ans des  
médailles Romaines, d'or, d'argent, de cuivre.  
Un marchand du pays (M. Maillard), m'a assuré  
en avoir vendu depuis 30 ans, plus de trois boisseaux.

L'an 1652 on trouva à l'entrée du vieux cimétière  
d'*Alife*, une inscription très-bien gravée sur une lon-  
gue pierre, que l'on croit avoir été employée au  
couronnement d'un portique élevé par un Gaulois  
au dieu Moritasgus, qui avoit été roi de Sens. La  
voici telle que je l'ai copiée dans la cour des cor-  
deliers, sur une fontaine:

*TI. CL. PROFESSUS NIGER OMNIBUS  
HONORIBUS APUD ÆDUOS ET  
LINGONAS FUNCTUS. DEO MORITASGO  
PORTICUM TESTAMENTO PONI  
JUSSIT. SUO NOMINE. JULIA  
VIGULINÆ. UXORIS ET FILIARUM-CLAUDIÆ  
PROFESSÆ ET JULIANÆ VIRGULINÆ.*

Pour composer cet article on a consulté les Com-  
mentaires de César, Pline, Florus, la notice des Gau-  
les de Valois, la dissertation de M. Danville, 1741;  
celle du pere l'Empereur, 1706; enfin je puis dire  
avoir vu moi-même le local, César à la main. (C.)

ALISO, (*Géogr.*) le nom d'*Aliso* a été com-  
mun à une riviere & à une forteresse dans le pays  
des Sicambres, aujourd'hui dans l'évêché de Pader-  
born.

Drusus, dit Dion, bâtit un fort sur le confluent  
de la Lippe & de l'*Aliso*. Velleius & Tacite, ra-  
contant l'expédition de Germanicus, disent que les  
Germanis assiégèrent *Aliso*. Ainsi dans le diocèse  
même de Paderborn, le nom de *Lippe* convient à  
un comté, à une ville, à une riviere.

*Aliso* est le premier endroit de la Westphalie où  
les Romains se sont établis: Drusus, Tibere, Ger-  
manicus, en ont fait comme leur principale place  
d'armes. Varus s'y laissa surprendre par Arminius,  
& y périt avec trois légions qu'il commandoit. Dru-  
sus le fortifia, & selon la coutume des Romains,  
rapportée par Dion, y forma un grand camp sem-  
blable à une ville, avec des marchés réglés, & un  
tribunal pour décider les différends & rendre la  
justice.

Comme Dion marque expressément le confluent  
de la Lippe & d'une autre riviere nommée *Aliso*,  
il n'est pas permis d'aller chercher le fort ou le camp  
*Aliso* sur les bords du Rhin, & l'on ne peut rai-  
sonnablement le placer que vers l'endroit où l'Al-  
me tombe dans la Lippe. La riviere d'Alme est *Aliso*  
riviere; & Elsen, qui n'est pas éloignée du con-  
fluent, est le camp *Aliso*, qui apparemment s'éten-  
doit jusqu'à Nieuhus, lieu de la résidence ordinaire  
de l'évêque de Paderborn, au confluent même des  
deux rivieres. La ressemblance des noms & la tra-  
dition du pays confirment cette conjecture. Voyez  
*monumenta Paderbonensia*, in-4. 1714 4e. édit. par  
le prince Ferdinand, évêque de Paderborn. (C.)

\* § ALITEUS, (*Mytholog.*) lisez ALITERIUS.  
Jupiter fut surnommé *Aliterius* & Ceres *Aliteria*,  
parce que dans un tems de famine, ils avoient em-  
pêché les meuniers de voler la farine. *Lettres sur  
l'Encyclopédie.*

A LIVRE OUVERT, OU À L'OUVERTURE DU  
LIVRE. Voyez LIVRE (*Musique.*) dans ce Supplé-  
ment. (S.)

ALIX, (*l'ordre du chapitre d'*) paroisse de Marfy-  
sur-Anse, en Lyonnais, a pour marque distinctive  
une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée  
d'or, ornée de quatre fleurs-de-lys dans les angles;  
au centre est l'image de S. Denis, portant sa tête  
mitrée, ayant une soutane violette, un surplis  
blanc, & une étole de pourpre sur un fond rouge,  
hyéroglyphe du martyre, avec cette légende: *auspice*  
N n ij

*Galliarum patrono*; cette croix est attachée par une chaîne de trois chaînons à un ruban couleur de feu. Au revers est une vierge avec l'enfant Jésus, émaillé en bleu, sur une terrasse de sinople; la légende qui l'environne est, *nobilis insignia voti*.

Ce chapitre, composé de vingt-six dames, en comptant la supérieure, a S. Denis pour patron. On y est admis en faisant preuves de noblesse, par titres originaux, de six degrés paternels, la mere constatée demoiselle; ce qui a été confirmé par lettres-patentes du roi, du mois de janvier 1755, qui accordent aux dames chanoinesses d'*Alix* la permission de porter la croix attachée à un ruban rouge. *Pl. XXVII, fig. 83 de Blason, du Dict. rais. des Sciences, &c. (G. D. L. T.)*

§ ALIZIER, (*Botanique.*) en latin *cratægus*, en en anglois *wild service*, c'est-à-dire *sorbier sauvage*, en allemand *wilde Speyerlingbaum*. *Cratægus* vient des deux noms grecs *κράτος*, force, & *αιξ*, *αγρος*, chevre, parce qu'apparemment les chevres broutent volontiers les buissons d'*alيزier* aux lieux montagneux, & que ses feuilles sont pour elles une nourriture saine & fortifiante.

*Caractere générique.*

Le calice est permanent, il porte cinq pétales arrondis, creusés en cuilleron, & une vingtaine d'étamines terminées par des sommets arrondis. L'embryon renfermé dans le calice devient une baie succulente ou farineuse, qui contient ordinairement deux pepins. Les fleurs sont rassemblées en bouquets.

Nous n'avons tracé ce caractere, que pour ne pas déroger à l'ordre que nous nous sommes prescrit; car il est impossible d'assigner entre les *alيزiers*, les *neffliers*, les *sorbiers* & les *poiriers*, des différences assez marquées & assez invariables pour qu'on ne puisse pas les confondre. Ces genres, auxquels on pourroit joindre les *coignassiers* & peut-être les *pommiers*, ne présentent dans leur réunion qu'une famille immense: la nature semble plutôt s'être attachée à conserver entr'eux un air de parenté, qu'à appuyer sur les traits caractéristiques qui les différencient: n'a-t-elle pas voulu nous avertir par ces ressemblances extérieures, de celles qui se trouvent dans les parties internes de ces arbres? Ne nous fait-elle pas soupçonner que cette famille a été agrandie par des alliances, & qu'il en est même déjà né de nouvelles races? ou, supposé qu'elle couvre encore de quelques ombres ce mystere dont la connoissance seroit plus curieuse qu'utile, ne nous indique-t-elle pas au moins le secours que nous pourrions tirer de la ressemblance de ces arbres, soit pour obtenir des variétés nouvelles en rapprochant leurs sexes, soit pour fixer & perpétuer par la greffe celles qui auront pu naître d'un accouplement fortuit.

Il n'est presque pas une espece de tous ces genres qui ne puisse se greffer sur toutes les autres: j'en ai fait l'expérience; & ce moyen a des usages que l'industrie peut varier, dans la vue de l'utilité ou de l'agrément. Tout le monde sait que certains *poiriers* greffés sur *coignassiers*, sont plus précoces & fructifient davantage, & que leurs fruits sont d'une qualité supérieure, tant pour l'abondance & le goût de leurs sucs, que pour leur beauté & leur grosseur.

D'autres especes de *poiriers*, au contraire, s'accommodent mieux de l'*alيزier*, du *sorbier*, du *nefflier* & de l'*azerolier*: ils y donnent des fruits dix ans plutôt qu'ils ne seroient, s'ils étoient greffés sur le *poirier* sauvage. Veut-on grossir le fruit du *nefflier* ou du *sorbier*, on le greffe sur *poirier*. S'agit-il d'obliger le *sorbier*, dont le rapport est si tardif, à montrer son fruit de bonne heure, qu'on le greffe sur l'*épine blanche*. Est-on pressé de multiplier les especes rares d'entre les *épinés* & *azeroliers* d'orne-

ment, pour jouir plutôt de leurs fleurs, on les greffe sur l'*aubepin*. Ces sujets sont fort propres aussi à donner plus de vigueur & de hauteur aux *amelanchiers* & *cotonastiers*, qui ne sont que de frêles arbrustes.

Nous avons donc bien plus d'intérêt à observer la ressemblance de tous ces genres, qu'à en marquer les différences; mais comme ils sont en grand nombre, & qu'ils ont sous eux quantité d'especes, il faut les séparer pour le soulagement de la mémoire. C'est dans cette vue que nous nous bornons à transcrire les seuls *alيزiers*, auxquels l'usage le plus général a conservé ce nom. Nous préviendrons pourtant le lecteur que *Linnaeus* a réuni sous le genre des *cratægus*, l'*oxyacantha*, l'*aronia*, qui est l'*azerolier* de Provence, l'*épine de Virginie*, & d'autres especes que nous réservons pour l'article *MESPILLUS*.

*Especes.*

1. *Alيزier* à feuilles ovales, inégalement dentelées, & velues par-dessous.

*Cratægus foliis ovatis, inæqualiter serratis, subtus tomentosis. Hort. Cliff. 187. aria Dalechamp.*

*White beam or white leaf-tree.*

2. *Alيزier* à feuilles cordiformes, septangulaires, dont les lobes inférieurs sont divergens.

*Cratægus foliis cordatis, septangulis, lobis infimis devaricatis. Linn. Sp. pl. 476. Sorbus torminalis. Mespillus apii folio.*

*Wild or mapple leaf'd service, c'est-à-dire sorbier sauvage ou à feuille d'érable.*

3. *Alيزier* à feuilles ovales oblongues, dentées, & vertes des deux côtés; *alيزier* d'Italie.

*Cratægus foliis oblungo-ovatis, serratis, utrinque virentibus.*

*Cratægus with an oblong saw'd leaf green on both sides.*

4. *Alيزier* à feuilles oblongues & ovales, crénelées, argentées par-dessous. *Alيزier* nain, *alيزier* de Virginie, *alيزier* à feuilles d'arboisier.

*Cratægus foliis oblungo-ovatis, crenatis, subtus argenteis.*

*Virginean cratægus, with an arbutus leaf.*

Nous ne trouvons dans le *Traité des arbres & arbrustes* de M. Duhamel, qu'une espece qu'on ne puisse pas rapporter à celles-ci, c'est la suivante.

5. *Alيزier* à feuilles arrondies, dentelées, & blanches en dessous, ou *alouche* de Bourgogne.

*Cratægus folio subrotundo, serrato, subtus incano. Inst.*

Je suis porté à croire que cette espece ne differe pas de celle que j'ai reçue sous le nom d'*alيزier de Fontainebleau*, & sous celui d'*alيزier à gros fruit*.

6. *Alيزier* à feuilles plus rondes que longues, légèrement découpées, blanchâtres & laineuses des deux côtés.

*Cratægus foliis subrotundis, leviter dissectis, utrinque lanuginosis. Hort. Col.*

Cette espece m'a été envoyée sous le nom d'*alيزier à fruit jaune*, & paroît ne pas différer d'un *alيزier* que j'ai reçu sous le nom d'*allier*. Le caractere lanugineux du dessus de la feuille, n'est bien sensible que dans les jeunes feuilles.

7. *Alيزier* à feuilles de pommier, à écorce rude, à gros fruit jaune, figuré en poire.

*Cratægus mali folio, cortice scabro, fructu magno luteo pyriformi. Hort. Col.*

Cet arbre paroît former une nuance très-déliée entre les *alيزiers* & les *poiriers*, tant par la forme extérieure du fruit, que par les cinq loges qui se trouvent à son centre, & qui contiennent chacun un pepin. Aussi quelques-uns l'appellent-ils *alيزier-poirier*. Plusieurs pépiniéristes le cultivent sous le nom d'*azerolier à gros fruit*. On le greffe avec succès

sur l'alizier n°. 1, sur l'épine & sur le poirier. Il pousse médiocrement sur l'alizier & plus vigoureusement sur l'épine; sur poirier il vient fort bien, végete sobrement, ne tarde point à rapporter, & donne un plus gros fruit, sur-tout si l'on confie son bourgeon à un poirier de beuré ou d'épargne.

Ce petit fruit est très-joli, & je le préférerois, pour le goût, aux forbes, aux neffles & aux azeroles: on en fait des confitures charmantes. Cet arbre porte à la fin de mai, d'assez gros bouquets de fleurs blanches, qui lui assignent une place dans le bosquet de ce mois. Son feuillage n'a aucun mérite, mais l'éclat de son fruit doit le faire entrer dans la composition des bosquets d'été.

Les aliziers n°. 1 & n°. 2, ont pour l'agrément les mêmes usages que l'espece précédente: le fruit du premier est d'un rouge éclatant, & celui du second, d'un brun obscur quand il mollit: alors il est assez bon à manger, & on le vend par bouquets sur les marchés en Allemagne. Le premier se trouve plus ordinairement dans les bois qui couvrent les montagnes & les rochers; le second habite plus volontiers la plaine. Leur bois est fort dur, selon M. Duhamel, on en fait des alluchons, des fuseaux dans les rouages des moulins: il est recherché par les tourneurs, & les menuisiers en font la monture de leurs outils.

Lorsque le vent agite les rameaux de l'alizier n°. 1, il découvre le dessous des feuilles, & l'arbre paroît tout blanc. Cet effet forme dans les plantations d'agrément une variété très-pittoresque: il vient fort bien de graines préparées & semées selon la méthode détaillée à l'article ALATERNE: on les sème en novembre ou décembre, & elles levent ordinairement à la fin d'avril. Si les petits aliziers sont bien gouvernés, au bout de sept ans ils formeront des arbres propres à être plantés à demeure.

Le n°. 2 se multiplie de même; mais sa graine ne leve pas aussi aisément ni aussi abondamment, & les jeunes arbres sont bien plus long-tems avant de pouvoir figurer: c'est pourquoi je conseillerois d'élever dans les bois de jeunes arbres de trois à quatre pieds de haut, provenus de graines ou de surgeons, & de les élever en pépinière pendant quelques années.

Nous n'avons pas cultivé l'alizier n°. 3, ainsi nous allons traduire ce que Miller en dit.

« Cet alizier croît de lui-même sur le mont Baldus & dans d'autres parties montagneuses de l'Italie: il s'éleve environ à vingt pieds de haut, se divisant en plusieurs branches bien fournies de feuilles oblongues & dentées, disposées alternativement, & attachées à des pédicules très-courts: les feuilles ont environ trois pouces de long sur un & demi de large; elles sont d'un brun obscur des deux côtés. Les fleurs naissent au bout des branches par petits bouquets composés ordinairement de quatre ou cinq; elles sont blanches, & bien plus petites que celles des especes précédentes: il leur succede des fruits de la grosseur de ceux de l'épine blanche, qui deviennent d'un brun obscur en mûrissant. Cette espece se multiplie comme les autres, mais elle demande une terre forte & profonde, autrement elle ne profite pas: elle réussit fort bien au froid. Elle est à présent fort rare en Angleterre ».

Le caractère exprimé dans la phrase de l'espece n°. 4, paroît convenir à un petit alizier que nous cultivons sous le nom d'alizier de Virginie; cependant nous n'osons l'assurer, 1°. parce que la baie de notre alizier nain devient très-noire; & Miller dit qu'elle est d'un pourpre très-foncé: 2°. parce qu'il ne paroît guere devoir s'élever au-dessus de trois ou quatre pieds, & que Miller dit qu'il s'éleve à six

3°. parce que la baie contient nombre de pepins, & que le caractère des aliziers est de n'en avoir guere plus de deux.

Quoi qu'il en soit, l'espece que nous cultivons est un très-joli arbuste, qui se charge vers la fin de mai d'assez gros bouquets de fleurs blanches, garnies d'une houpe d'étamines à sommets purpurins. Cette parure lui assigne une place sur les devants des massifs des bosquets de mai: le nombre prodigieux de baies noires & luisantes dont il est couvert sur la fin de Juillet, doit le faire employer dans les bosquets d'été. On peut l'enter ou l'écussonner sur l'épine blanche; mais la greffe prend difficilement; il pousse des branches si menues, qu'on peut à peine y trouver des scions ou des écussions convenables, & il faut une grande dextérité pour les manier. Il y a un autre inconvénient, c'est que le sujet devient très-gros, en proportion de la greffe qui s'y trouve implantée, ce qui cause enfin la perte de cet arbuste, qui paroît d'ailleurs défectueux par cette disproportion.

C'est ce qu'on peut éviter en le greffant sur le cotonaster ou sur l'amélanchier, qui sont à-peu-près de la même taille que lui; mais il ne faut pas négliger de le multiplier par la semence: c'est le seul moyen de lui donner toute la hauteur & toute la beauté dont la nature l'a rendu susceptible. On prépare ses baies & l'on sème ses graines suivant la méthode détaillée à l'article ALATERNE. Les plantules qui en proviennent font d'abord des progrès très-lents, mais la quatrième année elles poussent avec vigueur.

J'ai greffé les aliziers n°. 5 & n°. 6 sur l'aria & sur l'épine blanche; les écussions s'attachent & reprennent fort bien. Je n'ai encore vu ni leurs fleurs, ni leurs fruits. Sur l'épine il faut écussonner fort bas; mais sur l'aria, qui est notre n°. 1, on peut poser l'écusson aussi haut que l'on voudra, pourvu que ce ne soit pas sur une tige trop grêle. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

ALK, f. m. (Hist. nat. Ornitholog.) oiseau aquatique de la famille des uries, c'est-à-dire, de ceux qui ont, comme l'urie ou le guillemot, trois doigts seulement, tous antérieurs & réunis ensemble d'un bout à l'autre par une membrane lâche. Celui-ci s'appelle alk en Norvege, qui est son pays natal; mais ce nom a subi divers changemens en passant chez divers peuples & divers auteurs. Eusebe Nieremberg l'appelle alk, l'Ecluse alka, Ray alca, les Anglois septentrionaux auk. En Suede on le connoît sous les noms de tord & tordmule, en Angleterre sous ceux de murre, ruck, ragonbill. Klein l'appelle plantus tonsor, M. Linné alca, torda, rostri fulvis 4, lineâ utrinque altâ à rostro ad oculos. Systema naturæ, edit. 12, pag. 210, n°. 1. Albin en a publié une figure passable, sous le nom d'oiseau à bec tranchant, vol. III. pag. 40, planch. XXV. Enfin M. Brisson en donne une description & une figure plus exacte sous la dénomination suivante: le pingoin, alca supernè nigra, infernè alba; lineâ utrinque à rostro ad oculos candidâ; gutture & colli inferioris parte supremâ fuliginosâ; remigibus minoribus albo in apice marginatis; rectricibus nigricantibus . . . . alca. Ornitholog. vol. VI. pag. 89, planch. VIII. fig. 1.

L'alk est un peu moins gros que le canard domestique; mesuré du bout du bec à celui de la queue, il a quatorze pouces un quart, & jusqu'au bout des ongles quatorze pouces & demi de longueur. Son bec a de son extrémité aux coins de la bouche deux pouces de long, & de largeur à sa base dix lignes. Ses ailes, lorsqu'elles sont pliées dans leur situation naturelles, atteignent à peine au milieu de la longueur de la queue; mais lorsqu'elles sont étendues, elles ont deux pieds de vol. La longueur de sa queue

est de deux pouces trois quarts, & le plus long de ses doigts n'a qu'un pouce trois quarts.

La forme de son bec est des plus singulieres; il est si comprimé, si applati par les côtés, qu'il ressemble à un triangle; de sorte qu'il paroît avoir presque autant de hauteur ou de profondeur que de longueur. Le demi-bec supérieur est un peu crochu à son extrémité, & marqué sur chacun de ses côtés de trois sillons ou rainures obliques. Le demi-bec inférieur n'a que deux semblables rainures, dont la plus proche de la tête est blanche; en-dessous il est anguleux. Les narines sont oblongues, & cachées sous les plumes près de l'angle de la bouche, vers l'origine du demi-bec supérieur. Les ailes sont composées de vingt-huit plumes & la queue de douze, qui sont pointues, & d'autant plus longues, qu'elles sont plus proches du milieu; de sorte qu'elle est arrondie en oval.

En général cet oiseau est noir en-dessus & blanc en-dessous; mais on voit outre cela quelques mélanges. Ses joues sont traversées de chaque côté par une ligne blanche étroite, qui, partant de l'origine du demi-bec supérieur, va rejoindre l'œil. Son menton & sa gorge sont couleur de suie; les couvertures inférieures les plus longues de ses ailes sont cendrées. Des vingt-huit plumes qui composent chaque ailes, les onze premières sont noirâtres, avec une grande partie de leur côté intérieur gris-blanc; les onze suivantes sont de même, mais bordées de blanc à leur extrémité; de sorte que lorsque l'aile est pliée, on y voit une ligne transversale blanche; enfin les deux plumes les plus voisines du corps sont noirâtres. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris brun ou marron; les pieds & le bec sont noirs, à l'exception d'une ligne blanche, qui traverse obliquement la base du demi-bec inférieur.

Les pays septentrionaux de l'Europe sont la patrie ordinaire de l'*alk*, sur-tout vers la Norwege; néanmoins cet oiseau abandonne ces climats glacés pendant les grands froids de l'hiver; alors il gagne de proche en proche les pays plus méridionaux, & vient quelquefois jusqu'aux côtes de France; mais au printemps il retourne dans le fond du nord, dont il n'habite que les côtes maritimes, où il vit particulièrement de coquillages, que son bec ne pourroit briser s'il n'étoit pas aussi dur, ni taillé en couteau tranchant. C'est dans les trous des rochers les plus hauts & les plus escarpés de ces côtes qu'il fait son nid: il y pond un œuf blanc, taché de noir.

*Remarque.* Quoique M. Brisson ait donné à cet oiseau le nom de *pingoin*, il ne faut pas pour cela croire que ce soit le pinguin des habitans du nord. Le vrai pingwin des Suédois, selon M. Linné, est celui que M. Brisson appelle le *grand pingoin*, auquel je rends son nom propre; & par cette restitution, qui est dans les loix de la nature, chacun jouit de ses privilèges, & notre *alk* conserve aussi le sien. (M. ADANSON.)

ALKALI PHLOGISTIQUE, lessive sulfureuse; *alkali saturé de la matiere colorante du bleu-de-Prusse*; (Chymie.) de tous ces noms donnés à l'*alkali* préparé pour précipiter le fer en bleu, le dernier est le seul exact; encore suppose-t-il le point de saturation qui est une condition possible, avantageuse, mais non pas absolument nécessaire pour la réussite de l'opération.

L'*alkali* prend dans cette préparation toutes les qualités d'un sel neutre: 1°. Il se cristallise, il cesse d'être déliquescent, & si on en jette sous forme concrète dans la dissolution du vitriol martial, il produira également le bleu, avec la seule différence que la combinaison sera moins subite, & que la précipitation ne se fera qu'à proportion de la dissolution.

2°. Quand cet *alkali* est exactement saturé, ce qui ne peut réussir en le calcinant avec des matieres inflammables, mais à quoi l'on parvient aisément en lui présentant du bleu-de-Prusse qu'il décolore, comme M. Macquer l'a découvert, il est parfaitement neutre au point de n'être plus attaqué par les acides, & de ne céder qu'à l'action de quatre affinités réunies.

Ce qui prouve bien la nécessité du concours de ces quatre affinités, c'est que l'*alkali* ainsi préparé, précipite tous les métaux dissous, & ne précipite pas les terres, tellement que si on en verse dans une dissolution d'alun par exemple, il n'y a ni décomposition, ni nouvelle combinaison. Ces connoissances sont fondées sur plusieurs belles expériences de M. Macquer, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1752*, & cela prouve déjà bien certainement que la dissolution d'alun que l'on emploie dans la formation du bleu-de-Prusse, ne sert qu'à y porter un acide qui s'empare de l'*alkali* non saturé, à prévenir ainsi ou à faire disparaître le précipité jaune martial dont le mélange produisoit le verd, & qu'il n'apporte, au reste, d'autre changement dans le procédé, qu'en diminuant un peu l'intensité du bleu par l'interposition de la terre blanche de l'alun.

Quel est le principe qui neutralise l'*alkali* qui opere cette précipitation? La matiere dont on le prépare en le calcinant avec des matieres inflammables, a fait penser que c'étoit simplement le phlogistique. Mais plusieurs observations résistent aujourd'hui à cette opinion. 1°. L'*alkali* n'acquiert pas cette propriété lorsqu'il est traité avec les matieres charbonneuses, ni avec les matieres huileuses végétales, ni même avec les charbons des matieres animales, tels que le résidu de la corne de cerf après la distillation de son huile, qui toutes cependant sont très-abondamment pourvues de phlogistique. 2°. Plus les terres métalliques sont pourvues de phlogistique, plus elles sont solubles dans les acides, & il n'y en a aucun qui attaque le bleu-de-Prusse: donc le fer dans cette opération n'est pas seulement combiné avec ce principe. 3°. On peut tirer la même induction de ce que le bleu-de-Prusse est inatirable à l'aimant. 4°. Enfin l'auteur de cet article a fait voir dans une dissertation sur le Phlogistique, que le bleu-de-Prusse éprouvoit à la calcination une perte de moitié de son poids, même en vaisseaux clos; que dans 114 grains de bleu-de-Prusse, il n'entroit que 72 grains de fer; que la détonation du bleu-de-Prusse avec le nitre, étoit moins vive que celle du fer, produisoit moins d'*alkali*, & occasionnoit un déchet de poids; enfin que le bleu-de-Prusse sec distillé à la cornue, donnoit une liqueur jaune, épaisse; huileuse & empireumatique, qui faisoit effervescence avec les *alkalis*, & rougissoit fortement le papier bleu; d'où il a conclu que dans l'opération du bleu-de-Prusse, la terre du fer ne se chargeoit pas seulement de phlogistique pur, que la lessive alkaline portoit évidemment un autre principe dans cette combinaison, & que c'étoit probablement de l'acide animal. Voyez BLEU-DE-PRUSSE, HÉPAR & PHLOGISTIQUE, Suppl. (Cet article est de M. DE MORVEAU.)

AL-KOSSIR ou COSSIR, (Géogr.) ville d'Afrique en Egypte sur la mer Rouge. Elle est entre Dacati & Suaquem, à cent trente-six lieues de cette dernière. Elle étoit autrefois située deux lieues plus loin sur la côte, mais faute d'un port commode, on lui a fait changer de situation. L'ancienne ville, où il ne reste que quelques ruines, se nomme le *vieux Kossir*. La nouvelle est fort petite, & ses maisons sont basses & bâties de cailloux, d'argille ou simplement de terre, couvertes de nattes. C'est un lieu fort triste;

il ne croit ni dans la plaine ni sur les montagnes aucune sorte d'herbes, de plantes ou d'arbres; la seule raison qui y retienne les habitans, c'est le voisinage du Nil & les transports des marchandises qui se font par cette ville. *Long. 51, 10. Lat. 26, 15.* (C. A.)

ALLA, (Géogr.) petite ville du Trentin en Italie. Elle est dans la vallée de Trente, aux confins du Véronnois, sur une petite rivière qui tombe dans l'Adige, & non précisément sur l'Adige, comme quelques géographes l'ont dit. *Long. 31, 20. lat. 45, 40.* (C. A.)

ALLA, (Géogr.) rivière de Pologne dans la Prusse Ducale. Elle passe à Allesbourg, & ensuite elle se jette dans le Prugel, près du petit bourg de Welaw. (C. A.)

ALLA BREVE, (Musique.) terme Italien, qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vite, & qui se note pourtant avec une ronde ou demi-breve par temps. Elle n'est plus guère d'usage qu'en Italie, & seulement dans la musique d'église: elle répond assez à ce qu'on appelle en France du *gros-fa*. (S.)

La marque de l'*alla breve* est un demi-cercle ou C barré, en cette manière  $\text{C}$ ; de sorte que trouver cette marque à la tête d'une pièce, ou y trouver ces mots *alla breve*, c'est exactement la même chose. Anciennement l'*alla breve* se notoit avec une breve par temps d'où lui vient son nom; en sorte que cette mesure contenoit des notes doubles, en valeur de celles de notre *alla breve*. Les pièces composées dans ce genre de mesure, étoient pleines de syncopes & d'imitations, même de petites fugues; on n'y souffroit point de notes de moindre valeur que les noires, encore en petit nombre; parce que l'*alla breve* alloit très-vite en comparaison des autres mouvemens, aujourd'hui même; l'*alla breve* a le mouvement très-vif, de façon que les noires y passent aussi vite que les croches dans un allegro ordinaire; c'est pourquoi les doubles croches n'y sont point admises; quant aux syncopes, aux imitations & aux fugues, on les pratique encore en *alla breve*. (F. D. C.)

ALLA CAPELLA, (Musiq.) la même chose qu'*alla breve*, (Voyez ci-dessus ALLA BREVE) parce qu'ordinairement on ne se seroit de l'*alla breve* que dans les églises ou chapelles. (F. D. C.)

ALLA FRANÇAISE, (Musiq.) On commence, en Allemagne sur-tout, à mettre ce mot en tête d'une pièce de musique qui doit être exécutée d'un mouvement modéré, en détachant bien les notes & d'un coup d'archet court & léger. (F. D. C.)

ALLA POLACCA, (Musiq.) Ces mots à la tête d'une pièce de musique, indiquent qu'il faut l'exécuter comme une Polonoise, (Voyez POLONOISE, Musiq. Suppl.) c'est-à-dire, d'un mouvement grave, en marquant bien les notes, quoiqu'avec douceur, & liant ensemble les doubles croches quatre à quatre; à moins que le compositeur n'ait expressément marqué le contraire. (F. D. C.)

ALLA SEMI-BREVE, (Musiq.) ancienne mesure qui revenoit précisément à l'*alla breve*, en usage aujourd'hui, car elle se notoit avec une ronde ou demi-breve par temps; & c'est ce qui l'a fait nommer *alla semi-breve*. Quelques-uns l'appellent abusivement *semi-alla breve*: on l'employoit au reste comme l'*alla breve*, & elle n'est plus d'usage. (F. D. C.)

ALLA ZOPPA, (Musiq.) terme Italien, qui annonce un mouvement contraint & syncopant entre deux temps, sans syncoper entre deux mesures, ce qui donne aux notes une marche inégale & comme boiteuse; c'est un avertissement que cette même marche continue ainsi jusqu'à la fin de l'air. (S.)

ALL' OTTAVA, (Musiq.) Lorsque dans la basse-continue on trouve ces mots Italiens, il faut cesser d'accompagner, & exécuter seulement la B. C. des

deux mains, prenant dans le dessus les mêmes notes qu'à la basse, mais d'une octave plus haut. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on retrouve de nouveau des chiffres.

Souvent au lieu des mots *all' ottava*, on ne trouve que le mot *all'* & un 8.

Depuis quelques temps, au lieu d'écrire un trait de chant bien haut au-dessus de la portée, en ajoutant les lignes postiches nécessaires, on l'écrit, pour diminuer la peine, une octave plus bas, & par conséquent dans les portées, & l'on met un 8 dessous, suivi d'une ligne prolongée tant que ce trait de chant dure. Voyez *planc. II de musiq. fig. 2. Suppl.* (F. D. C.)

ALLAITEMENT, f. m. (Médec. & Chirurg.) L'accord qui regne dans toute la création, entre les besoins des différens individus pris collectivement, & l'arrangement des choses pour fournir à ces besoins, forme cette chaîne de dépendances, de rapports, qui, étant bien appréciée, peut servir de principe sûr pour régler les objets de politique, de morale & de médecine. Cet accord est la base des loix, que toute force extrême tend à sa dissolution, que tous les êtres passent par différentes existences, que le développement se fait par gradation. Le besoin physique d'éteindre, ou plutôt d'abattre pour plus ou moins de tems le feu qui circule dans nos veines, & qui nous fait désirer le commerce avec la femme, le besoin moral de nous produire un nouvel objet de notre tendresse, & de nous voir renaître dans la postérité, n'est satisfait que par un arrangement qui donne à l'être qui en résulte, tout ce qui est nécessaire pour le contentement de ses besoins; & le centre de l'acte de la génération devient un centre d'action, d'où émanent des forces & des oscillations particulières, qui attirent vers lui les correspondances de tous les organes. Il s'établit un nouvel ordre d'actions & de réactions dans toute la machine; la matrice se soutient dans cette activité qui avoit lieu dans l'orgasme vénérien; & par son influence prépondérante sur le reste des organes, elle attire les liqueurs & acquiert cet ascendant & cette faculté, d'où dépend sa propre expansion, la nutrition & le développement du fœtus.

Cet enchaînement particulier de causes & d'effets, cet acte individuel des évolutions générales, par lesquelles le monde dure n'est pas plutôt commencé, que les diverses causes qui concourent pour la même fin, éclosent les unes après les autres, & qu'elles préparent tout ce qu'il faut pour conduire le nouvel être de l'état de végétal parasite, à celui d'animal vivant par sa propre force. La matrice surchargée d'activité s'épuiserait bientôt, & son activité s'éparpilleroit si elle ne trouvoit pas dans les seins un organe qui, étant en réaction, avec elle la soutient & rétablit cet équilibre, sans lequel les forces les mieux dirigées s'en vont à rien & s'évaporent en l'air. Mais à mesure que l'activité abonde dans la matrice, il en reflue une partie sur les mamelles, leur réaction devient proportionnée, & les seins entrent en disposition de remplir dans son tems les fonctions auxquelles l'uterus portant enfant, les sollicite. Si cet équilibre d'action & de réaction vient à manquer, que les mamelles s'affaissent, qu'elles deviennent flasques, on doit s'attendre à l'avortement.

La matrice ayant reçu toute l'activité qu'elle peut comporter, un nouveau degré de cette même activité sert d'irritant, dont les effets sont ces secousses convulsives, ces contractions violentes, ce désordre général qui se terminent à l'accouchement. Il sembleroit que cette crise pût mettre fin à toute l'évolution compassée pour la production d'un nouvel

être ; que les mamelles pussent balancer l'activité décroissante de la matrice , & leur réaction suffire pour entretenir le jeu de l'uterus , jusqu'à ce que l'évacuation des lochies finie , la matrice rentrât dans son état primitif , & ne produisît que des évolutions périodiques. Il est vrai que cela paroît ainsi ; mais les mamelles ayant reçu , à force de réagir , une disposition extrême à l'action , elles deviennent , dès l'accouchement achevé le centre d'action , & par leur prépondérance , elles secondent la contraction de la matrice , l'évacuation des lochies , & le rétablissement des forces de ce viscere. Elles se font mises en possession de l'activité , & tournent sur elles l'action des autres organes , au point que l'habitude établie dans les organes , de contribuer d'un commun accord aux fonctions de ces parties ; les uns cessent tout-à-fait les leurs , & les autres n'agissent qu'après que l'action a reflué des mamelles sur eux. L'uterus interrompt ses fonctions lunaires (il n'est pas question ici des cas particuliers & aisés à expliquer , dans lesquels les évacuations menstruelles se rétablissent & continuent , quoique la femme allaite) ; l'organe de la nutrition , le tissu cellulaire ne fait plus que réagir ; les organes de la sanguification attendent que les mamelles inertes ou inactives , aient récupéré les forces nécessaires pour relever le ton de tous les organes , & qu'ils aient rétabli l'activité de toute la machine , ou que l'excédant de l'activité reflue d'elle , comme du centre , sur toutes les autres parties du corps.

C'est une chose remarquable , que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction , il y a frisson (*rigor*) & un mal-être général. Hippocrate nous l'apprend à l'égard de la matrice de la femme qui a conçu : *mulier ubi conceperit , dit-il , statim inhorrescit & incalescit ac dentibus fridet & articulum reliquumque corpus convulsio prehendit & uterum torpor (de carnibus)*. Les inflammations , les fièvres , les crises , &c. suivent presque toutes la même marche. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les causes & le mécanisme de ce phénomène ; j'en conclus seulement que le frisson , & les autres symptômes fiévreux , nous faisant juger de l'établissement d'un nouvel ordre d'action & de réaction ; on peut décider que la fièvre de lait est un signe univoque de quelque révolution décidée & compassée dans le corps de la femme ; & en effet , dès que la matrice a eu le tems de perdre l'excès de son activité , qu'elle commence à ne plus engourdir la réaction de tous les autres organes , & que les mamelles , par l'habitude de leur réaction , ont concentré en elle la direction des forces que la matrice n'emploie plus exclusivement , il se fait une révolution nouvelle qui installe les seins comme principal arc-boutant , & les met en possession de la plus puissante vertu attractive. La fièvre de lait a lieu avec toutes les suites , & si la femme allaite , l'évacuation du lait fait qu'il ne se rassemble jamais dans les mamelles , une activité excessive qu'il faudroit contrebalancer par la réaction d'un viscere particulier , ou par celle de plusieurs organes réunis ; le nouvel ordre établi regne paisiblement , & la nourrice jouit des avantages d'une bonne santé. Mais si la femme refuse de donner le sein à l'enfant , les mamelles amassent trop d'activité , & l'évolution génératrice devant être finie à l'allaitement , il n'est pas pourvu , dans l'ordre naturel , à une nouvelle révolution ordonnée pour rétablir l'équilibre général. Il n'y a aucun organe particulier destiné , dès la conformation de la femme , à absorber , à attirer sur lui une partie de l'activité dirigée vers les mamelles. De-là , ces distractions , ces dévoiements de forces qui sont si fréquemment funestes , & le seroient encore bien plus souvent , si , dans

ce moment , l'uterus n'étoit pas dans la plupart des femmes , l'organe le mieux disposé à expier les fautes de l'individu , & à remédier aux effets de cette interruption violente de la marche naturelle des évolutions organiques.

Cette entreprise sur l'ordre naturel dans un moment où l'uterus devoit avoir le tems de se remettre , ne peut donc que déranger l'harmonie qui se seroit établie peu-à-peu & à la longue , pendant le tems de l'allaitement jusqu'au sevrage. L'évacuation répétée des seins , & leur gonflement alternatif n'exigent pas , lorsque la femme allaite , une réaction aussi soutenue que lorsqu'elle n'allait pas ; & l'accord de tous les organes pour partager cette réaction , rétablit la matrice dans ce degré d'influence qui est proportionnée à celle de tous les autres viscères. L'uterus porte sa réaction aux mamelles , & se trouvant , pendant tout le tems de l'allaitement , dans une situation analogue à celle où il est pendant l'appareil de l'évacuation menstruelle , il contribue à la prépondérance de l'action de ces organes. Mais la femme qui trouble ce mécanisme , expose la matrice à céder à l'activité prépondérante des seins ; l'abord des humeurs y est dirigé , elle se trouve accablée par la prépondérance outrée & l'irritation des mamelles ; elle ne conserve d'activité qu'autant qu'il faut pour solliciter cette affluence d'humeurs , en les détournant des autres viscères , & pour les évacuer. Heureuse la femme chez qui aucune disposition vicieuse , aucune cause étrangère n'excite une activité excessive , une résistance trop forte dans la matrice , ou un dévoiement quelconque dans la direction des forces : les pertes , les inflammations de la matrice , les engorgemens des seins , les épanchemens de lait , &c. seroient les suites essentielles de ces accidens , selon que la cause agiroit sur tel ou sur tel autre organe. La constitution , les écarts dans le régime , &c. occasionnent chez la femme qui n'allait pas , des maladies aussi graves que difficiles à guérir.

Le succès , même le plus complet de la suppression du lait , n'est pas sans inconvéniens : la matrice acquiert par cette pratique une certaine atonie qui l'oblige , pour être à l'unisson avec les autres organes , à solliciter leur influence , ou à recevoir le résultat de leur activité. Cette influence consiste presque toujours dans l'abondance des humeurs qui abordent vers la partie foible : les engorgemens , les gonflemens qui en proviennent , donnent une espèce de force négative qui supplée à celle qui manque , & rétablit l'équilibre dans la machine , jusqu'à ce que les autres organes , s'étant habitués à verser toujours leur action sur celui qui est affecté , tombent dans l'épuisement , ou que la résistance de ce dernier , ou l'incapacité de recevoir davantage cette action , jette un trouble général dans l'équilibre de tous les organes (les cauterés , les anciens ulcères , les évacuations habituelles peuvent servir à éclaircir ce qui doit arriver à la matrice). Dès que l'activité des seins a surpassé la réaction de la matrice , & que ce viscere a encore assez de force pour ne pas y succomber , le lait y aborde ; & l'évacuation qui en est une suite , dure tant que l'uterus se ressent de sa foiblesse. C'est pendant ce tems que les autres organes se concertent , s'il est permis de s'exprimer ainsi , sur l'établissement d'un ton général ; & , si la matrice n'y entre pas pour la part qui lui est originairement assignée , la femme devient sujette à tous les inconvéniens qui résultent de la foiblesse , de l'accablement d'une partie du corps animal. Tant que l'ordre n'est que foiblement troublé , & que l'uterus ne fait que se prêter à la prépondérance des autres organes , la femme ne sera sujette qu'aux fleurs blanches , à quelques accidens

accidens hystériques, &c. mais s'il y a irritation, s'il y a résistance forte, s'il y a accablement, il naîtra des pertes, des endurcissements, des squirrhés, des ulcères, des cancers, &c.

Il est donc de l'avantage de la femme qu'elle nourrisse; c'est une loi physique à laquelle elle ne peut défobéir sans exposer sa santé, sans déranger l'ordre de l'économie animale; & il ne seroit pas difficile de prouver que les vapeurs, les fleurs blanches, les pertes, les suppressions des règles, les accidens plus ou moins fâcheux lors de la cessation de l'évacuation menstruelle, les squirrhés, les cancers aux seins & à la matrice, les avortemens, les couches pénibles, & un très-grand nombre d'autres infirmités dont les femmes sont accablées, ne dépendent en partie que du dérangement de l'économie animale, causé par le refus des meres d'allaiter leurs enfans.

Le mal qui résulte de cette infraction des loix physiques, ne se borne pas à la mere: il ne seroit que juste qu'elle subit la peine qu'elle s'est attirée elle-même. L'enfant en souffre également: ce fruit si précieux, & quelquefois si désiré par tendresse, on par un vil intérêt, étoit accoutumé non pas à une nourriture quelconque, mais à celle qui est préparée dans le corps de sa mere, de cette femme dont tous les organes dans l'acte de la génération, ont contribué à lui donner l'être, dont le chyle, le sang, la lymphe nourricière ont été préparés par le concours de toutes les parties de cet ensemble, dont les humeurs ont une consistance, un mouvement propre, dont le degré de chaleur est fixé, dont l'ame agit d'une façon déterminée, &c. ce nouveau né, dis-je, qui a été constitué de manière à ne passer que d'une nuance à l'autre, à prendre, à digérer & à assimiler un aliment analogue à celui qui le nourrissoit dans le sein de la mere, une nourriture différenciée pour le contentement de ses besoins actuels, se trouve tout-à-coup privé de ce qui est conforme à sa constitution, à tout son être, & n'obtient qu'une nourriture que les qualités extérieures seules font regarder comme également appropriée à sa situation.

On assure, d'après l'observation, que les nourrissons prennent souvent le caractère moral & les dispositions morbifiques de leurs nourrices. J'avoue que je ne comprends rien aux principes des caractères; mais il me semble que si les différens départemens qui composent notre être, ne sont pas dans une identité parfaite, nous devons sentir, vouloir, penser & agir les uns différemment des autres. Me seroit-il permis après cela de hasarder une conjecture? l'organisation de ces départemens dépend sans contredit, 1°. du ton général & primitif; 2°. de l'analogie des élémens ou principes nutritifs avec des organes. Il semble donc que les organes qui influent le moins sur la digestion de la nourrice, doivent être, chez le nourrisson, ceux qui acquièrent le moins de vigueur; & s'il est vrai que les maladies organiques se communiquent de la nourrice au nourrisson, il pourroit bien être que celui-ci prit également ses passions. Il me semble qu'il y a parité de singularité entre les dérangemens physiques auxquels est sujet le nourrisson qui tire le lait d'une femme enceinte, & entre la méchanceté qu'hérite un enfant allaité par une femme colere; entre la vigueur d'un enfant nourri par une bonne, forte & grosse paysanne, & entre la gaieté du nourrisson d'une femme vive & réjouie. Quoi qu'il en soit de ces problèmes, il n'en est pas moins vrai que le corps d'un enfant nouveau-né demande le lait d'une femme nouvellement accouchée; on sçait que cette liqueur n'est les premiers jours qu'une espece de petit lait, dégagé presque de toutes les parties

caféuses & butireuses. Le nouveau-né ne peut digérer ni beurre, ni fromage; ses intestins remplis du méconium n'ont pas besoin d'être lestés, mais bien d'être évacués. Le colostrum sert à cette fin, au lieu que le lait proprement dit, fait l'effet d'une croute de pâte dans un corps qui a besoin d'être purgé à cause de plénitude. Il est vrai qu'on fait presque toujours jeûner les nouveaux-nés plus ou moins long-tems avant de leur présenter le sein. Mais cela peut-il parer les inconvéniens qui résultent du refus de la mere de se conformer au vœu de la nature? Est-il probable qu'un enfant puisse jeûner sans détrimment pour sa santé, pendant 12, 24 ou 36 heures? je ne le crois pas. Des corps qui ont un besoin si pressant de se nourrir, doivent certainement souffrir des inconvéniens plus ou moins fâcheux d'un jeûne si prolongé. Le nouveau-né se trouve d'ailleurs dans une situation si différente de celle où il étoit, que tout ce qui augmente le trouble dans sa petite machine doit lui nuire extrêmement; or, le refus d'un aliment convenable ne peut manquer d'exciter un nouveau trouble. Il est difficile de se persuader qu'un enfant ne doive pas se ressentir, pendant très-long-tems, peut-être même pendant tout le reste de ses jours, de la cruauté avec laquelle on l'a traité en venant au monde. Il est même probable que la nature, demandant la nourriture qu'on ne lui donne pas, cherche à exercer ses forces digestives sur le méconium: je ne dis pas qu'elle puisse en extraire une substance alimentaire, ni que les vaisseaux absorbans des intestins pompent l'âcreté de ces excréments; mais il me paroît possible que la lymphe versée dans le canal intestinal, se charge de principes impurs, lesquels étant ainsi enveloppés, passent dans les vaisseaux lactés & ensuite dans la masse des humeurs; je dis encore que le méconium peut contracter un degré de putréfaction, à cause de l'air admis dans le canal intestinal, d'où il étoit exclu avant la naissance, & qu'en conséquence de cette corruption il peut en résulter des accidens très-fâcheux. Je dis enfin que le premier travail de la digestion portant à faux, doit causer dans la constitution du nouveau-né un étonnement, un dévoiement de forces qui lui est nécessairement préjudiciable. L'irritation que le froid & l'élasticité de l'air causent sur la peau de cette petite machine, jointes au jeu de la respiration, doivent rendre les nouveaux-nés très-affamés, c'est-à-dire, que l'organe externe doit vivement solliciter l'action du ballon intestinal; il est vrai que tant qu'il est lesté par le méconium, il peut correspondre, jusqu'à un certain point, à cette sollicitation; mais on purge l'enfant, & on détruit par-là ce contrepoids: il n'y a donc que l'irritation de la médecine qui supplée au ressort qu'auroit dû donner l'aliment préparé conformément au besoin naturel. Les forces du canal intestinal étant diminuées par l'évacuation du méconium, les suites de la médecine & le jeûne; on les accable ensuite tout-à-coup par une nourriture trop substantielle, trop pesante; ce qui doit nécessairement conduire au tombeau ou à un état valétudinaire, les enfans qui n'ont pas une constitution d'athletes.

Ces notions préliminaires, sur les avantages qui résultent de l'allaitement pour la mere & pour l'enfant, & sur les défavantages qu'entraîne le refus de cette action, nous conduisent naturellement à rechercher la théorie de l'excrétion du lait, les obstacles physiques qui s'opposent à l'allaitement, & à exposer la conduite qu'il faut observer pour y réussir.

Tout le monde convient aujourd'hui, dit M. de Bordeu, dont nous copierons la théorie de l'excrétion du lait, que les conduits excrétoires de la

mamelles viennent aboutir en assez grand nombre au mamelon, où ils sont repliés les uns sur les autres, & ridés de façon que, si l'on vient à les étendre ou à les redresser, en tirant le mamelon, ils laissent passer le lait beaucoup plus facilement.

On fait aussi que l'enfant ne fait d'abord qu'allonger le mamelon, en le tirant à lui, & dès-lors le lait coule dans sa bouche: outre cela, l'enfant peut, en suçant, attirer la liqueur de la mere qui l'allaité; mais c'est-là une espece d'excrétion particuliere, sur laquelle nous ne nous étendrons pas: elle a quelque rapport avec l'effet des ventouses, & elle n'est pas de notre sujet; d'ailleurs on trouve ce mécanisme fort bien expliqué dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris*.

Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'enfant qui tette, étend le mamelon en le tirant; il l'irrite aussi ou l'agace, de façon que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une sorte d'érection, produite quelquefois par un simple attouchement.

Il n'est point de nourrice qui ne sente cette tension, & une espece de chatouillement qui en est une suite: elles disent la plupart sentir le lait monter; la mamelle s'arrondit, se roidit & se gonfle; & il y a des femmes qui souffrent des tiraillemens qui se font sentir jusqu'aux épaules & aux lombes, & même jusqu'aux bras; ces tiraillemens sont douloureux dans quelques-unes; elles sentent ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence sur l'excrétion du lait, qu'il y a des meres qui ne sauroient donner à tetter à d'autres qu'à leur enfant.

L'enfant a quelquefois de la peine à se faire à toute forte de mamelons, & les nourrices trouvent des enfans qui ne les excitent pas assez, qui ne font pas venir le lait, ou qui ne causent pas ces chatouillemens ou ces secouffes, dont nous parlions tout à l'heure; mais il n'en est presque pas qui n'en trouve quelqu'un à son point, & auquel elle s'attache d'autant plus qu'il paie la mere, en excitant chez elle une sensation à laquelle la tendresse succede.

On croiroit que lorsque l'enfant tette, & qu'il touche les mamelles, en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les allonge un peu, & il les excite en les frottant.

Il y a des meres qui, lorsque l'enfant les touche, sont chatouillées au point, qu'elles sentent dans leurs mamelles un resserrement qui empêche le lait de couler; il y en a aussi de moins sensibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappelant dans leurs mamelles une impression ou une modification qu'elles sentent, sans pouvoir l'exprimer, & qui ne differe point de cette espece de retour de la mamelle sur elle-même, ou de cette érection dont nous parlions plus haut.

Il faut avouer qu'il y a des nourrices, dans lesquelles le lait sort en leur comprimant les mamelons; il fait un jet, mais ce jet ne dure pas long-tems: il ne vient que de l'évacuation des vaisseaux lactés, les plus gros qui sont vers le mamelon; & si la mamelle n'entre point en convulsion, l'excrétion du lait ne dure point.

Il en est comme de quelques nourrices qui perdent leur lait à certaines heures après le repas: leurs mamelles ont passé dans tous les états dont nous venons de parler; & les vaisseaux sont tellement pleins, que le lait en sort par regorgement, pour ainsi dire, & qu'il s'échappe jusqu'à un certain point; mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en sort aussi que fort peu par la compression.

Il s'agit de faire l'expérience avec attention; & si on a soin de ne pas confondre l'extension du mamelon avec la compression ou les changemens qui arrivent à la mamelle par les irritations, on se con-

vaincra que la compression ne fait sortir qu'une partie du lait qui étoit contenu dans les plus gros conduits du mamelon, qui sont comme de petits réservoirs que l'on peut comprimer tout d'un coup, mais dans lesquels la compression n'exciteroit jamais l'écoulement continuel des liqueurs, sans les causes qu'on vient de détailler.

Nous avons vu des nourrices qui tâchoient de faire sortir leur lait, avant que l'enfant ne les eût têtées & mis leurs mamelles en jeu, & cela leur étoit impossible; au lieu que, dès que les mamelles avoient été mises en contraction par quelques frottemens & quelques secouffes du mamelon, le lait sortoit de lui-même pendant un certain tems, jusqu'à ne pouvoir être arrêté, que lorsque le paroxysme étoit passé; ceci éclaircit beaucoup ce que nous disions plus haut, & il faut remarquer qu'il suffit quelquefois d'exciter une mamelle, pour les mettre toutes les deux en jeu.

Il y a des femmes qui ne paroissent presque pas avoir de lait dans leurs mamelles, qui sont flasques & vuides; mais, dès que l'enfant les excite, elles se bouffissent, & le lait vient de lui-même.

L'excrétion du lait dépend donc d'une espece de convulsion, qui, après avoir préparé les voies, ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui se tend lui-même, saisit tout le corps de la mamelle, & la dispose à donner le lait, lorsqu'elle sera chatouillée par l'enfant, qui concourt de son côté à l'excrétion, en excitant les organes de la mere, & en les suçant. Voyez *Recherches anatomiques sur la position des glandes, & sur leur action*, par M. Théophile de Bordeu, § 73.

Il y a deux especes d'obstacles qui s'opposent au succès de l'allaitement; ceux qui proviennent de la mere, & ceux qui tiennent à l'enfant. Nous suivrons dans cet exposé le Mémoire de M. Levet, inséré dans les *Journaux de Médecine* du mois de janvier, de février & de mars 1772.

Les obstacles à l'allaitement de l'enfant, qui proviennent de la mere, dépendent principalement de la mauvaise conformation de ses mamelons. La forme la plus favorable, pour que les mamelons se prêtent à la succion, est la forme cylindrique, ou celle d'une poire, dont la petite extrémité seroit comme implantée dans le milieu du sein. Il faut qu'ils soient en même tems médiocrement solides, & suffisamment gros & longs.

L'expérience prouve que si le mamelon est dur; la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer suffisamment, pour en faire sortir le lait aisément; & que si, au lieu d'être gros & long, cylindrique ou pyriforme, il est court & menu, ou pointu par son bout saillant, il sera impossible à l'enfant de le saisir facilement, ou de le tenir saisi; il lui échappera donc dans tous les cas, & ils sont nombreux. On sent qu'un seul de ces défauts peut devenir suffisant, pour présenter des difficultés à l'allaitement: à plus forte raison, si plusieurs se trouvent réunis ensemble, & encore pire s'ils le sont tous; & cela suffit pour démontrer la nécessité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, sur-tout la première fois qu'une mere se propose de nourrir.

La raison de la plupart de ces inconvéniens, auxquels les femmes des nations civilisées sont exclusivement sujettes, se trouve dans les vêtemens qui pressent constamment le bout des mamelons de leur pointe vers leur base. Il y en a néanmoins qui, ayant négligé toutes les précautions, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce sont, 1°. celles qui ont déjà allaité, & à qui il n'est rien arrivé au sein qui puisse faire craindre d'avoir perdu cette facilité; 2°. celles en qui, quoiqu'elles n'aient jamais allaité

d'enfans, le lait a coulé abondamment dans les premiers jours des suites de la dernière couche; & 3°. celles en qui le lait coule aisément sur la fin de la grossesse, quoique ce soit la première. Voilà trois cas qui doivent faire espérer que la femme pourra allaiter son enfant, sans se servir de préparation: cependant il restera encore à savoir, pour les deux derniers cas, si la forme & la consistance des mamelons permettent à l'enfant de les saisir aisément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur grossesse, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la consistance requises, dès qu'elles sont censées être entrées dans le neuvième mois de leur grossesse; au lieu que celles qui en perdent, ne commenceront ces précautions, qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous, est celui où les mamelons ne saillent point: ils prennent quelquefois la forme de ces grosses verrues, qu'on appelle *poireaux*, & ils deviennent presque aussi durs que de la corne, sur-tout à leur extrémité extérieure; lieu où il s'amasse souvent de la crasse, qu'il faut avoir soin d'ôter avec beaucoup de précaution; d'abord le soir, avant de se coucher, en enduisant ces extrémités du mamelon avec une pommade composée de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces, tirée sans feu, & de blanc de baleine qui n'ait aucune tache ni teinte jaune. Le lendemain, on ôte cet enduit, en le frottant légèrement avec une petite éponge fine, imbibée d'une forte eau de savon, ce qu'on répète plusieurs jours de suite, ou jusqu'à ce que ces petits organes soient devenus souples & bien dégrasés. Cela fait, on procède à les former, c'est-à-dire, à les rendre suffisamment gros & longs, & en même tems aider à déboucher leurs canaux lacteux: on y parvient ordinairement par le moyen de la succion; celle de la bouche, appliquée immédiatement aux mamelons, est la meilleure; mais à son défaut, on se sert de machines de verre, nommées *sugoirs*, faites pour cette fin. Les gens de la campagne se servent de pipes à fumer, ou d'une machine de fer blanc qui en a la forme. On emploie aussi de petites bouteilles de verre, à large goulot, qu'on chauffe suffisamment pour raréfier l'air qui est dedans, faisant en sorte que le goulot soit la partie la moins chaude de toute la bouteille. On répète cette opération plusieurs fois par jour, sur-tout sur les derniers tems: on baigne ensuite les mamelons avec du vin tiède, & sucré ou miellé, pour donner de la solidité à leur peau, qui est très-sujette à s'écorcher. Enfin, pour éviter que les bouts se raccornissent par la pression des corps qui les couvrent, on les met dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs sont ceux qui sont faits de tige de buis. Ces étuis doivent être ouverts par le bout, pour laisser échapper aisément le lait qui peut couler, & il faut que la partie qui appuie sur le sein, soit un peu concave, pour se mieux accommoder à la figure du sein; ce qui ne contribue pas peu à faire faillir le mamelon en dehors. Il est aussi utile que le bord, qui appuie sur l'aréole, ne soit point assez mince pour être comme tranchant, ni assez épais pour former une espèce de bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuisible, soit en entamant le sein, soit en le meurtrissant. Il faut aussi avoir la précaution de laver souvent ces étuis pour qu'ils soient toujours propres, de crainte que leur saleté ne nuise à la peau. Il est encore utile d'enduire chaque fois le dedans de ces étuis avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou avec de bon beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions qui lui ont paru superflues, & qu'elle donne le sein à l'en-

fant, il faut soigneusement examiner s'il tette réellement; car quelquefois ce n'est qu'en apparence qu'il le fait. Afin d'éviter cette erreur, il est bon d'observer que, pour que l'enfant nouveau-né, qui se porte bien, & dont la bouche est bien conformée, puisse tirer avec facilité le lait des mamelles, il faut que le mamelon ait toutes les conditions requises, afin d'être saisi aisément, & de pouvoir se laisser loger de même entre le palais de l'enfant, & sa langue creusée ou pliée en gouttière, pour qu'il puisse pomper le lait. On voit dans cette opération les joues alternativement se gonfler au dehors, & se retirer au dedans, en se creusant dans le milieu; lorsqu'elles se creusent, l'enfant pompe le lait, & lorsqu'elles se gonflent, il l'avale; ce que l'on reconnoît non-seulement au mouvement de la mâchoire inférieure qui se rapproche alors de la supérieure, mais encore à celui de sa gorge qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui se resserre, pour le pousser de haut en bas dans l'estomac.

Si donc l'enfant ne peut pas tirer de lait, malgré qu'on ait fait usage de toutes les précautions, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles discontinuer de présenter l'enfant au sein de la mère, & lui substituer des chiens nouveaux-nés, de grosse espèce, auxquels on rognera de près les ongles, & leur entortiller les pattes de devant avec de petites bandes de linge, pour qu'avec le reste de leurs griffes, ils ne blessent point le sein.

Pendant tout le tems qu'on sera obligé d'employer, pour mettre les mamelons en train de fournir suffisamment, & assez aisément du lait pour nourrir l'enfant, il faut y suppléer avec de bon lait de vache ou de chèvre, en les coupant plus ou moins, suivant leur consistance, avec une légère eau d'orge sucrée ou miellée: il est très-utile de faire prendre cette boisson, par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait passer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point d'éfloques, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout-à-coup en trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la succion.

Après avoir exposé les difficultés que l'art peut souvent surmonter les premiers jours de l'allaitement, venons à celles qui résistent quelquefois pendant plusieurs semaines & même plusieurs mois, avant que de céder tout-à-fait.

Ce cas arrive chez les femmes, qui, n'ayant presque point de mamelon, n'ont point travaillé à les former avant que d'être accouchées; sur-tout si le lait n'avoit point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement réussir avant que le mouvement du lait soit passé, par conséquent vers le cinquième ou sixième jour de la couche; & encore la plupart de ces femmes sont alors sujettes à avoir le lait grumelé dans le sein: il est vrai qu'on vient à bout de le dégrumeler par le moyen de l'application des cataplasmes de mie de pain & de lait, renouvelés toutes les cinq ou six heures, ou au lieu de lait, qui est très-sujet à s'aigrir, avec la pulpe d'écorce de racine de guimauve, qui ne s'aigrissant pas si aisément, peut rester dix à douze heures en place, ce qu'il faut continuer constamment, jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre naturel ou à peu près: on seconde l'effet des cataplasmes par le régime, les boissons délayantes, les lavemens émolliens & quelque juleps pour procurer du sommeil la nuit.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'est tantôt un sein qui s'engorge, tantôt l'autre successivement, & alternativement, & quelquefois tous les deux ensemble, il en résulte que pendant tout le tems que ces engorgemens durent, l'enfant ne

tette que d'un côté, & d'autre sfois point du tout: il faut donc absolument y suppléer.

Dans le grand nombre d'enfans qui viennent au monde en présentant la tête la première, quelques-uns descendent la face en devant, ce qui les rend souvent hideux, sur-tout lorsqu'ils ont été très-long-temps à vaincre les obstacles qui les empêchoient de sortir. Les enfans ont toujours le visage plus ou moins tuméfié & violet, & ils naissent tous la bouche béante, bavant continuellement, comme quand la mâchoire est luxée, & elle l'est quelquefois. Lorsqu'elle l'est, il faut la réduire sur le champ, & la maintenir réduite en suivant les regles de l'art; & au bout de vingt-quatre heures ou environ commencer à les nourrir, soit avec du lait de femme qu'on leur raie de temps en temps dans la bouche, soit en leur dégouttant peu-à-peu de celui de chevre ou de vache, tiède & coupé, ayant soin de mettre cette boisson dans un biberon, afin de s'apercevoir le plutôt possible du temps que l'enfant fera en état de fucer, & par conséquent de tetter. Si la mâchoire n'est pas luxée, il suffit de bassiner seulement de tems à autre le visage de l'enfant avec du vin chaud.

Il y a quelques enfans qui naissent avec des narines si étroites, dans leur partie supérieure, que très-peu de chose les bouche entièrement. Ces enfans, qui sont très-souvent forcés, par cette cause seule, d'abandonner le mamelon à tout moment pour pouvoir respirer, ont presque toujours la bouche plus ou moins ouverte, soit qu'ils dorment, soit qu'ils veillent. Lorsqu'on s'aperçoit de ce défaut, on y remédie en se servant d'une plume d'aile de moineau, trempée dans de bonne huile, dont on introduit successivement les barbes dans les deux narines pour les déboucher. On en peut faire autant & avec le même succès, pour les enfans qui s'enrhument pendant le cours de l'allaitement.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il ne manque que l'aptitude nécessaire pour pouvoir tetter, & qui ne peuvent point y réussir sans secours. M. Lapie, maître en chirurgie, près Coutras en Guienne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux observations, desquelles il résulte qu'il vient au monde des enfans qui, sans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent point tetter & sont en danger de périr faute de nourriture; il faut alors examiner s'ils n'ont point la langue trop fortement appliquée & comme collée au palais; en ce cas il faut l'en détacher, & l'abaisser avec une spatule ou le manche d'une cuiller ou de chose semblable; par ce moyen M. Lapie dit avoir sauvé la vie à deux enfans qui jusqu'à ce moment, n'avoient pu prendre le tetton, sans qu'il eût été possible de reconnoître la cause de cet empêchement. M. Bunel a trouvé un enfant dans le même cas, il a abaissé la langue avec l'instrument appelé *feuille de myrthe*, il a fait mettre le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue, celui-ci a fucé, ce qu'il n'avoit pas fait depuis plusieurs jours. M. Levret a fait les mêmes observations depuis que M. Lapie a communiqué les siennes; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui, sans être nés avec ce défaut, l'acquierent quelquefois, & c'est après avoir été trop long-temps à leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorsque la mere ne veut ou ne peut point allaiter son enfant, & qu'on est plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, soit à la cuiller, soit au gobelet, le nourrir au biberon.

Il y a des enfans qui naissent avec un prolongement contre nature du frein de la langue, qui s'oppose à la succion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme *filet*, le bout de la langue est figuré

à peu-près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne scauroit s'appliquer contre le palais, ni passer le bord des levres; son bout qui est retenu trop bas, est toujours plus ou moins recourbé en dessous, sur-tout lorsque l'enfant crie. Cet état indique de détruire cette espede de bride, puisqu'elle empêche la liberté des mouvemens de la langue. Pour couper le filet avec beaucoup de facilité & sans courir aucun risque, la meilleure méthode est 1°. que l'enfant soit posé horizontalement sur le dos & en travers des cuissies d'une personne assise sur un siege un peu haut. 2°. Que le chirurgien soit debout derriere la tête de l'enfant, pour que sa vue puisse plonger perpendiculairement sur le lieu même de la bouche où il doit opérer & sur lequel le jour doit tomber directement sans aucun obstacle: 3°. qu'alors il souleve la langue avec la piece de ponce fendue d'une sonde cannelée ordinaire, faisant passer le filet à travers la fente de la sonde: 4°. qu'avec des ciseaux à lame étroite, & à pointes émoussées, mais dont les tranchans soient bien bons, il coupe d'un seul coup toute la portion superflue du frein de la langue. Si l'on n'a coupé que cet excédent, il sortira peu de sang, parce que cette portion excédente du frein est ordinairement toute membraneuse & fort mince. Au reste il ne faut absolument couper que le vrai filet ou prolongement du frein de la langue; car on a vu périr des enfans à qui, faute d'attention ou de savoir, on avoit coupé le frein réel & bien conformé pour le filet; & cela, parce qu'on s'en étoit laissé imposer par quelqu'autre obstacle imprévu qui produisoit la difficulté de la succion. A raison de cette méprise, il peut arriver que la langue devenant malheureusement trop libre de se porter fort en arriere dans les cris de l'enfant, elle s'engage toute entiere au-delà de la valvule du gosier, ce qui feroit que l'épiglotte resteroit pour toujours abaissée sur la glotte, d'où s'enfuivroit de toute nécessité l'interception de la respiration & la mort de l'enfant par suffocation.

Il arrive quelquefois qu'après qu'on a coupé complètement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la faculté de fucer: il faut en ce cas examiner attentivement les deux côtés de la langue: car on y trouve ordinairement alors des brides ligamenteuses, qui la retiennent en arriere, ou qui la contraignent latéralement, soit d'un côté, soit de l'autre, & même des deux, ce qui l'empêche de se creuser comme un cuilleron, pour bien embrasser le mamelon. Lorsqu'on a reconnu l'existence de ces brides, on doit les couper transversalement, & assez profondément pour les empêcher de se réunir aisément. Les ciseaux dont nous venons de parler ont encore ici la préférence sur la lancette ou les bistouris. Le chirurgien occupé à couper ces brides, ne doit point se placer derriere la tête de l'enfant, mais en face, & au lieu de sonde, il suffit de lui pincer le nez, afin de le faire crier, parce qu'alors, toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tension considérable, on voit très-aisément ce que l'on a à faire & comment il faut le faire. Les brides dont il est ici question sont ordinairement plus charnues que membraneuses, & par conséquent plus sujettes à se réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complètement & de n'en laisser échapper aucune. Mais doit-on couper tout de suite ces brides, ou ne faut-il les couper qu'en des temps différens, laissant guérir une plaie avant que d'en faire une autre?

Pour se décider prudemment sur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurrence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens de ces deux méthodes. Si on suit la première, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en

détruisant sans délai tous les obstacles qui s'opposent au mouvement de la langue, par conséquent à la succion & à la déglutition. Mais les douleurs, les plaies multipliées, & la perte de sang inséparable de cet état, ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger, que si l'on suivoit la seconde méthode ? L'expérience confirme la négative. Cependant il faut bien se donner de garde de faire prendre quelque chose à l'enfant par la bouche ; car non-seulement l'enfant ne peut point tetter, mais il lui est impossible d'avaler ; & pour peu qu'on fût assez mal avisé pour en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, ayant mis pour lors l'enfant en danger d'étouffer. Il est aussi à propos d'attendre qu'il ne sorte presque plus de sang de la première section, avant de faire la seconde & ainsi de suite, autant qu'il y aura des brides à couper jusqu'à la dernière, & de commencer par les antérieures avant que d'attaquer les postérieures. Quant à l'hémorrhagie, elle n'est point à craindre, quoique la section de ces brides fournisse chacune plus de sang que celle du filet ; mais comme les vaisseaux des parties latérales de la langue ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux qui accompagnent le frein, leur section ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des racines, si malheureusement on les ouvroit en coupant le filet. Au reste, si-tôt qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant presque en dessous & l'y maintenir sur le bras jusqu'à ce qu'il ne sorte presque plus de sang.

Il me reste à tracer le plan de la conduite qu'il faut suivre pour réussir dans l'allaitement. Je ne crois pas pouvoir prendre en cela un meilleur guide que Madame le Rebours, que l'expérience, une judiciaire exercée & des connoissances au-dessus de celles qui sont communes aux personnes de son sexe, ont mis en état d'instruire les femmes qui veulent s'acquitter des devoirs de mere.

Presque aussi-tôt que les enfans sont nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils se réveillent, ils cherchent à tetter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour leur donner le sein, fût-ce même pendant la nuit, plutôt pour les purger que pour les nourrir. Lorsqu'on manque le premier moment où les enfans cherchent à tetter, on est ordinairement plusieurs heures sans pouvoir leur faire prendre le sein, qui pendant ce temps s'emplit de lait & cause des souffrances proportionnées à la longueur de ce retard.

Les femmes qui ont beaucoup de lait, ont le sein gonflé & tendu douze ou quatorze heures après leur accouchement. Les bouts sortent alors plus difficilement, & l'enfant a de la peine à les prendre. Si l'on attend au deuxième ou troisième jour, l'enfant ne peut souvent plus saisir le bout ; s'il le prend, ce n'est qu'avec peine, & la mere souffre beaucoup, parce que la peau est très-tendue par la plénitude du sein, & qu'elle est même irritée & enflammée par la fièvre de lait que la femme a eue, & qu'elle n'auroit point ou presque point eue, si elle avoit donné à tetter dans les premières heures après l'accouchement. Si l'on n'a pas soin de faire détendre promptement le sein par des cataplasmes lorsqu'il est trop plein, le lait s'y arrête, y prend un caractère de corruption & finit par causer des accidens.

On dit communément que toutes les femmes souffrent des bouts à la première nourriture, parce qu'il faut que les cordes se cassent ; cela n'est point vrai. Ces prétendues cordes ne sont autre chose que de petits vaisseaux qui se rompent lorsqu'il y a irritation par l'amas & le séjour du lait dans le sein. Lorsque la femme commence assez tôt, & qu'elle donne assez souvent à tetter pour ne pas laisser séjourner le lait

& tendre la peau, elle ne sent point ces tiraillemens, & les bouts ne s'applatissent pas, même la première fois qu'elle allaite.

Le liquide qui sort du sein le premier jour après l'accouchement, n'est que de la sérosité propre à purger l'enfant ; il prend ensuite de la consistance & devient nourrissant. Comme il n'y a pas d'amas de lait dans les seins les premières heures après l'accouchement, la femme ne s'aperçoit pas qu'elle en a ; cependant, l'enfant tire & il avale. Mais comme il remonte plus de lait que l'enfant n'en tire, elle s'aperçoit davantage de son existence dans le sein le second jour ; le troisième ou le quatrième, il y a surabondance, le sein picote lorsque le lait monte ; la femme en sent le mouvement, parce qu'il tend la peau, & beaucoup de femmes concluent que ce n'est que du jour que le lait gonfle le sein, qu'il monte. D'après cette opinion, on a regardé cette époque comme le moment propre à commencer à donner à tetter.

Il est dangereux d'adopter des systèmes qui tendroient à régler les enfans, dès leur naissance, pour les heures de tetter, en prenant peu de lait à chaque fois ; mais en en prenant souvent, leur estomac est moins fatigué que lorsqu'ils en prennent rarement & trop à la fois. Quand ils ont quelques mois, ils s'accoutument tout naturellement à tetter moins souvent, & il n'est pas si incommode qu'on se l'imagine de donner à tetter la nuit. « Tout est habitude, dit Madame L. R. on se rendoit très-facilement après avoir donné à tetter, & l'on dort d'un meilleur sommeil. Lorsqu'on dit aux femmes que de donner à tetter la nuit les échauffe, on les trompe ; je soutiens au contraire que le lait qui a passé la nuit dans leur sein, est capable de les agiter, de les échauffer, & qu'il est d'une mauvaise qualité pour les enfans. »

Pour que la femme ne se fatigue pas lorsqu'elle donne à tetter, il faut se coucher de son long, avoir les reins & la tête un peu élevés & soutenus, se tourner sur le côté, & passer un bras sous le cou de l'enfant. Lorsque la mere trouve une attitude commode, il est bon de garder un peu de temps l'enfant auprès d'elle & sur son sein, afin qu'il se mette bien en train de tetter. Les nouveaux nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment sur le sein presque aussitôt. La chaleur de la mere est la meilleure que l'on puisse leur procurer ; la quantité des vêtemens & la chaleur du feu leur nuisent sans les bien réchauffer.

Il est on ne peut pas plus intéressant pour le succès de l'allaitement, que la nourrice & le nourrisson soient conduits de la manière la plus simple & la plus conforme aux vues de la nature. Tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracasser, échauffer la mere, doit être évité avec soin. Les visites, l'embarras d'un grand nombre de personnes qui habitent dans sa chambre les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainsi que le soin outré de la garantir du froid. C'est une très-mauvaise habitude que celle de fermer les rideaux autour du lit ; on concentre par-là les mauvaises odeurs, l'on appauvrit l'air qu'elle respire, on lui échauffe la tête. Il faut l'arranger de manière qu'elle soit toujours au même degré de chaleur sans suer ; le froid arrêteroit la transpiration, & pourroit causer des engorgemens dans les seins : les sueurs feroient dissiper les parties les plus déliées des humeurs.

La chambre d'une femme en couche est toujours assez chaude, pour qu'il ne soit pas nécessaire de garnir l'accouchée plus que dans un autre temps : on évite par-là le passage subit du chaud au froid. Il ne faut pas qu'une femme en couche s'expose à se blesser, en voulant marcher trop tôt ; mais elle peut sans danger, lorsqu'elle a bien donné à tetter dès le premier jour, se tenir sur une chaise longue dès le

cinquieme jour de ses couches, si elle n'a point le sein gonflé, & même plutôt en été. Elle peut changer de linge en même temps, & faire renouveler l'air de sa chambre. Tout cela étant fait avec précaution, contribue beaucoup à donner promptement des forces & de l'appétit.

La quantité d'alimens doit être réglée sur le besoin qu'elle a de manger. Quoique la femme nourrisse, il ne faut pas qu'elle prenne des alimens uniquement dans la vue de ne pas se laisser épuiser : ce qu'on mange sans appétit fatigue l'estomac. Il est prudent qu'elle ne fasse point usage de viande pendant les sept ou huit premiers jours, & qu'elle ne boive que de l'eau rougie, qui ne soit ni chauffée ni rafraîchie.

S'il arrive quelquefois, ce qui est néanmoins bien rare, que la mere manque de lait, on lui fera manger des lentilles, des farineux, de la laitue cuite, des légumes cuits, des fruits bien mûrs, & qui n'aient presque point d'acide; elle boira de la biere, s'interdira les alimens épicés & salés, les liqueurs, & tout ce qui est échauffant; elle se couchera de bonne heure & se levera matin; elle évitera les appartemens trop chauds; elle fera un exercice modéré, & se tiendra au grand air le plus souvent qu'elle pourra. Il faut cependant remarquer que la quantité du lait n'est pas le principal objet qu'il faut envisager, c'est la qualité; & il arrive souvent qu'une femme paroît ne pas avoir du lait dans les seins, & que malgré cela l'enfant profite à merveille.

Il n'est point vrai que le sein se difforme en donnant à tetter; ce qui le fane, & qu'il est prudent d'éviter, c'est de mettre des topiques dessus en fevrant, pour détourner le lait. Plus une femme nourrit long-temps, plus elle a de facilité à fevrer. Elle doit choisir pour cela l'été : le lait s'évacue plus aisément alors. Il faut s'y préparer un mois d'avance, en donnant moins souvent à tetter, jusqu'à ce que l'enfant soit à deux fois par jour. Lorsque la femme veut cesser tout-à-fait, elle se garnira le sein, elle fera beaucoup d'exercice, elle évitera l'humidité, elle mangera un peu moins, elle boira de l'eau de chierdent, elle prendra quelques lavemens, & se purgera quelques jours après.

Les femmes sont dans l'opinion que les enfans n'ont pas de chaleur; & pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe dans des vêtemens, on les fait suer, on les prive d'air pendant les premieres semaines de leur naissance, ensuite toutes les fois qu'il fait du vent, ou un peu froid, & pendant tout l'hiver; en sorte qu'ils passent les trois quarts de l'année renfermés, étouffés dans leurs hardes & dans leurs lits. Dès qu'un enfant soigné de cette maniere prend l'air, ou qu'on lui ôte la moindre chose de ce qui le garnit, il s'enrhume ou il a des coliques; de-là l'on conclut qu'il faut le renfermer, & le regarnir même lorsqu'il fait chaud. En effet on y est obligé, lorsqu'on l'a accoutumé à ce genre de vie; on ne s'apperçoit pas que c'est la maniere dont on l'a gouverné qui l'a rendu frileux. On continue, & l'on empêche par-là le progrès de ses forces, au point qu'il reste délicat toute sa vie. Le froid n'enrhume que parce qu'on a eu chaud auparavant; il est donc très-avantageux d'accoutumer par degrés les enfans à l'air, afin de ne pas être obligé de les tenir renfermés au moindre froid; ce qui leur fait un tort considérable. La chaleur, lorsqu'elle est étrangere, affoiblit; les enfans qu'on renferme marchent tard, & ont de la peine à faire les dents. Chaque fois qu'on arrange un enfant bien garni, on lui arrête la transpiration, ou du moins on court risque de la lui arrêter, & par conséquent de lui faire prendre un rhume.

Lorsqu'un enfant vient au monde il faut le laver : l'eau suffit. Le vin qu'on y mêle ordinairement est

inutile; un peu de favon délayé dans l'eau est reconnu pour ce qu'on peut y mettre de mieux. On peut dégourdir l'eau dont on se sert pour cette opération; mais il faut bien prendre garde de la chauffer.

Lorsqu'on couche l'enfant, il faut se servir de coussins garnis de paille d'avoine bien seche, ne point mettre de plume sous lui, le laisser libre dans ses langes, & regarder souvent si le cordon du nombril ne se délie point. Au lieu de la quantité de couvertures dont on surcharge ordinairement les enfans, il faut les mettre à portée de recevoir la chaleur de la mere. Si une femme accouchoit sans avoir recours aux pratiques que nos usages ont introduites, son enfant resteroit auprès d'elle, collé sur elle aussi-tôt qu'il seroit au jour.

Il faut avoir soin de mettre un nouveau né sur le côté, afin qu'il rende facilement des phlegmes. Il ne faut le tenir sur le bras que le moins qu'on peut; cette attitude leur fait donner une mauvaise tournure aux genoux : il est nécessaire de leur donner beaucoup de mouvement, & de ne pas les laisser long-temps dans la même situation quand ils sont éveillés.

Lorsqu'un enfant commence à tetter, on ne doit point lui donner d'autre nourriture : le lait de la mere suffit long-temps; les autres alimens dans les premiers mois, sur-tout la bouillie, lui donnent des indigestions, qu'on prend pour des tranchées. Il faut bien se garder de leur donner des huiles quand on croit qu'ils ont des tranchées; elles sont lourdes & indigestes, & augmentent la cause du mal qu'on veut détruire : si l'on croyoit qu'un enfant eût absolument besoin de manger, on pourroit lui donner un peu de biscuit ou du potage. On ne doit lui donner de la bouillie que rarement, & faite avec de la farine cuite au four : il seroit encore mieux de faire la bouillie avec de la mie de pain bien réduite en poudre.

Lorsque les enfans n'ont point de tranchées, ils dorment presque toujours pendant les deux premiers mois après leur naissance; il faut les laisser jouir de ce repos, & ne leur rien faire qu'ils ne soient bien éveillés. Quand on a interrompu leur sommeil plusieurs fois de suite, ils ont de la peine à le reprendre; ils s'agitent, ils crient; on croit qu'ils ont des tranchées; on leur donne des drogues qui leur en causent, & on leur nuit beaucoup. Lorsqu'ils ont véritablement des tranchées, un des meilleurs remedes qu'on puisse employer, c'est de leur donner beaucoup de mouvement, & de leur faire prendre des yeux d'écrevisse, de l'eau de miel & du syrop de chicorée.

Il ne faut couvrir leur berceau que d'une gaze, pour les garantir des insectes, & afin que l'air puisse toujours agir sur eux. Les mauvaises odeurs font un effet prodigieux & funeste sur les petits enfans; il faut avoir grand soin de renouveler souvent l'air de leur chambre, & de n'y laisser aucune mal-propreté.

Il faut changer les enfans lorsqu'ils sont mouillés avec du linge sec, mais jamais chaud, & les laver avec de l'eau froide au moins deux fois par jour dans les plis des cuisses avec une petite éponge; par ce moyen les enfans les plus gras ne se couperont point, & n'auront pas des rougeurs ni des cuissions qui les font crier. Dans la belle saison il faut laver tout le corps des enfans avec de l'eau froide; cette pratique leur fortifie les genoux & les reins. Il faut encore leur laver le derriere des oreilles & la tête entiere, en évitant d'appuyer sur la fontanelle, & la leur broffer souvent, pour empêcher qu'il ne se forme ce que les nourrices appellent le *chapeau*.

Il est à souhaiter que les enfans aient le ventre libre lorsqu'ils font les dents; ce relâchement les garantit des convulsions qu'ils auroient s'ils étoient resserrés. Ils doivent en tout temps évacuer tous les jours; s'ils y manquent, il faut leur faire boire de l'eau de miel,

& leur appliquer un petit suppositoire de savon ; & si la constipation duroit trop, il faudroit leur faire prendre un peu de syrop de pomme.

Il faut tâcher de leur donner à tetter jusqu'à ce qu'ils aient une vingtaine de dents, parce qu'à chaque fois qu'il leur en pousse, leur estomac est plus foible qu'à l'ordinaire, & ils digerent difficilement ce qu'ils mangent alors. C'est une erreur absurde de croire que les enfans qui tettent long-tems, ont l'esprit lourd & tardif; le lait de la mere leur convient en tout tems, & ils n'en prennent qu'autant qu'il leur en faut.

Nous terminerons cette matiere en donnant le précis de l'article de l'avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfans; par Madame L. R. intitulé : *Des inconveniens qu'on évite en nourrissant ses enfans soi-même.* Si l'on faisoit attention à la quantité prodigieuse de personnes des deux sexes qui sont d'une mauvaise santé, & qu'on sentit vivement le malheur de celles qui sont dans cette fâcheuse situation pour le reste de leurs jours, on chercheroit les différentes causes qui ont pu produire ces mauvais effets, & l'on trouveroit que la plupart de ces personnes infirmes ont été négligées dès leur naissance. Lorsqu'on abandonne un enfant à des mains étrangères, on devroit réfléchir qu'on l'expose à être malheureux pendant toute sa vie, & que la difformité empêche souvent un garçon de se placer, & une fille de se marier.

Lorsqu'on donne un enfant à une nourrice, on espere qu'il viendra bien; parce que dans la quantité de ceux qui sont mis en nourrice, on en voit qui ont le bonheur d'en revenir en bonne disposition; mais on ne tient pas registre dans les villes de tous ceux qui ont péri en nourrice faute de bons soins. Je suppose qu'il revienne dans les villes la moitié des enfans qui vont en nourrice; ceux de cette moitié qui se portent le mieux, sont ceux qu'on voit le plus; les malades & les estropiés sont renfermés, & ceux qui sont morts dans les campagnes nous échappent.

On dit qu'il en meurt beaucoup dans le travail des dents; c'est parce que la maniere dont on les a conduits les a mis hors d'état de soutenir cette opération de la nature. Beaucoup d'enfans ont été retirés des mains d'une nourrice négligente, ou dont le lait a été reconnu mal-faisant, & sont morts entre les mains d'une autre, qu'on croyoit bonne, par les suites des mauvais soins de la premiere. Plus un enfant est jeune, plus le traitement qu'il reçoit lui fait de bien ou de mal. Un enfant qui n'a pas été bien conduit, & qui a pris une mauvaise nourriture pendant les premiers jours de sa naissance, surmonte très-difficilement les infirmités qui en résultent.

Une mere se tranquillise quelquefois sur le sort de son enfant, parce qu'elle ignore le danger qu'il court; & en disant, *il n'est pas loin, je le verrai souvent.* Elle visite fréquemment son enfant, & elle fait très-bien. Si elle le trouve en bonne main, c'est un grand bonheur; s'il est médiocrement bien, elle le laisse où il est, parce qu'elle doute si le mauvais état de son enfant vient de la nourrice ou de sa délicatesse naturelle. Si l'enfant est fort mal, elle le change de nourrice. Eh! comment sera-t-on certain que la seconde vaudra mieux que la premiere, qu'on avoit crue bonne? Quand elle seroit meilleure, est-il sûr qu'il ne soit pas trop tard de changer de nourrice; & que pendant six semaines ou deux mois qu'un enfant a pâti, son tempérament ne soit pas affoibli au point qu'il ne puisse plus profiter des bons soins & du bon lait d'une autre nourrice?

On croit pouvoir juger des soins d'une nourrice en allant tous les jours chez elle; mais saura-t-on, pour une heure qu'on y passe à chaque fois, si l'enfant tette souvent, si la bouillie ne fait pas sa principale

nourriture, si l'on ne le laisse pas trop crier, s'il est changé chaque fois qu'il est sale, si l'on ne lui laisse pas perdre ses forces au lit, au lieu de le mettre au grand air; si le frere de lait ne tette pas?

Pour qu'une mere fût sûre que la nourrice, même étant dans sa maison, sous ses yeux, fait parfaitement son devoir, il faudroit qu'elle la gardât à vue jour & nuit: autant vaudroit qu'elle nourrit elle-même; elle éviteroit par-là le désagrément de voir son enfant s'attacher à une étrangere, & lui refuser des caresses qu'elle auroit dû mériter. C'est en vain qu'on se flatte de regagner par la suite la même force de tendresse de la part de ses enfans, que si on les avoit allaités soi-même.

Parmi les enfans qui réussissent le mieux en nourrice, on en voit très-peu qui soient bien en tous points. Il y en a qui paroissent forts & gras; mais l'un tend le derriere, l'autre dandine; celui-ci a les genoux en dedans, celui-là a les reins foibles; un autre a une descente, l'un louche, sans que cela lui soit naturel; l'autre a une brûlure quelque part: c'est une chose rare que de voir un enfant en nourrice qui n'ait pas quelque difformité ou infirmité accidentelle, apparente ou cachée. Il y en a plusieurs qui ont le carreau, un gros ventre, des vers; ils tettent le pouce presque tous, ils restent long-tems sales de nuit; beaucoup sont de la petite espece, & n'en auroient pas été s'ils eussent été nourris par leur mere; & un grand nombre deviennent étiques.

Il y a à présent une maladie fort commune aux enfans: elle est connue sous le nom d'humeurs froides. J'imagine que, si l'on ne mettoit pas les enfans en nourrice, cette infirmité seroit moins commune. Les dartres sont aussi très-repandues. Qui sait si elles ne sont pas une suite d'un mauvais lait pris en naissant? Beaucoup d'enfans enfin ont la vue foible, & ne peuvent pas regarder le grand jour, parce qu'ils ont été trop renfermés.

Quand les nourrices de la campagne auroient la bonne volonté de faire leur devoir, lorsqu'elles sont peu payées, il est impossible qu'elles passent auprès des enfans tout le tems qui seroit nécessaire, en suivant leur routine. Celles qui ne travaillent point aux champs sont chargées du détail de l'intérieur de la maison, qui est considérable. Lorsqu'elles sortent, au lieu d'emporter leur nourrisson avec elles, ce qui lui seroit beaucoup de bien, elles lui laissent perdre ses forces dans le lit, ou elles le livrent à d'autres enfans. Une nourrice occupée dans la maison, & entourée d'enfans qui crient, peut-elle renoncer à tout pour le nourrisson? D'ailleurs doit-on se flatter qu'une femme qui sevre son propre enfant par intérêt, & qui par-là l'expose à mourir, aura quelque pitié d'un enfant étranger?

Si la nourrice a allaité son enfant assez long-tems, son lait est vieux, & n'étant pas d'une qualité propre au nouveau-né, celui-ci le digere mal. Il est faux qu'un nouveau-né renouvelle le lait; c'est une erreur de croire qu'un vieux lait soit bon pour les nouveaux-nés. Il est d'ailleurs évident qu'une nourrice accouchée depuis dix mois ou un an, est plus exposée à devenir grosse qu'une femme nouvellement accouchée; & on fait que les nourrices ne disent qu'elles sont grosses que le plus tard qu'elles peuvent.

Presque tous les enfans que l'on met en nourrice sont sévrés trop tôt, & sont souvent presque toutes leurs dents sans tetter. Faut-il s'étonner s'il en périt beaucoup dans le tems qu'ils font leurs dernieres dents, quand ils sont privés de la seule nourriture que leur estomac, affoibli alors, pourroit digérer?

Les pauvres gens de la campagne sont ordinairement logés dans le bas d'une maison; les pieces qu'ils habitent sont humides, & elles sont puantes par les

ordures des autres enfans; elles sont entourées de mares remplies d'eau croupissante ou de fumier: les enfans restent continuellement dans ces pieces, lorsqu'ils ne marchent pas seuls, & ils marchent tard; enforte qu'au lieu d'être au bon air de la campagne, ils sont dans la puanteur. Lorsqu'on approche de ces enfans, on sent une odeur aigre qui prend au nez.

Les meilleures nourrices, celles qui ont le plus de soin des enfans, pechent par ignorance. Plus elles aiment les enfans, & plus elles les rendent frileux, parce qu'elles ont peur qu'ils n'aient froid, même en été: elles les affomment de hardes, de couvertures, & les affoiblissent. Le peu de précautions que les nourrices négligentes prennent pour garantir les enfans du froid, est justement ce qui les dédommage en partie du mauvais soin qu'elles ont d'eux. De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve qu'inconvéniens lorsqu'on s'écarte de la nature, & qu'on fait passer à un enfant, dans des mains étrangères, le tems qu'il est essentiel qu'il passe auprès de sa mere.

Un enfant une fois parvenu à l'âge de deux ans, s'il est fort, pourroit absolument se passer des soins de la mere: il parle, il marche seul, il a des dents; qu'il reçoive du pain de celui-ci ou de celui-là, il lui fera le même bien: mais avant cet âge, il n'y a que la tendresse & les attentions inquietes de la mere qui puissent suffire à tous ses besoins. Plus il est jeune, & plus il faut qu'il soit près d'elle.

C'est une erreur de s'imaginer qu'on suppléera à ces devoirs à force d'argent, & qu'on se fera aimer des enfans au même degré que si on les avoit nourris. En leur faisant oublier la nourrice, on leur a donné la premiere leçon d'indifférence & d'ingratitude. La séparation de la nourrice cause à ceux qui sont sensibles, un chagrin cruel qui nuit à leur santé. Ils s'attachent ensuite à la premiere personne qui s'empare d'eux en quittant la nourrice: ordinairement c'est à la bonne; & la politesse est pour la mere. Ceux qui ne changent point de mere, conservent leur attachement pour elle toute leur vie, à moins que par la suite elle n'ait avec eux une conduite mal entendue. (G.)

ALLANTOÏDE, f. f. (*Anatomie comparée. Zoologie.*) Il nous a paru nécessaire de travailler à neuf cet article.

La membrane dont nous parlons se trouve dans les quadrupedes, sans que nous en connoissions qui en soient privés. Dans toutes les especes qui nous sont connues, nous voyons un canal très-considérable, connu des anciens sous le nom d'*ouraque*, qui sort du haut de la voûte de la vessie urinaire, qui monte devant le péritoine, se rend au nombril, entre dans le cordon ombilical, & en parcourt toute la longueur. Ce canal s'ouvre dans un sac membraneux qui, dans les animaux à cornes, se partage en deux cornes lui-même, & devient d'un volume extraordinaire dans la vache. C'est la premiere partie que nous ayons pu découvrir dans le fœtus de la brebis vers le dix-huitième jour après la conception. C'est elle qui détermine la figure de la *valise* d'Harvey, qui tient lieu de l'œuf dans les quadrupedes. On la trouve également dans les animaux qui ruminent & dans les carnivores: le dauphin même, qui est de la classe des cetacées, a son *allantoïde*. On veut cependant que la cavale manque d'*allantoïde*; d'autres se contentent d'observer qu'elle est incomplète dans cet animal, & que l'amnios acheve de la former.

L'ouraque ouvre une communication entièrement libre entre la vessie & la cavité de la membrane *allantoïde*; aussi cette dernière membrane est-elle remplie d'une liqueur entièrement semblable à l'urine par la couleur, l'odeur & par le goût. Elle n'est

donc pas inutile: elle est le réservoir de l'urine que l'animal ne rend pas par l'uretère, tant qu'il est renfermé dans le ventre de sa mere.

Dans l'homme, la structure est tout-à-fait différente. Il y a bien un canal qui sort du haut de la vessie, & qui, contenu dans une gaine cellulaire, empruntée des fibres longitudinales de la vessie, se rend au nombril. Ce canal est creux dans l'homme même; il n'admet pas le soufflé ou le mercure, tant que tout est dans l'état naturel; un pli qu'il fait entre les membranes même de la vessie, empêche l'air & le mercure d'y entrer.

Mais quand on a enlevé cette gaine cellulaire, le canal se redresse, le canal y entre, & on y introduit une soie avec facilité. Le commencement en est assez large, mais il s'amincit contre le nombril, & devient cylindrique. On peut le continuer dans le cordon, mais il n'en reste aucun vestige à l'extrémité du cordon qui répond au placenta. On ne trouve plus de cavité dès que l'ouraque a passé le nombril; il fait encore un chemin d'un ou de deux pouces, & se perd ensuite dans les tuniques des arteres ombilicales. Voilà ce que nous avons vu souvent & avec conviction. On a plusieurs exemples dans lesquels la cavité de l'ouraque s'est conservée dans l'homme adulte.

Il est vrai qu'on voit assez souvent à la racine du cordon, entre l'amnios & la membrane lisse du chorion, dans des fœtus au-dessous de trois mois, un petit corps qui paroît semblable à une vessie. Il sort de ce corps un filet, qu'on peut continuer dans toute la longueur du cordon, & qui se perd dans le mésentère du fœtus. Plusieurs anatomistes modernes ont vu ce petit corps non pas dans tous les fœtus, mais assez fréquemment: aucun d'eux cependant n'a cru voir une membrane *allantoïde*, ni un ouraque; ils ont senti que cette membrane devoit devenir plus considérable avec le fœtus, & que cependant eux-mêmes n'avoient jamais pu appercevoir dans un fœtus plus avancé, ni la petite vessie entre l'amnios & le chorion, ni l'ouraque dans le cordon: un seul auteur (c'est le D. Richard Hale) a vu dans l'arrière-faix de deux jumeaux, une cavité membraneuse très-considérable, avec un ouraque aussi ample que celui des brutes. Ce fait unique est singulier. M. Hale donne à l'ouraque un volume très-supérieur à tout ce que nous avons jamais vu dans l'homme, & nous avons été tentés quelquefois de croire qu'il avoit vu l'amnios du second des jumeaux. Pour le filet d'Albinus, il paroît être le vaisseau omphalo-mésentérique, constamment trouvé dans les chiens & dans les poulets, & que nous avons vu & injecté dans des fœtus humains.

Comme l'ouraque humain ne passe pas le cordon, nous ne croyons pas qu'il y ait dans l'espece humaine une membrane qui réponde à l'*allantoïde* des animaux. Ce réservoir seroit bien inutile, puisque l'urine du fœtus ne pourroit également pas y être versée.

Presque tous les anatomistes modernes s'accordent à rejeter l'*allantoïde* humaine. Les eaux, que bien des femmes perdent avant leur délivrance, ne doivent pas être prises pour la liqueur de l'*allantoïde*: elles peuvent venir de l'utérus même, dont l'hydropisie n'a pas été inconnue à Hippocrate: elles ont pu se ramasser entre la membrane moyenne & l'amnios.

La membrane moyenne est la base du chorion. Nous en parlerons dans cet article. Elle est attachée par une cellulofité à l'amnios; il peut s'amasser de l'eau dans cette cellulofité, mais il n'y a point de cavité naturelle, ni de communication avec l'ouraque.

L'utérus de la femme differe beaucoup de celui des

des quadrupèdes; pourquoi le reste des parties destinées au service du fœtus n'auroient-elles pas aussi une structure différente de celle des bêtes? L'ouraque ne pourroit peut-être pas servir de canal dans l'homme, s'il avoit à suivre la longueur du cordon & ses tours. Il est court & ample dans les bêtes.

Mais de quelle maniere la nature supplée-t-elle dans l'espece humaine, à l'utilité évidente que l'*al-lantoïde* a dans les bêtes? L'urine du fœtus humain n'a-t-elle pas également besoin d'un réservoir? ou, s'il s'en sépare moins, ce qui paroît être prouvé par les dissections, qu'y a-t-il dans le fœtus humain qui puisse empêcher les reins de séparer la même quantité d'urine? Nous ne connoissons pas encore de réponse solide à cette question. La grandeur supérieure de la tête humaine y pourroit contribuer; la portion de sang qu'exigent les branches ascendantes du fœtus humain, pourroit enlever aux branches inférieures une grande partie de leur sang, & diminuer les sécrétions dont ces branches sont la source. Dans les animaux, la tête est beaucoup moins grande; & peut-être l'urine du fœtus humain se verse-t-elle dans la cavité du cordon même, & dans la cellulose abreuillée de liqueur, qui enveloppe les vaisseaux ombilicaux. Cette cavité est plus longue de beaucoup dans l'homme. (H. D. G.)

ALLÉGER, v. a. (*Marine.*) c'est détruire ou diminuer le frottement qui retient une chose, en la dégageant des poids qui l'embarraissent. On emploie assez souvent, en ce sens, le verbe *alléger* à l'impératif; & on dit: *alléger* le cable; *alléger* le grélin; *alléger* le tournevire.

ALLÉGER, rendre plus leger, plus léger. On a quelquefois besoin d'*alléger* les vaisseaux, soit pour entrer dans une riviere ou dans un port où il y a peu d'eau, soit pour remettre à flot celui qui s'est échoué. Dans le premier cas, on se sert de bâtimens dans lesquels on verse & on décharge une partie des denrées & des effets. Dans certains endroits où le local rend cet usage constant ou du moins fréquent, il y en a de particulièrement destinés pour cela, qui tirent quelquefois leur dénomination de leur usage, & que l'on nomme pour cela *alleges*. Ces bâtimens ont diverses formes suivant les différens pays; à Rochefort on les nomme des *chates*. Dans le second cas, c'est-à-dire en cas d'échouage, on est souvent forcé de jeter les poids à la mer, & d'autant plus promptement que la mer est plus agitée, & que le bâtiment a plus de masse. On jette alors les premiers objets qui se présentent: cependant toutes choses d'ailleurs égales, il y a un choix à faire déterminé par les circonstances & par la position. Un vaisseau qui en a le tems, & qui est à portée de renouveler son eau, fait bien de s'en décharger par préférence, parce que la réparation en est de peu de dépense. Les canons sont sans doute en pareil cas le poids le plus nuisible, le plus considérable, & dont la défaite *allégeroit* le plus promptement; on sent cependant qu'il faut combiner le risque ou le danger du vaisseau avec leur valeur, la difficulté ou l'impossibilité de les retirer de l'eau, &c. Le vaisseau tire plus d'eau de l'arrière que de l'avant, & on ne doit pas perdre cela de vue en *allégeant* un vaisseau pour le déséchouer. Il faut aussi avoir attention à l'empêcher d'être poussé à terre ou sur le banc où il est échoué à mesure que les poids dont on le décharge *allegent*: on porte pour cet effet, d'ordinaire une ancre du côté du large, & on roidit fortement ou même on vire sur le grélin ou le cable auquel elle tient.

On *allege* assez souvent un vaisseau à la mer, lorsque, poursuivi par un ennemi supérieur, on espere rendre sa marche plus prompte en diminuant son poids. Il semble paroître évident que le vaisseau,

Tome I.

devenu plus léger, doit mieux marcher, ou obéir plus facilement à la puissance qui le pousse, & qui ne change point; cette question est cependant assez compliquée, & se combine de mille manieres différentes. Il est certain qu'on ne peut décharger un vaisseau du moindre poids, sans changer son centre de gravité, & que changer le centre de gravité, est apporter un changement universel au balancement du vaisseau dans le fluide. Quel effet nouveau cela apportera-t-il au tirant d'eau? De quelle quantité le centre de gravité s'élévera-t-il ou s'abaissera-t-il? Le gouvernail conservera-t-il un effet aussi facile? Le vaisseau, en acquérant la facilité de plier ou de s'incliner davantage, pourra-t-il bien porter autant de voile? L'angle d'inclinaison, & le changement des lignes d'eau, ne diminueront-ils point la marche? Le vaisseau ne roulera-t-il point davantage? Ses mouvemens ne deviendront-ils point trop vifs? &c. &c. Toutes ces questions ont cependant besoin d'être résolues & déterminées avec soin avant qu'il soit permis d'assurer que l'on fait bien en *allegant* le vaisseau. On n'en peut pas même faire un problème, général, parce que cet effet change non seulement pour chaque vaisseau, mais pour le même vaisseau, suivant la qualité & la distribution de sa charge. Il est vrai que si le hasard a fait l'arrimage, on espere que le hasard fera rencontrer juste dans l'à-peu-près que fournissent l'usage & la pratique; cependant quand il s'agit de la sûreté d'un vaisseau, souvent chargé d'une mission importante pour tout l'état, comment se reposer & dormir tranquille dans l'espérance de trouver une exactitude assez grande dans le tâtonnement? C'est dans ce cas sur-tout où l'on sent l'importance d'avoir arrimé son vaisseau avec discernement, & de bien connoître la disposition & la distribution des poids. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

§ ALLÉGORIE, s. f. (*Arts de la parole & du dessin.*) c'est un signe naturel, ou une image, qu'on substitue à la chose désignée. Souvent dans le discours, & dans les arts du dessin, on présente certains objets, pour en exprimer d'autres par le rapport qu'ils ont avec ceux-là. L'expression proverbiale, *se tenir au gros de l'arbre*, nous présente un objet matériel pris de la nature, pour nous faire deviner une chose qui n'a rien de matériel, c'est de demeurer attaché au pouvoir légitime. Lorsque l'on met à la suite l'un de l'autre l'image, & la chose désignée, c'est une *comparaison* ou une *similitude*; mais quand on supprime la chose désignée, & qu'on se contente de la laisser deviner, c'est une *allégorie*.

Divers motifs peuvent donner lieu à cette substitution de l'image à la place de la chose désignée. Quelquefois la *nécessité* y contraint, lorsqu'il n'est pas possible de représenter la chose elle-même. Les arts du dessin se trouvent dans ce cas toutes les fois qu'ils ont à représenter des idées abstraites qui ne tombent pas sous le sens de la vue: quelquefois la *circonspection* l'exige, quand on n'ose pas présenter nuement la chose, & qu'on préfere de la laisser deviner. C'est ainsi qu'Horace, voulant dissuader les Romains de s'embarquer de nouveau dans une guerre civile, ne s'adresse, par prudence, qu'à un navire auquel il dépeint le danger du naufrage (Hor. liv. I. od. 14.). Enfin souvent on emploie l'image au lieu de la chose même, en vue de l'énergie; pour donner à la chose représentée plus de clarté, plus de force, & en un mot, un tour plus beau & plus gracieux. Quand Haller compare notre vie sur cette terre à l'état de la chenille, & notre durée à une goutte d'eau dans l'Océan; il exprime en deux vers par ces images allégoriques, la véritable destination & la brièveté de cette vie, d'une maniere beaucoup plus concise, plus énergique, & plus

Pp

sensible qu'il n'auroit pu le faire sans allégorie.

ALLÉGORIE, relativement aux arts de la parole.

Nous nous proposons ici de faire trois recherches.

1°. Sur la nature & l'effet de l'allégorie en général.

2°. Sur ses divers genres, leurs caractères particuliers & leur usage.

3°. Sur les sources d'où l'on doit les tirer.

Toute allégorie, en général, doit renfermer une image, qui détermine la chose qu'on veut exprimer, & qui la fasse connoître sous une face plus avantageuse. L'allégorie doit déterminer son objet, & le déterminer avec précision, sans cela elle devient énigme. Elle doit le présenter plus avantageusement, sans quoi elle devient inutile. De-là résultent deux qualités essentielles à l'allégorie, un rapport exact entre l'image & l'objet; afin que celui-ci se présente d'abord à l'esprit; & une beauté énergique dans l'image pour que l'objet gagne à être présenté figurément.

Outre ces deux qualités essentielles, l'allégorie en doit encore avoir deux autres; l'une, c'est qu'elle ne soit pas poussée trop loin; & la seconde, qu'on n'y ajoute rien qui retombe dans le sens propre; deux défauts qui répandent sur l'allégorie une teinte d'absurdité. Les anciens ont désigné le corps humain par le terme de microcosme, ou de monde en abrégé. L'allégorie est juste, mais si l'on entreprenoit de l'étendre, d'en détailler les principaux rapports, d'assigner à ce petit monde ses planetes, ses habitans, ses montagnes, & ses vallées, on pousseroit l'allégorie jusqu'au ridicule. On pourroit ainsi gâter la belle allégorie de Platon qui représente les passions sous l'image de coursiers attelés à un char, que la raison guide; qu'on y ajoute le timon & les roues, il n'y aura rien dans l'ame qui réponde à ces nouvelles images. Il faut donc éviter soigneusement de faire entrer dans l'allégorie des détails qui n'ont point de parties correspondantes dans l'objet désigné; ou du moins ces détails ne doivent être énoncés que bien faiblement, si l'on ne peut se dispenser absolument d'en faire mention.

Il est pareillement absurde d'entamer une allégorie, & de finir par l'expression propre. Pope a admirablement bien dit :

*Drinck deep, or taste not the Pierian spring;  
There shallow draughts intoxicate the brain,  
And drinking largely sober us again.*

(Essay on Criticism. v. 218.)

Buvez à longs traits à la fontaine des Muses, ou ne goûtez point de ses eaux; de petits traits enivrent; ce n'est qu'à force de boire qu'on dissipe l'ivresse. N'auroit-il pas été ridicule de terminer ainsi l'allégorie: de petits traits enivrent, mais plus on y puise, plus on acquiert de connoissances solides?

Enfin l'image doit être unique sans confusion, sans mélange d'autres objets. Une idée peut sans doute être rendue sensible & parfaitement représentée sous plus d'une image. Mais l'accumulation de ces images dans une seule figure l'obscurceroit. Ne commencez pas, dit Quintilien, par une tempête pour finir par des flammes (Inst. Or. l. VIII. 6, 30.). Voilà les qualités qu'on peut exiger d'une allégorie; en voici l'effet.

L'effet de l'allégorie, est en général, celui de toute image; c'est de présenter des idées abstraites, sous une forme sensible à notre esprit, & de nous en donner par ce moyen une connoissance intuitive. Mais l'allégorie l'emporte à cet égard sur tous les autres genres d'images; comme elle supprime l'objet même, sa brièveté lui donne plus de vivacité; & comme, par la même raison, toute l'attention est d'abord fixée sur l'exacte représentation de l'image, l'objet s'y présente ensuite avec plus de rapidité & d'exactitude, dans toute sa clarté. Quand Bodmer fait

dire à Jacob dans son poëme: *on me présenta une coupe remplie d'absynthe; à peine en avoit-on emmiellé le bord*, il donne à son récit une vivacité qu'il n'eût point eue, s'il avoit fait de cette belle allégorie une comparaison. L'allégorie est de toutes les images la plus énergique; & après elle, c'est la comparaison qui a le plus de vivacité. Voyez COMPARAISON, Suppl.

Quant à l'usage de l'allégorie, il faut observer en général, que l'excès seroit un défaut; c'est un simple assaisonnement qu'on ne doit employer qu'avec modération. Des allégories trop fréquentes seroient perdre le goût de la belle simplicité. D'ailleurs l'accumulation des images, jette la confusion dans l'esprit; bien loin d'y répandre une plus grande clarté, elle n'y laisse qu'un cahos d'objets sensible. Young, cet auteur d'ailleurs si excellent, n'a que trop souvent donné dans ce défaut en composant ses Nuits.

A la suite de ces remarques générales, nous allons examiner les diverses especes d'allégorie, qui résultent ou de la différence du but qu'on s'y propose, ou de ses différens effets.

Il est très-probable que c'est la nécessité qui a introduit l'allégorie dans le discours. Aussi long-tems que la langue manquoit de termes propres à exprimer des notions générales, on étoit réduit, pour désigner un homme emporté & vindicatif, à lui donner le nom de chien, ou de quelque autre animal, auquel on avoit reconnu les mêmes caractères. Le but de l'allégorie se bornoit alors tout simplement à lever l'impossibilité d'exprimer la chose. Les langues ont retenu un très-grand nombre d'allégories de cette espece, qui, par le long usage, ont pleinement acquis le caractère d'expressions propres.

Après cet usage de première nécessité, l'allégorie en a un second, qui consiste, non pas encore à donner une beauté d'énergie à la chose qu'on veut représenter, mais à lui donner un tour plus délicat, qui s'éloigne de l'expression vulgaire; c'est en quelque manière faire un compliment obligeant aux personnes auxquelles on adresse le discours. Virgile a eu ce but dans quelques-unes de ses églogues. Ce poëte pouvoit témoigner sa reconnoissance envers Auguste, & tous les sentimens qu'il exprime dans ses églogues, avec autant & plus d'énergie, en termes directs. Mais l'allégorie donne à ses pensées un tour plus fin & plus spirituel. Un homme d'esprit emploiera toujours la tournure allégorique lorsqu'il fera question de louer ou de blâmer. Des éloges ou des reproches directs ont une dureté qui tient trop du vulgaire.

Mais l'usage de l'allégorie acquiert un nouveau degré d'importance, lorsqu'à la tournure délicate on réunit encore le but de voiler l'objet ou le sens propre, jusqu'à ce que le jugement soit à l'abri de toute prévention. C'est le même avantage qu'on retire de l'apologue, & par le même moyen. Tel est le célèbre discours du consul Ménénius Agrippa, qui, par cet artifice, fut appaiser la révolte des Plébéiens. (Tit. Liv. II, 32.)

Ces deux especes d'allégorie n'exigent nullement une analogie parfaite, & qui s'étende à toutes les circonstances. L'allégorie dégénere en puérilité dès qu'on veut appuyer sur chaque partie de détail. Il suffit pour le but qu'on se propose, que la proposition principale qu'on veut établir se retrouve dépeinte dans l'image d'une manière intuitive.

On emploie quelquefois l'allégorie uniquement dans la vue de donner à une idée plus de clarté, & de la rendre assez sensible pour qu'elle s'imprime dans l'esprit, & qu'elle n'en puisse être trop facilement effacée. La pensée que Haller a exprimée avec une précision philosophique: *les jouissances accroissent les desirs*, Horace l'a rendue sous cette allégorie:

*Crescit indulgens sibi dirus hydrops ;  
Nec suum pellit , nisi causa morbi  
Fugerit venis & aquosus albo.  
Corpore langor. (Od. L. II. 2.)*

La premiere maniere est pour les philosophes , celle-ci est pour tout le monde. Ce que l'une dit à l'entendement , l'autre le peint à l'imagination. Des *allégories* de cette espece sont très-nécessaires , lorsqu'il s'agit d'inculquer d'une maniere ineffaçable des vérités générales & importantes. C'est ce qui a produit tant de proverbes *allégoriques* , qui tous appartiennent à l'espece dont nous parlons. Les conditions essentielles sont que l'image soit bien distincte ; que pour être mieux saisie , elle soit prise d'objets connus ; & qu'on n'y emploie que très-peu de traits , mais des traits bien caractérisés. Horace a rempli toutes ces conditions dans l'exemple suivant :

*Sapius ventis agitur ingens.  
Pinus , & celsæ graviore casu  
Decidunt turres , feriuntque summos  
Fulgmina montes. (Od. L. II. 10.)*

Ces *allégories* , au reste , ne servent qu'à graver dans la mémoire des vérités connues ; mais ces vérités ont d'autant plus besoin d'être rendues intuitives , qu'étant des notions communes , qu'on peut saisir sans le moindre effort , c'est , pour me servir de l'ingénieuse expression de Winckelman , un vaisseau qui ne trace sur la mer que des sillons momentanés. Au lieu que ce qui coûte quelques efforts à l'esprit , s'imprime plus sûrement dans la mémoire.

L'*allégorie* peut encore avoir un but plus relevé , c'est d'énoncer les choses d'une maniere plus forte & plus expressive , & de les présenter en même tems dans un plus grand jour. C'est ainsi que Haller emploie l'*allégorie* de l'état de chenille , dont nous avons parlé , & que Young a dit :

*Mine dy'd with thee Philander ! Thy last sigh  
Dissolv'd the charm ; the disenchantèd earth Lost all  
her lustre.*

*Ma joie a disparu avec toi , cher Philandre ; ton  
dernier soupir a dissipé le charme , & la terre désenchante  
a perdu ses attraits.*

Plus on examine ces images de près , plus on leur trouve de vie & d'énergie ; le nombre des idées qui se rapportent à l'objet représenté , augmente à mesure qu'on y réfléchit. Cette espece d'*allégorie* a la plus grande énergie , car elle réunit l'effet des sensations , de la brièveté , de la clarté , de la richesse & de la force ; aussi fait-elle une des grandes beautés de la poésie. Elle tient même quelquefois lieu de preuve. Il y a en effet certaines vérités , dont on peut moins s'assurer par une démonstration distincte , que par un coup-d'œil rapide qui embrasse plusieurs circonstances particulieres ; l'*allégorie* sert de preuves aux vérités de ce genre ; & c'est ici que des ressemblances éloignées ont une grande force , & rendent l'*allégorie* plus vive.

L'*allégorie* qui n'a principalement pour but que de rendre une pensée avec plus de brièveté , n'est pas tout-à-fait aussi importante que celle dont nous venons de parler. Telle est , par exemple , cette *allégorie* d'Horace :

*Contrahes vento nimium secundo  
Turgida vela.*

Enfin il y a encore une espece d'*allégorie* qu'on pourroit nommer l'*allégorie mystérieuse* , ou prophétique , parce qu'en effet plusieurs prophéties sont écrites dans ce style. Elle tient le milieu entre l'*allégorie* claire & l'énigme , & elle sert à donner plus de solennité & de gravité au discours. Elle

ne nous laisse entrevoir qu'une partie de la chose représentée , & couvre le reste d'un voile sacré. Cette espece est propre dans les actions grandes & solennelles , auxquelles on intéresse des êtres supérieurs. Elle produit sur-tout un très-bon effet dans le haut tragique.

Nous avons rapporté jusqu'ici les diverses especes d'*allégories* ; il en est encore une , celle qui personifie les notions abstraites ; mais nous en parlerons dans un autre article.

Quant aux sources d'où l'on puise les *allégories* , ce sont la nature , les mœurs & usages des peuples , les sciences & les arts ; mais c'est l'esprit seul qui fait y puiser. De même que le corps humain est l'image de l'ame , de même aussi le monde visible est l'image du monde des esprits ; il n'y a rien dans l'un qui n'ait quelque chose d'analogue dans l'autre. Un esprit pénétrant , qui , en observant la nature , ne s'arrêtera pas à l'écorce , mais qui perçera jusqu'aux parties invisibles du monde physique , y trouvera des *allégories* de l'espece la plus parfaite. C'est une étude qu'on ne sauroit trop recommander aux poètes. Les modernes , qui ont écrit sur l'histoire de la nature , nous ont présenté cet immense théâtre dans un ordre & avec une clarté dont les anciens n'approchent point. Mais il n'y a que des poètes philosophes qui puissent moissonner dans ce vaste champ ; & surpasser aisément les anciens dans cette partie. Nos faiseurs d'odes n'ont encore guere profité de cette source.

Les mœurs & les usages de la nation sont la source la plus commune , d'où l'on peut tirer l'espece d'*allégorie* qui se borne à la brièveté & à la clarté. C'est de-là principalement qu'Horace a puisé ses nombreuses *allégories*. Les usages d'un peuple encore grossier ont sur-tout quelque chose de très-significatif , qui peut fournir de bonnes *allégories*. C'étoit , par exemple , l'usage des anciens Celtes quand ils entroient dans un pays étranger , de porter la pointe de leur pique en avant s'ils venoient comme ennemis , & en arriere s'ils n'avoient que des sentimens pacifiques. L'*allégorie* est aisée à saisir. Le poète Eschyle en a tiré une très-belle de la coutume qu'avoient les anciens navigateurs de placer les images de leurs dieux tutélaires sur la poupe du vaisseau.

Enfin les sciences , & sur-tout les arts , qui s'occupent d'objets matériels , renferment un très-grand nombre de sujets propres à l'*allégorie*. Plus ces sujets sont connus , & faciles à concevoir , plus leur choix est heureux. Celui qui examineroit avec soin les opérations des artistes , & les ouvrages de l'art , dans la vue d'observer ce qu'ils contiennent de significatif , rendroit un grand service aux poètes & aux orateurs. Entre les poètes allemands , c'est Hagedorn & Bodmer qui se sont le plus appliqués à puiser dans cette source. Leurs ouvrages sont parsemés d'allusions , d'images , de comparaisons & d'*allégories* , qu'ils ont empruntées des arts & des sciences.

Concluons de toutes ces remarques que l'étude de la nature , des mœurs & des usages des divers peuples , des sciences & des arts , est non-seulement très-nécessaire dans le choix & l'invention du sujet , mais encore dans la maniere de le traiter avec succès.

Il nous reste encore à parler des personnes *allégoriques* qui reviennent si souvent dans les écrits des poètes , & qui forment une espece toute particuliere d'*allégorie*. Elle se distingue des autres , en ce qu'elle transforme de simples noms ou de simples notions désignées par ces noms , en personnages qui agissent. Des vertus , des qualités abstraites , l'amour , la haine , la discorde , la sagesse , sont métamorphosées en des êtres vivans ; & cela de di-

verses manieres. Tantôt ce n'est qu'indirectement & en passant; quelques mots ajoutés à l'idée abstraite lui donnent une détermination qui ne peut convenir qu'à un être actif; c'est ainsi qu'un prophete a dit : *devant lui marche la peste*. Tantôt c'est d'une maniere directe : on revêt la notion abstraite d'un corps parfaitement déterminé, sur lequel le poëte fixe pour quelque tems nos regards; tel est l'exemple suivant d'Horace : (*Ode I. 35.*)

*Te semper anteit sava necessitas,  
Clavos trabales & cuneos manu  
Gestans ahena, nec severus  
Uncus abest, liquidumque plumbum.*

Tantôt, enfin, on prête à ces personnages allégoriques des rôles entiers & suivis, on les introduit dans l'épopée, & même dans le drame, pour les faire agir avec des personnages réels. C'est ainsi que la discorde, la renommée, l'amour, & tant d'autres êtres allégoriques sont souvent personnifiés chez les poëtes tant anciens que modernes. On peut encore rapporter en quelque maniere à ce genre les êtres purement fabuleux, les sylphes, les gnomes, les dryades, les faunes, &c. On a si souvent blâmé, justifié, excusé & loué les poëtes sur ce sujet, qu'on peut mettre l'usage qu'ils font de ces images au rang des artifices équivoques de la poësie.

Nous parlons dans un autre article de l'usage de ces personnages allégoriques dans la peinture. Il est vraisemblable que c'est des tableaux qu'ils ont passé dans la poësie; ou peut-être aussi celle-ci les a-t-elle pris des hiéroglyphes. Ce qu'il y a de très-probable, c'est que la plupart des divinités du paganisme & plusieurs héros de la Mythologie étoient dans leur origine des personnages allégoriques. On ne trouve dans Homere aucune différence essentielle entre les personnages purement phantastiques qu'il allégorise, tels que la renommée, l'aurore, l'iris, les heures, les songes, &c. & les dieux, auxquels il doit supposer une existence plus réelle. Il semble même que ce poëte prend quelquefois Jupiter & Junon pour des personnages simplement allégoriques.

La premiere remarque qui se présente à l'esprit sur ces êtres allégoriques, c'est qu'ils different de l'allégorie propre, en tant qu'ils sont la chose signifiée elle-même, revêtue d'une forme corporelle, & non une simple substitution d'une image à la place de l'objet représenté; ce n'est pas le signe, c'est la chose. Cependant ces êtres personnifiés peuvent avoir toute l'énergie de l'allégorie, lorsque la figure dont on les revêt exprime d'une maniere plus parfaite la nature de la chose désignée. Le meilleur exemple à citer en ce genre, c'est l'image allégorique que Milton a tracée du péché. Le poëte nous y peint une figure qui, sans avoir de réalité, peut néanmoins être conçue par l'imagination, & dont l'aspect excite en nous, mais plus promptement & avec beaucoup plus de vivacité, la même horreur, le même dégoût & les mêmes idées que la contemplation réfléchie du mal moral auroit produit avec plus de lenteur & beaucoup moins de force. De ce genre est encore l'image de la Discorde, qu'Homere a tracée d'un coup de pinceau au quatrieme livre de l'Iliade (v. 440.). Les poëtes anciens & les modernes fourniroient divers exemples de semblables fictions.

Mais il y a une espece plus commune d'images allégoriques, qui est inférieure en énergie à celle dont nous venons de parler. L'Aurore aux doigts de roses, qui revient si souvent dans Homere, l'iris au vol rapide; l'Amour, les Vénus & les Cupidons de Tibulle, font un effet beaucoup plus foible en

poësie qu'en peinture; ce ne sont souvent rien de plus que des noms moins vulgaires & plus sonores que le mot propre ne l'est.

D'autres especes encore d'êtres personnifiés n'ont aucune figure déterminée; ils se présentent à l'imagination sous la forme d'êtres vivans, mais dont le caractère n'est pas bien décidé, ou dont on ne sauroit même se faire une notion déterminée; tels sont les fleuves, les villes, les provinces personnifiées, les génies des hommes & des nations, les nymphes, & tant d'autres êtres fantastiques.

On personifie ces êtres ou dans la seule vue de rendre sensibles des notions abstraites; ou pour mettre du merveilleux dans l'action; ou enfin pour s'en servir comme des machines qui forment l'intrigue, ou le dénouement.

Quant au premier usage, il paroît suffisamment légitimé par l'autorité de la plupart des poëtes anciens & modernes. Sous ce point de vue, ces images retombent dans la classe de l'allégorie propre, & ne different de celle-ci qu'en ce que le poëte au lieu de puiser dans les trois sources que nous avons indiquées, puise dans sa propre imagination. Ainsi il est aisé d'appliquer ici tout ce que nous avons observé ci-dessus sur l'usage, la diversité, & la nature de l'allégorie. Mais s'il faut déjà une grande sagacité, pour tirer de la nature ou des arts une allégorie énergique; quel feu poétique, quel génie créateur ne doit pas joindre à cette sagacité le poëte qui entreprend de donner un corps, & de nous présenter sous une figure visible, les productions de son cerveau? de personifier, comme Homere & Milton la dissention & le péché?

Les images de l'espece plus commune, tracées d'une touche moins forte, lorsqu'on fait les employer à propos, servent à animer le sujet, & à y répandre de l'agrément, ou à le rendre plus touchant; le langage du poëte en prend une teinte d'enthousiasme, qui lui donne plus d'intérêt. Mais on n'obtient ces avantages qu'à l'aide d'un goût bien délicat. La prosopopée, comme toutes les figures oratoires, doit naître ou d'une passion véhémente qui dans son trouble invoque les montagnes, parle aux rochers, & croit que toute la nature l'écoute & s'attendrit; ou elle doit naître d'une imagination très-vive qui, à chaque idée, donne un corps, & à chaque corps, une vie & une ame. Un coup d'œil vif devient alors une fleche qui pénètre jusqu'au fond du cœur; & une troupe de petits amours se promenant sur un beau sein. Mais en vain un poëte médiocre nous montre-t-il les Amours & les Cupidons, il n'en est pas moins insipide.

Quant à l'usage des êtres allégoriques, considérés comme des personnages qui entrent dans l'action principale, les sentimens des critiques sont partagés. Cet usage a principalement été introduit par les modernes; on n'en trouve du moins que bien peu d'exemples chez les anciens, & s'ils s'en sont servi, ce n'est, pour ainsi dire, qu'en passant. Il n'y a qu'Eschyle & Aristophane qui ont introduit dans leurs drames, l'un Mars, l'autre les Furies. Mais ces personnages étoient des êtres réels dans la religion du peuple qui assistoit à ces spectacles. Les anciens ne se faisoient point de scrupule, il est vrai, d'employer des êtres allégoriques dans la fable, cependant un ancien même parle de cet usage comme d'une chose peu naturelle; *Prisco illo dicendi & horrido modo*, dit Tite Live (*liv. II, chap. 32.*). Il est très-possible que la barbarie du goût qui régnoit encore, il y a deux siècles, ait introduit ces êtres allégoriques parmi nous. On fait que c'étoient les principaux personnages des mauvaises farces qu'on donnoit dans ces tems-là. Milton en a su tirer parti en homme de génie; & bien que

M. de Voltaire n'approuve pas la hardiesse du poète Anglois, il n'a pas fait de difficulté de donner à la Discorde un personnage allégorique dans sa Henriade.

Les critiques qui, sans rejeter l'usage des êtres allégoriques & l'invocation des muses, estiment néanmoins que cet usage doit être restreint dans des bornes très-étroites, appuient leur sentiment sur des raisons fort plausibles; il seroit absurde de désapprouver un usage qui est reçu même dans le discours ordinaire. Ne dit-on pas tous les jours: *la mort a surpris un tel?* Et combien d'autres expressions n'a-t-on pas, dans lesquelles on attache constamment quelque chose de corporel & de sensible aux notions les plus abstraites? Ces métaphores, pourvu qu'on n'y appuie pas trop long-tems, n'ont rien qui révolte; mais l'illusion ne se soutient que par le progrès rapide des pensées: dès qu'on s'arrête un peu trop, elle se détruit, on aperçoit l'absurdité de la supposition; la prudence veut donc qu'on ne montre ces êtres allégoriques qu'en passant, & qu'on les fasse disparaître avant que l'illusion puisse être dissipée. Si le rôle qu'on leur assigne est court, & qu'il soit conforme à l'image que nous nous en faisons dans ce moment, l'imagination en est agréablement frappée, & elle en devient plus vive.

Mais, si le poète s'appesantit sur ces êtres imaginaires, s'il entre dans le détail de leurs actions, s'il y joint encore diverses circonstances étrangères, qui fassent sentir l'impossibilité de la fiction, il court risque de révolter son lecteur; tant de longueurs laissent à celui-ci le tems de sortir de l'illusion qu'il est si indispensable de ne point perdre. Il faut avouer qu'il y a des imaginations si glacées, que la plus légère métaphore peut les choquer; & si la raison veut analyser froidement ce qui n'est fait que pour frapper l'imagination, il faudroit renoncer aux figures les plus simples; mais aussi l'imagination la plus échauffée ne soutient pas long-tems la vue d'un personnage allégorique, qui, à force de se montrer par trop de côtés, lui laisse apercevoir qu'elle n'avoit fait qu'un phantôme.

On cherche à la vérité à justifier l'usage de ces êtres allégoriques, par la nécessité qu'il y a de mettre du merveilleux dans un poème. Les anciens, dit-on, pouvoient y employer leurs divinités; aujourd'hui, comme il seroit indécent d'impliquer l'être suprême dans des actions profanes, le merveilleux qui fait l'essence de l'épopée, n'a plus d'autre source que les êtres imaginaires. Mais, quand on accorderoit tout cela, ce qui ne paroît cependant point devoir être concédé, il en résulteroit simplement que les personnages allégoriques peuvent être tolérés; mais on n'en pourroit pas conclure qu'il donnent de la beauté au poème. Le grand & le merveilleux de l'Illiade ne naît certainement pas de l'unique association des dieux aux héros d'Homère; & Ossian dans ses épopées, n'a ni divinités, ni êtres allégoriques.

Les sylphes, les génies & autres êtres de pure invention, n'appartiennent pas à la classe des êtres allégoriques, ils sont de la mythologie; ils ne sont proprement allégoriques que dans les arts du dessin. Voyez ci-après ALLÉGORIE (Peinture.) (Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.)

ALLÉGORIE, (Belles Lettres.) On n'a pas assez distingué l'allégorie d'avec l'apologue, ou la fable morale.

Le mérite de l'apologue est de cacher le sens moral, ou la vérité qu'il renferme, jusqu'au moment de la conclusion qu'on appelle moralité.

Le mérite de l'allégorie est de n'avoir pas besoin

d'expliquer la vérité qu'elle enveloppe, & de la faire sentir à chaque trait, par la justesse de ses rapports.

L'apologue, par sa naïveté, doit ressembler à un conte puérile, afin d'étonner davantage lorsqu'il finit par être une grande leçon. Son artifice consiste à déguiser son dessein, & à nous présenter des vérités utiles, sous l'appât d'un menonge frivole & amusant. C'est Socrate qui joue l'homme simple, au lieu de se donner pour sage.

L'allégorie, avec moins de finesse, se propose, non pas de déguiser, mais d'embellir la vérité, & de la rendre plus sensible. C'est, comme on l'a très-bien dit, une *métaphore continuée*. Or, une qualité essentielle de la métaphore est d'être transparente; il falloit donc aussi donner pour qualité distinctive à l'allégorie, cette clarté, cette transparence qui laisse voir la vérité & qui ne l'obscurcit jamais.

Les détours, comme je l'ai dit, sont convenables à l'apologue: sans perdre son objet de vue, il feint de s'amuser & de s'égarer en chemin; il fait même quelquefois semblant de s'occuper sérieusement de détails qui n'ont aucun trait au sens moral qu'il se propose; c'est le grand art de la Fontaine.

Il n'en est pas de même de l'allégorie: on la voit sans cesse occupée à rendre son objet sensible, écartant comme des nuages, tout ce qui altère la justesse de l'allusion & des rapports.

Quelquefois, dans l'apologue, la justesse des rapports est aussi précise que dans l'allégorie; mais alors, en se rapprochant de celle-ci, l'apologue s'éloigne de son vrai caractère, qui consiste à faire un jeu d'une leçon de sagesse, & à ne laisser apercevoir son but qu'au moment qu'on y est arrivé.

L'allégorie est quelquefois aussi une façon de présenter avec ménagement une vérité qui offenserait si on l'exposait toute nue; mais elle la déguise moins. C'est un conseil discrètement donné, mais dont celui qu'il intéresse, ne peut manquer à chaque trait de sentir l'application. L'ode d'Horace tant de fois citée,

*O navis, referent in mare te novi fluctus, &c.*

en est l'exemple & le modèle. Entre un vaisseau & la république, entre la guerre civile & une mer orageuse, tous les rapports sont si frappans, que les Romains ne pouvoient s'y méprendre; & la vérité n'eut jamais de voile plus fin, ni plus clair.

C'est ainsi que l'allégorie, par la justesse de ses rapports, doit toujours laisser entrevoir la vérité qu'elle enveloppe. Son objet est manqué, si l'esprit, satisfait d'en apercevoir la surface, ne desire pas autre chose, & ne pénètre pas le fond.

C'est ce qui arrive toutes les fois que l'allégorie peut être elle-même une vérité assez intéressante, pour laisser croire que le poète n'a voulu dire que ce qu'il a dit. Car rien n'empêche alors l'esprit de s'y arrêter, sans rien soupçonner au-delà; & c'est pourquoi il est souvent si difficile de décider si la fiction est allégorique, ou si elle ne l'est pas.

Que de l'exemple d'une action épique, il y ait quelque vérité morale à détruire (ce qui arrive naturellement sans que le poète y ait pensé), le pere le Bossu en infère que la fable du poème épique est une allégorie, un apologue. Il va plus loin: il veut que la vérité morale soit d'abord inventée, qu'après cela on imagine un fait qui en soit la preuve & l'exemple, & qu'on ne nomme les personnages qu'après avoir disposé l'action. Assurément ce n'est pas ainsi qu'Homère & Virgile ont conçu l'idée & le plan de leurs poèmes.

Plutarque a raison de comparer les fictions poétiques aux feuilles de vigne, sous lesquelles le raisin doit être caché. Mais, toutes les fois que la

sujet en lui-même a son utilité morale ; c'est un raffinement puérile que d'y chercher un sens mystérieux.

Ce n'est pas que dans les poèmes épiques, & particulièrement dans ceux d'Homère, il n'y ait bien des détails où l'allégorie est sensible ; & alors la vérité voilée y perce de façon à frapper tous les yeux. Telle est l'image des prières, telle est l'ingénieux épisode de la ceinture de Vénus. Mais regarder l'Iliade comme une allégorie continue, c'est attribuer à Homère des rêves qu'il n'a jamais faits.

C'est particulièrement dans les présages, dans les songes, dans le langage prophétique, que les poètes emploient l'allégorie. Dans l'Iliade, tandis qu'Hector & Polidamas attaquent le camp des Grecs, un aigle audacieux vole à leur gauche, tenant dans ses serres un énorme dragon qui, palpitant & ensanglanté, ose combattre, se replie & blesse son vainqueur ; l'oiseau sacré laisse tomber sa proie.

C'est de cette image qu'Horace semble avoir pris la comparaison de l'aiglon avec le jeune Drusus : *qualem ministrum fulminis alitem, &c.*

L'art de l'allégorie consiste à peindre vivement & correctement, d'après l'idée ou le sentiment, la chose qu'on personnifie, comme la renommée, dans l'Énéide de Virgile ; l'envie dans les Métamorphoses d'Ovide & dans la Henriade ; les prières & l'injure, dans l'Iliade d'Homère, &c.

S'il nous est permis de mêler le plaisant au sublime, voici l'épigramme d'un libraire de Boston, composée par lui-même, & dont l'allégorie est remarquable par sa justesse & par sa singularité.

« Ci gît, comme un vieux livre à relieuse usée » & dépouillée de titres & d'ornemens, le corps » de Ben. Franklin, imprimeur. Il devient l'aliment » des vers, mais le livre ne périra pas : il paraîtra » encore une fois dans une nouvelle & très-belle » édition, revu & corrigé par l'auteur. »

Des modèles parfaits de l'allégorie en action, sont la fable de l'amour & de la folie dans la Fontaine ; l'épisode de la haine dans l'opéra d'Armide ; la mollesse dans le lutrin. Mais quelque belle que soit l'allégorie, elle seroit froide si elle étoit longue. Un poème tout allégorique, ne seroit pas soutenable, eût-il d'ailleurs mille beautés. Voyez MERVEILLEUX, *Suppl.*

Presque toute la mythologie des Grecs, comme celle des Egyptiens, est allégorique ; & ces fictions étoient peut-être dans leur nouveauté, ce que l'esprit humain a jamais inventé de plus ingénieux. Mais à présent qu'elles sont rebattues, la poésie descriptive a bien plus de mérite & de gloire à peindre la nature toute nue, qu'à l'envelopper de ces voiles depuis long-tems usés. Celui qui diroit aujourd'hui que le soleil va se plonger dans l'onde, & se reposer dans le sein de Thétis, diroit une chose commune ; & celui qui, avec les couleurs de la nature, auroit peint le premier le soleil couchant, à demi plongé dans des nuages d'or & de pourpre, & laissant voir encore au-dessus de ces vagues enflammées la moitié de son globe éclatant, celui qui auroit exprimé les accidens de sa lumière sur le sommet des montagnes, & le jeu de ses rayons à travers le feuillage des forêts, tantôt imitant les couleurs de l'arc-en-ciel, tantôt les flammes d'un incendie, celui-là seroit peintre & poète.

Les emblèmes ne sont que des allégories que peut exprimer le pinceau. C'est ainsi qu'on a représenté le Nil la tête voilée, pour faire entendre que la source de ce fleuve étoit inconnue. C'est ainsi que, pour désigner la paix, on a peint les colombes de Vénus faisant leur nid dans le casque de Mars.

C'est une idée assez heureuse, pour exprimer la crainte des maux d'imagination, que l'allégorie d'un

enfant qui souffle en l'air des boules de savon, & qui, s'effrayant de leur chute, inspire la même frayeur à une foule d'autres enfans sur qui ces boules vont tomber. Ainsi les peintres, à l'exemple des poètes, font quelquefois usage de ces fictions allégoriques, mais rarement avec succès.

Lucien nous a transmis l'idée d'un tableau allégorique de noces d'Alexandre & de Roxane, le peintre étoit Aëtion. Son tableau, qu'il exposa dans les jeux olympiques, fit l'admiration de la Grèce assemblée ; & Raphaël l'a dessiné tel que Lucien l'a décrit.

Le sonnet de Crudeli pour les noces d'une dame de Milan, seroit le sujet d'un joli tableau ; c'est la virginité qui parle à la nouvelle épouse.

*Del letto nuzzial questa è la sponda :  
Più non lice seguirti : Io parto : addio.  
Ti fui compagna dell' età più bionda,  
E per te gloria crebbe al regno mio.  
Sposa e madre or farai, se il ciel seconda  
La nostra speme, ed il comun desio.  
Già vezzeggiando ti carpisce, e sfronda  
Qu' gigli Amor, che di sua mano ordio.  
Disse, e disparue in un balen la dea,  
E in van tre volte la chiamò la bella  
Vergine, che di lei pur anche ardea.  
Scese fra tanto sfolgorando in viso  
Fecondità, la man le prese, e di ella  
Al caro sposo, e il duol cangiòssi in riso.*

Les philosophes eux-mêmes emploient souvent le style allégorique. Platon, que la nature avoit fait poète, exprime assez souvent ainsi les idées les plus sublimes. C'est lui qui a dit que *la divinité est située loin de douleur & de volupté*. On doit à Xénophon la belle allégorie du jeune Hercule, entre la vertu & la volupté. Mais, qui avoit imaginé celle des furies nées du sang d'un père répandu par son fils, du sang de Célus mutilé par Saturne ? Cette façon de s'énoncer fait le charme du style de Montagne. Dans ses écrits l'idée abstraite ne se présente jamais nue. Il voit tout ce qu'il pense ; il peint tout ce qu'il dit.

Plus un peuple a l'imagination vive, plus l'allégorie lui est familière ; c'est à cette faculté de saisir les rapports d'une idée abstraite avec un objet sensible, & de concevoir l'une sous la forme de l'autre, que l'on doit toute la beauté de la mythologie des Grecs ; & à mesure que ce peuple ingénieux devient plus philosophe, ses allégories présentent un sens plus juste & plus profond. Quoi de plus beau, par exemple, que d'avoir fait de Cérés l'inventrice des loix ? Quoi de plus sage dans les mœurs des Spartiates, que de sacrifier à Vénus armée ?

Quoique l'allégorie semble être une façon de s'exprimer artificielle & recherchée, cependant elle est usitée même chez les sauvages. Quand ceux de l'Orénoque veulent témoigner à un étranger que son arrivée leur est agréable, le chef lui dit dans sa harangue, qu'il a vu passer la veille sur sa cabane, un oiseau remarquable par la beauté de ses couleurs ; ou qu'il a songé la nuit que les fruits de la terre périssent par la sécheresse, & qu'il est survenu une pluie abondante qui les a ranimés.

Rien de plus naturel, en effet, chez tous les peuples & dans toutes les langues, que d'emprunter ainsi les couleurs des choses sensibles, pour exprimer par analogie, des idées qui, sans cela, seroient vagues, foibles, confuses. Ce qui ne se peint point à l'imagination échappe aisément à l'esprit. Voyez IMAGE, *Suppl.* (M. MARMONTEL.)

ALLÉGORIE, (*Peinture.*) Les arts du dessin ne

peuvent, par leur nature, représenter en fait d'objets que des individus, & en fait d'événemens, que ce qui peut arriver à-la-fois dans un seul instant. Mais à l'aide de l'allégorie, ce qui étoit impossible ne l'est plus. Des notions générales sont exprimées par un objet individuel, & une suite d'événemens se présente à-la-fois. L'allégorie est donc de la plus grande importance dans la peinture; & ce n'est que par son secours que cet art peut atteindre au plus haut degré d'énergie. Il y a cependant des amateurs qui montrent une aversion décidée pour les tableaux allégoriques, & il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne justifient que trop bien ce dégoût des amateurs. Tantôt ces tableaux sont un composé de figures arbitraires, plus hiéroglyphiques qu'allégoriques, sans esprit & sans force; tantôt ils sont si énigmatiques, qu'on se fatigue inutilement pour en deviner le sens. Mais tout cela ne prouve autre chose, si ce n'est que de mauvaises allégories sont détestables. Si le peintre étoit éclairé & dirigé par des connoisseurs de la nature & des antiquités, il seroit aisé de porter ce genre à un plus haut degré de perfection. La matière est assez intéressante pour mériter les recherches les plus exactes.

L'allégorie consiste ici dans la représentation d'une idée générale, au moyen d'un fait particulier. Un tableau qui représente un acte de justice ou de bienfaisance, n'est que le tableau historique d'un cas individuel; c'est le langage propre & naturel des arts du dessin: mais représenter en général la justice ou la bienfaisance par leurs attributs naturels, c'est composer une allégorie. Elle ne se borne pas simplement aux notions, elle s'étend encore à des pensées entières, qui réunissent diverses notions à un seul tout; elle exprime des vérités générales, & devient un langage réel. La différence essentielle entre la langue peinte & la langue parlée, consiste dans les signes; ils sont arbitraires dans celle-ci & naturels dans l'autre. Nos langues ne sont intelligibles qu'à ceux qui se sont fait enseigner la signification des termes; mais l'allégorie doit se faire entendre sans autre instruction: c'est une langue universelle, à la portée de tout homme qui réfléchit.

Il ne faut pas confondre le langage allégorique, avec cette espèce d'hiéroglyphes dont les figures sont des signes de simple convention, & qui, à cet égard, ressemblent au langage commun. Cette distinction est d'autant plus nécessaire, que des connoisseurs même s'y trompent souvent. Richardson, par exemple, dans sa *Description des tableaux* (Tome III, Part. I, page 60), nomme une belle allégorie, certain tableau d'Augustin Carrache, qui n'est rien moins qu'une allégorie; c'est un hiéroglyphe, un rébus, un simple jeu de mots. Le tableau représente le dieu Pan vaincu par l'Amour; pour exprimer cette proposition générale; *l'Amour triomphe de tout*. Toute l'invention de Carrache roule sur l'équivoque du mot *Pan*, qui en grec signifie *tout*. De tels hiéroglyphes n'appartiennent pas à l'allégorie.

Cependant, pour nous rapprocher de l'usage reçu, & peut-être aussi pour céder un peu à la nécessité, nous ne prendrons pas les termes à la rigueur. Plusieurs images hiéroglyphiques sont depuis si long-tems rangées dans la classe des allégories, qu'on les croit réellement allégoriques. La figure d'une femme armée qui tient une lance & un bouclier, & qui a un hibou sur son casque, n'est point le signe naturel de la sagesse; ce n'est donc point une véritable allégorie: elle est néanmoins adoptée comme telle depuis un tems immémorial. Plusieurs signes purement hiéroglyphiques, que nous tenons de l'antiquité, passeront toujours pour de véritables images allégoriques, parce que, accoutumés à les voir dès l'enfance, nous les prenons en effet

pour des signes naturels de ce qu'ils expriment.

Avant d'aller plus loin, il faut remarquer ici une différence entre les arts de la parole & ceux du dessin, par rapport au but dans lequel ils emploient l'allégorie; d'où il résultera que la peinture peut se permettre quelques libertés qu'on n'accorderoit pas à la poésie ou à l'éloquence. Rien n'empêche que dans le discours on ne se serve du terme propre; il ne faut donc s'en écarter, que lorsqu'il y a un avantage marqué à y substituer une expression figurée: c'est même un défaut dans le discours de recourir au langage allégorique, dès qu'il ne renchérit point sur l'effet du langage ordinaire. Il n'en est pas ainsi dans la peinture. Les arts du dessin n'ont point de langage affecté aux notions générales: il doit donc leur être permis de se servir de l'allégorie, lors même qu'elle n'ajoute rien à la force de l'expression, & qu'elle ne dit que ce que le langage ordinaire pourroit également dire. Quand, par exemple, on voit sur une ancienne médaille, l'empire Romain représenté sous la figure d'une personne tombée par terre, que Vespasien relève, il est clair que cette allégorie ne dit précisément, & n'exprime qu'avec le même degré de force ce que le langage ordinaire eût rendu tout simplement: *Vespasien a rétabli l'empire, qui étoit tombé en décadence sous ses prédécesseurs*. Mais il faut ici tenir compte au dessinateur d'un mérite qui n'en seroit pas un pour l'orateur. Ainsi, ce qui dans le discours ne seroit encore que le langage ordinaire, est déjà une allégorie permise dans la peinture. Il est vrai néanmoins que, même dans les arts du dessin, pour qu'une allégorie mérite une attention distinguée, ce n'est pas assez qu'elle exprime intelligiblement une notion générale, elle doit encore la rendre avec beauté & avec énergie.

Examinons présentement les divers genres d'allégories. On peut, d'après leur signification, les réduire à deux espèces; l'une, que nous nommerons *images allégoriques*, n'exprime qu'un objet indivisible, une notion, une propriété, un être incorporel; l'autre, qu'on peut nommer *représentation allégorique*, réunit plusieurs de ces objets, pour exprimer une action; un événement, ou une combinaison d'idées. D'après la manière de s'énoncer, l'allégorie est encore de deux espèces; l'une emprunte immédiatement ses images de la nature, comme lorsqu'on désigne l'amour du travail par la figure d'une abeille; c'est l'emblème: l'autre invente ses images en tout ou en partie, & cette dernière espèce est l'allégorie proprement ainsi nommée.

Considérons d'abord les images allégoriques, soit qu'on s'y serve d'emblèmes ou d'allégories. L'espèce la plus commune est celle qui ne produit d'autre effet, que celui de rendre la pensée intelligible. Elle ne fait que ce que feroit un terme emprunté du latin, lorsque ce terme manque dans notre langue. La figure d'une femme qui porte une couronne fermée sur sa tête, & un manteau parfumé de lys sur ses épaules, ne dit, par exemple, rien de plus que ce que renferme le mot *France*. Quelquefois cette allégorie désigne immédiatement le nom de la chose, comme la grenouille & le lézard sculptés sur deux volutes antiques, qui, suivant M. Winckelman, désignent les deux architectes *Batrachus* & *Saurus*.

D'autres fois l'allégorie indique la chose par quelque-une de ses propriétés: c'est ainsi que la ville de Damas est représentée sous la figure d'une femme qui tient des prunes dans sa main. Il y a une infinité d'allégories dans ce goût: ce ne sont au fond que des hiéroglyphes; mais le besoin les a introduites, & l'on ne sauroit s'en passer.

Les images allégoriques, qui ne se bornent pas à indiquer simplement l'objet, mais qui le caractérisent en quelque façon, sont d'un plus grand prix,